LES PROGRAMMES STATISTIQUES 2000

N° 59

FEVRIER 2000

Conseil National de l'Information Statistique

Février 2000

LES PROGRAMMES STATISTIQUES 2000

SOMMAIRE

---

page

- **Formations du CNIS**

Agriculture	5
Commerce, services	31
Démographie, conditions de vie	49
, Education, formation	89
Emploi, revenus	133
Environnement	181
Industrie, Industries agricoles et alimentaires, énergie	195
Monnaie, finance, balance des paiements	249
Santé, protection sociale	275
Statistiques régionales et locales	325
Transports	397
Tourisme	415
Urbanisme, équipement, logement	423

- **Sigles et acronymes** 443

AGRICULTURE

INSEE
- Division Agriculture

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
- Service central des enquêtes et études statistiques - SCEES
- Direction des pêches maritimes et aquaculture - DPMA

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA)

INSEE
Division Agriculture

1. Exposé de synthèse

Parallèlement aux productions traditionnelles de la division sur les comptes et les prix agricoles, l'année 2000 verra le début de nouveaux travaux selon deux axes principaux :
- ce sera la première année de « régime de croisière » pour la publication des comptes en nouvelle base, et des travaux d'analyse pourront être entrepris à partir de ces données, en particulier à partir des comptes européens ;
- après la publication en 1999 d'un dossier « agriculture » dans Économie et Statistique, la division mettra en chantier la réalisation, à échéance de deux ou trois ans, d'une publication du type Économie et Statistique ou Synthèses, à partie de ses propres travaux d'études (approche comptable des exploitations agricoles, et approche « ménage » des agriculteurs) et intégrant des apports extérieurs.

2. Travaux nouveaux

La disponibilité, à partir de l'année 2000, de données relatives aux **comptes de l'agriculture en nouvelle base, et au niveau européen**, permettra d'envisager des travaux d'analyse de l'agriculture française sous l'aspect macroéconomique, et des comparaisons entre les agricultures européennes. Par ailleurs, les travaux sur les revenus des ménages agricoles demandés par EUROSTAT feront sans doute l'objet d'un approfondissement, après la période récente qui a été essentiellement consacrée à la mise au point des méthodes des comptes agricoles.

Après les travaux de rebasement menés en 1999 pour l'**IPPAP** (indice des prix des produits agricoles à la production) et l'**IPAMPA** (indice des prix d'achat des moyens de production agricole), ces deux indices **sortiront en « base 95 »** au début de l'année 2000.

Au niveau des **études**, les axes de travail déjà développés par la division seront approfondis, et des réflexions seront menées pour démarrer la réalisation d'une publication synthétique (du type dossier dans « Économie et Statistique » ou « Synthèses ») associant ces travaux à d'autre études en provenance d'organismes partenaires.

L'étude du **fonctionnement économique des exploitations agricoles** continuera à utiliser les données du RICA, en particulier pour l'analyse des coûts de production par produit, et les bénéfices réels agricoles, source qui peut être enrichie, au fur et à mesure que les agriculteurs sont immatriculés dans SIRENE, par des données d'enquêtes du SCEES sur les productions agricoles.

Au niveau du **revenu des ménages agricoles**, les fichier de l'enquête sur les revenus fiscaux agricoles permettra d'approfondir la connaissance des revenus non agricoles des agriculteurs, en privilégiant certains axes (étude de sous-populations, utilisation des données du RICA en panel, par exemple).

3. Opérations répétitives

L'élaboration des **comptes de l'agriculture** et le suivi de la conjoncture agricole donneront lieu aux productions traditionnelles (compte provisoire 99, compte prévisionnel 2000, présentations ainsi que réunions de groupes techniques dans le cadre de la CCAN, suivi du commerce extérieur agro-alimentaire, participation aux notes de conjoncture de l'INSEE).

Les trois **indices** calculés par la division Agriculture (IPPAP, IPAMPA, indice des prix de gros sur les marchés parisiens) continueront à être publiés mensuellement.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects « européens »**

Comme chaque année, la division Agriculture participera à des groupes de travail d'EUROSTAT sur les comptes et les prix agricoles. Elle sera également impliquée dans des actions d'appui aux pays en pré-adhésion à l'Union européenne, dans le cadre de leurs productions relatives aux comptes et aux indices de prix agricoles.

6. Liste des publications

6.1. Publications diffusées en 1998

- **Insee- Première :**

n° 586 (mai 98) - L'agriculture en 1997 en France et en Europe (F.Martinez)
n° 612 (octobre 98) - Blé tendre, pomme de terre, porc : coûts de production en baisse entre 1990 et 1996 (P. Pollet et Th. de Corlieu, SCEES)
n° 623 (décembre 98) - Les comptes prévisionnels de l'agriculture en 1998 (L.Pollina)

- **Insee-résultats sur les comptes de l'agriculture (juin 1998)**
- **Documents à lucarne :**

E9802 - Le modèle sur les coûts de production agricole (P. Pollet, en collaboration avec J.P. Butault, de l'INRA, et E. Chantry, du SCEES)
E9805 - Les réexportations de produits agro-alimentaires par les Pays-Bas, aspects méthodologiques (Ch. Monceau)

- **Infos-rapides mensuels sur les prix agricoles**

6.2 Prévisions de publications pour 1999

Deux « **Insee-Première** » traditionnels sur les comptes de l'agriculture (comptes de l'agriculture, comptes prévisionnels).
Le rapport sur les comptes de l'agriculture en 1998 (la publication est envisagée, pour 1999, dans la collection « **Synthèses** »).
Un **Insee-résultats** présentant des séries longues (1978-1997) pour les comptes de l'agriculture en base 95.

Un numéro spécial d'**Économie et Statistique** consacré à l'agriculture sera publié à l'automne 1999, et abordera différents thèmes (fonctionnement et rentabilité des exploitations agricoles, revenus des ménages d'agriculteurs, étude de la demande en produits agro-alimentaires, etc.). Il sera composé d'articles rédigés par des personnes de la division Agriculture et par des représentants d'organismes partenaires (SCEES, INRA en particulier).
Les travaux menés pour la session de printemps de la CCAN (comparaison des évolutions de revenus entre agriculteurs et autres indépendants) seront publiés sous forme d'un **document à lucarne**, présentant à la fois la démarche adoptée et les résultats.
Les premiers résultats de l'enquête sur les revenus fiscaux des agriculteurs seront publiés, si possible avant la fin de l'année 1999, sous forme d'un **Insee-première**.
Enfin, la parution de plusieurs **documents méthodologiques** est prévue pour l'année 1999 :
- trois « notes de base », présentant la méthodologie des comptes de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ;
- un Insee-méthodes relatif aux comptes de l'agriculture ;
- un Insee-méthodes sur l'IPAMPA ;
- un document à lucarne sur la méthodologie de l'indice des prix de gros alimentaires sur les marchés publics parisiens.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Thèmes et opération	Unité responsable	Suivi	Observations
Comptes annuels de l'agriculture	division Agriculture, en liaison avec le SCEES	en cours	travaux permanents, plus réflexions sur les indicateurs produits
Indices des prix des produits agricoles (IPPAP)	division Agriculture	en cours	permanent (mensuel)
Indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)	division Agriculture	en cours	permanent (mensuel)
Indice des prix de gros des produits alimentaires sur les marchés parisiens	division Agriculture	en cours	permanent (mensuel)
Économie des exploitations agricoles (source BRA)	division Agriculture	en cours	
Coûts de production et compétitivité	division Agriculture	en cours	
Étude des revenus non agricoles des agriculteurs	division Agriculture	en cours	

Ministère de l'agriculture et de la pêche
Service central des enquêtes et études statistiques - SCEES

1. Exposé de synthèse

Le programme d'opérations statistiques 1998 s'est dans l'ensemble déroulé conformément au projet présenté au printemps 1998 à la formation agriculture du CNIS. Un dérapage a cependant affecté la réalisation de l'enquête auprès des communes sur les déchets ménagers, de l'ordre de un mois pour la collecte et de trois mois pour la saisie de l'information et l'exploitation des résultats.

Dans le domaine de la mobilisation des données administratives, le SCEES a obtenu fin 1998 l'accès aux données anonymisées des **bénéfices réels agricoles** et l'accès aux données des **bénéfices industriels et commerciaux** pour les entreprises des IAA. Par contre les conditions d'accès aux déclarations des agriculteurs pour les aides aux cultures se sont dégradées du fait du changement de logiciel de traitement des aides en DDAF (logiciel PACAGE à partir de 1998). Cela a pratiquement interdit toute utilisation locale des données de cette source administrative. Les tests de récupération locale des données n'ont pu être poursuivis et reprennent en 1999. La disponibilité du fichier national 1998 fourni par l'ONIC n'a été effective qu'en juillet 1999.
Le SCEES a également participé en 1998 au suivi de la mise en place des conventions relatives aux **nouveaux services - nouveaux emplois** dans le domaine de l'environnement et de l'agriculture. Des difficultés sont apparues pour obtenir l'information et cette opération n'est pas reconduite en 1999.
L'immatriculation des agriculteurs dans le répertoire **SIRENE**, s'étend progressivement aux agriculteurs en application du décret du 16 mai 1997 qui définit que le numéro SIREN est le seul numéro exigible d'une entreprise dans ses relations avec les administrations. Cette immatriculation est un préalable à la mobilisation de l'information administrative à des fins statistiques et cela avait été visé par la formation Agriculture lors de l'examen du programme à moyen terme.
À ce jour, l'ensemble des cotisants actifs à la Mutualité sociale agricole est désormais immatriculé par l'INSEE. Il reste donc à immatriculer les cotisants de solidarité à la MSA (double-actifs essentiellement) et des petits agriculteurs non assujettis à la MSA. Des discussions sont engagées entre le SCEES et l'INSEE pour examiner si le recensement agricole ne doit pas servir pour l'identification des petites unités restant à immatriculer.
Dans le même temps, les centres de formalités des entreprises se mettent en place dans les chambres d'agriculture et traitent des modifications de statut et des créations d'exploitations agricoles.
Le **rebasement du compte de l'agriculture** en base 1995 - compte national pour la division Agriculture de l'INSEE et comptes par catégories et comptes départementaux pour le SCEES - est terminé et a été présenté à la session de printemps de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation (15 juin 1999). Les changements de concepts et la méthodologie doivent être diffusés dans la collection INSEE Méthodes fin 1999.
L'inventaire communal a pu être réalisé début 1998 en collaboration avec l'INSEE. Les données sont diffusées sous formes de cédéroms.
La base de données **DATAGRESTE** est destinée à remplacer les bases de données ARISTIDE (données individuelles) et AGRISTAT (données agrégées). Le projet a subi quelques retards dans son développement au cours de l'année 1998. La banque de données individuelles est cependant opérationnelle depuis le deuxième trimestre 1999 et la base de données agrégées le sera au cours de l'automne 1999. L'ouverture à de nouveaux utilisateurs commencera début 2000.
La diffusion a également élargi son offre en produisant des cédéroms et en alimentant le **site Internet** du ministère. 1999 verra également la sortie d'un volume sur l'agriculture dans l'Europe des quinze.
Le programme 1999 se déroule comme prévu, l'**enquête auprès des communes sur l'eau et l'assainissement a bien eu lieu à** l'automne 1999 avant les travaux de constitution des listes d'exploitations pour le recensement agricole 2000.

Le **recensement des unités pastorales** commencé en 1996 en Rhône-Alpes, puis en 1997 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, se fera en 1999 dans le massif des Pyrénées,en Corse, et dans le Cantal.
L'enquête sur la **propriété forestière privée** se déroulera en octobre et novembre 1999.
Les travaux de modélisation de la production fourragère avec l'INRA et Météo-France se poursuivent pour valoriser les données collectées en 1998 avec l'enquête prairies. Ils devraient déboucher fin 1999.
Le **RICA** est lancé en 1999 auprès d'un échantillon de 7 700 exploitations agricoles suivant le plan de sélection présenté en annexe 2. La répartition de l'échantillon tient compte de la diminution des comptabilités récupérées au titre de l'aide à la comptabilité du fait de la disparition de cette aide. Le contrat territorial d'exploitation n'est pas encore en place ni la possibilité pour le RICA d'accéder à cette information.

La préparation du **recensement agricole 2000** mobilise des moyens importants du service. Une équipe de projet constituée de six personnes est constituée (trois statisticiens et trois informaticiens). Il s'y ajoutera en cours d'année un renfort de trois personnes : deux informaticiens pour suivre les sous-traitants et un diffuseur. Les équipes permanentes contribuent également pour une quantité de travail conséquente au bon déroulement du projet.

Une large consultation sur le questionnaire du recensement a été organisée au cours du deuxième semestre 1998, conclue par une réunion d'un groupe du CNIS en décembre 1998. Un questionnaire et des instructions ont été arrêtées et un retour d'information a été fait auprès des personnes consultées. Le questionnaire est juin 1999.
Les travaux préparatoires à la constitution des listes d'exploitations agricoles sont engagés, avec le rapprochement des fichiers de la MSA avec la base de sondage permanente du SCEES, le cadastre viticole et le répertoire SIRENE. Les travaux proprement dits de rapprochement et de pré-arbitrage seront effectués cet automne par les services départementaux qui utiliseront également des sources locales pour des productions particulières.
Les travaux d'organisation du recensement proprement dit commencent également en 1999 avec le choix des matériels informatiques locaux et centraux, la définition du programme de saisie-contrôle des questionnaires, logiciel de saisie contrôle, les logiciels de suivi de la collecte, de la saisie-contrôle, la gestion des enquêteurs, la remontée des fichiers sur le site central.

2. Travaux nouveaux

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées ou de périodicité supérieure à l'année

Le **recensement agricole** est l'opération vraiment nouvelle de l'année 2000. La constitution des listes d'exploitations marquera le début de l'année, les travaux préparatoires à partir de rapprochements de fichiers seront validés par la réunion en début d'année de commissions communales.
Le recensement proprement dit commencera en septembre 2000 par la formation des enquêteurs puis la collecte à partir d'octobre 2000 jusqu'à fin janvier 2001. Le questionnaire est constitué d'un tronc commun portant sur la structure de l'exploitation agricole, sur la population agricole vivant ou travaillant sur l'exploitation, sur les moyens de production. Des rubriques régionales permettent de prendre en compte les spécificités locales. Il y est adjoint lorsqu'il y a des superficies viticoles le **volet viticole** qui permet une description fine du parcellaire viticole et de la production.
Dans le domaine des IAA, le SCEES participera début 2000 avec le SESSI à l'**enquête mondialisation des entreprises**, donnant en particulier des informations sur l'intensité des échanges transfrontaliers entre unités d'un même groupe.

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2000

Dans le domaine de l'agriculture, des travaux seront engagés en 2000 pour préparer les opérations annexes du recensement ainsi que la reprise du programme courant après le recensement. Il s'agit là des travaux pour faire évoluer la base de sondage permanente, de la réécriture de la chaîne de tirage d'échantillon, de la préparation du renouvellement de l'échantillon de l'enquête TERUTI. Le logiciel de saisie-contrôle Synthèse 2 qui a servi pendant la décennie passée doit également être refondu, il sera remplacé par le logiciel Trapèze. Il restera à refondre le dispositif de remontée de l'information qui se fera les années suivantes.
Dans les IAA, les travaux seront engagés en 2000 pour rénover les outils de traitement des enquêtes. La priorité sera donnée à la constitution d'un fichier central des unités enquêtées dans les diverses enquêtes réalisées par le SCEES et les organisations professionnelles agréées. C'est la condition d'une bonne cohérence des champs d'interrogation et d'une amélioration de la qualité des enquêtes.

3. Opérations répétitives

La liste des opérations figure en annexe I.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

La charge statistique sera particulièrement lourde au cours de l'automne 2000 avec la réalisation du recensement agricole. Le programme d'enquêtes est donc allégé par ailleurs et aucune autre enquête n'est inscrite au programme en dehors des enquêtes répétitives. Ces enquêtes répétitives seront aménagées sur l'automne 2000 pour éviter au maximum les télescopages avec le recensement et pour simplifier le plan de charge des statisticiens. Les échantillons des enquêtes de novembre sur le cheptel et les terres labourables seront allégés et les départements de faible poids seront exemptés. Pour ce qui concerne les exploitations agricoles, 1999 est déjà une année d'allégement de la charge statistique dans le domaine agricole puisque les enquêtes spécifiques qui auront été réalisées en 1999 - une enquête sur la propriété forestière, le recensement des unités pastorales sur le massif pyrénéen, la Corse et le Cantal, et une enquête sur l'eau et l'assainissement - s'adressent respectivement aux propriétaires forestiers et aux collectivités locales pour les deux dernières.
Dans le domaine des Industries agricoles et alimentaires, il est envisagé d'abandonner dès l'an 2000 l'interrogation des entreprises de moins de vingt salariés, c'est à dire de remonter le seuil d'enquête de dix à vingt salariés. En substitution, la source des bénéfices industriels et commerciaux sera mobilisée, y compris pour les petites entreprises qui n'étaient pas jusqu'ici interrogées dans l'EAE.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

La principale opération statistique de l'année 2000 est la réalisation du recensement agricole d'octobre 2000 à janvier 2001. Les premiers résultats seront disponibles dès le printemps 2001.

- **Aspects environnement**

Le SCEES doit terminer début 2000 l'enquête sur l'eau et l'assainissement auprès des communes, menée en partenariat avec l'IFEN. Des réflexions sont engagées avec le ministère de l'Environnement sur la consommation d'eau d'irrigation par les agriculteurs. Les réflexions portent sur les pratiques en matière d'irrigation et sur la consommation annuelle d'eau pour l'irrigation. Si l'analyse met la priorité sur les seuls besoins conjoncturels, il pourrait être envisagé d'adapter le questionnement de l'enquête actuelle sur les terres labourables pour une mise en œuvre dès 2001.
Le SCEES réalisera l'enquête TERUTI sur l'utilisation du territoire qui donne une description de cette occupation suivant deux nomenclatures, une nomenclature physique et une nomenclature fonctionnelle. Il entamera le début de l'évolution technique de l'échantillon de cette enquête pour une mise en place progressive des nouveaux échantillons et documents d'enquête à partir de 2002.

- **Aspects européens**

Le SCEES participe activement à différents projets européens, parmi lesquels on peut citer les travaux préparatoires pour une refonte de la fiche du RICA, l'exécution du programme TAPAS qui tend à améliorer les conditions d'application des règlements et directives communautaires par les différents États-membres, la construction des systèmes statistiques agricoles dans les pays susceptibles d'entrer dans l'union européenne. Sur ce dernier sujet, la France collabore fortement avec EUROSTAT pour la mis en place d'opérations statistiques qui permettraient de disposer d'un minimum d'informations sur le pays concernés.

6. Liste des publications

L'offre s'est élargie avec la production de cédéroms. En 1998, ont été produits deux cédéroms, un sur les résultats des trois derniers recensements de l'agriculture (1970, 1979, 1988) et l'autre sur dix ans de résultats départementaux de la statistique agricole annuelle. Ceci se poursuivra en 1999 et 2000. Il s'agira de positionner ces produits par rapport aux publications de chiffres (Données chiffrées) et par rapport à la base de données agrégées de DATAGRESTE. La politique restera prudente car l'offre des sociétés de service, si elle est techniquement au point, reste trop onéreuse. Par ailleurs, le choix des utilisateurs entre les différents supports ou modes d'accès devra être pris en compte.

Le SCEES participe également activement à l'alimentation du site Internet du ministère sur lequel on peut trouver les données statistiques essentielles dans la rubrique « statistique ».

- **Agreste Primeur**

n° 35 - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 1997, davantage de sociétés et de salariés
n° 39 - Les paiements compensatoires aux céréales, oléagineux et protéagineux, poursuite de la concentration des aides
n° 40 - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 1997, les cultures s'étendent, le cheptel se concentre
n° 42 - Enquête annuelle d'entreprise sur les IAA, résultats provisoires 1997, une croissance tirée par les exportations
n° 43 - Enquête sur la fabrication des aliments composés en 1997, la reconquête par les céréales de l'alimentation animale
n° 44 - Vingt-sept traitements phytosanitaires en moyenne, la pomme : un fruit bien défendu

- **Agreste Cahiers**

n° 27- L'industrie laitière française de 1982 à 1995
- Les cours d'eau de l'Orne
- La densité géographique de la production porcine
- Assujetties au bénéfice réel agricole, les grandes exploitations s'informatisent.

n° 36 - Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 1997

- **Données chiffrées - IAA**

n° 72 - L'indice des prix des consommations intermédiaires de l'agriculture après refonte de l'enquête, données de 1990 à 1997
n° 75 - Récolte de bois et production des sciages en 1996
n° 77 - EAE 1996, industries agro-alimentaires, principaux résultats
n° 83 - Les consommations d'énergie dans les IAA en 1997
n° 84 - Les matières premières de l'alimentation animale en 1997
n° 86 - EAE 1997, résultats sur les coopératives agricoles

- **Données chiffrées - Agriculture**

n° 101 - L'utilisation du territoire en 1997, nouvelle série 1991 à 1997
n° 103 - Enquête sur la structure des vergers en 1997
n° 106 - Statistique agricole annuelle, résultats 1997
n° 110 - Bilans d'approvisionnement agro-alimentaires
n° 112 - Enquête sur la structure des exploitations agricoles et volet bois en 1997

- **Collection Graphagri**

L'agriculture, la forêt et les industries agro-alimentaires - 1998

- **Cédéroms Agreste**

Statistique agricole annuelle, séries de 1989 à 1997

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Le programme 1999 s'est déroulé conformément aux orientations du programme à moyen terme.

ANNEXE I

Liste des opérations répétitives 2000

CHAMP DE L'ENQUÊTE ET MODALITÉS D'EXÉCUTION	*ÉTAT D'AVANCEMENT, DATE DE PUBLICATION OU DÉLAI DE PUBLICATION POUR LES OPÉRATIONS PÉRIODIQUES*
AGRICULTURE ET FORÊT	
INSEE et ministère de l'Agriculture et de la Pêche	
Réseau d'information comptable agricole (RICA) et sondes technico-économiques du RICA Sondage auprès de 7 700 exploitations agricoles parmi lesquelles 450 donnent lieu à un dispositif d'observation complémentaire (sondes technico-économiques).	AGRESTE Primeur - 1ers résultats année n : novembre n + 1 - rapport annuel année n : décembre n + 1
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche	
Les enquêtes effectuées dans les DOM sont rassemblées dans le dernier paragraphe.	
Structures agricoles et milieu rural	
Enquête sur l'utilisation du territoire Sondage auprès d'un échantillon de 560 000 points d'observation déterminés à partir de 15 500 photographies aériennes.	- 1ers résultats : AGRESTE Primeur, 15 juillet - résultats définitifs : AGRESTE Données, 15 octobre
Enquête annuelle auprès des établissements d'enseignement technique agricole publics et privés Enquête par correspondance auprès de quelques 790 établissements d'enseignement technique agricole privés.	Pour mémoire
Base de sondage permanente des exploitations agricoles	Pour mémoire
Productions végétales	
Enquête sur les terres labourables Sondage réalisé par correspondance et téléphone auprès d'exploitations agricoles dans environ 60 départements.	AGRESTE Conjoncture grandes cultures, du 15 août au 15 décembre suivant les cultures
Enquête de prévision de production légumière Enquête auprès d'exploitants de groupements de producteurs, de marchands de plants, de négociants ou de coopératives (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production).	AGRESTE Conjoncture légumes, mensuel en cours de campagne
Enquête de prévision de production fruitière Enquête auprès d'exploitants volontaires, de correspondants et de groupements de producteurs (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production). Principaux fruits et agrumes, raisin de table, prune à pruneaux.	AGRESTE Conjoncture fruits, mensuel en cours de campagne

Enquête de prévision de production de vin Enquête auprès d'exploitants volontaires, de correspondants et de coopératives de vinification (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production).	AGRESTE Conjoncture viticulture, mensuel en cours de campagne
Activités forestières	
Enquête annuelle d'entreprise dans les secteurs exploitation forestière et scierie Enquête exhaustive auprès des entreprises employant 20 salariés et plus (500 entreprises). NAF : 02.0 B , 20.1A.	AGRESTE Données début n + 2
Enquête annuelle sur les branches d'activité : exploitation forestière et scierie Enquête exhaustive auprès de quelques 12 000 établissements. NAF : 02.0 B , 20.1A.	AGRESTE Données mai n + 2
Activités forestières	
Enquête annuelle sur la consommation d'énergie des établissements industriels (scieries) Enquête par sondage auprès des établissements de dix salariés et plus. NAF : 20.1 A.	Résultats définitifs : AGRESTE Données automne n + 1
Enquête annuelle sur les pépinières forestières privées et administratives	Pour mémoire
Statistiques animales	
Enquêtes cheptel bovin au 1er mai (enquête intermédiaire) et au 1er novembre Sondage par téléphone auprès de quelques 8 000 (1er mai) et de quelques 12 000 (1er novembre) exploitations agricoles détenant des bovins.	AGRESTE Conjoncture productions animales - 15 août (résultats de mai), - 15 février (premiers résultats de novembre)
Enquêtes cheptel porcin au mai et 1er novembre Sondages par téléphone et par enquêteur auprès de quelques 3 000 (1er mai) et de quelques 8 000 (1er novembre) exploitations agricoles détenant des porcins.	AGRESTE Conjoncture productions animales les 15 août et 15 novembre
Enquêtes sur le cheptel ovin et caprin Enquêtes par sondage en novembre auprès de quelques 5 000 exploitations agricoles détenant des ovins et 3 000 détenant des caprins.	AGRESTE Conjoncture productions animales 15 mars n + 1
Enquête sur l'activité des couvoirs Enquête mensuelle exhaustive auprès de 30 sélectionneurs et distributeurs de volailles reproductrices (dindes et pintades) et de 215 accouveurs (multiplicateurs).	AGRESTE Aviculture (mensuel) 40 jours après le mois d'activité

Enquête auprès des centres de conditionnement des oeufs Enquête mensuelle par sondage auprès de 160 centres, enquête annuelle exhaustive auprès de 660 centres.	Idem
Enquêtes réalisées dans les départements d'outre-mer	
Enquête sur l'utilisation du territoire (Guadeloupe, Martinique, Réunion) Sondage auprès d'un échantillon de points d'observation à partir de quelques 150 photographies par département.	AGRESTE départemental en septembre n
Enquête sur le cheptel caprin (Guadeloupe, Martinique, Réunion) Sondage auprès de 300 exploitants par département.	AGRESTE départemental
Enquête sur l'élevage porcin à la Réunion Sondage auprès de quelque 350 exploitations agricoles détenant des porcins.	AGRESTE départemental en février n + 1
Relevés mensuels des prix à la production (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion) Sondage auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles et de marchés représentatifs de gros.	AGRESTE départemental Conjoncture Publication mensuelle
Indice des prix d'achat des moyens de production à la Réunion Relevés de prix auprès des revendeurs, coopératives ou distributeurs.	AGRESTE départemental Publication mensuelle
Enquêtes diverses	
Enquêtes sur la conjoncture agricole départementale. Enquêtes auprès d'exploitants et de correspondants.	AGRESTE régional et départemental AGRESTE Conjoncture générale (mensuel)

ANNEXE II

Le plan de sélection de l'échantillon 1999 du RICA

(Réseau d'information comptable agricole)

Le texte de base fondant le Réseau d'information comptable agricole (règlement n° 79/65/CEE du Conseil de l'Union européenne du 15 juin 1965) prévoit une procédure annuelle d'approbation du plan de sélection (ou d'échantillonnage) devant une instance officielle représentative. Depuis 1997, c'est la formation Agriculture du CNIS qui est invitée à donner un avis sur les grandes lignes de l'échantillon et à approuver, le cas échéant, les orientations proposées.

Bref rappel méthodologique

Le Réseau d'information comptable agricole est une enquête statistique qui possède quelques spécificités fortes, liées notamment à son objectif (constatation annuelle des résultats économiques des exploitations agricoles) et à son adossement à une comptabilité. La fiche RICA suppose faite une comptabilité, dont elle reprend les données essentielles, auxquelles sont ajoutées des données extra-comptables sur la structure de l'exploitation interrogée.

En raison de la masse et des caractéristiques des données à recueillir et du coût unitaire de l'enquête, le RICA ne peut concerner qu'un échantillon relativement léger d'exploitations agricoles « professionnelles ». L'indispensable accord préalable des exploitants et le recours à des organismes tiers (centres de gestion du réseau CER France, autres centres de comptabilité et experts comptables) rendent quasi obligatoire de recourir à la méthode des « quotas ».
En pratique, dans cette méthode, l'« univers », connu à partir d'un recensement ou d'une enquête lourde, est découpé en strates fondées sur des caractères relativement faciles à observer et bien corrélés avec les variables étudiées. Des objectifs de collecte à atteindre sont déterminés pour chaque strate. Pour le RICA, ces strates sont des croisements région x OTEX (orientation technico-économique) x classe de dimension (au total 22 régions x 16 OTEX x 5 classes de taille = 1 760). L'univers est fourni par le recensement agricole ou les enquêtes structures.
Les responsables régionaux du RICA doivent en outre respecter un tableau à caractère budgétaire et organisationnel (répartition par « sous-échantillon »). Les fiches RICA ont en effet 3 types d'origine : comptabilités entièrement prises en charge par l'administration, pour les exploitations au forfait n'ayant aucune contrainte réglementaire (sous-échantillon 1), comptabilités tenues par des exploitations soumises au régime fiscal du bénéfice réel (sous-échantillon 2), comptabilités liées à des aides publiques (sous-échantillon 3). Ces 3 types correspondent à des coûts unitaires très différents, passant de 7 000 francs TTC pour le sous-échantillon 1 à 2 500 francs pour les exploitations au bénéfice réel et à 800 francs pour le sous-échantillon 3.
À ces objectifs quantitatifs précis s'ajoutent d'autres contraintes plus ou moins formalisées : couverture géographique correcte, représentation correcte des formes sociétaires, renouvellement (modéré mais réel) de l'échantillon. Ne peuvent en outre être recrutées que des exploitations dont l'exercice comptable est l'année civile (ou proche de l'année civile).
Il est en réalité impossible de respecter strictement l'ensemble des contraintes et des pertes peuvent en outre être constatées entre les quotas, la signature des conventions et la constitution réelle des fiches, en raison de l'abandon en cours d'exercice de certaines exploitations, de leur disparition, de problèmes divers. Ces pertes sont toutefois maintenant compensées, grâce à des listes de remplacement établies lors de conventions. Les écarts entre quotas et échantillons réels sont d'autre part neutralisés lors du dépouillement, car les coefficients d'extrapolation sont recalculés, sur le même univers ou sur un univers actualisé.

Bilan de la sélection 1998 et proposition pour l'échantillon 1999
Depuis 1990 l'échantillon global pour la France entière se situe dans la fourchette 7 500 - 7 800 exploitations, avec quelques fluctuations dues à des contraintes budgétaires plus ou moins fortes.

Évolution de l'échantillon national de 1990 à 1999

Nombre de comptabilités

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Quota	8 213	8 076	8 171	8 210	8 092	7 562	7 660	7 633	7 699	7 763
Fichier définitif	7 528	7 467	7 765	7 732	7 906	7 532	7 608	7 572	7 763[1]	

[1] Pour 1998, il s'agit en fait d'une estimation à partir des conventions signées.

L'échantillon RICA français est donc légèrement supérieur à la contrainte communautaire, fixée à 6 100 exploitations (avec une contribution financière jusqu'à 7 230 exploitations). Il permet une bonne représentativité nationale et une représentativité régionale en général acceptable.
La sélection 1998, telle qu'elle peut être appréhendée par les conventions, est proche des quotas présentés au CNIS l'an dernier. Le nombre total d'exploitations est très légèrement supérieur
La répartition OTEX x CDEX de 1999 est déterminée avec une nouvelle enquête structure (1997). Le profil théorique est donc légèrement différent de l'an dernier. Les difficultés de recrutement sont traditionnelles dans les OTEX maraîchage 28, horticulture 29 et arboriculture 39. Mais les effectifs résultant des calculs ont été maintenus. Il est demandé aux responsables régionaux de faire un effort particulier dans ces secteurs.

La grande nouveauté de 1999 réside dans l'introduction d'une CDEX 10 de très grandes exploitations, de 250 UDE et plus (soit encore 375 ha-équivalent-blé et plus). Sans être encore très nombreuses (3 500 sur un total de 406 500 exploitations " professionnelles ", selon l'enquête structures 1997), elles n'en représentent pas moins une fraction non négligeable de la MBS (8 %), soit 2 fois plus que les petites exploitations (CDEX 5 et 6). Le fichier RICA de 1997 est nettement sous-représenté dans cette CDEX 10, ne comportant que 72 exploitants de ce type, l'échantillon de 1999 devrait théoriquement en comprendre 166 (en prenant le même taux de sondage, 1/20, dans les CDEX 9 et 10).
La répartition entre sous-échantillons est à nouveau sensiblement remaniée, pour tenir compte de la tendance lourde à l'assujettissement d'un nombre toujours croissant d'exploitations au régime du bénéfice réel. Les exploitants bénéficiant d'un plan d'amélioration matérielle (ou PAM) ou d'une aide à la comptabilité sont au contraire de moins en moins nombreux. Le phénomène s'accélère en raison de l'abrogation de l'aide à la comptabilité à partir du 1er janvier 1997 (les dossiers déposés avant cette date ouvrant le droit à une aide pendant 5 ans). Le sous-échantillon 3 a donc été réduit, tout en restant relativement surreprésenté.

Quotas nationaux par sous-échantillon

Nombre de questionnaires

Sous-échantillon	1997 fichier définitif	1998 quota	1998[1] définitif	1999	Évolution 1998 à 1999
1 (compta.ad-hoc)	1 783	1 680	1 684	1 563	- 121
2 (bénéfice réel)	3 910	4 280	4 317	4 658	+ 341
3 (PAM, etc.)	1 879	1 739	1 762	1 542	- 220
Total	7 572	7 699	7 763	7 763	-

[1] Pour 1998, il s'agit en fait d'une estimation à partir des conventions signées.

La répartition régionale est quasiment identique à celle de 1998. La seule modification est le nouvel (et modeste) accroissement de l'échantillon Corse, qui devrait passer de 82 à 91 exploitations.

Réseau d'information comptable agricole

SÉLECTION 1999

Quotas par sous-échantillon*

	RÉGION	SS-ÉCH. 1	SS-ÉCH. 2	SS-ÉCH. 3	TOTAL
11	ÎLE-DE-FRANCE	4	160	0	164
21	CHAMPAGNE-ARDENNE	39	354	74	467
22	PICARDIE	34	252	38	324
23	HAUTE-NORMANDIE	27	151	15	193
24	CENTRE	58	364	81	503
25	BASSE-NORMANDIE	57	141	58	256
26	BOURGOGNE	77	212	112	401
31	NORD - PAS-DE-CALAIS	43	259	38	340
41	LORRAINE	38	167	53	258
42	ALSACE	32	90	49	171
43	FRANCHE-COMTÉ	56	137	38	231

52	PAYS DE LA LOIRE	111	319	102	532
53	BRETAGNE	81	389	162	632
54	POITOU-CHARENTES	92	228	41	361
72	AQUITAINE	134	228	136	498
73	MIDI-PYRÉNÉES	141	243	140	524
74	LIMOUSIN	61	86	54	201
82	RHÔNE-ALPES	151	242	73	466
83	AUVERGNE	91	173	103	367
91	LANGUEDOC-ROUSSILLON	96	214	114	424
93	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	90	208	61	359
94	CORSE	50	41	0	91
	TOTAL FRANCE	**1 563**	**4 658**	**1 542**	**7 763**

** échantillon 1 : exploitations ne disposant pas déjà de comptabilité ;*
échantillon 2 : exploitations soumises au régime réel d'imposition ;
échantillon 3 : exploitations bénéficiant d'un PAM ou d'une aide à la comptabilité.

Réseau d'information comptable agricole

SÉLECTION 1999

Quotas par OTEX-CDEX*

OTEX		CDEX					
		5-6	7	8	9	10	Total
13-14	Grandes cultures	45	321	947	706	46	2 065
28	Maraîchage	9	44	82	96	13	244
29	Fleurs et horticulture diverse	3	29	64	52	24	172
37	Vins de qualité	12	143	343	205	16	719
38	Autre viticulture	13	87	105	34	3	242
39	Fruits et autres cultures permanentes	11	64	131	87	28	321
41	Bovins lait	61	553	389	20	0	1 023
42	Bovins élevage et viande	72	288	173	10	0	543
43	Bovins lait, élevage et viande	9	120	163	21	0	313
44	Ovins, caprins et autres herbivores	50	180	91	10	1	332
50	Granivores	2	22	91	106	19	240
60	Polyculture	10	81	134	84	14	323
71	Polyélevage à orientation herbivores	7	39	69	12	0	127
72	Polyélevage à orientation granivores	0	19	97	45	1	162
81	Grandes cultures et herbivores	23	168	456	163	0	810
82	Autres combinaisons cultures élevage	1	28	60	37	1	127
	Total	328	2 186	3 395	1 688	166	7 763

La répartition entre les OTEX 13 et 14 devrait se rapprocher des chiffres suivants :

OTEX		CDEX					
		5-6	7	8	9	10	Total
13	Céréales, oléagineux, protéagineux	33	235	681	409	13	1 371
14	Autres grandes cultures	12	86	266	297	33	694

** OTEX : orientation technico-économique*
CDEX : classe de dimension.

Ministère de l'agriculture et de la pêche
Direction des pêches maritimes et aquaculture DPMA

Cultures marines
L'enquête annuelle mise en place en 1997, doit se poursuivre et se consolider.

Opération nouvelle :

Dans le cadre du recensement agricole, la DPMA souhaite que les exploitations de cultures marines soient enquêtées.
Les réflexions et les consultations débuteront dès cette année, cependant la plupart des travaux préparatoires seront effectués pendant l'année 2000.
Dans un premier temps, il faudra établir le fichier des exploitations à enquêter à partir du fichier des concessionnaires disponibles au Centre administratif des Affaires maritimes (CCAM) et des autres sources. À la même époque, en liaison avec le SCEES, les documents d'enquête (questionnaires, diverses instructions) seront rédigés et testés.

Pêches maritimes
Le projet de refonte technique entamé en 1997 est en phace de mise en exploitation. L'année 2000 sera l'objet de travaux de consolidation du système et en particulier des circuits de collecte et d'exploitation de l'information. Un projet d'acquisition automatique des données du journal de bord (AQUAD) depuis les navires est à l'étude, sa mise en œuvre est prévue pour 2000. Ce projet fait l'objet d'un financement européen obtenu par la DPMA .

Mutualité sociale agricole - MSA

1. Exposé de synthèse

Le département " Statistiques " de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) gère les statistiques nécessaires au financement de la protection sociale agricole : il procède aux études et chiffrages en matière de mesures relatives aux prestations et aux cotisations des salariés et des non-salariés du régime agricole. Pour cela, il crée ou maintient des systèmes d'informations par branche de cotisations (salariées et non-salariées) et de prestations (maladie, famille, vieillesse et accidents du travail).

Le département gère également l'Observatoire Économique et Social (OES) qui valorise les informations statistiques dans le domaine économique et social. Celui-ci couvre quatre champs de connaissances : santé, retraite, famille et économie agricole.

Les travaux relatifs aux systèmes d'informations du département (création, refonte ou maintenance) répondent essentiellement aux besoins suivants :
- recherche de cohérence entre les diverses sources d'informations gérées par la CCMSA (données comptables et données statistiques),
- enrichissement des informations disponibles pour répondre aux évolutions de la législation ou à des demandes ponctuelles (convention d'objectifs et de gestion signée entre la MSA et l'État),
- automatisation des remontées d'informations pour gagner en rapidité, productivité et qualité.

2. Travaux nouveaux

2.1. Enquêtes ou fichiers nouveaux

2.1.1. Cotisations non-salariées : mise en place d'un fichier sur les sociétés en agriculture pour l'an 2000

La création d'un fichier permanent d'informations sur les sociétés en agriculture répond aux besoins de la MSA et du Ministère de l'Agriculture de mettre en place un suivi statistique permettant, outre la connaissance des sociétés et de leurs membres, de chiffrer les pertes d'assiettes liées au développement du phénomène sociétaire ou de calculer les points retraite des associés de sociétés. La périodicité de ce fichier sera annuelle.
L'année 2000 sera une année d'analyse des besoins pour la création du fichier. Cette analyse sera comprise dans une réflexion plus large sur la mise en place d'un système d'information dit " réseau cotisations 3 branches ".

2.1.2. Statistiques " famille " : mise en œuvre de deux nouveaux systèmes d'informations statistiques au cours de l'an 2000

a) - Montant des prestations familiales, aides au logement
Ce système d'informations, en phase avec les chiffres comptables, permettra de réaliser toutes les ventilations financières. Sa périodicité sera a priori semestrielle.

b) - Statistiques des prestations familiales, aides au logement, RMI
Sa périodicité sera semestrielle et sa finalité sera de constituer à l'échelon national une base de données de dénombrement de prestations permettant de répondre :
- aux besoins évolutifs des tutelles en matière d'états statistiques (ministère de l'agriculture et de la pêche, ministère du logement, ministère des affaires sociales, délégation au RMI ainsi que leurs directions régionales et départementales) ;
- aux besoins des MSA en restituant les éléments statistiques synthétiques et facilement consultables au travers des observatoires de la famille FLORA et RMI ;
- aux sollicitations des organismes extérieurs chargés d'étudier les populations couvertes par les prestations de la branche famille ;
- aux préparations des nouvelles mesures législatives :
  - élaborer des prévisions de dépenses et d'effectifs,
  - estimer l'impact des projets de réforme, des aménagements législatifs,
  - aider à la décision de choix politiques,
  - mieux connaître les allocataires et le niveau des prestations servies en disposant des éléments nécessaires au développement d'actions ciblées.

2.1.3. Prestations Accidents du Travail : mise en place d'un système d'information sur les Maladies Professionnelles et les Accidents du Travail à compter du 1er janvier 2000

Ce système d'information contiendra toutes les déclarations d'accidents du travail proprement dits ou d'accidents du trajet (accidents bénins et graves) et les déclarations de maladies professionnelles ainsi que toutes les prestations payées au titre des accidents du travail des salariés agricoles.
Il permettra de répondre aux besoins statistiques :
- des MSA et notamment des services Prévention et Médecine du Travail
- du Ministère de l'Agriculture
- d'EUROSTAT dans le cadre du suivi statistique européen

En outre, il assurera la remontée des données financières sur les prestations, nécessaires au calcul annuel des taux de cotisations des Accidents du Travail.
Sa périodicité sera trimestrielle.

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2000

Enquêtes statistiques et travaux nouveaux " maladie "

Le secteur " maladie " poursuivra les efforts déjà engagés en matière de qualité des données statistiques en élaborant un cahier de procédures de liquidation et s'attachera à mettre à disposition des MSA des outils permettant d'assurer un meilleur suivi des objectifs des dépenses d'assurance maladie. Ainsi, de nouveaux états, qui se substitueront aux états existants permettront de suivre l'ONDAM aux niveaux régional et départemental. Concernant le codage des actes, les tableaux de bord destinés aux services médicaux annoncés en 1999 seront élaborés de manière régulière.

Les améliorations engagées notamment en matière de suivi des objectifs des médecins par spécialités seront poursuivis . Un module assurant le suivi de l'ONDAM sera créé au sein de l'observatoire économique de la santé ECOSIPREM.
Par ailleurs il est envisagé de créer un module permettant de cerner le profil des consommants, d'étudier l'impact de l'offre de soins et de la structure par âge au niveau départemental.

Par ailleurs, la MSA participera à la nouvelle enquête santé et protection sociale du **CREDES**

Enfin, la MSA est partie prenante du futur projet SNIIR - AM. Ce projet interrégimes a pour objectif de suivre les dépenses d'assurance maladie avec une qualité et une fiabilité telles qu'elles puissent être rendues opposables. Le champ couvert par le SNIIR – AM concerne tant les dépenses ambulatoires que hospitalières ; tant l'offre de soins que la demande – via le suivi du parcours des patients – seraient retracées. Il s'agit de constituer des bases de données individuelles, nationales et régionales, accessibles à de multiples utilisateurs. Les données seraient accessibles en fonction du niveau d'habilitation défini pour chaque utilisateur.

3. Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique (se reporter aux tableaux pages suivantes).

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
ACTIVITÉ SALARIÉE	- **SISAL :** Système d'information des salariés agricoles (toutes MSA sauf 79 et 32)	Emissions de cotisations et contributions sociales	Exhaustif	Trimes-trielle	Employeurs Effectifs cotisants Entreprises, établissements, activités, salariés, contrats de travail, déclarations de main d'œuvre, cotisations et contributions sociales	États récapitulatifs trimestriels États récapitulatifs annuels Annuaires statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux Calculs financiers sur demande des ministères Synthèses et Etudes de l'emploi agricole : Actualisées : - Groupements d'employeurs - Suivi des CDD en viticulture - Les travailleurs occasionnels Nouvelles : - Evolution de l'emploi dans, les coopératives agricoles - Evolution de l'emploi dans les organismes agricoles - Le financement des aides à l'emploi - Suivi des Contrats Initiative Emploi - Gros plan sur l'emploi dans le secteur hippique - Créations d'emplois à durée déterminée dans le régime agricole	Maintenance en fonction des évolutions législatives portant sur les charges sociales : Données décrivant l'application de la loi Aubry

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
ACTIVITÉ SALARIÉE (suite)						Observatoire de l'emploi agricole Tableaux de bords trimestriels et annuels déclinés jusqu'au niveau départemental et diffusés localement, permettant le suivi de l'activité et des aides à l'emploi UNEDIC : Fichier trimestriel et annuel des cotisants UNEDIC Travaux en collaboration avec l'INSEE	Maintenance en fonction des évolutions législatives portant sur les charges sociales : Données décrivant l'application de la loi Aubry

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
ACTIVITE NON SALARIÉE	**- COTNS**	Chef d'exploitation	Cotisants actifs	Annuelle	Chef d'exploitation Exploitation Assiette Cotisations	Études financières Observatoire des cotisants non-salariés COTAGRI Chiffrages : MSA, Ministère de l'Agriculture, organismes professionnels agricoles : CNJA, INRA… Synthèses	Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche
	- Environ 40 états par département (papier ou **ETACOT** par CFT)	Assiettes Cotisations émises par les MSA	Exhaustif	Annuelle	Ventilations des cotisations, des assiettes des cotisants	Études financières États récapitulatifs annuels (MSA, Ministère de l'Agriculture, RAMEX…) Annuaires statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux	Suppression en 2000
	Suivi des installations en agriculture	Exploitants agricoles assujettis par la MSA	Exhaustif	+Enquête complé-mentaire à la deman-de des MSA	Caractéristiques de l'exploitant et de l'exploitation Stratégie d'adaptation Conditions de l'installation	Observatoire des installations Chiffrages : MSA, organismes professionnels agricoles : CNJA, INRA, ADASEA… Synthèses	

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
MALADIE	- **SIPREM** système d'information des prestations maladie	Paiement des prestations maladie par les CMSA et les autres assureurs	exhaustif	mensuel	base maladie .prestations .dénombrement des malades .praticiens .soins de santé, rente accident du travail .hospitalisation privée . codage des actes . suivi des médecins référents et des filières et réseaux de soins	Tableaux de bord mensuel **Tableaux de suivi des Objectifs quantifiés nationaux par profession de santé et de l'ONDAM** Statistiques mensuelles Etats trimestriels (suppression en fin 1999) Etats annuels Annuaire statistique : Résultats nationaux Résultats départementaux Synthèse Etudes transmission d'informations concernant les prestations d'hospitalisation privée dans le cadre du SNIR Etablissements privés Transmission aux caisses et organismes d'informations nécessaires à la gestion du rsique aux travaux des URCAM	Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche Mise en place du SNIIRAM

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
MALADIE (suite)						- Poursuite de l'Enquête " Santé et milieu rural " avec une maîtrise d'ouvrage de la CCMSA (Département statistiques, Délégation à l'Assurance maladie) et une maîtrise d'œuvre de l'URCAM de Franche-Comté en collaboration avec les URCAM d'Aquitaine et du Languedoc-Roussillon et les Associations régionales des MSA des trois régions.	Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche Mise en place du SNIIRAM

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
MALADIE	**SIPREM** -**ETAPRO** : Dénombrement de la popula-tion protégée AMEXA	Assurés, ayants droit	Exhaustif	Annuelle	Organisme assureur Branche Ouvrant droit Ayant droit	Compensation démographique Annuaires statistiques : Résultats nationaux Résultats départementaux Calculs des indicateurs de dossiers de financement	
	- **PROTEG** : Dénombrement de la popula-tion protégée AMEXA	Assurés, ayants droit	Echan-tillon au 1/15ème	Annuelle	Idem + détail des ayants droit	idem	

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
ACCIDENTS DU TRAVAIL	**- PAT :** Système d'information de la prévention des accidents du travail des salariés	Paiement des prestations AT par les MSA	Exhaustif	Trimestrielle	Organisme Employeur Victime Accident Rente	États trimestriels et annuels Annuaire statistique Statistiques européennes : - des accidents du travail - des maladies professionnelles (EUROSTAT)	Ce système sera refondu pour 2000
VIEILLESSE	**- SIVA :** Système d'information des prestations vieillesse agricole des **Salariés** des **Non Salariés**	Paiement des prestations vieillesse par les MSA	Exhaustif	Trimestrielle	Bénéficiaire Gestion des droits Base de paiement Montants	États trimestriels États annuels Annuaires statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux Synthèse Études Observatoire de la vieillesse : ODRA Tableaux de suivi des retraites (DREES) Échantillon interrégimes de retraités (DREES) Compensation démographique Justificatifs statistiques des paiements de prestations non contributives (FSV)	Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
FAMILLE	- **SIPREFAL** Système d'information des prestations familiales et de logement	Paiement des prestations familiales et de logement par les MSA	Exhaustif	Trimestrielle	Organisme Allocataire Prestations Bénéficiaires		Ce système sera refondu en l'an 2000
	- **RMI :** Système d'information des titulaires du revenu minimum d'insertion du régime agricole.	Paiement du RMI par les MSA	Exhaustif	Annuelle	Informations sur le logement occupé, la situation des bénéfi-ciaires et les montants des ressources et des allocations servies	États trimestriels États annuels Annuaires statistiques : -Résultats nationaux -Résultats départementaux Synthèse Études Observatoire du RMI Observatoire des familles agricoles	
	- Enquête annuelle sur les bénéficiaires de l'APL et l'ALS	Paiement des prestations familiales et de logement par les MSA				Résultats de l'enquête publiée par le Ministère du Logement et diffusés aux MSA	

4. Liste des publications

Catalogue de l'observatoire économique et social de la MSA
Publications éditées en 1999 et 2000

Financement
L'état évaluatif. (1999, 4pages, gratuit)
Le budget annexe des prestations sociales agricoles. (4 pages, gratuit)

Économie agricole : non- salariés
La population des exploitants agricoles en 1998 (septembre 1999, 4 pages, gratuit)
Les installations aidées et non aidées en agriculture en 1998 (septembre 1999, 4pages, gratuit)
La pluriactivité des exploitants agricoles (janvier 1998, 4 pages, gratuit)

Économie agricole : salariés
Groupements d'employeurs et précarité de l'emploi (avril 1999, 8 pages, gratuit)
Gros plan sur un secteur d'activité agricole : les contrats à durée déterminée dans la viticulture en 1997 (juin 1999, 16 pages, gratuit)
Les aides à l'emploi dans le régime agricole : les contrats de travailleurs occasionnels en 1997 (août 1999, 25 pages)
Les aides à l'emploi dans le régime agricole : Les apprentis dans le régime agricole en 1997 (août 1999, 16 pages, gratuit)

Économie de la santé
Les prestations maladie en 1998 (1999, 4 pages, gratuit)
Les prestations maladie en 1999 (2000, 4 pages, gratuit)
Assurance maladie - Repères 1998 (prévu pour le 4 ème trimestre 1999, 32 pages, gratuit)
Tableau de bord : Assurance maladie (mensuel)
Objectifs Quantifiés Nationaux. (4 pages, gratuit)

Retraités agricoles
Les prestations vieillesse des non-salariés en 1998 (, 4 pages, gratuit)
Les prestations vieillesse des salariés en 1998 (, 4 pages, gratuit)
Les prestations vieillesse des non-salariés en 1999 (, 4 pages, gratuit)
Les prestations vieillesse des salariés en 1999 (, 4 pages, gratuit)

Annuaires statistiques
Résultats provisoires 1998 (juin 1999, 50 pages, gratuit)
Résultats nationaux 1998 (octobre 1999, 216 pages environ, 140 F environ)
Résultats départementaux 1998 (novembre 1999, 450 pages environ, 15 F environ)
Accidents du travail 1998 (octobre 1999, 160 pages, 15 F environ)
Résultats provisoires 1999 (juin 2000, 50 pages, gratuit)
Résultats départementaux 1999 (novembre 2000, 450 pages environ, prix non fixé)
Accidents du travail 1999 (octobre 2000, 160 pages, prix non fixé)
Résultats nationaux 1999 (octobre 2000, 216 pages environ, prix non fixé)

COMMERCE, SERVICES

INSEE
- Direction des statistiques d'entreprise
. Département des activités tertiaires
- Direction des études et synthèses économiques
. Division des enquêtes de conjoncture

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AU COMMERCE ET À L'ARTISANAT
- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services
. Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

PREMIER MINISTRE
- Service juridique et technique de l'information et de la communication
. Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias

BANQUE DE FRANCE
- Direction générale des études
. Direction de la conjoncture

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

INSEE
- Direction des statistiques d'entreprise
. Département des activités tertiaires

1. Exposé de synthèse

Le programme présenté par le Département des activités tertiaires pour l'année 2000 est marqué par la priorité donnée cette année là par l'EAE aux services aux entreprises et au commerce de gros. C'est l'occasion de renouveler une enquête sur la mondialisation des échanges commerciaux, et de commencer une étude de la demande de services aux entreprises, en particulier de la demande d'intérim.
Figurent aussi des thèmes plus indépendants de ces catégories d'activités qui font suite à des travaux déjà réalisés et touchant :

. aux réseaux d'entreprises ;

. aux nouvelles technologies d'information et de communication.

S'amorce enfin une recherche sur le thème de l'innovation qui vise à ne plus limiter cette fois le champ à la dimension technologique du phénomène, comme ce fut le cas avec l'enquête de 1998, mais à ouvrir la réflexion sur toutes les catégories d'innovation rencontrées dans les services et pouvant faire l'objet d'un enregistrement statistique.

2. Enquêtes et études nouvelles

EAE : Extension de la couverture de l'EAE Services au secteur des auxiliaires d'assurances (NAF 67.2Z)
Les prestations des professions du secteur des « auxiliaires des assurances » sont tout à fait de même nature que celles des autres services couverts par l'enquête annuelle d'entreprise, c'est pourquoi elles ont demandé à bénéficier à nouveau de la couverture statistique de cette enquête dont elles étaient sorties par assimilation au secteur des assurances dans la nouvelle NAF. Cette correction sera apportée avec l'EAE de l'an 2000.

EAE : Possibilité d'extensions régionales pour certains secteurs de services aux entreprises
Selon les conclusions données aux expériences réalisées les deux années précédentes, pour certains services aux entreprises en 1998 et pour les secteurs d'hôtels-cafés-restaurants (HCR) en 1999, l'enquête de 2000 pourra comporter de nouvelles extensions sur le champ de services aux entreprises, en fonction de la demande régionale d'information sur les services aux entreprises.

Réseaux d'entreprise
Pour le commerce de détail : Les réseaux sont un thème qui a déjà fait l'objet d'enquête et d'étude dans le cas précisément des filières de l'habillement et du bricolage. La proposition pour 2000 serait de poursuivre l'observation du phénomène d'extension des réseaux en s'intéressant aux différents types de réseaux, à leur intensité, aux relations producteurs-distributeurs, mais en séparant cette fois les aspects organisationnels des aspects plus spécifiquement EDI, ceci de manière à alléger le questionnement.

Il y aurait ainsi deux enquêtes :

. une enquête « réseaux » auprès des entreprises têtes de réseau du commerce de détail ;

. une enquête sur l'utilisation de l'informatique par le commerce de détail pour le partage et les échanges de données.

La faisabilité d'une enquête sur la franchise dans un secteur des services en 2001 (hôtellerie, location de voitures...) fera l'objet d'un travail préparatoire. L'enjeu est de mettre au point une méthodologie permettant d'identifier les franchisés, soit à l'aide de fichiers professionnels, soit grâce à une enquête en deux phases.

Demande de services d'intérim
L'activité du travail temporaire est déterminante pour comprendre l'évolution structurelle et conjoncturelle de l'offre de services. La demande de services d'intérim fera l'objet d'une étude spécifique qui devrait aboutir au cours de l'année 2000. Cette étude, qui pourrait être menée avec la participation de la DARES, serait réalisée en appariant les fichiers administratifs des déclarations mensuelles des agences d'intérim, (qui comporteront la mention obligatoire du numéro SIRET de l'établissement utilisateur) et les fichiers individuels issus de SUSE et de SIRENE. Elle vise à mieux connaître la structure des demandeurs d'intérim, l'évolution de la demande au cours de l'année et à comparer utilisateurs et non utilisateurs du point de vue de leur compétitivité, de leur profitabilité...

Mondialisation
Une nouvelle enquête sera lancée en 2000 sur la mondialisation au sens de l'impact des échanges intra-groupe dans les échanges extérieurs de la France. Comme cela fut fait en 1994, l'enquête sera menée principalement sur le champ du commerce de gros et automobile, en coordination avec le SESSI, qui se chargera du champ de l'industrie manufacturière et le SCEES de celui des industries agro-alimentaires.

Nouvelles techniques d'information et de communication
Thème d'étude que l'on retrouve à tous les niveaux, mondial (OCDE), européen (EUROSTAT) et national, le développement de ces techniques et leur impact au niveau de l'organisation des entreprises et de leurs innovations constituent un sujet de recherche important et transversal à pratiquement tous les domaines statistiques concernant les entreprises et les personnes. Un groupe de travail du CNIS devrait aider à la coordination d'ensemble de l'appareil statistique public dans ce domaine. Il pourra en résulter des propositions nouvelles d'investigation statistique pour le domaine du commerce et les services.

Au jour de la rédaction de ce programme, deux projets d'enquête peuvent déjà être évoquées :
Commerce électronique : Une enquête auprès des entreprises du commerce qui auront déclaré avoir fait du commerce de détail par voie électronique à l'EAE de 1999.
Opérateurs de télécommunication : Les services de télécommunication ayant connu un fort développement depuis la libéralisation du marché, il est projeté d'instituer un suivi statistique annuel des opérateurs non licenciés qui participent à l'offre de ces services, l'information concernant les opérateurs licenciés provenant de la collecte administrative opérée par l'Autorité de régulation des télécommunications.

Innovation
L'innovation dans certains services aux entreprises (télécommunications, services informatiques, ingénierie) a fait l'objet d'une première enquête européenne en 1998. Elle se limitait à l'innovation technologique. Elle a confirmé cependant l'importance de cette analyse pour les entreprises de services, et le besoin d'une ouverture de l'analyse à d'autres dimensions de l'innovation. La poursuite de l'étude en 1999 et 2000 permettra de mieux préparer une nouvelle enquête à partir de 2001.

Enquête sur les prix des services aux entreprises
Le plan adopté en 1997 pour le développement de l'enquête sur les prix des services aux entreprises prévoyait la couverture de 19 branches avant 2001, ce qui, compte tenu du retard déjà accumulé depuis la première année, conduirait à mettre en place la plus grande partie des nouveaux indices en 2000.
En pratique, il est préférable de citer les chantiers encore ouverts ou en projet en 1999 et de les compter pour 2000.
Il s'agit :

. de la mise en oeuvre du dispositif retenu pour l'intérim ;
. des diverses activités de location ;
. de l'ingénierie ;
. du traitement de données ;
. du conseil en affaires et gestion.

3. Opérations répétitives

Enquêtes annuelles d'entreprise Services et Commerce

2000, année du commerce de gros et des services aux entreprises
Les enquêtes annuelles d'entreprise sur le commerce et les services étant réalisées désormais selon le principe d'une alternance sectorielle bisannuelle, l'année 2000 sera une année consacrée au commerce de gros, et aux services aux entreprises.

Ainsi l'EAE Commerce s'adressera aux entreprises du **commerce de gros** de toutes tailles, et aux seules entreprises du commerce de détail et de commerce automobile qui dépassent généralement un seuil d'effectif salarié de 20 ou 50 selon les secteurs, ou de chiffre d'affaires de 250 000 F.

De la même façon, l'EAE Services s'adressera aux entreprises des **services aux entreprises** de toutes tailles, tandis que seules les entreprises de l'immobilier et des services aux particuliers qui dépassent un seuil d'effectif salarié de 30 ou de chiffre d'affaires de 30 millions F seront interrogées.

Modification des questionnaires
Le questionnement sur les établissements tel que pratiqué en 1997 et 1998 a été suspendu sur 1998 pour donner le temps d'une réflexion plus approfondie sur les finalités et les modalités de cette interrogation. Les résultats de cette réflexion seront déterminants pour la suite qui sera donnée en 2000.

Indicateurs conjoncturels

Exploitation des déclarations mensuelles de TVA et enquête mensuelle Commerce, Services (EMCS)
Le récent relèvement des seuils d'application du régime des micro-entreprises à 500 000 F (commerce) et 175 000 F (services) risque de réduire la représentativité des déclarations mensuelles de TVA qui sont restreintes aux seules entreprises imposées au régime réel normal, de sorte que l'EMCS devrait éventuellement s'étendre, en compensation à de nouveaux secteurs. Une étude devra être faite sur l'impact de cette simplification fiscale dans ce but.

Enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces
Les séries de cette nouvelle enquête étant longues de plus de deux ans, la publication des indices pourra commencer en 1999, et ils seront utilisés pour les comptes du commerce et le tableau de bord conjoncturel européen.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Les nouvelles actions prévues en 2000 au titre de l'allégement sont nécessairement réduites pour ce qui regarde une plus grande utilisation des sources administratives. La technique de l'alternance sectorielle repose en effet sur le recours aux déclarations fiscales annuelles de bénéfice des PME qui sont chaque année exclues de la collecte statistique par questionnaire. D'autre part les deux enquêtes mensuelles qui viennent en complément de l'exploitation des déclarations mensuelles de TVA se justifient par des considérations de représentativité (seuil de la déclaration mensuelle de TVA) et de délais (grandes surfaces).

La dématérialisation de la collecte reste un objectif difficile à atteindre dans le cas des EAE, les PME n'étant pas encore suffisamment équipées. Les seules avancées réalisées concernent les enquêtes mensuelles, avec l'acceptation de transmissions par télécopie des quelques chiffres collectés.

5. Aspects particuliers du programme

- **Aspects régionaux et locaux**

Les utilisations régionales et locales des enquêtes réalisées auprès d'entreprises se heurtent à deux difficultés :
- d'une part l'existence d'entreprises incluant dans leur comptabilité les activités d'établissements répartis dans plusieurs régions du territoire ;
- d'autre part les limitations de ressources et les contraintes de limitation de la charge statistique qui n'autorisent pas la pratique d'échantillons représentatifs pour tous les secteurs au niveau de toutes les régions.

L'expérience réalisée dans le cadre de l'EAE Services en 1998 avec l'extension de l'échantillon d'enquête pour un nombre limité de secteurs et de régions est en cours de dépouillement. De nouvelles extensions ont été opérées selon la même technique en 1999 dans des secteurs de l'hotellerie-café-restauration, sur la base de demandes émanant de 7 régions. De nouvelles extensions pourront être tentées en 2000 selon les résultats obtenus en 1998 et en réponse à des demandes régionales explicites.

- **Aspects européens**

Tant au niveau européen qu'au niveau national, les services aux entreprises font l'objet d'une attention croissante en raison de leur impact sur la compétitivité des entreprises, industrielles entre autres. Une enquête pilote est lancée par EUROSTAT sur ce thème en 1999. Il n'y a pas de participation française à cette date, mais les différents services en charge des enquêtes annuelles d'entreprise sont convenus de travailler à l'instauration d'une enquête spécifique sur ce thème à partir de 2000 ou 2001 selon les cas. Le département des Activités tertiaires ne pourra faire une telle enquête en 2000.

FATS (Foreign Affiliate Trade Services)
Les implantations étrangères continuent d'être étudiées par un groupe de travail qui rassemble les experts de plusieurs pays de la Communauté, dont la France.

Projets d'extension du règlement structurel
La recherche déjà mentionnée sur la demande de services et les travaux du groupe FATS pourraient déboucher sur une proposition d'extension du règlement structurel. Trois autres groupes européens travaillent dans cette perspective :

- un groupe sur la ventilation du chiffre d'affaires commercial par produits ;
- un groupe sur la répartition de l'activité commerciale par type de clientèle ;
- un groupe étudie les activités marchandes des secteurs de l'éducation, de la santé et des services collectifs, sociaux et personnels pour en recommander le cas échéant une couverture statistique de type similaire aux secteurs déjà couverts par le règlement structurel.

6. Liste des publications de l'année 1999 (réalisations et prévisions)

INSEE Première
n°634 Electronique domestique, les nouveaux lieux d'achat
n°635 L'innovation technologique dans les services aux entreprises
n°636 De la grande surface au marché : chacun ses habitudes

Changements organisationnels et informatisation des activités comptables
Technologies et société de l'information
L'apprentissage de l'informatique par les ménages
La demande de travail temporaire
Les services marchands en 1998

Les EDI dans le bricolage
Les pharmacies
La distribution de carburant
Le commerce en 1998

Tableaux de bord conjoncturels : 4 tableaux de bord trimestriels sur la conjoncture
des services
du commerce de détail et automobile
du commerce de gros

INSEE Résultats
n°144-147 Les entreprises de services en 1996 (2 tomes)
n°149-150 Les entreprises du commerce de détail en 1996
n°159 Les réseaux de commercialisation du bricolage

Les entreprises du commerce en 1996
Les entreprises du commerce de gros en 1997

Les entreprises de services en 1997 (2 tomes)
Les comptes des services en 1997

Synthèses
L'emploi dans les services
Les comptes du commerce en 1997

Economie et statistique
n°314 Les réseaux de commercialisation de l'habillement
Implantations étrangères : l'exemple des filiales commerciales

www.insee.fr
Fiches sectorielles du commerce et des services

CD-ROM
Industrie, commerce de gros et services aux entreprises en 1997
Commerce et services en 1997

Divers
Technologies et société de l'information, recueil publié conjointement avec le SESSI et le SJTI
La France des services, édition 1999
Les relations producteurs-distributeurs

7. Suivi du moyen terme 1999-2003

Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.

INSEE

- Direction des études et synthèses économiques
. Département de la conjoncture
Division Enquêtes de conjoncture

1. Exposé de synthèse

Aucune nouvelle enquête ni aucune rénovation d'enquête n'est envisagée pour 2000. La réestimation des outils de prévision en nouvelle nomenclature et dans la base 95 des comptes nationaux constituera une priorité pour la division. Par ailleurs, on cherchera à améliorer la qualité statistique des enquêtes de conjoncture en conduisant des études micro-économiques.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Aucune nouvelle enquête ni aucune rénovation d'enquête n'est envisagée pour 2000.

2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés pour 2000

La division mènera des comparaisons entre les séries issues de la rénovation des enquêtes et les données de la comptabilité nationale en nouvelle base. Les relations entre les données qualitatives et quantitatives seront réestimées de façon à adapter les outils de prévision aux nouvelles séries. Par ailleurs, les séries d'investissements des enquêtes seront comparées à celles de l'EAE (industrie, commerce, services et bâtiment).

3. Opérations répétitives

En 2000, la division reconduira les opérations statistiques décrites ci-dessous :

Enquêtes	Champ	obligatoire	communautaire
mensuelle sur l'activité dans l'industrie	4 000 entreprises	non	oui
trimestrielle sur l'activité dans l'industrie	4 000 entreprises	non	oui
semestrielle sur la concurrence étrangère	4 000 entreprises	non	non

quadrimestrielle sur les investissements dans l'industrie.	4 000 entreprises	non	oui
semestrielle sur la situation de trésorerie	4 000 entreprises	non	non
mensuelle et trimestrielle dans le bâtiment (cogérée avec la FNB)	3 000 entreprises	non	oui
trimestrielle dans les travaux publics (réalisée par la FNTP)	2 000 entreprises	non	oui
trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment	2 000 entreprises	non	non
trimestrielle dans la construction immobilière	1 000 entreprises	non	non
mensuelle dans le commerce de détail	**3 000 entreprises**	**non**	**oui**
bimestrielle dans le commerce de gros	**3 000 entreprises**	**non**	**non**
trimestrielle dans les services	**4 000 entreprises**	**non**	**non**
semestrielle auprès des grandes entreprises	**1 500 entreprises**	**non**	**non**

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Dans la mesure où aucune modification des questionnaires n'est envisagée, il n'y aura pas d'action menée pour alléger la charge des entreprises. Il convient cependant de noter que les enquêtes de conjoncture, de nature essentiellement qualitative, ne constituent pas une charge très importante pour les entreprises : la réponse aux questionnaires de conjoncture les plus importants excède rarement le quart d'heure.

5. Aspects particuliers du programme 2000

La plupart des enquêtes nationales de conjoncture font partie du système harmonisé d'enquêtes de conjoncture de la Communauté Européenne. Les données sont transmises à la Commission (DGII) dès que l'enquête est effectuée.

6. Liste des publications

Toutes les sorties d'enquêtes font l'objet d'une publication dans les « Informations Rapides ».

7. Suivi des travaux prévus dans le cadre du programme à moyen terme

Le déroulement des travaux prévus dans le programme à moyen terme est conforme à ce qui était indiqué au CNIS. La constitution des séries en nomenclature NAF-NES est en cours. L'industrie et les services passeront dans cette nomenclature au printemps 1999, les autres secteurs en juillet1999 *(cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document).*

Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services
. Sous direction des activités commerciales, artisanales et de services

1. Exposé de synthèse

La Sous-direction des activités commerciales, artisanales et des services a qualité de service statistique de ministère (SSM), au sein de la nouvelle Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECAS), qui, fin 1998, a regroupé les anciennes Directions de l'artisanat, du commerce intérieur et la Mission d'études des problèmes du secteur des services (MEPSS). Son rôle statistique était, jusqu'à présent, limité aux entreprises artisanales.

La Sous-direction n'effectue pas d'enquête directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes ou encore participe au financement de certaines d'entre elles, afin que soient représentées les petites unités. C'est en particulier le cas de l'exploitation de l'enquête ACEMO.

Pour ce qui concerne cette formation, il y a recouvrement du commerce et des services d'une part, et de l'artisanat de l'autre dans les domaines suivants (décret du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers) :
- pour le commerce, dans l'entretien et la réparation automobile, la réparation de motocycles, la réparation d'articles personnels et domestiques, le commerce de détail de viandes et produits à base de viande, le commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques et enfin les fleuristes ;
- pour les services aux entreprises, dans la réparation de machines de bureau et de matériel informatique, le contrôle technique automobile, les activités de nettoyage, les studios et autres activités photographiques, les laboratoires techniques de développement et de tirage, le conditionnement à façon et les activités de secrétariat et de traduction ;
- pour les services aux particuliers, dans la blanchisserie de gros et de détail, la coiffure, les soins de beauté, les soins aux défunts et les autres services personnels.

A leur création les entreprises relevant des secteurs de l'artisanat doivent s'inscrire au répertoire des métiers si elles n'emploient pas plus de dix salariés. C'est l'inscription au répertoire qui leur confère le caractère artisanal. Mais certaines catégories de salariés (conjoint, associés, handicapés, apprentis...), ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif. De plus, le décret du 14 décembre 1995 a mis en place le "droit de suite", qui permet aux entreprises inscrites au répertoire des métiers d'y rester sans limitation de durée, même si elles dépassent le seuil de dix salariés. Le seuil de dix salariés pour les entreprises de l'artisanat ne permet donc pas d'opérer une délimitation simple de ce secteur dans les statistiques d'entreprise.

La connaissance structurelle des inscrits au répertoire des métiers est assurée par l'exploitation du répertoire informatique des métiers gérée par l'INSEE et financée par la Direction des entreprises artisanales, commerciales et de services.

La connaissance économique du secteur des métiers est assurée par l'exploitation des EAE (commerce, services), par celle des fichiers BIC, DADS, UNEDIC, le suivi de la politique de l'emploi est assuré par l'exploitation des fichiers de la DARES. Faute de pouvoir identifier dans ces sources les unités inscrites au répertoire des métiers, une approximation est réalisée en retenant les très petites entreprises dont l'activité principale est artisanale.

2. Travaux nouveaux pour 2000

Aucune enquête nouvelle n'est envisagée dans la Sous-direction.

Après la période de mise en place, en 1999, de la nouvelle Sous-direction, qui permettra une utilisation plus intensive des différentes exploitations de sources administratives et enquêtes existantes, les travaux s'orienteront vers l'analyse des petites entreprises et de leur compétitivité. Il est envisagé de mener des travaux sur l'emploi non salarié, d'étudier l'évolution du parc des équipements commerciaux et de l'emploi dans le commerce et les services.

3. Opérations répétitives

- Répertoire informatique des métiers
- Exploitation du fichier SIRENE
- Défaillances et créations des entreprises artisanales (données mensuelles)
- Exploitation des enquêtes annuelles dans le commerce et les services
- Exploitation des fichiers BIC
- Enquête ACEMO sur les petites entreprises (réalisée par la DARES)
- Exploitation des fichiers DADS
- Exploitation des fichiers de l'UNEDIC
- Exploitation des fichiers de suivi de la politique de l'emploi de la DARES

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Cette rubrique ne concerne pas la Sous-direction qui ne mène pas de collecte statistique auprès des entreprises.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises. Il faudra donc se mettre en mesure de répondre à ces besoins.

- **Aspects européens**

L'adoption des règlements européens sur la statistique structurelle d'entreprise (règlement du 20 décembre 1997) et la statistique de court terme (règlement du 19 mai 1998) va permettre de disposer de données harmonisées sur les entreprises dans les quinze pays membres. L'accès aux données devra être organisé avec EUROSTAT. Une rediffusion de ces données ainsi qu'un certain nombre d'études sur des comparaisons des structures des différents pays sont envisagés.

6. Liste des publications (1998-1999)

Chiffres clés de l'artisanat (annuel)

Chiffres clés du commerce (annuel)

Chiffres clés des services (annuel à partir de 1999)

Tableaux économiques de l'artisanat 1998

Les entreprises inscrites au répertoire informatique des métiers au 1er janvier 1998 (annuel)

Monographie de la grande et moyenne distribution en France (annuel)

Publications (4 pages) sur les défaillances, l'emploi salarié, le bilan de la formation en alternance, les exportations...

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Compte tenu de la transformation, fin 1998, de la Direction de l'artisanat en Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services, le programme à moyen terme présenté en 1998 raisonnait plus en terme d'orientations qu'en terme d'opérations. Les grandes orientations qui étaient présentées sont retenues.

L'objectif général est de développer les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes économiques du commerce et des services, visant à permettre d'orienter les investissements, les politiques publiques et à répondre aux besoins des professionnels. Les approches par taille (très petites, petites, moyennes et grandes entreprises) seront privilégiées.

Le répertoire informatique des métiers sera rénové et bénéficiera des améliorations prévues pour le répertoire SIRENE.

Le partenariat avec les autres services statistiques sera développé, notamment avec EUROSTAT.

On développera des thèmes transversaux à tous les secteurs comme la qualification, l'insertion professionnelle, l'adaptation des entreprises à la réduction du temps de travail, ces thèmes intéressant particulièrement la Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services.

Premier ministre
- Service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTI)
. Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias

1. Exposé de synthèse

Les axes principaux du programme statistique envisageables pour 2000, par la Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias du service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTI), portent sur :
- la poursuite et la consolidation des investissements entrepris en matière de comptes de l'audiovisuel et de la publicité ;
- la prise en compte des nouveaux services de communication concernant les médias ;
- l'évolution du dispositif d'enquêtes sur la presse ;
- la mobilisation de sources administratives ;
- la valorisation du fonds statistique et documentaire de la Mission au niveau de la diffusion (« 4 pages », dépliant, modification du calendrier de diffusion des publications actuelles, étude de projets de mise en ligne et de numérisation) ;
- la réponse aux demandes les plus fortes, des pouvoirs publics et des professionnels, en matière, par exemple, d'informations et de diagnostics conjoncturels.

<u>Les comptes de l'audiovisuel et de la publicité</u>

En ce qui concerne **le compte de l'audiovisuel**, les travaux concernant l'élaboration de la période de base de ce compte (1989-1995) et de la première année actualisée (1996) sont en cours de publication. Pour l'année 2000, l'objectif prioritaire est la mise au point d'une méthode d'élaboration d'un compte provisoire dans l'année qui suit l'année d'observation.

En outre, il faudra apporter au compte quelques-unes des améliorations demandées par nos interlocuteurs au cours des présentations effectuées : compléter le compte de capital (en liaison avec le CNC) ; revoir le calcul des amortissements ; étudier la possibilité de prendre en compte les activités audiovisuelles « hors secteur » et des activités auxiliaires.

Le compte économique de la publicité et de la communication externe d'entreprise devrait également être publié au cours du second semestre 1999 dans la troisième édition des Indicateurs statistiques de la publicité, accompagnée d'un « 4 pages ». Le principal problème pour l'avenir de ce compte est la menace de fragilisation de sources professionnelles, notamment l'enquête « France Pub », utilisées dans les évaluations nécessaires au compte, menace qui s'est précisée depuis l'élaboration du programme à moyen terme 1999-2003.

« France Pub » est, en effet, la source quasi-unique utilisée, pour l'instant, pour évaluer les dépenses des annonceurs, et c'est une source privée. Cette enquête très riche était réalisée par entretiens en face à face menés auprès de 2.500 établissements annonceurs sur leurs dépenses de publicité, et sur leur comportement en matière de stratégie de communication. Dès cette année, l'échantillon a été réduit à un millier d'annonceurs et la méthode d'enquête allégée. Les professionnels de la communication ont contacté le SJTI pour dire leurs préoccupations devant cette évolution et demander que soit étudiée la possibilité d'un partenariat public-privé pour rétablir un dispositif d'observation des budgets de communication des annonceurs.

S'il apparaissait qu'une suite concrète pouvait être donnée à ce projet, la définition de ses modalités pratiques de mise en oeuvre serait un point fort du programme de l'Observatoire de la Publicité dès cette année.

Les nouveaux services de communication

Depuis plusieurs années, le SJTI mène une enquête semestrielle auprès des opérateurs du câble. Lancée par l'Agence Câble (1986) pour suivre le développement des sites « hors plan câble » dans le cadre de la réglementation mise en place en 1986, cette enquête a été reprise par le service statistique du SJTI en 1995. Elle est facultative et, actuellement, mal identifiée par les professionnels parmi leurs obligations administratives vis-à-vis du CSA et par rapport à des enquêtes professionnelles comme celle de l'AVICA.

Alors que l'Association des Nouveaux Opérateurs Constructeurs de réseaux câblés (ANOC) souhaite une remise à plat des obligations de ses adhérents en matière de fourniture d'informations, le moment paraît venu de redéfinir les objectifs de l'enquête du SJTI, avec l'ambition :
- de l'étendre aux opérateurs du satellite et finalement à l'ensemble du marché de la télévision payante ;
- d'en faire un instrument de veille sur l'émergence de nouvelles offres de services de communication dans le cadre de la « convergence ».

La reconnaissance de l'opportunité de ce projet sera essentielle pour sa mise en oeuvre.

En outre, dans ce domaine des nouveaux services, la Mission est associée, pour les aspects statistiques, au suivi du programme gouvernemental en faveur de la société de l'information, et au niveau international (OCDE), au projet de définition d'un secteur des industries « du contenu ».

L'évolution du dispositif d'enquêtes sur la presse

Ce projet devra probablement être reporté pour 2000, sous réserve de disponibilité des moyens.

La mobilisation de sources administratives

La Mission a demandé l'accès aux sources fiscales générales (CA3, BIC-BNC). D'autres demandes plus spécifiques au domaine des médias et de la communication seront faites portant sur certaines taxes, notamment la taxe « sur certaines dépenses de publicité », dite « 1% Le Guen ». L'utilisation de ces sources est programmée sous réserve de disponibilité de moyens.

La diffusion
Le programme des publications de la Mission s'est progressivement enrichi et comporte maintenant six séries d'ouvrages et un « 4 pages ». Ce programme très lourd devra être adapté en même temps que des projets de mise en ligne seront à envisager.

La conjoncture
La mise en place d'un dispositif du suivi à court terme des marchés et des entreprises de communication répondrait à une forte demande de diagnostics conjoncturels sur le secteur des médias, de la part des pouvoirs publics et des professionnels. Cette demande n'est pas toujours explicite, mais elle est actuellement mal satisfaite par les organismes privés. La Mission possède les compétences, mais pas encore les moyens, pour la satisfaire en valorisant des sources sous-exploitées, à ce jour, sur le secteur, telles que CA3, des sources privées brutes, et éventuellement, les enquêtes de conjoncture dans les services ...

Conclusion
Ce programme statistique est lourd pour une unité qui comporte deux administrateurs et deux attachés INSEE. Il s'inscrit dans la perspective du programme à moyen terme présenté l'année dernière et d'une demande faite par le SJTI de renforcement des moyens de la Mission avec notamment la création, de 2000 à 2002, de trois postes d'attachés.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1 Les enquêtes rénovées

Rénovation du système d'enquêtes « presse » ;
Rénovation de l'enquête câble ;
Mesure des dépenses publicitaires dans l'EAE, à l'instar de ce qui est déjà réalisé pour l'industrie, en liaison avec le DAT et les SSM concernés.

2.2 Les autres travaux statistiques nouveaux prévus pour 2000

Opportunité et faisabilité d'une enquête sur les dépenses des annonceurs, en partenariat public/privé ;
Expertise de la source fiscale de la taxe « 1 % Le Guen ».

3. Opérations répétitives

Enquêtes presse ;
Actualisation des tableaux financiers de la presse ;
Traitement et exploitation de l'EAE-audiovisuel : mise à jour de la base CNC/SJTI, publication « Les entreprises de l'audiovisuel » ;
Analyse des résultats financiers des radios ;
Traitement et exploitation de l'EAE-publicité ;
Compte de l'audiovisuel ;
Compte de la publicité ;
Publication de « 4 pages » sur les médias et la communication.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Mobiliser davantage les sources administratives : outre l'action à entreprendre sur l'expertise de la taxe « sur certaines dépenses de publicité » qui est hautement prioritaire, la Mission envisage d'étudier les possibilités de traitement d'un certain nombre de déclarations mensuelles ou trimestrielles faites à la DGI ; ces sources pourraient contribuer à l'alimentation des travaux comptables, notamment, sans charge statistique supplémentaire sur les entreprises. Il s'agit de :
- la taxe sur les services de télévision, au profit du COSIP ;

- la taxe sur la publicité télévisée, au profit de certaines formes de presse (art. 302bis KA du code général des impôts) ;
- la taxe sur la publicité télévisée, au profit du FSER (art 365 annexe II du CGI) ;
- la taxe forfaitaire sur les services de communication audiovisuelle (art. 302 bis du CGI).

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Sous ce point, il convient de signaler qu'il existe une demande forte pour une évaluation du marché régional et local de la publicité. Cette demande concerne et les professionnels du secteur et les experts gouvernementaux qui étudient les conditions de viabilité de nouveaux médias locaux. Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub ». Par ailleurs, des résultats des enquêtes presse et câble sont disponibles au niveau régional et départemental.

- **Aspects « environnement »**

L'idée d'une taxe sur les imprimés publicitaires non adressés est de plus en plus fréquemment avancée, non seulement par le ministère de l'environnement mais aussi par un nombre croissant d'élus locaux. Il sera très vraisemblablement demandé aux statisticiens publics, dans l'année qui vient, d'apprécier l'ampleur de ce phénomène de manière précise.

- **Aspects européens**

La Mission transmet à EUROSTAT les données nécessaires à la mise à jour de la base AUVIS sur l'audiovisuel. Elle représente la France au groupe de travail sur les statistiques de l'audiovisuel et participe au groupe de travail sur les statistiques de la société de l'information.

6. Liste des publications

Titre	Année	Unité responsable
Indicateurs statistiques de l'audiovisuel	2000	avec le CNC, l'INA et le ministère de la Culture
Indicateurs statistiques de la radio	2000	avec le CNC, l'INA et le ministère de la Culture
Indicateurs statistiques de la publicité	2000	Observatoire de la publicité
Tableaux statistiques de la presse	1998	Cellule presse
Chiffres clés de la presse	1999	Cellule presse
Les entreprises de l'audiovisuel	1998	avec le CNC et l'INA
Les comptes de l'audiovisuel	1999	Mission statistique de l'audiovisuel
Les comptes de la publicité	1999	Observatoire de la publicité
Série de « 4 pages » sur les médias et la communication		Mission

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.

Banque de France
- Direction générale des études
. Direction de la conjoncture

STATISTIQUES CONCERNANT LES ENQUÊTES DE CONJONCTURE

1. Exposé de synthèse

La direction de la Conjoncture publie 11 fois par an une enquête mensuelle de conjoncture reposant sur 3 volets :
- des enquêtes de tendance, couvrant :
  - l'activité dans :
    . l'industrie (mensuellement),
    . le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement),
    . le commerce de gros (trimestriellement),
    . le commerce de détail (bimestriellement),
    . les services marchands (bimestriellement),

  - le comportement financier dans :
    . l'industrie (trimestriellement),
    . le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement) ;

- une enquête statistique (centralisation mensuelle des chiffres d'affaires du commerce de détail) fournissant des indices en volume par produits et par formes de distribution ;

- une enquête trimestrielle sur le coût du crédit aux entreprises, menée auprès d'un échantillon de guichets bancaires.

2. Travaux nouveaux pour l'an 2000

- Possible extension de l'enquête de tendance auprès des entreprises de services à d'autres secteurs (7 actuellement) sensibles à la conjoncture (report de 1998 et 1999).

- Aménagement de l'Enquête mensuelle de conjoncture par inclusion des mois d'été (opération débutée en 1998 dans le cadre des orientations à moyen terme 1994-1998).

- Poursuite de l'adaptation des enquêtes à l'euro.

3. Opérations répétitives

Liste des enquêtes :
- enquête mensuelle dans l'industrie
- enquêtes trimestrielles dans le BTP, le commerce de gros et sur le comportement financier des entreprises de l'industrie et du BTP
- enquête mensuelle sur les chiffres d'affaires du commerce de détail
- enquête de tendance bimestrielle auprès des commerces de détail
- enquête de tendance bimestrielle auprès des entreprises de services appartenant à 7 secteurs : réparation automobile, travail temporaire, hôtellerie, transports routiers de marchandises, location de véhicules, ingénierie informatique, ingénierie technique
- enquête de tendance semestrielle sur les délais de paiement dans l'industrie
- enquête de tendance semestrielle sur les comportements d'emploi dans l'industrie
- enquête annuelle sur le comportement des entreprises
- enquête financière trimestrielle auprès des établissements de crédit
- enquête sur le coût du crédit (trimestrielle) auprès des établissements de crédit

- enquête annuelle sur le taux des crédits à l'habitat
- enquête annuelle sur les comptes financiers du logement.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Poursuite de la collaboration avec les centres de gestion agréés et les Chambres de commerce en vue d'éviter les doubles interrogations des commerçants dans le cadre de la collecte mensuelle des chiffres d'affaires.

5. Aspects particuliers du programme 2000

Néant

6. Publications

Néant

7. Suivi des travaux prévus dans le cadre du programme à moyen terme

Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
EAE Commerce, Services	**INSEE** **Département des activités tertiaires**		Pour les petites entreprises, interrogation selon principe d'alternance sectorielle, exploitation des déclarations fiscales. Passage à l'euro pour 2000
EMCS : enquête mensuelle auprès de petites entreprises (commerce, services)	"	Fait, le 5 mars 1999	Passage au Comité du label en 1999
EMAGS : enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces	"		
Indicateurs conjoncturels - évolution des CA SPC grandes entreprises du commerce et des services	"	Questionnaires EMCS et EMAGS ouverts à des réponses en euro En cours. Rebaptisé PCA (Produits, charges et actifs)	Exploitation des déclarations mensuelles de TVA + EMCS et EMAGS Passage à l'euro en 1999 Evolution de l'enquête sur stocks, produits et charges (lancée vers 2001) : extension du suivi jusqu'à l'EBE

Indices de prix des services aux entreprises	”	Le programme 1999 laisse un grand nombre de branches à couvrir en 2000 et 2001.	Couverture programmée de 19 branches avant 2002
Comptes nationaux	”	Publication en juin 1999	Disponibles en base 90 à compter de 1999 Rapports aux commissions des comptes commerce et services
Règlements européens : - statistiques structurelles d’entreprise - indicateurs de court terme	”	En cours La méthodologie de ces résultats préliminaires devrait être stabilisée pour les résultats de 1998.	Groupes de travail sur nouvelles variables, FATS, sections M, N, O Résultats préliminaires après 10 mois ; résultats annuels définitifs après 18 mois CA (mensuel) ; emploi (trimestriel)
Informations localisées : services, commerce de détail	INSEE Département des Activités tertiaires (DAT)	En 1999 : extensions régionales de l’EAE Services sur le champ HCR et enquête Points de vente du commerce de détail ; test d’une interrogation des établissements en EAE	Sources administratives, extensions ponctuelles EAE, enquêtes associées
Etude de la demande des entreprises en matière de services (en priorité les télécommunications)	”	Enquête à partir de 2000	A partir de l’EAE
Associations	avec autres services statistiques		Suites à apporter au rapport de la mission. Intégration progressive dans EAE des secteurs de services à dominante marchande
Etudes sur l’emploi, les revenus, les qualifications	avec DARES	Publication d’un volume de synthèse en avril 1999	A partir des DADS et d’autres sources
Etudes sur les implantations étrangères, prise en compte des groupes	DAT		A partir de l’EAE, LIFI et des déclarations d’acquisitions au Trésor

Nouvelles techniques d'information et de communication	avec SESSI et SJTI	Publication d'un volume statistique en avril 1999 Insertion d'une question relative au commerce électronique dans l'EAE Commerce de 1999 Etude des questionnements à insérer dans les EAE des années 2000	Thèmes d'études : informatisation, organisation, réseaux, logistique, EDI, innovation, commerce électronique
Etudes sur les services de proximité	DAT		Sources entreprises, ménages, associations
Mise à disposition des résultats d'enquêtes	"	Fiches sectorielles par Internet Cédérom Commerce et Services 1997 Avec le SESSI, cédérom Industrie étendu aux commerces et services fournisseurs de l'industrie	Retours aux entreprises, Cédérom, Internet
Rétropolation des données d'enquêtes en nouvelle nomenclature	**INSEE** **Division des enquêtes de conjoncture**	En cours	1998-1999
Analyse économique des nouvelles séries	"	Sera commencée au 2e semestre 99	Comparaison avec des données extérieures
Analyse micro-économique des données portant sur l'investissement et l'utilisation des capacités	"	Sera commencée en 2000	Comparaison avec l'EAE
Enquêtes répétitives : . mensuelle dans le commerce de détail . bimestrielle dans le commerce de gros . trimestrielle dans les services . semestrielle auprès des grandes entreprises			
EAE « audiovisuel »	**SJTI** - Mission statistique de l'audiovisuel		permanent
Comptes de l'audiovisuel	"		permanent
Nouveaux services de communication	"	A l'étude	nouveau
Comptes de la publicité	Observatoire de la publicité		permanent
EAE « publicité »	"		permanent

Taxe « 1% Le Guen » (« sur certaines dépenses de la publicité »)	”	En cours	nouveau
Enquêtes « presse »	Cellule presse		permanent
EAE «agences de presse»	Mission d'observation, d'étude et de documentation sur les médias	En cours	nouveau
Conjoncture	Observatoire de la publicité		nouveau
Sources fiscales sur les taxes	”		nouveau
Extension de l'enquête de conjoncture aux mois d'été	**Banque de France - Direction de la conjoncture**	En cours	
Extension probable de l'enquête de tendance auprès des entreprises de services à d'autres secteurs	”	Report de 1998 et 1999	Secteurs non définis précisément
Enquêtes répétitives dans le commerce et les services : -enquêtes trim. ds BTP, commerce de gros et sur comportement finan. des entreprises de l'industrie et du BTP -enquête mensuelle sur les chiffres d'affaires du commerce de détail -enquête de tendance bimestrielle auprès des commerces de détail -enquête de tendance bimestrielle auprès des entreprises de services (7 secteurs:réparation automobile,travail temporaire,hôtellerie,transports routiers de marchandises, location de véhicules, ingénierie informatique,ingénierie technique) -enquête annuelle sur le comportement des entreprises	Banque de France - Direction de la conjoncture		

DEMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE

INSEE
Direction des statistiques démographiques et sociales (note de synthèse)
Département de la démographie
- Division recensements de la population
- Division répertoires et mouvement de la population7
- Division enquêtes et études démographiques

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages
- Division conditions de vie des ménages
- Division prix à la consommation

INED

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Département des études et de la prospective

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Direction centrale de la police judiciaire

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Direction de l'administration générale

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation

CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

INSEE
Direction des statistiques démographiques et sociales

1. Exposé de synthèse

Les premières exploitations statistiques du recensement de 1999 verront le jour en 2000 : les résultats de l'exploitation légère - principales caractéristiques de la population et des logements - seront disponibles à partir du 3ème trimestre, ceux de l'exploitation lourde qui permet d'affiner les caractéristiques de l'emploi et de procéder à l'analyse de la composition des ménages et des familles le seront au 3ème trimestre pour ce qui est des résultats de l'exploitation au1/20ème et à partir du 4ème trimestre pour ceux de l'exploitation au ¼.
Il sera procédé parallèlement à l'exploitation de l'enquête liée au recensement de 1999 sur l'Étude de l'histoire familiale, à la valorisation du recensement par des opérations spécifiques (enrichissement de l'Échantillon démographique permanent, constitution d'un nouvel échantillon pour l'étude de la mortalité différentielle, élaboration des projections de populations à moyen terme 2050) et enfin à l'utilisation d'un nouveau fichier issu de l'état civil, couplant les naissances et les reconnaissances.
La rénovation du dispositif de collecte et d'exploitation des bulletins de l'état civil qui aura été terminée en 1999, permettra à l'INSEE de satisfaire totalement, à partir de l'année 2000, à ses obligations réglementaires vis à vis de l'assurance maladie : fourniture quotidienne des NIR au répertoire national

interrégimes des bénéficiaires de l'assurance maladie. La mise à disposition des statistiques d'état civil en sera aussi nettement accélérée puisque les données de l'année pourront être disponibles dès le deuxième trimestre de l'année n+1.
Après mise en place, en 1999, de la nouvelle base de l'indice des prix national, l'année 2000 verra se poursuivre d'importants investissements sur l'indice européen IPCH : extension de sa couverture sectorielle aux secteurs de la santé et de l'action sociale sur la base de concepts de prix et de dépenses "nets", différents de ceux de l'IPC national. Le projet de rénovation de la partie "amont" du dispositif de traitement des relevés de prix, engagé fin 1998, entrera dans une phase de réalisation. Le projet "saisie portable et rénovation de l'application régionale des prix" engagé fin 1998, sera consacrée en 2000 aux étapes d'analyse puis au début de la phase de réalisation.
Sous réserve d'une décision favorable en cours d'année 1999, la collecte de l'enquête de comparaison spatiale de niveaux de prix sera effectuée au deuxième semestre en vue de la sortie de résultats au premier semestre 2001.
Une réflexion sera entreprise pour appliquer les méthodes économétriques au calcul de l'indice des loyers, ce qui en améliorera la qualité ainsi que les prévisions d'évolution servant à l'indice mensuel des prix à la consommation. La mise au point d'indices de prix des logements (maisons, appartements, centres villes, banlieue) en liaison à la fois avec les notaires d'Ile de France et le Conseil supérieur du Notariat devrait permettre la publication régulière d'indices "Notaires INSEE", pour la Province et Paris et à terme d'un indice agrégé.
Dans le cadre de la modernisation des enquêtes auprès des ménages de l'INSEE et de la généralisation du système CAPI +, l'enquête trimestrielle Loyers et charges passera en saisie portable en 2000.
La prochaine édition de l'enquête sur les budgets des famille sera engagée qui permettra notamment cette fois d'avoir des informations systématiques sur les lieux de dépenses. Mais la principale innovation viendra de l'utilisation d'outils de codification automatique.
En mai, la plate-forme sur la « détention d'actifs financiers », aura pour principal objectif d'actualiser l'enquête Patrimoine de 1998. On envisage de faire porter celle d'octobre sur la « transmission et acquisition des savoir et savoir-faire », avec l'objectif de mesurer les modes de transmission inter-générationnels des savoir et savoir-faire ainsi que les efforts réalisés par les personnes pour leur développement personnel.
L'enquête emploi en continu sera lancée en vraie grandeur au 1er juillet 2000 ; le dispositif léger d'enquête en continu mis en place en juillet 1998 sera alors remplacé par l'enquête définitive, l'utilisation conjoncturelle de cette dernière, avec la publication de données trimestrielles désaisonnalisées, n'étant envisagée qu'à partir de la fin 2002.
L'avant dernière enquête Emploi annuelle, de type classique, aura lieu en mars 2000 dans le cadre de la transition entre les deux dispositifs à laquelle sera associée une enquête complémentaire sur le thème de la formation continue, en partenariat notamment avec le CEREQ.
L'exploitation exhaustive des DADS, désormais en régime de croisière, servira aussi de source sur la structure des emplois. La rénovation de l'exploitation des DMMO s'achèvera. Enfin, la nouvelle enquête biennale auprès des entreprises, qui comportera un noyau commun et un volet variable, en alternance sur le coût de la main d'oeuvre et sur la structure des salaires, sera en phase d'élaboration en cours d'année.
Trois opérations complémentaires sont conçues autour de sources fiscales : l'enquête Revenus fiscaux, annuelle à partir des revenus de 1996, qui permet d'observer chaque année les revenus et l'emploi de 50 000 ménages, l'exploitation exhaustive locale des fichiers fiscaux, progressivement mise en place à partir des revenus de 1998, qui permettra d'observer la composition démographique et les revenus imposables à un niveau géographique fin et enfin le panel fiscal, à partir des revenus de 1998 ou 1999, qui visera à suivre les individus d'un échantillon tiré du recensement pour observer l'évolution de leurs revenus imposables et les changements démographiques de leur ménage.

Compte tenu de ce nouveau dispositif, le modèle de microsimulations des revenus, profondément rénové en 1999, donnera lieu en 2000 à diverses publications, notamment dans le cadre du cahier de Synthèse sur les revenus des ménages.

Le Panel européen se poursuivra probablement. Son avenir reste cependant incertain car dépendant des décisions d'Eurostat.

Département de la démographie
. Division recensements de la population

1. Exposé de synthèse

Néant

2. Travaux nouveaux pour 2000

Résultats du recensement général de la population de 1999.

La place du recensement de la population dans le système statistique est essentielle. En l'absence de registre de population, ce qui est le cas en France, le recensement constitue une source indispensable.

Le premier objectif du recensement est d'établir la population des différentes circonscriptions administratives. L'administration, tant nationale que locale, a besoin de chiffres incontestables et homogènes sur l'ensemble du territoire pour l'application des lois et règlements. Plus de 200 textes se réfèrent à ces chiffres de population.

Le deuxième objectif du recensement est de fournir des statistiques de base de la population et des logements. Les besoins croissants d'information liés à l'accroissement des compétences des instances régionales et locales ne peuvent être satisfaits que par le recensement, principale source fournissant des informations à un niveau géographique fin. Les politiques d'aménagement du territoire et de réduction des disparités régionales s'appuient sur des critères démographiques. De même au niveau des communes, les décisions concernant la création de crèches, d'écoles, d'autres équipements sociaux, culturels, sportifs, de réseau de transport urbain... font appel aux chiffres du recensement.

Enfin, le dernier objectif du recensement est de servir de base aux enquêtes ultérieures auprès des ménages.

La méthode de collecte des informations est la même qu'en 1990 : dépôt des formulaires vierges par un agent recenseur et retrait après leur remplissage par les habitants en métropole et Saint-Pierre-et-Miquelon, entretien avec un enquêteur pour les DOM. Par ailleurs, des efforts importants ont été faits pour améliorer l'exhaustivité et la qualité du recensement : utilisation d'un fichier des rôles de la taxe d'habitation pour améliorer l'exhaustivité dans les grandes villes, introduction d'un traitement visant à mieux recenser les étudiants, formation améliorée et renforcée pour les personnels contribuant à la collecte de l'information.

Le contenu des bulletins a donné lieu à une large consultation des principaux utilisateurs sous l'égide du Conseil national de l'information statistique. Les questionnaires pour 1999 satisfont trois conditions : questionnaire adapté à la situation actuelle, assurance de comparabilité d'un recensement à l'autre, conformité aux recommandations internationales et en particulier européennes.

Le recensement de 1999 comporte comme en 1990 des informations sur le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le département ou le pays de naissance, la nationalité, la résidence au précédent recensement, le statut actif ou non, la profession, l'activité économique, le lieu de travail. Les questions nouvelles portent sur le niveau d'études, l'inscription dans un établissement d'enseignement et lieu d'études, le mode de transport pour aller au travail et enfin l'année d'arrivée en France métropolitaine pour les personnes nées hors de métropole (ou dans le DOM pour les personnes nées hors du DOM pour le recensement dans les DOM).

Concernant les logements, le recensement apporte comme en 1990 des informations sur le nombre d'occupants, le type de logement, l'année d'achèvement, le nombre de pièces, le statut d'occupation, les installations sanitaires, le chauffage. Quatre questions ont été ajoutées : surface du logement, année d'emménagement, évacuation des eaux usées, disponibilité d'un parking.

Les résultats du dénombrement seront officialisés fin 1999 et publiés en 2000. Les résultats de l'exploitation légère seront disponibles en 2000. Les résultats de l'exploitation lourde seront disponibles en juillet 2000 pour le 1/20 et pour la fin de l'année pour le 1/4.

3. Opérations répétitives

Recensements complémentaires : octobre 2000.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects régionaux et locaux

Les résultats du RP99 seront disponibles en 2000.

a) Le dénombrement (rappel)

Il s'agit de la première exploitation effectuée après la collecte. Elle permet d'obtenir les comptages de population et de logements pour tous les échelons géographiques (du district de recensement aux différentes circonscriptions administratives). La combinaison de ces résultats à ceux de l'état civil permet d'obtenir les évolutions de population (mouvement naturel et migratoire). Ces comptages sont obtenus à partir des bordereaux récapitulatifs établis lors de la collecte.

Les résultats définitifs du dénombrement seront disponibles en fin d'année 1999.

b) Les exploitations statistiques

Viennent ensuite les exploitations statistiques. A partir des imprimés (essentiellement le bulletin individuel, la feuille de logement et le dossier d'immeuble collectif) remplis par la population ou l'agent recenseur, l'INSEE procède en deux étapes :

b1) L'exploitation légère

Cette exploitation concerne les principales caractéristiques de la population et des logements :

- Immeubles : toutes les questions de la page 4 du dossier d'immeuble collectif.

- Logements : toutes les questions de la page 4 de la feuille de logement ainsi que celle sur la catégorie de logement (page 1).

• Individus : les questions démographiques (sexe, âge, nationalité, résidence antérieure...) et les caractéristiques socio-économiques les plus faciles à exploiter (diplôme, actifs/chômeurs, inactifs...).

L'exploitation légère est exhaustive, c'est-à-dire qu'elle traite la totalité des bulletins individuels et des feuilles de logement.

Les résultats de l'exploitation légère seront disponibles aux 2ème et 3ème trimestres 2000.

b2) L'exploitation lourde
Cette exploitation permet d'affiner les caractéristiques de l'emploi et de procéder à l'analyse de la composition des ménages et des familles.

Ces variables sont plus complexes à obtenir, c'est pourquoi l'exploitation lourde procède par sondage. L'échantillon est d'un logement sur quatre.

Pour permettre la validation des traitements statistiques (imputation des valeurs manquantes, redressement, recodification) et de diffuser des premiers résultats sur la CS et l'activité économique plus rapidement, une exploitation au 1/20ème (par sélection d'un cinquième de l'exploitation au quart) est prévue pour la métropole.

L'exploitation lourde au 1/20ème sera disponible au 3ème trimestre 2000. Les résultats de l'exploitation au ¼ seront diffusés à partir du 4ème trimestre 2000.

5.2. Aspects "environnement"
Certaines questions du recensement peuvent contribuer à une meilleure connaissance de l'environnement. Il s'agit :
- sur le dossier d'immeuble collectif et la feuille de logement :
    évacuation des eaux usées
    mode de chauffage
    garage, box, parking ;

- sur le bulletin individuel :
    mode de transport pour aller travailler ;
    et plus généralement : description localisée de la population et des emplois.

5.3. Aspects européens
Dans l'union européenne, les recensements de la population de la campagne 2000 font l'objet d'orientations définies par Eurostat.

Les orientations définissent la période de collecte, les variables à collecter et les tableaux à fournir à Eurostat. Ce document, à l'opposé d'un règlement ou d'une directive, n'est pas contraignant.

6. Liste des publications

Résultats du recensement de la population de Mayotte (RP97).

. Division répertoires et mouvement de la population

1. Exposé de synthèse

Collecte et exploitation des bulletins de l’état civil.

La rénovation du dispositif de collecte et d'exploitation des bulletins de l'état civil entrepris en 1998 se termine en 1999 et permettra à l'INSEE de satisfaire totalement à partir de l'année 2.000 à ses obligations réglementaires vis à vis de l'assurance maladie (fourniture quotidienne des NIR au répertoire national interrégimes des bénéficiaires de l'assurance maladie); il permettra simultanément d'accélerer considérablement la mise à disposition des statistiques d'état civil (les données de l'année n seront disponibles le deuxième trimestre de l'année n+1).

2. Travaux nouveaux pour 2000

Néant

3. Opérations répétitives

Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

5. Aspects particuliers du programme 2000

Néant

6. Liste des publications

La situation démographique 98.

La situation démographique 99.

. Division enquêtes et études démographiques

1. Exposé de synthèse

L'année 2000 sera consacrée à l'exploitation des enquêtes réalisées en 1999 (Étude de l'histoire familiale, enquête Vie quotidienne et santé et Handicaps-incapacités-dépendance auprès des personnes vivant en ménage), à la réalisation du deuxième passage de l'enquête HID en institutions, à l'élaboration des projections de populations à moyen terme 2050.

De nombreuses collaborations sont en préparation avec l'Inserm, qui devraient porter leurs fruits en 2000, notamment l'enrichissement des échantillons de mortalité différentielle par les causes de décès.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, rénovées ou de périodicité supérieure à l'année

Enquête « Handicaps, Incapacités, Dépendance »

Second volet de l'enquête en institution : deuxième entretien auprès des personnes interrogées à l'automne 1998, consacré aux changements survenus au cours des années 1999 et 2000.

2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés prévus pour 2000

Etude de la mortalité différentielle

Après le recensement de 1999, un nouvel échantillon sera constitué pour l'étude de la mortalité adulte différentielle. On constituera un échantillon de personnes de tous âges (1 100 000 hommes et femmes de 30 à 64 ans), et un échantillon de 300 000 personnes très âgées (plus de 85 ans), avec des taux de sondage croissant avec l'âge (le tirage devenant exhaustif pour les hommes de plus de 89 ans et les femmes de plus de 93 ans). Ce dernier échantillon devrait permettre de mieux connaître la mortalité aux très grands âges et son évolution dans les prochaines années.

Les échantillons existants seront enrichis par l'information sur les causes de décès, dans le cadre d'une collaboration avec l'inserm.

Enrichissement de l'Échantillon démographique permanent

Comme après tous les recensements depuis 1968, L'échantillon démographique permanent sera enrichi des données du recensement de 1999. Cet enrichissement n'aura lieu qu'après que le recensement aura été complètement saisi.

Projections de populations

Des projections de population à l'horizon 2050 seront réalisées, selon la même méthode qu'après les recensements précédents. Un groupe de travail incluant des experts extérieurs à l'Insee permettra de formaliser les hypothèses à la base des scénarios qui seront proposés.

3. Opérations répétitives

3.1. Comptabilité démographique

Les bulletins de l'état civil ont été modifiés en 1998. La chaine de production est complètement remaniée.

Un fichier spécifique associant aux naissance d'une année les reconnaissances des années n-1, n et n+1 permettra de mieux décrire l'entourage familial des nouveau-nés.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

L'enquête « Handicaps, incapacités, dépendance » inclut, en cas d'extension départementale de l'enquête de filtrage « Vie quotidienne et santé », la production de résultats à l'échelle départementale. Une collaboration avec l'Unité de méthodologie statistique permettra d'évaluer la qualité des méthodes d'« estimation sur petits domaines » pour une enquête.

L'enquête « Étude de l'histoire familiale » pourra donner lieu à des exploitations régionales.

5.2. Aspects « environnement »

Néant

5.3. Aspects « européens »

Les projections de population s'inscriront dans un cadre européen. Les hypothèses s'appuieront sur l'avis d'experts internationaux.

6. Publications

Insee résultats :
Situation démographique 1996
Situation démographique 1997, à paraître

Insee première :
Roselyne Kerjosse, « Bilan démographique 1997 »
Roselyne Kerjosse, « Bilan démographique 1998 »
Catherine Beaumel, Roselyne Kerjosse, Laurent Toulemon, « Des mariages, des couples et des enfants »
Fabienne Daguet et Roselyne Kerjosse, « Avoir un premier enfant », à paraître
Pierre Mormiche, « Les personnes dépendantes en institution »
Laurent Toulemon et Henri Leridon, « la famille idéale : combien d'enfants, et à quel âge ? ».

Données sociales 1999 :
Catherine Beaumel, Roselyne Kerjosse, Inrène Tamby, « Démographie des pays industrialisés : la position de la France »
Fabienne Daguet, « maman après 40 ans »
Annie Mesrine, « La mortalité selon le milieu social »
Annie Mesrine et Suzanne Thave, « La vieillesse des immigrés »

Economie et statistique :
Laurent Toulemon, « Situation professionnelle et comportements familiaux des indépendants »
Annie Mesrine, « La sur-mortalité des chômeurs et des inactifs », à paraître

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages
. Division conditions de vie des ménages

1. Exposé de synthèse

En 2000, la division assurera la production de l'enquête Budget de Famille. Cette enquête vise à reconstituer toute la comptabilité du ménage, elle permet de réaliser des études sur les facteurs explicatifs de la consommation, sur les inégalités ou encore sur le niveau de vie des différentes catégories de ménage. L'enquête Budget de Famille est une enquête de cadrage 'lourde' qui implique une certaine continuité dans le questionnement ; la prochaine édition permettra d'avoir des informations systématiques sur les lieux de dépenses. Mais la principale innovation viendra de l'utilisation d'outils de codification automatique.

Au cours de cette même année, le dispositif d'enquêtes permanentes sur les conditions de vie (EPCV) permettra de poursuivre l'élaboration de séries d'indicateurs sociaux, et de réaliser deux plates-formes. En mai, la plate-forme sur la « détention d'actifs financiers », aura pour principal objectif d'actualiser l'enquête Patrimoine de 1998. Avec celle d'octobre sur « les transmissions familiales », les modes et stratégies de transmission de trois types de capitaux sur tois générations seront étudiés : transmissions patrimoniales, investissements éducatifs, et enfin, transmission du capital dit « symbolique » qui comprend les valeurs, le réseau relationnel, les codes culturels...

Par ailleurs la division continuera de produire les indicateurs mensuels sur le « moral des ménages » de l'enquête conjoncturelle auprès des ménages(CAMME) et d'utiliser le dispositif de micro plate-forme, dans le cadre d'un outil modernisé. Ainsi, les thèmes des départs en vacances, et de l'utilisation de l'euro seront poursuivis, et d'autres thèmes d'actualité pourront être développés.

Enfin, dans le cadre de l'enquête auprès des personnes sans domicile, prévue pour février 2001, un recensement des services d'hébergement et de restauration sera réalisé, ainsi que plusieurs tests de questionnaire auprès des personnes sans domicile dans différentes agglomérations.

2. Travaux nouveaux pour 2000

- **Enquête Budget de Famille**

En 2000, la division assurera la production de l'enquête Budget de Famille. Cette enquête est réalisée à périodicité quinquennale depuis 1979, elle vise à reconstituer toute la comptabilité du ménage et constitue ainsi une base de données très complète sur les dépenses et les ressources. Elle permet de réaliser des études sur les facteurs explicatifs de la consommation, sur les inégalités ou encore sur le niveau de vie des différentes catégories de ménage. L'enquête Budget de Famille est une enquête de cadrage 'lourde' qui implique une certaine continuité dans le questionnement. La prochaine édition permettra d'avoir des informations systématiques sur les lieux de dépenses. Mais la principale innovation viendra de la codification automatique des libellés de produit et de lieux de dépense. Celle-ci devrait permettre, outre des économies substantielles liées à l'automatisation, d'améliorer la qualité de la codification et de conserver des fichiers de libellés ouvrant ainsi de multiples possibilités de recodification et d'évolution des nomenclatures.
L'enquête devrait se dérouler sur 8 vagues, de mai 2000 à mai 2001, auprès de 22 250 ménages (y compris les DOM) ; chaque ménage sera interrogé 3 fois par des enquêteurs munis d'ordinateurs portables (CAPI) et chaque membre du ménage de plus de 14 ans devra remplir un carnet journalier pendant 14 jours.

- **Parties variables des enquêtes permanentes sur les conditions de vie.**

deux enquêtes PCV sont prévues pour 2000 :
- sur la détention d'actifs financier (mai), en collaboration avec la division « synthèse des revenus des ménages ». Cette enquête « légère » s'inscrit comme un relais entre deux enquêtes approfondies sur le patrimoine, la dernière ayant eu lieu en 1997. Elle a pour but, non seulement d'actualiser les taux de détentions d'actifs financiers, immobiliers et professionnels des ménages, mais aussi de repérer ceux qui sont endettés, pour quels motifs et d'étudier les comportements d'épargne des ménages
- une enquête expérimentale sur « les transmissions familiales(octobre), a pour objectif général d'étudier les types de capitaux qui transitent au sein de la sphère familiale. Le capital financier circule sous forme d'héritages, de donations, mais aussi d'aides, dont on sait qu'elles donnent lieu à un véritable rééquilibrage entre niveau de vie des « jeunes » et niveau de vie des « vieux ». La transmission du patrimoine est bien connue, notamment grâce à l'étude des déclarations de succession et à l'enquête « actifs financiers ». Le processus de constitution du capital humain s'effectue en grande partie dans la sphère familiale, dans la mesure où il dépend de la dotation initiale de l'individu et de ses efforts personnels, mais aussi de l'effort incorporé en lui par ses parents. L'étude des transmissions familiales se doit donc de comporter un volet détaillant l'investissement éducatif consenti par la famille. Enfin, le capital dit « symbolique » comprend les valeurs, le réseau relationnel, les codes culturels... Ces notions sont difficiles à appréhender mais probablement essentielles à la compréhension de la transmission d'un statut social.

- **Plates-formes des enquêtes de conjoncture auprès des ménages**

Outre la poursuite des questionnements légers sur les départs en vacances, l'enquête de conjoncture auprès des ménages sera le support de questions, répétées tous les 6 mois à partir du printemps 1999, sur le développement des pratiques et usages en matière de substitution de l'euro au Franc. D'autres questions d'actualité pourront être abordées : un objectif de ce dispositif est de pouvoir monter des micro plates-formes dans des délais brefs et ainsi de réagir à la demande ou à l'actualité.

• **Enquête méthodologique .**
Ces enquêtes, légères, à montage rapide, ont une vocation méthodologique : on n'en attend pas forcément des résultats publiables, mais plutôt un éclaircissement soit sur le plan des méthodes d'interrogation, soit sur des nouveaux comportements ou des comportements mal connus. Le plan de sondage ne vise pas nécessairement la représentativité, mais répond plutôt à des objectifs pragmatiques de souplesse et de minimisation des coûts.
L'enquête méthodologique de l'année 2000 n'est pas encore connue, mais celle de 1999 (octobre à décembre), portera sur les « ménages complexes », et interrogera la pertinence de la notion de ménage de l'Insee, telle qu'elle est décrite dans le « tableau de composition des ménages » des enquêtes Insee, pour rendre compte des relations familiales, des formes de cohabitation, et du budget (ressources et dépenses). L'objectif est tant d'éclaircir la question des « ménages complexes », que de mieux prendre en compte les liens au sein des ménages et avec des personnes extérieures au ménage (vie de couple de personnes non cohabitantes, prise en compte des enfants lors de gardes partagées, autonomies des budgets et partage des dépenses...).

3. Opérations répétitives

• Parties indicateurs sociaux des enquêtes permanentes sur les conditions de vie (trois enquêtes par an).

• Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

La division CDV ne mène aucune enquête auprès des entreprises.

5. Aspects particuliers du programme 1999

5.1. Aspects régionaux et locaux

L'enquête Budget de Famille 2000 fait l'objet, comme en 1995, d'une extension d'échantillon dans les départements des DOM.

5.2. Aspects "environnement"

Les indicateurs sociaux de l'enquête PCV de janvier portent sur la qualité de l'habitat, l'environnement et la sécurité.

5.3. Aspects européens

Aucune opération réalisée ou coordonnée dans le cadre européen n'est prévue en 2000. Cependant, les indicateurs sociaux des enquêtes PCV, et les enquêtes Budget de famille, font l'objet ou sont susceptibles de faire l'objet de comparaisons internationales, et notamment européennes.

Publications 1999[(1)]

Enquête Permanente Conditions de Vie (EPCV) - indicateurs sociaux

Titre	Support	Enquête
L'informatique à la maison : une diffusion sensible mais encore très ciblée	Insee-Première n° 629, janvier 1999	mai 1995 à 1998
Insécurité et préoccupations sécuritaires	Données sociales 1999	janvier 1997 et 1998
Les opinions des salariés sur la réduction de leur temps de travail	Economie et statistique, n°321-322, 1999	octobre 1997
L'ordinateur divise encore les mondes professionnels	Insee-Première n°651, juin 1999	octobre 1998

Enquête Permanente Conditions de Vie (EPCV) - Parties Variables

Titre	Support	Enquête
Famille je vous aide	Insee-Première n° 631, Février 1999	octobre 1997
Electronique Domestique : les nouveaux lieux d'achat	Insee Première n° 634- mars 1999	mai 1998
De la grande surface au marché : à chacun ses habitudes	Insee Première n°636- mars 1999	mai 1998
Technologies et société de l'information	SESSI-INSEE Collections chiffres-clé	mai 1998
À chaque étape de la vie, ses relations	Données sociales 1999	mai 1997
L'informatique : une technique assimilée par les jeunes générations	Insee Première n°643, avril 1999	mai 1998
Les relations des personnes âgées	Gérontologie et société + Insee Première n°644, mai 1999	mai 1997
Des actifs à la recherche d'un nouvel équilibre entre travail et hors travail	Premières Synthèses, Dares, mai 1999	janvier 1997
La sociabilité des personnes âgées	Insee Première n°644, mai 1999	mai 1997
La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge ?	Insee Première n°652, juin 1999	octobre 1998
Vie solitaire, isolement relationnel et sentiment de solitude	Insee Première n°, octobre 1999	mai 1997

Enquête de conjoncture mensuelle auprès des ménages (CAMME)

Titre	Support	Enquête
Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages	Informations rapides mensuelles	janvier à décembre 1998
Les opinions des français	France, portrait social - 1999	janvier 1991 - juin 1999

(1) Version du 12 octobre 1999.

Enquête sur le devenir des personnes sorties du RMI (1997-1998)

Titre	Support	Enquête
Plus de la moitié des sortis du RMI se font grâce à l'emploi	Insee-Première n° 632, février 1999	Vague janv-fév 1998
L'insertion professionnelle des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion	Document de travail, n° F/9901, INSEE, février 1999	Vague janv-fév 1998
Santé et insertion professionnelle des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion	Etudes et Résultats, DREES, n°7, mars 1997	Vague janv-fév 1998
Les sorties du Rmi : des motifs souvent multiples et imbriqués	Etudes et Résultats, DREES, n°16,	Vague janv-fév 1998
Perte d'emploi et passage par le RMI	Premières Synthèses, DARES, n 25.1	Vague janv-fév 1998
Contrat d'insertion et sortie du RMI	Communication au Séminaire Recherche du 03 juin 1999	Vague janv-fév 1998
Salaire de réserve, allocation chômage dégressive et revenu minimum	Communication au Séminaire Recherche du 03 juin 1999.	Vague janv-fév 1998
Les configurations familiales des ménages comptant un allocataire du Rmi : du foyer RMI au ménage INSEE	Communication au Séminaire Recherche du 03 juin 1999.	Vague janv-fév 1998

Couverture maladie et RMI : perceptions et réalités	Revue Française des Affaires Sociales, n° 2	Vague janv-fév 1998
Trajectoires sociales, processus de fragilisation et d'insertion des allocataires du RMI	rapport d'entretiens pour la division Conditions de Vie.	Vague janv-fév 1998
Etat de santé et accès aux soins des allocataires du RMI	Insee Première, n°655, INSEE	Vague janv-fév 1998
Le revenu minimum d'insertion : une prestation à usages multiples	France portrait social 1999	Vagues janv-fév et sept-oct 1998
Les contrats d'insertion du Rmi. Des effets contrastés sur la sortie du Rmi	Insee Première, n°, octobre 1999	Vague janv-fév 1998

Enquête Emploi du temps 1998-1999

Titre	**Support**
En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs	Insee Première n°676, octobre 1999
La repartition du travail domestique entre conjoints : permanences et évolutions de 1986 à 1999	France-Portrait social 1999

Projets de publications pour fin 1999 et 2000(1)

Enquête Permanente Conditions de Vie (EPCV) - indicateurs sociaux

Titre	**Support**	**Enquête**
Diverses fiches à partirs des indicateurs sociaux	Contours et caractères sur les jeunes, fin 1999	janv, mai et octobre
Chômage et famille	Insee-Première	janv, mai et oct. 1998
La formation professionnelle	Insee-Première	oct. 1997 et 1998
La santé des français	Insee-Première	mai 1997 et mai 1998
Le lectorat de la presse d'information générale	Insee-Première	octobre 1998
Les transports quotidiens	Insee-Première Insee Résultats	Janvier 1996 à 1999
Les conditions de vie des enfants	Insee-Première	janvier et mai 1999
L'endettement des ménages	Insee-Première	mai 1999
La culture de l'écran	Insee-Première	mai 1999

Enquête Permanente Conditions de Vie (EPCV) - Parties Variables

Titre	**Support**	**Enquête**
Pratiques environnementales	Insee Première	janvier 1998
Les fratries	?	oct.1997
Les services de proximité	Insee Première (1 ou 2)	mai 1996 et mai 1999

Les vacances des français	Insee-Première Insee-Résultats	Octobre 1999
Sociabilité : enseignements de deux enquêtes	?	mai 1997 et enq emploi du temps 1998-1999

Enquête de conjoncture mensuelle auprès des ménages (CAMME)

Titre	Support	Enquête
Les départs en vacances	Insee-Première	mai et octobre 1997 1998 et 1999
Les services dans les supermarchés	Insee-Première	avril 1999
L'utilisation de l'euro	Insee-Première	juin et décembre 1999
Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages	Informations rapides mensuelles	janvier à décembre 1999

(1) Version du 12 octobre 1999.

Enquête sur le devenir des personnes sorties du RMI (1997-1998)

Titre	Support	Enquête
Les conditions de logement des allocataires du RMI	Insee Première	Vague janv-fév 1998
Caractérisation des bénéficiaires du RMI les plus anciens	Recherches et Prévisions de la CNAF (?) Insee synthèse	Vague janv-fév 1998
Exploitation des questions ouvertes sur les relations avec les administrations et sur les perspectives par rapport au RMI	Rapport pour la division Conditions de vie de l'Insee	Vague janv-fév 1998 (questions ouvertes)
Les jeunes et le RMI	Recherches et Prévisions de la CNAF	Vagues janv-fév et sept-oct. 1998
Articles sur différents thèmes	Economie et statistiques	Vagues janv-fév et sept-oct. 1998

Enquête Emploi du temps 1998-1999

Titre	Support
Les horaires des actifs à temps partiel	?
Le temps de travail	Insee Premiere
articles divers	Economie et Statistique Premières synthèses de la DARES
Les emplois du temps en France 1998-1999	INSEE-Résultats

. Division des prix à la consommation

1. Exposé de synthèse

Après la mise en place de la nouvelle base de l'indice des prix national (1998 = 100) en février 1999, l'année 2000 verra se poursuivre d'importants investissements sur l'indice européen IPCH : extension de sa couverture sectorielle, usage de concepts de prix et de dépenses "nets", différents de ceux de l'IPC national, révision de la nomenclature.
Le projet de rénovation de la partie "amont" du dispositif de traitement des relevés de prix, retardé par l'indisponibilité du CPOI en 1999, verra se réaliser en 2000 les phases d'études. L'horizon de projet se situe plutôt en 2002 (2001-2002 envisagé dans le cadre du programme statistique 1999-2003).

Enfin, le projet d'une enquête de comparaison spatiale de prix est toujours maintenu. Les contraintes accrues sur la disponibilité des ressources ne permettent pas encore de prendre la décision de réaliser cette opération, dont la collecte a déjà été repoussée au 1er trimestre 2001.

2. Travaux nouveaux pour l'an 2000

2.1. Enquêtes nouvelles

L'enquête de comparaison spatiale de niveaux de prix sera lancée en 2000, sous réserve d'une décision favorable en cours d'année. La collecte des données serait effectuée au premier trimestre 2001 et les résultats diffusésà l'été 2001.

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2000

2.2.1) Rénovation du dispositif de collecte et de traitement des données
Le projet "saisie portable et rénovation de l'application régionale des prix", a été engagé fin 1998. Son avancement pâtit toutefois de l'indisponibilité du CPOI, toujours mobilisé sur un autre projet. Sous réserve de l'arrivée prochaine du CPOI, l'année 2000 sera consacrée aux phases d'étude préalable et détaillée et à la mise en oeuvre de la démarche MAIOL sur les aspects organisationnels locaux.

2.2.2) Amélioration de la qualité de l'IPC
Les efforts antérieurs seront poursuivis :

- effort d'animation et de formation du réseau régional. L'accent sera mis sur le réseau de collecte avec l'idée de coordonner les approches et d'harmoniser les outils entre enquêtes ménages et prix à la consommation. Un développement des actions d'accompagnement des enquêteurs sera notamment recherché.

- amélioration des outils de gestion et de documentation régionaux et nationaux et recherche d'indicateurs de qualité en matière de collecte et d'activité des bureaux de prix.
    * développement de méthodes plus élaborées de traitement des effets qualité lors des remplacements de produits, notamment des méthodes hédoniques.
    * rénovation de la classification par forme de vente, en particulier dans les services.
    * réflexion sur le choix des caractéristiques techniques des produits et la qualité de collecte de cette information.

Après un premier test plutôt négatif, de nouvelles données semi-agrégées issues d'un panel de distributeurs ont été réceptionnées, dans un champ plus restreint (grande distribution). Ces données portent sur l'année 1998 et celles qui précèdent. Leur qualité s'est sensiblement améliorée par rapport à la première livraison et permet d'envisager leur utilisation pour améliorer la sélection des variétés, la répartition par forme de vente et le calcul de pondérations.

3. Opérations répétitives

L'indice des prix continuera à être publié bimensuellement, dans des conditions améliorées :
- indice provisoire vers le 10-12 suivant le mois d'observation dans une "Informations Rapides" de quatre pages (deux pages précédemment). Les indices CVS, sous-jacent et l'IPCH y figurent.
- indice définitif entre le 24 et le 27 selon le mois d'observation dans une "Informations Rapides" de 8 pages.

Par ailleurs, la BDM est mise à jour le jour de la publication des indices. On y trouvera toute la gamme des indices produits : indices de référence détaillés, indices CVS, inflation sous-jacente, IPCH de la France et de ses partenaires.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Aucune évolution particulière n'est envisagée.

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects régionaux et locaux

- *enquête de comparaison spatiale* : cette opération, dont la dernière réalisation remonte à 1989 en Métropole et 1992 dans les DOM, a été présentée au point 2.1. Elle est très attendue en région et dans les DOM car elle constitue la seule source d'information en matière de comparaison infranationale de niveaux de prix.

- *parités de pouvoir d'achat (PPA)* : les enquêtes européennes effectuées pour l'analyse des parités de pouvoir d'achat entre pays et financées par Eurostat s'appuient sur des relevés de prix effectués dans la capitale et son agglomération. Ces travaux sont réalisés sous la responsabilité de la DR d'Ile-de-France, dans le cadre d'un pôle de compétence.

5.2. Aspects environnement

Rien à signaler.

5.3. Aspects européens

Le processus d'harmonisation européenne des indices de prix se poursuivra en 2000.
L'extension de l'IPCH aux secteurs de la santé de l'éducation et de l'action sociale sur la base de concepts de prix et de dépenses "nets", tenant compte des transferts en nature des administrations (prestations sociales et fourniture de biens et services gratuits) sera mis en application en deux phases :
- fin 1999 pour le nouveau concept et les principales extensions de couverture ;
- fin 2000 pour les dernières extensions de couverture (hôpitaux et une partie des services de protection sociale).

En 2000, un suivi spécifique des hôpitaux, et éventuellement des établissements spécialisés pour handicapés), devra être réalisé. Par ailleurs la nomenclature sectorielle des sous-indices sera modifiée dès le début 2000 en cohérence avec la dernière révision de la nomenclature COICOP et les séries seront rétropolées depuis 1996.
Le traitement dans l'IPCH des propriétaires occupants de leur logement est un autre point sensible qui fait l'objet d'étude dans le cadre d'une Task Force du Groupe de travail d'Eurostat sur l'IPCH. Si la solution actuelle, qui consiste à les exclure et à interdire l'estimation de "loyers fictifs", convient à la France, plusieurs autres pays souhaitent, souvent en conformité à leur pratique nationale, qu'un indicateur spécifique de dépenses soit intégré à l'IPCH. L'indicateur proposé est un indicateur représentatif du coût d'acquisition des nouveaux logements par leur propriétaire, complété par un indicateur des dépenses de gros travaux (entretien-amélioration) financés par les ménages. Dans le cas où une décision favorable de réalisation serait prise, la conception et la mise en place des indices associés devraient être effectués.

6. Liste des publications

- Deux Informations Rapides mensuelles diffusant l'indice provisoire et l'indice définitif.

- Une Informations Rapides présentant la révision de l'IPCH (n° 44, février 1998).

- Plaquette grand public sur les prix à la consommation, version anglaise (septembre 1998).

- Nouvelle édition de la brochure "Pour comprendre l'indice des prix" (INSEE Méthodes n° 81-82, décembre 1998).

- "Les différentes générations de l'indice des prix à la consommation de 1914 à 1998", document à lucarne F9809, décembre 1998.

- "Les prix moyens de quelques 197 produits présents dans l'indice des prix à la consommation des ménages de 1992 à 1997" . Document à lucarne F9811, 1999.

- "Les prix à la consommation en 1997, niveau historiquement bas de l'inflation", note interne, août 1998.

- "Les prix des services publics modèrent l'inflation", INSEE Première n° 621, décembre 1998".

- "Les prix des services privés aux ménages " INSEE Première n°653, juin 1999.

- "Entre 1990 et 1998 les prix à la consommation ont augmenté de 16 %, INSEE" Première n°673, septembre 1999.

- "De l'utilisation des méthodes hédoniques dans l'IPC : application aux biens durables et à l'habillement". 4ème Conférence internationale sur les indices de prix, groupe d'Ottawa, Washington, avril 1998.

- "Etude du chaînage d'indice de prix à l'aide de micro-données", Actes des journées de méthodologie statistique, 17 et 18 mars 1998, INSEE Méthodes n°84-85-86, mars 1999.

- "Le nouvel indice des prix à la consommation, base 1998 = 100", tiré à part, dossier de presse, février 1999.
- INSEE Première prévu sur l'automobile fin 1999.

- "Approche non paramétrique de l'indice à utilité constante",contribution à la Conférence sur la mesure de l'inflation organisée par la Cardiff Business School, août 1999.

- "Lave vaisselle et micro-ordinateurs dans l'IPC français : la modélisation hédonique, de la théorie à la pratique", contribution à la 5ème Conférence internationale sur les indices de prix, groupe d'Ottawa, Reykjavik, août 1999.

INED

1. Exposé de synthèse[(1)]

En l'absence de directeur depuis septembre 1998 et de réunion de son Conseil scientifique, les chercheurs de l'INED n'ont pu faire approuver de nouveaux projets statistiques. Les projets qui avaient reçu l'aval du Conseil scientifique ont été développés ou réalisés. Ainsi l'enquête nationale sur la démographie des médecins anesthésistes-réanimateurs a été collectée en novembre-décembre 1998 comme prévu. Le projet de cohorte pour la régulation de naissances se met normalement en place avec l'INSERM.

En mai 1998, l'INED proposait un projet d'enquête européenne auprès des populations d'origine immigrée. Les contours du projet se sont précisés et focalisés. Ils sont esquissés ci-dessous.

Projet d'enquête auprès des populations d'origine immigrée
Ce projet était articulé autour de deux questions principales : la comparaison entre pays européens du devenir d'une communauté immigrée et l'intégration de jeunes issus de l'immigration, qu'ils soient nés en France ou aient eux-mêmes migré dans leur enfance.

Les échanges avec les démographes allemands ont fait ressortir l'intérêt d'une enquête franco-allemande sur le devenir de la population d'origine turque : y a-t-il spécificité allemande dans le traitement plus communautaire des questions d'immigration ? Y a-t-il une spécificité turque du comportement de cette communauté immigrée dans deux pays de tradition différente ?

Un second axe de coopération concernerait la communauté marocaine en articulant une enquête sur les flux d'émigration - réalisée au Maroc par le CERED de Rabat - et l'enquête de l'INED sur la communauté immigrée.

Pour les jeunes vivant en France, l'étude privilégierait les questions de l'intégration professionnelle et de la mixité des unions. Cette question est en effet laissée en suspens par l'intéressante enquête sur l'Histoire familiale, associée au recensement de 1999, faute de pouvoir connaître dans une telle enquête l'origine des parents du conjoint. L'enquête de l'INED relèvera de façon rétrospective les comportements dans ces domaines, mais repérera aussi les normes et les valeurs auxquelles ces jeunes se réfèrent.

Le Haut Conseil de l'Intégration s'interroge sur les similitudes ou dissimilitudes des discriminations vécues par les Africains et les Antillais. Aussi projette-t-on d'interroger selon le même protocole un échantillon de Français d'origine antillaise et un échantillon d'immigrés Africains. On devrait également disposer d'un échantillon témoin des autres Français.

La future base de sondage du recensement comportera l'année d'entrée en France. Ainsi pourra-t-on cibler les échantillons plus finement que lors de l'enquête MGIS de 1992.

La date de l'enquête sera tributaire de la disponibilité du fichier du recensement. La saisie optique des bulletins du recensement devrait permettre d'envisager cette enquête pour l'hiver 2000-2001.
On envisage le choix suivant des populations enquêtées :

	Nés à l'étranger	Nés en France
Algérie	-	Oui
Maroc	Oui	Oui
Turquie	Oui	Oui
Afrique noire	Oui	-
Antilles	Oui (?)	Oui
France entière	Oui	

[(1)] *Note INED du 8 mars 1999.*

Programme d'enquêtes de l'INED pour l'an 2000.
Il s'agit de trois enquêtes sans caractère obligatoire :

- l'enquête « Biographies et entourage » dont le sous-échantillon francilien de 3000 personnes sera collecté en 2000 ;

- la participation de l'INED à l'enquête longitudinale de l'INSERM « Pratique contraceptive et recours à l'avortement », actuellement en cours ;

- la participation de l'INED à l'enquête de l'INSEE « Vie quotidienne et santé » pour son échantillon auprès des prisonniers collecté en l'an 2000.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
. Département des études et de la prospective

1. Exposé de synthèse

Conformément aux priorités inscrites dans le programme 1999/2003, le programme pour 2000 prévoit le développement d'enquêtes et d'études contribuant notamment à la connaissance de l'emploi, à l'aménagement culturel du territoire, à la connaissance des publics.

Certains de ces travaux débuteront en 1999 et s'étendront sur la période 1999/2000. Il s'agit en particulier des études qui vont être entreprises à la suite de l'enquête sur les pratiques culturelles des français et de la réalisation de l'atlas des activités culturelles.

Dans le domaine des statistiques d'entreprises, le développement de la connaissance du secteur culturel et la mesure de son évolution et de sa dynamique sont rendus difficiles par les difficultés à identifier et mobiliser les sources permettant de recenser les structures employeurs concernées par les enquêtes. Malgré son intérêt, le répertoire SIRENE est insuffisant pour une connaissance détaillée des activités culturelles. Il est en effet établi sur la base de la NAF (nomenclature des activités françaises) qui ne permet pas d'isoler certaines activités culturelles « noyées » au sein de postes plus larges. De plus, le champ culturel est constitué d'un grand nombre d'unités associatives qui échappent pour la plupart à l'immatriculation dans SIRENE.

Ceci conduit le ministère de la Culture à envisager la constitution d'un répertoire des entreprises culturelles qui sera la future base des enquêtes auprès des entreprises du secteur. La réalisation de ce répertoire conditionne en grande partie la réalisation de l'enquête nationale sur l'emploi culturel prévue au programme 1999/2003.
Le répertoire national des établissements culturels devra dans des conditions à déterminer, s'insérer pour tout ou partie dans SIRENE. Des contacts ont été pris avec l'INSEE pour étudier en détail les conditions de mise en oeuvre de ce projet.

2. Travaux nouveaux pour 2000

- Enquête nationale sur l'emploi culturel.

Cette enquête pour laquelle un avis d'opportunité a été obtenu en 1996 a dû être retardée du fait d'un développement important des travaux sectoriels en 1997 et 1998 et de la charge de travail liée au LEG sur les statistiques culturelles en Europe. Par ailleurs, le bilan méthodologique de l'enquête expérimentale conduite en Champagne-Ardenne a confirmé les difficultés et les délais importants pour constituer le fichier d'enquête.

La réalisation de l'enquête nationale sera donc éventuellement programmée en 2000, en fonction de l'état d'avancement du travail sur le répertoire des entreprises culturelles.

- Approfondissement et développement des travaux sectoriels sur les métiers de la culture, notamment les métiers du patrimoine, la profession de musicien, les professions de l'édition multimédia.
- Réalisation d'une enquête sur les pratiques en matière de micro-informatique de loisirs.
- Constitution d'une base de données sur l'enseignement supérieur et l'enseignement professionnel dans le domaine artistique et culturel.
- Réalisation d'une enquête sur les dépenses des établissements publics de coopération intercommunale qui interviennent dans le domaine culturel. Cette enquête permettra de compléter la connaissance du financement public de la culture par les collectivités locales, obtenue par des enquêtes réalisées auprès des départements et des communes tous les 3 ans et annuellement auprès des régions.

3. Opérations répétitives

- Poursuite des travaux sur l'enseignement et l'éducation artistique :

enquête sur l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique dans les écoles de musique et d'art dramatique contrôlées par le ministère, enquête en collaboration avec le ministère de l'éducation sur les établissement d'enseignement supérieur, exploitation des données du ministère de l'éducation sur les formations universitaires et sur l'enseignement professionnel dans le cadre scolaire.

- Etablissement de statistiques régulières sur l'emploi culturel :

exploitation de l'enquête sur l'emploi de l'INSEE, du fichier des demandes d'emplois de l'ANPE, du fichier sur les intermittents du spectacle de la Caisse des congés spectacles.

- Reconduction des enquêtes annuelles sur la fréquentation des équipements culturels notamment dans le domaine du théâtre. L'étude en cours sur la faisabilité d'un système d'information sur la diffusion du spectacle vivant pourra conduire à un développement des travaux statistiques.

- Reconduction des exploitations annuelles de données administratives et professionnelles qui alimentent en partie la base de données de statistiques culturelles (BDSC).

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

5. Aspects particuliers du programme 2000

Le leadership group (LEG) sur les statistiques culturelles européennes mis en place en 1997 et dans lequel le ministère de la Culture assure la responsabilité de 2 groupes de projet, prend fin au 31/12/99. L'intérêt du travail accompli ainsi que les efforts et la motivation des pays impliqués dans le LEG plaide pour une continuation du programme en 2000 suivant des modalités à définir.

6. Liste des publications

Atlas des activités culturelles. La Documentation Française, 1998.
Les pratiques culturelles des Français. Enquête 1997. La Documentation Française, 1998.
Chiffres clés - Statistiques de la culture, édition 1998. La Documentation Française, 1999.

Observatoire de l'emploi culturel (disponibles au DEP):
- note n° 11, Le devenir professionnel des anciens élèves du Conservatoire national d'art dramatique. Promotion 1986 à 1995.
- note n° 12, L'emploi dans le secteur de la culture en 1997 d'après l'enquête sur l'emploi de l'INSEE.
- note n° 13, L'emploi dans les professions culturelles en 1997 d'après l'enquête sur l'emploi de l'INSEE.
- note n° 14, Le devenir professionnel des professeurs de danse diplômés d'Etat.
- note n° 15, Les demandeurs d'emploi dans les professions culturelles en juin 1997 d'après le fichier de l'ANPE.
- note n° 16, L'offre d'emploi intermittent dans l'audiovisuel et les spectacles en 1994 d'après les fichiers de la Caisse des congés spectacles, données régionales.
- note n° 17, Le marché du travail des artistes intermittents de l'audiovisuel et des spectacles en 1995, d'après les fichiers de la Caisse des congés spectacles.

Développement culturel (disponibles au DEP):
- n° 121, Les publics de la Comédie Française, janvier 1998;
- n° 122, Les publics des concerts des musiques amplifiées, juin 1998.
- n° 123, Atlas des activités culturelles, juin 1998.
- n° 124, Les pratiques culturelles des Français, évolution 1989-1997, juin 1998.
- n° 125, les designers textile de surface, juillet 1998.
- n° 126, Les grandes mutations des bibliothèques municipales, octobre 1998.
- n° 127, L'économie des arts de la rue, octobre 1998.
- n° 128, La montée irrésistible de l'audiovisuel 1973-1997, mars 1999.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
. Direction centrale de la police judiciaire

1. Exposé de synthèse

La statistique des crimes et délits, tenue par le Ministère de l'Intérieur, a pour objectif de dresser un état de la criminalité et de la délinquance apparentes, portées à la connaissance des services de police et des unités de gendarmerie. Ces informations permettent aux autorités chargées de l'ordre public et de la protection des personnes et des biens de localiser et de mesurer le phénomène criminel, d'en suivre l'évolution et de mettre en place des politiques publiques propres à y faire échec.

Mis en place en 1972, le système statistique a été modernisé une première fois en 1988, puis en 1995 à la suite des travaux menés par un Groupe interministériel. Il repose sur une méthodologie unique de comptage des infractions composant la nomenclature statistique. Les règles édictées dans un guide de méthodologie statistique et les contrôles hiérarchiques effectués garantissent l'homogénéité et la fiabilité de la collecte effectuées par l'ensemble des services producteurs.

Par ailleurs, depuis le 1er juillet 1995, ce système autorise une analyse mensuelle départementale de la criminalité et de la délinquance, grâce à la transmission par voie télématique et à destination des échelons centraux, des statistiques établies en ce domaine par les services territoriaux de police et de gendarmerie.

La production de ces informations est reconduite annuellement et répond aux besoins de l'ensemble des autorités. Il n'est pas envisagé de nouveaux programmes statistiques visant à modifier le système ainsi mis en place ou la diffusion des résultats statistiques pour la période 1999-2003.

2. Travaux nouveaux pour 2000

1.1. Enquêtes vraiment nouvelles, rénovées ou de périodicité supérieure à l'année
Néant

1.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés prévus pour 2000
- Poursuite/réactualisation des études thématiques engagées en 1996 (vols à main armée, atteintes aux mœurs …sur les périodes 1988-1998),

- Mise en oeuvre de nouvelles études thématiques, portant notamment sur la les phénomènes criminels nouveaux ou en très forte augmentation (délinquance de voie publique, délinquance des mineurs, infractions violentes…) avec pour objectif de mettre en évidence des tendances à partir de l'étude de séries longues (période 1988-1998).

3. Opérations répétitives

- Collecte, centralisation et exploitation des statistiques mensuelles départementales sur la criminalité et la délinquance constatées par les services de police et de gendarmerie, à partir d'une transmission par voie télématique.

- Production de la publication statistique annuelle "Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en FRANCE" dont la diffusion est assurée par la Documentation Française.

Ces opérations sont réalisées par le Service Central d'Etude de la Délinquance de la Direction Centrale de la Police Judiciaire, conformément à l'article D8 du Code de procédure pénale (décret n° 96.74 du 25 janvier 1996) qui stipule : "les services de police et les unités de gendarmerie adressent aux services relevant de la Direction Centrale de la Police Judiciaire les renseignements relatifs à la délinquance et à la criminalité susceptibles d'être exploités dans un but de centralisation, de classification ou de diffusion (avis, fiches, statistiques)".

4. Allégement de la charge statistique des entreprises
Néant

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects « régionaux et locaux »
Dans le cadre de l'harmonisation des « tableaux économiques régionaux », la Direction Régionale INSEE POITOU-CHARENTES, en charge de ce dossier, a sollicité le Service Central d'Etude de la Délinquance pour l'obtention des statistiques criminelles des régions administratives et des départements français.
Fournie pour la première fois en septembre 1998 par le Service Central d'Etude de la Délinquance sous la forme de tableaux chiffrés définis en concertation avec la Direction Régionale précitée, cette contribution sera désormais reconduite chaque année.

5.2. Aspects « environnements »
Néant

5.3. Aspects « européens » du programme de travail :
Un séminaire, réunissant les représentants de tous les pays de l'Union Européenne, s'est tenu début 1999 à Palma avec pour objectif de parvenir à une harmonisation des statistiques criminelles.
La suite des travaux devrait leur permettre, au sein d'un groupe d'experts et sous la direction de la Commission de l'U.E, de sélectionner quelques infractions, hors des définitions strictement pénales, autorisant la comparaison de certains phénomènes criminels dans l'espace européen sur la base de méthodologies équivalentes de collecte.

6. Liste des publications

" Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France".

Publication annuelle (édition 1998) disponible vers l'automne (septembre/octobre 1999).

Cette publication est diffusée au Premier Ministre, au Parlement, aux autorités nationales et territoriales administratives de justice, de police et de gendarmerie ainsi qu'au public par la Documentation Française.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
. Direction de l'aministration générale

Version du 30 septembre 1999

1. Exposé de synthèse

Le décret 99-828 du 21 septembre 1999 porte organisation du ministère de la jeunesse et des sports. L'article 10 de l'arrêté portant organisation des directions précise que «la mission Bases de données et informations statistiques » [1]

conçoit et coordonne les actions ayant pour objet l'information statistique du ministère,
elle peut réaliser ou faire réaliser des travaux d'évaluation et des études prospectives.
Elle assure la diffusion et la promotion des statistiques et des études produites.

1.1. Mise en place du système statistique au ministère de la jeunesse et des sports

Jusqu'à maintenant, la fonction statistique était embryonnaire et éclatée entre les différentes directions du ministère. La nouvelle structure comportera à terme 9 agents.

Au cours des derniers mois, le premier travail a été de procéder à un « état des lieux statistiques » : quelles sont les informations statistiques que le ministère produit, quelles sont celles qu'il utilise déjà, en distinguant les informations internes et les informations recherchées à l'extérieur, et pour quels usages ? La deuxième étape a été de recenser les besoins d'informations statistiques. Une série de rencontres avec les différentes unités de l'administration centrale, avec des services déconcentrés (directions régionales et départementales) et avec des partenaires du ministère (professionnels, milieux associatifs, universitaires) est en cours d'achèvement. Déjà un programme de travail est proposé aux directions du ministère.

1.2. Conditions de la mise en place

Il est prévu la mise en place d'un « comité scientifique ». Il rassemblera des représentants des directions du ministère, des professionnels, des services statistiques ministériels ainsi que des personnalités qualifiées. Il donnera son avis sur le programme de travail, en ce qui concerne sa viabilité et son adaptation aux besoins, et sur la qualité des travaux réalisés. Il devrait être constitué prochainement. Le programme 2000 lui sera soumis.

[1] *Cette disposition avait été recommandée par Monsieur Jean Bégué, inspecteur général de l'INSEE, dans son rapport de mission sur l'organisation de la fonction statistique au ministère de la jeunesse et des sports.*

Ce travail de recensement des besoins et sa traduction en programme ne sont pas simples, car le domaine d'intervention du ministère est vaste, en particulier pour sa partie « jeunesse et associations », et, pour une grande part, couvert en partenariat avec d'autres ministères, ceci avec un budget très limité. Mais la force du ministère réside en particulier dans son implantation locale forte qui lui assure une bonne connaissance du « terrain ». Mais on sait que celle-ci est difficile à traduire en besoins d'information.
Dans ces conditions, il est compréhensible que le ministère ne puisse pas présenter un véritable programme de travail définitif pour l'an 2000. On trouvera cependant ci-après un descriptif succinct de la production régulière du ministère et des orientations de travail pour l'an 2000.

2. Travaux nouveaux pour 2000

Quelques orientations (opérations pouvant être considérées comme nouvelles)

Généralités

- *inventaire des sources d'informations statistiques*

Sous la forme d'un catalogue, sommaire puis ultérieurement détaillé, la liste des sources d'informations statistiques relatives aux domaines sportifs, de la jeunesse et de l'éducation populaire est en cours d'établissement. Une première liste sera présentée fin octobre.
Les sources inventoriées sont celles issues du système statistique publique et des données administratives internes au ministère ou externe.

Sport

- *enquête sur les pratiques sportives*

Le ministère a mis à son programme de 2000 la réalisation d'une enquête sur les pratiques sportives. Sa forme et les modalités de réalisation sont achevées. Une concertation large auprès des différents organismes intéressés sur sa conception et son champ a eu lieu.

Jeunesse et éducation populaire

- *Répertoire des associations*

Une étude sera menée sur sa conception, les moyens d'étendre son champ et ses possibilités de mobilisation, en s'inspirant du rapport de la mission du CNIS sur les associations régies par la loi 1901.

- *Dispositif statistique sur les CVL (centres de vacances et de loisirs)*

Une étude est lancée sur la conception d'un dispositif statistique. La rénovation des modalités de collecte d'information à partir des fichiers administratifs sera lancée. Des enquêtes nouvelles seront étudiées en partenariat en particulier avec le service statistique du secrétariat au tourisme et la délégation interministérielle à la famille.

Emploi et formation

- *Observation des métiers et des emplois dans le domaine de l'animation socioculturelle et sportive*

Le ministère souhaite disposer d'un suivi des métiers, des qualifications et des emplois dans ces secteurs. Celui-ci devrait s'appuyer en particulier sur le réseau régional « d'observatoires des professions de l'animation[2] », créé antérieurement et qui devrait être réactivé. La réactivation de ce réseau et sa rénovation est à l'étude.

- *Nouveaux services nouveaux emplois*

Le ministère souhaite disposer d'une étude relative aux emplois jeunes dans les secteurs animation et sport. Cette enquête est inscrite au programme d'évaluation du CG-plan. Elle porte plus particulièrement sur les aspects de formation des activités et de l'emploi, de leur pérennisation, de l'impact sur les employeurs, les autres dispositifs et la coopération inter institutionnelle.

[2] *Etendu par la suite aux professions sportives.*

- *Enquête sur les dépenses des collectivités territoriales sur le sport et la jeunesse*

Il s'agirait de mener une enquête analogue à celle réalisée par le département études et prospectives du ministère de la culture sur les dépenses en matière culturelle. Il serait intéressant d'étudier le jumelage des deux enquêtes.
Cette enquête pourrait conduire à l'élaboration d'un compte économique « sport et jeunesse ». Une recherche conceptuelle est nécessaire en collaboration avec l'INSEE et éventuellement avec « l'Europe ».

3. Opérations répétitives

Productions statistiques reconduites (opérations pouvant être considérées comme répétées)

- *Enquête annuelle sur la fréquentation des centres de vacances et de loisirs*
- *Enquête annuelle sur le nombre de licences sportives délivrées par les fédérations*
- *Enquête sur les sorties des filières de formation relevant du ministère de la jeunesse et des sports*
- *Répertoire des associations agréées « jeunesse et sports »*

Toutes ces enquêtes seront poursuivies en 2000. Un effort pour améliorer leur fiabilité et leur accessibilité sera fait.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Néant.
A l'inverse, la mobilisation des ressources existantes mobilisera les services du ministère, mais cette mobilisation est considérée comme un investissement indispensable avec retour sur investissement.

5. Aspects particuliers du programme 2000

Outre le « maintien » des investigations citées en II.1 et les orientations notées en II.2, 2000 sera l'année de mise en place du système statistique et de sa montée en puissance.

6. Liste des publications

Il s'agira vraisemblablement de la publication du catalogue des sources, des résultats de l'enquête sur les pratiques sportives, de l'enquête sur le nombre de licences sportives.
Les publications relatives aux résultats de l'enquête sur les sorties des filières de formation et du répertoire des associations agréées « jeunesse et sports » verront le jour ultérieurement.
Les chiffres-clés de la jeunesse, édités en 1998 sous le titre « Mémo jeunesse » conjointement par le Ministère de la jeunesse et des sports et l'institut de la jeunesse et de l'éducation populaire, sont également prévus.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
. Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation

1. Exposé de synthèse

La programmation statistique du ministère de la Justice est arrêtée par le Conseil de la Statistique et des Etudes de ce Ministère et par son organe exécutif le Comité de Programmation de la Statistique et des Etudes (CPSE).

Elle suit un calendrier différé par rapport à celui du CNIS : la programmation 2000 ne sera établie qu'à partir de la fin 1999 et arrêtée définitivement en mars 2000 après la tenue du Conseil.

Suite à un audit mené par l'Inspection Générale de l'INSEE et l'Inspection des Services Judiciaires, le système statistique de la justice a entamé en 1994 une réforme de grande ampleur qui doit s'échelonner jusqu'à l'an 2000 et au-delà.

Les objectifs de cette réforme ont été définis et précisés par le Conseil de la Statistique et des Etudes du Ministère de la Justice à compter de 1995 et sont décrits dans le document AProjet de programme statistique à moyen terme».

L'année 2000 sera véritablement une année charnière de la réforme statistique engagée en 1994 par la Sous-direction de la Statistique, des Etudes et de la Documentation, puisque sur l'ensemble des domaines pénal, civil et mineur sera disponible une production opérationnelle de statistiques, sous-produit de la gestion informatisée des procédures en juridiction.

Seront développées en 2000 :

1.1. La réforme de la statistique civile

- La production des tableaux de suivi de l'activité dans la totalité des tribunaux d'instance, deux tiers des cours d'appel et des tribunaux de grande instance, dans la foulée de l'implantation en 1999 dans ces juridictions des logiciels civils.

- La maintenance des logiciels des juridictions liée :
  - aux travaux d'allégement de la nomenclature d'affaires civiles achevés en septembre 1999 ;
  - et la refonte des instructions de tenue du RGC validés en 1999.

- L'expérimentation du suivi détaillé des affaires civiles (opération prévue en 1999 et reportée) complément des tableaux précédents permettant la préparation des réformes législatives et la mesure de l'effectivité des lois.

1.2. La réforme de la statistique pénale

- La consolidation et l'officialisation de la méthode d'évaluation l'ensemble des parquets après l'étude-pilote de 1998 sur 26 parquets.

- Les travaux de mise en place d'un système d'information pénal, particulièrement de son niveau national, suite à l'implantation en 1999 des systèmes locaux dans les juridictions de l'Ile de France.

1.3. La réforme de la statistique des mineurs

- la production d'une statistique officielle 1999 sur l'activité des juridictions de mineurs suite à l'extension d'un dispositif de tableaux de bord au cours de l'année 1999.

- l'expérimentation éventuelle fin 2000 du panel de mineurs destiné à apprécier l'efficacité des réponse judiciaires au phénomène des mineurs délinquants ou en danger.

La réalisation de ces objectifs est très largement dépendante de la progression des chantiers informatiques qui peuvent connaître des goulets d'étranglement à l'approche de l'an 2000.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes nouvelles

Le dernier Comité de Programmation de la Statistique et des Etudes a acté la réalisation à compter du 4è trimestre 1999 par la S/D SED de trois études dont une implique la réalisation d'une enquête. Il s'agit d'une étude sur les unités pour sortants des établissements pénitentiaires (cf annexe).

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2000

La tranche des résultats suivants est visée en 2000 :

*** *En matière civile***, la production des tableaux de bord sera opérationnelle dès le début de 2000 dans la totalité des tribunaux d'instance (TI), environ deux tiers des cours d'appel et des tribunaux de grande instance (TGI). Elle montera en puissance tout au long de l'année.

L'implantation des tableaux de bord pourra également être étendue aux conseils de prud'hommes (CPH) à compter du second semestre.

Le suivi de la politique civile « suivi détaillé» est mis en place dans les cours d'appel et les TGI en même temps que les tableaux de bord.

L'opération similaire concernant les TI ou les CPH n'est pas programmée.

Suite au bouclage en 1999 de la révision de la nomenclature des affaires civiles et de la rénovation du Répertoire Général Civil (RGC), les travaux de maintenance informatique seront développés en 2000 de façon à garantir l'application de la nomenclature révisée au 1er janvier 2001 et celle du RGC rénové au 1er janvier 2002 au plus tard.

* ***En matière pénale***, le premier volet de la réforme en matière de statistique pénale a consisté à substituer aux comptages manuels effectués par les juridictions des dénombrements automatiques, opération intitulée automatisation des cadres, le deuxième, plus ambitieux, étant la redéfinition des besoins statistiques pour la connaissance de la politique pénale.

Après la réalisation en 1998 de l'automatisation des cadres des parquets la programmation des travaux sur la période 1999-2003 s'articule autour des 5 axes de connaissance de la politique pénale :

- analyse nationale et locale de la délinquance signalée aux parquets ;
- analyse nationale et locale des taux de classement sans suite par motif ;
- amélioration du suivi des réponses pénales apportées par les tribunaux correctionnels ;
- renvoi de l'exécution des procédures pénales ;
- mesure de la durée des affaires pénales.

Progressivement la réponse aux besoins de suivi de l'activité ou de la politique s'organise à partir d'un système d'information Infocentre en cours d'élaboration.

Ce système comporte un double niveau : local et national.

Des «infocentres» locaux ont été implantés dans les juridictions parisiennes en juin 1999. La production expérimentale des cadres à partir des Infocentres est en cours.

**** En matière de statistiques sur les mineurs***, l'implantation des tableaux de bord réalisée dans la quasi-totalité des tribunaux d'enfants en 1999 sera étendue en 2000 aux derniers tribunaux non encore dotés des logiciels nécessaires.

La remontée de ces tableaux et leur traitement par la S/D SED devrait monter en puissance tout au long de l'année 2000 pour atteindre un fonctionnement à plein régime pour la fin de l'année.

Une restitution statistique officielle des résultats 1999 de l'ensemble des tribunaux pour enfants et de chacun d'entre eux pourrait être effectuée en mars 2000 à partir de ces nouveaux outils.

La mauvaise cohabitation des logiciels des parquets et des tribunaux pour enfants en Ile de France freine cependant la progression du chantier : les travaux prévus à ce titre en 1999 n'ont pas été réalisés.

Les travaux conduits au sein du groupe de travail «Panel des mineurs» créé fin 1998 pourraient déboucher sur le lancement d'une expérimentation du panel fin 2000.

3. Opérations répétitives

La liste des opérations statistiques permanentes conduites au Ministère de la Justice est la suivante (cf. Programme statistique et d'études du Ministère pour 1999) :

Direction des Affaires Civiles et du Sceau

Statistiques sur la profession d'avocat

Direction des Affaires Criminelles et des Grâces

1 Statistiques sur le contrôle judiciaire socio-éducatif
2 Statistiques sur l'aide aux victimes

Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

1 Gestion Automatisée des Mesures Educatives
2 Statistiques du secteur associatif habilité

Direction de l'Administration Pénitentiaire

1 Statistique mensuelle de la population pénitentiaire à partir du Fichier National des Détenus
2 Recensement et mouvements
3 Permissions de sortir
4 Non réintégrations à l'issue d'une permission de sortir
5 Réintégrations des évadés
6 Détenus étrangers (Article 19)
7 Sanctions disciplinaires
8 Services de probation
9 Semi-liberté
10 Placements extérieurs
11 Libérations conditionnelles
12 Réductions de peine
13 Rapport mensuel d'activité
14 Rémunération des activités de production
15 Suivi de l'activité travail dans les établissements en gestion mixte et repris en gestion directe

Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement (S/D SED)

Dispositifs civils

1 Répertoire général civil : affaires détaillées*
2 Répertoire général civil : registres et cadres*
3 Répertoire des tribunaux de commerce* : affaires détaillées
4 Répertoire des tribunaux de commerce* : registres
5 TASS et tribunaux des pensions
6 Acquisitions de la nationalité française
7 Conciliateurs de Justice

Dispositifs pénaux

8 Cadres du Parquet*
9 Casier Judiciaire National
10 Répertoire de l'instruction
11 Activité des Juges d'Application des Peines
12 Fichier National des Détenus
13 Activité des associations d'aide aux victimes et de contrôle judiciaire

Autres dispositifs permanents

14 Répertoire de l'Aide Juridictionnelle
15 Activité des tribunaux pour Enfants*

Les opérations signalées par un * sont celles qui auront bénéficié d'améliorations importantes au titre de la réforme en cours.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

(Sans objet en ce qui concerne le Ministère de la Justice).

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects régionaux et locaux

La production statistique courante est agrégée à deux niveaux :

- le niveau de la juridiction concernée ;
- le niveau France Entière.

Ponctuellement dans le cadre de certaines études (ex : étude sur la conduite en état alcoolique) des données peuvent être fournies au niveau départemental ou régional.

5.2. Aspect 'Environnement'
Contribution au rapport annuel de l'IFEN (condamnations prononcées pour infractions en matière d'environnement).

5.3. Aspects Européens
Enrichissement d'un fonds documentaire sur les institutions et les statistiques judiciaires des pays d'Europe suivants : Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Espagne, Italie, Pays-Bas, Suède, Suisse.

6. Liste des publications

6.1. Direction de la Protection Judiciaire et de Jeunesse

a) Publications 1998

- Rapport annuel d'activité des services du secteur public.
- Etablissements et services du secteur habilité justice "Quelques données de l'activité 1996"
- Secteur habilité Justice «quelques données 1996"

b) Publications 1999

Bilan statistique annuel de l'activité des établissements du secteur public.

6.2. Direction de l'Administration Pénitentiaire
Bilan statistique annuel de l'activité des établissements et services du secteur habilité justice.

a) Publications 1998

- Statistique trimestrielle de la population détenue
- Chiffres-clés de l'administration pénitentiaire
- Rapport annuel de l'administration pénitentiaire (et ses «tirés à part»)
- Cahiers de démographie pénitentiaire
- «Travaux et documents»

b) Publications 1999

Un nouveau titre s'ajoute aux précédents :

- statistique mensuelle de la population détenue.

6.3. Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement (S/D SED)

a) Parus 1998

Publications nationales

- Chiffres-clés de la Justice 1997
- Annuaire statistique de la Justice 1992-1996
- Infostat Justice :
  - n° 51 La protection juridique des majeurs
  - n° 52 La conduite en état alcoolique
- Etudes & Statistiques Justice :
  - n° 9 Les acquisitions 1996 de la nationalité française en 1996
  - n° 11 Les condamnations en 1996
  - n° 12 Les acquisitions de la nationalité française en 1997

Diffusion interne

- Données Locales - L'activité judiciaire en 1997
- Données Locales - L'activité commerciale en 1997
- Données Locales - L'aide juridictionnelle en 1997
- L'activité judiciaire pénale en 1997

b) Parus ou à paraître en 1999

Publications nationales

- Chiffres-clés de la Justice 1998
- Annuaire statistique de la justice 1993-1997
- Des numéros d'Infostat Justice :
  - . Les impayés de loyers en 1997 devant les tribunaux d'instance ;
  - . Le travail illégal
  - . Les taux d'appel en matière civile / ou la détention provisoire / ou les sortants de prison.

- Des numéros d'Etudes & Statistiques Justice :
  - . Les condamnations en 1997
  - . Les jugements de divorces en 1996 ;
  - . La durée des affaires civiles ;
  - . Les acquisitions de la nationalité française en 1998 ;
  - . Les condamnations en 1998.

Diffusion interne

La liste des publications parues en 1998 s'enrichit d'un nouveau titre : Données Locales - Les condamnations en 1998.

7. Suivi des orientations à moyen terme 1999-2003

Les orientations globales des travaux de la réforme statistique engagée par la sous-direction telles que décrites dans la note du 4 mai 1998 demeurent valides.

* **Le chantier de la statistique** civile, chantier difficile en raison de la multiplicité de juridictions, progresse conformément aux orientations retenues et enregistre des avancées significatives en ce qui concerne l'implantation des tableaux de bord et la fiabilisation de leur alimentation.

* **En matière de statistique pénale**, les travaux se développent également en conformité par rapport aux axes retenus, la structuration progressive de la réponse statistique à partir du système d'information des AInfocentres» constituant un enrichissement important du projet initial.

* **En matière de statistique des mineurs**, si la pression de la demande politique a contribué à l'accélération du chantier des tableaux de bord, le projet du panel débouche, lui, avec lenteur sur la *phase expérimentale.*

CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIE
Service des études, des statistiques et de la documentation, mission statistique

1. Exposé de synthèse

Présentation du CNC
Le Centre national de la cinématographie (CNC) est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, qui fut créé par la loi du 25 octobre 1946 et qui est placé sous l'autorité du ministre de la Culture et de la communication. Le CNC a pour principales missions le soutien à l'économie du cinéma et de l'audiovisuel, l'élaboration et le suivi des textes législatifs et réglementaires de son domaine, la promotion du cinéma et de l'audiovisuel, le développement de leur diffusion, la formation, la protection et la diffusion du patrimoine cinématographique.

Une mission statistique prévue par la loi
Le code de l'industrie cinématographique de la loi du 3 avril 1958 donne des compétences statistiques au CNC. En effet, l'article 2 de la loi prévoit que le CNC est chargé de " prendre, par voie de règlement, les dispositions susceptibles d'assurer.l'observation statistique de l'activité professionnelle ". Dans ces mêmes textes fondateurs du CNC, il est expressément fait référence à l'existence d'un service statistiques (article 9-4° de la loi) devenu aujourd'hui le service des études, des statistiques et de la documentation.

Le secteur économique de l'audiovisuel et du cinéma dans lequel intervient le CNC est contrôlé non pas par une administration centrale comme pour tous les autres secteurs économiques mais par des organismes de régulation qui bénéficient d'une certaine autonomie. Le CNC en fait partie. Par conséquent, les informations statistiques sur ce secteur, compte tenu de ce découpage, sont détenues par ces organismes. Le CNC dispose d'un nombre important de données de gestion que la mission statistique exploite à des fins statistiques sur les œuvres cinématographiques ou audiovisuelles. La mission statistique génère des statistiques sur les produits.

<u>Le compte de l'audiovisuel</u>
Le CNC en liaison avec le SJTI a développé un compte économique de l'audiovisuel. Les travaux concernant l'élaboration de la période de base de ce compte (1989-1995) et de la première année actualisée (1996) sont en cours de publication. Pour l'année 2000, l'objectif prioritaire est la mise au point d'une méthode d'élaboration d'un compte provisoire dans l'année qui suit l'année d'observation.

Il faudra apporter au compte quelques-unes des améliorations demandées par nos interlocuteurs au cours des présentations effectuées : compléter le compte de capitale; revoir le calcul des amortissements ; étudier la possibilité de prendre en compte les activités audiovisuelles " hors secteur " et des activités auxiliaires. Ces travaux seront menés avec le SJTI.

L'enquête annuelle entreprise
Le CNC participe à l'exploitation et aux traitements issus de l'enquête annuelle entreprise réalisée par les services de l'INSEE en collaboration avec le SJTI. Régulièrement, il envoie un de ses agents aider le centre d'exploitation de Nantes à traiter les données de cette enquête annuelle. Il co-édite les résultats de cette enquête avec le SJTI dans le cadre d'une publication.

La mobilisation des sources administratives du CNC
Le CNC par son activité de gestion dispose de nombreuses informations sur le cinéma, la production audiovisuelle, les chaînes de télévision, la vidéo et également le multimédia. La mission statistique du CNC exploite cette richesse d'information à des fins statistiques tout en préservant la séparation des fichiers informatiques statistiques de ceux de gestion.

La mobilisation des sources de gestion à des fins statistiques concerne :
- La fréquentation des salles de cinéma
- La production cinématographique agréée

La production audiovisuelle aidée
L'édition vidéo
L'exportation des œuvres cinématographiques
- Les produits multimédia aidés

Ces domaines sont présentés en partie 3.

La diffusion
Le service des études, des statistiques et de la documentation du CNC publie 5 à 6 numéros par an du CNC Infos diffusé à 9 000 exemplaires dans lequel il présente des statistiques sur son domaine d'activités. Par ailleurs, des études statistiques sont publiées dans une collection " Les chiffres clés du CNC ". La mission statistique du CNC participe aux co-éditions d'ouvrages statistiques comme les indicateurs statistiques de l'audiovisuel avec le SJTI et sur la publication des résultats de l'enquête annuelle sur " les entreprises de l'audiovisuel ".

Conclusion
La mission statistique du CNC souhaite donc être reconnue comme service producteur de statistiques et service co-enquêteur au coté du SJTI dans le cadre de l'exploitation de l'enquête annuelle d'entreprises.

Le CNC souhaite également investir de nouveaux domaines statistiques touchant notamment le multimédia et la vidéo. La mission statistique sera amenée à adapter les statistiques du Centre aux nouvelles procédures d'aides à la production cinématographique. Elle sera enfin amenée à mettre en place des nouveaux outils statistiques afin de mesurer les évolutions économiques du secteur audiovisuel.

2. Travaux nouveaux pour 2000

Les statistiques produits
Des traitements statistiques nouveaux seront mis en place par le CNC en 2000 à partir des données disponibles dans le cadre de l'exploitation de ses données de gestion internes. Ces nouveaux domaines concernent le multimédia et la vidéo.

Evolution des statistiques du Centre
L'évolution du cadre réglementaire de la production cinématographique et de la production audiovisuelle modifie les procédures d'intervention du CNC. Une réforme importante est intervenue en 1999, réforme dite de " l'agrément " modifiant des procédures vieilles de 40 ans. Ces modifications de procédures soulèvent des difficultés statistiques et nécessitent des travaux d'expertises statistiques complexes afin de retraiter des séries historiques et de mettre en œuvre de nouveaux indicateurs. Deux questions devront être examinées :
- La nationalité des œuvres, et les critères statistiques permettant de qualifier telle ou telle œuvre de française. Cette question est fondamentale dans la mesure où elle détermine les parts de marché des œuvres.
- La date de prise en compte de la production d'un film. Les procédures d'information du CNC évoluant, la mesure de la production nationale de films devient plus complexes.

L'intégration de ces évolutions dans la production des statitiques du CNC interviendra dés la publication du bilan sur la production cinématographique.

Les statistiques entreprises
La mission statistique du CNC développera en collaboration avec le SJTI, une base de données sur les grandes entreprises de l'audiovisuel avec des fonctionnalités nouvelles permettant de suivre par exemple les phénomènes de concentration ou la situation financière propre à chaque entreprise. Cet outil conçu à partir des évolutions constatées avec l'enquête entreprise de l'INSEE permettra de réaliser des estimations de l'évolution des marchés de l'année précédente.

La mission statistique du Centre va développer une nouvelle publication statistique sur l'audiovisuel présentant la production audiovisuelle aidée, l'exportation des programmes audiovisuel, l'équipement des ménages en matériel audiovisuel et l'exposition des œuvres à la télévision. Elle mettra en évidence les politiques d'investissements des chaînes de télévision dans la production audiovisuelle française.

3. Opérations répétitives

Statistiques en partenariat avec le SJTI
Compte de l'audiovisuel
Traitement et exploitation de l'EAE-audiovisuel : mise à jour de la base CNC/SJTI
Ces statistiques sont présentées en partie 1.

Statistiques internes
La mission statistique produit des statistiques à partir des données internes de gestion :

La fréquentation des salles de cinéma
Le CNC produit les statistiques officielles de la fréquentation du cinéma en France. Il dispose pour cela des entrées en salles hebdomadaires, par film, par salle, par distributeur et les recettes selon le même détail. Ces statistiques font l'objet de publications régulières au cours de l'année.

La production cinématographique agréée
Le CNC produit chaque année des statistiques sur la production cinématographique mesurant le nombre de films français produit, le montant des investissements, la structure du financement de chaque film produit et la répartition des encaissements issus de chaque film.

La production audiovisuelle aidée
Le CNC produit chaque année des statistiques sur la production audiovisuelle de fiction, d'animation, de magazines, de documentaires et de spectacles vivants. Il présente le montant des aides, le coût de ces œuvres et la structure de financement de chacune d'entre elles. Ces données permettent notamment de mesurer la stratégie d'investissements des chaînes de télévision nationales, thématiques ou locales dans la production audiovisuelle.

L'édition vidéo
Le CNC produit chaque année des statistiques sur le marché de la vidéo qui recensent le nombre de films sortis en vidéo, la structure de cette offre (par nationalité de film), et les recettes vidéo par film. Il produit également une évaluation du chiffre d'affaires des éditeurs et des importateurs par l'intermédiaire du recouvrement de la taxe vidéo.

L'exportation des œuvres cinématographiques
Le CNC produit chaque année des statistiques sur l'exportation des films français qui présentent les recettes à l'exportation par film, par producteur et par zone géographique.

Les produits multimédia aidés
Le CNC suit le marché de l'édition de CD-ROM et de logiciels pour consoles. La mission statistique va développer des outils permettant la publication de statistiques sur ces marchés.

Publications régulières
En partenariat

Les entreprises de l'audiovisuel 2000 avec le SJTI
Les indicateurs statistiques publication 2001 avec le SJTI, INA, CSA
Les chiffres clés de la télévision et du cinéma 2000 avec le CSA et l'INA
CNC Infos (6 numéros par an)
Chiffres clés du CNC
Cinéma
Audiovisuel

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Mobiliser davantage les sources administratives
La mission statistique du CNC va participer au développement de nouvelles bases de données de gestion au sein du Centre et optimiser l'exploitation des informations de gestion nécessaire à la production de statistiques.

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

La mission statistique produit les données de la fréquentation des salles de cinéma par commune. Le centre publie chaque année une analyse sur le géographie du cinéma présentant les entrées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants. Ces données sont très utiles aux exploitants de salles afin de mesurer les évolutions de la consommation du cinéma dans leur zone.

5.2. Aspects « environnement »

Aucune activité statistique du CNC ne peut contribuer à la connaissance qualitative ou quantitative de l'environnement.

5.3. Aspects « européens »

Le services des études, des statistiques et de la documentation du CNC travaille au niveau européen avec l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel, à qui il fournit des statistiques sur le cinéma et la production audiovisuelle. Il a par ailleurs réalisé des études en partenariat avec cet organisme qui ont été publiées en 1999 sur les mécanismes publics d'aide au cinéma et à l'audiovisuel en Europe.

Le services des études, des statistiques et de la documentation du CNC est également correspondant national dans le cadre de Média salles du programme Media II de l'Union Européenne pour fournir des statistiques sur le Cinéma. Cet organisme publie chaque année " les chiffres clés du cinéma européens " regroupant les données de 28 pays d'Europe occidentale.

La mission statistique du CNC va engager en collaboration avec le SJTI, de nouveaux partenariats avec Eurostat, en proposant ses statistiques et en participant à des groupes de travail. Des travaux d'harmonisation de comptabilisation statistique de la production nationale des œuvres cinématographiques films doivent être menées. En effet, pour mesurer la production européenne il convient d'harmoniser l'appréhension de la nationalité des films afin d'éviter les doubles comptes et donc de créer des biais importants. En effet, les co-productions internationales connaissant un regain d'intérêts cette question devient de plus en plus d'actualité.

6. Liste des publications

Le CNC mène une politique de publications statistiques abondante avec des collaborations avec le SJTI et également ses propres publications.

Titre	Année	Unité responsable
Les co-éditions		
Les entreprises de l'audiovisuel	1999-2000	CNC, SJTI, INA
Les mécanismes publics d'aide au cinéma et à l'audiovisuel en Europe	1999	CNC/Observatoire européen de l'audiovisuel
Les chiffres clés du cinéma et de la télévision	1998-2000	CNC, INA, CSA
Le compte de l'audiovisuel	1999-2000	CNC, SJTI
Indicateurs statistiques de l'audiovisuel	1999-2000	SJTI, CNC,CSA,INA
Les publications du CNC		
Les chiffres clés du CNC Résultats statistiques de l'audiovisuel	1999-2000	Mission statistique du CNC
Les chiffres clés du CNC Résultats statistiques du cinéma	1999-2000	Mission statistique du CNC
CNC Infos bilan (mai de chaque année)	1999-2000	Service des études, des statistiques et de la documentation
CNC Infos (5 numéros par an)	1999-2000	Service des études, des statistiques et de la documentation
La production cinématographique	1999-2000	Service des études, des statistiques et de la documentation
La production audiovisuelle aidée	1999-2000	Service des études, des statistiques et de la documentation

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Comptabilité démographique	**INSEE**	En cours	- Bilan démographique - La situation démographique en France : traitement des bulletins rénovés (2000) ; appariement naissances - reconnaissances (2000) - Projections démographiques (2001); séries longues (en cours)
Enquête sur la collecte de l'état civil		En cours	Enquête et formation des personnels des DR et des mairies impliqués dans la collecte de l'état civil : habitude de remplissage des registres et des bulletins, utilité (2000)
Etude longitudinale de la mortalité	**INSEE** **INSERM**	En cours	Ajout des causes médicales de décès ; études en commun avec l'Inserm (1999)

Echantillon démographique permanent	**INSEE**	En cours	- Alimentation en continu à partir de l'état civil (sur 4 jours) (1999); - Etudes (en cours)
Enquête famille associée au RP	**INSEE/INED**	En cours Reporté à 2001	- Exploitation de l'enquête métropole (échantillon régionalisé) 1999 - Exploitation de l'enquête à La Réunion ; complément par une enquête auprès des hommes (1999 ou 2000) - Réalisation de l'enquête aux Antilles (hommes et femmes, 2000)
Enquêtes post-censitaires	**INSEE/INED**	Reporté à 2001	- Enquête « identités, pratiques culturelles » (2000) ; - Enquête « biographies et entourage » (2000) ;
Enquêtes démographiques	**INSEE/INED**	En cours	- EPCV, octobre 1998, enquête « intentions de fécondité » (avec suivi sur 2 et 5 ans) en 2000 et 2003
Enquête « Handicaps, incapacités, dépendance »	**INSEE**	En cours	- Institutions : entretiens en 1998 et 2000 ; ménages : entretiens en 1999 et 2001 ; exploitation à partir de 1999
Enquête nationale sur l'emploi	**DEP**	Reportée	
Exploitation du recensement de la population sur les activités et les professions culturelles	**DEP**		Mise en œuvre : quand les fichiers du recensement seront disponibles
Chantiers sectoriels sur l'emploi	**DEP** en liaison avec les directions sectorielles		1 à 2 études dans le cadre de chaque programme annuel
Enquête d'insertion professionnelle	**DEP/CEREQ**		Projet. Contacts à prendre avec le CEREQ
Pratiques culturelles	**DEP + équipes de recherche**		Appel d'offres juin 1999

Exploitation de l'enquête emploi du temps (sur les aspects culture)	**DEP + INSEE**	En cours	
Dépenses publiques pour la Culture	**DEP**	En cours	Publication des résultats de l'enquête réalisée en 1998. Prochaine enquête en 2001/2002
Géographie de la Culture	**DEP + équipes de recherche**		Appel d'offre - juin 1999. Série d'études à prévoir sur 2 ou 3 ans
Exploitations des différentes enquêtes sur l'emploi	**DEP**	En cours	Annuelle
Enseignement artistique	**DEP + directions sectorielles + ministère de l'éducation nationale**	En cours	Annuelle
Enquêtes annuelles sur l'offre et la fréquentation des équipements culturels (yc enquête sur le patrimoine)	**DEP + directions sectorielles**	En cours	Annuelle - A développer
Statistiques judiciaires civiles			
Exploitation traditionnelle du répertoire général civil	**S/D SED**	-	Noyau dur. Opération permanente. Sortie des résultats provisoires plus précoces grâce à un suivi de collecte en continu.
Tableaux de bord des juridictions civiles	**S/D SED**	En cours	Opération nouvelle (prioritaire). Implantation réalisée fin 99 dans les tribunaux d'instance. Deux tiers des cours d'appel et des tribunaux de grande instance.
Suivi détaillé des affaires civiles	**S/D SED**	En cours	Opération nouvelle.Implantation reportée en 2000.
Répertoire des tribunaux de commerce	**S/D SED**	-	Opération permanente
Cadre des TASS et des tribunaux des pensions	**S/D SED**	-	Opération permanente
Acquisitions de la nationalité française	**S/D SED**	-	Opération permanente. Périmètre évolutif en fonction des modifications législatives

Conciliateurs de justice	**S/D SED**	-	Transfert à la Sous-direction de la Gestion des dispositifs, antérieurement de la responsabilité de la Direction des Services judiciaires
Statistiques judiciaires pénales			
Cadres traditionnels du parquet	**S/D SED**		Noyau dur. Automatisation assurée progressivement. Achevée pour la partie décrivant l'activité pénale des parquets
Nouveau suivi des politiques pénales	**S/D SED**		Opération nouvelle. Fera l'objet de livraisons échelonnées. En priorité : analyse des classements sans suite selon leurs motifs ; analyse des réponses judiciaires par nature d'affaires ; comparaison des statistiques «police-gendarmerie» ; réponses pénales des parquets aux affaires «mineurs»
Exploitations statistiques du Casier Judiciaire National	**S/D SED**	-	Opération permanente (noyau dur). Restitutions locales à partir de 1999-2000
Répertoire de l'instruction	**S/D SED**	-	Opération permanente
Activité des juges d'application des peines	**S/D SED**	-	Opération permanente
Activité des associations de contrôle judiciaire et d'aide aux victimes	**S/D SED**	-	Opération permanente
Statistiques judiciaires sur les mineurs			
Tableau de bord de l'activité des tribunaux pour enfants	**S/D SED**	En cours	Opération nouvelle (prioritaire). Remplace à partir de 2001 vraisemblablement les cadres traditionnels des tribunaux pour enfants.

Panel des mineurs suivis par la Justice	**S/D SED**	En cours	Opération nouvelle. Expérimentation en 2000-2001. Généralisation en 2002.
Les entreprises de l'audiovisuel	**CNC,SJTI, INA**		
Les chiffres clés du cinéma et de la télévision	**CNC, INA,CSA**		
Le compte de l'audiovisuel	**CNC, SJTI**		
Indicateurs statistiques de l'audiovisuel	**SJTI, CNC, CSA, INA**		
Les chiffres clés du CNC Résultats statistiques de l'audiovisuel	**Mission statistique du CNC**		
Les chiffres clés du CNC Résultats statistiques du cinéma	**Mission statistique du CNC**		
La production cinématographique	**Service des études, des statistiques et de la documentation**		
La production audiovisuelle aidée	**Service des études, des statistiques et de la documentation**		

EDUCATION, FORMATION

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE
- Sous-direction des études statistiques - SDES

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE
- DARES - Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT ET DE LA DÉCENTRALISATION
- DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
- Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS
- CEREQ - Département Production et usage de la formation continue - DFC

Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie
Sous-direction des études statistiques - SDES

Note : les informations relatives à la recherche sont examinées à la formation « Industrie, IAA, Énergie »

1. Exposé de synthèse

Les éléments saillants du programme de l'année 2000 sont les suivants.

En matière d'élaboration de données élémentaires et d'indicateurs agrégés

Mise en place d'enquêtes rénovées sur les moyens consacrés à la recherche, poursuite de l'extension du champ du système SISE (base de données individuelles anonymes sur les étudiants) aux universités privées et autres établissements non universitaires, meilleure exploitation des données de gestion sur les personnels.
La constitution d'indicateurs de pilotage à un niveau fin (établissement, équipe de recherche) sera poursuivie ; l'effort de repérage des flux dans l'enseignement supérieur le sera également.
Les opérations nationales d'évaluation des compétences des élèves en CP, 6^{e} et 2nde et les enquêtes d'insertion dans la vie active seront reconduites.

Études

Les données des panels d'élèves seront le support d'analyses des trajectoires scolaires et universitaires, ainsi que sur l'insertion. On aura en effet un recul important sur plusieurs cohortes : élèves entrés en 6^{e} en 1989 et 1995, élèves entrés en CP en 1997.

Le thème des sorties sans qualification continuera à être très présent, en lien avec différents programmes internes du ministère.
Enfin, l'importance des comparaisons internationales nous poussera à collaborer activement avec l'OCDE, EUROSTAT et l'UNESCO en matière de définition de concepts, d'études et aussi d'enquêtes.

Mise à disposition de l'information
Un investissement particulier sera fait pour consolider l'Infocentre ministériel fournissant des données complètes et normalisées ainsi que des documents d'études à tous les échelons de décision du ministère et aux centres de documentation qui renseignent le public.
Le système de publication mis en place au cours des années se maintiendra, notamment les nouveautés de 1999 (Les Grands chiffres de l'éducation nationale et de la recherche). Sur la recherche une nouvelle publication à large diffusion verra le jour « État de la recherche » (analogue à « État de l'école ») ainsi qu'un « Atlas de la recherche ».

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes nouvelles ou rénovées

Éducation :
- (pour mémoire) participation à l'enquête complémentaire à l'enquête Emploi sur la formation continue.
- une première enquête par voie électronique (WEB) sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) a été mise en place en 1999 auprès de l'ensemble des établissements du second degré et des écoles « connectées » du secteur public. Elle sera étendue en 2000 par des questions complémentaires : il s'agira de mettre à disposition des établissements des indicateurs de type « tableau de bord » pour le suivi des TIC dans le cadre de leur activité d'enseignement et de gestion.

Recherche :
- mise en place de l'enquête rénovée auprès des entreprises : prise en compte, dans le questionnaire, des préoccupations nouvelles en matière de questionnement (nouvelle base dans les comptes nationaux, emplois de la recherche, liens avec l'innovation, ...). La chaîne de traitement révisée sera opérationnelle et tiendra également compte du passage à l'euro.
- harmonisation des enquêtes sur la recherche publique et prise en compte des décisions résultant des confrontations menées en 1999 avec les autres services du ministère producteurs de chiffres, notamment sur la recherche dans les universités.
- poursuite de la rénovation des sorties de résultats : dans la continuité de 1999 et 1998, résultats rapides sous forme de publications légères (Note d'information) et de fichiers ; après leur révision et l'adaptation aux « Dossiers », réduction des délais et automatisation des résultats complets.

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus

Éducation :
- les panels offriront à des titres divers des possibilités d'études nouvelles :
  - **.** le panel 1989 (élèves de 6e) parce que tous les élèves auront quitté l'enseignement du second degré, un bilan complet de leur scolarité secondaire comparée à celle des élèves du panel 1980 pourra être tiré ;
  - **.** le panel 1995 (élèves de 6e) avec l'exploitation des informations tirées de l'enquête réalisée auprès des familles et parce que la majorité d'entre eux quitteront le collège ou l'apprentissage ;
  - **.** le panel 1997 d'écoliers (cours préparatoire) avec l'exploitation de l'enquête auprès des familles et les données sur les résultats à l'évaluation à l'entrée en CE2 ;
  - **.** approfondissement des travaux sur les procédures d'orientation en fin de 3e à partir des panels d'élèves : une enquête a été lancée en 1999 pour les élèves arrivés en 3e sans avoir redoublé, une seconde aura lieu en juin 2000 pour ceux qui auront redoublé au moins une fois.

- poursuite des travaux amorcés en 1999 sur les phénomènes de déscolarisation avant 16 ans : essai de chiffrement de l'ampleur du phénomène et études qualitatives par des équipes universitaires.

- poursuite et approfondissement des travaux visant à mieux appréhender les principaux taux d'accès ou de sorties sans qualification : évaluation à un niveau fin pour en comprendre les déterminants. Par ailleurs, une recherche sera entamée sur les problèmes liés à la connaissance de la population totale concernée, en particulier avec l'apport de premiers résultats du recensement 1999 de l'INSEE.

- les conditions de la professionnalisation des emplois-jeunes sera étudiée en liaison avec le CEREQ : modalités de mise en place du métier d'aide-éducateur et mesure de l'insertion des jeunes dans la vie active à l'issue du passage dans le dispositif « emplois-jeunes ».

- les enquêtes sur la validation des acquis professionnels dans le secondaire et le supérieur lancées en 1999 à titre expérimental seront approfondies en 2000.

- poursuite de la mesure des absences des enseignants du 2nd degré public et de leur remplacement mis en place en 1999 à partir de l'extraction de données issues de bases de gestion académiques, en liaison avec les services académiques.

- approfondissement des travaux engagés en 1999 pour une meilleure connaissance des personnels administratifs, ouvriers, techniques et de service présents dans les établissements d'enseignement du 2nd degré public à partir de l'exploitation de bases de gestion académiques.

- l'extension du dispositif SISE (base de données anonymées sur les étudiants) aux IUFM sur l'année 1999/2000, aux universités privées (notamment celles de l'enseignement catholique) en 2000/2001, aux grands établissements et aux écoles d'ingénieurs.

- l'étude lancée en 1998 et prolongée en 1999 auprès des enseignants et des chercheurs sur leur pratique en matière d'évaluation des compétences des élèves à l'oral à l'école maternelle et au primaire aboutira en 2000 à la mise à disposition, auprès des enseignants concernés, d'outils pour l'évaluation à l'oral.

Recherche :
- production d'un compte satellite de la recherche suivant la méthodologie mise au point en 1999. Le compte de la recherche devrait voir le jour à la fin de l'année 2000.
- participation à l'élaboration de la prochaine enquête communautaire sur l'innovation, menée [en 2001] principalement par le SESSI ; prise en charge de l'enquête auprès des établissements financiers et d'assurances comme en 1997 ; poursuite des études sur ce thème.

3. Opérations répétitives

Voir document Annexe I.

4. Allégement de la charge statistique

Éducation :
2000 devrait être l'année de la généralisation de l'application « Scolarité » (base de données anonymées sur les élèves du 2nd degré) à l'ensemble des établissements privés, ce qui devrait permettre de supprimer des enquêtes « papier » auprès des établissements privés.
De manière générale, le service s'efforce de limiter les enquêtes exhaustives auprès des établissements en ayant recours aux enquêtes sur échantillon et à l'utilisation de données existantes dans les bases de gestion au niveau académique ou national.
Concernant l'enseignement supérieur, la consolidation du système SISE se poursuit et permet la suppression définitive des enquêtes dites « papier » (exemple : enquêtes auprès des IUFM).

Recherche :
Dans le cadre de la rénovation de l'enquête auprès des entreprises, cette préoccupation est très présente ; les actions engagées depuis 1993 seront poursuivies : questionnaire simplifié envoyé aux entreprises de petite taille ou interrogées pour la première fois, sondage ½ sur une partie du champ de l'enquête et retour d'information systématique à toutes les entreprises ayant répondu.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Éducation :
- le compte satellite de l'éducation intégrera dans sa présentation la base comptable 1995. Une répartition par région des crédits en matière d'éducation paraîtra dans l'édition de février 2000 de *Géographie de l'école.*
- des indicateurs de performances des lycées au baccalauréat sont publiés régulièrement. Dans le prolongement des travaux sur les indicateurs d'accès en second cycle universitaire, des indicateurs sur le devenir des étudiants dans les différentes filières par établissement seront actualisés.
- le dispositif SAREF (système d'analyse de la relation « formation-emploi ») poursuivra son développement : il sert de base de référence pour l'animation de la réflexion régionale dans le domaine de la politique de formation professionnelle.

Recherche :
- élaboration d'un nouvel *Atlas de la recherche* régional.
Dans le cadre de groupes de travail, poursuite des réflexions sur les indicateurs régionaux de la R&D (recherche et développement), notamment dans le domaine des emplois.

- **Aspects « environnement »**

Recherche :
Dans l'enquête sur les objectifs socio-économiques de la recherche publique, des questions concernent l'effort consacré par les organismes publics de recherche à la surveillance et la protection de l'environnement planétaire d'une part, aux autres actions de contrôle et de protection de l'environnement d'autre part.

- **Aspects européens**

Éducation :
- la nomenclature de classification internationale type de l'éducation (CITE) dont la réforme a été proposée en 1997 est maintenant adoptée (sous l'appellation CITE 97).
Les collectes de données à partir des questionnaires communs UNESCO, OCDE, EUROSTAT (UOE) sont demandées selon la CITE 97 depuis la collecte de 1999. Les changements intervenus concernent principalement deux dimensions de la classification : les niveaux de formation et les spécialités (c'est-à-dire les programmes). Par ailleurs, un effort particulier est réalisé pour améliorer la couverture des collectes et la comparabilité au niveau international (e.g. les inscrits au titre de la formation des adultes ne sont plus dans le champ).
- des données seront fournies pour deux publications d'EUROSTAT (les *chiffres-clés* généraux ou à thèmes) et une de l'OCDE (*Regards sur l'éducation* dont la prochaine édition devrait paraître en avril 2000). Ces données porteront sur l'année budgétaire 1998 pour les questionnaires financiers, sur l'année scolaire et universitaire 1998/1999 pour les effectifs inscrits et sur 1999 pour les diplômes.

Recherche :
- harmonisation des méthodes et des nomenclatures utilisées dans le cadre des groupes de travail d'EUROSTAT
- transmission des données françaises de R&D à EUROSTAT et à l'OCDE (respectivement de données au niveau national et régional et de données détaillées, toutes régulièrement publiées),
- participation à l'élaboration de l'enquête communautaire sur l'innovation du SESSI,
- rénovation du manuel de Frascati (définition de concepts internationaux en matière de R&D) piloté par l'OCDE.

6. Liste des publications

Ont été publiés au titre de l'année 1998, les documents suivants :
- Géographie de l'école – juin 98
- L'état de l'École - octobre 98
- Repères et références statistiques – novembre 98
- Les notes d'information
- Un numéro de la revue Éducation & Formations (n°53- mars 98)
- Les dossiers Éducation & Formations
- Regards sur le système éducatif (CDROM) - avril 98

Les travaux parus ou à paraître au titre de 1999 sont les suivants :
- L'état de l'École – fin 99
- L'état de la Recherche en France – fin 99
- Les Grands chiffres de la recherche
- Les grands chiffres de l'éducation nationale
- Géographie de l'école : évolution sur 10 ans – fin 99

- Repères et références statistiques - septembre 99
- Les notes d'information
- Les dossiers Éducation & Formations

- Quatre numéros de la revue Éducation & Formations n° 54 – à paraître en début d'année
- Projet de Loi de Finances 2000 (chapitre statistique du « jaune » budgétaire).

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Voir tableau en fin de document.

ANNEXE I

Opérations répétitives

THEME 1 : EFFECTIFS D'ÉLÈVES, D'APPRENTIS ET D'ÉTUDIANTS

- *A) Remontées de fichiers informatiques*

16-17-18 – Les effectifs d'élèves dans les établissements publics et privés du 2nd degré (application Scolarité)

Finalité : suivre l'évolution des effectifs d'élèves du 2nd degré, des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des sections de techniciens supérieurs (STS).

Champ : France métropolitaine, DOM, Nouvelle Calédonie. L'enquête s'adresse aux établissements publics et privés du 2nd degré (collèges, lycées, LP, SES, EREA) ; environ 8 000 établissements sont dans le champ Scolarité. L'enquête prend également en compte les établissements dépendants des autres ministères (hors agriculture). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : elle s'effectue à partir du système Scolarité et les données sont transmises à partir des bases académiques élèves (BEA). Depuis 1996, une seconde remontée de Scolarité est effectuée en mars pour les élèves inscrits dans certaines formations en particulier celles qui résultent de la loi quinquennale sur l'emploi, le travail et la formation professionnelle et celles dont les effectifs sont susceptibles de fluctuer sous l'effet des réorientations en cours d'année. Une remontée complémentaire est effectuée en mars sur les CPGE et STS.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1924. Les enquêtes « papier » existent dans leur forme générale depuis 1964 pour le 2nd degré, 1977 pour les CPGE et les STS. Le système Scolarité qui permet un suivi individuel des élèves a été généralisé à l'enseignement public en 1993.

Résultats et publications :
– pour le public, la répartition des effectifs d'élèves selon le niveau et la spécialité de formation, le sexe, l'âge, le mode d'hébergement, l'origine scolaire, les langues, la nationalité, la catégorie socio-professionnelle,
– pour le privé, la répartition des effectifs d'élèves par contrat (contrat d'association ou hors contrat) selon le niveau, la spécialité de formation, le sexe, l'âge, le mode d'hébergement, l'origine scolaire, les langues et la nationalité.
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux Statistiques*. En outre, les fichiers informatiques sont mis à disposition sur demande.
résultats : 29 octobre public, 17 novembre privé

40.1 – Les projections départementales et académiques à quatre ans des effectifs d'élèves du 1er degré public et privé sous contrat

Finalité : prévoir l'évolution des effectifs d'élèves du 1er degré pour les quatre prochaines rentrées. Elles sont un des éléments utilisés dans le cadre de la contractualisation entre les académies et l'administration centrale.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête porte sur les établissements du 1er degré public et privé sous contrat.

Collecte de l'information : les projections d'effectifs sont effectuées conjointement par les IA et les SSA puis transmises à DPD/C1 par courrier électronique pour validation.

Historique : des prévisions de court terme existent depuis 1978. Depuis 1998 elles sont réalisées sur le moyen terme et transmises par courrier électronique en remplacement des remontées télématiques. Opération annuelle.

Résultats et publications : projections des effectifs d'élèves par âge dans le préélémentaire, par âge ou par niveau dans l'élémentaire, et dans l'enseignement spécial (classes d'initiation, d'adaptation et d'intégration scolaire).
Les résultats sont diffusés sous forme d'une note interne (mi-juin).
résultats : mi-juin

41.1 – Les projections rectorales à quatre ans d'effectifs d'élèves du 2nd degré public et privé sous contrat

Finalité : décrire l'évolution des effectifs d'élèves par cycle et par type d'établissement au niveau académique pour les quatre prochaines rentrées. Elles sont un des éléments utilisés dans le cadre de la contractualisation entre les académies et l'administration centrale.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête porte sur les établissements publics et privés sous contrat dispensant un enseignement du 2nd degré et l'enseignement post-baccalauréat des lycées (STS, CPGE).

Collecte de l'information : les calculs sont effectués à l'aide du logiciel 'APRES' par le service statistique académique et transmis à DPD/C1 par courrier électronique.

Historique : des prévisions de court terme existent depuis 1978. Depuis 1998 elles sont réalisées sur le moyen terme et transmises par courrier électronique en remplacement des remontées télématiques. Opération annuelle.

Résultats et publications : les résultats sont diffusés sous forme d'une note interne (mi-juin).
résultats : mi-juin

47 – Suivi de la scolarité des élèves du 2nd degré du Panel 1995

Finalité :
– décrire et expliquer les cheminements scolaires dans l'enseignement secondaire en liaison avec la scolarité primaire,
– évaluer les effets des changements de politique dans le collège.

Champ : France métropolitaine. Enquête à partir d'un échantillon au 1/40e représentatif au niveau national des élèves entrés en 6e ou en SES à la rentrée scolaire 95 dans un établissement public ou privé. Un peu moins de 18 000 élèves sont concernés.

Collecte de l'information : pour les établissements appartenant au champ Scolarité, la remontée d'information s'effectue à partir des bases académiques élèves, pour les autres auprès des établissements et des familles.

Historique : cette enquête fait suite aux panels d'élèves du 2nd degré de 1973, 1980 et 1989.

Résultats et publications : les panels permettent d'appréhender le profil sociologique et scolaire des élèves parvenus aux différents niveaux de l'enseignement secondaire et d'expliquer le déroulement de leur scolarité. Ces résultats seront comparés avec ceux du précédent panel de 1989.
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la *revue Éducation & formations.*
résultats (fichier propre) : novembre

45 – Les effectifs d'étudiants et de diplômés des établissements publics universitaires (application SISE)

Finalité : fournir un ensemble d'informations sur les effectifs d'étudiants et leurs caractéristiques socio-démographiques (scolarité antérieure et en cours) et étudier les déroulements et les réussites des cursus scolaires.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête porte sur l'ensemble des établissements publics universitaires (universités et universités technologiques, instituts nationaux polytechniques, IEP de Paris, Observatoire de Paris et INALCO) et IUFM.

Collecte de l'information : l'information de base est recueillie à partir du dossier d'inscription rempli dans l'établissement par l'étudiant puis transmise à partir de SISE (système d'information sur le suivi de l'étudiant) sous forme de fichiers. Depuis 1998 une remontée des résultats aux diplômes de 1er cycle et licence est demandée en mai.

Historique : des données cohérentes sur les principaux agrégats existent depuis 1900. La première enquête date de 1973 ; l'enquête existe sous sa forme actuelle (SISE) depuis 1994 ; enquête annuelle en plusieurs phases.

Résultats et publications : répartition des effectifs d'étudiants et de diplômés par :
– établissement, discipline, cycle et type de diplôme,
– sexe, âge, nationalité et catégorie socioprofessionnelle,
– origine scolaire, origine géographique et flux d'entrée.
Ils paraissent dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* ainsi que dans la série *Tableaux Statistiques* (avril).
résultats : 31 mars – mai – septembre

20 – Les nouveaux inscrits en première année de 1re cycle dans les établissements publics universitaires

Finalité : estimation de rentrée des nouveaux inscrits en première année dans les établissements publics universitaires.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête porte sur les principaux établissements universitaires publics (universités et universités technologiques, instituts nationaux polytechniques, IEP de Paris, INALCO).

Collecte de l'information : elle s'effectue directement auprès des établissements par WEB à partir de la rentrée 1999.

Historique : une première enquête de ce type date de 1971 ; enquête annuelle.

Résultats et publications : répartition des nouveaux inscrits en première année par université, discipline, cycle, diplômes nationaux, diplômes d'universités. Les résultats détaillés sont communiqués aux établissements (novembre) et publiés dans la *Note d'information* sur la rentrée dans l'enseignement supérieur.
résultats : octobre

- *B) Enquêtes « papier »*

19 – Les effectifs d'élèves dans les établissements publics et privés de l'enseignement préélémentaire et élémentaire

Contenu général : recensement général des effectifs d'élèves et de leurs caractéristiques dans les écoles maternelles et primaires sous tutelle du MEN.

Finalité : l'enquête sert à dresser un constat de l'enseignement primaire à la rentrée et à l'élaboration de prévisions d'effectifs pour les rentrées suivantes. Chaque fiche aborde un ou plusieurs thèmes :
fiche 0 : constat rapide de rentrée des effectifs de l'enseignement public
fiche 1 : constat détaillé de la situation des écoles à la rentrée scolaire donnant la répartition des élèves par classe et cycle d'enseignement
fiche 2 : mesure des retards scolaires et taux de scolarisation par âge
fiche 3 : flux d'élèves par cycle et flux entre secteur public et privé, organisation du temps scolaire, taux de redoublement, langues et cultures d'origine
fiche 4 : effectif des élèves de nationalité étrangère selon le pays de naissance et le niveau d'enseignement
fiche 5 : répartition des élèves selon la commune du domicile des parents
fiche 7 : effectifs des classes d'intégration scolaire et intégration des élèves handicapés selon le handicap, répartition des personnels enseignants des classes d'intégration scolaire selon leur statut
fiche 8 : répartition des élèves par classe de langues vivantes, statut des enseignants dispensant des cours de langue.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM pour les fiches 1, 2 ; France métropolitaine, DOM pour les autres. Environ 60 000 écoles sont concernées. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : le niveau interrogé est l'école. Les inspections académiques se chargent de l'envoi des fiches aux établissements ; les fiches remontent ensuite aux IA qui en effectuent le contrôle et la saisie (à partir de l'application de gestion « STAT-1 »). Seuls les fichiers informatiques départementaux remontent au niveau central.

Historique : l'enquête dans sa forme générale existe depuis 1964. Des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1924-25. Les fiches 0, 6 et 8 ont été créées en 1992. Enquête annuelle à l'exception de la fiche 6 dont la périodicité est triennale. Les données sont en partie manquantes pour 1995 et 1996.

Résultats et publications : résultats par académie, département et type d'habitat (urbain et rural) :
– répartition des effectifs d'élèves par classe, niveau, cycle, âge, sexe, nationalité, commune de résidence, handicap et langue vivante étudiée ;
– flux d'élèves entre préélémentaire et élémentaire et entre secteur public et privé, taux de redoublement ;
– statut et qualification des maîtres de l'enseignement spécial ;
– nombre d'établissements selon la taille, le contrat pour le secteur privé (contrat simple, d'association, hors contrat).
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux Statistiques* (décembre à juin).

résultats :
fiche 0 : 23.09. (constat rapide)
fiches 1 ; 2 : 2.11 (PU) constat détaillé
fiches 1 ; 2 : 15. 11. (PR) constat détaillé
fiche 3 (PU + PR) : 10.01.2001
fiche 4 (PU + PR) : 14.02.2001
fiche 5 (PU + PR) : 29.05.2001
fiche 7 (PU + PR) : 12.06.2001
fiche 8 (PU + PR) : 27.03.2001

32 – Les effectifs dans les établissements hospitaliers, médico-éducatifs et socio-éducatifs

Finalité : décrire la scolarisation des enfants malades et handicapés.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête s'adresse aux établissements publics et privés sous tutelle du ministère chargé de la santé (environ 2 500 établissements). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : elle s'effectue à partir de questionnaires renseignés par les établissements qui les retournent aux inspections académiques qui, après vérification, les adressent à DPD/C1 pour traitement.

Historique : l'enquête existe depuis 1975 ; annuelle.

Résultats et publications : répartition des effectifs d'élèves selon le handicap, la situation scolaire, l'origine scolaire, l'âge et le sexe.
Les résultats sont intégrés dans la *Note d'information* sur l'enseignement spécialisé*, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux Statistiques* (septembre).
résultats : juin.

43 – Suivi de la scolarité des élèves du 1er degré du Panel 1997

Finalité :
– décrire et expliquer les parcours scolaires dans l'enseignement primaire en liaison avec la scolarité en préélémentaire, le niveau des acquis à l'entrée au cours préparatoire et les caractéristiques socio-démographiques des élèves,
– évaluer les effets de la réforme des cycles pédagogiques dans l'enseignement primaire par une comparaison des cursus observés dans le panel 1995 avec ceux du panel précédent de 1978.

Champ : France métropolitaine. Enquête à partir d'un échantillon au 1/81 représentatif au niveau national des élèves entrant au CP à la rentrée 97 dans les écoles publiques et privées (de l'ordre de 9 000 élèves sont concernés). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : les questionnaires sont adressés aux directeurs d'école sous couvert des inspecteurs d'académie et suivent le même circuit en retour, puis sont retournés à DPD/C1 pour exploitation.

Historique : cette enquête fait suite au panel d'élèves du 1er degré de 1978.

Résultats et publications : La première année a permis d'analyser les caractéristiques socio-démographiques, les acquis à l'entrée au CP et le déroulement de la scolarité antérieure en préélémentaire des entrants au CP. Le suivi des cheminements des élèves dans l'enseignement primaire permettra de mesurer l'effet de ces différentes caractéristiques sur leur parcours.
Les résultats seront publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la *revue Éducation & formations*.
résultats (fichier propre) : novembre

44 – Suivi de la scolarité des élèves du second degré du Panel 1989

Finalité : étudier les cursus d'élèves selon leurs caractéristiques socio-démographiques et scolaires.

Champ : France métropolitaine, DOM. Enquête à partir d'un échantillon au 1/30e représentatif au niveau national des élèves entrés en 6e et en SES à la rentrée 1989 dans un établissement public ou privé. L'enquête porte sur 5 000 élèves.

Collecte de l'information : les questionnaires sont adressés aux chefs d'établissement sous couvert des inspecteurs d'académie et suivent le même circuit en retour.

Historique : cette enquête fait suite aux panels d'élèves du 2nd degré de 1973 et de 1980. Une enquête auprès des familles a été effectuée en 1992

Résultats et publications : les panels permettent d'appréhender le profil sociologique et scolaire des élèves parvenus aux différents niveaux de l'enseignement secondaire et d'expliquer le déroulement de leur scolarité.
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la *revue Éducation & formations.*
résultats (fichier propre) : octobre

47 – Suivi de la scolarité des élèves du 2nd degré du Panel 1995

Champ : Établissements hors Scolarité. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : les questionnaires sont adressés aux chefs d'établissement sous couvert des inspecteurs d'académie et suivent le même circuit en retour.
(Pour les autres rubriques : se reporter à la partie A)

7 – L'orientation en fin de 3e des élèves entrés en 6e en 1995

Finalité : décrire le déroulement de la procédure d'orientation en fin de 3e : vœux des familles et décision s du conseil de classe.

Champ : France métropolitaine. Elèves du Panel 1995 entrés en 3e à la rentrée 1998.

Collecte de l'information : elle s'effectue par voie postale auprès des collèges publics et privés concernés.

Historique : enquête nouvelle qui s'insère dans le cadre du dispositif du Panel 1995. Elle sera renouvelée pour les élèves du panel qui seront en 3e à la rentrée 1999.

Résultats et publications : les résultats sont détaillés selon les caractéristiques individuelles (sexe, âge, PCS…) et scolaires (cursus antérieur, souhait initial d'orientation…) des élèves. Les décisions d'orientation sont confrontées aux affectations définitives connues à la rentrée 1999 par l'enquête « suivi de la scolarité des élèves du panel 1995 » (n° 47).
Ils sont publiés dans la *Note d'information*.
résultats : mai.

16 - 17 - 18 – Les effectifs d'élèves dans les établissements privés du 2nd degré

Champ : France métropolitaine, DOM privé, TOM public et privé. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951. Un peu moins de 4 000 établissements sont concernés.

Collecte de l'information : pour la majeure partie des établissements privés, la remontée des données s'effectue à partir de questionnaires papier.
résultats : novembre
(Pour les autres rubriques : se reporter à la partie A)

10 – Les effectifs d'apprentis (enquête rapide)

Finalité : donner une première estimation des effectifs globaux d'apprentis.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur les centres de formation d'apprentis publics et privés sous tutelle du MEN et les sections d'apprentissage dans les lycées (soit plus de 1 000 unités interrogées).

Collecte de l'information : le questionnaire est adressé au service de l'apprentissage du rectorat qui le retourne à DPD/C4 pour exploitation.

Historique : enquête créée en 1991, annuelle.

Résultats et publications *:* par académie
– répartition des effectifs d'apprentis par niveau de formation, diplôme préparé dont les premières années,
– estimation des effectifs en CPA et CIPAL,
– estimation du nombre de contrats de qualification.
Les résultats sont diffusés sous forme d'une note rapide.
résultats : 31 janvier

51 – Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (CFA) (enquête détaillée)

Finalité : recensement analytique des effectifs d'apprentis. L'enquête sert à élaborer les prévisions de court terme.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête porte sur l'ensemble des CFA publics et privés sous tutelle du MEN et de l'Agriculture (un peu plus de 1 000 établissements sont concernés). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : les questionnaires sont adressés aux établissements sous l'autorité des préfectures de régions et des conseils régionaux. Les questionnaires remplis par l'établissement retournent au service collecteur (rectorat ou conseil régional selon les cas) puis à DPD/C4 pour exploitation. Chaque service concerné au niveau régional ou académique est destinataire d'une copie.

Historique : l'enquête existe depuis 1973 ; enquête annuelle. Elle a été rénovée en 1995 en concertation avec les rectorats et les conseils régionaux.

Résultats et publications : par académie et région
– effectifs d'apprentis répartis selon le diplôme ou titre préparé y compris les diplômes d'enseignement supérieur (en précisant l'établissement universitaire qui le délivre), l'âge, le sexe, l'origine scolaire, la spécialité suivie et l'organisme gestionnaire du CFA,
– effectifs d'élèves des classes préparatoires à l'apprentissage implantées en CFA par âge, sexe et origine scolaire,
- personnel enseignant par statut, diplôme et durée d'enseignement,

- résultats aux examens, distance domicile-CFA, type de convention établi avec le CFA.
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux Statistiques* (septembre).
résultats : septembre

46 – Les effectifs des établissements privés d'enseignement universitaire

Finalité : l'enquête participe au dispositif visant à recenser les étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur.

Champ : France métropolitaine. Elle est réalisée auprès des établissements privés d'enseignement universitaire. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : le questionnaire est renseigné par l'établissement et transmis au service statistique académique qui le retourne à DPD/C2 pour exploitation. A terme, des fichiers de données individuelles seront remontés sous forme d'un SISE " allégé ".

Historique : Des données cohérentes sur les principaux agrégats existent depuis 1901. L'enquête date de 1976 ; enquête annuelle.

Résultats et publications :
– nombre d'étudiants par établissement, discipline, année et niveau d'étude, cycle, sexe, nationalité (français, étrangers), âge,
– nombre de diplômes délivrés par sexe, nationalité (français, étrangers)
– flux d'entrée par origine scolaire et série de baccalauréat ou équivalence.
Ils sont publiés dans *Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux Statistiques* (juin).
résultats : mars

26 – Les effectifs d'étudiants des établissements publics et privés d'enseignement supérieur, non rattachés aux universités

Finalité : mesurer les effectifs en formation dans l'enseignement supérieur non universitaire.

Champ : France métropolitaine, DOM. Elle porte sur les écoles administratives et juridiques, les écoles de commerce et de gestion, les autres écoles (hors écoles de santé et d'enseignement artistique). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : les questionnaires sont adressés aux établissements. Les questionnaires complétés sont ensuite transmis au service statistique académique pour contrôle et saisie sous 'synthèse' des questionnaires, les données traitées remontant à DPD/C2.

Historique : Des données cohérentes existent depuis 1964. Enquête annuelle.

Résultats et publications :
– nombre d'étudiants par établissement, année et niveau d'étude, âge, sexe et nationalité (français, étrangers),
– diplômes délivrés par sexe et nationalité,
– flux d'entrée par origine scolaire et série de baccalauréat ou équivalence.
Ces résultats sont publiés dans *Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux Statistiques* (juillet).
résultats : avril

27 – Les écoles d'ingénieurs publiques et privées

Finalité : description analytique des effectifs, de leurs caractéristiques socio-démographiques et des diplômes des élèves.

Champ : France métropolitaine. L'enquête porte sur l'ensemble des écoles d'ingénieurs publiques et privées quel que soit le ministère de tutelle (plus de 250 écoles), et recense l'ensemble des formations menant à un diplôme d'ingénieur y compris les nouvelles formations d'ingénieurs (NFI). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : les questionnaires sont remplis par les chefs d'établissement qui les adressent au service statistique académique pour contrôle et saisie sous 'synthèse' des questionnaires, les données traitées remontant à DPD/C2. A terme l'enquête devrait être intégrée dans SISE.

Historique : des données cohérentes concernant les effectifs d'élèves dans les écoles d'ingénieurs existent depuis 1964 ; enquête annuelle.

Résultats et publications :
– nombre d'élèves par établissement et année et niveau d'étude, sexe et nationalité (français, étrangers), âge,
– nombre de diplômes par sexe et nationalité et langues vivantes étudiées,
– flux d'entrée par origine scolaire et série de baccalauréat ou équivalence.
Ils paraissent dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux Statistiques* (mai effectifs et diplômes ; juin NFI).
résultats : février, mai (NFI)

39 – Les effectifs d'élèves des établissements de formation sanitaire et sociale

Finalité : rapport d'activité servant à la gestion des établissements.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête s'adresse aux établissements de formation publics et privés, aux professions sanitaires et aux carrières sociales (environ 800 établissements). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : l'enquête est réalisée sous la forme d'une annexe statistique jointe au rapport de fonctionnement de l'établissement. La collecte est assurée par le ministère de l'Emploi qui adresse les documents aux établissements par l'intermédiaire des directions régionales. Un exemplaire du questionnaire rempli est envoyé par les directions régionales au service statistique académique et au ministère de tutelle.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1962. La 1ère enquête date de 1974. Enquête annuelle.

Résultats et publications : par département,
– nombre d'élèves par année d'étude, sexe, nationalité (français, étrangers),
– âge et flux d'entrée par origine scolaire,
– nombre de diplômes délivrés par sexe, nationalité (français, étrangers).
Les résultats sont publiés par le ministère de tutelle.
résultats : juin

48 – Les établissements publics et privés d'enseignement supérieur artistique et culturel

Finalité : mesurer les effectifs en formation dans l'enseignement supérieur non universitaire.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête s'adresse aux écoles des Beaux-Arts sous tutelle du ministère de la Culture et aux écoles à caractère artistique ou culturel du ministère de l'éducation nationale. Elle concerne environ 250 écoles. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : les questionnaires sont adressés aux établissements qui les retournent complétés au service statistique académique. Un exemplaire du questionnaire est soumis au ministère de la Culture pour vérification puis transmis à DPD/C2 pour exploitation.

Historique : la première enquête date de 1964 ; enquête annuelle.

Résultats et publications :
– nombre d'élèves par établissement et année et niveau d'étude, sexe et nationalité (français, étrangers), âge,
– nombre de diplômes délivrés par sexe et nationalité (français, étrangers),
– flux d'entrée par origine scolaire et série de baccalauréat ou équivalence.
Ces résultats sont publiés dans *Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux Statistiques* (juillet).
résultats : mai.

50 – Le devenir des bacheliers 1996, 1997 et 1998, 1999 (suivi des élèves du panel 89 après le baccalauréat)

Finalité :
– mesurer les poursuites d'études après le baccalauréat,
– décrire les parcours des bacheliers dans l'enseignement supérieur, et en particulier prendre la mesure des échecs dans le 1er cycle universitaire, des réorientations entre les différentes filières et des sorties du supérieur,
– analyser les cheminements des étudiants en bénéficiant de l'ensemble des données déjà accumulées dans le panel.

Champ : France métropolitaine. L'enquête s'adresse aux élèves du panel 89 titulaires du baccalauréat.

Collecte de l'information : elle s'effectue directement auprès des élèves concernés.

Historique : opération originale par son objet, débutée en 1997 (les panels précédents de 1973 et 1980 n'avaient pas donné lieu à un suivi des élèves après le baccalauréat).

Résultats et publications: les résultats portent sur le suivi du cheminement des bacheliers 1996 et 1997, 1998 (réussite, réorientations, reprises ou interruption d'étude) et sur la poursuite d'études et l'orientation des bacheliers de 1999.
Ils sont publiés dans la *Note d'information* et dans la *revue Éducation & formations.*
résultats : octobre

THEME 2 : PERSONNELS ENSEIGNANTS ET NON ENSEIGNANTS : CARACTERISTIQUES DES PERSONNELS ET SERVICES D'ENSEIGNEMENT

- *A) Remontées de fichiers informatiques*

29 – Les mouvements des corps d'instituteurs et professeurs des écoles : constat

Finalité : observer les mouvements affectant les postes d'instituteurs et de professeurs des écoles et connaître les évolutions prévisibles.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM ; tous départements.

Collecte de l'information : elle s'effectue auprès des services gestionnaires des inspections académiques à partir des remontées d'information extraites d'AGAPE.

Historique : l'enquête existe depuis 1975 ; enquête annuelle.

Résultats et publications : constat et prévisions des mouvements affectant les postes d'instituteurs et de professeurs des écoles : départs à la retraite, départs et retours d'activité (congés longue durée, longue maladie), détachements.
Les résultats sont publiés dans une note interne et dans la série *Tableaux Statistiques* (juillet).
résultats : 15 mars

22 – Le services des enseignants dans les établissements publics du 2nd degré

Contenu général : recensement des effectifs d'enseignants en poste à l'année dans les lycées, collèges et EREA selon des caractéristiques individuelles, et de données sur leur service.

Finalité : suivi du nombre d'enseignants par corps et grade, discipline de poste, heures d'enseignement effectuées. L'enquête sert aux prévisions de recrutement et à la répartition des moyens entre académies.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête s'adresse à l'ensemble des établissements publics du 2nd degré : 7 500 établissements sont concernés couvrant une population de plus de 370 000 enseignants.

Collecte de l'information : elle s'effectue à partir des bases-relais académiques.

Historique : le dispositif « Vie Scolaire » qui existait depuis 1976 a été remplacé progressivement par celui des bases-relais académiques qui couvre depuis 1997 l'ensemble des académies.

Résultats et publications :
– les enseignants par corps, grade, âge, discipline de poste, type d'établissement, modalité de service, académie,
– les heures d'enseignement par cycle, discipline et type d'établissement.
Ces résultats entrent dans le modèle de prévision de recrutement des enseignants du 2nd degré.
Ils sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux Statistiques* (septembre).
résultats : juin

31 – Les maîtres auxiliaires

Finalité : observation du nombre de maîtres auxiliaires et évolution de leur recrutement. L'enquête sert en particulier au cadrage des recrutements et au mouvement national des enseignants.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur les maîtres auxiliaires, les contractuels et les conseillers d'orientation intérimaires.

Collecte de l'information : elle s'effectue auprès des divisions de personnels enseignants des rectorats à partir de remontées d'informations extraites de l'application EPP.

Historique : l'enquête recense des données individuelles depuis l'année scolaire 87/88.

Résultats et publications : répartition des effectifs par académie, discipline, diplôme, et ancienneté.
Ces résultats entrent dans le modèle de prévision de recrutement des enseignants du 2nd degré.
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et dans la série *Tableaux Statistiques* (janvier).
premiers résultats : 1re quinzaine de décembre

71 – Absences et remplacement des enseignants du 2nd degré public

Finalité : disposer au niveau national d'un nombre de jours d'absence des enseignants et ayant donné lieu à remplacement.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur les établissements publics du 2nd degré.

Collecte de l'information : elle s'effectue à partir d'extraction de fichiers des bases de gestion académiques : modules « congés » et « remplacement » de l'application EPP et application spécifique dans les établissements.

Historique : les enquêtes « papier » ont été réalisées sur l'année scolaire 83/84, 85/86, 87/88 et 91/92.

Résultats et publications :
ventilation des jours d'absence par période, grade, sexe, âge et type d'établissement.
Les résultats sont publiés sous forme de note interne, dans la *Note d'information* et dans la *revue Éducation & formations.*

Calendrier : non fixé

- *B) Enquêtes « papier »*

29 – Les mouvements des corps d'instituteurs et professeurs des écoles : prévisions

Collecte de l'information : les IA disposent d'un module d'extraction de données statistiques issues de l'application AGAPE leur permettant d'éditer les tableaux de constat qui leur servent en particulier à remplir les tableaux de prévisions.
(Pour les autres rubriques : se reporter à la partie A)

79 – Les personnels intervenant en formation continue

Finalité : connaître les différents types de personnel intervenant en formation continue selon leur statut.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête recense par académie les postes gagés et les contractuels.

Collecte de l'information : les questionnaires sont renseignés par le DAFCO (rectorat) puis renvoyés à DPD/C4 pour exploitation.

Historique : l'enquête date de 1987 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie
– répartition des personnels intervenant en formation continue selon leur statut et en équivalent temps plein,
– nombre d'heures d'enseignement.
Les résultats sont publiés sous forme d'une note interne.
résultats : juin (heures d'enseignement) - septembre (personnels)

30 – Panel de chefs d'établissements du 2nd degré

Finalité : analyser les représentations des chefs d'établissement et les actions entreprises dans l'application des politiques nationales et le développement de l'autonomie des établissements et dans la gestion du corps des chefs d'établissement. L'enquête de 1999 fera, un mois après la rentrée scolaire, le point sur la mise en œuvre des différentes réformes dans les lycées et collèges et sur le rôle des adjoints au chef d'établissement.

Champ : France métropolitaine. L'enquête porte sur un échantillon de 1 000 chefs d'établissement et adjoints de collèges, lycées et lycées professionnels publics.

Collecte de l'information : elle s'effectue par voie téléphonique auprès des chefs d'établissement composant l'échantillon.

Historique : des interrogations ont été réalisées en 1991 sur le métier de chef d'établissement et sur les projets d'établissement, en 92 sur l'autonomie des établissements, en 93 sur la rénovation du collège et sur la formation professionnelle, en 94 sur la gestion des ressources humaines dans les établissements, en 95 sur les outils de pilotage dans les établissements, en 97 sur l'évaluation des chefs d'établissement et la rénovation du collège, en 98 sur la rénovation du collège.

Résultats et publications : les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et dans les *Dossiers Éducation & formations.*
résultats : décembre

64 – Interrogation périodique d'échantillons d'enseignants

Finalité : connaître les pratiques professionnelles, les conditions d'exercice du métier et les représentations des enseignants des 1er et 2nd degrés. En 1999, les enseignants des écoles sont interrogés sur l'évolution de leur métier dans le cadre de la charte sur l'école du XXIème siècle.

Champ : France métropolitaine. L'enquête porte sur un échantillon de 800 instituteurs et professeurs des écoles.

Collecte de l'information : elle s'effectue par voie téléphonique auprès des personnes composant l'échantillon.

Historique : les premières interrogations datent de 1994. Celles de 1996 ont porté sur l'utilisation des outils d'évaluation en classe de 6e et de 2nde ainsi que sur les professeurs du 2nd degré de l'enseignement supérieur en CPGE. L'enquête de 1997 décrivait les pratiques d'apprentissage de la lecture dans les écoles. Les interrogations de 1998 ont porté sur l'enseignement en ZEP. Enquête annuelle.

Résultats et publications : Les résultats font l'objet d'un rapport interne et sont publiés dans la *Note d'information*.
résultats : novembre

THEME 3 : LES ÉTABLISSEMENTS

- *A) Remontées de fichiers informatiques*

5 – Mise à jour de la Base Centrale des Établissements (BCE)

Contenu général : la BCE recense l'ensemble des structures d'enseignement initial et d'administration publique du système éducatif. Elle permet d'identifier les établissements, leurs parties et les relations fondamentales existant entre les différentes structures en attribuant à chaque structure un identifiant (N° RNE) décrivant ses caractéristiques essentielles (nom, adresse, nature, etc.).

Finalité : la base est utilisée comme fichier de référence pour les applications informatiques du ministère et pour les enquêtes statistiques de la DPD auprès des établissements.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM et établissements d'enseignement français à l'étranger. Le fichier couvre les établissements publics et privés assurant une formation initiale et les établissements d'administration et de service de l'Éducation nationale.

Collecte de l'information : les rectorats (SSA) sont responsables de la tenue de la base rectorale des établissements (BRE). Ils transmettent à la DPD/CISAD selon le calendrier établi les fichiers nécessaires à la constitution de la base centrale des établissements (BCE).

Historique : Créé en 1970, le RNE a été remplacé par la BCE en 1996 suite à la mise en place de la nouvelle application RAMSESE.

Résultats et publications : Les résultats donnent lieu à l'édition de nombreuses listes et répertoires d'établissements.

Calendrier : instruction permanente

52 – Parc immobilier et capacités d'accueil des établissements publics du 2nd degré

Finalité : constitution d'un système d'information statistique sur les établissements publics d'enseignement du 2nd degré (structures et capacités d'accueil).

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête couvre l'ensemble des collèges, lycées, lycées professionnels, EREA et ERPD publics.

Collecte de l'information : elle s'effectue à partir de la nouvelle base académique EPI, les données étant mises à jour et complétées par les établissements.

Historique : la première enquête (alors triennale) de 1977 s'effectuait directement auprès des établissements sur support papier. En 89/90 les données sur les capacités d'accueil ont été intégrées à l'application EPI. L'enquête a été rénovée en 1997 et la nouvelle application sera opérationnelle en avril 1999. En 1998, seule une remontée sur l'infrastructure informatique a été demandée aux établissements.

Résultats et publications :
- surfaces par type d'ensemble immobilier,
- capacités d'accueil et hébergement,
- taux d'occupation des établissements
- répartition des salles selon leur usage (laboratoire, salle informatique, atelier, etc..),
- informations sur les logements de fonction, la restauration.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux Statistiques* (octobre).
résultats : août.

70 – Les technologies de l'information et de la communication

Finalité : recueillir des informations sur l'équipement des établissements publics des technologies de l'information et de la communication et, à terme, mettre à disposition des établissements des indicateurs type tableau de bord permettant le suivi de la mise en place des TIC pour l'enseignement et la gestion.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête couvre tous les établissements du 2nd degré et les écoles du 1er degré 'connectées' (à la nouvelle application WEB) du secteur public.

Collecte de l'information : elle s'effectue par voie électronique auprès des établissements qui saisissent les données pour retour à DPD/C6 pour exploitation, à raison de deux remontées par an.

Historique : une enquête 'papier' avait été lancée en 1994 auprès de tous les établissements publics et privés du 2nd degré, en 1998 une enquête sur échantillon auprès d'établissements publics des 1er et 2nd degrés, en 1999 une enquête exhaustive auprès de tous les établissements du 2nd degré et de ceux du 1er dégré connectés à la nouvelle application.

Résultats et publications :
- nombre de micros (âge, implantation), nombre de périphériques,
- connexion à l'internet et nombre d'adresses, existence de réseaux,
- nombre de personnes ressources.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et *Repères et références statistiques.*
résultats : juillet – novembre

- *B) Enquêtes « papier »*

92 – Enquête auprès des établissements public et privé du 2nd degré pour l'élaboration de références nationales des indicateurs IPES

Finalité : restitution aux établissements d'indicateurs pour le pilotage (IPES) et recueil les informations nécessaires au calcul des indicateurs nationaux non disponibles dans les systèmes d'information.

Champ : toutes les académies ; échantillon national de collèges, lycées, lycées professionnels.

Collecte de l'information : elle s'effectue à partir de questionnaires adressés aux chefs d'établissement. Les documents complétés sont retournés à DPD/D2 pour exploitation.

Historique : enquête réalisée depuis 1992 ; annuelle.

Résultats et publications : les références nationales des indicateurs sur lesquels porte l'enquête sont fournies aux établissements avec l'ensemble des informations nécessaires à la constitution de leur base d'indicateurs.
restitutions : janvier.

THÈME 4 : ASPECTS FINANCIERS ET COMPTE DE L'ÉDUCATION

- *A) Remontées de fichiers informatiques*

1 – Dépenses et recettes des établissements publics d'enseignement du 2nd degré en 1999

Finalité : les comptes financiers des établissements sont utilisés par la comptabilité publique, renseignent le compte de l'éducation et permettent un suivi des subventions d'État.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur les établissements publics du 2nd degré, EREA, ERPD.

Collecte de l'information : elle s'effectue à compter de l'exercice 1998 à partir de la nouvelle base académique COFI-PILOTAGES dans laquelle remontent directement les comptes financiers des établissements, puis sur une base nationale consultable par les services.

Historique : depuis 1987, une application permet la remontée des comptes financiers des établissements utilisant l'application nationale comptable remplacée en1999 par COFI-PILOTAGES.

Résultats et publications : les comptes des classes 6 et 7 par type d'établissement respectivement les comptes de charges et les comptes de produits.
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et dans *Repères et références statistiques.*
résultats : octobre

- *B) Enquêtes « papier »*

2 – Récapitulation des comptes financiers des centres de formation d'apprentis et des classes préparatoires à l'apprentissage annexées (exercice 99)- enquête légère-

Finalité : l'enquête contribue à l'établissement du compte de l'éducation, à dresser un bilan du financement de l'apprentissage et à calculer le coût d'un apprenti en CFA.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur les centres de formation d'apprentis publics et privés hors Agriculture. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : Un questionnaire allégé est envoyé aux rectorats par l'intermédiaire des préfectures de régions et des conseils régionaux. Les services rectoraux (IPET, SAIA) renseignent l'enquête, les informations demandées figurent dans les bilans financiers des centres. Les documents suivent le circuit inverse au retour et sont exploités par DPD/C6.

Historique : l'enquête créée en 1974 est réalisée depuis 1985 en application des textes de décentralisation. En 1999, le questionnement est très allégé.

Résultats et publications : ils donnent par type d'organisme gestionnaire les dépenses par grandes fonctions, les recettes selon l'origine du financement et le coût moyen d'un apprenti en CFA.
Les résultats sont publiés dans la série *Tableaux Statistiques* (novembre).
résultats : octobre

8 – Recensement des subventions reçues au titre de la taxe d'apprentissage par les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale en 1999 (année de salaires 1998)

Finalité : évaluer le financement des établissements d'enseignement par les entreprises dans le cadre du compte de l'éducation.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête s'adresse aux établissements publics et privés du 2nd degré, centres de formation d'apprentis, CIO et aux établissements publics et privés d'enseignement supérieur. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : les rectorats établissent des récapitulations par département pour les établissements publics et privés du second degré, les CFA et les CIO. Les établissements publics et privés d'enseignement supérieur remplissent un questionnaire qu'ils retournent au service statistique académique. Les documents sont ensuite transmis à DPD/C6 pour exploitation.

Historique : l'enquête existe depuis 1982. Enquête annuelle et rénovée en 1999.

Résultats et publications : ils donnent les montants de la taxe d'apprentissage reçue par les différentes catégories d'établissement sous tutelle du MEN et la répartition de la taxe reçue selon le mode de versement (directement des entreprises ou par l'intermédiaire d'organismes collecteurs) et l'origine géographique (entreprises du département, de la région ou des autres régions).
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux Statistiques* (octobre).
résultats : septembre

MOYENS CONSACRÉS À LA RECHERCHE

Note : ces enquêtes sont examinées à la formation « Industrie, IAA, Énergie »

33* – Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la Recherche & Développement (R&D) dans les entreprises

Finalité : suivre l'évolution des moyens consacrés à la R&D dans les entreprises.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête s'adresse aux entreprises et organismes professionnels susceptibles de faire de la recherche, tous secteurs, toutes tailles (8 000 entreprises interrogées). Enquête exhaustive pour les entreprises aux dépenses importantes (env. 2 000), sondage (1/2) pour les autres.

Collecte de l'information : les grandes entreprises reçoivent un questionnaire général, les autres un questionnaire simplifié, par voie postale. Les documents complétés sont retournés à DPD/C3 pour vérification et exploitation.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1963 ; l'enquête a été informatisée en 1974 et rénovée en 1992 ; annuelle.

Résultats et publications : ils donnent par type d'établissement les dépenses par grandes fonctions, les effectifs et les modes de financement de R&D.
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et sous la forme d'un rapport annuel (4e trimestre).
résultats : mars.

34 – Enquête conjoncturelle sur les intentions des entreprises en matière de R&D

Finalité : recueil des intentions des entreprises en matière de R&D pour l'année en cours.

Champ : France métropolitaine. L'enquête porte sur 250 entreprises.

Collecte de l'information : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire simple qui est ensuite retourné pour exploitation (enquête sous traitée).

Historique : l'enquête a été créée en 1991 ; annuelle.

Résultats et publications : analyse de l'évolution possible des moyens consacrés à la R&D. Les résultats font l'objet d'un rapport à usage interne.
résultats : juin

35* – Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la R&D dans les organismes et services ministériels

Finalité : suivre l'évolution de la R&D dans les services publics.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête s'adresse à l'ensemble des organismes et services ministériels (140 unités sont concernées).

Collecte de l'information : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1963. L'enquête a été informatisée en 1984 et rénovée en 1992 ; annuelle.

Résultats et publications : ils donnent par établissement les dépenses par grandes fonctions, les effectifs et les modes de financement.
Les résultats sont publiés sous la forme d'un rapport annuel sur la recherche publique et dans la *Note d'information*.
résultats : mars

36* – Enquête sur la recherche dans les CHU et centres de lutte contre le cancer (CLCC)

Finalité : évaluer chaque année l'effort de recherche des CHU et CLCC.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête porte sur 49 CHU et CLCC.

Collecte de l'information : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

Historique : créée en 1994 ; annuelle.

Résultats et publications : ils donnent par organisme la nature des ressources et des dépenses en R&D et leur effectif. Ils sont publiés sous la forme d'un rapport annuel sur la recherche publique et dans la *Note d'information*.
résultats : novembre

37* – Enquête sur la recherche dans les associations

Finalité : évaluer chaque année l'effort de recherche dans les associations.

Champ : France métropolitaine. L'enquête s'adresse aux associations (200) susceptibles de faire de la recherche et du développement.

Collecte de l'information : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent certaines années depuis 1964 ; enquête annuelle depuis 1992.

Résultats et publications : ils donnent par organisme la nature des ressources et des dépenses en R&D et leur effectif. Ils sont publiés sous forme d'un rapport annuel sur la recherche publique et dans la *Note d'information*.
résultats : décembre - janvier

38* – Enquête annuelle sur les objectifs socio-économiques du BCRD

Finalité : analyse détaillée des objectifs du budget civil de la recherche et du développement (BCRD).

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête s'adresse à l'ensemble des organismes et services ministériels concernés (60 unités sont concernées).

Collecte de l'information : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.
Historique : l'enquête a été créée en 1992 ; annuelle.

Résultats et publications : ils permettent de connaître la finalité de la recherche envisagée. Les résultats font l'objet d'un rapport à usage interne.
résultats : juillet.

(*) Enquête partiellement rénovée

THEME 5 : VIE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE, EXAMENS DIPLÔMES ET BOURSES

- *A) Remontées de fichiers informatiques*

4 – Les résultats aux examens des enseignements technologiques et professionnels (session 2000)

Contenu général : analyse des diplômes délivrés selon les publics, l'origine des candidats et le mode d'obtention du diplôme.

Finalité : Elle permet d'appréhender la réussite aux examens en fonction des spécialités de formations préparées.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête recense les présentés aux examens dans les établissements publics et privés du 2nd degré, dans les établissements de formation continue, dans les CFA, les candidats libres ainsi que les candidats se présentant dans les centres de validation.

Collecte de l'information : depuis 1997, la majeure partie des BEP et CAP remontent à partir des fichiers départementaux issus de l'application de gestion BEP-CAP, les BTS à partir des fichiers académiques SAGACE. Depuis 1998, OCEAN se substitue à SAGACE pour la remontée d'une partie des BTS et des BP. Subsiste une remontée papier pour les BT, les mentions complémentaires, les DNTS et les examens non couverts par les logiciels de gestion (vide infra).

Historique : depuis 1995 l'enquête intègre le bilan des unités capitalisables et attestations ; annuelle.

Résultats et publications : par académie, le nombre de présentés et d'admis par spécialité de formation selon le sexe, l'origine scolaire et le mode d'obtention du diplôme ou d'équivalences délivrés.
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et *Repères et références statistiques.*
résultats : avril

61 – Les résultats aux examens du Brevet (session 2000)

Finalité : suivi du taux de réussite aux examens.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête porte sur les établissements publics et privés, les candidats libres.

Collecte de l'information : elle s'effectue par voie télématique auprès des services des examens des inspections académiques.

Historique : l'enquête existe depuis 1987 ; annuelle.

Résultats et publications : par département, le nombre d'inscrits, de présentés, de reçus et le pourcentage de reçus par série, origine scolaire et sexe.
Les résultats sont publiés sous forme de note interne, dans *Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux Statistiques* (septembre).
résultats : juillet

59 – Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel : session 2000 (enquête rapide)

Finalité : estimation des résultats de la session normale.

Champ : France métropolitaine. L'enquête porte sur l'ensemble des établissements publics et privés du 2nd degré et les candidats individuels.

Collecte de l'information : elle s'effectue par voie télématique auprès des services statistiques académiques.

Historique : la première enquête date de 1964 ; annuelle.

Résultats et publications : la répartition des effectifs par académie donne le nombre de présentés, d'admis, d'ajournés à un an ainsi que le taux d'admission par série de baccalauréat pour le baccalauréat général, technologique et professionnel.
Les résultats (provisoires) sont publiés dans une note interne (juillet 99) et dans la série *Tableaux Statistiques* (septembre).
résultats : 15 juillet

60 – Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel : session 2000 (enquête détaillée)

Finalité : connaître le nombre de bacheliers admis chaque année à l'issue des deux sessions ; l'enquête sert aux prévisions d'entrées dans l'enseignement supérieur et à la gestion des examens.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête s'adresse aux rectorats, aux centres d'examens ouverts à l'étranger et aux candidats individuels.

Collecte de l'information : elle s'effectue par la remontée de fichiers académiques des candidats au baccalauréat (application SAGACE). Depuis 1998, OCEAN se substitue en partie à SAGACE.

Historique : des données cohérentes sur les principaux agrégats existent depuis 1816. La première enquête date de 1964 ; annuelle.

Résultats et publications : par académie
– répartition des candidats par âge, sexe, origine scolaire, série, option et nationalité,
– session, groupe d'épreuves (présentés, admis et nombre de certificats accordés), épreuves facultatives,
– mentions obtenues et notion de redoublement (nombre de fois où le candidat s'est présenté).
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux Statistiques* (février).
résultats : janvier

55 – Les élèves et étudiants boursiers des établissements publics et privés d'enseignement supérieur

Finalité : description des bénéficiaires des aides financières.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. Elle couvre les établissements recevant des boursiers d'État : Universités, CPGE, STS, écoles d'enseignement supérieur et concerne tout élève ou étudiant ayant déposé une demande de bourse.

Collecte de l'information : les CROUS fournissent un extrait du fichier de gestion aux rectorats pour vérification qui remonte ensuite à DPD/C2 pour exploitation.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1962. Enquête par données individuelles, annuelle.

Résultats et publications : répartition des effectifs de boursiers par :
– académie, secteur (public, privé), type de bourses (bourses sur critères sociaux, aides exceptionnelles individuelles, bourses sur critères universitaires, prêts d'honneur, allocation de recherche),
– type d'établissement, année d'étude, et pour les universités par discipline et cycle,
– catégorie socioprofessionnelle et nationalité.
Ils sont publiés dans *Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux Statistiques* (juin).
résultats : mai

- *B) Enquêtes « papier »*

4 – Les résultats aux examens des enseignements technologiques et professionnels (session 2000)

Champ : France métropolitaine, DOM. Tous examens technologiques ou professionnels (BT, mentions complémentaires, DNTS, etc.) à l'exception de certains CAP, BEP et BTS informatisés.

Collecte de l'information : elle s'effectue auprès des services des examens et des rectorats ou des inspections académiques qui retournent les questionnaires complétés à DPD/C1 pour traitement.
résultats : avril.
(Pour les autres rubriques : se reporter à la partie A)

13 – Recensement des diplômes universitaires à l'issue de l'année universitaire

Finalité : le recensement des diplômes délivrés améliore la connaissance des sorties du système éducatif de l'enseignement supérieur.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête s'adresse aux établissements universitaires publics, universités, IEP de Paris, Instituts nationaux polytechniques, Observatoire de Paris, INALCO et grands établissements d'enseignement supérieur habilités nationalement.

Collecte de l'information : les questionnaires sont adressés directement aux présidents d'université. Les questionnaires renseignés sont retournés à DPD/C2 pour exploitation.. À terme, les remontées de fichiers de données individuelles (SISE) se substituent progressivement à l'enquête « papier ».

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1900. Le recensement date de 1964 ; annuelle.

Résultats et publications : nombre de diplômes obtenus par établissement, discipline, cycle, niveau, titre, sexe et nationalité (français, étrangers).
Ils sont publiés dans *Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux Statistiques* (octobre).
résultats : septembre.

62 – La validation des acquis professionnels pour les diplômes professionnels et technologiques

Finalité : évaluer l'état de développement de la mise en oeuvre de la validation des acquis professionnels dans le second degré.
Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur les CAP, BEP, BP, Bac professionnel, Bac technologique, BTS.
Collecte de l'information : un questionnaire est adressé aux services académiques en charge de la validation des acquis qui le retournent à DPD/C4 pour exploitation.

Historique : des investigations ont été menées par la DESCO depuis la mise en œuvre de la Loi dans les académies en septembre 1994. Une enquête analogue est conduite auprès des universités (voir ci-dessous). Enquête nouvelle.

Résultats et publications :
– nombre de bénéficiaires à chaque phase de la procédure et typologie,
– résultats à la validation des acquis professionnels et aux diplômes complets.
Les résultats font l'objet d'une note de synthèse avec ceux de la validation des acquis professionnels dans l'enseignement supérieur.
résultats : juin.

67 – La validation des acquis professionnels dans les établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère.

Finalité : évaluer l'état du développement de la mise en oeuvre de la validation des acquis professionnels dans l'enseignement supérieur.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du MEN : universités et INP, CNAM et son réseau, EPA autonomes, EPCSCP pratiquant la VAP.

Collecte de l'information : un questionnaire est adressé aux directeurs des services de formation continue des universités qui le retournent à DPD/C4 pour exploitation.

Historique : enquête réalisée par la DES (mission à l'emploi) sur l'année universitaire 96/97 ; nouvelle.

Résultats et publications :
– description des modes d'organisation de la mise en œuvre de la VAP,
– par entité enquêtée, estimation du nombre de demandes et de bénéficiaires et évolution par rapport à l'année antérieure,
– répartition par type de formation, cycle et statut d'activité (actifs occupés, demandeurs d'emploi, particuliers).
Un retour d'information sera fait aux répondants à l'enquête, les résultats faisant l'objet d'une note de synthèse avec ceux de l'enquête de la validation des acquis professionnels dans le second degré.
résultats : début avril

THEME 6 : FORMATION CONTINUE

- A) *Remontées de fichiers informatiques*

63 – Bilan des actions de formation continue dans les GRETA et les CAFOC

Finalité : description de l'activité de formation continue réalisée dans les GRETA et les CAFOC et des moyens mobilisés.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur l'ensemble des actions de formation continue réalisées dans les GRETA (groupement d'établissements) et les CAFOC (centres académiques de formation continue) au niveau académique.

Collecte de l'information : depuis 1992, les informations sont issues de l'application " STAGE ". L'unité statistique est le GRETA. Un questionnaire complémentaire est adressé aux CAFOC sur leurs activités et leurs moyens en personnel et financiers.

Historique : enquête créée en 1974 puis étendue aux actions financées par les fonds publics (actions financées dans le cadre du 1,5 %) ; annuelle.

Résultats et publications : par académie
– modes de financement des actions de formation réalisées par les GRETA et les CAFOC,
– publics formés par spécialité de formation, niveau et pour les entreprises par branche professionnelle.
L'analyse par GRETA et CAFOC donne les produits de formation (spécialité, niveau, nombre d'heures), le statut du cocontractant, la situation du stagiaire face à l'emploi et à la formation.
Ils sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux statistiques* (octobre).
résultats : juin.

- *B) Enquêtes « papier »*

6 – Bilan des actions de formation continue des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du MEN

Finalité : description de l'activité de formation continue dans l'enseignement supérieur.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête s'adresse aux établissements publics d'enseignement supérieur sous tutelle du MEN : universités, IUT, écoles d'ingénieurs rattachées aux universités et autres composantes des universités, écoles d'ingénieurs autonomes, certains grands établissements. Environ 450 unités sont concernées.

Collecte de l'information : en 1999, un questionnaire électronique est adressé directement aux établissements qui saisiront les données pour retour à DPD/C4 pour exploitation.

Historique : l'enquête existe depuis1981, elle a été rénovée en 1997 ; annuelle.

Résultats et publications : par établissement
– répartition des activités de formation : stagiaires, heures-stagiaires, heures d'enseignement, volumes financiers, par source de financement, niveau de formation, spécialité de formation et statut des stagiaires,
– nombre d'intervenants en formation continue.
Ils sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques* et dans la série *Tableaux Statistiques* (décembre).
résultats : novembre

THÈME 7 : INSERTION, LIAISON FORMATION-EMPLOI
(Ce thème est examiné par la formation Emploi, revenus)

- *A) Remontées de fichiers informatiques*

74 – L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire

Finalité : rendre compte du devenir des lycéens sept mois après leur sortie du système éducatif et analyser les modalités de leur insertion sociale et professionnelle (stratégies pour l'accès à l'emploi, etc.).

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur un échantillon d'établissements du 2nd degré public et privé lycées général et technologiques, lycées professionnels (environ 3 000) et concerne tous les élèves sortants de formation générale, technologique et professionnelle (BTS inclus). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : les chefs d'établissement interrogent par voie postale les élèves ayant quitté leur établissement. Un logiciel est mis à leur disposition pour faciliter la gestion de l'enquête et pour la saisie des questionnaires. Les questionnaires individuels et les données statistiques remontent aux services statistiques académiques pour contrôle. Ceux-ci transmettent au niveau national des fichiers de données individuelles et statistiques.

Historique : enquête créée en 1982, collecte de données individuelles depuis 1995 ; annuelle.

Résultats et publications :
– analyse de la situation des sortants : emploi, chômage, apprentissage, poursuite d'étude, service militaire et des modalités de recherche d'emploi et d'insertion sociale, par sexe, filières de formation et spécialités pour l'ensemble des élèves ayant quitté le système éducatif,
– analyse de l'insertion par diplôme possédé et type d'emploi occupé,
– analyse de l'insertion par région.
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques,* la *revue Éducation & formations* ainsi que dans des publications régionales ou académiques.
résultats : décembre.

73 – Suivi statistique sur les emplois-jeunes

Finalité : disposer d'informations fiables et régulières sur l'emploi des jeunes recrutés au titre du programme 'nouveaux services – nouveaux emplois' du ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur tous les établissements publics et privés de la maternelle jusqu'à l'université.
Collecte de l'information : elle s'effectue sur la base de remontées d'informations mensuelles à partir du système PEGASE à DPD/C4 pour exploitation.

Historique : enquête effectuée en application de la loi 97-940 du 16 octobre 1997 relative au développement d'activité des emplois-jeunes et de la circulaire éducation nationale 97- 253 du 16 décembre 1997 (BO du 1/1/98).

Résultats et publications : au niveau national, par académie et type d'établissement
- effectif d'emplois-jeunes selon le type d'emploi, la durée du contrat et les caractéristiques individuelles (diplôme, âge, etc),
- situation et activité des jeunes,
- analyse des flux de recrutement des aides-éducateurs recrutés par l'éducation nationale.

Les résultats sont publiés sous la forme d'un tableau de bord à usage interne, dans la *Note d'information, Repères et références statistiques.*
résultats : chaque mois

- *B) Enquêtes « papier »*

75 – L'insertion professionnelle des jeunes sortis d'apprentissage

Finalité : analyser la situation professionnelle des apprentis à la fin de leur formation en alternance soit sept mois après leur sortie. Elle permet de répondre aux besoins de gestion des branches professionnelles et des partenaires régionaux.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur l'ensemble des CFA publics et privés sous tutelle du MEN et de l'Agriculture. Elle interroge les sortants d'apprentissage de tous niveaux (niveaux Vbis à I). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : les directeurs de CFA interrogent par voie postale les élèves ayant quitté leur établissement et transmettent les questionnaires et les données de gestion de l'enquête aux SSA. Ils font l'objet de remontées de fichiers de données individuelles et statistiques après saisie par le SSA. Des adaptations régionales de la méthode d'enquête sont envisageables dans le cadre d'accords passés avec la DPD.

Historique : enquête mise en place en 1990 et mise en cohérence en 1998 avec l'enquête IVA « lycéens »; annuelle.

Résultats et publications : ils portent sur les caractéristiques des anciens apprentis (sexe, âge, diplôme, formation et spécialités de formation) et leur situation professionnelle (emploi, chômage, nouveau contrat d'apprentissage, etc.).
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques.*
résultats : décembre.

11 – Bilan de l'activité de la mission générale d'insertion

Finalité : recenser les actions de préparation et d'aide à l'insertion dans les établissements relevant de l'Éducation nationale.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête s'adresse aux rectorats.

Collecte de l'information : les documents sont envoyés aux correspondants académiques de la mission générale d'insertion puis sont retournés à DESCO/A7 pour contrôle et validation et ensuite à DPD/C4 pour exploitation.

Historique : enquête lancée en 1997 ; annuelle.

Résultats et publications : ils donnent par académie le nombre d'actions, les effectifs accueillis et le bilan des entretiens de situation. Les résultats sont disponibles sous forme de note interne.
résultats : décembre

THÈME 8 : ÉVALUATIONS DES COMPETENCES DES ÉLÈVES

Depuis 1989 le ministère de l'Éducation nationale s'est engagé dans une politique visant à mettre à disposition des enseignants des outils d'évaluation diagnostique, ceci afin de les aider à repérer les difficultés de leurs élèves et à mieux y remédier. Cette politique s'est concrétisée par la création des évaluations nationales « obligatoires » aux trois moments clés du parcours scolaire : début du CE2 et de la 6e à partir de 1989, début de la 2nde depuis 1992, ainsi que par la diffusion d'outils d'aide à une évaluation diagnostique (appelés aussi banque d'outils) que les enseignants peuvent utiliser selon leur besoin au long de l'année.
À ce jour, ont été diffusés des outils d'évaluation pour les trois cycles de l'école primaire en français, mathématiques, histoire-géographie, sciences et technologie et pour tous les niveaux du collège en français et mathématiques, et pour toutes les disciplines donnant lieu à la mise en place de modules et, pour cela, faisant l'objet d'une évaluation de début d'année en seconde.
Dans le cadre des évaluations de rentrée et afin de compléter, par des références nationales, les informations personnalisées collectées, la mission de l'évaluation recueille les réponses fournies par des échantillons représentatifs d'élèves de CE2, de 6e et 2nde.

80 – Évaluation des acquis fondamentaux de la langue française

Finalité : évaluer les acquis fondamentaux de la langue française des jeunes de 17 ans dans le cadre de la journée « Appel-Préparation-Défense » ; évaluation conduite en collaboration avec le ministère de la Défense.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. Population entière de jeunes de 17 ans scolarisés.

Collecte de l'information : elle s'effectue par voie d'épreuves « papier-crayon »- QCM ; la collecte et la saisie des informations sont réalisées sous la responsabilité du ministère de la Défense, les fichiers sont ensuite adressés à DPD/D1 pour exploitation.

Historique : enquête liée à la journée 'A-P-D' dont l'organisation nationale est placée sous la responsabilité du ministère de la défense.

Résultats et publications : ils sont publiés en liaison et avec l'accord du ministère de la Défense dans une des publications de la DPD.
résultats : mai – juin

100 – Les compétences en lecture, mathématiques et sciences des jeunes de 15 ans

Finalité : établir des indicateurs de performances en lecture, mathématiques et sciences comparables dans les pays de l'OCDE.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. Echantillon d'établissements publics et privés et d'élèves de 15 ans (nés en 1983).

Collecte de l'information : elle s'effectue sous la forme d'une passation d'épreuves et de questionnaires pour les élèves et de questionnaires contextuels pour le chef d'établissement, élaborés par l'OCDE. Parallèlement les familles seront interrogées.
Historique : enquête qui s'inscrit dans le dispositif de l'OCDE.
Résultats et publications : les résultats internationaux sont élaborés par l'OCDE. Les résultats au niveau France font l'objet de compte-rendu et d'analyse destinés à l'OCDE pour la mise au point définitive des épreuves et du dispositif de collecte.
résultats : septembre

Évaluation nationale des compétences à l'entrée en CE2

Finalité : aider les enseignants à mesurer les acquis et les difficultés de leurs élèves à l'entrée en CE2 à l'aide des épreuves standardisées et à conduire des actions pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins de leurs élèves.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'évaluation concerne tous les élèves du niveau considéré dans les établissements publics et privés. Constitution d'un échantillon représentatif de 3 000 élèves de CE2.

Collecte de l'information : elle repose sur la passation d'épreuves standardisées de français et mathématiques et se fait sous forme de lecture optique pour l'échantillon.

Historique : évaluation annuelle mise en place à la rentrée 1989 qui s'inscrit dans le triptyque « évaluation/formation/réponse » mis en oeuvre pour améliorer la réussite scolaire.

Résultats et publications :
– diffusion sur Minitel et Internet des références nationales calculées sur l'échantillon, fin octobre,
– publication sur Internet des résultats et analyses, février 2000 et dans les *Dossiers Education & formations*.

Évaluation nationale des compétences à l'entrée en 6e

Finalité : aider les enseignants à mesurer les acquis et les difficultés de leurs élèves à l'entrée en 6e à l'aide des épreuves standardisées et à conduire des actions pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins de leurs élèves.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'évaluation concerne tous les élèves du niveau considéré dans les établissements publics et privés. Constitution d'un échantillon représentatif de 3 000 élèves de 6e pour les références nationales.

Collecte de l'information : elle s'effectue par la passation d'épreuves standardisées de français et mathématiques.

Historique : évaluation annuelle mise en place à la rentrée 1989 qui s'inscrit dans le triptyque « évaluation/formation/réponse » mis en œuvre pour améliorer la réussite scolaire.

Résultats et publications :
– diffusion sur Minitel et Internet des références nationales calculées sur l'échantillon, fin octobre ,
– publication sur Internet des résultats et analyses, février 2000 et dans les *Dossiers Education & formations*.

Évaluation nationale des compétences à l'entrée en 2nde générale et technologique et en 2nde professionnelle

Finalité : aider les enseignants à analyser les capacités et les compétences des élèves et à mettre en place des réponses adaptées aux besoins de ces derniers.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'évaluation concerne tous les élèves de 2nde des établissements publics et privés. Constitution de deux échantillons nationaux représentatifs : 2 000 élèves de 2nde LEGT et 2 000 élèves de LP.

Collecte de l'information : elle se fait sous forme de passation d'épreuves standardisées dans les disciplines suivantes :
– mathématiques, français, histoire-géographie, LV1 (allemand, anglais) pour l'enseignement général et technologique (sous réserve de modifications),

– mathématiques, français, économie et gestion ou sciences et techniques industrielles pour l'enseignement professionnel.

Historique : évaluation annuelle mise en place à la rentrée 1992.

Résultats et publications :
- diffusion sur Minitel et Internet des références nationales calculées sur l'échantillon, novembre ,
- publication sur Internet des résultats et analyses, février.

ANNEXE II

Notes d'Information parues en 1998

98.01 (janvier) – Parcours scolaires au collège et au lycée, N. Coëffic / DPD C1, 6 p.
98.02 (janvier) – Les dispositifs d'aide et de soutien, et d'insertion, J.-M. Floch et I. Hatrisse / DPD C1, 4 p.

98.03 (février) – Le baccalauréat - Session 1997 - Résultats définitifs, M.-C. Laulhé et E. Raulin / DPD C2, 6 p.
98.04 (février) – La formation des adultes réalisée dans les GRETA de l'Éducation nationale - Bilan 1996 - F. Ancel et P. Midy / DPD C4, 6 p.

98.05 (mars) – Que deviennent les bacheliers après leur bac ? - S. Lemaire / DPD C2 - 6 p.

98.06 (avril) – Les élèves du second degré dans les établissements publics à la rentrée 1997 - I. Maetz / DPD C1 - 6 p.
98.07 (avril) – Trois indicateurs de performance des lycées - Session 1997 - DPD D2, 4 p.
98.08 (avril) – L'essor de l'apprentissage entre 1992 et 1996 - A. Montalvillo / DPD C4, 6 p.

98.09 (mai) – Les étudiants inscrits à l'université en 1997-98 - S. Bernadet / DPD C2, 6 p.
98.10 (mai) – Les sections de techniciens supérieurs - B. Dethare / DPD C2, 6 p.
98.11 (mai) – Prévisions nationales d'effectifs d'élèves du second degré pour les rentrées 1998 et 1999 - Cl. Ravel / DPD C1 - 6 p.
98.12 (mai) – Prévisions nationales d'effectifs d'élèves du premier degré pour les rentrées 1998 et 1999 - B. Hée / DPD C1 - 4 p.
98.13 (mai) – Le personnel du secteur public de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur au 1er janvier 1997 - Cl. Malègue / DPD C5 - 6 p.
98.14 (mai) – Pratiques d'enseignement du français observées en classe de sixième -M. Thaurel-Richard / DPD C3 - 6 p.
98.15 (mai) – Les zones d'éducation prioritaires en 1997-98 - 6 p. (collectif)
98.16 (mai) – Travailler en ZEP - F.R. Guillaume - 6 p.

98.17 (juin) – Les maîtres auxiliaires des établissements publics du second degré en octobre 1997 - C. Valette / DPD C5, 4 p.
98.18 (juin) – L'insertion professionnelle des jeunes lycéens - I. Hatrisse et C. Rebière / DPD C4 - 6 p.
98.19 (juin) – Les classes préparatoires aux grandes écoles - B. Dethare / DPD C2 - 6 p.

98.20 (juillet) – Prévisions à deux ans des principales filières de l'enseignement supérieur - Ch. Couet / DPD C2 - 6 p.
98.21 (juillet) – Les instituts universitaires de formation des maîtres - 1997-1998 - B. Rousseau / DPD C2 - 6p.
98.22 (juillet) – Résultats provisoires du baccalauréat - session de juin 1998 - M. de Saboulin / DPD C2 - 6p.
98.23 (juillet) – Profil et compétences en français et en mathématiques des élèves à l'entrée au CE2 - Évaluation septembre 1997 - M. Colmant et S. Vugdalic / DPD D1 - 6 p.
98.24 (juillet) – Profil et compétences en lecture, calcul et géométrie des élèves à l'entrée en sixième

– Évaluation septembre 1997 - C. Dupé, I. Robin et S. Vugdalic / DPD D1 - 6 p.

98.25 (août) – Perception du collège et de la vie scolaire par les élèves en fin de troisième, J.P Jeantheau et F. Murat / DPD D1, 6 p.
98.26 (août) – L'innovation technologique dans les établissements de crédit et les sociétés d'assurances, O. Lamouline, CREI, université Paris-Nord avec collaboration de S.Lhuillery, 6 p.
98.27 (août) – Recherche et développement dans les organismes publics en 1996, M. Bonneau / DPD C3, 6 p.
98.28 (août) – Recherche et développement dans les entreprises en 1996, M. Gandon et Y. Jacquin / DPD C3, 6 p.
98.29 (août) – Les écoles d'ingénieurs publiques et privées - Année 1997-1998, M. C. Laulhé / DPD C2, 6 p.

98.30 (septembre) – Les concours de recrutement des enseignants du second degré - Année 1997, N. Esquieu et S. Péan / DPD C5, 6 p.
98.31 (septembre) – Les instituteurs et professeurs des écoles au 1er janvier 1997 - M. Migeon / DPD C5 - 6 p.

98.32 (octobre) – Le coût de l'éducation en 1997 – Evaluation provisoire du compte - O. Mesnard et *alii* / DPD C6 - 6 p.
98.33 (octobre) – Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur - 1996-1997 DPE B3, 6 p.

98.34 (novembre) – Les effectifs de l'enseignement supérieur au cours des années 90 - B. Rousseau et M. de Saboulin / DPD C2, 6 p.
98.35 (novembre) – Les concours de recrutement des personnels de direction, d'inspection et des conseillers d'administration scolaire et universitaire - Session 1997 - N. Esquieu/ DPD C5, 6 p.
98.36 (novembre) – Les langues vivantes dans le second degré en 1997-1998 - M. Giry-Coissard / DPD C1, 6 p.
98.37 (novembre) – Concours de recrutement de professeurs des écoles - Session 1997 - G. Mayou / DPD C5, 6 p.

98.38 (décembre) – Les stratégies des jeunes lycéens face au marché du travail - C. Rebière et I. Hatrisse / DPD C4; 4 p.
98.39 (décembre) – Comparaison des performances en lecture-compréhension des élèves en fin de CM2 à dix années d'intervalle (1987-1997) - R. Baktavatsalou et C. Pons / DPD D1, 6 p.
98.40 (décembre) – Observation à l'entrée au CP des élèves du « panel 1997 », J.P. Jeantheau et F. Murat / DPD D1, 6 p.
98.41 (décembre) – Les élèves du second degré dans les établissements publics à la rentrée 1998, J.M. Floch / DPD C1, 6 p.
98.42 (décembre) – Les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel – Session 1997, B. Hée / DPD C1, 6 p.
98.43 (décembre) – Apprentissage en 1997-1998 : une hausse continue des effectifs, A. Montalvillo / DPD C4, 6 p.
98.44 (décembre) – Liste thématique des Notes d'information 1998, 4p.

Notes d'information à paraître en 1999

Élèves du premier degré
Effectifs dans les écoles publiques à la rentrée 98
Projections nationales du premier degré
Les langues vivantes dans le premier degré

L'enseignement spécialisé et adapté
Taille des classes, des écoles et des établissements : étude des disparités
Les élèves de nationalité étrangère
Organisation du temps scolaire

Élèves du second degré
La fréquentation des cantines scolaires dans le second degré
Les études des collégiens et la télévision
Projections nationales à court terme du second degré
L'enseignement des langues anciennes dans le second degré
Réussite aux examens des enseignements technologique et professionnel
Migrations inter académiques et passages public-privé
L'orientation en 3^{e} et 2nde
L'offre de formation dans le second cycle : disparités régionales et entre établissements
Les facteurs favorisant la réussite en LP
Les parents d'élèves de collège face aux études de leurs enfants
Taux d'accès aux différents niveaux du second degré
Les trajectoires scolaires des élèves de ZEP et de quartiers difficiles
Les effectifs du secondaire dans les établissements publics à la rentrée 98
Constat rapide sur la rentrée 99 dans le second degré
Les trajectoires scolaires des élèves du panel 89
Caractéristiques de la scolarisation dans les zones rurales

Étudiants de l'enseignement supérieur
Résultats détaillés du bac 98
Résultats rapides du bac 99
Les effectifs en université (hors IUT) en 98/99
Les effectifs en université (IUT) en 98/99
Les effectifs en IUFM
Les effectifs des écoles d'ingénieurs en 98/99
Les effectifs en CPGE en 98/99
Les effectifs en sections de techniciens supérieurs en 98/99
Projections nationales à court terme du supérieur
Les aides aux étudiants
L'enseignement supérieur de 1980 à 1998
Le cheminement des bacheliers dans l'enseignement supérieur
Les motivations des étudiants entrés en première année de premier cycle en 1999

Recherche
Les moyens de recherche-développement dans les organismes publics
Les moyens de recherche-développement dans les entreprises
Séries sur les effectifs de la recherche dans les entreprises

Apprentissage, insertion
Bilan d'activité de la mission générale d'insertion (à la demande de la DESCO)
La situation des 16-25 ans au regard de l'emploi
Insertion professionnelle des lycéens au 1er février 1998
Insertion professionnelle des lycéens au 1er février 1999
Les conditions d'insertion des élèves sortis au niveau V
Insertion des apprentis sortis en 97/98

Formation continue
Les actions de formation continue dans l'enseignement supérieur, année 1997
La formation des adultes réalisée dans les GRETA : bilan 1998

Personnel enseignant et non enseignant
Les instituteurs et professeurs des écoles au 1er septembre 1998
Le service des enseignants du second degré
Les concours de recrutement des professeurs des écoles
Intégration professionnelle des enseignants recrutés en 1993
Les concours de recrutement des personnels de direction et CASU en 1998
Les enseignants des classes sous contrat des établissements privés du second degré
Les concours de recrutement des enseignants du second degré public en 1998
Les maîtres auxiliaires des établissements publics à la rentrée 1999
Les personnels non enseignants dans le second degré
Absences et remplacements des enseignants du second degré public

Évaluation
Évaluation fin de 3e
Évaluation CE2
Évaluation 6e
Évaluation 2nde
Étude comparée des compétences des élèves à la fin du CE1 et au début de CE2, et à la fin du CM2 et au début 6e
Maîtrise de la lecture par les jeunes appelés dans le cadre de l'« appel-préparation-Défense »
Les niveaux de décision dans un système éducatif : résultats de l'enquête OCDE
L'enseignement en milieu pénitentiaire (à la demande de la DESCO)
La nouvelle carte de l'éducation prioritaire
Pratiques déclarées de la lecture au CP et au CE1 (dossier déjà sorti)
Évaluation du dispositif « classes-relais » (à la demande de la DESCO)

Autres thèmes
Évolution des taux de scolarité des jeunes de 1993 à 1997
Les comptes financiers des établissements du supérieur
Le coût de l'éducation en 1998 (compte provisoire)
Taxe d'apprentissage reçue par les établissements de l'Education nationale
Dépenses des familles pour la rentrée scolaire
Les comptes financiers des EPLE
Les NTIC : équipement des établissements et évaluation des usages

Ministère de l'emploi et de la solidarité
DARES
Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle

(Noter que ce qui relève de l'emploi, dans le programme suivant, est examiné par la formation Emploi, revenus)

L'année 1999 est une année de transition marquée par l'achèvement de l'exploitation de l'ensemble des enquêtes réalisées et la production d'une synthèse des résultats. Un bilan méthodologique est également au programme, qui mettra l'accent sur les difficultés rencontrées dans la collecte de l'information et les problèmes posés par la constitution des populations-témoins.

Une réflexion sur le lancement d'un nouveau panel est également engagée. Des changements de méthode de recueil des données sont d'ores et déjà envisagés ainsi que l'élargissement du champ à de nouveaux dispositifs : CEC à entrée directe, Emplois-jeunes...

Par ailleurs la globalisation des programmes de lutte contre le chômage de longue durée qui donne une latitude supplémentaire aux services extérieurs en matière de gestion des dispositifs publics suscite une forte demande d'évaluation au niveau local. L'harmonisation des méthodes d'enquête, des concepts utilisés et des calendriers d'interrogation entre panel national et suivis locaux sera un objectif important du nouveau chantier.

1. Travaux nouveaux pour 2000

À ce stade, compte tenu des modifications des **dispositifs de politiques d'emploi et de formation** en cours ou envisagés (cf. par exemple le programme de prévention et de lutte contre les exclusions ou la réflexion engagée pour réformer la loi de 1971 sur la formation professionnelle), il n'est pas possible de préciser les enquêtes nouvelles qui seront conduites en 2000.

Toutefois, on peut estimer que des travaux d'enquête auront lieu sur les champs suivants :

- Travaux d'évaluation du programme « nouveaux services, nouveaux emplois » : enquêtes auprès des employeurs, des jeunes embauchés, des acteurs locaux

- Exploitation du fichier des organismes employeurs dans les secteurs marchand et non marchand

- Renouvellement des enquêtes par panels auprès des bénéficiaires de mesures d'accès à l'emploi ou à la formation (dont contrat de qualification et jeunes entrés en TRACE) *; cette opération est différée et provisoirement remplacée par une étude monographique auprès d'une cinquantaine de jeunes (réunion du 21 mai 1999).*

- Travaux préparatoires au renouvellement des enquêtes auprès des établissements utilisateurs de mesures pour l'emploi.

- Aspects territorialisés des politiques d'emploi (l'accès aux dispositifs d'insertion dans les quartiers en difficulté, connaissance des effets des dispositifs territorialisés de soutien à l'emploi)

- Travaux sur les organismes de formation (structuration de l'offre)

- Études sur la formation tout au long de la vie (enquête complémentaire à l'enquête emploi de mars 2000)

- Analyse des pratiques de formation des entreprises (comparaisons européennes), enquête CVTS.2, cofinancement DARES - EUROSTAT *(avis d'opportunité favorable donné à la réunion du 21 mai 1999).*

2. Opérations répétitives

- La DARES continuera à suivre les données relatives aux mesures de formation, aux emplois aidés, aux mesures d'accompagnement des restructurations et de préretraites qui font l'objet de remontées statistiques mensuelles publiées et d'exploitations portant notamment sur les caractéristiques des bénéficiaires.

- La DARES poursuivra le processus de rationalisation des remontées statistiques concernant la formation professionnelle.

- La DARES mènera l'enquête annuelle auprès des régions pour évaluer les actions conduites en matière de formation professionnelle. Cette enquête alimente en particulier le compte économique de la formation professionnelle.

3. Allégement de la charge statistique des entreprises

- La DARES poursuivra sa réflexion pour concevoir des systèmes d'information sur les dispositifs de la politique d'emploi et de formation allégeant la charge pour les entreprises (dans le cadre de la déclaration unique d'embauche par exemple).

- Les documents nécessaires à l'obtention de certaines aides à l'embauche ou à la formation et qui servent de support pour le recueil de données statistiques seront rendus accessibles sur le réseau Internet.

4. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

La DARES conduira des travaux pour perfectionner le système de production de statistiques sur les politiques d'emploi et de formation dans trois directions :

- améliorer la fiabilité des données,

- permettre le rapprochement de données concernant des dispositifs différents en vue notamment de développer une gestion plus globalisée des programmes à un niveau régional,

- mettre les données nécessaires à la conception et à la mise en oeuvre de politiques locales de l'emploi à disposition des échelons géographiques pertinents,

Les travaux déjà engagés en ce sens se poursuivront dans le cadre du schéma directeur de l'information du ministère de l'emploi et de la solidarité (secteur travail).

Ministère de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation

DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

Opérations répétitives

Enquêtes annuelles auprès des directions de personnel :

- formation professionnelle des agents de l'État

Les résultats de cette enquête permettent un suivi de l'accord cadre de février 1996 sur la formation des agents de l'État.

Suivi des travaux

Voir tableau en fin de document.

Ministère de l'agriculture et de la pêche
Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER

Opérations répétitives

- Enquête annuelle sur les effectifs d'élèves auprès de tous les établissements publics et privés d'enseignement général, technologique et professionnel agricole
Enquête exhaustive auprès de quelque 850 établissements.

- Enquête annuelle sur la formation professionnelle continue auprès de tous les centres agricoles publics et privés
Enquête exhaustive auprès de quelque 500 établissements.

- Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des élèves et des apprentis sortis de l'enseignement agricole
Enquête exhaustive auprès d'environ 1 000 établissements et centres de formation d'apprenti.

Suivi des travaux

Voir tableau en fin de document.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications - CEREQ
Département Production et usage de la formation continue - DFC

1. Introduction

L'année 2000 devrait être marquée par un fort investissement du CEREQ dans la production statistique sur la formation continue. Trois nouveaux projets seront en effet mis en œuvre :
▪ le volet français de l'enquête européenne sur la formation professionnelle continue (FPC) dans les entreprises (CVTS.2 - Continuing Vocational Training Survey - faisant suite à la première enquête de ce type réalisée en 1994), visant la comparaison des pratiques d'entreprises dans les pays de l'Union ;
▪ le complément à l'enquête emploi 2000, dont le thème sera celui des pratiques de formation continue, de leur diversité et de leur inscription dans les stratégies et parcours individuels ;
▪ le panel d'organismes de formation continue, différé à l'an 2000, dont les objectifs s'attachent à la connaissance des évolutions rapides qui marquent la structuration, l'activité et la gestion des offreurs de formation.

2. Travaux nouveaux

◆ **Volet français de l'enquête européenne sur la FPC dans les entreprises (CVTS.2)**
Coordonnée par EUROSTAT, cette enquête doit se dérouler en 2000 et porter sur 1999.
Elle vise à comparer les pratiques de formation continue des entreprises dans les 15 pays de l'Union ainsi que dans quelques autres pays européens.
Elle reprendra en les améliorant le questionnaire et les méthodes d'enquêtes retenus pour la première opération de ce type réalisée en 1994 *(avis d'opportunité favorable donné à la réunion du 21 mai 1999).*

◆ **Panel d'organismes de formation continue**
Bien qu'ayant déjà obtenu un avis d'opportunité favorable du CNIS (mai 1997), ce projet n'a pu être mis en œuvre en 1999 en raison des délais relativement longs de préparation. Il est apparu préférable au CEREQ et au ministère de l'Emploi et de la Solidarité (DGEFP, DARES) de différer à l'an 2000 le lancement du panel.

◆ **Complément à l'enquête emploi 2000 sur les pratiques de formation continue**
Cette enquête vise à retracer l'ensemble des pratiques de formation continue des personnes âgées de moins de 65 ans et sorties de formation initiale.
Elle porte à la fois sur les formations professionnelles et celles d'ordre extra-professionnel (loisirs, vie associative, syndicale, etc...).
Elle s'attache à examiner les pratiques selon cinq configurations essentielles : les stages et cours de formation, les formations professionnelles en alternance, les formations en situation de travail, l'auto-formation, les séminaires et conférences.
Ce projet est mené en collaboration avec l'INSEE, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité (DARES, DGEFP), le ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie (DPD), le Commissariat général du Plan et le secrétariat d'État aux droits des femmes *(avis d'opportunité favorable donné à la réunion du 21 mai 1999).*

3. Opérations répétitives

◆ **Exploitation des déclarations fiscales des employeurs n° 24.83 sur la FPC**
Au cours de l'année 2000, l'exploitation d'un échantillon large de déclarations relatives à 1999 sera effectuée en liaison avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité (DGEFP, DARES).

◆ **Exploitation des états statistiques et financiers des OPCA**
Sera menée l'exploitation des états portant sur l'année 1998 en liaison avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité (DGEFP).

4. Aspects régionaux

Il s'agit de produire des indicateurs sommaires sur les pratiques de FPC des entreprises dans les régions françaises. Les méthodes reposent sur une relocalisation des statistiques d'entreprises tirées de l'exploitation des déclarations fiscales « 24.83 », à l'aide d'une source externe (l'ESE).
Après finalisation en 1999, les méthodes statistiques et économétriques de relocalisation seront appliquées, en 2000 aux données portant sur 1998.

5. Aspects européens

En 2000, le CEREQ réalisera le volet français de l'enquête européenne sur la FPC dans les entreprises (CVTS.2). Il est d'ores et déjà impliqué dans les tâches de conseil et d'accompagnement méthodologique d'EUROSTAT et des États membres concernés.

6. Liste des publications 1998/1999

« La formation professionnelle continue financée par les entreprises en 1996 » - E. Bentabet, I. Marion et Ch. Zygmunt - Document CEREQ à paraître (printemps 1999).

« La formation professionnelle continue financée par les entreprises en 1997 » - E. Bentabet, I.Marion - Document Céreq - (4^{e} trimestre 1999).

« L'activité et le financement des OPCA en 1996 » - D.Brochier, E.Personnaz - (Printemps 1999).

« L'activité et le financement des OPCA en 1997 » - (1er trimestre 2000).

7. Suivi du programme à moyen terme 1999/2003

Quatre points essentiels méritent d'être soulignés concernant les prévisions du programme 1999/2003 :

- diffèrement de la mise en œuvre du panel d'organismes de formation continue (démarrage en 2000 et non en 1999).

- diffèrement du suivi administratif des engagements de développement de la formation (échéance encore non fixée).

- Annulation du projet d'enquête complémentaire auprès des établissements des entreprises soumises à l'obligation du « 1,5 % » formation continue.
L'objectif est de produire un nombre limité d'indicateurs régionaux sur la FPC à l'aide de méthodes statistiques permettant de relocaliser les efforts de formation des entreprises multi-établissements à partir d'une source externe (ESE).

- Introduction du projet de complément à l'enquête-emploi 2000 sur la formation continue. Mené avec l'INSEE et de nombreux partenaires, ce projet vise notamment à combler les lacunes du système d'information statistique sur la diversité des pratiques de formation et leur inscription dans les stratégies individuelles.

Voir tableau en fin de document.

Récapitulation des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Enseignements scolaires :	**SDES**		
Enquête auprès des familles des élèves du panel du 1er degré (recrutement 1997)	DPDC1		Enquête postale et compléments par voie téléphonique exécutée en mai juin 99
Second degré : extension de la collecte des données individuelles sur les élèves (système scolarité) aux établissements d'enseignement privé et à ceux sous tutelle d'autres ministères (agriculture, santé...)			
Enquête sur l'intégration des élèves handicapés dans le second degré			
Panel de collégiens de 1995 : volet nouveau concernant les conditions d'orientation en fin de troisième			

Thèmes et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Études des caractéristiques des élèves scolarisés dans les établissements en ZEP			
Recherche sur les déficits de scolarisation constatés avant 16 ans et les phénomènes d'exclusion scolaire			
Élaboration de prévisions académiques et départementales à court et moyen terme, mise à disposition des rectorats et inspections académiques d'un logiciel de prévision			
Enseignements supérieurs :			
Élaboration d'indicateurs de synthèse pour le suivi de l'enseignement supérieur (notamment 1er cycle) jusqu'au niveau établissement			
Analyse de l'accès et des cheminements en 1er cycle (abandons, reprises d'études, etc)	DPDC2	Prévu	Les résultats donneront lieu à la publication d'une *Note d'information*
Amélioration et consolidation du système d'identification des étudiants (n°INE)			
Extension du dispositif SISE aux universités privées et autres formations non universitaires.		En cours	
Extension du dispositif SISE aux IUFM **Évaluation des acquis des élèves :**	DPDC2 **SDES** (suite)	Achevée	Enquête auprès des IUFM intégrée dans SISE
Mesures des niveaux de compétence grâce aux banques d'outils d'aide à l'évaluation à l'école, au collège et au début du lycée			
Élaboration d'outils d'évaluation sur les compétences des élèves à l'oral en préélémentaire et élémentaire	DPDD1		Poursuite de l'étude lancée en 1998 auprès des enseignants et des chercheurs
Formations en alternance, insertion des jeunes et liaison formation-emploi :			
Développement de l'information sur la formation continue			
Modernisation de l'enquête sur la formation continue dans les universités	DPDC4	Achevée	Collecte par WEB
Suivi des emplois jeunes en tant qu'instrument d'insertion			

Thèmes et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Renforcement des études de cadrage et recherche d'indicateurs pertinents sur la relation formation emploi : indicateurs d'insertion, estimation des sorties sans qualification par académie			
Rénovation de l'enquête « insertion des apprentis » et alignement du calendrier sur l'enquête 'insertion dans la vie active des élèves'	DPDC4	Achevée	
Personnels :			
Amélioration de la connaissance des enseignants du 1er degré et d'enseignement supérieur (exploitation de bases de données statistiques)			
Dispositif de mesure des absences des enseignants du 2nd degré public et de leur remplacement	DPDC5	En cours	À partir de l'extraction de données issues de bases de gestion académiques et en liaison avec les services académiques
Patrimoine :			
Remontée systématique sur l'équipement en matériel informatique des établissements du 2nd degré public	DPDC6	En cours	Collecte par le WEB à raison de deux remontées par an, en juin et en octobre.
Mise en place d'un système de remontées d'information des comptes financiers des établis-sements du 2nd degré public	DPDC6	En cours	À partir d'une nouvelle application, les établissements saisissant directement les données
Remontée de l'application EPI rénovée sur le parc immobilier des établissements du 2nd degré public	**SDES** (suite) DPDC6	En cours	Données issues de la nouvelle base académique EPI mise à jour par les établissements eux-mêmes
Économie de l'éducation:			
Amélioration des délais de publication des résultats définitifs du compte de l'éducation et si possible intégration des DOM			
Amélioration de la connaissance des dépenses d'éducation (notamment de l'éducation supérieure privée) des ménages, par rapprochement avec les enquêtes de l'INSEE			
Recherche			
Enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les entreprises	DPDC3	En cours	Comité de pilotage de la rénovation lancé en septembre 99

Thèmes et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les organismes publics	DPDC3	En cours	Après confrontation avec données administratives et la nouvelle enquête « entreprises », harmo-nisation des questions et notions
Enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les CHU et CLCC	DPDC3	En cours	Amélioration de la couverture
Enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les associations	DPDC3		Recherche d'une améliora-tion de la base de sondage Toujours envisagé mais problème de moyens
Enquête annuelle sur les objectifs du BCRD (Budget civil de la recherche et du dévelop-pement)	DPDC3	En cours	Réflexion sur les nomen-clatures de disciplines
Enquête conjoncturelle auprès des entreprises sur leurs intentions en matière de R&D	DPDC3	Achevée	Rénovée et reprise en 1999
Enquête communautaire sur l'innovation	DPDC3		Enquête 97-98 achevée Réflexion sur prochaine enquête (moyens à trouver)
Compte satellite de la recherche	DPDC3 en liaison avec le Bureau des comptes de l'éduca-tion et de la recherche	En cours	Réflexion approfondie menée en commun
Indicateurs pour l'évaluation de la recherche	DPDC3		Réflexion à mener pour mise en place
Outils statistiques de prospective dans le domaine de l'emploi dans la recherche publique	DPDC3	Suspendu dans l'immédiat	Mise en place et/ou suivi (éventuellement)
Publications légères de résultats rapides	**SDES** (suite) DPDC3	Achevée	Poursuite de la réduction des délais
Publications de résultats complets	DPDC3	En cours	Publicationen mars n+2, délais en cours d'amélioration
Chiffres clés (ou grands chiffres)	DPDC3	Nouveau	Paru mai 99
L'Etat de la recherche	DPDC3	Nouveau	Réflexion en cours
L'atlas régional de la recherche	DPDC3	Début prévu en 2000	Moyens à trouver
Enquête sur l'offre de formation	**DARES**		
Enquête sur les aspects territorialisés des politiques d'emploi et formation			
Suivi des mesures de formation, des emplois aidés et de l'allégement du coût du travail			

Thèmes et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations

Enquête sur la formation professionnelle (enquête répétitive)	**DGAFP**		
Enquête annuelle sur les effectifs de tous les établissements publics et privés d'enseignement général, technologique et professionnel agricole	**DGER**		
Enquête annuelle de la formation professionnelle continue - centres agricoles publics et privés			
Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des élèves et des apprentis sortis de l'enseignement agricole			
Exploitation des déclarations des employeurs n° 24.83 sur la FPC	**CEREQ** Départ-tement entreprises		- Exploitation d'un échantillon de déclarations - Sont concernées les entreprises d'au moins 10 salariés - Echantillon lourd tous les 3 ans, échantillon réduit les 2 autres années
Exploitation des états statistiques et financiers des OPCA			- Démarche exhaustive auprès de la centaine d'OPCA - Résultats annuels
Panel d'organismes de formation continue			- Avis d'opportunité favorable du CNIS en mai 97 - Démarrage 98/99
Exploitation du suivi administratif des engagements de développement de la formation	**CEREQ - DARES**		- Sous réserve de la mise en place d'un nouveau système de suivi par le ministère de l'Emploi
Enquête complémentaire auprès des établissements des entreprises soumises à l'obligation du « 1,5 % » formation continue			- Sous réserve d'un accord du CNIS et du CNPF - Enquête tous les 3 ans auprès des établissements des entreprises multi-établissements, destinée à relocaliser et régionaliser l'effort de formation des entreprises
Volet français de l'enquête européenne sur la FPC			- Sous réserve d'une décision finale dans le cadre de LEONARDO - Opération renouvelant et allégeant l'enquête 1993

EMPLOI, REVENUS

INSEE
- Direction des statistiques démographiques et sociales
  - Département Emploi et revenus d'activité
    - Section « Synthèse et conjoncture de l'emploi »
    - Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus
    - Division Emploi
    - Division Salaires et revenus d'activité
  - Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages
    - Division Revenus et patrimoines des ménages

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ
- DARES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE
- Sous-direction des études statistiques - SDES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
- Direction générale de la Comptabilité publique - Bureau 3A

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT ET DE LA DÉCENTRALISATION
- DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE SUR LES QUALIFICATIONS
- CEREQ - Observatoire des entrées dans la vie active

CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI (CEE)

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE)

Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

INSEE
Direction des statistiques démographiques et sociales

Note de synthèse

Les premières exploitations statistiques du recensement de 1999 verront le jour en 2000 : Les résultats de l'exploitation légère - principales caractéristiques de la population et des logements - seront disponibles à partir du 3e trimestre, ceux de l'exploitation lourde qui permet d'affiner les caractéristiques de l'emploi et de procéder à l'analyse de la composition des ménages et des familles le seront au 3e trimestre pour ce qui est des résultats de l'exploitation au1/20e et à partir du 4e trimestre pour ceux de l'exploitation au ¼.
Il sera procédé parallèlement à l'exploitation de l'enquête liée au recensement de 1999 sur l'Étude de l'histoire familiale, à la valorisation du recensement par des opérations spécifiques (enrichissement de

l'Échantillon démographique permanent, constitution d'un nouvel échantillon pour l'étude de la mortalité différentielle, élaboration des projections de populations à moyen terme 2050) et enfin à l'utilisation d'un nouveau fichier issu de l'état civil, couplant les naissances et les reconnaissances.
La rénovation du dispositif de collecte et d'exploitation des bulletins de l'état civil qui aura été terminée en 1999, permettra à l'INSEE de satisfaire totalement, à partir de l'année 2000, à ses obligations réglementaires vis à vis de l'assurance maladie : fourniture quotidienne des NIR au répertoire national interrégimes des bénéficiaires de l'assurance maladie. La mise à disposition des statistiques d'état civil en sera aussi nettement accélérée puisque les données de l'année pourront être disponibles dès le deuxième trimestre de l'année n+1.
Après mise en place, en 1999, de la nouvelle base de l'indice des prix national, l'année 2000 verra se poursuivre d'importants investissements sur l'indice européen IPCH : extension de sa couverture sectorielle aux secteurs de la santé et de l'action sociale sur la base de concepts de prix et de dépenses « nets », différents de ceux de l'IPC national. Le projet de rénovation de la partie « amont » du dispositif de traitement des relevés de prix, engagé fin 1998, entrera dans une phase de réalisation.
Le projet « saisie portable et rénovation de l'application régionale des prix » engagé fin 1998, sera consacrée en 2000 aux étapes d'analyse puis au début de la phase de réalisation.
Sous réserve d'une décision favorable en cours d'année 1999, la collecte de l'enquête de comparaison spatiale de niveaux de prix sera effectuée au deuxième semestre en vue de la sortie de résultats au premier semestre 2001.
Une réflexion sera entreprise pour appliquer les méthodes économétriques au calcul de l'indice des loyers, ce qui en améliorera la qualité ainsi que les prévisions d'évolution servant à l'indice mensuel des prix à la consommation. La mise au point d'indices de prix des logements (maisons, appartements, centres villes, banlieue) en liaison à la fois avec les notaires d'Île de France et le Conseil supérieur du notariat devrait permettre la publication régulière d'indices « Notaires INSEE », pour la province et Paris et à terme d'un indice agrégé.
Dans le cadre de la modernisation des enquêtes auprès des ménages de l'INSEE et de la généralisation du système CAPI +, l'enquête trimestrielle Loyers et charges passera en saisie portable en 2000.
La prochaine édition de l'enquête sur les budgets des famille sera engagée qui permettra notamment cette fois d'avoir des informations systématiques sur les lieux de dépenses. Mais la principale innovation viendra de l'utilisation d'outils de codification automatique.
En mai, la plate-forme sur la « détention d'actifs financiers », aura pour principal objectif d'actualiser l'enquête Patrimoine de 1998. On envisage de faire porter celle d'octobre sur la « transmission et acquisition des savoir et savoir-faire », avec l'objectif de mesurer les modes de transmission inter-générationnels des savoir et savoir-faire ainsi que les efforts réalisés par les personnes pour leur développement personnel.
L'enquête Emploi en continu sera lancée en vraie grandeur au 1er juillet 2000 ; le dispositif léger d'enquête en continu mis en place en juillet 1998 sera alors remplacé par l'enquête définitive, l'utilisation conjoncturelle de cette dernière, avec la publication de données trimestrielles désaisonnalisées, n'étant envisagée qu'à partir de la fin 2002.
L'avant dernière enquête Emploi annuelle, de type classique, aura lieu en mars 2000 dans le cadre de la transition entre les deux dispositifs à laquelle sera associée une enquête complémentaire sur le thème de la formation continue, en partenariat notamment avec le CEREQ.
L'exploitation exhaustive des DADS, désormais en régime de croisière, servira aussi de source sur la structure des emplois. La rénovation de l'exploitation des DMMO s'achèvera. Enfin, la nouvelle enquête biennale auprès des entreprises, qui comportera un noyau commun et un volet variable, en alternance sur le coût de la main d'œuvre et sur la structure des salaires, sera en phase d'élaboration en cours d'année.
Trois opérations complémentaires sont conçues autour de sources fiscales : l'enquête Revenus fiscaux, annuelle à partir des revenus de 1996, qui permet d'observer chaque année les revenus et l'emploi de 50 000 ménages, l'exploitation exhaustive locale des fichiers fiscaux, progressivement mise en place à partir des revenus de 1998, qui permettra d'observer la composition démographique et les revenus imposables à un niveau géographique fin et enfin le panel fiscal, à partir des revenus de 1998 ou 1999, qui visera à suivre les individus d'un échantillon tiré du recensement pour observer l'évolution de leurs revenus imposables et les changements démographiques de leur ménage.
Compte tenu de ce nouveau dispositif, le modèle de microsimulations des revenus, profondément rénové en 1999, donnera lieu en 2000 à diverses publications, notamment dans le cadre du cahier de Synthèses sur les revenus des ménages.
Le Panel européen se poursuivra probablement. Son avenir reste cependant incertain car dépendant des décisions d'EUROSTAT.

Département Emploi et revenus d'activité

Pour le système statistique géré par le Département de l'Emploi et des revenus d'activité, l'année 2000 sera d'abord celle de **l'aboutissement du projet de refonte de l'enquête Emploi.** L'enquête en continu en vraie grandeur devrait être lancée au 1er janvier 2001. Le dispositif léger d'enquête en continu mis en place en juillet 1998 sera alors remplacé par l'enquête définitive. L'utilisation conjoncturelle de cette dernière, avec la publication de données trimestrielles désaisonnalisées, ne sera cependant possible qu'à partir de la mi 2002, sachant qu'il est envisageable de réaliser des exploitations structurelles un peu avant.
Pour assurer une bonne transition entre l'ancien et le nouveau système, et fournir les résultats annuels attendus, une enquête Emploi annuelle, de type classique, aura donc encore lieu en mars 2000 et mars 2001. À l'enquête Emploi de mars 2000 sera associée une enquête complémentaire sur le thème de la formation continue, réalisée avec le CEREQ, demandeur initial, et plusieurs autres partenaires. Pour les DOM, la refonte de l'enquête constituant un projet distinct qui aboutira en 2001 ou 2002, l'enquête de 2000 sera une enquête légère « classique ».
En ce qui concerne les sources mises en œuvre par la division « Exploitation des fichiers administratifs », des évolutions sont à signaler en 2000 pour les DADS, les DMMO et l'enquête collectivités territoriales.
L'exploitation exhaustive des **DADS**, désormais en régime de croisière, devrait produire une information de meilleure qualité en termes de localisation géographique par mise en œuvre de méthodes testées en 1999. Elle servira par ailleurs de source sur la structure des emplois, suite à la suppression de l'enquête sur la structure des emplois (ESE) à compter du 31/12/99. Enfin, le nouveau projet de refonte de l'exploitation des DADS sera en phase d'étude détaillée, avec objectif de mise en application en 2003, sur les DADS 2002.
La rénovation de l'exploitation des **DMMO** s'achèvera. Après la mise en production et la publication, en 1999, d'un indicateur mensuel d'évolution de l'emploi obtenu par une exploitation rapide, la refonte de l'exploitation détaillée devrait aboutir début 2000.
La refonte de l'exploitation de **l'enquête annuelle sur les effectifs des collectivités territoriales** se poursuivra avec la mise en œuvre de la nouvelle enquête au 31/12/2000 et du nouveau schéma de traitement en 2001.
Enfin, la nouvelle **enquête biennale auprès des entreprises**, qui comportera un noyau commun et un volet variable, en alternance sur le coût de la main d'œuvre et sur la structure des salaires, sera en phase d'élaboration au cours de l'année 2000. La première enquête de la nouvelle génération sera une enquête « coût de la main d'œuvre » réalisée en 2001 sur l'exercice 2000.
En sus de ces évolutions des sources de base, il convient de signaler, pour 2000, le **développement de travaux de synthèse ou d'estimations**, rendus nécessaires par la pression des demandes, notamment européennes et locales.
La **construction européenne** se traduit par des exigences de plus en plus fortes envers le système statistique. En sus de l'encadrement des sources nationales par les règlements, adoptés en 1998, sur la nouvelle enquête sur les forces de travail et sur la future enquête biennale Coût de la main d'œuvre - structure des salaires, d'autres demandes européennes conduisent à développer, pour EUROSTAT et la Banque centrale européenne, le transfert d'informations existantes et l'élaboration d'informations nouvelles. Les modalités des réponses au règlement sur les statistiques conjoncturelles, relatives aux évolutions trimestrielles de l'emploi et des masses salariales, mises au point en 1999, devront probablement être améliorées et complétées au cours des années 2000 et suivantes. De même, le calcul à partir de début 1999, d'un indice trimestriel de coût moyen du travail, pour les besoins de la Banque centrale européenne, devra certainement être revu, en lien avec les progrès de qualité de la source URSSAF. L'amélioration de l'information constitutive du tableau de bord de la zone euro exigera, elle aussi, des révisions. Enfin, la coopération franco-allemande dans le domaine des salaires et des coûts du travail pourrait déboucher sur une publication conjoncturelle de statistiques courantes comparables.
La demande pour des **estimations localisées d'emploi** est forte. Pour y répondre, deux efforts sont à faire. Des modifications d'organisation de l'exploitation de la source URSSAF sont nécessaires, afin d'améliorer la qualité des résultats : amorcées en 1999, elles continueront en 2000. La mission ESTEL aura terminé la première phase de ses travaux en 1999 ; compte tenu des difficultés rencontrées, la mission sera suspendue après cette phase et une expertise aura lieu fin 1999-début 2000

pourapprécier la possibilité de lancer un véritable projet visant à construire un système opérationnel d'estimations localisées d'emploi.
Autre travail de synthèse, le **bilan formation-emploi** devra faire l'objet de nouvelles réflexions en 2000, sur deux sujets : comment assurer une actualisation annuelle, que l'INSEE ne peut pas réaliser actuellement faute de moyens ?, quelle méthodologie définir pour construire un nouveau type de bilan avec une enquête Emploi en continu ?
Enfin, la **rénovation de la PCS**, conduite dans le cadre d'un groupe de travail spécifique du CNIS, s'achevant normalement fin 1999, il conviendra en 2000 de prendre en compte cette nomenclature révisée dans les outils de codification automatique et de l'utiliser progressivement dans les différentes sources : nouvelle enquête Emploi, recodification du recensement de la population et exploitation des DADS.
Une présentation complète du programme est faite ci-après pour chacune des unités composant le département.

Section Synthèse et conjoncture de l'emploi

1. Travaux nouveaux pour 2000

1.1. Enquêtes nouvelles pour 2000
Sans objet.

1.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2000
- Dans le cadre du système actuel d'estimations trimestrielles d'emploi salarié, la section pourra être amenée à utiliser les résultats nationaux issus d'EPURE, dans certains secteurs d'activité, dans le cas où leur qualité aurait sensiblement progressé.
- La section pourra être amenée à élaborer des estimations trimestrielles nationales d'emploi total par secteur, dans le cadre du règlement européen sur les indicateurs de court-terme. En effet,la dérogation autorisant la France à fournir des estimations d'emploi salarié à la place des données sur les personnes actives occupées pourrait être remise en cause, afin de mieux satisfaire les besoins de la Banque Centrale Européenne.
- La section sera amenée à élaborer -et publier- des estimations trimestrielles nationales d'emploi salarié fiables à un niveau d'activité détaillé au-delà de la NES 16, afin de mieux prendre en compte les besoins de certains utilisateurs (EUROSTAT, professionnels,...).
- L'expertise des premiers résultats infra-annuels de l'enquête Emploi rénovée (dispositif léger dans un premier temps) permettra, par la suite, de préciser leur articulation avec les estimations mensuelles de chômage au sens du BIT et trimestrielles d'emploi salarié.
- En raison de la suspension fin 1999 des travaux d'ESTEL, l'expertise détaillée des résultats correspondants, aussi bien au niveau national que départemental, ne permettra pas de statuer en 2000 sur leur articulation ultérieure avec le système actuel d'estimations annuelles d'emploi départemental et national.

2. Opérations répétitives

2.1. Estimations mensuelles du chômage au sens du BIT, selon le modèle mis en place en 1996 et réestimé en 1999, puis en 2000.

2.2. Estimations d'emploi :
- **mensuelles**, au niveau national, dans les établissements de 50 salariés et plus, pour l'industrie et l'ensemble du champ de l'emploi salarié (hors intérim);
- trimestrielles, au niveau national, sur le champ de l'emploi salarié hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale;
- **annuelles**, au niveau régional et départemental (y compris pour les départements d'outre-mer), sur l'ensemble du champ (emploi total).

3. Allégement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

4. Aspects particuliers du programme 2000

4.1. Aspects régionaux et locaux
La méthode d'élaboration des taux de chômage départementaux et régionaux fera l'objet d'une expertise, dans le cadre de l'harmonisation européenne, ce qui permettra d'améliorer la fiabilité de ces estimations et contribuera ainsi à une plus grande satisfaction des utilisateurs locaux.
En raison de la suspension des travaux d'ESTEL, l'expertise détaillée des résultats correspondants, aussi bien au niveau national que départemental, ne permettra pas en 2000 d'évaluer leur cohérence avec le système actuel d'estimations annuelles d'emploi départemental et national.

4.2. Aspects « environnement »
Sans objet.

4.3. Aspects « européens »
La section alimente le tableau de bord de la Zone Euro, en ce qui concerne les statistiques conjoncturelles sur le marché du travail. L'expertise sur les indicateurs fournis à EUROSTAT par les différents pays sur le marché du travail et sur les méthodologies utilisées par EUROSTAT pour élaborer les indicateurs européens ainsi que la comparaison des évolutions de ces indicateurs permettront d'améliorer leur comparabilité et de progresser en matière d'harmonisation.
Dans le cadre du règlement européen sur les indicateurs de court terme, la section pourra être amenée à élaborer des estimations trimestrielles nationales d'emploi total par secteur.En effet,la dérogation autorisant la France à fournir des estimations d'emploi salarié à la place des données sur les personnes actives occupées pourrait être remise en cause, afin de mieux satisfaire les besoins de la Banque centrale européenne. En attendant la possibilité de mobiliser des sources administratives spécifiques (comptes ETI des URSSAF), l'enquête Emploi pourrait être utilisée pour suivre l'emploi non salarié.
La méthode d'élaboration des taux de chômage départementaux et régionaux fera l'objet d'une expertise, dans le cadre de l'harmonisation européenne, ce qui permettra d'améliorer la fiabilité de ces estimations et contribuera notamment à une plus grande transparence en ce qui concerne l'attribution des fonds structurels européens.
Enfin, la section sera amenée à améliorer la fiabilité des estimations trimestrielles nationales d'emploi salarié à un niveau d'activité détaillé au-delà de la NES 16, afin de mieux prendre en compte les besoins d'EUROSTAT, en particulier dans le cadre du règlement européen sur les indicateurs de court terme.

5. Liste des publications

INSEE Première
- Recul du chômage dans toutes les régions entre 1997 et 1998 - n° 656, juin 1999
- 300 000 chômeurs de moins entre juin 1997 et juin 1999, à paraître courant octobre 1999
- L'emploi a bien résisté au creux conjoncturel, à paraître courant octobre 1999

- Le développement de l'emploi intérimaire à paraître fin 1999
- L'évolution de l'emploi régional et départemental en 1998, à paraître à l'automne 1999

INSEE-Résultats
- Séries longues du marché du travail - Emploi-Revenus,à paraître sous forme de CD-Rom au quatrième trimestre 1999
- L'emploi départemental et sectoriel en 1997 - Emploi-Revenus, n° 156-157, juillet 1999

Cahiers de Synthèses
- Les services marchands principaux créateurs d'emplois depuis 1989 - Cahier de Synthèses sur l'emploi dans les services marchands, n° 24, avril 1999

Notes de conjoncture
- Fiches emploi et chômage des notes de conjoncture de l'INSEE - mars 1999, juin 1999, décembre 1999; mars 2000, juin 2000 et décembre 2000 à paraître.

6. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

La construction d'un **indicateur mensuel d'évolution de l'emploi à partir des DMMO** (exploitation rapide), menée en collaboration par l'INSEE et la DARES, est achevée. Elle se finalise par la publication, à partir du quatrième trimestre 1999, d'un indicateur mensuel d'évolution de l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus, pour l'industrie et l'ensemble des activités (hors intérim).
De nouveaux progrès méthodologiques ont été réalisés, notamment en matière d'économétrie, afin d'accroître la fiabilité des méthodes, en particulier dans le domaine des **estimations d'emploi, annuelles et infra-annuelles**.

Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus

1. Exposé de synthèse

L'utilisation plus intensive des sources administratives à des fins statistiques conduit l'INSEE à revoir les procédures d'exploitation de ces données afin de les rendre plus efficaces et d'améliorer leur qualité pour répondre aux besoins des utilisateurs de plus en plus exigeants : l'exploitation informatique mais aussi l'organisation humaine de traitement sont concernées.

Trois projets de rénovation qui ont démarré en fin d'année 1998, sont ainsi en cours de développement en 2000 (refonte des DADS et de l'enquête sur les effectifs des collectivités territoriales) voire en voie d'achèvement pour le dernier (DMMO).

Il s'agit pour l'ensemble de ces projets, d'être capable de fournir aux utilisateurs nationaux comme régionaux une information de qualité dans des délais améliorés et selon une procédure de mise à disposition des données plus conviviale.

En ce qui concerne le système d'information des agents des services publics, une mission d'audit du mode de production et de mise à disposition des données correspondantes sera menée en 2000 afin de tracer les grandes lignes d'évolution future de ce système selon les orientations du programme moyen terme 1999-2003.

Pour l'ensemble des utilisateurs régionaux des sources administratives gérées dans la division, il conviendra d'assurer une bonne localisation géographique des emplois et des salariés et d'éviter la présence de «trous de collecte» faussant les résultats produits sur de petites zones géographiques. Les défauts de localisation géographique sont en effet fréquents dans les sources administratives (absence d'identification de l'établissement de travail dans les fichiers de paye de la fonction publique, regroupements de déclarations de plusieurs établissements d'une même entreprise sur une seule déclaration dans les DADS et les URSSAF). L'année 2000 devrait permettre d'avancer dans la production d'information mieux localisée pour ces différentes sources.

Enfin et ceci de façon transversale à l'ensemble de nos travaux, l'organisation des moyens humains nécessaires à la production de données de qualité doit être repensée, dans le cadre de la démarche organisation de la production statistique en cours à l'INSEE : les sources DADS, DMMO, enquête collectivités territoriales, EPURE et SIASP sont concernées. En particulier le partage des tâches entre direction générale d'une part et directions régionales d'autre part doit être revu, ainsi que le fait d'éclater le travail d'apurement dans l'ensemble des directions régionales ou plutôt de le concentrer dans quelques pôles de compétences. Cet enjeu d'organisation du travail est au cœur de la réussite des différents projets de rénovation entrepris tout particulièrement en ce qui concerne la volonté de produire des résultats mieux localisés, permettant une utilisation très fine des données. Le fait d'affiner le contrôle des sources administratives dans la dimension géographique, nécessite en effet des moyens supplémentaires et un travail en cohérence entre les différentes sources « établissements » mobilisées.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes nouvelles pour 2000

Néant

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2000

DADS : La refonte complète de l'exploitation exhaustive des DADS a démarré en fin d'année 1998. Le calendrier visé est d'être capable de traiter les DADS 2002 en 2003.

L'année 2000 sera consacrée à la fin de l'étude détaillée du projet ainsi qu'au démarrage du développement de la future application. Ce projet de refonte coïncide avec une évolution du contenu et de la structure de la DADS suite à une volonté gouvernementale de rapprocher la DADS avec la DADS-CRC (caisse de retraite complémentaire). Au total, les objectifs du projet visent à être capables de répondre aux attentes des utilisateurs des DADS qui se sont exprimées de façon accrue depuis la mise à disposition de l'exploitation exhaustive des DADS, en rationalisant le processus de production et de diffusion actuel.

DMMO : Un projet de refonte de l'exploitation statistique détaillée des DMMO a démarré courant 1998 en partenariat avec la DARES. Les objectifs visés sont tout d'abord de réduire les délais de publication relatifs à un mois (de 6 mois à 3 mois) en améliorant l'organisation de production de la source et deuxièmement d'améliorer les conditions de mise à disposition des données travaillées pour les différents utilisateurs (au ministère de l'emploi et de la solidarité comme à l'INSEE). Le calendrier visé pour l'achèvement du projet est la fin du premier trimestre 2000, de façon à être capable de traiter le mois de janvier 2000 avec la nouvelle application.

Enquête collectivités territoriales : Un projet de refonte de l'exploitation de l'enquête annuelle sur les effectifs des collectivités territoriales a démarré fin 1998. Les objectifs du projet visent à être capables de raccourcir les délais de production des résultats de l'enquête (au plus tard fin n + 1 pour les données de l'année n) en s'appuyant sur une nouvelle organisation de travail et d'autre part, d'obtenir des données permettant une utilisation des résultats à un niveau géographique communal. Le calendrier visé est d'être capable d'exploiter l'enquête au 31/12/2000 selon le nouveau schéma (donc courant 2001).

SIASP : Une fois la remise à plat de l'exploitation de l'enquête collectivités territoriales achevée, il faudra faire évoluer le reste du système d'information sur les agents des services publics dont la production est aujourd'hui artisanale et pour laquelle les attentes des utilisateurs se sont fortement accrues. Une mission d'audit du système de production actuel sera demandée pour l'année 2000, afin d'avancer dans la mise au point d'un nouveau système d'exploitation. La répartition du travail d'apurement entre directions régionales et direction générale devra être repensée en s'inspirant des travaux de réflexion de la «démarche organisation de la production statistique», en cours à l'INSEE.

3. Opérations répétitives

DMMO : La publication régulière d'un indicateur mensuel d'évolution de l'emploi dans les grands établissements à partir des DMMO sera prolongée en 2000.

URSSAF : Exploitation trimestrielle des BRC-URSSAF (EPURE). Courant 1999, une réflexion a été menée avec les directions régionales (DR) afin d'étudier la meilleure organisation à adopter pour l'apurement des données des URSSAF, aujourd'hui répartie entre 12 DR adhérentes traitant des fichiers de leur ressort géographique et un pôle national traitant le reste.

Suite à cette réflexion, les moyens du pôle national ont été renforcés. En 2000 deux nouvelles régions devraient adhérer à EPURE. Ces évolutions devraient conduire à une amélioration de l'information produite au niveau national.

ESE - DADS : L'ESE (enquête Structure des emplois) a été supprimée au 31/12/99 et intégrée à la DADS. Au 31/12/98, deux sources sont disponibles sur la structure des emplois (la dernière ESE au 31/12/98 et la DADS 98). Il conviendra, en 2000 de rapprocher les résultats issus de ces deux sources afin d'anticiper des modifications éventuelles dans l'information sur la structure des professions, occasionnée par le changement de support de déclaration.

SIASP : Traitement des fichiers de paye de la Comptabilité publique et de l'enquête complémentaire qui a lieu une fois tous les deux ans (années paires).

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Néant pour 2000

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects régionaux et locaux

DADS : Sur la base d'un test organisé en mars 1999 sur le dégroupement des DADS 97 (réaffectation de salariés à leur bon établissement de travail, dans le cas de déclarations regroupées pour plusieurs établissements de la même entreprise), une méthode et une organisation de travail seront mises en place début 2000 afin d'être capable de produire une information issue des DADS de qualité, en matière de localisation géographique des établissements et de leurs salariés.

SIASP : En mars 1999, les DR de Rennes et de Montpellier ont remis leur rapport de mission concernant la possibilité d'introduire les SIRET d'affectation (du lieu de travail) des agents de l'État dans les fichiers de paye de la Comptabilité publique. Les résultats étant plutôt encourageants, les travaux seront poursuivis durant l'année 2000, l'objectif étant de proposer une méthode commune à l'ensemble des directions régionales.

5.2. Aspects « environnement »

Néant

5.3. Aspect européens
Les réponses aux demandes d'EUROSTAT concernant les statistiques annuelles de salaires (gains annuels bruts moyens par catégorie socioprofessionnelle, gains horaires moyens par région) devraient être établies à partir des **DADS** à compter de l'automne 1999.

La fourniture trimestrielle à EUROSTAT de l'évolution des masses salariales par secteur d'activité, en réponse au règlement sur les statistiques conjoncturelles, sera, quant à elle, assurée à partir des bordereaux **URSSAF** à compter de 1999. L'exploitation URSSAF devrait aussi à terme intervenir dans la construction de l'indice de coût moyen du travail demandé par la Banque centrale européenne.

6. Liste des publications

DMMO :
- ***INSEE Résultats*** annuel sur les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de plus de 50 salariés n° 628, Emploi-revenus n° 143 décembre 1998.
- *Informations rapides* mensuelles.

ESE :
- ***INSEE Résultats*** annuel sur la structure des emplois dans les établissements de plus de 20 salariés, n° 148, janvier 1999.

DADS :
- ***INSEE Résultats*** sur les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 1997, Emploi-revenus n° 155, juillet 1999.
- ***INSEE Première*** :- « Faibles rémunérations et durée du travail en 1996 , n° 640, avril 1999».
- « Les salariés à temps complet au voisinage du SMIC de 1976 à 1996 », n° 642,
avril 1999.- **Dossier *SYNTHÈSE*** : « Salariés rémunérés au voisinage du SMIC et à bas salaires », n° 26, juillet 1999.

SIASP :
- ***INSEE Résultats*** sur les agents de l'État au 31 décembre 1996, Emploi, revenus n° 149-150, avril 1999.
- ***INSEE Résultats*** sur les salaires des agents de l'État 1996, Emploi, revenus n° 151-152, juin 1999.
- ***INSEE Première*** annuel sur les salaires des agents de l'État en 1997 n° 627, janvier 1999.

Collectivités territoriales :
- ***INSEE Première*** sur l'emploi dans les collectivités territoriales au 31.12.96, n° 637, mars 1999.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Le programme statistique proposé pour 2000, rentre dans la droite ligne de ce qui a été proposé pour le programme statistique moyen terme 1999-2003. Étant donnée l'importance des opérations de rénovation engagées pour le moyen terme, les orientations de l'année 2000 sont très directement liées à celles du moyen terme : le délai de réalisation des projets s'étale en effet sur plusieurs années.

Pour ce qui est de la possibilité d'exploiter la source ETI (comptes employeurs et travailleurs indépendants) de l'ACOSS, afin d'améliorer notre connaissance de l'emploi et des revenus des non-salariés, nous n'avons toujours pas d'assurance quant à la possibilité d'exploiter cette source au niveau national dans le moyen terme. On peut toutefois signaler que l'ACOSS, dans le cadre de la présentation de son futur schéma directeur statistique en début 1999 a été très ouverte quant aux besoins des partenaires statisticiens (DARES, DREES et INSEE). L'INSEE a donc réitéré ses besoins

en matière de suivi de l'emploi et des revenus des non-salariés, appuyé en cela par la DREES. Aucun calendrier n'a toutefois été présenté par l'ACOSS pour la réalisation définitive de son nouveau schéma directeur statistique, dont le lancement a été donné en début d'année 1999. Voir tableau en fin de document.

Division Emploi

1. Exposé de synthèse

L'année 2000 verra l'aboutissement du projet majeur qu'est la **refonte de l'enquête Emploi** ; la nouvelle enquête, réalisée en continu, sera lancée en vraie grandeur au 1er janvier 2001 (dans sa version métropolitaine). Par rapport au projet initial, le démarrage de l'enquête emploi en continu a été repoussé du 1er juillet 2000 au 1er janvier 2001. Les premières données ne seront pas publiées dès la mise en place. Des données structurelles feront sans doute l'objet d'une publication dès lors qu'on disposera d'une année complète d'enquête en continu (au plus tôt, sur la période janvier 2001-décembre 2001); quant aux données conjoncturelles, il faudra attendre qu'une désaisonnalisation soit possible avant de les diffuser en régime courant (donc pas avant le 2e trimestre 2002).
Pour préparer la mise en œuvre de cette nouvelle enquête, un **dispositif à caractère expérimental, dit « léger »**, a été mis en place depuis juillet 1998. Celui-ci devait permettre de mettre à l'épreuve les modes d'organisation nouveaux impliqués par la réalisation d'une enquête en continu, dont les différents délais doivent être scrupuleusement respectés, de tester les procédures méthodologiques (construction d'estimateurs adaptés, calcul de précision, analyse des séries chronologiques...) à mettre en œuvre dans la future enquête et de collecter le plus précocement possible des données infra-annuelles sur le marché du travail, à la fois pour s'en servir dans la désaisonnalisation des séries futures et pour analyser les écarts avec l'enquête annuelle.
Ce dispositif se poursuit en 2000 jusqu'à la mise en œuvre de l'enquête en vraie grandeur. Dans sa 2e phase (à partir de juillet 1999), il repose sur un questionnaire quasiment conforme au questionnaire définitif et sa taille d'échantillon augmente progressivement jusqu'à atteindre le niveau prévu en régime permanent.
Afin de permettre la transition avec la série passée des enquêtes Emploi et de comprendre les biais éventuels entre l'ancienne et la nouvelle enquête Emploi, **l'enquête annuelle** continuera à être réalisée, comme à l'accoutumée, en mars 2000 (ainsi d'ailleurs, qu'en mars 2001), et ce dans un environnement informatique de collecte standardisé et sécurisé (CAPI +).Outre les publications habituelles de cette enquête, des travaux de comparaison avec le dispositif léger devront être entrepris et poursuivis minutieusement au fur et à mesure du déploiement de l'enquête en continu.
Le régime des **enquêtes complémentaires** attachées à l'enquête en continu n'a pas été encore défini, ni dans son contenu, ni dans son mode d'organisation. Cependant, la plate-forme disponible fournie par l'enquête annuelle en 2000 a permis de planifier une enquête complémentaire sur le thème de la f**ormation continue**, réalisée en partenariat avec le CEREQ, demandeur initial, ainsi que la DARES, la DGEFP, la DPD, le Commissariat général du plan et le Service des droits des femmes.
Cette enquête complémentaire intégrera également, compte-tenu de la proximité des thèmes,le module européen prévu pour l'an 2000. Le nouveau dispositif européen de **modules « ad hoc »,** qui se met en place dans le cadre du nouveau règlement régissant les enquêtes Forces de travail (Emploi), correspond à des enquêtes complémentaires de taille réduite. Le thème retenu pour 2000 est celui de la **transition éducation-vie active.** Il comporte en fait des questions déjà intégrées à l'enquête Emploi française sur la date de sortie de formation initiale et sur le niveau atteint ainsi que des questions spécifiques sur la description du premier emploi ou des périodes de chômage qui ont suivi cette sortie de formation.

La refonte de **l'enquête Emploi dans les DOM** constituant un projet distinct, le système actuel d'enquêtes se poursuit, alternant une enquête lourde et deux plus légères. L'année 2000 (comme 1999) est une année d'enquête légère. Le projet de refonte, dont l'expression des besoins est en cours d'élaboration, débouchera sur un nouveau système d'enquêtes en 2001 ou 2002.

Parmi les systèmes statistiques de synthèse construits à partir de l'enquête Emploi, les **Bilans formation-emploi**, réalisés en partenariat, principalement avec le CEREQ et la DPD, occupent une place privilégiée. Une réflexion sur la poursuite de leur réalisation annuelle doit être menée, à la fois sous l'angle de l'opportunité, du partage des tâches entre les différents partenaires, des moyens humains disponibles et des investigations méthodologiques nécessaires (mise en cohérence des sources, intégration future de données issues de l'enquête Emploi en continu..). Il n'est donc pas possible actuellement d'assurer que l'on disposera d'une livraison du Bilan en 2000 (la dernière en date a été publiée en 1998 et portait sur des données de 1996).

Enfin, la **mission ESTEL (estimations localisées d'emploi)** parvient au terme de quatre années de fonctionnement qui ont révélé l'ambition importante du projet et la relative sous-estimation des difficultés, non pas tant dans la logique de fonctionnement du système que dans la qualité des sources amont. La mission a fait cependant la preuve de la possibilité de fournir, dans des délais compatibles avec les besoins de publication des régions, des données d'estimation d'emploi sur des champs partiels et des concepts circoncrits. À l'issue de cette phase, il apparaît nécessaire de tirer un bilan de l'ensemble des efforts accomplis, de faire une expertise de ce qui a été réalisé, notamment sur le plan de la qualité et de la pertinence, à la lumière des coûts importants dans la résolution des difficultés amont. La mission est donc suspendue et une expertise aura lieu en 1999-2000. Les suites de l'opération seront définies en fonction des résultats de cette expertise.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Refonte de l'enquête Emploi métropolitaine

En 2000, le travail nouveau majeur sera le lancement, en vraie grandeur, de **la nouvelle enquête Emploi**, à partir du 1er janvier 2001, aboutissement d'un travail conduit depuis 1995 et accompagné par un groupe de travail spécifique du CNIS.

La caractéristique principale et innovante de cette enquête sera d'être **réalisée en continu,** avec un mode de collecte mixte (face à face et téléphone). Mais cette refonte est également l'occasion d'une redéfinition complète des processus d'organisation de la collecte et du rôle des différents intervenants en direction régionale, du traitement statistique et de la diffusion des données, ainsi, bien entendu, que de son contenu.

Celui-ci réalisera des avancées significatives sur la durée et le volume de travail, la multi-activité, les trajectoires de court terme et les transitions entre états sur le marché du travail, l'approfondissement des catégories du BIT, les revenus de transfert, la formation et l'éducation... Il doit néanmoins assurer un compromis entre les contraintes européennes, la nécessité d'une certaine continuité avec la série actuelle et celle de ne pas excéder une taille raisonnable de questionnaire.

Par ailleurs, se poursuivra, jusqu'à la fin de l'année, **le dispositif « léger » d'enquête Emploi en continu**, qui constitue le prototype de la future enquête. Ce dispositif, en vigueur depuis le 1er juillet 1998, a deux objectifs : *statistique* (commencer le plus tôt possible à obtenir des données infra-annuelles, dans le but, notamment, de s'en servir pour assurer le plus tôt possible la désaisonnalisation des séries futures) et *organisationnel* (tester les modifications d'organisation du travail impliquées par le caractère continu de l'enquête et le respect des délais conjoncturels).

À partir de la 2e phase de ce dispositif (mi-1999, fin 2000), un certain nombre de modifications ont été apportées par rapport à la première année de fonctionnement, ce qui le rend très proche de l'opération en vraie grandeur, vers laquelle il basculera naturellement sans à-coup important à la fin -2000. Ainsi, à compter de la mi-1999, des parties définitives du questionnaire ont été mises en œuvre, le schéma de rotation des échantillons - adopté par le Comité directeur début 1999, soit six interrogations trimestrielles consécutives pour un même logement - a été appliqué et la taille de l'échantillon augmentée.

Outre la mise en œuvre du dispositif léger, des travaux méthodologiques se poursuivront : analyse statistique des premières données collectées par le dispositif en continu (construction d'estimateurs, analyse des mouvements conjoncturels, première confrontation avec les données sur l'emploi et le chômage collectées par ailleurs...).

S'agissant des **DOM**, une opération de refonte aura lieu de manière séparée et retardée dans le temps, à la fois pour pouvoir prendre en compte les besoins spécifiques des acteurs locaux et tenir compte des contraintes d'organisation spécifiques à ces départements. Une évaluation des enquêtes déjà réalisées dans les DOM devra au préalable être effectuée. Cette refonte débouchera sur une nouvelle enquête à l'horizon 2001 ou 2002.

2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés pour 2000

L'enquête complémentaire à l'enquête Emploi annuelle (cf. infra) portera sur le thème de la **formation continue.** Elle intégrera en particulier le module ad hoc européen prévu pour l'année 2000, qui porte sur un sujet voisin de celui de l'enquête complémentaire et dont certaines questions sont déjà posées dans l'enquête principale : la **transition éducation-vie active.** Cette enquête se fait en partenariat avec le CEREQ, la DARES, la DGEFP, la DARES, le Commissariat général du plan et le Service des droits des femmes.

La rénovation de la PCS entamée en 1996 et conduite dans le cadre d'un groupe de travail spécifique du CNIS, aura été achevée à la fin de 1999. La période suivante verra la construction des outils nécessaires à sa mise en œuvre (élaboration des tables de codification automatique) et son utilisation progressive dans les différentes sources : nouvelle enquête Emploi, deuxième codification du RP et, ultérieurement, traitement des DADS. Un audit de l'Inspection générale de l'INSEE sur la partie « sociale » de la nomenclaturea eu lieu en 1999, en préalable à une éventuelle refonte plus profonde de la PCS à échéance plus lointaine.

Les Bilans formation-emploi réalisés en collaboration avec la DPD, le CEREQ et la DARES, après une rénovation conceptuelle importante (mise en œuvre dans la réalisation d'un Cahier de la collection « Synthèses » paru au premier trimestre de 1998), ne peuvent pas actuellement donner lieu à actualisation et nouvelle publication par l'INSEE, faute de moyens. La méthodologie devrait cependant être maintenue tant que le dispositif actuel des enquêtes annuelles sur l'emploi sera en vigueur, puis elle devra être à nouveau repensée dans le cadre de la mise en place de l'enquête en continu. En même temps, l'organisation du travail, le rôle des différents acteurs et la place des différentes sources doivent être redéfinis. En 1999-2000, il appartiendra donc de dessiner l'architecture du dispositif futur et de définir les conditions d'une sortie d'une nouvelle édition du Bilan.

Après quatre ans de fonctionnement de la mission sur les **estimations d'emploi localisées** (ESTEL), et la production de données relatives au champ des DADS et des URSSAF et reposant sur le concept de poste de travail (« ESTEL1-98 »), un examen et un bilan approfondis des différents travaux réalisés a été mené à bien fin 98. Ceci doit permettre de parvenir à une véritable expression des besoins et de décider, compte-tenu, notamment, des différentes difficultés rencontrées dans les sources amont, de la possibilité et de l'opportunité de lancer un projet visant à construire un système opérationnel d'estimations d'emploi localisées.

3. Opérations répétitives

L'enquête Emploi annuelle sera réalisée au mois de mars 2000, sans changement par rapport aux enquêtes précédentes, à l'exception de l'organisation informatique de la collecte : cette enquête sera en effet réalisée dans le cadre de « CAPI + » (environnement informatique standard de collecte assistée par ordinateur).

Enquête Emploi dans les DOM

L'enquête de 2000 sera, comme en 1999, une enquête légère, dans le cadre du dispositif actuel d'enquêtes triennales lourdes (1995, 1998) entrecoupées d'enquêtes légères.

Bilan Formation-emploi : si possible, actualisation légère à partir de l'enquête Emploi 2000 (cf. supra).

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects régionaux et locaux

En ce qui concerne la refonte de l'enquête Emploi, il est acquis que la nouvelle enquête ne produira que des données de cadrage au niveau régional. Cependant, les travaux méthodologiques devront se poursuivre sur la manière d'accroître la précision régionale : cumul d'enquêtes annuelles, amélioration des données de calage exogènes, diminution de la taille des aires...

Une expertise des travaux menés jusqu'à présent en matière de constitution d'un système d'estimations d'emploi localisées (ESTEL, cf. supra) sera réalisée.

Enfin, des réflexions méthodologiques devront s'engager pour définir à terme la place des différentes sources en matière d'estimations régionales et locales d'emploi et de chômage, notamment l'articulation entre l'enquête Emploi, le recensement (y compris le recensement « en continu ») et les sources administratives (demandeurs d'emploi, DADS, URSSAF...).

5.2. Aspects « environnement »

Sans objet

5.3. Aspects européens

L'harmonisation des enquêtes Forces de travail est régie par un règlement communautaire adopté par le Conseil en 1998. La refonte de l'enquête Emploi s'inscrit bien entendu dans cette démarche. À l'horizon 2000, la plupart des États-membres (à l'exception de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie) auront mis en œuvre une enquête en continu conforme à ce règlement.

La poursuite des travaux européens en la matière se traduira, d'une part, par l'évaluation de la mise en œuvre de ces nouveaux dispositifs (première étape à l'horizon 2000), d'autre part par la définition des programmes statistiques spécifiques rattachés à ces enquêtes (« modules ad-hoc »), conduite au sein du groupe de travail et validée par le Comité du programme statistique, enfin par la mise en œuvre d'actions visant à réaliser une meilleure comparabilité des données, notamment par le respect de principes communs plus stricts de questionnement et l'harmonisation de certaines interprétations communautaires des concepts internationaux (BIT). Ces actions sont sous-tendues par les décisions adoptées à Luxembourg en 1997 et Vienne en 1998 (plans d'action nationaux pour l'emploi et indicateurs de suivi).

Dans cette lignée, pourrait être aussi lancée une réflexion sur l'amélioration des statistiques du marché du travail à l'horizon 2000.

6. Liste des publications

INSEE-Résultats - Résultats détaillés de l'enquête Emploi de janvier 1999- Emploi-revenus n°154, juillet 1999.

INSEE-Première
Hausse de l'emploi sur 10 mois, F. BRUNET, M.A. MERCIER, n°658, juin 1999.- Le marché du travail en France et au Royaume Uni, n° 670, août 1999.
- Des débuts de carrière professionnelle moins assurés, M.A ESTRADE, C. THIESSET, n° 598 , juillet 1998
- Quand on travaille moins que d'habitude, C. GISSOT, n° 606, septembre 1998

Économie et statistique - Dossier Durée du travail : mars-avril 1999 :
- J.D FERMANIAN, S. LAGARDE : L'influence réciproque des horaires de travail au sein du couple
- P. BOISARD, J-D FERMANIAN : Les rythmes de travail hors normes
- J.D FERMANIAN, B. GALTIER, S. LAGARDE : Réduction collective du temps de travail, temps partiel : Que souhaitent les salariés ?

Données Sociales 1999 - J.D FERMANIAN : Temps et rythmes de travail en 1995

France, portrait social - M.A. ESTRADE, L. BLOCH : Les formes particulières d'emploi : un marchepied vers l'emploi stable ? Édition 1998

Cahiers de Synthèses - Bilan Formation-emploi, données 1996, n° 17 mars 1998

Courrier des Statistiques - J.D FERMANIAN, J. LANTIN : Conventions collectives et codification de la PCS, n° 85-86, juin 1998

Conseil d'analyse économique, n° 6, M.A. ESTRADE, L. BLOCH : Les emplois précaires sont-ils un marchepied vers l'emploi stable en France ?, dans « Pauvreté et exclusion ».

Division Salaires et revenus d'activité

1. Exposé de synthèse

La mise en place de la future enquête biennale Coût-structure en application du règlement européen qui vient d'être adopté fin 1998, sera un des travaux majeurs de l'année 2000, avec des tests effectués pour l'enquête réelle qui aura lieu en 2001.

L'autre axe concernera l'expertise statistique des sources nouvelles et l'amélioration des indicateurs construits, sur le coût du travail notamment dans le cadre des besoins européens, mais aussi sur les non salariés avec l'usage des BIC/BNC ou de l'enquête Revenus fiscaux annuelle. De ces travaux dépendent la qualité des indicateurs et la sortie régulière d'informations notamment conjoncturelles. Ils sont en ligne avec le programme de moyen terme.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquête
Le règlement européen concernant les futures enquêtes biennales Coût-structure a été adopté fin 1998. Il prévoit une enquête sur le coût de la main d'œuvre en 2001 sur l'année 2000. Ceci conduit à effectuer en 2000 des tests sur le nouveau système d'enquête qui sera entièrement refondu pour l'articuler sur les DADS et obtenir une information sur le coût de la main-d'œuvre par grande catégorie professionnelle. Cette refonte sera effectuée dans le cadre d'un projet animé par un comité de pilotage adéquat.

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Le développement des informations sur le coût du travail, qui fait partie des grandes orientation du moyen terme doit se poursuivre en 2000.
De premiers indices macro-économiques de coût moyen du travail ont été fournis début 1999 pour les besoins de l'Union monétaire. Articulés avec les comptes trimestriels, ils doivent être révisés courant 1999 avec le changement de base des comptes nationaux. Parallèlement, pour répondre aux obligations liées au règlement sur les statistiques conjoncturelles, des évolutions de masses salariales à un niveau sectoriel relativement fin commenceront à être fournies en 1999, à partir des fichiers EPURE. En fonction des besoins européens, des analyses supplémentaires seront menées et des indicateurs complémentaires construits.

Sous réserve de la présence effective des moyens prévus, les travaux sur le coût du travail devraient déboucher en 2000 sur une publication annuelle régulière (INSEE Première et Cahier de Synthèses) comprenant des éléments de comparaison avec d'autres pays (notamment l'Allemagne). Parallèlement devraient être initiés les travaux statistiques sur la faisabilité d'indices de coût à un niveau fin (NES114) à partir des données EPURE.

Les conclusions de l'analyse comparative franco-allemande des statistiques courantes de salaire et de coût du travail, menée en 1999, doivent être tirées en terme de publication conjoncturelle.

Par ailleurs sur les salaires dans la fonction publique, des travaux de rénovation, principalement informatiques, devront être entrepris.

L'expertise statistique des fichiers BIC/BNC par rapport au EAE pour suivre l'évolution du revenu des non salariés, commencée en 1999, devrait être menée à terme en 2000 en même temps que sera expertisée l'apport sur ce sujet du couplage de l'enquête Revenus fiscaux avec un sous-échantillon de l'enquête Emploi.

Enfin, dans le cadre des travaux du groupe de Paris de l'ONU, seront étudiées la pertinence et les modalités possibles de mise en œuvre du concept de « Revenu de l'emploi » avec la définition retenue par le BIT en 1998.

3. Opérations répétitives

Les cahiers de la collection « Synthèses » concernant les salaires et les revenus non salariaux seront assurés par la division. La participation au cahier « Synthèses » sur le suivi des retraites dépendra de la redéfinition du programme de travail de la DRESS sur le sujet.

Le suivi de la conjoncture sur les salaires et les coûts continuera d'être assuré, y compris avec les implications des réductions de la durée du travail. Cette opération sera complétée par un premier regard sur les nouveaux indicateurs conjoncturels, issus de l'enquête ACEMO rénovée.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Les tests effectués en 2000 pour la prochaine enquête Coût-structure, articulée sur les DADS et dont l'apport par rapport à l'enquête annuelle ACEMO et l'enquête PIPA du Ministère de l'emploi et de la solidarité sera soumis à un examen attentif, seront l'occasion de préciser les allégements compatibles avec le respect du règlement européen.

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects régionaux et locaux

Néant

5.2. Aspects « environnement »
Sans objet

5.3. Aspects européens
La future enquête biennale Coût de la main d'œuvre-structure des salaires est régie par un règlement européen adopté fin 1998. La fourniture trimestrielle à EUROSTAT d'une part de l'indice de coût moyen du travail, d'autre part de l'évolution des masses salariales, répond respectivement à une demande de la Banque centrale européenne et aux obligations du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles.

Il y aura certainement d'autres actions spécifiques sur les salaires et les coûts du travail qui feront l'objet d'une définition de programme au niveau européen au cours de 1999.

6. Liste des publications

INSEE Première
- Les Salaires dans les entreprise en 1997, n° 610, septembre 1998.
- Les Salaires des agents de l'État en 1997, n° 627, janvier 1999
- Le Coût de la main-d'œuvre en France et en Allemagne en 1996, n° 622, décembre 1998
- Les Salaires à temps complet au voisinage du SMIC entre 1976 et 1996, n° 642, avril 1999

INSEE-Résultats
Actualisation des séries longues jusqu'en 1997 (disquette et INSEE-Résultats à paraître).

Cahiers de Synthèses
- L'évolution des salaires jusqu'en 1997 avec une partie sur les salariés au voisinage du SMIC et les bas salaire (à paraître).
- L'évolution des revenus d'activité non salariés jusqu'en 1997 (à paraître)
- Le suivi annuel des retraites, résultats 1996, n° 20, décembre 1998.

Économie et Statistique
- Les structures des salaires en France et en Allemagne en 1995 : une analyse comparative des hiérarchies salariales, n° 315, 1998 - 5.
- Les évolutions individuelles de salaires sur 10 ans sont difficiles à prévoir, n° 316 - 317, 1998 6/7.
- Formations et mesures des revenus d'activité des indépendants et des salariés : opposition et convergence, n° 319-320 1998 9/10 (à paraître).
- Combinaisons d'activité au sein des ménages d'indépendants et de salariés, n° 319-320 1998 9/10 (à paraître).

Courrier des statistiques
- Comparaison France-Allemagne : l'exemple du suivi des salaires et du coût du travail, n° 83-84, décembre 1997.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Il n'y a pas d'inflexion notable du programme de moyen terme, qui soit actuellement prévisible. Les besoins européens en matière d'indicateurs de salaires et de coût seront complétés au cours de 1999.

Il faut toutefois ajouter des travaux statistiques de comparaison avec les données allemandes sur les évolutions conjoncturelles de salaire qui sont inscrits dans le cadre d'une coopération bilatérale de moyen terme avec l'Office statistique allemand (Statistisches Bundesamt). Voir tableau en fin de document.

Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages
Division Revenus et patrimoine des ménages

1. Exposé de synthèse

- **Revenus**

À partir de mars 2000, la DGI devrait bientôt céder chaque année à l'INSEE le fichier exhaustif de l'impôt sur le revenu ainsi que celui de la taxe d'habitation Trois opérations complémentaires sont conçues autour de cette source fiscale :
- l'enquête **Revenus fiscaux** (annuelle à partir des revenus de 1996) : il s'agit d'exploiter les déclarations fiscales de ménages ayant répondu à l'enquête Emploi. On observe ainsi chaque année les revenus et l'emploi de 50 000 ménages (les prestations familiales, les aides au logement, les minima sociaux et les revenus de placements financiers étant reconstitués au moyen d'imputations).
- l'exploitation exhaustive locale des **fichiers fiscaux** (progressivement mise en place à partir des revenus de 1998). On observera ainsi chaque année la composition démographique et les revenus imposables (plus quelques prestations imputées) à un niveau géographique fin. Cette opération relève du département de l'action régionale.
- le **panel de revenus** (à partir des revenus de 1998 ou 1999). Il s'agit de retrouver puis de suivre avec les fichiers fiscaux les individus d'un échantillon tiré du recensement (probablement 100 000 ménages). On observera ainsi en panel leurs revenus imposables (plus quelques prestations imputées) ainsi que les changements démographiques de leur ménage.

Parallèlement, le **Panel européen** (suivi des revenus, de l'emploi, et des conditions de vie d'un échantillon de 7 000 ménages) se poursuivra jusqu'en 2002.

- **Patrimoine**

Les enquêtes Patrimoine se déroulent désormais sur une périodicité quinquennale, avec un point intermédiaire entre deux enquêtes Patrimoine sous forme d'une enquête Détention d'actifs. La prochaine enquête Détention d'actifs aura lieu en mai 2000, après l'enquête patrimoine 1997-98.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Exploitation exhaustive locale des fichiers fiscaux

Au vu de l'expérience acquise sur l'enquête Revenus fiscaux, il est techniquement possible d'exploiter les fichiers exhaustifs de l'impôt sur le revenu (fichier POTE) et de la taxe d'habitation (fichier FLFC), afin de dresser des statistiques de revenu au niveau local fin. Une convention va être signée avec la DGI pour l'acquisition de ces fichiers exhaustifs, à partir des revenus de 1998. Trois étapes successives sont prévues dans les années à venir :
- fichier IRCOM enrichi (statistiques communales sur les foyers fiscaux),
- statistiques locales sur les revenus fiscaux des ménages (après avoir reconstitué les ménages à partir des foyers fiscaux, grâce au fichier de la taxe d'habitation),
- statistiques locales sur les revenus disponibles des ménages (après avoir imputé les principales prestations sociales).

On se concentrera sur la première étape en 2000. Des tests seront effectués à partir de septembre 1999 sur la région Bretagne avant de passer à une exploitation nationale par le pôle Revenus fiscaux de Rennes.

2.2. Panel de revenus Afin de répondre à la demande croissante d'informations longitudinales sur les ménages (cf. Avis du CNIS n° 48, janvier 1999), la mise en place d'un panel à partir des sources fiscales est envisagée par la division Revenus-Patrimoine. Le fait que la DGI soit prête à mettre à disposition de l'INSEE les fichiers exhaustifs de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation (cf. point 1 ci-dessus) rend en effet possible un panel suivant d'année en année les revenus d'un échantillon de ménages à partir des seuls fichiers fiscaux. Ce projet répond à la volonté maintes fois exprimée de valoriser les sources administratives. Il permet en outre de pallier aux incertitudes concernant l'avenir du Panel européen (cf. partie 3 ci-dessous).

Concrètement, l'échantillon de départ (100 000 ménages) sera directement tiré dans le recensement de 1999. Les noms, prénoms et adresses des individus de cet échantillon seront saisis. Ces variables s'ajouteront aux autres variables utiles au suivi issues du recensement (sexe et date de naissance). L'échantillon de départ sera ainsi prêt fin 2000. Pour la première vague du panel, qui devrait porter sur les revenus de 1998, l'échantillon sera apparié avec les fichiers fiscaux en utilisant la méthodologie déjà éprouvée sur les enquêtes Revenus fiscaux (appariement sur la base des prénoms, sexes, dates de naissance et adresses). Pour les vagues suivantes, le suivi des individus ayant changé d'identifiant fiscal (identifiant FIP) s'effectuera sur la base des noms, prénoms, sexes et dates de naissance. Comme pour le Panel européen, l'unité de suivi sera l'individu, mais les revenus seront mesurés pour l'ensemble du ménage auquel appartient l'individu.

Le suivi s'effectuant selon des modalités voisines de celles du Panel européen, cette opération relève principalement du pôle de compétence Panel de la DR de Lorraine (avec l'appui du pôle de compétence Revenus fiscaux de la DR de Bretagne). Un test s'y déroule actuellement en cours pour cerner les points délicats de suivi (déménagement interdépartementaux, mariages et divorces pour les femmes, départ des jeunes du foyer parental,...). Il faudra par ailleurs mettre au point des règles strictes de confidentialité.

Par rapport à un panel de collecte auprès des ménages comme le Panel européen, un panel fiscal présente plusieurs avantages :
- un coût très faible (pas de collecte),
- un échantillon important (pour des analyses longitudinales descriptives, il faut suivre plusieurs dizaines de milliers de ménages si l'on veut observer un nombre suffisamment important de transitions entre l'année n et l'année n + 1),
- une durée de suivi illimitée en théorie (avec un panel de collecte, la durée de suivi est limitée par la lassitude des ménages interrogés),
- une meilleure mesure des variations de revenus (avec un panel de collecte, les revenus sont mesurés avec un bruit important, ce qui perturbe l'observation des variations de revenus).

Cependant, le panel fiscal ne saurait se substituer au Panel européen. Si ce dernier recueille une information très complète sur le niveau de vie (revenus, emploi, conditions de vie...), le panel fiscal n'observera que la composition démographique du ménage et les revenus imposables de chaque individu (plus quelques prestations sociales calculées sur barême). Il ne contiendra donc strictement aucune information sur l'emploi. Tout au plus devinera-t-on la situation professionnelle à travers la nature des ressources perçues, observée selon trois modalités : salaires et indemnités de chômage confondus, bénéfices, pensions. Les caractéristiques permanentes comme le diplôme seront connues par le recensement.

Pour pallier à cet inconvénient, on pourrait envisager d'ici quelques années (par exemple pour succéder au Panel européen) un panel mixte couplant une enquête téléphonique légère (portant essentiellement sur l'emploi) et le recueil des données fiscales sur les revenus.

2.3. Enquête Détention d'actifs 2000

Les enquêtes Patrimoine (anciennement appelées Actifs financiers) décrivent avec précision l'ensemble des actifs patrimoniaux, l'endettement et les successions. Entre deux enquêtes Patrimoine réalisées avec une périodicité quinquennale, une enquête légère appelée Détentions d'actifs offre un point intermédiaire mesurant les taux de détention des divers actifs ou passifs patrimoniaux, ainsi que la distribution des montants de patrimoine (à travers une question globale sur le patrimoine total du ménage).

L'enquête Détention d'actifs 2000 interviendra entre l'enquête Patrimoine 1997-98 et l'enquête Patrimoine prévue fin 2002. Elle constituera la partie variable de l'enquête PCV de mai 2000. Après les enquêtes Actifs financiers 1986 et 1991-92, l'enquête Détention d'actifs 1996, et l'enquête Patrimoine 1997-98, l'enquête Détention d'actifs 2000 offrira un cinquième point d'observation. Deux usages pourront ainsi être faits de cette opération : d'une part l'actualisation de séries de résultats ; d'autre part le suivi de cohortes, afin de mieux comprendre les comportements d'accumulation - ou de désépargne - de chaque génération.

Afin d'assurer la comparabilité avec les enquêtes antérieures le questionnaire ne sera modifié que marginalement. Il faudra cependant assurer la cohérence avec la partie fixe de l'enquête PCV de mai, qui comporte quelques questions sur l'épargne et l'endettement.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquête Revenus fiscaux

L'enquête Revenus fiscaux est maintenant annuelle (à partir des revenus de 1996), couplée avec l'enquête Emploi, et produite par simple appariement avec des fichiers fournis par la DGI (cf. programme statistique pour 1999). Un certain nombre d'innovations sont à signaler :

- Les revenus déclarés au fisc doivent être complétés par des imputations d'autres revenus non imposables. En plus des imputations habituelles de prestations sociales, des imputations de revenus du patrimoine financiers seront réalisées (grâce à l'apport de l'enquête Patrimoine, appariée en 1999 avec les fichiers fiscaux). Les revenus du patrimoine sont en effet de moins en moins bien couverts par la déclaration fiscale 2042, si bien que la mesure des inégalités au travers des seuls revenus déclarés est biaisée en évolution.
- À partir des revenus de 1997, l'échantillon de l'enquête Revenus fiscaux comprend non seulement le tiers médian mais également le tiers sortant de l'enquête Emploi, ce qui double l'échantillon. Avec un échantillon de 50 000 ménages, des statistiques plus fines par région ou par catégorie sociale deviennent possibles.
- Une série de résultats ayant vocation à être publiés désormais chaque année sur les revenus sera définie. À partir des revenus de 1997, la production des fichiers et de ces résultats sera déléguée au pôle de compétence Revenus fiscaux, créé fin 1998 en direction régionale de Bretagne.
- La DGI devrait mettre bientôt à disposition de l'INSEE des fichiers exhaustifs (cf. partie 2 ci-dessous), ce qui devrait faciliter et améliorer l'appariement entre l'enquête Emploi et les fichiers fiscaux.

3.2. Panel européen

La sixième vague du Panel européen aura lieu en octobre 1999. Le panel actuel devrait se poursuivre jusqu'en 2002 sous sa forme actuelle. Toutefois, à l'occasion de la vague d'octobre 2000, des modifications marginales du questionnaire ainsi que l'ajout de nouveaux ménages dans l'échantillon pourront être demandés par EUROSTAT.

Pendant ce temps se poursuivra la mise au point des fichiers nationaux des six premières vagues (apurement, imputations, pondérations), afin de disposer fin 2000 d'un fichier exploitable sur six années consécutives. Un groupe de chercheurs ayant passé des conventions avec l'INSEE exploite déjà les 3 premières vagues depuis début 1999.

3.3. Édition 2000 de Synthèses

L'édition 2000 de la collection Synthèses sur les revenus et le patrimoine comprendra vraisemblablement des exploitations approfondies des enquêtes Revenus fiscaux 1997, ainsi que les premiers résultats de l'enquête Revenus fiscaux 1998. La division Études sociales envisage d'utiliser son outil de microsimulation pour mesurer l'impact des évolutions récentes de la législation sociale et fiscale sur la distribution des revenus depuis la dernière année d'observation dans les enquêtes Revenus fiscaux (1997 ou 1998). Les résultats des imputations de revenus du patrimoine seront également présentés. Comme chaque année, les séries annuelles des revenus et performances des placements seront mises à jour.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

La division Revenus-Patrimoine ne mène aucune enquête auprès des entreprises.

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects régionaux et locaux

Le projet d'exploitation exhaustive locale des données fiscales (cf. partie 2, point 2) permettra d'enrichir considérablement l'analyse des revenus au niveau local. Il fournira également chaque année des information démographiques.

La taille de l'échantillon de l'enquête Revenus fiscaux (50 000 ménages) est par ailleurs devenue suffisante pour que l'on puisse comparer avec précision les niveaux de vie au niveau régional, ceci dès 2000. La division a déjà publié en 1997, 1998 et 2000 des résultats sur les inégalités régionales et territoriales, à partir des enquêtes Budget de famille, Logement et Revenus fiscaux 1996.

5.2. Aspects « environnement »

Ce thème est peu présent dans les travaux de la division. Cependant le Panel européen recueille quelques informations sur le cadre de vie, qui sont prises en compte dans certaines mesures de la pauvreté.

5.3. Dimension européenne

Cette dimension est par contre très présente dans les travaux de la division, le panel européen ayant été conçu et financé par Eurostat. A partir du panel, l'Insee produit des fichiers nationaux, tandis qu'Eurostat produit des fichiers européens (par production, on entend l'ensemble des opérations d'apurement, de mise en forme, de redressement et pondération, et d'imputations de valeurs manquantes). Si les fichiers européens se prêtent immédiatement aux comparaisons internationales, les fichiers nationaux sont plus complets (le questionnaire français est plus précis que le questionnaire européen), plus fiables (les procédures d'imputations sont adaptées au cas français), et exploitables dans des délais plus courts (six vagues exploitables fin 2000).

La division participe en outre aux travaux d'EUROSTAT sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

6. Liste des publications 1998-1999

Économie et statistique

- « Mesurer la pauvreté aujourd'hui », dossier n° 308-309-310, INSEE 1998.

Synthèses

- « Revenus et patrimoine des ménages, édition 1998 », INSEE, n° 19, novembre 1998.
« Revenus et patrimoine des ménages, édition 1999 », Insee, Synthèses n°28, octobre 1999.

Document de travail

- « Revenu et patrimoine des ménages retraités », INSEE n° F9810 (destiné au rapport du Commissariat général du plan sur les retraites).

INSEE Première

- « Le patrimoine des ménages début 1998 : qui détient quoi ? », François Guillaumat, Corinne Martinez et Christelle Roineau, n° 584, avril 1998.
- « Les inégalités territoriales », Christine Lagarenne, n° 614, octobre 1998.

Données sociales 1999

- « Le revenu et le patrimoine des ménages », Christine Chambaz, Jean-Michel Hourriez, François Guillaumat-Tailliet.
- « Les conditions de vie des pauvres », Nadine Legendre

France Portrait Social, édition 1999

« Le nombre d'annuités retraites validées par les différentes générations », Christine Lagarenne, Corinne Martinez, Guillaume Talon

Retraite et société (CNAV)
« Le niveau de vie des retraités », Nadine Legendre

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

- **Revenus**

L'avenir des panels de revenus se précise : le Panel européen devrait être prolongé, tandis qu'un panel fiscal sera mis en place. Ce dernier n'était pas prévu dans le programme à moyen terme 1999-2003. Voir tableau en fin de document.

Ministère de l'emploi et de la solidarité
DARES

1. Travaux nouveaux pour 2000

1.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées ou de périodicité supérieure à l'année

- **Salaires et conventions salariales**

Une enquête spécifique sur les instruments de la flexibilité de la main d'œuvre aura lieu en 2000. Elle sera réalisée et exploitée en collaboration avec la MAE (mission analyse économique).

- **Conditions de travail et relations professionnelles**

En 2000, aucune enquête nouvelle n'est prévue par le département. En revanche, plusieurs enquêtes effectuées les années précédentes seront valorisées, l'enquête sur les relations professionnelles et la négociation d'entreprise (REPONSE), l'enquête sur les modes de représentation du personnel (enquête spécifique ACEMO lancée en 1999), les enquêtes Conditions de travail et Changements organisationnels et informatisation.

2.2 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2000

- **Emploi et marché du travail**

Refonte de l'exploitation statistique de la déclaration sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH). À l'occasion de la suppression de l'enquête sur la structure des emplois (le questionnaire D1 de la déclaration sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés des établissements de plus de 20 salariés), l'application informatique de gestion de la déclaration D2 en DDTEF a été modernisée. De ce fait, on disposera d'une information plus complète grâce à l'exploitation de tous les formulaires D2 des établissements assujettis - précédemment on réalisait une exploitation au dixième. Cette nouvelle application devrait être disponible, dans une première version, pour avril 2000 en gestion administrative avec des résultats statistiques en 2001.

- **Salaires et conventions salariales**

En 2000 toutes les enquêtes ACEMO auront été rénovées. Il s'agira de mettre en place sur INTERNET une base de données et un moteur de recherche permettant aux différents usagers du système statistique public de retrouver rapidement sur le site du ministère les statistiques dont ils ont besoin.

- **Conditions de travail et relations professionnelles**

Les statistiques sur les élections professionnelles viennent des services déconcentrés du ministère, et ont fait l'objet d'une importante refonte en 1997-1998. Les résultats de ces deux années concernant les élections aux comités d'entreprise sont attendus en 1999. En 2000, les informations issues de l'enquête spécifique ACEMO vont permettre de valider, sur les données de l'année 1998, le système de collecte issu de la refonte.

À propos des élections de délégués du personnel, un sondage (annuel ou tous les deux ans) pourra être mis en oeuvre en 2000 ou en 2001 sur la base des données collectées dans le nouveau système de remontée des élections professionnelles. La mise en oeuvre de ce sondage implique un degré d'exhaustivité suffisant de cette source d'informations, que l'enquête ACEMO de 1999 devrait permettre de vérifier.

- **Politiques d'emploi et de formation professionnelle *(les travaux liés à cette sous-direction concernant la formation sont examinés par la formation Éducation, formation)***

À ce stade, compte tenu des modifications des dispositifs de politiques d'emploi et de formation en cours ou envisagés (cf. par exemple le programme de prévention et de lutte contre les exclusions ou la réflexion engagée pour réformer la loi de 1971 sur la formation professionnelle), il n'est pas possible de préciser les enquêtes nouvelles qui seront conduites en 2000.

Toutefois, on peut estimer que des travaux d'enquête auront lieu sur les champs suivants :
- Travaux d'évaluation du programme « nouveaux services, nouveaux emplois » : enquêtes auprès des employeurs, des jeunes embauchés, des acteurs locaux,
- Exploitation du fichier des organismes employeurs dans les secteurs marchand et non marchand,
- Renouvellement des enquêtes par panels auprès des bénéficiaires de mesures d'accès à l'emploi ou à la formation (dont contrat de qualification et jeunes entrés en TRACE),
- Travaux préparatoires au renouvellement des enquêtes auprès des établissements utilisateurs de mesures pour l'emploi,
- Aspects territorialisés des politiques d'emploi (l'accès aux dispositifs d'insertion dans les quartiers en difficulté, connaissance des effets des dispositifs territorialisés de soutien à l'emploi),
- Travaux sur les organismes de formation (structuration de l'offre),
  Études sur la formation tout au long de la vie (enquête complémentaire à l'enquête Emploi de mars 2000),
- Analyse des pratiques de formation des entreprises (comparaisons européennes), enquête CVTS.2, cofinancement DARES - EUROSTAT.

2. Opérations répétitives

- **Emploi et marché du travail**

Statistiques sur le marché du travail :
- statistiques mensuelles du marché du travail (ANPE) et du chômage indemnisé (UNEDIC)
- statistiques sur le chômage partiel
- statistiques sur les bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement des restructurations
- statistiques sur les bénéficiaires des dispositifs de préretraite
- informations sur le contrôle de la recherche d'emploi

Métiers qualifications : résultats annuels sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Emploi :
- Collecte et exploitation des déclarations mensuelles des mouvements de main-d'œuvre (DMMO)
- Enquête trimestrielle sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO)
- Exploitation du fichier UNEDIC de relevés de contrats de travail temporaire, conclus par les agences d'intérim.

- **Salaires et conventions salariales**

Les enquêtes habituelles suivantes seront réalisées :
- l'enquête trimestrielle ACEMO (dont le questionnaire a été rénové)
- l'enquête annuelle ACEMO sur les établissements de 10 salariés et plus
- l'enquête annuelle sur l'individualisation des salaires (ACEMO)
- l'enquête annuelle ACEMO sur les petites entreprises
- l'enquête annuelle PIPA (Participation, Intéressement, Plan d'épargne d'entreprise et Actionnariat des salariés).

• **Conditions de travail et relations professionnelles**
Le mode de remontée des informations à la DARES pour les licenciements de salariés protégés et les conflits du travail est modifié, et devrait à terme améliorer les données correspondantes, tant en qualité qu'en délai de disponibilité.

• **Unité Durée et aménagement du temps de travail**
Le nouveau dispositif d'incitation et d'accompagnement de la réduction du temps de travail (loi du 13/06/98) donnera lieu à un suivi statistique exhaustif des conventions, concernant les caractéristiques des entreprises, les modalités de réduction du temps de travail, les engagements d'emploi (maintien ou création) et les incidences sur les rémunérations. Cette opération durera jusqu'à la date d'application du passage à 35 heures en l'an 2002 des entreprises de moins de 20 salariés.
Le dispositif d'exploitation des accords d'entreprises (tous thèmes confondus) est en cours de refonte afin de prendre en compte les modifications législatives intervenues, en particulier en matière de durée du travail. La nouvelle grille sera opérationnelle pour les accords d'entreprises conclus à partir du premier janvier 2000.

À noter que l'enquête trimestrielle ACEMO et l'enquête (nouvelle) annuelle sur les établissements de 10 salariés et plus comprennent un volet durée du travail rénové.

• **Politiques d'emploi et de formation professionnelle *(les travaux liés à cette sous-direction concernant la formation sont examinés par la formation Éducation, formation*)**
- La DARES continuera à suivre les données relatives aux mesures de formation, aux emplois aidés, aux mesures d'accompagnement des restructurations et de préretraites qui font l'objet de remontées statistiques mensuelles publiées et d'exploitations portant notamment sur les caractéristiques des bénéficiaires.

- La DARES poursuivra le processus de rationalisation des remontées statistiques concernant la formation professionnelle.

- La DARES mènera l'enquête annuelle auprès des régions pour évaluer les actions conduites en matière de formation professionnelle. Cette enquête alimente en particulier le bilan économique de la formation professionnelle.

3. Allégement de la charge statistique des entreprises

• **Emploi et marché du travail**
Métiers qualifications :
- La refonte de la DOETH résulte déjà de la suppression du D1. De plus, la nouvelle application s'accompagnera dans une deuxième phase, opérationnelle en 2001, d'éléments de dématérialisation de la déclaration (accès direct à l'AGEFIPH pour ce qui est du bordereau de versement, possibilité de répondre au formulaire D2 via un site Internet).

Emploi :
- Analyse en 1999/2000 de la constitution de l'échantillon de l'enquête EMMO,
- Dématérialisation du formulaire déclaratif DMMO,
- Examen en liaison avec l'ACOSS des possibilités d'exploitation des déclarations uniques d'embauche (DUE).

• **Salaires et Conventions salariales**
Après le passage des enquêtes ACEMO dans la sphère OCEAN en janvier 1996, l'échantillon est passé de 62 000 à 57 000 établissements. Dans le cadre de la refonte, cette réduction s'est poursuivie (45 000 établissements sont désormais interrogés) notamment pour les établissements de 50 à 100 salariés, en ne tirant qu'un salarié sur deux.
L'échantillon de l'enquête spécifique a été en outre fortement réduit (de 45 à 12 000 établissements).

Outre la suppression de l'enquête mensuelle dès octobre 1997 et le remplacement d'une enquête semestrielle par une enquête annuelle, trois voies d'allégement ont été mises en œuvre dans le cadre de la refonte des enquêtes ACEMO :
- la simplification des questionnaires,
- le regroupement de certaines enquêtes (l'enquête SMIC avec l'enquête trimestrielle),
- la substitution de certaines sources administratives aux enquêtes (DADS pour les gains).

Au total le nombre de questionnaires adressés annuellement aux établissements a baissé de plus de 50 %.

- **Politiques d'emploi et de formation professionnelle (*les travaux liés à cette sous-direction concernant la formation sont examinés par la formation Éducation, formation*)**

- La DARES poursuivra sa réflexion pour concevoir des systèmes d'information sur les dispositifs de la politique d'emploi et de formation allégeant la charge pour les entreprises (dans le cadre de la déclaration unique d'embauche par exemple)

- Les documents nécessaires à l'obtention de certaines aides à l'embauche ou à la formation et qui servent de support pour le recueil de données statistiques seront rendus accessibles sur le réseau Internet

4. Aspects particuliers du programme 2000

4.1 Aspects régionaux et locaux

- **Emploi et marché du travail**

La refonte de la DOETH permettra aux acteurs départementaux d'accéder à une information locale en matière d'emploi des travailleurs handicapés utiles pour l'élaboration des PIDTH.

Impulsion forte donnée aux travaux en DRTEFP (Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle) et DR INSEE sur l'utilisation de la source fusionnée DMMO/EMMO par zone d'emploi.

- **Conditions de travail et relations professionnelles**

La refonte des statistiques sur les élections professionnelles permet de porter une attention particulière à la satisfaction des demandes d'informations des partenaires sociaux à l'échelon de la région.

- **Politiques d'emploi et de formation professionnelle *(les travaux liés à cette sous-direction concernant la formation sont examinés par la formation Éducation, formation*)**

La DARES conduira des travaux pour perfectionner le système de production de statistiques sur les politiques d'emploi et de formation dans trois directions :
- améliorer la fiabilité des données,
- permettre le rapprochement de données concernant des dispositifs différents en vue notamment de développer une gestion plus globalisée des programmes à un niveau régional,
- mettre les données nécessaires à la conception et à la mise en œuvre de politiques locales de l'emploi à disposition des échelons géographiques pertinents.

Les travaux déjà engagés en ce sens se poursuivront dans le cadre du schéma directeur de l'information du ministère de l'emploi et de la solidarité (secteur travail).

4.2 Aspects européens

En liaison avec la DRT (Direction des relations du travail), la DARES représente la France au sein de l'agence européenne sur les risques professionnels (Bilbao).

- **Emploi et marché du travail**

Les indicateurs statistiques relatifs aux lignes directrices adoptées lors du Conseil européen extraordinaire sur l'emploi de Luxembourg en novembre 1997 ont donné lieu à un réajustement dans le cadre des Plans nationaux d'action pour l'emploi. Le chiffrage sera poursuivi en 2000.

- **Salaires et Conventions salariales**

Le département SCS de la DARES participe au groupe de travail « indicateurs de court terme des salaires » d'EUROSTAT et poursuivra la fourniture des données françaises pour la statistique harmonisée sur les gains.

Le département SCS participe avec l'INSEE au groupe de travail européen sur l'indice du prix du travail (IPT) et contribuera à mettre au point le calcul de cet indice sur la base des sources existantes, dont les enquêtes ACEMO rénovées.

- **Conditions de travail et relations professionnelles**

En matière de conditions de travail, le département suit les travaux de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Dublin). Un expert de la DARES fait partie du goupe mis en place par EUROSTAT sur les statistiques de risques professionnels. Des données des enquêtes Conditions de travail 1998 et Summer 1994 sont mobilisés pour répondre aux demandes de l'Agence de Bilbao sur les risques professionnels.

En ce qui concerne les relations professionnelles, les confrontations qui ont eu lieu entre l'enquête REPONSE et les enquêtes anglaises analogues (Workplace Industrial Relations Surveys) vont se poursuivre en utilisant l'enquête REPONSE de 1998-1999.

4.3 Aspects conjoncturels

- **Unité Durée et Aménagement du Temps de Travail**

L'Unité assurera la collecte des données mensuelles et trimestrielles sur les accords et conventions de réduction du temps de travail.

5. Liste des publications

- **Emploi et marché du travail**

Métiers et qualifications :

Premières synthèses

- L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 1996
- L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 1997
- Les chauffeurs routiers
- Les métiers des services
- Les chercheurs
- Emploi et chômage par familles professionnelles en 1997
- Les métiers au cours des 15 dernières années (1983-1998)

Les dossiers de la DARES

un numéro double des Dossiers de la DARES « Les familles professionnelles, données de cadrage 1983-1998 »

Marché du travail :

Premières informations

- Le marché du travail
- La conjoncture de l'emploi et du chômage

Premières synthèses
- Annuel sur la situation de l'emploi, avec les politiques d'emploi, et le bouclage population active-emploi-chômage
- Le chômage de longue durée et le politiques d'emploi (en 98)
- Sortir du chômage : des chances inégales selon le contexte local (en 98)
- Les demandeurs d'emploi en activité occasionnelle ou réduite

Emploi :

Premières informations
- Évolution de l'emploi au quatrième trimestre 1997
- Évolution de l'emploi au premier trimestre 1998
- Évolution de l'emploi au deuxième trimestre 1998
- Évolution de l'emploi au troisième trimestre 1998
- Évolution de l'emploi au quatrième trimestre 1998
- Évolution de l'emploi au premier trimestre 1999
- Évolution de l'emploi au deuxième trimestre 1999
- Évolution de l'emploi au troisième trimestre 1999
- Évolution de l'emploi au quatrième trimestre 1999

- Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 1997
- Conjoncture de l'emploi et du chômage au premier trimestre 1998
- Conjoncture de l'emploi et du chômage au deuxième trimestre 1998
- Conjoncture de l'emploi et du chômage au troisième rimestre 1998
- Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 1998
- Conjoncture de l'emploi et du chômage au premier trimestre 1999
- Conjoncture de l'emploi et du chômage au deuxième trimestre 1999
- Conjoncture de l'emploi et du chômage au troisième trimestre 1999
- Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 1999

- Les mouvements de main-d'œuvre au premier semestre 1997
- Les mouvements de main-d'œuvre au second semestre 1997
- Les mouvements de main-d'œuvre au premier semestre 1998
- Les mouvements de main-d'œuvre au second semestre 1998
- Les mouvements de main-d'œuvre au premier semestre 1999
- Indicateurs mensuels d'évolution de l'emploi

Premières synthèses
- Les mouvements de main-d'œuvre en 1996
- Embauches et sorties de salariés, de fortes disparités régionales
- Les mouvements de main-d'œuvre en 1998
- La reprise de l'intérim au premier semestre 1997
- L'évolution du travail temporaire de 1996 à 1997
- L'intérim au premier semestre 1998 : près de 6 % du volume de travail dans l'industrie
- L'évolution du travail temporaire de 1997 à 1998
- L'intérim au premier semestre 1999
- L'emploi dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication.
- L'emploi dans le BTP.
- L'emploi dans la chimie
- L'emploi dans les industries alimentaires
- La situation de l'emploi début 1998
- La situation de l'emploi début 1999
- En mars 1997, un jeune sur neuf est au chômage
- La durée d'une vie de travail, une question de génération ?
- L'évolution récente de la scolarité et de l'insertion professionnelle des jeunes (1996-1998)

Données sociales
- L'intérim, une voie d'accès à l'emploi.

Rapport du Conseil d'analyse économique
In « Les emplois de proximité » : L'évolution du poids des services et des emplois familiaux en France.

- **Salaires et Conventions salariales**

Premières informations
- Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er janvier, au 1er avril, au 1er juillet et au 1er octobre 1998, au 1er et au 2e trimestre 1999, n° 98.03-13.2 ; 98.06-26.2 ; 98.09-40.1 ; 98.12-53.1 ; 99.04-14.1 ; 99.07-26.3 et 99.10-33.2 .
- Les primes versées en 1997, n° 98.07-31.1.
- L'individualisation des salaires en 1997, un élément déterminant de la politique salariale, n° 98.09-36.2.
- Les salariés au SMIC au 1er juillet 1997, n° 98.06-24.1.
- Les salariés au SMIC entre 1994 et 1998, n° 99.08-33.2.

Premières synthèses
- Les salaires à la mi-1998, n° 98.11-48.1.
- La mise en œuvre des nouvelles grilles de classification, n° 98.04-16.2
- Malgré les restructurations la part des ouvriers et des cadres demeure plus forte en Allemagne qu'en France dans l'industrie, n° 98.04-14.1
- Les plans d'Options sur Actions (stock options) : un complément de rétribution adopté par la moitié des entreprises françaises cotées en bourse, n° 99.03-10.1.
De bons résultats pour la participation et l'intéressement versés en 1998, n° 99.08-34.2.

Les dossiers de la DARES
Les emplois en contrat à durée déterminée en 1996, n° 7, juillet 1999.

- **Conditions de travail et relations professionnelles**

Premières synthèses
- En 1996, recul des conflits du travail à un niveau proche de celui de 1994, n° 98-01-01-1.
- L'exposition aux agents biologiques en milieu de travail, n° 98-02-07-1.
- L'exposition aux contraintes et nuisances dans les industries agricoles et alimentaires, n° 98-05-20-1
- L'exposition aux produits cancérogènes dans le travail, n° 98-07-31-2
- En 1998, plus d'un salarié sur deux utilise l'informatique dans son travail, n° 98-12-53-2
- Les conflits en 1997 : stabilité dans le privé et le semi-public, n° 99-01-02-1
- Efforts et risques au travail en 1998, n° 99-04-16-1
- L'organisation des horaires : un état des lieux en mars 1998, n° 99-07-30-1
- L'organisation du travail entre contrainte et initiative, résultats de l'enquête Conditions de travail de 1998, n° 99-08-32-1

Premières informations
Les licenciements de représentants du personnel en 1997, n°99-04-17-1
Les élections aux comités d'entreprise en 1997, n° 99-05-19-1
Dossier : les relations sociales en entreprise, Travail et emploi n° 66, 1-1996:
- L'enquête relations professionnelles et négociations d'entreprise, bilan critique d'une opération nouvelle (T. Coutrot et A. Malan).
- Conflits et régulation sociale dans les établissements (M. Cézard, A. Malan et P. Zouary).
- Relations sociales et performances économiques, une première analyse empirique du cas français (T. Coutrot).
- Pratiques participatives, organisation du travail et climat social (J. Bué).
- Climat social : nette amélioration... des instruments de mesure (D. Furjot).

Les dossiers de la DARES
- Relations professionnelles et négociations d'entreprise en 1992, n° 3-4, mai 1996.
- Les élections aux comités d'entreprise en 1993, n° 7, juillet 1996.
- L'usage des nouvelles technologies, enquêtes techniques et organisation du travail de 1987 et 1993, conditions de travail de 1991, Résultats, tome 1, hors série, juillet 1997.
- L'évolution de l'organisation du travail, enquêtes techniques et organisation du travail de 1987 et 1993, conditions de travail de 1991, Résultats, tome 2, hors série, décembre 1998.
- Expositions aux contraintes et nuisances dans le travail, Summer 1994, n° 5-6/98, juillet 1999.

Autres
Les comités d'entreprise, enquête sur les élus, les activités et les moyens, IRES-DARES, Ed. de l'Atelier/ministère de l'emploi et de la solidarité, 1998.
Les relations professionnelles, in La société française, Données sociales 1999, INSEE.

- **Unité Durée et Aménagement du Temps de Travail**

Premières synthèses
- La durée du travail, n° 97-07-27-3.
- La réduction de la durée du travail dans le cadre de la loi « de Robien » n° 98-01-03.01.
- Le travail en équipes successives en 1994 recours accrue et diversification n° 99-01-04-1.

Dossier de la DARES
Deux années d'application du dispositif d'incitation à la réduction collective du temps de travail (loi Robien) Bilan de la politique de l'emploi en 1997, n° 1-2 - décembre 1998.
La durée annuelle et l'aménagement du temps de travail en 1994, à paraître.
L'aide incitative aux 35 heures : situation au 30 juin 1999, bilan des politiques d'emploi en 1999, à paraître.

Autres
Fiche N° 6 - « La durée du travail » - Bilan économique et social de la France -Dossier préparatoire à la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail - DARES/DP/INSEE - Documentation française- septembre 1997.
Fiche n° 6 bis - « Comparaisons internationales sur la durée du travail » - Bilan économique et social de la France -Dossier préparatoire à la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail - DARES/DP/INSEE - Documentation française - Septembre 1997.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

- **Emploi et marché du travail**

Marché du travail :
Travaux permanents : Statistiques mensuelles du marché du travail, statistiques mensuelles du chômage indemnisé, statistiques sur les bénéficiaires de dispositifs d'accompagnement des restructurations, indemnisation du chômage partiel.

Le travail prévu sur le suivi d'une cohorte de demandeurs d'emploi passés en activité réduite et inscrit en catégorie 6 à l'ANPE est en cours. Celui sur le suivi des parcours de personnes passant pas différents systèmes de protection sociale est reporté

Au cours de l'année 2000 sera poursuivi l'effort de valorisation de l'enquête sur les trajectoires de demandeurs d'emploi dans trois grandes zones (enquête TDE) avec de nouvelles publications.

Les travaux de fiabilisation du fichier historique des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE engagés en 1999 devraient déboucher sur un développement des études longitudinales, en particulier sur les demandeurs d'emploi en activité occasionnelle ou réduite.

Métiers et qualifications
Quelques orientations se dégagent :
- Poursuivre la modernisation de l'application DOETH et son exploitation statistique notamment au niveau régional et dans des délais plus rapides.
- Profiter de la rénovation de la PCS pour améliorer notre propre nomenclature de métiers, les familles professionnelles en partenariat avec les acteurs du domaine (ANPE, AFPA, OREF, Observatoires de branche, etc.) et la diffusion de données associées.
- Poursuivre les travaux de modélisation de l'emploi par familles professionnelles notamment dans le cadre du partenarial du groupe « Prospective des Métiers » du Commissariat général du plan.

Pour le département Emploi, deux orientations principales se dégagent très nettement :

- Achèvement de la rénovation et valorisation du dispositif de suivi des mouvements de main-d'œuvre (DMMO-EMMO).
* La rénovation de la collecte des DMMO a été menée à bien dès janvier 1998. Elle a permis de disposer dès la fin du mois m + 1, du matériau statistique nécessaire à la publication de l'indicateur mensuel d'évolution de l'emploi dans les établissements de 50 salariés ou plus.
* La refonte de la chaîne INSEE de traitement des DMMO est en cours, le rapport d'étude préalable ayant été soumis au Comité de pilotage cependant que l'outil DARES de correction des anomalies est pratiquement au point.
* Le rythme des publications s'accélère. L'objectif est de publier l'analyse conjoncturelle semestrielle cinq mois après la fin du semestre.
* L'animation du réseau des SEPES (Services études, prospective, évaluation, statistiques) autour de l'étude des mouvements de main-d'œuvre doit s'accentuer dès cette année.
* La production de résultats non seulement en taux mais aussi en effectif, est à l'étude.
* Plusieurs études ont été publiées en Premières Synthèses à partir de la mobilisation des données de la sous-direction « Emploi et marché du travail », sur les secteurs des technologies de l'information, de la construction et de la chimie.
Une étude sur l'emploi dans les industries alimentaires est en cours. Deux autres sont envisagées, sur le tourisme et dans les industries métallurgiques.
* Le thème de l'emploi des jeunes est étudié de façon régulière sur la base des bilans formation/emploi et des coupes instantanées indiquant la situation par rapport à l'emploi selon la tranche d'âge.

- Développement des études spécifiques
* L'enquête sur le devenir des intérimaires va entrer dans sa phase de réalisation concrète, la CNIL ayant donné son accord.
* L'enquête sur le devenir des personnes en CDD en est au stade de l'annonce au BOAMP.
* L'enquête sur l'évolution des comportements en matière de gestion de main-d'œuvre en est au stade de la réflexion préalable. Voir tableau en fin de document.

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie
Sous-direction des études statistiques - SDES

1. Opérations répétitives

THÈME 7 : INSERTION, LIAISON FORMATION-EMPLOI

- *A) Remontées de fichiers informatiques*

74 – L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire

Finalité : rendre compte du devenir des lycéens sept mois après leur sortie du système éducatif et analyser les modalités de leur insertion sociale et professionnelle (stratégies pour l'accès à l'emploi, etc.).

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur un échantillon d'établissements du 2nd degré public et privé lycées général et technologiques, lycées professionnels (environ 3 000) et concerne tous les élèves sortants de formation générale, technologique et professionnelle (BTS inclus). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : les chefs d'établissement interrogent par voie postale les élèves ayant quitté leur établissement. Un logiciel est mis à leur disposition pour faciliter la gestion de l'enquête et pour la saisie des questionnaires. Les questionnaires individuels et les données statistiques remontent aux services statistiques académiques pour contrôle. Ceux-ci transmettent au niveau national des fichiers de données individuelles et statistiques.

Historique : enquête créée en 1982, collecte de données individuelles depuis 1995 ; annuelle.

Résultats et publications :
– analyse de la situation des sortants : emploi, chômage, apprentissage, poursuite d'étude, service militaire et des modalités de recherche d'emploi et d'insertion sociale, par sexe, filières de formation et spécialités pour l'ensemble des élèves ayant quitté le système éducatif,
– analyse de l'insertion par diplôme possédé et type d'emploi occupé,
– analyse de l'insertion par région.
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques,* la *revue Éducation & formations* ainsi que dans des publications régionales ou académiques.
résultats : décembre.

73 – Suivi statistique sur les emplois-jeunes
Finalité : disposer d'informations fiables et régulières sur l'emploi des jeunes recrutés au titre du programme 'nouveaux services – nouveaux emplois' du ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur tous les établissements publics et privés de la maternelle jusqu'à l'université.
Collecte de l'information : elle s'effectue sur la base de remontées d'informations mensuelles à partir du système PEGASE à DPD/C4 pour exploitation.
Historique : enquête effectuée en application de la loi 97-940 du 16 octobre 1997 relative au développement d'activité des emplois-jeunes et de la circulaire éducation nationale 97- 253 du 16 décembre 1997 (BO du 1/1/98).

Résultats et publications : au niveau national, par académie et type d'établissement :
- effectif d'emplois-jeunes selon le type d'emploi, la durée du contrat et les caractéristiques individuelles (diplôme, âge, etc),
- situation et activité des jeunes,
- analyse des flux de recrutement des aides-éducateurs recrutés par l'éducation nationale.

Les résultats sont publiés sous la forme d'un tableau de bord à usage interne, dans la *Note d'information, Repères et références statistiques.*
résultats : chaque mois

- *B) Enquêtes « papier »*

75 – L'insertion professionnelle des jeunes sortis d'apprentissage

Finalité : analyser la situation professionnelle des apprentis à la fin de leur formation en alternance soit sept mois après leur sortie. Elle permet de répondre aux besoins de gestion des branches professionnelles et des partenaires régionaux.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête porte sur l'ensemble des CFA publics et privés sous tutelle du MEN et de l'Agriculture. Elle interroge les sortants d'apprentissage de tous niveaux (niveaux Vbis à I). Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : les directeurs de CFA interrogent par voie postale les élèves ayant quitté leur établissement et transmettent les questionnaires et les données de gestion de l'enquête aux SSA. Ils font l'objet de remontées de fichiers de données individuelles et statistiques après saisie par le SSA. Des adaptations régionales de la méthode d'enquête sont envisageables dans le cadre d'accords passés avec la DPD.

Historique : enquête mise en place en 1990 et mise en cohérence en 1998 avec l'enquête IVA « lycéens »; annuelle.

Résultats et publications : ils portent sur les caractéristiques des anciens apprentis (sexe, âge, diplôme, formation et spécialités de formation) et leur situation professionnelle (emploi, chômage, nouveau contrat d'apprentissage, etc.).
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information, Repères et références statistiques.*
résultats : décembre

11 – Bilan de l'activité de la mission générale d'insertion

Finalité : recenser les actions de préparation et d'aide à l'insertion dans les établissements relevant de l'Éducation nationale.

Champ : France métropolitaine, DOM. L'enquête s'adresse aux rectorats.

Collecte de l'information : les documents sont envoyés aux correspondants académiques de la mission générale d'insertion puis sont retournés à DESCO/A7 pour contrôle et validation et ensuite à DPD/C4 pour exploitation.

Historique : enquête lancée en 1997 ; annuelle.

Résultats et publications : ils donnent par académie le nombre d'actions, les effectifs accueillis et le bilan des entretiens de situation. Les résultats sont disponibles sous forme de note interne.
résultats : décembre

2. Aspects particuliers du programme 2000

2.1 Aspects régionaux et locaux :

Le dispositif SAREF (système d'analyse de la relation « formation-emploi ») poursuivra son développement : il sert de base de référence pour l'animation de la réflexion régionale dans le domaine de la politique de la formation professionnelle.

3. Liste des publications

Les dossiers Éducation et Formations :
Un numéro de la revue Éducation et Formations (n°53 - mars 98)
Notes d'information :
98.08 (avril) - L'essor de l'apprentissage entre 1992 et 1996 - A. Montalvillo/DPD C4, 6p.
98.18 (juin) - L'insertion professionnelle des jeunes lycéens - I. Hatrisse et C. Rebière / DPD C4, 6p.

Prévues en 1999 :
Les dossiers Éducation et Formations :
Quatre numéros de la revue Éducation et Formations (n° 54 - à paraître en début d'année)
Notes d'information - Thème Apprentissage, insertion :
Bilan d'activité de la mission générale d'insertion (à la demande de la DESCO)
La situation des 16-25 ans au regard de l'emploi
Insertion professionnelle des lycéens au 1er février 1998
Insertion professionnelle des lycéens au 1er février 1999
Les conditions d'insertion des élèves sortis au niveau V
Insertion des apprentis sortis en 97/98
Taxe d'apprentissage reçue par les établissements de l'Éducation nationale
Voir tableau en fin de document.

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
Direction générale de la comptabilité publique -
3e Sous-direction - Application des services déconcentrés du Trésor - Bureau 3A

Opérations répétitives

Applications paye/pensions
- Pensions personnelles de retraites civiles
- Prestations familiales
- Rémunérations des agents publics
- Effectifs et masse salariale de la Fonction publique de l'État
- Nombre d'agents en CPA

Suivi du programme à moyen terme 1999-2003

Voir tableau en fin de document.

Ministère de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation

DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

1. Exposé de synthèse

Les travaux menés par le bureau des statistiques, des études et de l'évaluation de la DGAFP sont essentiellement des enquêtes auprès des administrations ou des exploitations de fichiers administratifs.
La plupart de ces travaux statistiques sont effectués à un rythme annuel. Des enquêtes peuvent cependant être lancées ponctuellement. De nouveaux travaux peuvent éventuellement être engagés à la suite des conclusions des rapports de mission demandés début 1999 par le ministre chargé de la fonction publique (ex: durée du travail, égalité entre hommes et femmes dans la haute fonction publique, protection des agents publics victimes d'infractions pénales ..).
Le remplacement des enquêtes « papier » par des exploitations harmonisées des systèmes de gestion informatisée de personnel dans les différents ministères, qui devrait être examiné déjà en 1999, devrait également se poursuivre en 2000.

2. Travaux nouveaux pour 2000

Néant.

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes annuelles auprès des directions de personnel

L'ensemble des ces enquêtes portent sur le champ de la fonction publique de l'État.
- La formation professionnelle des agents de l'état :
(Cette enquête est examinée par la formation Éducation, formation)
- Les recrutements de la fonction publique de l'État
Le recensement porte sur l'ensemble des recrutements par concours en 1999, la sélectivité des concours et le profil des candidats recrutés.
- Les bénéficiaires de la loi handicapés
Le recensement des handicapés est rendu obligatoire par la loi de 1987.
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les emplois de direction et d'inspection générale (part des femmes)

3.2 Exploitation de fichiers et de documents administratifs

- Exploitation des « verts » budgétaires
L'objet de cette exploitation est de recenser l'ensemble des emplois budgétaires (de l'année 1999) par ministère, corps et grade, et plage indiciaire.
- Exploitation des procès-verbaux des commissions administratives paritaires centrales
La représentation syndicale dans la fonction publique de l'État (agents titulaires) est évaluée grâce à l'exploitation de la totalité des procès-verbaux de CAP. Les résultats relatifs à la période triennale 1997/1998/1999 sont publiés dès février 2000 : électeurs inscrits, votants, nombre de voix, nombre de sièges par fédération syndicale...
- Exploitation du fichier de paie des agents de l'État
Le bureau des statistiques exploite un fichier sur les effectifs de la Fonction publique de l'État, transmis par l'INSU. Ce fichier est un extrait du fichier informatique résultant du système d'information de l'INSEE sur les agents de l'État.
Ce fichier constitue une source essentielle pour les études. En 2000 sera disponible le fichier définitif des agents de l'État au 31 décembre 1998.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1 Aspects régionaux et locaux
Rien à signaler.

5.2 Aspect « environnement »
Rien à signaler.

5.3 Aspects européens
Rien à signaler.

6. Liste des publications (relatives aux programmes statistiques 1998 et 1999)

Les **résultats de chaque enquête** font l'objet d'un rapport spécifique transmis aux directeurs de personnel et aux organisations syndicales. Des séries sur l'emploi public, déjà diffusées en juin 1998, seront actualisées et publiées fin 1999.

Des ***synthèses*** sont publiées :
« l'emploi dans la fonction publique » n° 99-01 mai 1999.
« les recrutements par concours de la fonction publique de l'État en 1997 » n° 99-02 juillet 1999
« 15% des femmes titulaires dans la fonction publique de l'État ont choisi le temps partiel n° 99-03 septembre 1999.

Les résultats synthétiques sont publiés dans le ***rapport annuel de la fonction publique***. Celui sur la période « mars 1998-mars 1999 » sera publié en octobre 1999 (Documentation française).

Un dépliant **« CHIFFRES CLÉS »** (traduit en anglais, allemand, espagnol, et chinois) présentant l'essentiel des informations en quelques tableaux et graphiques sera diffusé fin 1999.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Voir tableau en fin de document.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)
Département Entrées dans la vie active

1. Exposé de synthèse

L'année 2000 est une année transitoire pour la production statistique d'information concernant l'insertion professionnelle des jeunes. Elle sera essentiellement consacrée à l'exploitation de l'enquête « Génération 92 » réalisée en 97-98 et à la préparation de l'enquête « Génération 97 » prévue pour 2002. L'opportunité et la faisabilité (en terme de moyens financiers) d'une interrogation intermédiaire à trois ans de la génaration 97 - début 2001 seront étudiées d'ici le 1er trimestre 2000.
Les enquêtes spécifiques auprès des diplômés de l'enseignement supérieur et des entrants en apprentissage – fin de collecte au printemps 99 – donneront également lieu à publications. La seule opération de collecte prévue aujourd'hui pour l'année 2000 est la dernière vague du panel jeunes –

sortants d'enseignement secondaire en 1994 -. En parallèle, la préparation du futur panel jeunes – champ, méthodes, objectifs - sera initiée à l'automne 99 en liaison avec la DARES.

2. Travaux nouveaux

Pas de travail réellement nouveau, mais, selon la suggestion du comité du label, mise en place et exploitation d'enquêtes auprès de non répondants des enquêtes enseignement supérieur et panel. Il s'agira d'interroger des jeunes identifiés par des méthodes sophistiquées de recherche téléphoniques et d'effectuer un complément d'enquête en face à face. Cette opération devrait donner les moyens d'améliorer la procédure des recherche et d'interrogation des enquêtés pour l'ensemble des enquêtes futures.
Pendant l'année 2001 seront constituées les bases d'échantillonnage des futures enquêtes. Le Céreq sollicitera pour cela l'appui des principaux ministères formateurs.

3. Opérations répétitives

Panel jeunes
Le panel de jeunes sortis d'enseignement supérieur ou d'apprentissage en 1994 fait l'objet d'un suivi annuel de son parcours professionnel détaillé (situations mois par mois). Un accent particulier est mis sur l'usage des dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes et le devenir professionnel de ceux qui en ont bénéficié. La cinquième vague d'interrogation aura lieu en 2000.

4. Liste des publications 1998-1999

Série « documents » du CEREQ
« Parcours de formation et insertion professionnelle des étudiants. Sources et méthodes. Groupe de travail sur l'enseignement supérieur ». Françoise Stoeffler-Kern et Daniel Martinelli, éditeurs. Document CEREQ n° 134, avril 1998.
« L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur. Enquête 1997 auprès des diplômés de 1994 »: Jean-Claude Sigot, Jean-Frédéric Vergnies, document CEREQ n° 137, novembre 1998.

BREF : lettre mensuelle d'information sur les travaux du CEREQ
« Apprentissage : de nouveaux parcours de formation » : Yvonne Pérot, Georgie Simon-Zarca, BREF CEREQ n° 139, février 1998.
« Les diplômes de niveau V. Au-delà d'un déclin annoncé, des diplômes qui restent pertinents ». Jean Louis Kirsch et Michèle Mansuy, BREF CEREQ n° 144, juillet 1998.
« Emploi public, emploi privé : la difficile conversion des titulaires de thèse ». Daniel Martinelli, Jean-Jacques Paul, Cathy Perret, BREF CEREQ n° 146, octobre 1998.
« La politique d'aide à l'emploi change, les caractéristiques du marché du travail des jeunes demeurent ». Patrick Werquin, BREF CEREQ n° 147, novembre 1998.
« Génération 92 – Profil, parcours et emplois en 1997 ». Daniel Martinelli, Georgie Simon-Zarca, Patrick Werquin, BREF CEREQ n° 149, janvier 1999.
« Quels secteurs pour les débutants ? ». Michèle Mansuy, Véronique Thireau, Bref Céreq n°153,mai 1999.
« Diplômés de l'enseignement supérieur. La reprise de l'emploi ne profite pas à toutes les filières ». Daniel Martinelli et Jean Frédéric Vergnies, Bref Céreq n°156,septembre 1999.

4. Suivi du programme à moyen terme 1999-2003

Le déroulement du programme d'enquêtes à moyen terme sera infléchi par les résultats de la réflexion en cours sur l'ensemble du dispositif. Les enquêtes complémentaires, conçues avant le lancement d'enquêtes de type 'génération' seront articulées avec elles.

Prolongation du panel d'élèves DEP sur les questions d'insertion professionnelle. Futur panel jeunes.
Le projet d'extension de l'interrogation du panel d'élèves DEP sous forme d'une enquête statistique exhaustive est abandonné.

Enquête de cheminement longue durée
L'interrogation d'une partie de l'échantillon de l'enquête « génération 1992 » sur 10 ans pourrait avoir lieu en 2002.

Enquête génération
La deuxième édition de l'enquête de cheminement professionnel auprès de l'ensemble d'une génération est prévue en 2002. Elle portera sur l'ensemble de la génération de sortants 1997.

Enseignement supérieur
La reconduction en 2001 (diplômés 98) de l'enquête conjoncturelle auprès des diplômés de l'enseignement supérieur sera discutée au cours du programme 99. Un scénario possible est de l'intégrer aux autres enquêtes (futur panel jeunes étendu, génération). Voir tableau en fin de document.

Centre d'études de l'emploi - CEE

1. Introduction

Les projets statistiques du Centre d'études de l'emploi pour 2000 ne présentent pas de traits particuliers relativement au projet de programme à moyen terme présenté l'an dernier. On peut cependant y relever les points forts suivants :

1.1 Au titre du programme sur les comportements d'activité face aux politiques publiques, une enquête pour l'UNEDIC auprès des chômeurs en activité réduite

1.2 Pour le programme sur les intermédiaires du marché du travail, la conception d'une enquête statistique auprès des entreprises sur les recrutements, mise en œuvre vraisemblablement en 2001

1.3 Au titre, enfin, du programme « Changements dans l'organisation du travail », l'enquête COI (changement organisationnel et informatisation) entrera dans sa phase d'exploitation intensive.

2. Travaux nouveaux ou rénovés

- Analyse secondaire de l'enquête européenne sur les conditions de travail ;
- Participation à la conception et à la réalisation de l'enquête REPONSE ;
- Rapprochement des données de l'enquête COI avec des données d'autres fichiers d'enquêtes d'entreprises ;

- À moyen terme, une enquête avec l'INSEE sur les recrutements est en projet. L'année 1999 sera consacrée à la dimension méthodologique et à la réflexion sur sa faisabilité. L'année 2000 serait consacrée aux tests et 2001 aux travaux de terrain. Très provisoire, ce calendrier doit être précisé avec l'INSEE d'ici fin 1999.

3. Opérations répétitives

- Traitement des fichiers du CNASEA des conventions CES et CEC
Le fichier historique des conventions CES et CEC, régulièrement mise à jour à partir des fichiers d'archives du CNASEA, continue d'être utilisé pour étudier l'évolution des comportements des employeurs.
L'impact de la création du CEC, qui s'adresse potentiellement aux mêmes employeurs et à une partie (la moins « employable ») des personnes concernées par le CES, est également étudié. Plus récemment, des modifications internes à la mesure CES et la création des emplois-jeunes ont des incidences sur la mise en oeuvre de la mesure : il est nécessaire de les apprécier.

- Projets d'enquêtes et de traitement d'enquêtes sur le thème de l'activité
Le CEE a engagé un programme de recherches à moyen terme sur les comportements d'activité dont la cible est pour commencer les personnes qui cumulent activité rémunérée (à temps partiel) et chômage indemnisé (« activité réduite » au sens de l'UNEDIC). L'enjeu plus large est de comprendre comment, dans un contexte de flexibilité accrue (au moins pour certaines catégories de salariés), les notions d'activité, d'inactivité et de chômage se recomposent, et d'analyser la place d'un système d'assurance dans ces transformations et dans l'éventuel équilibre vers lequel elles conduisent.
Le CEE est associé à l'UNEDIC dans cette recherche et a effectué une enquête-pilote sur les personnes en activité réduite. Des prolongements, mobilisant des fichiers importants, sont à l'étude.

- Autres travaux statistiques
Prolongement de l'enquête « Changements organisationnels et informatisation » (COI) : comme indiqué plus haut, il est envisagé de rapprocher les données de cette enquête de celles d'autres fichiers d'enquêtes d'entreprises.

Enquête REPONSE : le CEE participe à la discussion du nouveau questionnaire élaboré pour la deuxième vague de cette enquête, avec l'objectif de monter de nouveaux projets ayant trait aux changements organisationnels et à la politique sociale des entreprises.

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1 Aspects régionaux et locaux
Néant

5.2 Aspects « environnement »
Néant

5.3 Aspects européens
- Interventions sur le projet « Statistiques européennes sur l'organisation du travail »
- Exploitation du panel européen sur les ménages

Agence nationale pour l'emploi - ANPE

L'Agence poursuivra en l'an 2000 son programme de travail pluriannuel à partir essentiellement de l'exploitation des données quantitatives et qualitatives issues de nos systèmes d'informations opérationnels. Nous continuerons certaines études abordées en 1999 et nous en lancerons quelques nouvelles.

1. Poursuite d'études

1.1 Développer les travaux engagés dans le domaine de l'analyse longitudinale, d'une part en « industrialisant » en amont la production du fichier historique des demandeurs d'emploi avec le concours de l'INSEE et de la DARES, et en créant conjointement à partir de ce fichier administratif un fichier statistique fiable ; d'autre part en aval en exploitant ce fichier en particulier pour :
- uivre les indicateurs permettant de rendre compte de la mise en œuvre du Plan national d'action pour l'Emploi ;
- suivre par famille professionnelle des indicateurs synthétiques des mouvements sur le marché du travail, et en association si possible avec la DARES et l'AFPA notamment, produire des études sur des métiers particulièrement exposés aux tensions sur le marché du travail ;
- développer nos travaux sur les activités réduites et le travail occasionnel et éclairer les mouvements entre les catégories ;
- approfondir avec le Commissariat général au Plan l'étude comparative sur les flux d'entrée et de sortie du chômage des jeunes et des adultes.

1.2 L'Agence poursuit avec la DIIJ une étude sur les comportements de recherche d'emploi des jeunes de bas niveau scolaire. Elle vise à éclairer l'insertion professionnelle, les situations par rapport au recrutement des jeunes de niveau V, V bis et VI qui éprouvent des difficultés a trouver des emplois stables. Les diverses modalités de recherche d'emploi (candidatures spontanées, réponses à des annonces, recours au service public de l'emploi, mobilisation des ressources relationnelles ....) sont examinées au regard de la situation actuelle des personnes étudiées (chômage, formation et emploi) et au regard du parcours qu'elles ont connu sur le marché du travail depuis leur sortie du système scolaire. Une attention particulière est apportée aux effets des expériences antérieures d'entretiens d'embauche, qu'ils aient ou non débouché sur un emploi. La constitution et l'interrogation d'un échantillon représentatif ayant pris plus de temps que prévu initialement, les résultats de ce travail devraient être disponibles au premier semestre 2000.

1.3 Le troisième Contrat de progrès entre l'Agence et l'État (1999-2003) a été signé. Il vise à renforcer la qualité des services rendus et à poursuivre la modernisation de l'Agence tout en accentuant les efforts sur l'insertion des jeunes, la prévention du chômage de longue durée et la lutte contre l'exclusion. Dans ce cadre, un programme d'évaluation basé sur le suivi d'une batterie d'indicateurs et sur des études qualitatives sera mis en place progressivement à partir de l'an 2000. Il pourra concerner les thèmes suivants :
- la qualité de service perçue par les entreprises et les demandeurs d'emploi ;
- le premier entretien professionnel et les autres services à distance ;
- la coopération avec l'AFPA ;
- l'information sur le marché du travail, etc (cf. annexe n° 4 du Contrat de progrès « Dispositif d'évaluation du contrat de progrès »).

1.4 Avec le CEE (Centre d'études de l'emploi), l'Agence travaille sur :
- les offres d'emploi publiées qui paraissent une piste intéressante de lecture des transformations du marché du travail.

- la caractérisation des marchés locaux du travail et en particulier l'examen des moyens utilisés par les demandeurs pour chercher du travail, notamment leurs rapports aux institutions au fur et à mesure que les individus perdurent dans le chômage. Les données utilisées sont issues de l'enquête « Trajectoire des Demandeurs d'Emploi » de la DARES.

2. Lancement d'études

2.1 Les entreprises étant appelées à être de plus en plus confrontées à des problèmes de gestion de la pyramide des âges de leur personnel, l'Agence a confié au GIP mutations industrielles une étude visant à éclairer les politiques de recrutement et d'insertion professionnelle des jeunes dans les grandes entreprises.

2.2 L'Agence nationale pour l'emploi, pour mieux informer ses partenaires et son réseau, crée un observatoire de l'emploi qui capitalisea l'ensemble des données qualitatives et statistiques qu'elle collecte lors de ses relations au quotidien avec les entreprises et avec les demandeurs d'emploi. Il a vocation à fournir à l'encadrement de l'Agence et à ses principaux partenaires de l'information sur le marché du travail. C'est un axe fort du 3e contrat de progrès. L'Observatoire de l'ANPE repose principalement sur trois types d'initiatives qui seront prolongées en l'an 2000 :

2.2.1 la consultation régulière d'un panel de plus de 10 000 établissements, clients ou non de l'Agence, afin de mieux cerner leurs intentions en matière d'évolution de l'activité et de l'emploi ;

2.2.2 la réalisation d'analyses périodiques « les métiers qui bougent » pour rendre compte de la dynamique des métiers et des mouvements sur le marché du travail, la source utilisée étant le fichier historique des demandeurs d'emploi ;

2.2.3 l'organisation de rencontres régulières, « Les entretiens de l'emploi », entre professionnels de l'emploi, chercheurs et praticiens afin d'échanger sur les transformations du marché du travail et faire émerger de nouvelles pistes pour l'action. L'année 2000 sera ici consacrée à la préparation des deuxièmes Entretiens dont la date est fixée aux jeudi 28 et vendredi 29 mars 2001.

2.3 L'Agence souhaite par ailleurs qu'un travail de fond s'engage sur le thème de l'impact des évolutions démographiques sur le marché du travail.

2.4 Rappelons enfin que l'ANPE réalise chaque année, pour ses besoins internes, une enquête de satisfaction auprès de ses usagers à des fins d'amélioration des services de l'Agence. Cette enquête touche 4 000 entreprises et 3 000 demandeurs d'emploi.

Aucun de nos travaux ne semble donc nécessiter une parution au *JO*.

Récapitulation des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Estimations départementales d'emploi	**INSEE-section Synthèse et Conjonc-ture de l'Emploi**	En cours Prévu en 2001 En cours	Poursuite de la série Rétropolation sur la décennie à l'aide du RP 99 Transition à préparer avec les données ESTEL ;confrontation des concepts (appariement DADS-RP).
Indicateurs conjoncturels sur l'emploi		En cours Publication depuis sept. 1999 En cours En cours publication prévue trimestre 1999	Poursuite des séries d'emploi et de chômage; enrichissement des méthodes Rétropolation en NAF des séries trimestrielles d'emploi salarié à partir de 1970 Articulation avec les nouvelles sources (enquête Emploi, URSSAF, ESTEL...) **Nouveaux indicateurs** durée du travail, flux de la main d'oeuvre emploi : indicateur mensuel d'évolution de l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus (industrie et champ complet).
Refonte de l'exploitation des DADS	**INSEE Division EFA**	En cours	Noyau dur. Refonte de l'exploitation actuelle. septembre 98. Démarrage du projet de refonte. Aboutissement prévu en 2002-2003
EPURE (exploitation des bordereaux URSSAF)		En cours	Noyau dur. Activité permanente. Réfléchir à l'organisation du traitement (pôle national versus déconcentration du travail dans un maximum de directions régionales) en fonction du niveau de qualité à atteindre.
Projet d'exploitation des comptes employeurs et travailleurs indépendants gérés par les URSSAF (éventuel)	**INSEE** **Division EFA (suite)**		Activité nouvelle. Besoins réels d'accumuler des connaissances sur l'emploi et les revenus des non salariés. Démarrage conditionné à la livraison des fichiers correspondants par l'ACOSS, qui semble prête à le faire, mais dans un horizon qui reste incertain.

Thèmes et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Enquête structure des emplois		Achevé	Va disparaître en tant que telle à compter du 31.12.99 et être intégrée à la DADS.
- traitement de fichiers de paie de la CP Système d'informations sur les agents des services publics : - enquête complémentaire biennale		Doit démarrer en 2000 Effectuée	Noyau dur. Opération permanente. Une mission d'audit de l'ensemble du système est prévue pour 2000 afin de proposer un schéma d'organisation du traitement des données plus efficace et plus industriel. L'enquête complémentaire sera supprimée pour les enquêtés dont les questionnaires remplis ne donnaient pas plus d'informations que les DADS. Les DADS seront systématiquement utilisées pour ceux-là.
Rénovation de l'enquête sur les effectifs des collectivités territoriales et autres organismes locaux à financement public.		En cours	Rénovation de l'exploitation actuelle. Un pôle de compétence en DR est chargé de la gestion de l'enquête et de l'ensemble des questions relatives à la fonction publique territoriale à compter de septembre 1999. Le projet a démarré en septembre 1998.
Refonte du dispositif sur les mouvements de main-d'œuvre	**DARES/ INSEE** **Division EFA**	Doit s'achever courant 2000	Refonte de l'exploitation actuelle désuète. Revoir l'articulation entre EMMO et DMMO. Démarrage du projet en 1998. Publication d'un indicateur mensuel d'évolution de l'emploi à l'aide des DMMO courant 1999
Enquête Emploi annuelle	**INSEE - Division Emploi**	En cours	Réalisée en 1999, 2000 et 2001. Remplacée ensuite par l'enquête en continu
Dispositif léger		En cours	Dispositif expérimental d'enquête en continu, réalisé de la mi-1998 à la fin 2000, permettant le test et la résolution des problèmes méthodologiques et organisationnels.
Enquête Emploi en continu	**INSEE - Division Emploi (suite)**	Projet en cours	Réalisée en vraie grandeur à partirdu 1er janvier 2001
Enquêtes Emploi dans les DOM		En cours	Enquêtes annuelles légères en 1999 et 2000, lourde en 2001.Le projet de refonte pour un nouveau dispositif à compter de 2001 ou 2002 a démarré.

Thèmes et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Enquêtes complémentaires à l'enquête Emploi		En cours	Enquêtes à accrocher à l'enquête Emploi sur la base d'un thème annuel ; deux thèmes sont prévus : Formation continue (2000), durée et aménagement du temps de travail (2001). L'articulation avec l'enquête Emploi en continu reste à définir
Modules ad hoc européens		En cours	À accrocher à l'enquête Emploi. Un module par an; thèmes définis en concertation avec EUROSTAT. Le module 2000, rattaché à l'enquête annuelle sera sur transition Education-Vie active.
Enquête formation, qualification professionnelle			Devrait avoir lieu en 2003
Estimations d'emploi localisées (ESTEL)		En cours mais reporté	Projet en cours de constitution : phase 1 dès 1998; phase 2, à l'horizon 2000-2001. Transition à opérer avec les estimations départementales d'emploi. Une expertise des résultats de la mission ESTEL sera menée en 1999-2000 avant l'éventuel lancement de la phase 2 sous forme d'un projet.
Rénovation de la PCS		Achevée fin 1999	Achèvement prévu fin 1999, pour une mise en oeuvre dans la nouvelle enquête Emploi, dans le RP (2ème codification) et, ultérieurement, la nouvelle version des DADS.
Bilans formation-emploi		En cours mais reportés	Actualisation légère à partir des enquêtes Emploi annuelles.(sortie improbable sur 1999). Rénovation à opérer pour tenir compte des nouvelles sources disponibles à terme, dont l'enquête Emploi en continu.
Mise en place d'indices européens trimestriels et annuels sur l'évolution du coût moyen du travail	**INSEE - Division Salaires et revenus d'activité**	En cours A venir	Mise en place début 1999. - Améliorations progressives en fonction des rénovations de sources (Acemo en 2000, enquête Emploi en continu).

Thèmes et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Rénovation des enquêtes européennes quadriennales Coût-structure des salaires		Étude préalable en cours	1ère enquête en 2001 sur les coûts de l'année 2000. En 2003 sur la structure des salaires en 2002. Articulation sur les DADS et coordination des enquêtes coût et structure
Amélioration du suivi annuel et conjoncturel du salaire moyen et des données longitudinales sur les carrières salariales	**INSEE Divisions EFA et Salaires et revenus d'activité**	En cours En cours Étude préalable en cours Fait	- Remplacement de l'actualisation annuelle par une exploitation avancée des DADS. - Mobilisation des données URSSAF recueillies par le système EPURE. - Intégration régulière dans le volume de la Collection Synthèses : • d'un suivi des salaires des agents des collectivités territoriales • d'un suivi des salaires des temps partiels - Amélioration du panel de salariés intégrant les passages par le chômage
Amélioration de la connaissance du revenu des non-salariés		Étude en cours Reportée	- Construction de données longitudinales de panel sur les BIC/BNC - Amélioration de la connaissance des dispersions Mobilisation si possible des comptes ETI URSSAF Intégration de ces informations dans le volume Synthèses sur l'évolution du revenu des non-salariés
Amélioration du suivi des retraites	**DREES/ INSEE division Salaires et Revenus d'Activité**		Prise en compte progressive d'autres régimes dans le volume de la Collection Synthèses sur le suivi des retraites.
Fin de la collecte du Panel européen, exploitation longitudinale et internationale de ce dernier, mise en place d'un nouveau panel sur les revenus	**INSEE - Division Revenus, patrimoine des ménages**	En cours	Le Panel européen va sans doute être prolongé, la mise en place d'un nouveau panel de collecte est donc reportée à 2003, en revanche un panel fiscal est mis en place.
Enquête annuelle Revenus fiscaux et publication régulière des résultats		En cours	
Mise en place d'une opération exploitant les données fiscales au niveau local		En cours	Cette opération relève désormais du Département de l'Action Régionale et de la DR de Bretagne.

Thème et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Exploitation de l'enquête Patrimoine 1997, préparation d'une future enquête pour 2002, réalisation d'enquêtes légères sur le patrimoine et les successions.		En cours	Une enquête Détention d'actifs aura lieu en mai 2000 (partie variable de PCV)
Enquête suivi des titulaires de contrat à durée déterminée	**DARES**		Démarrage de la phase terrain au 2e semestre 1999
Suivi d'une cohorte de demandeurs d'emploi passés en «activité réduite» et inscrit en en cat. 6 à l'ANPE		En cours	
Suivi des parcours de personnes passant par différents systèmes de protection sociale		Reportée	En liaison avec l'UNÉDIC, la DREES ou la CNAF.
Enquête sur les comportements d'utilisation des mesures et leurs effets sur l'emploi			Enquêtes auprès des employeurs du secteur marchand et non marchand.
Panels de bénéficiaire des mesures			
Enquête spécifique ACEMO sur les institutions représentatives du personnel			En 1999 (dernière enquête 1991)
Enquête REPONSE sur les relations professionnelles			en 1998 - 99
Enquête SUMER sur les risques professionnels			En 2001 (dernière enquête 1994)
Enquête sur le changement organisationnel	**CEE**		Enquête couplée salariés et entreprises, en coopération avec le ministère de l'industrie et d'autres services statistiques - 2002-2003.
Enquête sur le devenir des intérimaires	**DARES**		Démarrage de la phase terrain au 2e semestre 2000
Enquête sur la gestion de la main d'œuvre			Monographie d'établissements
Enquête spécifique ACEMO sur la flexibilité interne et externe	SCS		En 2000
Enquête spécifique ACEMO sur les CDD et l'absentéisme	SCS		En 2001
Enquête spécifique ACEMO sur la main d'oeuvre étrangère	**DARES** SCS		En 2002
Enquête sur la répartition des salariés par convention collective	SCS		En 2003
Indemnisation du chômage partiel	**DARES**	Permanent	
Suivi des mesures de formation, des emplois aidés et de l'allégement du coût du travail		Permanent	
Enquête sur les attitudes des français à l'égard du chômage		Permanente	

Thème et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Déclaration d'emploi des travailleurs handicapés Volets handicapés	**DARES**		Exploitation du volet D.2
Enquête ACEMO • trimestrielle • annuelle • annuelle sur l'individualisation des salaires annuelle sur les petits établissements	**DARES** SCS		Enquêtes permanentes sur les établissements de 10 salariés et plus
Enquête annuelle PIPA	**DARES** SCS		Enquête permanente
Exploitation annuelle des accords collectifs d'entreprises	**DARES** SCS		Enquête permanente
Exploitations des données administratives sur les comités d'entreprises et délégations uniques	**DARES** CTRP	En cours	
DMMO et EMMO	**DARES INSEE**		Refonte DMMO en cours, doit être achevée début 2000
Statistiques sur la main d'œuvre intérimaire	**DARES UNEDIC**		Exploitation par la DARES des fichiers UNEDIC de mission d'intérim
Statistiques mensuelles du chômage indemnisé		Permanent	
Statistiques sur les bénéficiaires de dispositif d'accompagnement des restructurations.		Permanent	
Statistiques mensuelles du marché du travail	**DARES ANPE**		Permanent
Enquête complémentaire à l'enquête Emploi Formation professionnelle	**DARES CEREQ**	Mars 2000	Collaboration CEREQ, INSEE, Ministère de l'éducation nationale, DGEFP
CVTS2, enquête européenne sur la formation professionnelle			Enquête auprès des employeurs Comparaisons européennes
Formations en alternance, insertion des jeunes et liaison formation-emploi :	**SDES**		
Développement de l'information sur la formation continue			
Modernisation de l'enquête sur la formation continue dans les universités		Achevée	Collecte par WEB
Suivi des emplois jeunes en tant qu'instrument d'insertion			
Renforcement des études de cadrage et recherche d'indicateurs pertinents sur la relation formation emploi : indic. d'insertion, estimation des sorties sans qualification par académie			

Thème et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Rénovation de l'enquête « Insertion des apprentis » et alignement du calendrier sur l'enquête « Insertion dans la vie active des élèves »		Achevée	
Application paye - pensions	**CP - Bureau 3A**		
Pensions personnelles de retraite civile			Permanent
Prestations familiales			Permanent
Rémunérations agents publics			Permanent
Effectifs et masse salariale de la fonction publique de l'État			États annuels et mensuels - Permanent
Nombre d'agents en CPA			Permanent
Utilisation des systèmes de gestion informatisée de personnel (test)	DGAFP		
Analyse de la mobilité (utilisation échantillon INSEE)		En cours	
Enquête sur la formation professionnelle		En cours	
Enquête annuelle sur les concours de la fonction publique de l'Etat		Permanente	
Enquête sur les bénéficiaires de la loi sur l'obligation d'emploi des handicapés		En cours	
Enquête sur les accidents du travail et les maladies professionnelles		En cours	
Enquête sur les emplois de direction et d'inspection générale			
Enquête sur les positions statutaires		En cours	
Enquête sur la mobilité des agents		Abandonnée	
Enquête sur le temps de travail		En cours	
Exploitation de fichiers administratifs		Permanente	
Cheminement longue durée génération 92	**CEREQ - Départ. Entrées dans la vie active**		Opération nouvelle - interrogation à 10 ans (sous réserve).

Thème et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Insertion génération 97			Échantillon de 20 à 30 000 sortants en 2000-2002
Insertion des diplômés du supérieur		En cours	Échantillon de 5 000 jeunes en 1999 et 2001
Insertion des entrants en apprentissage 1994		En cours	Échantillon de 5 000 anciens apprentis.
Panel jeunes		En cours	Échantillon de 4 000 jeunes ; suivi annuel de 1995 à 2000.

ENVIRONNEMENT

INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT (IFEN)

AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (ADEME)

Extraits de programmes statistiques présentés à d'autres formations

Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

Institut français de l'environnement - IFEN

1. Introduction

La mise en œuvre en 2000 des orientations à moyen terme pour l'IFEN consistera d'abord à consolider ses missions de base de service statistique du Ministère et de point focal de l'Agence européenne pour l'Environnement : une nouvelle augmentation de ses ressources budgétaires après celle de 1999 sera nécessaire pour compléter son expertise sur les thématiques encore mal couvertes et pour assurer le traitement d'un volume croissant de données statistiques, environnementales et géographiques.

Les priorités porteront sur : les contributions à la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement installée fin 1998 ; la mise au point de nouveaux indicateurs à l'appui des politiques publiques nationales, régionales et européennes ; le développement d'un programme de suivi des enjeux environnementaux des opérations d'aménagement du territoire ; l'organisation avec l'INRA d'un dispositif rénové d'observation environnementale de la qualité des sols ; la mise à jour de la base géographique CORINE land cover sous réserve de l'accord de l'Union européenne.

L'IFEN continuera de participer d'autant plus activement à la coordination des systèmes d'information sur l'environnement pilotés par le Ministère, que devraient être mis en œuvre de nouveaux schémas directeurs par domaine, et que les demandes de l'Agence européenne pour l'environnement et d'EUROSTAT se systématisent.

L'information régionale et locale sera renforcée par la poursuite de la montée en charge du réseau des statisticiens régionaux en DIREN et le développement du partenariat avec les échelons statistiques départementaux du Ministère chargé de l'agriculture.

La mise en place en 1999 d'un nouveau conseil scientifique permettra d'aborder en particulier les questions de santé et d'environnement, et de préparer les évaluations de populations exposées à différents risques environnementaux, rendues possibles par la disponibilité des premiers résultats du recensement de population.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes

Après le lancement successivement en 1998 et 1999 des enquêtes auprès des communes sur la gestion des déchets puis sur l'eau menées avec l'appui du SCEES et des statisticiens départementaux, il n'est pas prévu d'enquête nouvelle en 2000.

Par ailleurs, l'IFEN participe au pilotage de la nouvelle enquête de l'ADEME sur les déchets industriels prévue en 2000, auprès d'un échantillon national d'entreprises.

2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés

- Les nouveaux développements de **comptes de l'environnement** porteront sur les domaines encore mal couverts de la dépense de protection et de réparation des dommages (sols et réhabilitation des sites pollués, biodiversité) et du patrimoine naturel (forêt, pêche).

- Le programme **« indicateurs »**, outre l'actualisation des indicateurs de performance, sera enrichi de la production d'indicateurs d'intégration de l'environnement dans les politiques sectorielles, de nouveaux indicateurs de développement durable et d'un tableau de bord national de suivi des schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE).

- Le suivi statistique de la dimension environnementale des opérations engagées dans le cadre de la politique d'**aménagement du territoire** sera initialisé : schémas de services collectifs des espaces naturels et ruraux, contrats de plan état-région, fonds structurels …

- Dans le domaine de l'**observation des milieux naturels**, l'IFEN participera à la mission conjointe menée par le Service de la Recherche et des Affaires économiques du Ministère chargé de l'environnement et la Direction de la Recherche, en vue d'une meilleure synergie entre les systèmes d'observation à des fins de recherche scientifique d'une part, de surveillance, d'alerte ou d'information générale d'autre part. Un nouveau dispositif national d'observation environnementale des sols associant l'INRA et l'IFEN devrait être mis en place.

- Dans le domaine des relations entre **santé et environnement**, un groupe de travail devrait être constitué avec le nouveau conseil scientifique de l'IFEN, tandis que démarreront les premières exploitations des données de population finement localisées, issues du recensement de 1999, à croiser avec les périmètres de risques environnementaux disponibles (inondation, bruit, qualité de l'air, …).

- Sous réserve de confirmation par l'Union européenne mi 1999, la mise à jour de la base géographique européenne sur l'occupation des terres CORINE land cover devrait être centrée sur des images satellitales 2000.

3. Opérations répétitives

- Collecte, validation, diffusion des données de référence sur les différents thèmes de l'environnement : chiffres-clés, 4 pages, site WEB, questionnaires internationaux.

- Animation des observatoires confiés à l'IFEN : sur l'emploi (ORME), sur les opinions, pratiques et représentations sociales (OPRESE), sur les zones humides (ONZH).

- Actualisation des comptes de la dépense de protection de l'environnement pour la Commission des comptes et de l'économie.

- Participation au pilotage des systèmes d'information du Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (mise en place des référentiels communs aux différents domaines).

- Organisation et intégration des données statistiques et environnementales par grand thème : émissions de polluants et qualité des eaux par bassin versant, bases thématiques sur les sols, le littoral, la qualité de l'air, les espaces naturels, …

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

L'IFEN participe au pilotage des enquêtes sur l'environnement menées auprès des entreprises par le SESSI et l'ADEME, et aux travaux du Ministère de l'environnement concernant le système d'informations issu de la réglementation des installations classées et des déchets dangereux.

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1 Aspects régionaux et locaux

Le programme EIDER, de base de données régionales et départementales sur l'environnement sera poursuivi avec la montée en charge du réseau des statisticiens en DIREN. Le partenariat engagé en 1998 et 1999 avec échelons statistiques départementaux du Ministère de l'agriculture sera étendu à de nouveaux thèmes d'intérêt pour le Ministère chargé de l'environnement.

5.2 Aspects européens

L'IFEN continuera d'apporter son appui à EUROSTAT pour la mise en œuvre de l'actuel projet de règlement statistique sur les déchets.

Avec l'Agence européenne pour l'environnement, la priorité consistera à rationaliser la gestion des flux de données à transmettre vers les institutions européennes et à valoriser le retour d'information et les publications de l'Agence en France.

6. Publications

Le catalogue des publications sera diffusé ultérieurement.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Voir tableau récapitulatif en fin de document.

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - ADEME
Service des observatoires et des réseaux de mesure

1. Exposé de synthèse

En 1998, l'ADEME a opéré une réorganisation interne qui a touché le service en charge des observatoires. En effet, précédemment le service des Observatoires et des Réseaux de mesure, interlocuteur du CNIS à l'ADEME, dépendait de la direction Prospective, Programmation Évaluation, et avait en charge la connaissance statistique déchets, l'assistance technique aux associations agréées de surveillance de la qualité de l'air et la gestion de la Banque de Données Qualité de l'air (BDQA). Depuis décembre 1998, ces trois activités sont séparées : les 2 dernières sont sous la responsabilité du département Air, dépendant de la Direction Air et transports ; la première est intégrée dans le département Observatoires des Déchets et planification (DODEP) dépendant de la direction des Déchets municipaux. Le DODEP reste cependant le coordonnateur des informations présentées au CNIS pour les deux départements.

Concernant les projets statistiques pour 2000, l'année sera marquée par deux événements :

- la réactualisation de l'enquête de 1996 sur les déchets d'entreprises pour laquelle un avis d'opportunité est demandé ;

- la simplification de l'enquête annuelle sur les installations de traitement de déchets ménagers et assimilés (ITOM annuel).

Par ailleurs, ce sera la première année complète de fonctionnement de l'Observatoire National des Coûts des Déchets.
L'actualisation de l'enquête sur les déchets d'entreprises de 1996 s'inscrit dans le cadre d'une demande nationale (*Parlement, MEDEF et professionnels du déchet*) et européenne (*projet de règlement statistique*). Par rapport à 1996, le champ a été élargi à des questions simples sur les déchets dangereux, le questionnaire a été simplifié et sera personnalisé en fonction de l'activité de l'entreprise.

L'enquête annuelle sur les installations de traitement des déchets ménagers assimilés (*non obligatoire*) sera simplifiée et fortement décentralisée dans la mesure où plusieurs délégations régionales de l'ADEME vont disposer d'une personne spécifiquement attachée au recueil, au stockage et à la restitution d'information.

L'Observatoire national des Coûts des Déchets est une des mesures annoncée par Madame Voynet lors de sa conférence de presse du 26 août 1998. Il travaillera essentiellement sur les coûts de gestion des déchets gérés par le service public. L'ADEME en assurant le secrétariat, 2 personnes seront spécifiquement affectées à cette tâche, comportant essentiellement des études. Le CNIS sera informé et sollicité en tant que de besoin suivant les activités de l'Observatoire.

Toutes ces actions s'inscrivent dans le programme à moyen terme 1999-2003. Le financement sera assuré par la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à la place des taxes affectées qui existaient précédemment.

2. Enquêtes nouvelles ou rénovées

En 2000, l'ADEME souhaite réaliser une enquête nationale sur les déchets d'entreprises, enquête pour laquelle sont sollicités le label d'intérêt général et le statut d'enquête obligatoire.

Il s'agit :
- d'actualiser les connaissances statistiques sur les déchets banals des entreprises, issues de l'enquête de 1996 ;
- d'avoir, pour la première fois, connaissance de la production et des conditions d'élimination des déchets dangereux des entreprises.

Cette enquête a obtenu un avis d'opportunité favorable à la réunion du 31 mai 1999.

Elle est destinée à être réalisée tous les 3 ans conformément aux dispositions du projet de règlement statistique européen.

3. Opérations répétitives

3.1 L'inventaire annuel (non obligatoire) des installations de tri, transit, traitement et stockage des déchets ménagers et assimilés (ITOM annuel) sera reconduit pour la cinquième année consécutive. Cet inventaire a pour objectif de connaître l'état du parc de ces installations, la nature et la quantité des déchets traités.

En 2000, le bordereau d'enquête de base sera simplifié. Il sera accompagné chaque année, de questions plus approfondies sur une filière, le thème changeant chaque année.

De plus, la décentralisation de l'enquête sera accélérée avec le renforcement des Délégations régionales de l'ADEME par des emplois-jeunes affectés spécifiquement à cette tâche.

3.2 L'ADEME continuera à traiter les **données sur les flux de déchets industriels dangereux** entrant en centres collectifs de traitement, en application de l'arrêté du 4 janvier 1985, en collaboration avec les Agences de l'eau.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

L'allégement de la charge des entreprises se traduira par plusieurs actions :

- simplification du bordereau de l'enquête sur les déchets d'entreprises par rapport à 1996. Cette simplification se fera à la fois par l'organisation du questionnaire et par la personnalisation de la présentation en fonction de l'activité (*voir fiche de présentation spécifique*).
- possibilité de répondre au questionnaire par disquette informatique voire par internet *(sous réserve de préserver la confidentialité des informations)*
- possibilité de répondre à certaines questions en joignant des documents contenant l'information.
- mise à disposition d'un numéro vert pour aider les enquêtés
- simplification du bordereau d'enquête ITOM annuel

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects régionaux et locaux

Comme nous l'avons vu précédemment, le renforcement des Délégations régionales de l'Agence en emplois-jeunes en 1999 va permettre une déconcentration des enquêtes, en particulier pour ITOM annuel. Cela permettra également un traitement et une restitution plus rapides localement des informations régionales.

5.2. Aspects « environnement »

Par principe, la connaissance sur les déchets contribue à la connaissance de l'environnement.

5.3 Aspects européens

Les enquêtes sur les déchets d'entreprises et sur les installations de traitement s'inscrivent dans le projet de règlement statistique européen en cours d'élaboration. Les nomenclatures utilisées sont elles-mêmes compatibles avec les travaux européens.

6. Liste des publications

- CD ROM « Atlas des déchets en France »
- Inventaire des installations collectives de traitement, de tri, de transit et de stockage des déchets ménagers et assimilés ITOMA 97
- Les déchetteries en France - Organisation, fonctionnement et bilan 96
- Déchets municipaux : les chiffres clés

7. Suivi des travaux du programme à moyen terme

Voir tableau récapitulatif en fin de document.

Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2000 examinés par d'autres formations du CNIS

Formation Agriculture

Ministère de l'agriculture et de la pêche
SCEES
Le SCEES doit terminer début 2000 l'enquête sur l'eau et l'assainissement auprès des communes, menée en partenariat avec l'IFEN. Des réflexions sont engagées avec le Ministère de l'environnement sur la consommation d'eau d'irrigation par les agriculteurs. Les réflexions portent sur les pratiques en matière d'irrigation et sur la consommation annuelle d'eau pour l'irrigation. Si l'analyse met la priorité sur les seuls besoins conjoncturels, il pourrait être envisagé d'adapter le questionnement de l'enquête actuelle sur les terres labourables pour une mise en œuvre dès 2001.

Le SCEES réalisera l'enquête TERUTI sur l'utilisation du territoire qui donne une description de cette occupation suivant deux nomenclatures, une nomenclature physique et une nomenclature fonctionnelle. Il entamera le début de l'évolution technique de l'échantillon de cette enquête pour une mise en place progressive des nouveaux échantillons et documents d'enquête à partir de 2002.

Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie

INSEE - Département de l'industrie et de l'agriculture
La mise en place de la nouvelle base des comptes conduit à une meilleure information sur le compte de l'eau (compte de produit)

Secrétariat d'État à l'industrie - SESSI
Dans le domaine de l'environnement, le SESSI conduit depuis 1991 une enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement, qui sera rénovée en 2000. Par ailleurs, on devrait préparer en 2000, l'extension de cette enquête à l'ensemble des dépenses effectuées pour protéger l'environnement. Cette opération pluriannuelle avait été réalisée pour la première fois sur l'exercice 1995.

Les résultats du comité de pilotage sur l'enquête Consommation d'énergie (EACEI) réuni en 1999 devraient permettre d'améliorer l'information sur des énergies nouvelles, notamment les énergies renouvelables. Toutefois, si la mise en place de cette nouvelle enquête devrait être étudiée dès 2000, la mise en production effective de celle-ci ne devrait pas avoir lieu avant 2001.

Enfin, l'enquête annuelle d'entreprise dans l'industrie couvre depuis 1999 le secteur de la récupération.

Liste des publications
Séries références :
- Les consommations d'énergie dans l'industrie
- Les investissements antipollution

Ministère de l'agriculture et de la pêche
SCEES (IAA)
L'enquête annuelle sur les investissements des IAA protégeant l'environnement, conduite depuis 1992 auprès des établissements producteurs de 100 salariés et plus, sera réalisée en 2000 sous sa forme « rénovée », après sa présentation fin 1999 au Comité du label. Cette rénovation ne devrait toutefois pas conduire à des évolutions majeures.
Des études pilotes sont engagées au niveau européen sur la possibilité de collecter des données sur les dépenses courantes des industriels pour la protection de l'environnement. Cependant, l'expérience menée en France sur l'année 1995 avait montré la grande difficulté éprouvée par les établissements interrogés à répondre correctement aux questions posées, au moins dans le domaine des IAA.

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie
Bureau « Études statistiques sur la recherche »
Dans l'enquête sur les objectifs socio-économiques de la recherche publique, des questions concernent l'effort consacré par les organismes publics de recherche à la surveillance et la protection de l'environnement planétaire d'une part, aux autres actions de contrôle et de protection de l'environnement d'autre part.

Réponse aux indicateurs élaborés relatifs au développement durable.

Premier Ministre
L'idée d'une taxe sur les imprimés publicitaires non adressés est de plus en plus fréquemment avancée, non seulement par le Ministère de l'environnement mais aussi par un nombre croissant d'élus locaux. Il sera très vraisemblablement demandé aux statisticiens publics, dans l'année qui vient, d'apprécier l'ampleur de ce phénomène de manière précise.

Formation Urbanisme, équipement, logement

INSEE
Division Logement
Des questions nouvelles portant sur le cadre de vie et sur les nuisances dont souffrent les ménages ont été introduites dans le questionnaire édition de l'enquête Logement. Elles ont permis notamment de mesurer le nombre de ménages qui se plaignent de problèmes de bruit, de pollution, d'absence d'espaces verts, de manque de clarté. Elles sont plus sysématiquement exploitées en 1999.

Ministère de l'équipement, des transports et du logement
DAEI - SES - Sous-direction de l'observation statistique de la construction
L'enquête sur les investissements en BTP des collectivités locales comporte un questionnement sur les dépenses consacrées à la collecte et au traitement des déchets, à l'alimentation en eau et au traitement des eaux usées.

De plus, une des extensions importantes du compte satellite du logement, actuellement à l'étude, concerne une description fine de la consommation des différentes formes d'énergie dans les logements de façon à pouvoir, entre autres, servir de base à des travaux sur les émissions de polluants atmosphériques.

Formation Tansports, tourisme

Ministère de l'équipement, des transports et du logement
SES
Le SES développe au fur et à mesure des possibilités le chapitre du rapport de la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN) consacré à l'environnement et aux externalités du transport. Ce chapitre se compose principalement de séries statistiques ou de résultats d'enquêtes régulières pouvant faire l'objet d'une mise à jour annuelle. Son élargissement s'inscrit dans le cadre d'une fonction de « veille technologique » assuré par le SES dans ce domaine, en liaison avec

l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut français de l'environnement (IFEN) et d'autres organismes spécialisés comme le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA).

Les synergies avec la Commission des comptes de l'environnement, en cours de mise en place, seront développées. Les domaines qui concernent plus particulièrement les transports sont relatifs à l'évaluation des dépenses de protection de l'air et de lutte contre le bruit.

En outre, les travaux menés dans le cadre du « compte de l'urbain » du compte satellite des transports devraient aboutir en 1999 et une ventilation des déplacements urbains selon les modes, les agents et les zones concernées (catégories d'aires urbaines), qui pourra être exploitée en 2000 dans une optique « environnement ».

Formation Monnaie, finance, balance des paiements

Direction de la Comptabilité publique
6e Sous direction - Gestion financière et comptable des collectivités territoriales et des établissements publics locaux - Bureaux 6C et 6B
L'effort financier que les collectivités locales vont devoir faire durant la période 1999 à 2003 pour adapter leurs réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi que les investissements liés à la normalisation du traitement des déchets constituent un sujet important, en termes de statistiques et d'analyse comptable.

Le bureau 6C sera prochainement en mesure de fournir des données comptables plus fines sur les établissements publics locaux, en particulier les établissements publics de coopération intercommunale et l'ensemble des budgets annexes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux.

D'ores et déjà, l'immatriculation quasi-complète des établissements publics locaux et des budgets annexes au répertoire SIRENE, le reclassement de ces établissements en catégories d'activités définies (eau, assainissement, collecte et traitement des ordures ménagères) et la création de nouvelles rubriques (ventes d'eau, taxes et redevances d'eau ou d'assainissement), permettent d'exploiter de manière plus pertinente les comptes des 20 400 EPCI en activité.

La constitution progressive d'une série de données sur les comptes des services d'eau et d'assainissement gérés par les communes devrait également permettre de disposer d'éléments de référence pour l'étude de ce type de service public.

Ministère de l'intérieur - DGCL
L'application des normes nationales et européennes à l'environnement aura évidemment des répercussions sur les budgets des collectivités locales. Ces effets pourraient faire l'objet d'études spécifiques en 2000.

Formation Démographie, conditions de vie

INSEE
Division Conditions de vie des ménages
Les indicateurs sociaux de l'enquête PCV de janvier portent sur la qualité de l'habitat, l'environnement et la sécurité.

Ministère de la Justice
SDSED
Contribution au rapport annuel de l'IFEN (condamnations prononcées pour infractions en matière d'environnement).

Formation Emploi, revenus

INSEE
Division Revenus et patrimoine des ménages
Le thème de l'environnement est peu présent dans les travaux de la division. Cependant le Panel européen recueille quelques informations sur le cadre de vie, qui sont prises en compte dans certaines mesures de la pauvreté.

Récapitulation des travaux prévus au programme à moyen terme 1999 - 2003

Thèmes et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Rapport sur l'environnement	**IFEN**		Les opérations nouvelles sont notées X
périodicité, alternance des thèmes à stabiliser (1994, 1996, 1998...)		en cours	Edition en 1999 d'une version en anglais du rapport 1998.
Indicateurs			
4 approches : - performances environnementales (1996, 1998...) - sectorielles : agriculture (1997), tourisme en projet autres thèmes à définir - développement durable - qualité de vie		en cours en cours en cours	Actualisation en 1999 de la série prévue en 1996. X Publication d'une brochure « Tourisme » X Rapport d'étape en 1999.
Société et environnement			
Observatoire et réseau des métiers et emplois de l'environnement (ORME) Observatoire des pratiques et représentations sociales de l'environnement (OPRESE) Environnement urbain, aménagement du territoire Santé et environnement		en cours en cours	 X Lancement du programme en 1999. X X

Thèmes et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Comptes de l'environnement			
Dépenses de protection Ecoindustries		en cours	Contributions aux rapports présentés aux deux réunions prévues en 1999 de la nouvelle commission des comptes et de l'économie.
Emissions de polluants par secteur		en cours	X
Patrimoine et ressources naturelles		"	X
Evaluation des dommages		"	X
Système d'information sur les déchets			
En complément des enquêtes de l'ADEME auprès des installations de traitement : - enquête auprès des communes sur les déchets ménager (1998) - refonte du système ARTHUIT sur les déchets dangereux (DPPR, ADEME, IFEN)		en cours	Publication prévue en fin 1999. X
- enquête statistique auprès d'un échantillon d'entreprise (enquête nouvelle à définir entre ADEME et IFEN) (**enquête nouvelle**) - règlement statistique européen en préparation	**IFEN** (suite)	en cours en cours	X
Système d'informations régionales et locales			
- poursuite du programme EIDER dans le cadre des conclusions de l'audit mené en 1997		permanent	Diffusion d'un CD-ROM annuel.
- développement des pôles statistiques régionaux auprès des DIREN		en cours	Deux postes nouveaux créés en 1999.
- mise en place d'un système d'informations statistiques locales sur l'environnement et l'aménagement du territoire, en partenariat avec le SCEES : - enquêtes périodiques auprès des communes (volet eau à programmer après le volet déchets de 1998 (**enquête nouvelle**) - exploitation des données administratives et statistiques locales		en cours en cours en cours	X X X
- animation, échanges avec les collectivités territoriales			X
Système d'observation par milieu ou par thème			

Thèmes et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Dans le cadre des observatoires et réseaux de coordination existant ou à créer, les priorités d'action proposées portent sur : . la consolidation des bases de connaissance sur l'ensemble du territoire, l'organisation des complémentarités avec les réseaux d'observation à des fins de recherche ou de surveillance et d'alerte . la nécessité de combler les principales lacunes identifiées (sol, bruit,...)		en cours en cours	 X Étude préalable sur le sol en 1999.
. veiller à la représentativité des réseaux de mesure et à la qualité des données par rapport à leurs différentes finalités (surveillance, recherche, connaissance) et aux standards préparés par les centres thématiques de l'Agence européenne		en cours	X Eaux continentales, qualité de l'air
. intégrer les données géographiques, statistiques et scientifiques pour répondre aux besoins prioritaires de suivi des politiques et d'information des acteurs concernés	**IFEN** (suite)	en cours	
Par thème : .**Occupation des terres** CORINE land cover Diffuser, valoriser la version 1 Produire la mise à jour V2 **Base de données nouvelle**		 permanent différé	 X Projet 2000 à confirmer par un financement européen.
.**Faune, flore, habitats** - Mise en oeuvre du schéma directeur de la DNP - Suivi des sites NATURA 2000 - Analyse des protections dans un contexte international - Mieux connaître les pressions sectorielles (agriculture, urbanisation, tourisme) - Contribution au schéma d'aménagement du territoire sur le patrimoine naturel		 en cours " " " "	 X X
Observatoire national des zones humides - Base de données communes - Complément par type de zones		en cours	Un poste a été créé en 1999 sur cette fonction. X

Thèmes et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Eaux continentales			
- Participation au RNDE		en cours	Activité permanente.
- Expertise sur les réseaux de mesure pour l'AEE		"	
- Chiffrage des indicateurs SDAGE		"	X Etudes en collaboration avec les Agences de l'eau.
- Base de données intégrée sur les pressions anthropiques et la qualité par bassin versant (analyse des pollutions diffuses)		"	X
- Comptes et économie de l'eau		"	X Actualisation d'un tablau de bord national.
- Système d'information sur les pesticides			
Air			
- Participation à la mise en place de la BDQA		en cours "	X
- Estim. des populations exposées		"	X En collaboration avec l'ADEME.
- Base de données sur les charges critiques			
Environnement et littoral marin			
- Programme LACOAST		en cours	
- Base de données intégrées			X En collaboration avec l'IFREMER.
Sol			
- Projet d'observatoire en cours de redéfinition avec l'INRA		en cours	
Centre de ressources sur les études d'impact **Fonction nouvelle**	**IFEN** (suite)		X Étude préalable en 1999 avec la Direction Nature et Paysage.
Enquête sur les installations de traitement et stockage des déchets ménagers et assimilés	**ADEME**		Opération annuelle répétitive jusqu'en 1999 inclus.
Enquête sur les déchetteries			
Enquête sur les déchets banals des entreprises			Renouvellement prévu en 2000 avec refonte du questionnaire.
Enquête sur les déchets industriels spéciaux traités en centres collectifs			
Enquête sur les emballages			
Enquête sur les structures intercommunales			Opération ponctuelle. Mise à jour permanente.
Enquête sur les investissements protégeant l'environnement (IAA), éventuellement complétée sur les dépenses courantes protégeant l'environnement	**SCEES**		

Thèmes et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
Investigations sur : - les bâtiments d'élevage - l'impact environnemental des pratiques culturales - la consommation d'eau d'irrigation			
Enquête auprès des communes sur la distribution et le traitement de l'eau	**SCEES - IFEN**	en cours	Collecte prévue fin 1999.
Indicateurs agri-environnementaux sur l'impact positif de l'agriculture			
Enquête sur les biotechnologies	**SESSI**		À confirmer.
Enquête sur les activités éco-industrielles			Associée à l'EAE.
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie Prise en compte des énergies renouvelables			Projet de refonte, analyse à partir de 1998. De manière pluriannuelle.
Enquête annuelle sur les dépenses d'investissement pour protéger l'environnement Enquête élargie aux dépenses courantes pour la protection de l'environnement			Permanente. De manière pluriannuelle.
EAE étendue au secteur de la récupération			Permanente
L'enquête sur les objectifs socio-économiques de la recherche publique intègre des questions sur l'effort consacré par les organismes publics de recherche à la suveillance, au contrôle et à la protection de l'environnement	Bureau « Études statistiques sur la recherche »		
Mise au point d'indicateurs de développement durable			
Participation aux enquêtes sur les dépenses en matière d'environnement			
Enquête investissement - deux questions donnent des éléments sur l'environnement	**INSEE** - Division des enquêtes de conjoncture		
Eventuelles investigations sur les activités d'assainissement, ingeniérie et contrôle technique	Dpmt des activités tertiaires		

Thèmes et opérations	Unité respon-sable	Suivi	Observations
L'enquête logement comprend des questions sur le cadre de vie et les nuisances (bruit,....)	Division Logement		En 2001.
Les enquêtes « vie de quartier » et « santé » aborderont des questions liées à l'environnement. Indicateurs sociaux traitant de l'environnement de l'habitat, des nuisances, de la sécurité.	Division Conditions de vie des ménages		En 2001.
Inventaire communal permanent des équipements et services	Dpmt démo-graphie) Scees		A partir de 2001. Nouvel outil de connaissance du monde rural à construire en remplacement des inventaires décennaux.
Inventaire permanent des équipements et services urbains	Dpmt démo-graphie		A partir de septembre 2002. Nouveau dispositif à mettre en place en complément du précédent visant à appréhender l'organisation de l'espace urbain et sa structuration par l'offre d'équipements.
Recettes et dépenses des Administrations Publiques (surtout des collectivités locales) classées en fonction 7, au niveau 2 de la NFA « bis » adoptée en 1998	**CP** Bureau 5A	Reporté en 2000	Dès 1999, sous réserve que cette NFA « bis » adoptée en liaison avec l'INSEE, la DGCL et le CFL retienne un détail suffisant pour l'environnement.
La base EPL, achevée en 1998, permettra de suivre le thème de l'environnement.	Bureaux 6C, 6B		

INDUSTRIE, INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES, ENERGIE

INSEE
- Département de l'industrie et de l'agriculture
- Département Système statistique d'entreprises
- Division Enquêtes de conjoncture

SECRÉTARIAT D'ÉTAT À L'INDUSTRIE
- Sous-direction Ingénierie et coordination statistiques du SESSI
- Observatoire de l'énergie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
- Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires du SCEES

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AU COMMERCE ET À L'ARTISANAT
- Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services de la DECAS

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE
- Bureau des études statistiques sur la recherche de la SDES

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
- Bureau des études statistiques

PREMIER MINISTRE
- Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias du SJTI

BANQUE DE FRANCE
- Direction de la conjoncture
- Direction des entreprises

Pour information : programmes des services rattachés à la formation Système productif

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

INSEE
- Direction des statistiques d'entreprises
. Département de l'industrie et de l'agriculture

1. Exposé de synthèse

La période 1999-2000 verra l'achèvement de la couverture du champ de l'enquête concernant les prix de production sur le marché intérieur, ainsi que l'approfondissement du scénario de mise en place de prix de production à l'exportation et à l'importation. Une réflexion sur l'ensemble de la méthodologie de l'enquête sera effectuée en relation avec l'évolution de l'offre en terme d'indices diffusés.

La mise en production de la base 95 de l'IPI est prévue en mars 2000.
La phase 1 du projet TVA pour le traitement des données fiscales infra-annuelles sera achevée en 2000, avec la mise en place de la référence 95 et le recalcul des données, le contenu de la phase 2, avec notamment la prise en compte du champ variable étant reprécisé début 2000 pour que cette dernière soit opérationnelle début 2001. Parallèlement, 2000 sera la première année de mise en place de l'enquête sur les produits, les charges et les actifs (PCA), qui prend la suite de l'actuelle enquête Stocks, Produits et Charges.
Les travaux de mise en place du dispositif de collecte permettant l'élaboration d'un indicateur de « commandes » débuteront à partir de septembre 1999.
La disponibilité d'un nouveau système intermédiaire d'entreprises devrait permettre, en 1999 et 2000, au sein de la division des Comptes et Études de l'Industrie, un développement de la statistique sectorielle propre à l'industrie, dont pourrait en particulier bénéficier la Commission permanente de concertation sur l'industrie. Parallèlement, la contribution de cette Division aux travaux de synthèse comptable sera progressivement redéfinie, de même que celle de la division Agriculture, pour ce qui concerne les industries agro-alimentaires.
Les indices de prix de vente industriels des IAA seront progressivement mensualisés, et des études macro-économiques devraient être menées à partir des comptes élaborés en nouvelle base.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Indicateurs de court terme

Le plan visant à publier des prix de production sur les marchés à l'export débutera en 2000 par des expérimentations, qui devraient s'accompagner d'une réflexion générale sur les modalités de collecte.
La migration vers Internet de la diffusion par Minitel de l'ensemble des indices de prix de vente industriels (IPVI) sera engagée, dans le cadre du plan général de migration de la diffusion de l'INSEE.
Dans ce domaine, un effort important sur la documentation et l'archivage des données sera effectué afin de valoriser et de pérenniser la richesse des données recueillies.
Le travail de mensualisation des IPVI des industries agro-alimentaires sera poursuivi.

Les nouveaux questionnaires de l'enquête sur les produits, les charges et les actifs (PCA) seront envoyés au cours du deuxième trimestre 2000, le nouveau système permettant le traitement des données et le calcul de l'indice étant mis en production au cours de l'année. Les indicateurs élaborés à partir des variables du compte de résultat commenceront à être produits en 2000.
L'année 2000 sera aussi consacrée aux travaux permettant de construire un indicateur d'entrée de commandes (questionnement des entreprises, spécifications des traitements à mettre en place, définition d'une chaîne informatique de production de l'indice).

2.2. Comptes et études

La mise en application d'un outil rénové de système intermédiaire d'entreprises (SIE) sera intégrée à l'élaboration des comptes de l'industrie et des industries agro-alimentaires dans la nouvelle base. Le SIE est l'outil privilégié du passage des données de la statistique d'entreprise (comptabilité d'entreprise) aux travaux de synthèse de la comptabilité nationale (comptabilité nationale de secteur et de branche). La décentralisation de cet outil augmentera sa capacité à contribuer à l'analyse sectorielle détaillée (cohérence au plan temporel, cohérence avec le cadre central des comptes nationaux). Ce système fonctionne actuellement dans le cadre des comptes définitifs (année n-2) de la comptabilité nationale. Ultérieurement, le développement d'un système analogue pour les comptes semi-définitifs devrait permettre des analyses sectorielles plus fraîches (année n-1). En 2000 sera élaboré le SIE relatif à 1998, éventuellement celui relatif à 1999.

La division des Comptes et Études de l'Industrie contribuera à la rédaction du rapport annuel présenté à la Commission permanente de concertation sur l'industrie en juin 2000. Elle sera associée aux études spécifiques connexes, études dont le programme ne sera arrêté qu'à l'automne 1999.
Au plan de l'offre d'études, le programme de travail de la Division sera défini en conséquence ; seront constitués, sur une base annuelle, des documents généraux de synthèse en liaison avec les thèmes d'études spécifiques retenus par la Commission.
Enfin, des travaux nouveaux sur les industries agro-alimentaires pourraient démarrer en 2000, utilisant les données des comptes (approche macro-économique), ou donnant lieu à des études sur données individuelles.

3. Opérations répétitives

- Publication mensuelle des indices de prix de vente industriels, dans l'industrie et les IAA.
- Publication mensuelle de l'indice de la production industrielle.
- Publication mensuelle de l'indice de chiffre d'affaires dans l'industrie.
- Publication trimestrielle de l'indice de stocks en valeur.
- Comptes nationaux (industrie et IAA).

Les premiers résultats de comptabilité nationale en nouvelle base de comptes (base 95) auront été diffusés en avril 1999. Ils portent sur la période de base (1990-94), sur la première campagne courante en nouvelle base (1995-1998) et sur une période 1975-1990) couverte par des séries rétropolées. Les supports de diffusion auront été révisés en conséquence.
A partir de septembre 1999, démarrera la seconde campagne courante (définitif 1997, semi-définitif 1998). Rappelons que ces campagnes seront réduites à l'ouverture de trois comptes portant sur une même année (contre quatre en base 1980). La contribution de la division Comptes et Études de l'Industrie au compte provisoire est en cours de redéfinition. Le second semestre de l'année 2000 sera consacré à la troisième campagne courante dans la base 95.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

L'évolution de la charge globale de l'enquête sur les prix de vente industriels sera évaluée dans le cadre du plan de mise en place de prix à l'exportation.
L'évolution de la charge globale de l'enquête PCA a été évaluée en 1999 dans le cadre de la mise en place de la nouvelle application. Une évaluation similaire sera effectuée dans le cadre de l'indice « commandes ».

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Le projet TVA pour le traitement des données fiscales infra-annuelles comporte un volet de mise à la disposition des services régionaux de l'INSEE d'une base de données à des fins d'études locales.

- **Aspects « environnement »**

La mise en place de la nouvelle base des comptes conduit à une meilleure information sur le compte de l'eau (compte de produit).

- **Aspects européens**

Des contacts avec les autres instituts de statistique européens seront engagés sur les dossiers méthodologiques en relation avec la mise en place de l'indicateur de commandes, de même que seront poursuivis ceux en relation avec la mise en place de prix à l'exportation.
Les travaux de coordination concernant la mise en application du règlement sur les statistiques conjoncturelles n° 1165/98 du 19 mai 1998 s'étendront probablement encore sur 2000.

6. Liste des publications

Publications permanentes :
INFO RAPIDES sur l'IPI, les IPVI, les indices de chiffres d'affaires dans l'industrie et la construction, les indices de prix agricoles, les stocks.
Rapports à la commission permanente de concertation sur l'industrie.
Diagnostics général ou sectoriels sur l'industrie, les IAA et l'énergie *(INSEE PREMIERE).*

Parus en 1998 :
Rétrospective industrielle ”Séries longues de la base 80”
Les « surprenantes » variations des prix industriels de la viande *(INSEE PREMIERE).*

A paraître :
Mise en place d’un *INFO RAPIDES* sur l’ICC.
Un *INSEE METHODES* sur l’IPI sortira à la suite de la mise en production de la base 95.
La fin des projets TVA et EPICEA (relatif à l’enquête PCA) donnera lieu aussi à l’élaboration et à la publication de deux *INSEE METHODES.*
Rapports annuels sur l’activité des branches industrielles *(SYNTHESES)*
Résultats en ancienne base des comptes des IAA sur longue période.
La rédaction de la « note de base » consacrée à la méthodologie des comptes des IAA donnera lieu à une publication.

- Direction des statistiques d’entreprises
. Département Système statistique d’entreprises

1. Exposé de synthèse

L’action du département Système statistique d’Entreprises se décline globalement selon quatre axes: amélioration des délais, recherche de la qualité, maîtrise de la charge statistique pesant sur les entreprises, amélioration de la diffusion des statistiques d’entreprises.
L’année 2000 sera caractérisée par les innovations suivantes :
- amélioration des délais de production des statistiques structurelles sur les entreprises et des contours des groupes d’entreprises.
- mise en exergue des questions de qualité : méthodes communes de détermination d’indicateurs pertinents, calculs de variance, etc.
- début des développements d’un nouveau système, généralisé, de tirage et de coordination d’échantillons, applicable, à terme, à l’ensemble des enquêtes auprès des entreprises du système statistique public.
- « enquête sur les enquêtes » (lancée à titre de test en 1999), en collaboration avec le CNIS, permettant une véritable vue globale sur l’ensemble des enquêtes auprès des entreprises.
- rénovation des modes de collecte d’information : des techniques de collecte plus adaptées à l’enquêté verront le jour en 2000 pour la collecte d’informations sur les établissements dans le cadre des enquêtes annuelles d’entreprise (EAE). En même temps auront lieu des tests pour l’amélioration de la collecte d’informations sur les entreprises, en prenant soin de distinguer les « très grandes » des autres. A cela s’ajoute la poursuite des réflexions sur la collecte multi-sources, combinant enquêtes statistiques et données administratives.
- mise en place d’outils communs pour le traitement des enquêtes thématiques : il s’agit d’utiliser des logiciels du marché, complétés par des modules généraux, visant des fonctions spécifiques. C’est en 2000 que pourront être menées les premières expérimentations en vraie grandeur.
- mise au point d’un système documentaire commun : l’accent étant mis en 1999 sur l’EAE, l’année 2000 sera consacrée à un élargissement du système à d’autres domaines.
- favoriser la constitution de fichiers de diffusion documentés d’accès facile pour les diffuseurs.
- former les diffuseurs à la statistique d’entreprise.

Sur tous ces sujets, la coordination avec l’ensemble des autres services concernés sera capitale, en particulier dans le cadre du projet de refonte du système de répertoires.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes nouvelles

Il n'est pas prévu d'enquête nouvelle, mais la mobilisation d'informations d'origine administrative pour « estimer » l'enquête auprès des petites entreprises industrielles (EPEI) relative à l'exercice 1998. La dernière EPEI « réelle » a eu lieu en 1998 sur l'exercice 1997, cette enquête a lieu une fois tous les 4 ans, et pendant les 3 années intermédiaires, l'information (compte de résultat, effectifs[3]) est « collectée » à partir de la source fiscale, sur l'échantillon relatif à la dernière EPEI, auquel on a adjoint les naissances et dont on a ôté les unités mortes ou sorties du champ.
L'échantillon des naissances entrant dans le champ de l'EPEI fera, chaque année inter-enquêtes (donc en particulier en 2000), l'objet d'EAR (enquêtes d'amélioration du répertoire SIRENE), dans l'objectif de disposer d'un code APE de bonne qualité.

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2000

- ***Enquêtes annuelles d'entreprise***

Rénovation du mode de collecte pour l'interrogation des établissements dans les EAE services et commerce : en 1999 aura eu lieu un test en vue de mettre en place des modalités de collecte d'information adaptées (les techniques proposées d'interrogation des établissements dans les EAE de 4e génération s'étant révélées un échec pour le commerce et les services). En 2000, sur l'exercice 1999, les modalités préconisées seront mises en oeuvre en vraie grandeur.

Poursuite des travaux sur la qualité :
- introduction dans la chaîne de traitement des EAE de programmes de calcul d'indicateurs de qualité ;
- introduction de calculs de variance, prenant en compte à la fois l'échantillonnage et le traitement de la non-réponse ;
- rédaction d'une charte qualité.

Améliorations techniques diverses : prise en compte explicite de la modalité « manquant » pour les variables quantitatives, évaluation de techniques de traitement des exercices décalés (ou de durée différente de 12 mois), et raffinements de l'extrapolation des non-réponses totales (notamment les unités significativement actives dans l'année, mais cessées en cours d'année).

Rénovation des EAE, premières réflexions : à terme, la source fiscale sera disponible beaucoup plus tôt, ce qui conduira à revoir sensiblement le questionnaire des EAE, de façon à éliminer les doublons de collecte. Il faudra donc combiner plusieurs sources d'information, et apparaîtra la nécessité d'effectuer des contrôles de cohérence sur des ensembles de variables incomplets. Dans ce cadre, les outils de traitement des EAE de 4e génération ne sont pas utilisables tels quels et il faut envisager de les faire évoluer assez fortement. Le travail à mener en 2000, commencé en 1999, sera encore un travail de conception et d'expérimentation informatique.

- ***Tirage et coordination d'échantillons***

Rénovation d'OCEAN : les travaux ont commencé en 1999. L'objectif est de construire un outil générique de coordination d'échantillons, en facilitant son utilisation pour tirer un échantillon à partir d'un plan de sondage, en élargissant le champ des variables de stratification, et surtout en intégrant l'ensemble des enquêtes d'intérêt général dans le système OCEAN, cette dernière fonctionnalité étant indispensable si l'on veut s'assurer que la charge d'enquête est correctement répartie.

Préparation des échantillons de la DARES : le système OCEAN-DARES, mis en place début 1996, visait à disposer d'une succession d'échantillons coordonnés dans le temps et dans l'espace, sur une période de 5 ans. A la fin de l'année 2000, une réflexion devra être menée avec la DARES sur les techniques de coordination envisageables.

[3] Plus précisément : tronc commun EAE, de niveau « questionnaire simplifié », en dehors de la ventilation du chiffre d'affaires en branches.

Ces travaux devront s'inscrire dans le cadre du programme OREADE (Outils et répertoires pour l'étude, l'analyse et la démographie des enreprises), et être cohérents avec le projet SIRENE 3.

- ***Contact avec les entreprises : expérimentations***

Réseau d'enquêteurs : nouveaux tests afin de déterminer les modalités de collecte les plus efficaces (unité adaptée, interlocuteur adapté, période adaptée). Le réseau d'enquêteurs n'a pas pour seules missions les tests de questionnaires, les relances de non-répondantes ou les enquêtes particulières qui nécessitent un déplacement sur le terrain. C'est aussi un excellent « outil » permettant à la statistique d'entreprises de tester les techniques de collecte les plus adaptées aux entreprises. Cette façon de procéder est en parfaite adéquation avec la démarche « Statistique publique et entreprises ». Elle a déjà été appliquée en 1999, dans le cadre de la collecte d'informations sur les établissements pour les EAE.

Démarche « Très grandes entreprises » : poursuite des analyses exploratoires à partir de l'expérience engrangée dans les instituts nationaux de statistique (INS) étrangers. Il s'agit d'effectuer un certain nombre d'expérimentations de collecte auprès de grands groupes, afin de voir d'une part quelle est la manière la plus efficace de mobiliser l'information (même chose que pour le réseau d'enquêteurs, mais sur de très grosses unités), d'autre part en quoi, et pourquoi, il y a effectivement un écart entre l'information obtenue à partir des unités légales et celle que l'on pourrait construire à partir de la comptabilité analytique des « unités économiques » du groupe. Ceci soulève à la fois des questions d'unités statistiques et des questions comptables, dont les travaux récents du groupe de travail « Unités statistiques » ont montré la grande complexité. Il s'agit là d'un travail de longue haleine sur lequel les progrès sont lents.

- ***Traitement d'enquêtes***

Les enquêtes auprès des entreprises ne se limitent pas aux EAE, et il faut développer des méthodologies générales de traitement d'enquêtes. En 1999 auront été rédigées des notes de fond et un certain nombre de tests auront été réalisés, qui permettront en 2000 de s'orienter vers la mise en place de ces outils généraux. On peut distinguer deux aspects :

- la mise en place d'un logiciel général de traitement des enquêtes thématiques (mais aussi des enquêtes régionales, ...), couvrant le maximum de la chaîne de traitement, y compris les tabulations. Il ne s'agit pas de se lancer dans un projet coûteux, mais de partir des logiciels du marché, en leur ajoutant progressivement des modules présentant un niveau de généralité suffisant pour être utiles à de nombreuses enquêtes.
- la poursuite des réflexions sur un outil permettant de prendre en compte la « collecte hybride » (multi-sources), via l'utilisation du prototype développé en 1999.

- ***Système documentaire général***

Faisant partie des grands objectifs de 1999-2003, ce système documentaire relatif aux grands outils du département, déjà réalisé pour la partie EAE-TC (enquêtes annuelles d'entreprise, partie « Tronc commun ») en 1999, va, en pratique, s'intégrer naturellement dans le cadre du système documentaire d'OREADE.

- ***Enquête sur les enquêtes***

Une expérimentation a été lancée en 1999, en collaboration avec le CNIS, pour déterminer un mode d'organisation efficace d'un recueil d'informations sur les enquêtes auprès des entreprises, effectué auprès des services enquêteurs. Si elle est pérennisée en 2000, cette enquête permettra d'engranger des informations susceptibles de satisfaire plusieurs besoins : alimentation du site CNIS sur l'Internet, connaissance des plans de sondage et des techniques d'échantillonnage, maîtrise du contenu de l'ensemble des enquêtes (pour l'expert au Comité du label), évaluations de charge globale, etc.

- ***Transfert du SIE***

Un audit interne sur les procédures d'élaboration des comptes natinaux a confié à la direction des statistiques d'entreprises la responsabilité de la fabrication du « Système Intermédiaire d'Entreprises » (SIE), dernière étape avant passage aux comptes nationaux. Le département a la responsabilité de l'animation du réseau des producteurs, situés dans les divisions sectorielles de la direction. En 2000, ce système sera mis en production selon des modalités d'organisation revues (les travaux de 1999 ont été mis en oeuvre sous la responsabilité conjointe de la direction et du département des comptes nationaux).

- ***Mise en oeuvre de BDSE***

La base de données structurelles sur les entreprises (BDSE) sera disponible sur Internet à la fin de l'année 2000. Cette base de données offrira des résultats statistiques sur les entreprises au niveau 700 de la NAF, portant sur 400 variables et provenant d'une quinzaine de sources.

3. Opérations répétitives

a) SUSE

Les calendriers de livraison des fichiers en amont de SUSE se modifient substantiellement. Les services enquêteurs des EAE devraient être en mesure de fournir leur fichiers relatifs à l'exercice 1998 en fin 1999 ou janvier 2000. Le calendrier de la Direction Générale des Impôts, dès l'exercice 1998, reçu en 1999, devrait permettre de terminer le traitement de la source fiscale dans les mêmes délais. Dans ces conditions, les travaux de confrontation entre les deux sources devraient être terminés fin mai 2000. Ce calendrier permettrait à la France de respecter sans difficultés ses obligations au titre du règlement européen sur les statistique structurelles, les données devant être fournies à EUROSTAT avant la fin juin.

b) Liaisons-financières (LIFI) - groupes

Malgré la progression constante du nombre d'entreprises à interroger (21000 pour l'exercice 1998), les délais d'obtention des contours des groupes continueront d'être améliorés. L'amélioration des délais de collecte pour l'enquête menée en 1999 sur la situation au 31/12/1998 permet de prévoir la mise à disposition en mars 2000 du contour des groupes en 1998. L'enquête réalisée en 2000 sur la situation au 31/12/1999 sera lancée un mois plus tard. La poursuite de l'amélioration des délais va commencer à dépendre de la capacité des entreprises à répondre rapidement à notre questionnaire.

Le chef de la division qui réalise ces travaux est co-rapporteur d'un groupe de travail du CNIS sur les investissements étrangers en France (cf. les travaux de la formation « Monnaie, finance, balance des paiements »).

c) BRIDGE

La gestion courante de BRIDGE se poursuit. Des améliorations continuent à être apportées à cet instrument qui, dans l'attente de la réalisation du projet CLAP (connaissance locale de l'appareil productif), reste le meilleur instrument pour l'élaboration de statistiques et d'études sur moyenne période (la base couvre 10 ans). Un vigoureux effort de formation au logiciel de diffusion a été fait en 1999. Il devrait permettre une meilleure utilisation par les statisticiens régionaux.

d) EAE-TC (enquêtes annuelles d'entreprise, partie « Tronc commun »)

Il s'agit d'effectuer la maintenance de cette application, à la fois du point de vue statistique (méthodes), économique (variables du tronc commun), et informatique (programmes, logiciels, réseaux).

e) La base de données de restructurations CITRUS

Vis-à-vis des EAE, CITRUS sera utilisé, en 2000, en situation normale de production : préimpression des questionnaires des EAE, mise au point d'enveloppes de restructuration, indispensables aux calculs d'évolution, fourniture d'informations « fraîches » et de référence sur les opérations de gestion et alimentation régulière de la base de données à partir de toutes les sources mobilisables. L'enquête complémentaire CITRUS continuera à une échelle réduite, cette enquête étant très coûteuse en temps de travail.

f) OCEAN / OCEAN-DARES

Le département assurera son rôle de tirage, de contrôle et de suivi des échantillons, pour les EAE d'une part (OCEAN), et pour les enquêtes du ministère du Travail d'autre part (OCEAN-DARES). Dans le cas d'OCEAN-DARES, ce seront les derniers tirages d'échantillons effectués avec cet outil.

g) Réseau d'enquêteurs
Le réseau d'enquêteurs auprès des entreprises a pour mission d'effectuer un certain nombre de collectes d'information relatives à des enquêtes, en général en se déplaçant sur le terrain, mais aussi, dans certains cas, par contact téléphonique. Il permet de réaliser des tests de questionnaires, de faire des enquêtes non praticables sans cette approche « de terrain » et d'effectuer des relances auprès des entreprises non-répondantes.
Ce réseau d'enquêteurs devrait fonctionner en 2000 en rythme de croisière, sur la base d'une liste d'enquêtes à définir en 1999, mais qui conservera un « noyau dur » d'enquêtes de 1999, afin d'avoir un minimum de stabilité. Le nombre de directions régionales « adhérentes » au réseau augmente en direction de la cible, établie à une dizaine (en 1999 : Lyon, Marseille, Nantes, Reims, et prochainement Orléans).

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

On peut souligner 5 thèmes, dont certains ont déjà été mentionnés :
- le développement d'un nouvel outil de coordination d'échantillons, succédant à OCEAN, qui permettra de mieux répartir la charge entre les entreprises ;
- le fait que l'on réalise une EPEI à partir de la source fiscale seule (ce qui permettra de publier un certain nombre de statistiques, entre autres en évolution, et ce sans nouvelle enquête) ;
- l'amélioration des délais de fourniture des fichiers par la DGI et la généralisation des protocoles tripartites (DGI, INSEE, SSM) autorisant la transmission aux SSM des données issues de la source fiscale, qui vont permettre un approfondissement de la stratégie « petites entreprises » dans le cadre de l'EAE ;
- la mise en place de démarches personnalisées auprès des entreprises, afin de faciliter leur travail de réponse aux enquêtes (réseau d'enquêteurs, unité « très grandes entreprises ») ;

- les travaux menés dans le cadre du Comité du label (expertise des dossiers lors de la phase d'examen de conformité, mais aussi, préalablement, conseil aux services enquêteurs), qui continueront à se développer en 2000, avec la préoccupation permanente de l'allégement de la charge, par un travail mené « en amont » avec les concepteurs.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Deux points ont été mentionnés précédemment :
- la rénovation de la collecte auprès des établissements dans le cadre de l'EAE (commerce et services) ;
- les réflexions pour la mise en place d'outils généraux de traitement d'enquête (ceci concerne en effet aussi bien les enquêtes régionales que les enquêtes thématiques) et d'outils permettant de prendre en compte des sources d'informations multiples (ceci concerne aussi les EAE).

Par ailleurs, la base BRIDGE restera une des principales sources des statistiques sur l'appareil productif local et régional. On continuera de développer l'information sur les données de SUSE en direction des services d'études des directions régionales de l'INSEE, cette source permettant d'élaborer des statistiques sur les PME. L'amélioration de la base de données sur les groupes, via l'exploitation des données de la Direction du Trésor, favorisera l'utilisation de la source en région. Le poids des implantations étrangères est en effet un thème traditionnel d'étude pour les directions régionales.

- **Aspects "environnement"**

Non concerné

- **Aspects européens**

Les données produites par SUSE sont à la base de la réponse de la France au règlement sur les statistiques structurelles, pour ce qui concerne les résultats définitifs. Elles sont complétées, pour des variables particulières, par des données fournies par les services statistiques ministériels (SSM).
Le département coordonne également la fourniture à EUROSTAT, au titre du même règlement, des données provisoires, ainsi que le travail sur les « indicateurs de qualité ». Ces deux opérations nécessiteront la poursuite d'investigations méthodologiques, commencées en 1999. Il s'agira en particulier de déterminer des ordres de priorité avant extrapolation des non-réponses totales, afin de fournir à EUROSTAT, en octobre, des données provisoires de la meilleure qualité possible.
Un groupe de travail est mis en place par EUROSTAT pour améliorer la connaissance des groupes de sociétés. Le département fera partie de la représentation française.

6. Liste des publications

Publications de 1998 -1999, parues

Images économiques des entreprises au 1/1/1997 (*INSEE-RESULTATS* n° 152 à 160)
Répertoire des Entreprises Contrôlées Majoritairement par l'Etat au 31/12/1997 (*INSEE-RESULTATS* n° 148)
En quoi la statistique d'entreprises est-elle spécifique ? (*Courrier des statistiques* n° 85-86)
Normes comptables, entreprises et statistiques (actes du séminaire 1997 de la direction des Statistiques d'Entreprises - *INSEE-METHODES* n° 74-75)
Des enquêteurs à la rencontre des entreprises : une nouvelle approche, Actes des journées de méthodologie statistique, *INSEE-METHODES* n° 84-85-86, mars 1999
Fiches " unités " du groupe de travail sur les unités statistiques, document de travail E9906, juin 1999
Panorama des petites entreprises industrielles, *INSEE-PREMIERE* n° 667, juillet 1999
Le dynamisme des petites entreprises internautes, *INSEE-PREMIERE* n° 668, juillet 1999
Coordination of samples : the microstrata methodology, 13th International Roundtable on Business Survey Frames, Paris, Session 4, Paper 1
Terminology of Business Statistics in the French Statistical System : Statistical Units, Analytical Units and Related Concepts, 13th International Roundtable on Business Survey Frames, Paris, Session 7, Paper 2
CITRUS, système général de traitement des restructurations, document de travail E9910, septembre 1999

Publications à paraître en 1999

Images économiques des entreprises au 1/1/1998 (*INSEE-RESULTATS*)
Répertoire des Entreprises Contrôlées Majoritairement par l'Etat au 31/12/1998 (*INSEE-RESULTATS*)
Résultats détaillés de l'EPEI (*INSEE-RESULTATS+ Cédérom, à paraître en octobre 1999*)
Actes du séminaire 1998 de la direction des statistiques d'entreprises (*INSEE-METHODES*)
Terminologie relative aux unités statistiques (*INSEE-METHODES, à paraître en octobre 1999*)
Qualité et statistique (*Courrier des statistiques, à paraître en octobre 1999*)

7. Suivi des orientations à moyen terme 1999-2003

Le programme statistique 1999-2003 définit 4 grands axes :
- élaboration d'outils véritablement généraux pour la statistique d'entreprise (traitements statistiques des enquêtes annuelles, prise en compte des restructurations et coordination d'échantillons) ;
- mise en place d'une démarche qualité ;
- création d'un système d'information sur la statistique d'entreprises ;
- rénovation du système de collecte d'information auprès des entreprises.

Ce qui est envisagé sur 2000 est conforme à ces grands axes. Le 3ème (création d'un système d'information) se révèle étroitement lié, avec le travail sur le système documentaire d'OREADE.

Il faut souligner que l'idée d'un projet CITRUS 2, mentionnée dans le programme 1999-2003, a été abandonnée.

Deux inflexions significatives doivent être soulignées, par rapport au programme 1999-2003 :
1. Les premières réflexions sur une évolution éventuellement marquée du dispositif des EAE débutent dès 1999.
2. La recherche d'outils généraux de traitement d'enquêtes thématiques, ou d'enquêtes régionales, aura, à terme, des conséquences importantes sur l'efficacité de notre production statistique.

Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.

- Direction des études et des synthèses économiques
. Département de la conjoncture
Division Enquêtes de conjoncture

1. Exposé de synthèse

Aucune nouvelle enquête ni aucune rénovation d'enquête n'est envisagée pour 2000. La réestimation des outils de prévision en nouvelle nomenclature et dans la base 95 des comptes nationaux constituera une priorité pour la Division. Par ailleurs, on cherchera à améliorer la qualité statistique des enquêtes de conjoncture en conduisant des études micro-économiques.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année
Aucune nouvelle enquête ni aucune rénovation d'enquête n'est envisagée pour 2000.

2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés pour 2000
La Division mènera des comparaisons entre les séries issues de la rénovation des enquêtes et les données de la comptabilité nationale en nouvelle base. Les relations entre les données qualitatives et quantitatives seront réestimées de façon à adapter les outils de prévision aux nouvelles séries. Par ailleurs, les séries d'investissements des enquêtes seront comparées à celles de l'EAE (industrie, commerce, services et bâtiment).

3. Opérations répétitives

En 2000, la Division reconduira les opérations statistiques décrites ci-dessous :

Enquêtes	Champ	obligatoire	communautaire
mensuelle sur l'activité dans l'industrie	**4000 entreprises**	**non**	**oui**
trimestrielle sur l'activité dans l'industrie	**4000 entreprises**	**non**	**oui**
semestrielle sur la concurrence étrangère	**4000 entreprises**	**non**	**non**
quadrimestrielle sur les investissements dans l'industrie	**4000 entreprises**	**non**	**oui**
semestrielle sur la situation de trésorerie	**4000 entreprises**	**non**	**non**

mensuelle et trimestrielle dans le bâtiment			
(cogérée avec la FNB)	3000 entreprises	non	oui
trimestrielle dans les travaux publics (réalisée par la FNTP)	2000 entreprises	non	oui
trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment	2000 entreprises	non	non
trimestrielle dans la construction immobilière	1000 entreprises	non	non
mensuelle dans le commerce de détail	3000 entreprises	non	oui
bimestrielle dans le commerce de gros	3000 entreprises	non	non
trimestrielle dans les services	4000 entreprises	non	non
semestrielle auprès des grandes entreprises	**1500 entreprises**	**non**	**non**

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Dans la mesure où aucune modification des questionnaires n'est envisagée, il n'y aura pas d'action menée pour alléger la charge des entreprises. Il convient cependant de noter que les enquêtes de conjoncture, de nature essentiellement qualitative, ne constituent pas une charge très importante pour les entreprises : la réponse aux questionnaires de conjoncture les plus importants excède rarement le quart d'heure.

5. Aspects particuliers du programme 2000

La plupart des enquêtes nationales de conjoncture font partie du système harmonisé d'enquêtes de conjoncture de la Communauté Européenne. Les données sont transmises à la Commission (DGII) dès que l'enquête est effectuée.

6. Liste des publications

Toutes les sorties d'enquêtes font l'objet d'une publication dans les *Informations Rapides*.

7. Suivi des travaux prévus dans le cadre du programme à moyen terme

Le déroulement des travaux prévus dans le programme à moyen terme est conforme à ce qui était indiqué au CNIS. La constitution des séries en nomenclature NAF-NES est en cours. L'industrie et les services passeront dans cette nomenclature au printemps 1999, les autres secteurs en juillet 1999 *(cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document).*

Secrétariat d'État à l'industrie
- Direction générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes
. Service des études et des statistiques industrielles (SESSI)
Sous-direction Ingénierie et coordination statistiques

1. Exposé de synthèse

Le programme statistique du service des Études et des Statistiques industrielles pour 2000 s'articule autour de trois axes prioritaires de son programme à moyen terme 1999-2003 :
- mieux répondre aux besoins des utilisateurs de ses statistiques ;
- assurer et développer la qualité de ses enquêtes, notamment de celles concernant la production ;
- limiter la charge statistique pesant sur les entreprises.

L'enquête Mondialisation sera lancée en septembre 2000 et fournira ainsi dans le courant de l'année 2001 des données notamment sur la part des flux commerciaux intra-groupe. Une enquête thématique pilote devrait être menée en fonction des besoins du ministère. Pour enrichir l'information régionale, les travaux prévus en 1999 concernant l'estimation de comptes d'exploitation par établissement à partir des données de l'Enquête annuelle d'entreprise (EAE) sont reportés en 2000. Par ailleurs, l'avancement des travaux sur d'une part l'intégration des données sur les petites entreprises industrielles élaborées par l'INSEE, d'autre part l'enrichissement de l'information sur les groupes par traitement des résultats de l'EAE en agrégeant les données des groupes, dépendront des moyens disponibles du Service.

Sur l'année 2000, commenceront les travaux de préparation de l'enquête Innovation communautaire à réaliser en 2001 et si les moyens le permettent ceux concernant une enquête sur les dépenses courantes des entreprises industrielles protégeant l'environnement. Par ailleurs, suivant les conclusions du groupe CNIS sur les technologies de l'information et de la communication, des travaux sur ce domaine pourraient être envisagés. Enfin, dans le prolongement des travaux menés en 1999 et en fonction des dispositions législatives à venir dans le domaine de l'électricité, les enquêtes de production sur l'électricité pourraient être rénovées. Parallèlement, l'analyse sera poursuivie pour les autres énergies, et pour la mise en place des enquêtes rénovées sur les consommations d'énergie.

Dès 1999, les entreprises peuvent répondre en euros et les résultats seront présentés en francs et en euros dans les cédéroms. En revanche, le basculement de francs en euros dans les publications ne sera étudié qu'en 2000.

L'adoption du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles en mai 1998 impose la mise en place d'un indicateur sur les entrées de commandes et une amélioration des délais de l'indice de la production industrielle (IPI). L'INSEE, le SESSI et le SCEES travaillent donc à la mise au point de nouveaux outils et à l'amélioration de la qualité des enquêtes de production existantes. L'évolution de l'ensemble du dispositif des enquêtes de branche sera doncconséquente sur les années 2000 et 2001, voire 2002 et alourdira fortement la charge de travail des services enquêteurs. Ainsi, dès 2000, le SESSI reprendra l'enquête mensuelle de branche sur les entreprises des industries électriques, électroniques et de communication, jusque là réalisée par la Fédération des industries électriques, électroniques et de communication (FIEEC). Dans ce contexte, les travaux menés en 1999 sur l'élaboration d'une charte de qualité des enquêtes de production ,etles travaux de confrontation de leurs résultats avec ceux des Enquêtes annuelles d'entreprise et des Douanes, apparaissent d'autant plus déterminants.

Cette réflexion globale sur les enquêtes de production débouchera sur un programme d'actions fixant des priorités, en concertation avec les organisations professionnelles agréées.

L'ensemble de ces opérations sera mené avec le souci constant de limiter la charge statistique pesant sur les entreprises, tout en préservant les informations nécessaires aux utilisateurs.

Ainsi, lors de la rénovation du fichier de lancement des enquêtes du SESSI (fichier FUL, fichier unifié de lancement d'enquêtes), dont les travaux entrepris fin 1998 se poursuivront en 2000, les solutions

adoptées prendront en compte la nécessité de coordonner et d'optimiser au mieux les échantillons des enquêtes.

Dans le même état d'esprit, on limitera les modifications des questionnaires des enquêtes régulières, notamment de l'EAE, pour faciliter l'automatisation des réponses des entreprises.

La mise en place du système de collecte électronique des enquêtes mensuelles de branche réalisées par le SESSI sera effective en 2000 et un premier bilan de l'expérience menée sera fait, afin de décider des prolongements de cette opération.

Enfin, l'utilisation des sources fiscales BIC et des DADS permettra de développer de nouvelles études sans charge supplémentaire pour les entreprises, dès que les procédures en cours auront débouché sur les accords nécessaires pour bénéficier de ces sources.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

L'enquête Mondialisation sera lancée en septembre 2000 et les premiers résultats seront obtenus dans le courant de 2001.

En fonction des dispositions législatives à venir dans le domaine de l'électricité, les enquêtes de production sur l'énergie devraient être rénovées pour l'électricité. Par ailleurs, celles sur les combustibles minéraux solides pourraient également être revues.

Suivant les résultats des travaux menés sur les commandes et la nécessité de raccourcir les délais d'obtention de l'indice de la production industrielle, certaines enquêtes de production mensuelles serontrénovées dès 2000.
Dès 2000, le SESSI reprendra l'enquête mensuelle de branche sur les entreprises des industries électriques, électroniques et de communication (FIEEC) et développera le questionnement sur les commandes sur tout ou partie des activités qu'il enquête.
Les travaux menés autour de la charte qualité, notamment sur la cohérence entre les enquêtes de production et l'EAE pourraient également conduire à rénover certaines enquêtes, en collaboration avec les organisations professionnelles agréées.

Le passage au Comité du label de l'enquête sur les investissements anti-pollution (dite ANTIPOL) pourrait être reporté début 2000. Par ailleurs, les travaux sur une enquête couvrant l'ensemble des dépenses, y compris les dépenses courantes, seront menés en 2000 pour lancer une enquête en 2001, si les moyens le permettent.

De même, les travaux préparatoires à l'enquête communautaire sur l'innovation déboucheront sur une enquête au programme de 2001. Suivant les résultats du groupe de travail du CNIS sur les technologies de l'information et de la communication, des travaux sur ce sujet sont probables.

Enfin, les travaux sur la rénovation des autres enquêtes de production sur l'énergie et sur les produits touchés par les accords CECA se poursuivront pour mise en place en 2001, voire 2002. Il en sera de même de ceux concernant l'enquête Consommation d'énergie dont le passage au Comité du label prévu fin 1999 sera reporté début 2000. En effet, les moyens disponibles ne permettent pas d'envisager de mettre en place l'enquête rénovée avant 2001.

2.2. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus en 2000
Suite au retard dans l'achèvement de la quatrième génération de l'EAE et à la diminution des moyens, une partie des travaux envisagés en 1999 seront effectués sur 2000, et 2001. Il s'agit, tout d'abord des travaux d'estimation de comptes d'exploitation par établissement à partir des données de l'EAE pour compléter l'information régionale. L'enrichissement des données EAE sur les groupes, en utilisant les configurations de groupes issues du fichier des groupes (LIFI) de l'INSEE risque fort d'être reporté en 2001.

Les travaux de rénovation du FUL du SESSI se poursuivront.

Le SESSI développera également les études, notamment sur le financement des entreprises, à partir des sources fiscales dès que les fichiers pourront être transmis. On cherchera également à mieux répondre aux besoins du ministère en approfondissant les analyses sur les rémunérations, les qualifications et la structure par âge des emplois dans l'industrie en mobilisant les DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales).

La diffusion des données s'inscrit résolument dans la perspective d'extension des produits sur support électronique, qu'il s'agissent d'accès " off line " ou " on line ".

Le SESSI déjà coproducteur de trois cédéroms (SESSI Entreprises, SESSI Régions, EUROPROMS) poursuivra leur parution en 2000 en étendant leurs fonctionnalités, en particulier en visant des compatibilités avec les standards en vigueur sur l'Internet, afin de faciliter la migration éventuelle de ces dispositifs vers des produits Internet payants. D'autres produits mixtes cédérom/Internet à valeur ajoutée sont en projet et devraient se développer avec des partenaires privés.

En outre, l'orientation vers Internet sera approfondie en élargissant la gamme des produits offerts à titre gratuit. Le SESSI préparera également l'introduction d'une information plus riche mais d'accès payant.

Des travaux de rénovation du système d'information interne devraient être menés en 2000. A terme, ce système devrait se fondre dans le cadre général de l'environnement Internet.

3. Opérations répétitives

L'enquête annuelle d'entreprise, les enquêtes de production (mensuelles, trimestrielles, annuelles) et l'enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie seront reconduites avec les principales modifications signalées dans la partie 2.

On cherchera notamment à raccourcir les délais des enquêtes de production mensuelles pour l'IPI et des enquêtes à périodicité plus large (trimestrielle ou annuelle) pour satisfaire aux obligations créées par le règlement PRODCOM, en étroite collaboration avec les organisations professionnelles concernées.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Le SESSI continuera son action dans ce domaine selon les orientations du CNIS.

L'accès aux fichiers des DADS et des sources fiscales permettra de développer des analyses et des études, notamment sur le financement des entreprises et la qualification des emplois, sans alourdir la charge statistique des entreprises.

Dans la mesure du possible et en fonction des conclusions du comité de pilotage de l'enquête sur les investissements anti-pollution, on cherchera à alléger l'enquête, notamment le nombre d'entreprises enquêtées. De même, cette préoccupation sera constante pour la rénovation des enquêtes sur l'énergie. La future enquête Mondialisation devrait permettre de personnaliser les questionnaires et de faciliter ainsi la tâche des entreprises interrogées.

Les travaux menés pour la rénovation du Fichier unique de lancement répondent également à cet objectif de limiter la charge des entreprises, via la coordination et l'optimisation des échantillons des différentes enquêtes.

L'année 2000 permettra de mettre en place le système de collecte des enquêtes mensuelles de branche du SESSI par Internet. Suivant les résultats de cette opération, une extension des opérations pourra être décidée.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Les travaux d'estimation de comptes d'exploitation par établissement à partir de l'EAE, prévus en 1999, sont reportés en 2000. Le Service suit également l'avancement des travaux menés dans le cadre du groupe " données par établissement " formé par l'ensemble des services participant au projet " 4ème génération de l'EAE ".

En revanche, l'éventuel allégement de l'enquête sur les investissements anti-pollution risque d'entraîner une dégradation des résultats aux niveaux régional et local.

- **Aspects "environnement"**

dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement, qui sera rénovée en 2000. Par ailleurs, on devrait préparer en 2000 si les moyens le permettent, l'extension de cette enquête à l'ensemble des dépenses effectuées pour protéger l'environnement. Cette opération pluriannuelle avait été réalisée pour la première fois sur l'exercice 1995.
Les résultats du comité de pilotage sur l'enquête Consommation d'énergie (EACEI) réuni en 1999 et 2000 devraient permettre d'améliorer l'information sur des énergies nouvelles, notamment les énergies renouvelables. Toutefois, si la mise en place de cette nouvelle enquête devrait être étudiée dès 2000, la mise en production effective de celle-ci ne devrait pas avoir lieu avant 2001.

Enfin, l'enquête annuelle d'entreprise dans l'industrie couvre depuis 1999 le secteur de la récupération.

- **Aspects européens**

Pour toutes les enquêtes, les entreprises peuvent répondre en euros dès 1999. Mais, l'intégration complète de celui-ci dans les chaînes de traitement de l'ensemble des enquêtes ne sera réalisé qu'en 2000. Les données en euros sont également disponibles dès 1999 dans les cédéroms, mais le basculement des publications-papier en euros sera étudié en 2000.

Pour répondre aux exigences du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles adopté mi-1998, des réflexions sont menées avec l'INSEE et le SCEES pour réduire les délais d'obtention des résultats des enquêtes mensuelles de branche pour l'IPI et mettre en place un indicateur d'entrées de commandes. Celles-ci aurontdes conséquences notables sur les enquêtes de production dès 2000, à étudie avec les organisations professionnelles agréées et en fonction des moyens disponibles.

En ce qui concerne le règlement PRODCOM, il faudra veiller à respecter les délais et assurer une couverture complète des rubriques de la nomenclature, soit par observations directes, soit par estimation. Le SESSI fournit directement les données à EUROSTAT pour la confection du cédérom EUROPROMS.

Le SESSI transmet à l'INSEE les données préliminaires (à fournir dans un délai de 10 mois) sur l'industrie (hors IAA) dans le cadre du règlement européen sur les statistiques structurelles. Il fournit par ailleurs à l'INSEE les données définitives sur les consommations d'énergie et les investissements anti-pollution dans l'industrie (hors IAA), tirées des enquêtes EACEI et ANTIPOL, à transmettre à EUROSTAT dans le cadre du même règlement. Ces transmissions ont été effectuées pour la première fois début 1999 et les délais exigés par le règlement devraient pouvoir être respectés.

Le SESSI continuera également à participer aux travaux menés dans le cadre d'EUROSTAT autour des statistiques structurelles, de PRODCOM, et dans les domaines de l'environnement, de l'innovation et des petites et moyennes entreprises.

La dimension européenne sera plus systématiquement introduite dans les produits de diffusion : études, publications, cédérom.

6. Liste des publications

Hors collection
L'état de l'industrie française - CPCI
L'industrie en quelques chiffres
Cédérom EUROPROMS : base de données élaborée dans le cadre européen sur les statistiques de produits et de marchés industriels
Cédérom "SESSI régions" présentant des informations régionales, départementales et locales sur l'industrie. Ce cédérom dit de seconde génération permet à l'utilisateur de créer ses propres tableaux, cartes et graphiques et d'éditer des listes d'établissements.
SESSI Entreprises : un cédérom de l'industrie en 300 secteurs. Les résultats détaillés sur la publicité, le crédit-bail et la sous-traitance sont intégrés dans ce cédérom. Ce cédérom est également un cédérom de seconde génération.

Série Production Industrielle
Publication des séries trimestrielles et mensuelles
Fiches sectorielles

Série Chiffres clés références
La situation de l'Industrie : les 1ers résultats de l'EAE
L'implantation étrangère dans l'industrie
La sous-traitance industrielle
Les consommations d'énergie dans l'industrie
La situation de l'industrie : résultats détaillés de l'EAE (3 tomes)
Les investissements antipollution
Technologie de l'information et de la communication dans l'industrie
Financement de l'innovation technologique

Série Chiffres clés analyse
L'industrie française
La chimie de base
Les équipementiers automobiles
La pharmacie
Les écoactivités

Les 4 pages (publiés de janvier à septembre 1999
N°103 : Le rôle des grands pays émergents dans l'industrie mondiale, 1995-2005
N°104 : Industrie : France-grands pays émergents. Etat des lieux avant crise
N° 105 : *mars 1999* - L'innovation technologique dans les services aux entreprises
N° 106 : *mars 1999* - La production manufacturière progresse de 5,5% en 1998
N° 107 : *mars 1999* - La carrosserie industrielle, Au service du transport
N° 108 : *avril 1999* - Le crédit-bail dans l'industrie
N° 109 : *mai 1999* - La localisation des filiales industrielles françaises dans les régions européennes
N° 110 : *mai 1999* - L'industrie française du siège à usage domestique
N° 111 : *juin 1999* - Les technologies de l'information et de la communication
N° 112 : *juin 1999* - L'emploi des jeunes dans l'industrie
N° 113 : *juin 1999* - L'industrie de la chaussure
N° 114 : *juin 1999* - L'aluminium : un métal jeune à l'avenir prometteur
N° 115 : *juillet 1999* - Les premiers résultats de l'EAE 1998
N° 116: *août 1999* - Technologies de l'information et croissance
N° 117*: août 1999* - La sous-traitance dans l'industrie
N° 118 : *sept 1999* - Les éco-activités de l'industrie et des services

La statistique industrielle sur Internet
Le SESSI, depuis 1997, diffuse sur ce support plusieurs publications :
- " l'industrie en quelques chiffres ",
- la partie sectorielle de l'industrie française

- les “ 4 pages ” rédigés depuis 1995,
- les premiers résultats de l’enquête annuelle d’entreprise ,
- la conjoncture industrielle.

La gamme des publications consultables sur Internet s’est élargie à partir de la fin de 1998au BMSI et à la note de conjoncture trimestrielle.
Plusieurs extraits de publications sont également consultables :“ mondialisation ”, le rapport CPCI (Commission permanente de concertation pour l’industrie), « technologie et société de l’information », « industrie dans les régions ».

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.

- Direction générale de l’énergie et des matières premières
. Observatoire de l’énergie

L'Observatoire de l'énergie réalise uniquement l'enquête sur les prix du gaz et de l'électricité dans l'industrie. Cette enquête est exécutée dans le cadre de la loi n° 93-914 du 19 juillet 1993 portant transposition de la directive du Conseil (CEE) n° 90-977 du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité. Les modalités d'application de la loi ont été définies par le décret n° 94-804 du 13 septembre 1994. EUROSTAT assure, par ailleurs, la diffusion des résultats.

1. Travaux nouveaux

Néant

2. Opérations répétitives

La collecte des prix observés sera effectuée au 1er janvier et au 1er juillet de l'année.

Par ailleurs, d’autres enquêtes statistiques sont effectuées dans le domaine de l’énergie mais relèvent de divers services enquêteurs, dont le SESSI. Elles ne figurent donc pas dans le présent programme pour 2000 de l’Observatoire de l’énergie. Néanmoins, celui-ci attache une grande importance au maintien d’un appareil statistique efficace sur l’énergie en France, particulièrement du fait de la transposition en droit français de la directive sur le marché intérieur de l’électricité.

3. Allégement de la charge statistique des entreprises

Néant

4. Aspects particuliers du programme

Néant

5. Liste des publications

Les résultats sont publiés par EUROSTAT. Les publications relatives au programme d'enquêtes 1998 et 1999 sont à ce jour :
- *Statistiques en bref* Énergie et industrie :
. n° 1998/14 Prix de l'électricité au 1er janvier 1998
. n° 1998/15 Prix du gaz au 1er janvier 1998
. n° 1998/24 Prix du gaz au 1er juillet 1998
. n° 1998/26 Prix de l'électricité au 1er juillet 1998

- *Collections ES-4D* :
. Prix de l'électricité 1990-1998, non compris les résultats de juillet 1998
. Prix du gaz 1990-1998, non compris les résultats de juillet 1998, diffusion en cours.

6. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.

Ministère de l'agriculture et de la pêche
- Direction des affaires financières et économiques
. Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)
Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires

1. Exposé de synthèse

Trois orientations prioritaires dominent le programme à moyen terme du SCEES concernant les IAA :
- le renforcement de la qualité des résultats ;
- la création, au moyen d'enquêtes thématiques, d'une information statistique nouvelle sur des thèmes reconnus d'intérêt prioritaire ;
- la mobilisation accrue de sources d'information extérieures au SCEES, notamment de sources administratives.
Les travaux programmés pour 1999 et ceux aujourd'hui prévus pour 2000 s'inscrivent dans le cadre de ces orientations.

Si le **renforcement de la qualité de la production statistique** revêt plusieurs aspects, un axe majeur concerne les enquêtes de branche. Il s'agit d'une part d'améliorer les performances du dispositif de collecte de données annuelles par produit PRODCOM, d'autre part de respecter les exigences du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles en termes de couverture des activités et de délais.
Sur le premier point, un critère important de qualité est la cohérence avec les données sur les facturations par activité issues des enquêtes annuelles d'entreprise, comme l'a souligné le groupe de travail du CNIS dans son rapport de 1998 : cela suppose un double effort de mise en cohérence, sur les listes des unités enquêtées et sur les réponses individuelles. Cet effort a porté jusqu'ici d'abord sur

les enquêtes directes du SCEES. Il devra être étendu aux enquêtes de branche déléguées aux organisations professionnelles. Dans ce cadre, les réflexions engagées en 1998 sur la mise en place des outils nécessaires entreront dans une phase plus opérationnelle avec la mise en place d'une équipe de projet à l'automne 1999. Des comparaisons détaillées avec les statistiques douanières d'exportations sont également envisagées sur certains postes.
Concernant les statistiques de production infra annuelles, le SCEES a entrepris récemment la mise en place d'enquêtes mensuelles directes dans certaines activités non couvertes, avec l'appui des organisations professionnelles concernées. Ces opérations nouvelles ne pourront toutefois pas être étendues à d'autres activités sans moyens nouveaux. La réduction des délais de disponibilité des résultats des enquêtes à un niveau compatible avec le règlement européen sera par ailleurs un objectif prioritaire.
De façon plus générale, en collaboration avec le SESSI et l'INSEE, a été engagéel'élaboration d'une charte de qualité des enquêtes de branche à l'occasion du passage prochain de ces enquêtes au Comité du label. Cette charte, qui sera proposée aux organisations professionnelles agréées, devrait ensuite faire l'objet d'un suivi régulier sur son application.

La préparation en 1999 d'une **enquête thématique sur la « mondialisation des entreprises industrielles »** débouchera sur une collecte en 2000, en collaboration avec le SESSI et l'INSEE, qui mèneront également l'enquête chacun sur leur propre champ. En 2000 pourrait en outre être préparée une enquête à réaliser en 2001 sur un thème spécifiquement IAA.

L'accès du SCEES aux données individuelles issues des **fichiers fiscaux BIC** a été rendu possible par la signature d'une convention avec la DGI et l'INSEE en janvier 1999. Cet accès permettra de mobiliser à des fins statistiques des informations nouvelles pour le SCEES, sur les données financières de bilan notamment. Elle fournira également une information sur les très petites entreprises non enquêtées dans l'enquête annuelle d'entreprise (EAE).
Le suivi de l'emploi salarié régional et infrarégional, qui fait l'objet d'une demande forte des services régionaux de statistique agricole, devrait être facilité par la mobilisation de **données issues des DADS** (déclarations annuelles de données sociales) traitées par l'INSEE : par rapport aux données sur les établissements collectées dans l'EAE, cette source présente en effet l'avantage de ne pas être soumise à un seuil de couverture en terme de taille des unités. A la suite des premières analyses sur la qualité des données menées en 1999, il est prévu de pérenniser la mobilisation de cette source par le SCEES au travers d'une convention à signer avec l'INSEE et la DGI.

Enfin, le SCEES **abandonne l'interrogation dans l'EAE des entreprises de moins de 20 salariés**, c'est-à-dire remonte le seuil d'interrogation de façon permanente, et non plus simplement une année sur deux, comme prévu initialement, de 10 (6 pour certains secteurs) à 20 salariés. Seules les coopératives agricoles continueront à être interrogées à partir de 10 salariés. En substitution partielle le SCEESdisposera des fichiers fiscaux BIC. Cette mesure sera appliquée dès l'an 2000 sur l'exercice 1999. Il s'agit là d'une inflexion par rapport au programme à moyen terme, qui est rendue nécessaire par le renforcement récent des contraintes pesant sur l'évolution des effectifs du service.
Dans ces conditions, le SCEES se désengagera également de l'enquête INSEE sur les petites entreprises industrielles (EPEI), qu'il réalisait jusqu'ici sur son champ de compétence en complément de l'EAE. L'ensemble des entreprises IAA de moins de 20 salariés sera ainsi traité par l'INSEE en combinant EPEI et fichiers fiscaux BIC, comme c'est le cas pour l'industrie manufacturière.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

En 1999, sera préparée, en collaboration avec le SESSI, l'INSEE, la direction générale des Douanes et un ensemble d'organismes intéressés, une enquête sur la **mondialisation industrielle** : Cette enquête portera en particulier sur les échanges extérieurs entre unités d'un même groupe. Elle a bénéficié d'un avis d'opportunité favorable de la formation lors de la réunion du 28 mai 1998. Sa réalisation interviendra au second semestre 2000.
Sera également préparée en 2000 la réalisation de l'enquête triennale sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme, qui doit en principe être renouvelée en 2001.

On envisage enfin de préparer en 2000 une enquête thématique sur un sujet encore à définir conjointement avec les services du ministère de l'Agriculture et de la Pêche et les organisations professionnelles des IAA.

L'enquête annuelle sur les **consommations d'énergie**, mise en place en 1983 auprès des établissements de production de 10 salariés et plus, est en cours de réexamen en collaboration avec le SESSI et les utilisateurs, et devrait être présentée au Comité du label début 2000 (avis d'opportunité favorable donné le 7 mai 1997). Toutefois, sa mise en production dans une forme rénovée ne pourra intervenir avant 2001 sur l'année 2000.

L'enquête annuelle sur les **investissements protégeant l'environnement**, mise en place en 1992 auprès des établissements de production de 100 salariés et plus, doit également être présentée au Comité du label, conjointement avec celle réalisée par le SESSI sur son champ (avis d'opportunité favorable donné le 28 mai 1998). Initialement, cette rénovation ne devaitpas conduire à des évolutions majeures. Toutefois, les éventuelles obligations nouvelles introduites par le projet de modification du règlement européen sur les statistiques structurelles d'entreprises en cours de discussion (en particulier sur les dépenses courantes de protection de l'environnement) sont susceptibles de remettre en cause l'ampleur et le calendrier de la rénovation.

La situation des **enquêtes de branche** fait actuellement l'objet de réflexions avec l'INSEE et le SESSI, dans la double perspective de l'application du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles et du passage de ces enquêtes devant le Comité du label, prévu en principe pour la fin 1999. Un élément central de cette réflexion est l'élaboration d'une « charte de qualité » qui définisse un certain nombre de critères objectifs, et qui soit proposée aux organisations professionnelles agréées. Dans ce contexte, la situation de certaines enquêtes pourrait être réexaminée, leur reprise éventuelle par l'administration n'étant pas à exclure. Parallèlement, le SCEES s'efforce d'ores et déjà, dans la limite de ses moyens propres, d'améliorer la couverture des enquêtes mensuelles dans certaines activités : ainsi, après les eaux minérales en 1998, des enquêtes ont été lancées en 1999 sur les eaux de source et les aliments pour animaux de compagnie, et seront en principe en rythme de croisière en 2000. En 2000, il est prévu de lancer une enquête mensuelle sur la charcuterie.
Dans le cadre du réexamen par le Comité du label de l'ensemble des enquêtes existantes, un avis d'opportunité favorable a été donné par la formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie pour la réalisation des enquêtes de branche dans les IAA, les exploitations forestières et les scieries (séance du 26 mai 1999)

2.2. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Le SCEES a amorcé en 1998 une réflexion visant à redéfinir les **outils de traitement des enquêtes IAA**. Il s'agit d'améliorer la cohérence des résultats en décloisonnant la gestion des différentes enquêtes :
- constitution et gestion d'un fichier central de référence sur les unités enquêtées pour harmoniser les fichiers de lancement ;
- confrontation des données entre enquêtes (principalement entre EAE et enquêtes de branche) ;
- organisation des flux d'information avec les organisations professionnelles agréées ;
- rénovation des outils informatiques utilisés par le SCEES pour traiter ses propres enquêtes IAA (hors EAE qui a été rénovée récemment).

L'importance des travaux courants à mener, la faiblesse des moyens humains disponibles et la charge représentée par la mise en place de la quatrième génération de l'EAE ont retardé l'avancement des travaux. Un nouvel élan sera donné avec la mise en place à l'automne 1999 d'une équipe de projet de deux personnes : on espère ainsi une définition des fonctionnalités au printemps 2000, préalable au choix de l'architecture informatique. Le projet devrait durer jusqu'en 2002.

Les **données fiscales issues des BIC**, que le SCEES est maintenant autorisé à traiter directement, feront l'objet d'analyses sur certains thèmes (endettement notamment) et sur certaines populations (petites entreprises en particulier).
Il est également prévu de mobiliser à un niveau géographique fin les données sur **l'emploi salarié issues des DADS** (déclarations annuelles de données sociales) traitées par l'INSEE, sous réserve d'un accord d'accès auprès de l'INSEE : une bonne interprétation des résultats agrégés nécessite en effet de la part du SCEES la possibilité d'un retour aux données individuelles des établissements (mais non des salariés). La signature d'une convention en ce sens sera donc proposée à l'INSEE et la DGI.
Les données sur les **contours des groupes**, provenant de l'enquête « liaisons financières » de l'INSEE, permettront d'actualiser et d'enrichir les premières analyses menées en 1998 sur le poids des groupes dans l 'économie agroalimentaire française.

Côté **diffusion**, la base de données DATAGRESTE, version rénovée des actuelles bases de données individuelles et agrégées du SCEES, devient opérationnelle de façon progressiveet abritera en particulier les données sur les IAA.
La publication papier des résultats détaillés de l'EAE serarénovée fin 1999, et un cédérom expérimental devrait également voir le jour.
Enfin, le SCEES a engagé une réflexion sur la nature des données statistiques à mettre sur Internet, au-delà des produits « d'appel » qui y figurent actuellement.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquête annuelle d'entreprise (EAE)

Conformément à la décision gouvernementale de fin 1997, le SCEES avait engagé la mise en oeuvre pour l'EAE d'un rythme biennal d'interrogation pour les entreprises de moins de 20 salariés : ces petites entreprises n'ont pas été interrogées en 1999 sur l'exercice 1998. Le renforcement des contraintes pesant sur l'évolution de ses effectifs amène aujourd'hui le service à**relever de façon permanente le seuil d'interrogation de l'EAE à 20 salariés**, comme c'est déjà le cas au SESSI. En substitution partielle, le SCEES mobilisera les données individuelles issues des BIC, dont l'accès lui est aujourd'hui autorisé par la convention signée début 1999 avec la DGI et l'INSEE. Cette décision prendra effet dès l'an 2000 sur l'exercice 1999. Les coopératives agricoles de transformation et de commercialisation, pour lesquelles la source BIC est mal adaptée, continueront toutefois à être enquêtées annuellement dès le seuil de 10 salariés.
L'essentiel des développements informatiques entraînés par le passage à la quatrième génération devrait être terminé en 1999. Certains modules toutefois sont repoussés à plus tard, en particulier celui sur le calcul d'évolutions.
Malgré la lourdeur de cette rénovation, le retard enregistré la première année sur la disponibilité des résultats a pu être résorbé, avec un fichier 1997 disponible fin 1998.
Le lancement de l'enquête en deux vagues - l'une dès janvier pour les entreprises clôturant habituellement leurs comptes en septembre ou avant, l'autre en mars pour les autres - a été mis en oeuvre pour la première fois en 1999 : cela facilitera le bouclage complet de l'enquête 1998 avant décembre 1999. Ce dispositif sera reconduit en 2000.
Avec la fin de la période de dérogations pour l'application du règlement sur les statistiques structurelles, certains aménagements mineurs du questionnaire sont possibles ; d'autres pourraient découler des études pilotes engagées sous l'égide d'EUROSTAT. Une préoccupation du SCEES est toutefois de stabiliser le questionnaire pour éviter de nouvelles adaptations informatiques. Les éventuels aménagements seront décidés en étroite concertation avec l'INSEE et les autres services enquêteurs. Par ailleurs, des résultats préliminaires devront être sortis en octobre 2000 sur 1999.

3.2. Enquêtes de branche (y compris PRODCOM)

La liste des enquêtes de branche est donnée en annexe.

3.3. Enquête mensuelle sur les prix des consommations intermédiaires dans l'agriculture

Cette enquête est citée ici pour mémoire, car elle ne concerne pas directement les IAA. Elle est réalisée par les services départementaux de statistique agricole auprès d'un échantillon d'environ 250 entreprises commercialisant des produits utilisés par les agriculteurs dans leur activité de production (semences et plants, engrais et amendements, pesticides, aliments des animaux, ...). Elle est à la base de l'élaboration par l'INSEE de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA),

pour sa partie biens et services courants. Des indices régionaux sont également calculés par le SCEES, en appliquant des pondérations régionales aux indices élémentaires nationaux.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Conséquence du relèvement à titre permanent du seuil d'interrogation de l'EAE (voir partie 3.1. ci-dessus), les entreprises de moins de 20 salariés entreront dans le système général d'interrogation des petites entreprises industrielles géré par l'INSEE : interrogation tous les quatre ans dans l'enquête sur les petites entreprises industrielles (EPEI), et estimations basées sur les données BIC dans l'intervalle. Environ 2000 entreprises seront concernées.

Côté enquêtes de branche, des allégements seront recherchés avec les organisations professionnelles à l'occasion du passage au Comité du label.

Enfin, des allégements pourraient également être décidés à l'occasion du réexamen en cours de l'enquête annuelle sur les consommations d'énergie, en liaison avec le SESSI.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Le relèvement, à titre permanent et non plus simplement une année sur deux, du seuil d'interrogation de l'EAE à 20 salariés entraînera une perte d'information pour cette catégorie d'entreprises, qui jouent souvent un rôle important dans les zones rurales. Cette perte sera en partie compensée par la mobilisation par le SCEES des fichiers individuels BIC, qui lui fourniront également des informations sur les très petites entreprises (moins de 10 salariés) pour lesquelles il ne disposait jusqu'ici d'aucune donnée.
Par ailleurs, les projets de mobilisation par le SCEES des données issues des DADS (déclarations annuelles de données sociales) traitées par l'INSEE devraient permettre aux services régionaux de statistique agricole de disposer d'une source plus fiable et complète de suivi de l'emploi salarié à un échelon géographique fin.

- **Aspects "environnement"**

L'enquête annuelle sur les investissements des IAA protégeant l'environnement, conduite depuis 1992 auprès des établissements producteurs de 100 salariés et plus, doit être présentée au Comité du label. Initialement, cette rénovation ne devaitpas conduire à des évolutions majeures.
Toutefois, à la suite des études pilotes engagées au niveau européen sur la possibilité de collecter des données sur les dépenses courantes des industriels pour la protection de l'environnement, un projet de modification du règlement sur les statistiques structurelles d'entreprises est en cours d'élaboration rendant notamment cette variable obligatoire tous les ans. Cette situation nouvelle est susceptible de modifier le calendrier de présentation de l'enquête au Comité. Rappelons que l'expérience menée en France sur l'année 1995 avait montré la grande difficulté éprouvée par les établissements interrogés à répondre correctement aux questions posées, au moins dans le domaine des IAA.

- **Dimension européenne**

Concernant le règlement PRODCOM, des résultats provisoires sur 1997 ont été adressés à EUROSTAT en septembre 1998, soit deux mois plus tôt que l'année précédente. Cette transmission a été complétée en janvier 1999. Les résultats disponibles sur les trois années 1995 à 1997 ont été également publiés dans la collection *Données Chiffrées IAA* du SCEES.
Des résultats provisoires 1998 ont été adressés à EUROSTAT fin juillet 1999 pour environ 75 % des produits IAA.

L'objectif fixé par le règlement d'une transmission en juin n+1 au plus tard reste toutefois très difficile à atteindre. Comme les années précédentes, l'objectif premier en 1999 et 2000 restera la poursuite de l'amélioration de la qualité des données (rapprochements avec les données de l'enquête annuelle d'entreprise et avec les données douanières).
En contrepoint de ces efforts, il serait souhaitable que les données collectées par EUROSTAT sur l'ensemble des pays puissent être accessibles dans des délais raccourcis.

Pour répondre aux exigences du règlement sur les statistiques conjoncturelles, le SCEES a lancé en 1998 et 1999 plusieurs enquêtes mensuelles dans des activités non ou mal couvertes : eaux minérales et eaux de source, aliments pour animaux de compagnie. Une enquête mensuelle devrait être lancée sur la charcuterie en 2000. Ces opérations nouvelles ne pourront toutefois pas être étendues à d'autres activités sans moyens nouveaux. La réduction des délais de disponibilité des résultats sera par ailleurs un objectif prioritaire.

Dans le cadre du règlement sur les statistiques structurelles, le SCEES élabore à partir de l'EAE les données préliminaires sur son champ d'enquête. Une première transmission a été réalisée début 1999 sur 1997. A la fin de la période de dérogation, c'est-à-dire à compter de l'exercice 1999, ces données préliminaires doivent être disponibles dans un délai de 10 mois : cette échéance devrait pouvoir être tenue dès l'automne 2000. Les données définitives sont élaborées par l'INSEE, sauf pour certaines données spécifiques du ressort direct des services enquêteurs (consommations d'énergie et investissements pour la protection de l'environnement pour le SCEES).

Le retour de questionnaires en euros, exceptionnel pour les enquêtes infraannuelles de 1999, devrait s'intensifier à partir de l'an 2000. Les procédures de traitement des enquêtes sont en cours d'adaptation pour permettre l'acceptation automatique de réponses en francs ou en euros.

Enfin, le SCEES continuera de participer au groupe de travail « lait et produits laitiers » d'EUROSTAT. Des options devraient être prises en 2000 sur l'éventuel établissement de statistiques sur le contenu en protéine des produits laitiers. A la suite d'études menées en 1997 auprès des industriels, la position française consiste à proposer une méthode d'estimation basée sur l'utilisation de coefficients de composition moyenne par produits, issus d'analyses en laboratoire, plutôt qu'une enquête statistique directe auprès des entreprises.

6. Liste des publications

6.1. EAE 1998
- Résultats rapides sur quelques variables : *Agreste primeur* n° 60

6.2. EAE 1997
- Résultats rapides sur quelques variables : *Agreste primeur* n° 42 juillet 1998.

Résultats détaillés :
- IAA Résultats sectoriels et régionaux *Agreste données chiffrées IAA* n° 85 janvier 1999
- Coopération agricole *Agreste données chiffrées IAA* n° 86 février 1999
- IAA Principaux résultats *Agreste données chiffrées IAA* n° 88 mars 1999
- Exploitations forestières et scieries *Agreste données chiffrées IAA* n° 89mai 1999

6.3. Enquête annuelle sur les consommations d'énergie 1997
- Résultats détaillés : *Agreste données chiffrées IAA* n° 83 novembre 1998.

6.4. Enquêtes de production 1997
- Production des IAA en 1997 (yc PRODCOM) : *Agreste données chiffrées IAA* n°82 novembre 1998.
- Récolte de bois et production de sciages en 1997 : *Agreste données chiffrées IAA* n°87 mars 1999.
- *Agreste Aviculture Conjoncture* numéro spécial octobre 1998.

6.5. Enquêtes laitières 1997
- Résultats mensuels ONILAIT-SCEES : *Agreste "Lait et produits laitiers".*
- Résultats de l'enquête annuelle 1997 : *Agreste données chiffrées IAA* n° 81 novembre 1998.

6.6. Enquêtes thématiques
- Innovation technologique 1995-1997 : *Agreste primeur* n° 36 mai 1998
- Changements organisationnels et informatisation 1995-1997 : *Agreste primeur* n° 45 octobre 1998 et article dans *Les cahiers d'Agreste* n°37 mars 1999.

6.7. Matières premières utilisées en 1997 dans la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme
- *Agreste primeur* n° 43 septembre 1998.
- *Agreste données chiffrées IAA* n° 84 décembre 1998.

6.8. Publications de synthèse
- *Agreste, Le Bulletin* n°1 à 12 (mensuel).
- *Graph-Agri* : l'agriculture, la forêt et les industries agro-alimentaires 1998
- *Graph-Agri Europe* à paraître mai 1999.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.

Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services

. Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

1. Exposé de synthèse

La Sous-direction des activités commerciales, artisanales et des services a qualité de service statistique de ministère (SSM), au sein de la nouvelle Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECAS), qui, fin 1998, a regroupé les anciennes directions de l'Artisanat, du Commerce intérieur et la Mission d'études des problèmes du secteur des services (MEPSS). Pour ce qui concerne l'industrie son rôle statistique porte essentiellement sur les entreprises artisanales.

La Sous-direction n'effectue pas d'enquête directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes ou encore participe au financement de certaines d'entre elles, afin que soient représentées les petites entreprises. C'est en particulier le cas de l'EPEI, qui permet de cerner les activités de production de l'industrie et des industries agricoles et alimentaires.

Dans les industries agricoles et alimentaires, les activités relevant de l'artisanat, qui sont définies par le décret du 2 avril 1998, sont celles de la section "Industries alimentaires" de la NAF 1993 (division 15 de la NAF) à l'exception de la vinification (classe 15.9G). Selon les activités, la part des effectifs salariés des entreprises de l'artisanat dans l'effectif salarié de l'ensemble du secteur est très variable (de 1 à 95 %).

Dans l'industrie (NAF 17 à 37), les activités relevant de l'artisanat concernent la quasi-totalité des activités à l'exception de l'édition (NAF 21.1), de l'imprimerie de journaux (NAF 22.2A), d'une partie de la fabrication pharmaceutique de base (24.4A), de la fabrication de médicaments (24.4C), de la fabrication de verres de lunetterie et de contact (partie de 34.4A).

A leur création, les entreprises relevant des secteurs de l'artisanat doivent s'inscrire au répertoire des métiers si elles n'emploient pas plus de dix salariés. C'est l'inscription au répertoire qui leur confère le caractère artisanal. Mais certaines catégories de salariés (conjoint, associés, handicapés, apprentis...), ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif. De plus, le décret du 14 décembre 1995 a mis en place le "droit de suite", qui permet aux entreprises inscrites au répertoire des métiers d'y rester sans limitation de durée, même si elles dépassent le seuil de dix salariés. Le seuil de dix salariés pour les entreprises de l'artisanat ne permet donc pas d'opérer une délimitation simple de ce secteur dans les statistiques d'entreprises.

La connaissance structurelle des inscrits au répertoire des métiers est assurée par l'exploitation du répertoire informatique des métiers (RIM) gérée par l'INSEE et financée par la Direction des entreprises artisanales, commerciales et de services.

La connaissance économique du secteur des métiers est assurée par l'exploitation de l'EPEI et par celle des fichiers BIC, DADS, UNEDIC. Le suivi de la politique de l'emploi est assuré par l'exploitation des fichiers de la DARES et les exportations par celle du fichier des Douanes. Faute de pouvoir identifier dans ces sources les unités inscrites au répertoire des métiers, une approximation est réalisée en retenant les très petites entreprises dont l'activité principale est artisanale.

2. Travaux nouveaux pour 2000

Aucune enquête nouvelle n'est envisagée dans la Sous-direction.

Après la période de mise en place, en 1999, de la nouvelle Sous-direction, qui permettra une utilisation plus intensive des différentes exploitations de sources administratives et enquêtes existantes, les travaux s'orienteront notamment vers l'analyse des petites entreprises et de leur compétitivité. Il est envisagé de mener des travaux sur l'emploi non salarié.

3. Opérations répétitives

- Répertoire informatique des métiers
- Exploitation du fichier SIRENE
- Défaillances et créations des entreprises artisanales (données mensuelles)
- Exploitation des fichiers BIC
- Exploitation des fichiers DADS
- Exploitation des fichiers de l'UNEDIC
- Exploitation des fichiers de suivi de la politique de l'emploi de la DARES
- Exploitation du fichier exportation des Douanes

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Cette rubrique ne concerne pas la Sous-direction qui ne mène pas de collecte statistique auprès des entreprises.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises. Il faudra donc se mettre en mesure de répondre à ces besoins.

- **Aspects européens**

L'adoption des règlements européens sur la statistique structurelle d'entreprise (règlement du 20 décembre 1997) et la statistique de court terme (règlement du 19 mai 1998) va permettre de disposer de données harmonisées sur les entreprises dans les quinze pays membres. Ces règlements possèdent chacun une annexe spécifique à l'industrie. L'accès aux données devra être organisé avec EUROSTAT. Une rediffusion de ces données ainsi qu'un certain nombre d'études sur des comparaisons des structures des différents pays sont envisagés.

6. Liste des publications (1998-1999)

Chiffres clés de l'artisanat (annuel)

Tableaux économiques de l'artisanat 1998

Les entreprises inscrites au répertoire informatique des métiers au 1er janvier 1998 (annuel)

Publications sur l'artisanat (4 pages) sur la conjoncture, sur les défaillances, l'emploi salarié, le bilan de la formation en alternance, les exportations...

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Compte tenu de la transformation, fin 1998, de la Direction de l'artisanat en Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services, le programme à moyen terme présenté en 1998 raisonnait plus en terme d'orientations qu'en terme d'opérations. Les grandes orientations qui étaient présentées sont retenues.

L'objectif général est de développer les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes économiques des secteurs artisanaux de l'industrie et des industries agricoles et alimentaires, visant à permettre d'orienter les investissements, les politiques publiques et à répondre aux besoins des professionnels.

Le répertoire informatique des métiers sera rénové et bénéficiera des améliorations prévues pour le répertoire SIRENE.

Le partenariat avec les autres services statistiques sera développé, notamment avec EUROSTAT.
On développera des thèmes transversaux à tous les secteurs comme la qualification, l'insertion professionnelle, l'adaptation des entreprises à la réduction du temps de travail, ces thèmes intéressant particulièrement la Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services.

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie
- Direction de la programmation et du développement
. Sous-direction des études statistiques (SDES)
Bureau des études statistiques sur la recherche

(extraits du programme de la SDES présenté à la formation Éducation, formation)

1. Exposé de synthèse

Les éléments saillants du programme de l'année 2000 sont les suivants.

En matière d'élaboration de données élémentaires et d'indicateurs agrégés
Mise en place d'enquêtes rénovées sur les moyens consacrés à la recherche, poursuite de l'extension du champ du système SISE (base de données individuelles anonymes sur les étudiants) aux universités privées et autres établissements non universitaires, meilleure exploitation des données de gestion sur les personnels.
La constitution d'indicateurs de pilotage à un niveau fin (établissement, équipe de recherche) sera poursuivie ; l'effort de repérage des flux dans l'enseignement supérieur le sera également.
Les opérations nationales d'évaluation des compétences des élèves en CP, 6ème et 2nde et les enquêtes d'insertion dans la vie active seront reconduites.

Etudes
Les données des panels d'élèves seront le support d'analyses des trajectoires scolaires et universitaires, ainsi que sur l'insertion. On aura en effet un recul important sur plusieurs cohortes : élèves entrés en 6ème en 1989 et 1995, élèves entrés en CP en 1997.
Le thème des sorties sans qualification continuera à être très présent, en lien avec différents programmes internes du ministère.
Enfin, l'importance des comparaisons internationales nous poussera à collaborer activement avec l'OCDE, EUROSTAT et l'UNESCO en matière de définition de concepts, d'études et aussi d'enquêtes.

Mise à disposition de l'information
Un investissement particulier sera fait pour consolider l'Infocentre ministériel fournissant des données complètes et normalisées ainsi que des documents d'études à tous les échelons de décision du ministère et aux centres de documentation qui renseignent le public.
Le système de publication mis en place au cours des années se maintiendra, notamment les nouveautés de 1999 (Les grands chiffres de l'éducation nationale et de la recherche). Sur la recherche une nouvelle publication à large diffusion verra le jour *État de la recherche* (analogue à *État de l'école*) ainsi qu'un *Atlas de la recherche*.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes nouvelles ou rénovées

Recherche :

- Mise en place de l'enquête rénovée auprès des entreprises : prise en compte, dans le questionnaire, des préoccupations nouvelles en matière de questionnement (nouvelle base dans les comptes nationaux, emplois de la recherche, liens avec l'innovation, ...). La chaîne de traitement révisée sera opérationnelle et tiendra également compte du passage à l'euro.
- Harmonisation des enquêtes sur la recherche publique et prise en compte des décisions résultant des confrontations menées en 1999 avec les autres services du ministère producteurs de chiffres, notamment sur la recherche dans les universités.
- Poursuite de la rénovation des sorties de résultats : dans la continuité de 1999 et 1998, résultats rapides sous forme de publications légères (*Note d'information*) et de fichiers ; après leur révision et l'adaptation aux *Dossiers*, réduction des délais et automatisation des résultats complets.

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus

Recherche :

- Production d'un compte satellite de la recherche suivant la méthodologie mise au point en 1999. Le compte de la recherche devrait voir le jour à la fin de l'année 2000.
- Participation à l'élaboration de la prochaine enquête communautaire sur l'innovation, menée principalement par le SESSI ; prise en charge de l'enquête auprès des établissements financiers et d'assurances comme en 1997 ; poursuite des études sur ce thème.

3. Opérations répétitives

Voir Annexe.

4. Allégement de la charge statistique

Recherche :
dans le cadre de la rénovation de l'enquête auprès des entreprises, cette préoccupation est très présente ; les actions engagées depuis 1993 seront poursuivies : questionnaire simplifié envoyé aux entreprises de petite taille ou interrogées pour la première fois, sondage ½ sur une partie du champ de l'enquête et retour d'information systématique à toutes les entreprises ayant répondu.

5. Aspects particuliers du programme

- **Aspects régionaux et locaux**

Recherche :
- Élaboration d'un nouvel *Atlas de la recherche* régional.
Dans le cadre de groupes de travail, poursuite des réflexions sur les indicateurs régionaux de la R&D, notamment dans le domaine des emplois.

- **Aspects « environnement »**

Dans l'enquête sur les objectifs socio-économiques de la recherche publique, des questions concernent l'effort consacré par les organismes publics de recherche à la surveillance et la protection de l'environnement planétaire d'une part, aux autres actions de contrôle et de protection de l'environnement d'autre part.

- **Aspects européens**

Recherche :
- Harmonisation des méthodes et des nomenclatures utilisées dans le cadre des groupes de travail d'EUROSTAT.
- Transmission des données françaises de R&D à EUROSTAT et à l'OCDE (respectivement de données au niveau national et régional et de données détaillées, toutes régulièrement publiées).
- Participation à l'élaboration de l'enquête communautaire sur l'innovation du SESSI.
- Rénovation du manuel de Frascati (définition de concepts internationaux en matière de R&D) pilotée par l'OCDE.

6. Liste des publications

Dans le domaine de la recherche :
Ont été notamment **publiés au titre de l'année 1998**, les documents suivants :
Les Notes d'information
98.26 (août) – L'innovation technologique dans les établissements de crédit et les sociétés d'assurances, O. Lamouline, CREI, université Paris-Nord avec collaboration de S. Lhuillery, 6 p.
98.27 (août) – Recherche et développement dans les organismes publics en 1996, M. Bonneau / DPD C3, 6 p.
98.28 (août) – Recherche et développement dans les entreprises en 1996, M. Gandon et Y. Jacquin / DPD C3, 6 p.

Parus ou à paraître au titre de 1999 :
- *L'état de la recherche en France* – fin 1999
- *Les Grands chiffres de la recherche*

Les Notes d'information
Les moyens de recherche-développement dans le organismes publics
Les moyens de recherche-développement dans les entreprises
Séries sur les effectifs de la recherche dans les entreprises

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.

Annexe

THÈME 4 : MOYENS CONSACRÉS A LA RECHERCHE

33* – Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la Recherche & Développement dans les entreprises
Finalité : suivre l'évolution des moyens consacrés à la R&D dans les entreprises.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête s'adresse aux entreprises et organismes professionnels susceptibles de faire de la recherche, tous secteurs, toutes tailles (8.000 entreprises interrogées). Enquête exhaustive pour les entreprises aux dépenses importantes (env. 2.000), sondage (1/2) pour les autres.

Collecte de l'information : les grandes entreprises reçoivent un questionnaire général, les autres un questionnaire simplifié, par voie postale. Les documents complétés sont retournés à DPD/C3 pour vérification et exploitation.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1963 ; l'enquête a été informatisée en 1974 et rénovée en 1992 ; annuelle.

Résultats et publications : ils donnent par type d'établissement les dépenses par grandes fonctions, les effectifs et les modes de financement de R&D.
Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et sous la forme d'un rapport annuel (4ème trimestre). Résultats : mars.

34 – Enquête conjoncturelle sur les intentions des entreprises en matière de R&D
Finalité : recueil des intentions des entreprises en matière de R&D pour l'année en cours.

Champ : France métropolitaine. L'enquête porte sur 250 entreprises.

Collecte de l'information : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire simple qui est ensuite retourné pour exploitation (enquête sous traitée).

Historique : l'enquête a été créée en 1991 ; annuelle.

Résultats et publications : analyse de l'évolution possible des moyens consacrés à la R&D. Les résultats font l'objet d'un rapport à usage interne. Résultats : juin.

35* – Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la R&D dans les organismes et services ministériels
Finalité : suivre l'évolution de la R&D dans les services publics.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête s'adresse à l'ensemble des organismes et services ministériels (140 unités sont concernées).

Collecte de l'information : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1963. L'enquête a été informatisée en 1984 et rénovée en 1992 ; annuelle.

(*) Enquête partiellement rénovée
Résultats et publications : ils donnent par établissement les dépenses par grandes fonctions, les effectifs et les modes de financement.
Les résultats sont publiés sous la forme d'un rapport annuel sur la recherche publique et dans la *Note d'information*. Résultats : mars.

36* – Enquête sur la recherche dans les CHU et centres de lutte contre le cancer (CLCC)
Finalité : évaluer chaque année l'effort de recherche des CHU et CLCC.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête porte sur 49 CHU et CLCC.

Collecte de l'information : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

Historique : créée en 1994 ; annuelle.

Résultats et publications : ils donnent par organisme la nature des ressources et des dépenses en R&D et leur effectif. Ils sont publiés sous la forme d'un rapport annuel sur la recherche publique et dans la *Note d'information*. Résultats : novembre.

37* – Enquête sur la recherche dans les associations
Finalité : évaluer chaque année l'effort de recherche dans les associations.

Champ : France métropolitaine. L'enquête s'adresse aux associations (200) susceptibles de faire de la recherche et du développement.

Collecte de l'information : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent certaines années depuis 1964 ; enquête annuelle depuis 1992.

Résultats et publications : ils donnent par organisme la nature des ressources et des dépenses en R&D et leur effectif. Ils sont publiés sous forme d'un rapport annuel sur la recherche publique et dans la *Note d'information*. Résultats : décembre - janvier.

38* – Enquête annuelle sur les objectifs socio-économiques du BCRD
Finalité : analyse détaillée des objectifs du budget civil de la recherche et du développement.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. L'enquête s'adresse à l'ensemble des organismes et services ministériels concernés (60 unités sont concernées).

Collecte de l'information : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

Historique : l'enquête a été créée en 1992 ; annuelle.

Résultats et publications : ils permettent de connaître la finalité de la recherche envisagée. Les résultats font l'objet d'un rapport à usage interne. Résultats : juillet.

Ministère de la défense
- Direction des affaires financières
. Sous-direction de la réglementation et des affaires internationales
Bureau des études statistiques

1. Les enquêtes statistiques nouvelles

Le statut des enquêtes statistiques au sein du ministère de la Défense.
Dans la perspective de la préparation des projets de programmes statistiques pour le moyen terme 1999-2003 destinés au CNIS, le bureau des Études statistiques de la direction des Affaires financières a consulté en 1998 les principales directions susceptibles de produire de l'information statistique au sein du ministère de la Défense.

Il ressort en premier lieu que plusieurs services réalisent effectivement, de manière plus ou moins périodique, un certain nombre de travaux de collecte statistique (gestion de fichiers des personnels, recueil d'informations sur la qualification, la formation, les accidents du travail et divers autres indicateurs sociaux, centralisation des données statistiques du service national, etc.), mais que ces derniers rentrent plutôt dans la catégorie des synthèses courantes de l'activité administrative. L'exploitation des résultats y est principalement utilisée à des fins d'information interne ou, pour partie, diffusée directement à l'extérieur par les soins du ministère.

Par contre, tandis que les enquêtes statistiques réalisées auprès des entreprises d'armement par la Délégation générale pour l'armement (DGA), ainsi que les bases de données qu'elles alimentent en partie (chiffres d'affaires, effectifs, contrats, tissu industriel), pourraient présenter les caractéristiques requises, la nature confidentielle des données interdit cependant de les considérer comme des enquêtes publiques.

En définitive, il n'existe pas à l'heure actuelle de véritable programme d'enquête statistique publique au sens que le CNIS donne à ce terme.

Un projet possible d'enquête rénovée
Certains travaux initiés par le bureau des Etudes statistiques de la direction des Affaires financières sont par contre susceptibles de déboucher à terme sur des projets d'enquête publique, ou du moins d'avoir un effet notable sur les enquêtes existantes. C'est en particulier le cas de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) dont le volet relatif à l'industrie d'armement pourrait faire l'objet d'une importante rénovation dans le courant de l'année 1999, pour aboutir à la production de nouvelles séries de l'IPI (en base 1995) en l'an 2000.

L'élaboration de la partie armement de cet indicateur classique avait fait l'objet jusqu'en 1997 d'une convention particulière entre l'INSEE et la Délégation générale pour l'armement (DGA), dans laquelle il était prévu que soient établies de manière détaillée les séries élémentaires de production des branches concernées (dont une fraction seulement a un caractère spécifiquement militaire) et qu'elles soient transmises sous une forme agrégée à l'INSEE. En 1997, la convention n'a pas été renouvelée par la DGA, parce que la construction des séries en question n'a pas pu être poursuivie, et la Division des indicateurs conjoncturels d'activité de l'INSEE a dû reconstituer l'indice relatif à l'armement terrestre, la construction navale et aéronautique à partir de quelques séries-témoins exprimées uniquement en **heures ouvrées**.

Devant la perte d'information constatée, et les incohérences qui s'ensuivent parfois entre les sources de branches et d'entreprises, les comptables nationaux du domaine et la Division des indicateurs conjoncturels d'activité ont appuyé la démarche du bureau des Études statistiques pour tenter de restaurer la fiabilité de l'indicateur. Parallèlement, les groupes de travail orientés vers l'analyse des sources statistiques nécessaires à l'élaboration du Compte satellite de la Défense (dans lesquels l'INSEE et la DGA sont notamment représentés) ont souligné à plusieurs reprises l'intérêt d'une reconstruction de l'IPI de l'armement, et la décision a été prise lors de la dernière réunion de la

Commission permanente de pilotage du compte satellite (16 février 1999) d'engager des travaux en ce sens.

Une première série de contacts est maintenant prévue dans les semaines qui viennent entre la Division des indicateurs conjoncturels d'activité et la DGA afin d'étudier la faisabilité d'un tel projet. Si ceux-ci se révèlent positifs, il sera alors possible d'envisager la mise place de nouvelles séries-témoins construites à partir d'éléments fins pour l'année 2000.

2. Les autres travaux statistiques

Plusieurs travaux statistiques importants ont été engagés récemment ou sont en cours de rénovation au sein du bureau des Études statistiques. Tous ne sont pas à même de faire l'objet d'une communication officielle au CNIS, mais il semble intéressant de mentionner ceux qui sont susceptibles d'améliorer sensiblement l'information dans le domaine de la défense.

A. Le compte satellite de la défense

Le projet d'élaboration d'un compte satellite de la défense s'inscrivant dans le cadre conceptuel de la nouvelle base des comptes nationaux (SEC95), qui avait été engagé depuis quelques années, a connu de nouveaux développements en 1998 et 1999.

En effet, alors que la construction de cet outil tendait à marquer le pas au début de 1998 face aux obstacles rencontrés (nécessité de retraitement des dépenses budgétaires avec la Direction générale de la comptabilité publique, insuffisances des sources statistiques sur l'industrie d'armement et non disponibilité des séries de comptes nationaux en nouvelle base dans l'attente de leur publication en avril 1999), il a semblé utile de développer en parallèle une étude complémentaire en base 1980 (SECN) qui aurait le mérite de présenter une maquette du compte satellite portant sur des séries longues (1980-1997) et permettant de mettre en évidence les grandes tendances et les évolutions structurelles du domaine de la défense.

C'est ainsi que les travaux lancés au cours de l'année passée se sont orientés dans deux grandes directions qui ne se recoupent que partiellement. D'une part, l'étude complémentaire en base 1980 devrait déboucher sur la publication dans le courant de l'été 1999 d'un dossier relativement complet, et éventuellement d'un article plus synthétique, sur l'ensemble de la période concernée. D'autre part, le compte satellite proprement dit (c'est-à-dire avec les concepts et les données de la nouvelle base) commence à arriver à maturité en 1999, et il devrait en résulter au moins la constitution de comptes provisoires de la dépense de défense sur la période 1992-1997. Un compte satellite complet et définitif (aux questions de mise à jour des données près) pourrait donc voir le jour et être publié dans le courant de l'année 2000.

À un horizon plus éloigné, d'autres travaux impliquant un investissement méthodologique important ont d'ores et déjà été lancés et devraient déboucher sur l'élaboration de concepts ou méthodes spécifiques au compte satellite de la défense : élargissement de la notion de FBCF aux biens d'équipement militaires, nouvelle approche et évaluation de la recherche & développement de défense, définition et estimation de la valeur du patrimoine de défense...

B. L'Annuaire statistique de la défense

Après plusieurs tentatives qui s'étaient avérées infructueuses dans le passé pour réaliser un bulletin statistique, le bureau des Études statistiques a finalement mis au point en 1998 un nouveau document intitulé l'*Annuaire statistique de la défense*, qui regroupe les principales données relatives aux aspects économiques, budgétaires, industriels et sociaux du domaine de la défense. Le vif intérêt suscité par ce dernier a permis de parvenir très rapidement à la confection d'une maquette en février 1999.

Cet important document d'environ 140 pages est constitué quasi exclusivement de tableaux et de graphiques. Préfacé par le ministre, il vient d'être publié par la Délégation à l'information et à la communication de la défense (DICOD, ex SIRPA) et a été présenté à la presse le 11 mars. La diffusion de la première édition de cet annuaire est très large (2 500 exemplaires) et couvre aussi bien les services du ministère de la Défense que ceux des autres départements ministériels (dont l'INSEE), les régions, les universités, les centres de documentation ou de recherche, etc.

La seconde édition, établie au titre de l'année 1998, devrait privilégier une amélioration sensible de la présentation et de la qualité graphique des documents, qui n'avait pu être obtenue précédemment pour des raisons essentiellement techniques. Son contenu pourrait également être enrichi de nouvelles données (tableaux extraits du compte satellite de la défense ou issus des recensements spécifiques réalisés au sein du ministère). De ce fait, sa publication, prévue pour la fin de l'année 1999, pourrait s'accompagner d'une diffusion encore élargie.

En toute hypothèse, ce document apparaît désormais comme un outil de référence, comprenant des données qui seront systématiquement mises à jour et diffusées ouvertement sur le domaine de la défense.

C. Le recensement des agents de la défense

Dans le cadre du recensement annuel par l'INSEE des agents de l'État, le bureau des Études statistiques est amené à élaborer régulièrement un dénombrement exhaustif des agents civils et militaires du ministère de la Défense à partir des fichiers individuels de paye, et à saisir ainsi certaines caractéristiques importantes de cette population (âge, sexe, statut familial, grade, rémunérations diverses, organisme d'emploi, zone géographique, etc.).

En 1998, l'ensemble du dispositif de collecte et de traitement de l'information avait dû être entièrement revu à la suite de sérieuses difficultés d'ordre informatique qui l'avaient rendu inopérant les années précédentes. Grâce à la mise en place de nouveaux logiciels et à la refonte des codes et nomenclatures, il a été possible de résorber en partie les retards accumulés. Désormais, les données collectées au niveau le plus fin font l'objet d'une exploitation systématique et d'une diffusion partielle des données agrégées vers les services fournisseurs.

Fin 1998, certains tableaux généraux issus du premier recensement rénové ont pu être insérés dans l'*Annuaire statistique de la défense* (évolution des effectifs civils et militaires jusqu'en décembre 1996). Si l'amélioration du système d'information se poursuit au même rythme, des séries complètes et de meilleure qualité pourront être reconstituées et publiées sous une forme synthétique dès 1999, et une diffusion plus large pourrait être envisagée en l'an 2000.

Par ailleurs, le 33ème Recensement général de la population de 1999, qui est en cours de réalisation pour les établissements militaires, fera l'objet d'une exploitation particulière par l'INSEE pour le compte du ministère de la Défense. De fait, le RP 99 concerne les personnels militaires à un double titre : en tant que « communautés », d'une part, et en tant que ménages dont au moins un des membres est militaire, d'autre part, pour lesquels il est utile de mettre en évidence des caractéristiques sociologiques propres. L'étude qui en résultera, et qui devrait faire l'objet d'une diffusion sous un format à définir, ne pourra cependant pas voir le jour avant le début de l'an 2001 selon toute vraisemblance.

D. Le recensement des marchés publics de la défense

Au début de l'année 1998, une nouvelle opération de recensement, visant cette fois les marchés publics passés (et notifiés) par le ministère de la Défense, a été lancée au sein du bureau des Études statistiques. Elle concerne en particulier les marchés les plus importants (supérieurs à 300 000 francs), et la direction des Affaires financières a développé à cet effet une application spécifique qui a été diffusée auprès des services contractants. Ces derniers disposent ainsi d'un outil informatique pour saisir les données de manière uniforme, et qui peut éventuellement leur permettre d'assurer un suivi des marchés pour leur propre usage.

La collecte des informations, qui débute en 1999, doit aboutir à la constitution progressive d'une base de données sur les principales caractéristiques de ces marchés (organisme contractant, secteurs ou entreprises concernés, nombre de marchés, montants, mode de passation, sous-traitance, etc.). L'exploitation qui en résultera devrait également permettre de recouper les informations issues d'autres sources administratives ou de la Commission centrale des marchés pour construire, avec l'aide des gestionnaires du fichier SIRENE, des séries de données spécifiques (ventilation des marchés par taille d'entreprise notamment) afin d'en dégager les implications économiques pour le secteur de la défense.

Les informations agrégées qui en découlent pourront ainsi alimenter et enrichir le chapitre sur les marchés publics dans l'*Annuaire statistique de la défense* à partir de l'an 2000, voire même faire éventuellement l'objet d'une publication détaillée séparée si les règles de confidentialité le permettent.

Premier Ministre
- Service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTI)
. Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias

1. Exposé de synthèse

Les axes principaux du programme statistique envisageables pour 2000, par la Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias du Service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTI), portent sur :
- la poursuite et la consolidation des investissements entrepris en matière de comptes de l'audiovisuel et de la publicité ;
- la prise en compte des nouveaux services de communication concernant les médias ;
- l'évolution du dispositif d'enquêtes sur la presse ;
- la mobilisation de sources administratives ;
- la valorisation du fonds statistique et documentaire de la Mission au niveau de la diffusion (« 4 pages », dépliant, modification du calendrier de diffusion des publications actuelles, étude de projets de mise en ligne et de numérisation) ;
- la réponse aux demandes les plus fortes, des pouvoirs publics et des professionnels, en matière, par exemple, d'informations et de diagnostics conjoncturels.

Les comptes de l'audiovisuel et de la publicité
En ce qui concerne **le compte de l'audiovisuel**, les travaux concernant l'élaboration de la période de base de ce compte (1989-1995) et de la première année actualisée (1996) sont en cours de publication. Pour l'année 2000, l'objectif prioritaire est la mise au point d'une méthode d'élaboration d'un compte provisoire dans l'année qui suit l'année d'observation.

En outre, il faudra apporter au compte quelques unes des améliorations demandées par nos interlocuteurs au cours des présentations effectuées : compléter le compte de capital (en liaison avec le CNC) ; revoir le calcul des amortissements ; étudier la possibilité de prendre en compte les activités audiovisuelles « hors secteur » et des activités auxiliaires.

Le compte économique de la publicité et de la communication externe d'entreprise devrait également être publié au cours du second semestre 1999 dans la troisième édition des *Indicateurs statistiques de la publicité*, accompagnée d'un « 4 pages ». Le principal problème pour l'avenir de ce compte est la menace de fragilisation de sources professionnelles, notamment l'enquête « France Pub », utilisées dans les évaluations nécessaires au compte, menace qui s'est précisée depuis l'élaboration du programme à moyen terme 1999-2003.

« France Pub » est, en effet, la source quasi-unique utilisée, pour l'instant, pour évaluer les dépenses des annonceurs, et c'est une source privée. Cette enquête très riche était réalisée par entretiens en face à face menés auprès de 2.500 établissements annonceurs sur leurs dépenses de publicité, et sur leur comportement en matière de stratégie de communication. Dès cette année, l'échantillon a été réduit à un millier d'annonceurs et la méthode d'enquête allégée. Les professionnels de la communication ont contacté le SJTI pour dire leurs préoccupations devant cette évolution et demander que soit étudiée la possibilité d'un partenariat public-privé pour rétablir un dispositif d'observation des budgets de communication des annonceurs.

S'il apparaissait qu'une suite concrète pouvait être donnée à ce projet, la définition de ses modalités pratiques de mise en oeuvre serait un point fort du programme de l'Observatoire de la Publicité dès cette année.

Les nouveaux services de communication
Depuis plusieurs années, le SJTI mène une enquête semestrielle auprès des opérateurs du câble. Lancée par l'Agence Câble (1986) pour suivre le développement des sites « hors plan câble » dans le cadre de la réglementation mise en place en 1986, cette enquête a été reprise par le service

statistique du SJTI en 1995. Elle est facultative et, actuellement, mal identifiée par les professionnels parmi leurs obligations administratives vis-à-vis du CSA et par rapport à des enquêtes professionnelles comme celle de l'AVICA.

Alors que l'Association des Nouveaux Opérateurs Constructeurs de réseaux câblés (ANOC) souhaite une remise à plat des obligations de ses adhérents en matière de fourniture d'informations, le moment paraît venu de redéfinir les objectifs de l'enquête du SJTI, avec l'ambition :
- de l'étendre aux opérateurs du satellite et finalement à l'ensemble du marché de la télévision payante ;
- d'en faire un instrument de veille sur l'émergence de nouvelles offres de services de communication dans le cadre de la « convergence ».

La reconnaissance de l'opportunité de ce projet est essentielle pour sa mise en oeuvre *(avis d'opportunité favorable donné par la formation Commerce, services le 3 mai 1999).*

En outre, dans ce domaine des nouveaux services, la Mission est associée, pour les aspects statistiques, au suivi du programme gouvernemental en faveur de la société de l'information, et au niveau international (OCDE), au projet de définition d'un secteur des industries « du contenu ».

L'évolution du dispositif d'enquêtes sur la presse
Ce projet devra probablement être reporté pour 2000, sous réserve de disponibilité des moyens.

La mobilisation de sources administratives
La Mission a demandé l'accès aux sources fiscales générales (CA3, BIC-BNC). D'autres demandes plus spécifiques au domaine des médias et de la communication seront faites portant sur certaines taxes, notamment la taxe « sur certaines dépenses de publicité », dite « 1% Le Guen ». L'utilisation de ces sources est programmée sous réserve de disponibilité de moyens.

La diffusion
Le programme des publications de la Mission s'est progressivement enrichi et comporte maintenant six séries d'ouvrages et un « 4 pages ». Ce programme très lourd devra être adapté en même temps que des projets de mise en ligne seront à envisager.

La conjoncture
La mise en place d'un dispositif du suivi à court terme des marchés et des entreprises de communication répondrait à une forte demande de diagnostics conjoncturels sur le secteur des médias, de la part des pouvoirs publics et des professionnels. Cette demande n'est pas toujours explicite, mais elle est actuellement mal satisfaite par les organismes privés. La Mission possède les compétences, mais pas encore les moyens, pour la satisfaire en valorisant des sources sous-exploitées, à ce jour, sur le secteur, telles que CA3, des sources privées brutes, et éventuellement, les enquêtes de conjoncture dans les services ...

Conclusion
Ce programme statistique est lourd pour une unité qui comporte deux administrateurs et deux attachés INSEE. Il s'inscrit dans la perspective du programme à moyen terme présenté l'année dernière et d'une demande faite par le SJTI de renforcement des moyens de la Mission avec notamment la création, de 2000 à 2002, de trois postes d'attachés.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Les enquêtes rénovées

Rénovation du système d'enquêtes Presse *(avis d'opportunité favorable donné par la formation le 26 mai 1999)* ;
Rénovation de l'enquête Câble ;
Mesure des dépenses publicitaires dans l'EAE, à l'instar de ce qui est déjà réalisé pour l'industrie, en liaison avec le DAT (département des Activités tertiaires de l'INSEE) et les SSM concernés.

2.2. Les autres travaux statistiques nouveaux prévus pour 2000

Opportunité et faisabilité d'une enquête sur les dépenses des annonceurs, en partenariat public/privé ;
Expertise de la source fiscale de la taxe « 1 % Le Guen ».

3. Opérations répétitives

Enquêtes presse ;
Actualisation des tableaux financiers de la presse ;
Traitement et exploitation de l'EAE-audiovisuel : mise à jour de la base CNC/SJTI, publication *Les entreprises de l'audiovisuel* ;
Analyse des résultats financiers des radios ;
Traitement et exploitation de l'EAE-publicité ;
Compte de l'audiovisuel ;
Compte de la publicité ;
Publication de « 4 pages » sur les médias et la communication.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Mobiliser davantage les sources administratives : outre l'action à entreprendre sur l'expertise de la taxe « sur certaines dépenses de publicité » qui est hautement prioritaire, la Mission envisage d'étudier les possibilités de traitement d'un certain nombre de déclarations mensuelles ou trimestrielles faites à la DGI ; ces sources pourraient contribuer à l'alimentation des travaux comptables, notamment, sans charge statistique supplémentaire sur les entreprises. Il s'agit de :
- la taxe sur les services de télévision, au profit du COSIP ;
- la taxe sur la publicité télévisée, au profit de certaines formes de presse (art. 302bis KA du code général des impôts) ;
- la taxe sur la publicité télévisée, au profit du FSER (art 365 annexe II du CGI) ;
- la taxe forfaitaire sur les services de communication audiovisuelle (art. 302 bis du CGI).

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Sous ce point, il convient de signaler qu'il existe une demande forte pour une évaluation du marché régional et local de la publicité. Cette demande concerne et les professionnels du secteur et les experts gouvernementaux qui étudient les conditions de viabilité de nouveaux médias locaux. Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub ». Par ailleurs, des résultats des enquêtes Presse et Câble sont disponibles au niveau régional et départemental.

- **Aspects « environnement »**

L'idée d'une taxe sur les imprimés publicitaires non adressés est de plus en plus fréquemment avancée, non seulement par le ministère de l'Environnement mais aussi par un nombre croissant d'élus locaux. Il sera très vraisemblablement demandé aux statisticiens publics, dans l'année qui vient, d'apprécier l'ampleur de ce phénomène de manière précise.

- **Aspects européens**

La Mission transmet à EUROSTAT les données nécessaires à la mise à jour de la base AUVIS sur l'audiovisuel. Elle représente la France au groupe de travail sur les statistiques de l'audiovisuel et participe au groupe de travail sur les statistiques de la société de l'information.

6. Liste des publications

Titre	Année	Unité responsable
Indicateurs statistiques de l'audiovisuel	2000	avec le CNC, l'INA et le ministère de la Culture
Indicateurs statistiques de la radio	2000	avec le CNC, l'INA et le ministère de la Culture
Indicateurs statistiques de la publicité	2000	Observatoire de la publicité
Tableaux statistiques de la presse	1998	Cellule presse
Chiffres clés de la presse	1999	Cellule presse
Les entreprises de l'audiovisuel	1998	avec le CNC et l'INA
Les comptes de l'audiovisuel	1999	Mission statistique de l'audiovisuel
Les comptes de la publicité	1999	Observatoire de la publicité
Série de « 4 pages » sur les médias et la communication		Mission

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.

Banque de France
- Direction générale des études
. Direction de la conjoncture

Statistiques concernant les enquêtes de conjoncture

1. Exposé de synthèse

La direction de la Conjoncture publie 11 fois par an une enquête mensuelle de conjoncture reposant sur 3 volets :

des enquêtes de tendance, couvrant :
- l'activité dans :
  . l'industrie (mensuellement),
  . le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement),
  . le commerce de gros (trimestriellement),
  . le commerce de détail (bimestriellement),
  . les services marchands (bimestriellement),

- le comportement financier dans :
  . l'industrie (trimestriellement),
  . le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement) ;

- une enquête statistique (centralisation mensuelle des chiffres d'affaires du commerce de détail) fournissant des indices en volume par produits et par formes de distribution ;

- une enquête trimestrielle sur le coût du crédit aux entreprises, menée auprès d'un échantillon de guichets bancaires.

2. Travaux nouveaux pour 2000

- Possible extension de l'enquête de tendance auprès des entreprises de services à d'autres secteurs (7 actuellement) sensibles à la conjoncture (report de 1998 et 1999).

- Aménagement de l'enquête mensuelle de conjoncture par inclusion des mois d'été (opération débutée en 1998 dans le cadre des orientations à moyen terme 1994-1998).

- Poursuite de l'adaptation des enquêtes à l'euro.

3. Opérations répétitives

Liste des enquêtes :
- enquête mensuelle dans l'industrie ;
- enquêtes trimestrielles dans le BTP, le commerce de gros et sur le comportement financier des entreprises de l'industrie et du BTP ;
- enquête mensuelle sur les chiffres d'affaires du commerce de détail ;
- enquête de tendance bimestrielle auprès des commerces de détail ;
- enquête de tendance bimestrielle auprès des entreprises de services appartenant à 7 secteurs : réparation automobile, travail temporaire, hôtellerie, transports routiers de marchandises, location de véhicules, ingénierie informatique, ingénierie technique ;
- enquête de tendance semestrielle sur les délais de paiement dans l'industrie ;
- enquête de tendance semestrielle sur les comportements d'emploi dans l'industrie ;
- enquête annuelle sur le comportement des entreprises ;
- enquête financière trimestrielle auprès des établissements de crédit ;
- enquête sur le coût du crédit (trimestrielle) auprès des établissements de crédit ;
- enquête annuelle sur le taux des crédits à l'habitat ;
- enquête annuelle sur les comptes financiers du logement.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Poursuite de la collaboration avec les centres de gestion agréés et les Chambres de commerce en vue d'éviter les doubles interrogations des commerçants dans le cadre de la collecte mensuelle des chiffres d'affaires.

5. Aspects particuliers du programme 2000

Néant

6. Publications

Néant

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.

- Secrétariat général
. Direction des entreprises

STATISTIQUES CONCERNANT LE SYSTÈME PRODUCTIF

1. Exposé de synthèse

La Banque de France réalise chaque année par l'intermédiaire de son réseau de succursales une enquête sur la durée d'utilisation des équipements productifs (DUE) dans l'industrie. L'indicateur employé mesure le nombre moyen hebdomadaire d'heures de fonctionnement des équipements productifs. Les éléments recueillis permettent également d'analyser les composantes de la durée d'utilisation (effectifs, travail posté, arrêts) et les possibilités d'accroissement de la production.

2. Travaux nouveaux pour 2000

Il n'est pas prévu d'enquêtes nouvelles pour 2000 dans le domaine concerné.

3. Opérations répétitives

L'enquête sur la durée d'utilisation des équipements se poursuit. Quelques questions relatives à la durée du travail feront partie de l'enquête 1999. De périodicité annuelle, l'enquête sera renouvelée en 2000.

L'évolution des délais de paiement et du crédit interentreprises est suivie pour le compte de l'Observatoire des délais de paiement.

L'enquête SESAME alimentant une base sur les données stratégiques de 4 000 entreprises couvrira, en l'an 2000, 1 350 entreprises appartenant aux secteurs de l'industrie automobile, du textile, des industries agroalimentaires et des biens de consommation.
A partir de 2001, 4 000 PME (de 20 à 500 salariés) de tous les secteurs de l'industrie seront couvertes chaque année selon un rythme triannuel, soit 1350 entreprises par an, ce qui représentera un allégement de la charge administrative pour les entreprises concernées.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Néant

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Un renouvellement méthodologique de l'analyse financière individuelle donnera lieu à la mise à disposition, à partir de l'an 2000, de nouvelles globalisations statistiques sur données Centrale de bilans et Fichier bancaire des entreprises aux niveaux national, régional ou départemental. Sur le plan individuel, la restitution à l'entreprise d'un nouveau document personnalisé : le DAF - Dossier d'analyse financière - est prévue en avril 2000. Les succursales de la Banque de France seront ainsi en mesure de fournir une information mieux adaptée aux attentes des chefs d'entreprise et des

autorités locales. La mise en situation de l'entreprise dans son secteur d'activité peut être réalisée grâce aux statistiques sectorielles.

Certaines études sectorielles réalisées par un ou plusieurs comptoirs (éventuellement en collaboration avec des entités d'autres pays européens) le seront en association avec la direction des Entreprises.

- **Aspects « environnement »**

La Banque de France n'a pas de données qui puissent contribuer à la connaissance et à la qualité de l'environnement et n'envisage pas d'en collecter.

- **Aspects européens**

La Centrale de bilans de la Banque de France est adhérente depuis l'origine à la base de données des comptes harmonisés BACH. La direction des Entreprises participe activement aux travaux du Comité européen des centrales de bilans

Un effort méthodologique est en cours au sein de l'un des groupes de travail pour affiner l'analyse sectorielle dans la base BACH ; un autre groupe a été constitué en vue de la publication de ratios sectoriels harmonisés sous forme de distribution dans chaque pays.

Un groupe de travail, créé pour étudier les modalités du refinancement des banques sur créances privées (*Tier Two*), poursuit ses activités. Une de ses missions est de fournir à la BCE des statistiques comparatives entre pays.

Une étude sur le financement des entreprises allemandes et françaises, réalisée en coopération entre la Banque fédérale d'Allemagne et la Banque de France, a été menée à son terme en 1999 et donnera lieu à diverses publications et interventions en l'an 2000.

Un groupe de travail sur l'évolution des fonds propres des entreprises dans différents pays européens a été constitué, une première étude a été publiée en 1997, une seconde le sera en 1999.

6. Liste des publications

La direction des Entreprises continue à effectuer, à partir des données de la Centrale de bilans, une étude annuelle sur la situation des entreprises industrielles. En l'an 2000, la méthodologie de cette étude sera renouvelée conformément à l'évolution de l'analyse financière.

Parallèlement, sont effectuées et publiées, pour un petit nombre de secteurs, des études approfondies à partir de l'ensemble des données chiffrées disponibles à la Banque de France (direction des Entreprises et direction de la Conjoncture). Des comptoirs participent également à la présentation conjoncturelle de ces travaux.

Les études portant sur le comportement financier des entreprises et leurs liaisons financières seront poursuivies.

Les études portant sur le risque de crédit seront développées pour répondre aux besoins du contrôle prudentiel. La construction d'outils de détection précoce des difficultés sera étendue en l'an 2000 aux secteurs des transports, du commerce et des hôtels-restaurants. De plus, en 1999 ont été réalisées à la demande du Secrétariat général de la Commission bancaire des statistiques sur le risque dans les secteurs industriels et une publication dans le *Bulletin de la Banque de France*. Ces travaux se poursuivront en l'an 2000.

Dans le cadre de l'analyse de la relation banque/entreprise, une étude sur la multibancarité sera réalisée en 2000, à partir des données comptables et d'informations contenues dans le Fichier central des risques de la Banque de France.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.

Pour information

PROGRAMMES DES SERVICES RATTACHÉS À LA FORMATION SYSTÈME PRODUCTIF

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

- Bureau des statistiques et études économiques de la DGDDI

INSEE

- Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements
- Division Échanges extérieurs

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

- Direction générale des douanes et droits indirects
. Sous-direction de l'informatique, des statistiques et des études économiques
Bureau des statistiques et études économiques

1. Exposé de synthèse

En 2000, l'action de la Douane s'articulera autour de trois axes :
- la facilitation des déclarations pour les redevables de la déclaration d'échanges de biens (DEB) grâce au développement de l'offre douanière en matière d'EDI (mise en place d'une téléprocédure DEB par Internet et large diffusion du logiciel public IDEP/CN8) et, dans le cadre communautaire, d'un outil d'aide au classement des produits dans la nomenclature combinée ;

- la facilitation de l'accès aux statistiques du commerce extérieur : développement des brochures régionales mises en place en 1998 ; ouverture, sur le site Internet actuel (données du dossier mensuel du chiffre du commerce extérieur), d'un module d'accès aux statistiques détaillées par produits et pays ;

- la poursuite de l'amélioration de la qualité des statistiques du commerce extérieur, grâce à la mise en place d'un module de contrôle sur données agrégées, à une politique de vérifications des déclarations des entreprises et à l'exploitation de la nouvelle enquête sur le coût des services liés au commerce extérieur (taux CAF/FAB).

2. Travaux nouveaux

2.1. Enquêtes nouvelles
Aucune enquête nouvelle ne sera lancée en 2000.

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux
Les premiers résultats de l'enquête sur le coût des services liés au commerce international, lancée en 1999, seront exploités au début de l'année 2000. Ils permettront à la Douane, à l'INSEE et à la Banque de France, de calculer le coefficient de passage CAF/FAB (impact du coût de transport et d'assurance international) et de ventiler le coût des transports internationaux entre résidents et non-résidents.

Un effort a été déjà engagé par la Douane pour améliorer l'efficacité des contrôles statistiques des déclarations. Cet effort sera poursuivi par la mise en place au début de l'an 2000 d'un module de contrôle sur données agrégées qui permettra de mieux orienter les actions des agents des services statistiques et de leur proposer des outils plus conviviaux.

3. Opérations répétitives

Depuis le 1er janvier 1993, la balance commerciale de la France est établie à partir de l'exploitation de deux documents : la déclaration en douane pour les échanges de marchandises avec les pays tiers, la déclaration d'échanges de biens (DEB) pour les échanges réalisés au sein de l'Union européenne.

En 1998, près de 4,3 millions de lignes de déclarations ont été traitées chaque mois par la Douane.

La Douane publie douze numéros mensuels du chiffre du commerce extérieur, un bilan annuel ainsi que les "commentaires annuels" (secteurs, zones géo-économiques, pays) et les résultats annuels détaillés (valeurs, masse et unités) par pays et nomenclature combinée des produits (10 500 postes). Depuis fin 1998, la Douane publie dans chaque région une brochure trimestrielle. Les informations sont disponibles dans les centres de renseignements de la Douane. Elles sont également accessibles sur Internet *(lekiosque.finances.gouv.fr*), par Minitel *(3615 DOUANETEL),* sur cédérom ou par la banque de données BEATRICE. Des productions statistiques sont, chaque mois, adressées à plus de 2 000 abonnés.

La Douane continuera à mettre l'accent sur l'action économique auprès des entreprises. A ce titre, elle engagera, dans le domaine de la statistique, une promotion active des produits destinés aux entreprises (statistiques détaillées, publipostages) et développera son offre sur Internet afin que ces dernières puissent facilement accéder aux résultats les plus détaillés du commerce extérieur, dont elles ont besoin pour connaître l'évolution de leurs marchés.

Les études et analyses économiques seront poursuivies, en particulier sur les opérateurs du commerce extérieur (notamment les PMI, le rôle des groupes) et l'impact des échanges extérieurs sur l'activité des ports.

Les actions engagées depuis 1993 pour consolider le système INTRASTAT sont poursuivies, en particulier, les contrôles de l'exhaustivité des informations collectées. En 2000, la Douane procédera à plus de 10 000 vérifications auprès des entreprises, grâce aux rapprochements qu'on peut faire avec les déclarations de chiffre d'affaires et les informations figurant dans la base européenne de recoupement.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

En 2000, les actions de facilitation et d'information, engagées dès le début du nouveau système par la Douane auprès des entreprises, sont poursuivies : publipostages en fin d'année sur les changements de la nomenclature des produits, distribution du logiciel IDEP/CN8.

Au début 2000, la promotion des EDI sera poursuivie par la mise en place, dans le cadre du serveur Internet du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, d'une téléprocédure DEB grâce à laquelle les entreprises pourront, via Internet, remplir leurs DEB tout en bénéficiant d'une aide en ligne très complète.

Au plan international, le service statistique de la Douane continuera à s'impliquer fortement dans ce domaine (participation au groupe EDICOM de la Commission européenne, au groupe "Statistiques du commerce extérieur" de l'EDIFACT Board EEG6).

En 2000, la codification des pays partenaires sur les déclarations en douane et sur les déclarations d'échanges de biens se fera en utilisant les codes ISO-alpha2 (à deux lettres) dans tous les pays de l'Union européenne au lieu et place des codes numériques à 3 chiffres. Après une année d'adaptation pour les entreprises, ce recours à des codes normalisés devrait se traduire à moyen terme par une simplification des procédures.

En 1998 et 1999, dans le cadre d'un appel d'offres de la Commission, la Douane a participé, avec l'INSEE et la Fédération de la mécanique, à un consortium chargé de bâtir un système expert de classification des produits en nomenclature combinée à partir des terminologies utilisées par les entreprises (libellés commerciaux) de façon à simplifier ce qui apparaît à nombre d'entreprises comme l'une des principales difficultés d'INTRASTAT. En 2000, ce projet pilote devrait être poursuivi, sous l'égide de la Commission et en liaison avec les fédérations professionnelles, l'objectif étant de constituer un outil couvrant tous les secteurs et toutes les langues de l'Union européenne.

5. Aspects particuliers du programme

- **Aspects régionaux et locaux**

La Douane continuera les actions de diffusion des statistiques du commerce extérieur par ses directions régionales. Depuis fin 1998, une publication trimestrielle régionale est disponible dans chaque région et présente les principales évolutions. Une brochure annuelle sera développée.

- **Aspects européens**

Au niveau européen, la Douane continuera de participer, avec les services des autres États-membres et ceux de la Commission européenne, aux travaux de réflexion sur le système INTRASTAT à moyen terme, notamment pour ce qui concerne le système de flux unique, le recours au sondage ou les liens avec la fiscalité au regard de la mise en place du système définitif de TVA.

La Douane française continuera à s'impliquer dans les divers groupes de travail européens chargés de définir un système d'information sur l'impact de la mondialisation des marchés (suivi des échanges intra-groupe et de la sous-traitance internationale), de l'harmonisation des méthodes de contrôles des déclarations entre les pays de l'Union européenne.

6. Liste des publications

Chaque année la Douane publie :
- douze numéros du dossier mensuel du chiffre du commerce extérieur ;
- trois numéros du dossier trimestriel du chiffre du commerce extérieur ;
- un numéro du bilan annuel du commerce extérieur ;
- l'annuaire statistique du commerce extérieur *Une année de commerce extérieur* (4 tomes).

A ces publications régulières s'ajoutent des analyses du commerce extérieur, relatives aux échanges bilatéraux notamment avec la Russie et l'Asie (dans le contexte des crises économiques) ou à la zone Euro.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.

INSEE
- Direction des statistiques d'entreprises
. Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements

L'Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements ne réalisera pas d'enquête nouvelle en 2000.

Les travaux concernant OREADE (Outils et répertoires pour l'étude, l'analyse et la démographie des entreprises) et SIRENE 3, présentés en 1999 dans le cadre du programme à moyen terme 1999-2003, suivent leurs cours.

- Direction des études et des synthèses économiques
. Département des comptes nationaux
  Division Échanges extérieurs

Pour le suivi des travaux prévus au moyen terme 1999-2003, se reporter au tableau récapitulatif en fin de document.

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

Industrie, IAA, énergie

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Comptes de l'industrie et de l'énergie	**INSEE, Département de l'Industrie et de l'Agriculture** Division Comptes et Études de l'Industrie	En cours	Réduction à trois comptes annuels Travaux sectoriels (énergie) Réflexions d'ensemble sur le mode de rebasement
Diagnostics sur l'industrie et l'énergie	"	En cours	Mobilisation des comptes provisoires
Développement des études sectorielles	"	En cours	Mise en place du nouveau SIE Recherche plus systématique de la cohérence et des partenariats
Projet IPVI diffusion	Division Prix de Vente industriels	En cours	En cours de réalisation, achevé en 1999

Base 95 de l'IPVI industrie hors IAA	"	Production prévue fin 1999	Elaborée complètement en NAF, mise en production en 1999
Base 2000 de l'IPVI industrie hors IAA	"		Programmée pour 2003
Projet diffusion des indices sur Internet	"	Reporté en 2000	Début prévu courant 1998
Projet prix de production à l'exportation	"		Début de mise en production avant fin 2003
Projet IPI	Division Indicateurs conjoncturels d'Activité	En cours	En cours de réalisation Achevé mi 99
Base 95 de l'IPI	"	Production prévue mars 2000	Elaborée complètement en NAF, avec extension du champ
Base 2000 de l'IPI	"		Début prévu courant 2000 par une étude sur le concept de production mesuré par l'IPI et les indicateurs utilisés
Projet relatif à l'enquête PCA (Produits, charges, actifs)	"	Production fin 2000	Issu de l'ancienne enquête SPC (Stocks, produits, charges) avec exploitation des variables appartenant au compte de résultat
Projet TVA	"	Fin prévue en 2000	La phase 1 sera terminée dès la fin 1999, le changement de système coïncide avec un changement de base.
Indicateur de commandes	"	Débute en septembre 1999	Il est prévu une production en 2001.
Indicateur d'investissement	"	cf. projet enquête PCA	Etude de faisabilité
Comptes des IAA	**INSEE - Division Agriculture**	En cours	Permanent
Indices des prix des produits agricoles (IPVI-IAA)	"	En cours	Permanent, avec mensualisation progressive
Etudes sur les industries agroalimentaires	"	Reporté	
Enquête auprès des petites entreprises (EPEI)	**INSEE, Département Système statistique d'Entreprises**		En 2002 sur l'exercice 2001
Mise en place d'une démarche qualité	"	En cours	Réflexion amorcée en 1998 Rédaction d'une charte, création d'indicateurs, d'outils. En parallèle avec les travaux menés par Eurostat
Système d'information sur la statistique d'entreprises	"	En cours	A créer. En 1999, mise au point d'un système documentaire sur les EAE

Collecte d'informations auprès des entreprises	"	En cours	Evolutions : redéfinition des unités enquêtées ; recours plus important à des enquêteurs; étude de nouveaux modes de collecte; collecte mixte...
Base de données structurelles d'entreprises	"	En cours	Projet devant aboutir en 2000.
Tirage et coordination d'échantillons	"	En cours	Poursuivis pour les EAE et les enquêtes de la DARES Création d'un nouvel outil
CITRUS	"	En cours	Poursuite du suivi et du traitement des restructurations. Amélioration continue de l'outil. Extension du réseau d'utilisateurs de Citrus : SUSE, DADS, DARES, ...
EAE	"	En cours	Adaptation des outils ; animation des instances de coordination, conseil en méthodologie Evolutions : indicateurs de qualité, interrogation des établissements, interface pour le statisticien, introduction de processus de collecte mixtes
SUSE	"	En cours	Amélioration de la fiabilité du numéro SIREN, des fichiers de diffusion Réduction des délais de production des données définitives Achèvement des travaux d'estimation des entreprises absentes des sources
Groupes de sociétés	**INSEE, Département Système statistique d'Entreprises**	En cours	Avancement de l'enquête Liaisons financières en 2000 sur exercice 1999 Travaux pour améliorer les données sur les petits groupes et sur les implantations étrangères en France
Données sur les établissements	"	En cours	Réflexion sur les modalités d'obtention de données économiques permettant des analyses à des niveaux géographiques et sectoriels fins
Rétropolation en nouvelle nomenclature	**INSEE, Division Enquêtes de Conjoncture**	En cours	1998-1999
Analyse économique des nouvelles séries	"	Sera commencée au 2e semestre 1999	Comparaison avec des données extérieures

Analyse micro-économique des données portant sur l'investissement et l'utilisation des capacités	"	Sera commencée en 2000	Comparaison avec l'EAE
Enquêtes répétitives dans l'industrie : . mensuelle sur l'activité dans l'industrie . trimestrielle sur l'activité dans l'industrie . semestrielle sur la concurrence étrangère . quadrimestrielle sur les inves-tissements dans l'industrie . semestrielle sur la situation de trésorerie . semestrielle auprès des grandes entreprises	"		
Enquête EAE4G : Industrie (hors IAA) Travaux associés : - régionalisation - prise en compte des groupes - intégration des petites entreprises - amélioration de la qualité (cohérence avec les enquêtes de branche...) - utilisation des sources administratives - projet de passage au sondage sur les 20 à 49	**SESSI**	 Reporté de 1999 à 2000, voire 2001 2001 Reporté	Permanent Opération nouvelle à c/de 2000Opération nouvelle à partir de 1999 2001 Permanent Analyse des possibilités Analyse des besoins et des contraintes
Enquête Mondialisation	SESSI	En cours	Associée à l'EAE en 2000 sur 1999 et en 2003 sur 2002
Enquête sur les technologies de l'information et de la communication	"		En fonction des résultats du groupe CNIS
Enquête Innovations technologiques	"		Associée à l'EAE - Enq. européenne. Collecte en 2001- 2005
Enquête Organisation des entreprises	"		Associée à l'EAE
Enquête sur certains matériaux avancés Enquête sur les biotechnologies Enquête Partenariat industriel	"		A confirmer

Enquête sur les éco-activités	"		Associée à l'EAE
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie Prise en compte des énergies renouvelables	"	En cours	Projet de refonte, analyse à partir de fin 1998 De manière pluriannuelle
Enquête annuelle sur les dépenses d'investisse-ment pour protéger l'environnement	"		Projet de refonte en 1999
Enquête élargie aux dépenses courantes pour la protection de l'environnement	"		De manière pluriannuelle
Enquêtes de branche et Prodcom (enquêtes du SESSI des OPA) Amélioration de la couverture du champ, des délais et de la qualité (cohérence avec l'EAE et données douanières) Collecte par Internet	"	En cours	Permanent. Résultats européens dans le cadre du projet Europroms Celle-ci est largement fonction des moyens disponibles. Mise en place à c/ de 2000
Rénovation du fichier unique de lancement d'enquêtes	"	En cours	Projet débutant fin 1998
Fichiers de données entreprises Eneide Banque de données marchés et produits Diffusion et restitution par Internet	"		Rénovation du système existant Permanent. Participation au projet européen Europroms
Mobilisation des DADS pour un suivi des salaires, des qualifica-tions et de la structure par âge dans l'industrie	SESSI		
Enquêtes de production sur l'énergie	"	En cours	Révision du dispositif, dans le contexte de la déréglemen-tation. En concertation avec les producteurs et les utilisateurs.
Statistiques CECA	"		Révision du dispositif, dans le contexte de la fin du traité CECA . En concertation avec les producteurs et les utilisateurs.
Enquête sur les prix du gaz et de l'électricité	**Observatoire de l'énergie**		Opération permanente

Enquête EAE4G Travaux associés : - possibilité d'adaptations légères du questionnaire en raison du règlement structurel - sortie de résultats préliminaires en octobre - lancement de l'enquête en deux vagues (janvier-mars)	**SCEES**	Réalisé en 1999	Permanent En liaison avec l'INSEE et les autres services enquêteurs à partir de 1999 si possible
Utilisation des BIC pour espacer l'EAE sur les entreprises de moins de 20 salariés	SCEES-INSEE		Accès aux données BIC obtenu, petites entreprises non interrogées en 1999 Relèvement permanent du seuil à 20 salariés à partir de 2000
Utilisation des DADS pour le suivi de l'emploi salarié	SCEES-INSEE	En cours	Intérêt particulier au niveau régional et infra Test prévus en 1999
Enquêtes de branche : - réexamen des questionnaires avec les OP - possibilité de quelques nouvelles enquêtes mensuelles pour l'IPI	SCEES (avec OP)	A partir de 1999 En cours	Permanent en 1998 et 1999 dès 1999
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie	SCEES	En cours	Projet de refonte, analyse à partir de 1998 en collaboration avec le SESSI
Enquête annuelle sur les investissements protégeant l'environnement Eventuelles interrogations sur les dépenses courantes	"	En cours	Présentation au Comité du label en 1999 ou en 2000 (avec le SESSI) A confirmer
Enquête sur les petites entreprises industrielles (EPEI)	SCEES	Transfert à l'INSEE	En collaboration avec l'INSEE, collecte par le SCEES sur son champ. Année à préciser
Enquêtes thématiques	"	Reportée en 2000	Une enquête par an probablement : - Mondialisation en 1999, en collaboration avec le SESSI et l'INSEE - autres à définir
Enquête Matières premières pour l'alimentation animale	"		Enquête triennale, à renouveler en principe en 2001

Amélioration de la qualité des enquêtes IAA : - systématisation des confrontations EAE/enquêtes de branche (yc OP) - constitution d'un fichier central de référence des unités enquêtées - rénovation des outils internes de traitement du SCEES	"	En cours, mais échéance finale retardée	Expression des besoins à faire en 1998. Réalisation en 2000
Passage à l'euro	"	En cours	Conséquences sur la collecte de données en valeur pendant la période intermédiaire. En collaboration avec les autres services enquêteurs
Enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les entreprises	**Min. Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie Ss-direction des Études statistiques (SDES)** Bureau des Études statistiques sur la Recherche DPDC3	En cours	Rénovation retardée (en 1999 au lieu de 1998) Comité de pilotage de la rénovation lancé en septembre 1999
Enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les organismes publics	"	En cours	Après confrontation avec données administratives et la nouvelle enquête « entreprises », harmonisation des questions et notions
Enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les CHU et CLCC	"	En cours	Amélioration de la couverture
Enquête annuelle sur les moyens de R&D dans les associations	"		Recherche d'une amélioration de la base de sondage Toujours envisagé mais problème de moyens
Enquête annuelle sur les objectifs du BCRD (Budget civil de la recher-che et du développement)	DPDC3	En cours	Réflexion sur les nomenclatures de disciplines
Enquête conjoncturelle auprès des entreprises sur leurs intentions en matière de R&D	"	Achevée	Rénovée et reprise en 1999
Enquête communautaire sur l'innovation	"		Enquête 97-98 achevée Réflexion sur prochaine enquête (moyens à trouver)

Compte satellite de la recherche	en liaison avec le Bureau Compte de l'éducation et de la recherche	En cours	Réflexion approfondie menée en commun
Indicateurs pour l'évaluation de la recherche	DPDC3		Réflexion à mener pour mise en place
Outils statistiques de prospective dans le domaine de l'emploi dans la recherche publique	"	Suspendu dans l'immédiat	Mise en place et/ou suivi (éventuellement)
Publications légères de résultats rapides	"	Réalisées en 1998	Poursuite de la réduction des délais
Publications de résultats complets	"	en cours	Publication en mars n+2, délais en cours d'amélioration
Les Grands Chiffres de la recherche	"	Nouveau	Paru en mai 1999
L'Etat de la recherche	"	Nouveau	Réflexion en cours
L'atlas régional de la recherche	"	Début prévu en 2000	Moyens à trouver
EAE « audiovisuel »	**SJTI** - Mission statistique de l'audiovisuel		Permanent
Comptes de l'audiovisuel	"		Permanent
Nouveaux services de communication	"	A l'étude	Nouveau
Comptes de la publicité	Observatoire de la publicité		Permanent
EAE « publicité »	"		Permanent
Taxe « 1% Le Guen » (« sur certaines dépenses de la publicité »)	"	En cours	Nouveau
Enquêtes « presse »	Cellule presse		Permanent
EAE «agences de presse»	Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias	En cours	Nouveau
Conjoncture	Observatoire de la publicité		Nouveau
Sources fiscales sur les taxes	"		Nouveau
Extension de l'enquête de conjoncture aux mois d'été	**Banque de France - Direction de la Conjoncture**	En cours	
Extension possible de l'enquête « services » à d'autres secteurs	"	Report de 1998 et 1999	

Enquêtes répétitives dans l'industrie : -enquête mens. ds industrie -enquêtes trim. ds BTP, commerce de gros et sur comportement finan. des entreprises de l'industrie et du BTP -enquête de tendance semestrielle sur les délais de paiement dans l'industrie -enquête de tendance semestrielle sur les comportements d'emploi dans l'industrie -enquête annuelle sur le comportement des entreprises	"		
Centrale de bilans. Simplification des états de collecte et amélio-ration de la restitution d'information aux entre-prises	**Banque de France - Direction des Entreprises**		
Enquête sur la durée d'utilisation des équipe-ments productifs dans l'industrie	"		Renouvelée en 1999
Evolution des délais de paiement et du crédit interentreprises	"		Suivie pour le compte de l'Observatoire des délais de paiement
Enquête qualitative SESAME sur les stratégies d'entreprise	"		

Système productif

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Compte du Reste du monde			
Production et diffusion des indices du commerce extérieur	**INSEE, Division Échanges extérieurs**	En cours	
Elaboration du Compte du Reste du monde	"	En cours	
Sources alternatives pour les échanges extérieurs sur le tourisme	"	En cours	en liaison avec la Banque de France et la direction du Tourisme
Amélioration des statis-tiques sur les échanges de services de transport	"	En cours	en liaison avec la Banque de France, le SES et les Douanes
Amélioration du suivi des prix du commerce exté-rieur	"	En cours	en liaison avec la division des Prix de Vente indus-triels

Enquête sur le coût des services de transports internationaux	**DGDDI**	En cours. Premiers résultats début 2000.	Permanent En liaison avec l'INSEE et la Banque de France
Mise en place d'un module de contrôles sur agrégats	"	En cours	En 2000 Améliorer la qualité des statistiques détaillées
Refonte de la chaîne de traitement-contrôle des déclarations	"	En cours	En 2002 Améliorer la qualité des statistiques détaillées
Etablissement et diffusion des statistiques du commerce extérieur	"	Données détaillées sur Internet : 2000	Permanent
Diffusion des statistiques sur Internet et promotion des produits auprès des entreprises	"	En cours	Engagé en 1998 Faire connaître l'offre statistique de la Douane et faciliter son accès
Développement de l'EDI	"	DEB sur Internet, début 2000	Permanent Simplifier le travail des entreprises
Développement de systèmes d'aide au classement des produits	"	Première phase achevée	Engagé en 1998 Sous l'égide d'EUROSTAT, en liaison avec l'INSEE, MECASTAT pour simplifier le travail des entreprises
Démographie d'entreprises	**INSEE, Unité Répertoire et Démographie des Entreprises et des Établissements**	En cours	Suivi quantitatif ; suivi qualitatif des nouvelles entreprises et de leurs créateurs (programme SINE)
OREADE (Outils et répertoires pour l'étude, l'analyse et la démographie des entreprises)	"	En cours	Projet de refonte du système de répertoires d'entreprises
Projet SIRENE 3	"	En cours	

MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS

BANQUE DE FRANCE

COMMISSION DE CONTRÔLE DES ASSURANCES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
- Direction générale de la Comptabilité publique - DGCP

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
- Direction générale des Collectivités locales - DGCL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE
- Sous-direction des études et de la statistique - SDES

Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

Banque de France

1. Statistiques monétaires et financières
(Responsable : direction des Études et Statistiques monétaires – DESM)

1.1 Exposé de synthèse

1.1.1 Statistiques monétaires

L'année 2000 devrait marquer de nouveaux progrès au plan de l'harmonisation européenne des statistiques monétaires, en particulier en ce qui concerne les statistiques de flux, les taux d'intérêt bancaires et les statistiques sur les émissions de titres. Au plan national, l'accent sera mis sur la révision des procédures de correction des variations saisonnières, la fiabilisation du dispositif de collecte de données sur les organismes de placement collectif en valeur mibilière (OPCVM) mis en place en 1999 et la diffusion électronique de séries longues.

1.1.2 Statistiques financières

S'agissant des comptes financiers de la comptabilité nationale, si l'on peut estimer que la majeure partie du travail de mise en place de la nouvelle base sera menée à bien à l'échéance de 1999, il restera néanmoins à en assimiler et en exploiter les conséquences, notamment en ce qui concerne l'adaptation des instruments dérivés des comptes financiers annuels : tableaux des opérations finanières (TOF) trimestriels, tableaux des financements et des placements, agrégats de placement... En outre, deux chantiers importants devront être poursuivis au plan européen : la mise au point de comptes financiers consolidés de l'Union monétaire et le développement, dans le cadre d'EUROSTAT, de statistiques structurelles sur les entreprises financières.

1.1.3 Statistiques et enquêtes nationales sur les valeurs mobilières
Dans le domaine des statistiques et enquêtes sur les valeurs mobilières, il s'agira également de consolider les acquis de deux réformes lourdes actuellement en phase de démarrage concernant l'enquête synthétique (en flux et en stocks) sur la détention de valeurs mobilières et l'extension aux émissions des résidents à l'international de la base de données du SEVAM (service d'Études sur les valeurs mobilières) sur les émissions et les encours d'obligations. Les progrès attendus de ces deux réformes devraient en outre bénéficier aux statistiques monétaires et aux comptes financiers qui sont parmi les principaux utilisateurs de données sur les valeurs mobilières.

1.2 Travaux nouveaux pour 2000
1.2.1 Enquêtes nouvelles, enquêtes rénovées ou de périodicité supérieure à l'année
1.2.1.1 Statistiques monétaires
- Collecte de données mensuelles relatives aux taux d'intérêt bancaires conformément à une *méthodologie harmonisée* élaborée sous l'égide de la Banque centrale européenne (BCE).
- Extension du dispositif statistique relatif aux émissions de titres.
- Approfondissement des méthodes d'élaboration des statistiques mensuelles de flux relatives aux opérations réalisées par les institutions financières monétaires (IFM) résidant en France (Banque de France, établissements de crédit, OPCVM monétaires et Caisse nationale d'épargne).
- Fiabilisation du système de collecte de données individuelles relatives à l'activité des OPCVM.

1.2.1.2 Statistiques financières
- Mise au point de comptes financiers trimestriels en base 95 des comptes nationaux.
- Adaptation du tableau des financements et des placements aux demandes de la BCE

1.2.1.3 Statistiques et enquêtes nationales sur les valeurs mobilières
- Néant

1.2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2000
1.2.2.1 Statistiques monétaires
- Refonte des procédures de correction des variations saisonnières.

1.2.2.2 Statistiques financières
- Adaptation des chaînes de confection des comptes financiers définitifs et semi-définitifs au traitement des nouvelles situations bancaires en euros.
- Mise en place d'un nouveau cadre de collecte des statistiques structurelles européennes sur les entreprises financières.

1.2.2.3 Statistiques et enquêtes nationales sur les valeurs mobilières
▪ Enquêtes sur les comportements des agents économiques sur les marchés de valeurs mobilières
La mise en place de la nouvelle enquête qui a obtenu en 1999 le label d'intérêt général n°99T710BF délivré par le CNIS, va se poursuivre.
Les actions entreprises consistent à :
- renforcer les contrôles sur les données collectées en collaboration étroite avec les informateurs ;
- réduire les délais de publication qui varient actuellement entre cinq à six mois en développant dès mars 2000 l'usage de la télétransmission afin d'aboutir à une véritable étude conjoncturelle des comportements disponible deux mois après l'échéance ;
- élargir le champ couvert par l'enquête en recrutant de nouveaux informateurs, notamment parmi les banques étrangères.

▪ Base de données obligataires
Les encours valorisés au cours du marché et les flux d'intérêt courus sont disponibles depuis 1998. Le processus facilitera en 2000 les travaux à la demande portant sur des échantillons de titres sélectionnés suivant des critères pertinents. Par ailleurs, la mise en production des emprunts des résidents à l'international (précédemment recensés par la direction de la Balance des paiements) dans la base obligataire devrait intervenir en janvier 2000.

▪ Base de données actions

La base de données actions permet l'élaboration de statistiques sur les émissions d'actions cotées et non cotées. Le projet REFBE (Réforme du fichier bancaire des entreprises) permettra de recevoir systématiquement le code catégorie juridique, information demandée par les comptables nationaux. L'étude préalable concernant la refonte de la base de données actions pourrait avoir lieu à la fin de l'année 2000.

1.3 Opérations répétitives

1.3.1 Statistiques monétaires

- Bilan mensuel agrégé des institutions financières monétaires.
- Suivi trimestriel des opérations de dépôt, de crédit et de portefeuille titres des IFM, réparties par secteur/pays de la contrepartie ou par devise.
- Agrégats mensuels et trimestriels sur les placements intermédiés et l'endettement des résidents français.
- Statistiques mensuelles sur les émissions de titres.
- Statistiques mensuelles ou trimestrielles sur la répartition de l'actif net des OPCVM, les souscriptions et les rachats de titres d'OPCVM.
- *Nouveauté* : développement de la diffusion de séries longues via Internet.

1.3.2 Statistiques financières

- Comptes nationaux non financiers annuels des institutions financières.
- Comptes nationaux financiers annuels de l'ensemble des secteurs.
- Tableaux trimestriels des financements et des placements.
- Calcul de l'indicateur de dette publique suivi dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance.

1.3.3 Enquêtes sur les comportements des agents économiques sur les marchés de valeurs mobilières

Elles sont au nombre de trois :

- à périodicité trimestrielle, les enquêtes sur les comportements des agents économiques sur les marchés de valeurs mobilières et sur la composition des plans d'épargne en actions (PEA) ;
- à périodicité annuelle, le patrimoine en valeurs mobilières des personnes physiques, en fonction des catégories socio-professionnelles, des âges et des montants des portefeuilles. Le sondage sur les porteurs de valeurs mobilières réalisé par la SOFRES sur demande de la Banque de France et de Paris-Bourse SA.

1.4 Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

1.5 Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspect européens**

1.5.1 Statistiques monétaires

- Transmission mensuelle ou trimestrielle à la Banque centrale européenne de données agrégées relatives aux IFM (encours et flux) en vue de l'élaboration des agrégats monétaires de la zone euro, ainsi que de données harmonisées relatives aux taux d'intérêt bancaires et aux émissions de titres.
- Participation au groupe de travail de la BCE sur les statistiques monétaires et bancaires.
- Diffusion en France des statistiques monétaires ou financières européennes.

1.5.2 Statistiques financières

- Transmission à la Banque centrale européenne et à EUROSTAT des comptes nationaux financiers.
- Participation au groupe de travail de la BCE sur les comptes financiers de l'union monétaire.
- Participation au groupe de travail d'EUROSTAT sur les comptes financiers (définition des modalités d'application du SEC 1995 (système européen des comptes), méthodologie des indicateurs de déficit et de dette publics).

1.6 Liste des publications

- **Statistiques monétaires**

- Tendances monétaires et financières (publication mensuelle)
- Statistiques (publication trimestrielle, supplément du bulletin de la Banque de France)
- La monnaie (publication annuelle)

- **Statistiques financières**

Les comptes nationaux financiers sont publiés dans le volume annuel « Comptes et indicateurs économiques » de l'INSEE. Ils sont également mis à la disposition des utilisateurs sur support informatique à la demande.

1.7 Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Les objectifs fixés pour les trois domaines (statistiques monétaires, statistiques financières, enquêtes « valeurs mobilières ») au titre du programme à moyen terme 1999-2003 ont été jusqu'à présent respectés et n'appellent pas dans l'immédiat de réorientations significatives.
Voir tableau en fin de document.

2. Statistiques concernant les moyens de paiement

(Responsable : direction générale du Crédit – direction des Moyens de paiement scripturaux et des Systèmes d'échange – DMPE)

Chaque année, une brochure statistique sur les moyens de paiement et les systèmes d'échange et de règlement est réalisée. Ce document, fournit une description de la situation des instruments de paiement et circuits de recouvrement en France et dans les DOM-TOM et des données permettant des comparaisons internationales.

Le champ d'observation concerne les instruments de la monnaie fiduciaire et les instruments scripturaux. Les tableaux statistiques sont accompagnés de graphiques.

L'enquête annuelle sera adaptée au passage à l'euro. Le contenu de la brochure 2000, diffusé sur Internet et sous forme papier, évoluera en conséquence, les tableaux les plus significatifs étant libellés en francs et en euros. Par ailleurs, les sections concernant les opérations de gros montant seront modifiées pour tenir compte du système TARGET (Trans-european Automated Real-time Gross settlement Express Transfer.

3. Statistiques concernant les relations avec l'extérieur

(Responsables : direction générale des Services étrangers - direction de la Balance des paiements)

3.1 Exposé de synthèse

- Les travaux de concertation et de convergence méthodologique actuels ont vocation à se poursuivre, notamment dans le cadre européen. En fonction du partage des responsabilités entre la Commission (EUROSTAT) et la Banque centrale européenne (direction des Statistiques), la première devrait continuer ses travaux sur le compte des transactions courantes et les investissements directs, et la seconde sur le compte financier et les revenus. Les difficultés conceptuelles et pratiques pour le maintien d'une collecte statistique de qualité, dans un environnement en pleine évolution, représentent un défi évident.

- u niveau national, la réflexion se prolongera pour adapter et affiner le système de collecte des informations en vue d'une mise en œuvre effective de certains principes (principe directionnel pour les investissements directs...) ou d'un partage cohérent, entre pays de l'Union monétaire, des flux Intra et Extra (investissements de portefeuille...).

- Le soutien apporté à l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) se poursuivra en l'an 2000 afin de renforcer le système de collecte des informations permettant l'établissement de la balance des paiements des TOM, (Polynésie et Nouvelle Calédonie), qui sont exclus de la balance des paiements de la zone euro mais pas de celle de la France pour le FMI.

Au total, les projets nouveaux s'orienteront d'une part vers l'utilisation accrue des données d'enquêtes, même si elles ont encore une part modeste dans le dispositif (transports, voyages, ...) ou d'estimations fondées sur des méthodes rapprochant certaines données entre elles (revenus d'investissements et position extérieure, ...) et d'autre part vers la recherche d'allégements déclaratifs possibles, mais qui doivent recevoir l'agrément de tous les pays européens, par exemple en optimisant le suivi des paiements transfrontières au sein de l'Europe des quinze (déclaration unilatérale, voir infra).

L'effort engagé d'accélération des délais d'envoi des données par certains déclarants (banques ou entreprises), entamé en 1999, se poursuivra en l'an 2000. Il faut en effet rappeler que les délais de livraison des données nationales mensuelles à la Banque centrale européenne (six semaines maximum impliquent que les délais imposés aux déclarants au plan national soient strictement respectés.

3.2 Travaux nouveaux pour 2000

- L'introduction de l'euro en 2002 aura un impact immédiat sur les modalités d'évaluation des « voyages » fondées actuellement sur un recensement exhaustif via les moyens de paiement. Une réflexion sur des méthodes complémentaires a été menée avec les différents partenaires compétents (direction du Tourisme, INSEE, ...) et a abouti en 1999 à la mise en place, par la direction du Tourisme, d'une enquête sur le suivi des dépenses touristiques des Français à l'étranger, qui prendra en compte les besoins spécifiques de la balance des paiements, et à laquelle la direction de la Balance des paiements participera financièrement.
- Le nouveau système d'information de la balance des paiements (projet SAFIR) permettra un plus large recours aux estimations des données manquantes et des corrections d'anomalies déclaratives grâce à l'utilisation de techniques statistiques plus élaborées.
- Le nouveau système d'information exigera l'adaptation des formats de collecte. Les textes réglementaires de la balance des paiements à l'attention des déclarants banques et entreprises en tiendront compte. Par ailleurs, sera diffusée début 2000 une version des textes destinée aux administrations publiques ; ce document, adapté à leurs besoins et uniformisant les formats de déclaration, répond à un objectif de simplification et d'harmonisation entre les différentes administrations concernées. Enfin, les textes réglementaires de la balance des paiements intégreront une nouvelle partie, destinée aux départements d'outre-mer.

3.3 Opérations répétitives

L'essentiel des obligations statistiques périodiques des établissements de crédit et des entreprises ne sera pas remis en cause sur cette période, sous réserve de l'adaptation ciblée à des déclarants spécifiques mentionnée ci-dessus. Le principe des déclarations individuelles - au delà du seuil de simplification de FRF 100 000 - des opérations subsistera, sous réserve vraisemblablement de quelques aménagements relatifs à la monnaie unique qui seront précisés après concertation avec nos partenaires. Le principe de la déclaration mensuelle d'usage général sur le continent européen n'est pas remis en cause.

3.4 Allégement de la charge statistique des entreprises

Tout en veillant à ne pas compromettre la qualité des instruments mis en place, la direction de la Balance des paiements de la Banque de France s'efforcera d'optimiser les informations disponibles en veillant à inscrire toute décision dans ce domaine dans le cadre d'une coopération avec ses partenaires européens.

Il en est ainsi des travaux engagés sous l'égide du Comité européen des statistiques monétaires, financières et de balance des paiements (CMFB) à Luxembourg, dans le but de mettre en œuvre, grâce à l'automatisation des systèmes de paiement, une simplification des déclarations au travers de la procédure dite unilatérale, qui consisterait à échanger au niveau des pays participants les déclarations de dépenses, sur la base du principe que les dépenses des uns constituent les recettes des autres. Cette procédure, qui suppose un accord sur l'harmonisation de la codification économique des opérations, permettrait en outre de mettre un terme ou, au moins, de limiter les asymétries bilatérales entre les pays parties prenantes à ce système. Des travaux sont actuellement en cours

pour en étudier la faisabilité au niveau de l'Union monétaire, en concertation avec le Comité européen de normalisation bancaire (CENB) et le CMFB.

Avec le nouveau système d'information de la balance des paiements (projet SAFIR) sera favorisé l'envoi par télétransmission. Afin de permettre aux remettants qui utiliseraient d'autres supports de passer sans difficulté au nouveau format, la Banque de France assure la promotion, selon les normes du système international EDIFACT, d'un logiciel micro-informatique qui reprendra les masques de saisie des imprimés papier actuels ou des disquettes. Ces données collectées pourraient être télétransmises suivant différentes modalités. Ce logiciel serait mis gratuitement à disposition et une aide à la mise en œuvre serait mise en place avant la fin de 1999.

3.5 Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

La direction de la Balance des paiements poursuivra sa politique de rétrocession des informations au profit des déclarants, banques et entreprises, et tiendra compte des propositions qui pourraient lui être faites dans ce sens, dans la limite cependant des possibilités offertes par son système d'information ainsi que par les textes réglementaires.

Enfin, sous la pression des délais requis par la Banque centrale européenne, il a été décidé de rapatrier une partie des travaux exécutés dans le réseau de succursales, pour celles dont le volume d'activité pour la balance des paiements est le plus réduit.

4. Statistiques bancaires

(Responsable : secrétariat général de la Commission bancaire)

4.1 Exposé de synthèse

La collecte statistique relative aux établissements de crédit est désormais stabilisée dans le cadre de la BAFI (base des agents financiers), à la fois système de collecte prudentielle et nomenclature comptable. Cette dernière, opérationnelle depuis 1993, a connu peu de modifications importantes sur la période 1995-1999, à l'exception des conséquences de l'introduction des documents en euro, depuis juillet 1998, notamment des délais de transmission des informations mensuelles sensiblement réduits. Par ailleurs, le dispositif comptable et prudentiel a été élargi aux entreprises d'investissement, désormais intégrées dans le champ du contrôle du Secrétariat général de la Commission bancaire. L'adaptation de la nomenclature comptable aux spécificités des entreprises d'investissement est en cours.

Peu de bouleversements des statistiques bancaires devraient intervenir dans le court terme, notamment pour laisser les établissements de crédit et les entreprises d'investissement absorber les charges exceptionnelles résultant de l'introduction de l'euro et du passage à l'an 2000.

Toutefois, la mise en place du fonds de garantie des dépôts bancaires nécessite la collecte de données suplémentaires nécessaires au calcul des contributions de chacun des établissements assujettis. La Commission bancaire adoptera plusieurs instructions au second semestre 1999 pour modifier les états BAFI en conséquence. Les principaux compléments ou changements portent sur l'assiette de calcul des dépôts, celle des titres conservés pour le compte de la clientèle et les périmètres de consolidation des réseaux et des groupes bancaires.

4.2 Travaux nouveaux pour 2000
4.2.1 Enquêtes nouvelles
Aucune prévue à ce jour.

4.2.2 Autres nouveaux travaux :
- L'état prudentiel relatif au coefficient de ressources permanentes des établissements de crédit et l'état statistique relatif aux crédits accordés à un taux inférieur au seuil présumé de rentabilité ne concernent que les éléments en francs français et devront être étendus aux éléments en euro.

- La nomenclature comptable relative aux créances douteuses fait l'objet de différentes réflexions, qui pourraient aboutir à un concept différent et à une classification détaillée des créances compromises ou impayées.

4.3 Opérationsrécurrentes
Rappel des travaux récurrents mis en œuvre pendant la période 1995-1999 :
- BAFI (organisation de la collecte, nomenclature comptable, cadre prudentiel), dont modifications principales :
  . ratio de couverture des risques de marché (selon deux normes parallèles : directive européenne, d'une part, et Comité de Bâle (G 10), d'autre part),
  . extension de la surveillance prudentielle, et par conséquent de la collecte d'informations statistiques, aux entreprises d'investissement (loi de modernisation des activités financières du 2 juillet 1996).
- « Schéma d'information minimal » sur les produits dérivés (travaux du G 10).
- Enquête annuelle sur les Implantations bancaires à l'étranger (IBE).

4.4 Allègement de la charge statistique des entreprises
Déclarants : établissements de crédit et entreprises d'investissement :
- universalisation de la remise des documents BAFI et des documents « non-BAFI » (ex-enquête IBE) sous forme de disquettes (réalisé) ;
- promotion de la remise des documents par télétransmission (obligatoire pour les établissements remettant des documents sur base mensuelle) ;
- projet en cours : substituer, pour les entreprises d'investissement, des remises disquettes aux actuelles remises papier.

4.5 Aspects particuliers du programme 2000
Aspects régionaux, « environnement » et européens : aucun élément nouveau.

4.6 Liste des publications
- Rapport annuel de la Commission bancaire.
- Analyses comparatives (activité et résultats).
- Bulletin de la Commission bancaire.
- Livres blancs et Documents de discussion et d'étude.

4.7 Récapitulation des travaux prévus au programme moyen terme 1999-2003
Voir tableau en fin de document.

5. Statistiques financières territoriales
(Responsable : direction générale des Études – direction de la Conjoncture)

Il s'agit de statistiques mensuelles, trimestrielles (annuelles pour la centralisation du nombre de comptes), disponibles au niveau départemental ou du rayon d'action des succursales de la Banque de France et portant sur un certain nombre d'opérations enregistrées auprès des banques, des institutions financières spécialisées (IFS) et, le cas échéant, de la Poste et de la Caisse des dépôts et consignations.

Travaux en cours de rénovation depuis le second semestre 1997 :
- centralisations des dépôts et crédits ;
- centralisations du nombre de comptes ;
- centralisations des portefeuilles de valeurs mobilières ;
- centralisations des crédits nouveaux à l'habitat.

L'objet de la rénovation en cours consiste principalement à améliorer la collecte, à accélérer les délais de sortie des statistiques et à affiner leur qualité.

Cette rénovation de l'application devrait être terminée fin 1999.

Commission de contrôle des assurances - CCA

Le programme statisque de la Commission de contrôle des assurances ne comprend que des opérations répétitives. Elle publie les documents statistiques suivants :

- un volume annuel intitulé « Entreprises d'assurance, de réassurance et de capitalisation - Résultats comptables » ;
- un volume annuel intitulé « Tableaux de synthèse » qui rassemble les chiffres significatifs du marché de l'assurance et de la réassurance ;
- les totalisations trimestrielles des états de placements.

Résultats comptables
Ce document contient les totalisations des états comptables remis par les entreprises d'assurance soumises à la Commission de contrôle des assurances. Les totalisations concernent l'ensemble du marché pour tous les comptes et états publiés ; ainsi que pour le comptes et états les plus importants, les groupes de sociétés suivants :

en assurance vie :

- sociétés anonymes ;
- sociétés d'assurance mutuelle ;
- sociétés extra-communautaires.

en assurance non-vie :

- sociétés anonymes et sociétés d'assurance mutuelle avec intermédiaires commissionnés ;
- sociétés d'assurance mutuelle sans intermédiaires commissionnés, mutuelles agricoles, sociétés mutuelles d'assurance ;
- sociétés extra-communautaires.

L'appellation « sociétés anonymes » regroupe désormais toutes les sociétés anonymes et donc les entreprises « nationales ».

TABLE DES MATIÈRES

1. Sociétés d'assurance sur la vie et sociétés d'assurance mixtes

1.1 Généralités
Tableau récapitulatif
Liste des sociétés

1.2 Totalisation des états comptables :
- Compte de résultat technique vie pour le total du marché et par groupe d'entreprises

- Compte de résultat technique non-vie (mixte) pour le total du marché
- Compte de résultat non technique pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Proposition d'affectation du résultat pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Bilan pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Tableau des engagements pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Mouvement d'actif des placements (annexes 1-1, 1-2 et 2-1) pour le total du marché
- État récapitulatif des placements (annexe 1-3 B) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Divers actifs et passifs - Bilan par devise (annexe 1-13) pour le total du marché
- Résultat technique par catégories (annexe 2-2) pour le total du marché
- Éléments d'exploitation - personnel (annexe 2-3) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Provisions et participations aux bénéfices en assurance sur la vie (annexe 2-8) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-1 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-2 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-3 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-4 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-5 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-6 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État de solvabilité mixte pour le total du marché
- États C-10 et C-11 Dommages corporels pour le total du marché
- État C-13 Part des réassureurs dans les sinistres pour le total du marché
- État C-20 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-31 pour le total du marché

1.3 Encaissement des sociétés par risques
- Capitalisation
- Groupes ouverts à prime unique ou versement libres
- Autres assurances individuelles
- Assurances collectives
- Contrats en unité de compte

Les encaissements des sociétés vie et mixtes en dommages corporels sont décrits avec ceux des sociétés non vie.

2. Sociétés d'assurance non-vie

2.1 Généralités
Tableau récapitulatif
Liste des sociétés

2.2 Totalisation des états comptables
- Compte de résultat technique pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Compte de résultat non technique pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Proposition d'affectation du résultat pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Bilan pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Tableau des engagements pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Mouvement d'actif - Produit des placements (annexes 1-1, 1-2 et 2-1) pour le total du marché
- État récapitulatif des placements (annexe 1-3 B) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Provisions techniques (annexe 1-11 et 1-12) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Bilan par devise (annexe 1-13) pour le total du marché
- Résultat technique par catégories (annexe 2-2) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Éléments d'exploitation-personnel (annexe 2-3) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-1 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-1 contrats pluriannuels pour le total du marché
- État C-2 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-3 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-4 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-5 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- État C-6 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- États C-10 et C-11

Dommages corporels
Automobile (ensemble du marché et par groupes d'entreprises)
Dommages aux biens
Catastrophes naturelles
R. C. générale
Divers
Sous-total affaires directes en France (ensemble du marché et par groupes d'entreprises)
Construction
Total affaires directes en France (ensemble du marché et par groupes d'entreprises)
Acceptations

- États C-12
Transports
Construction
Crédit et caution
Total affaires directes en France
Acceptations
- État C-13 pour le total du marché et par groupes d'entreprises
- État C-30 pour le total du marché

2.3 Encaissement des sociétés par risques
- Assurance de dommages corporels
Cette liste regroupe les sociétés non vie ; les sociétés vie et les sociétés mixtes.
- Assurance automobile
- Assurance de dommages aux biens
- Catastrophes naturelles
- Responsabilité civile générale
- Assurance des risques divers
- Assurance transports
- Assurance construction
- Crédit caution
- Activité dans l'Union européenne en régime d'établissement

3. Sociétés de réassurance

3.1 Généralités
Tableau récapitulatif
Liste des sociétés

3.2 Totalisation des états comptables
- Compte de résultat technique
- Compte de résultat non technique
- Proposition d'affectation du résultat
- Bilan
- Tableau des engagements
- Mouvement d'actif - Produit des placements (annexes 1-1, 1-2 et 2-1)
- État récapitulatif des placements (annexe 1-3 B)
- Bilan par devise (annexe 1-13)
- Éléments d'exploitation-personnel (annexe 2-3)
- État C-1
- État C-2
- État C-3
- État C-10 Sous-total acceptations en France
- État C-11 Total acceptations en France
- État C-12 Total acceptations en France
- État C-13 Part des réassureurs dans les sinistres

TABLEAUX DE SYNTHÈSE

Table des matières

1. Les entreprises d'assurances

2. Le volume des affaires et leur répartition entre les différents types d'entreprises

3. L'assurance sur la vie
3.1 Total du marché
3.2 Capitalisation
3.3 Contrats individuels et groupes ouverts
3.4 Contrats collectifs
3.5 Contrats en unité de compte
3.6 Acceptations
3.7 Succursales dans l'Union européenne

4. Assurance non-vie
4.1 Total du marché
4.2 Dommages corporels
4.3 Assurance automobile
4.4 Dommages aux biens
4.5 Catastrophes naturelles
4.6 Responsabilité civile générale
4.7 Protection juridique, assistance et pertes pécuniaires diverses
4.8 Assurance transport
4.9 Assurance construction
4.10 Crédit - caution
4.11 Acceptations
4.12 Activités dans l'Union européenne
4.13 Activités hors de l'Union européenne

5. Les sociétés de réassurance

ÉTATS TRIMESTRIELS DES PLACEMENTS

Ces totalisations sont décomposées de la même façon que les résultats comptables.

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Direction générale de la Comptabilité publique - DGCP
5e Sous-direction - Comptabilité et dépenses de l'État
Bureau 5A

1. Exposé de synthèse sur les orientations de l'an 2000

Le bureau 5A de la DGCP élabore, pour le compte principalement de l'INSEE, le compte des administrations publiques, opérations financières comprises. En mai 1999, seront publiées les séries 1977-1998 des comptes nationaux dans le nouveau système de comptes européen (SEC95) qui permettra une meilleure comparaison entre les différents pays membres ou accédants à l'UEM.

À compter de 1999, la DGCP rentre dans un calendrier courant de comptes : fourniture d'un définitif n - 2 à l'été n, et d'un semi-définitif n - 1 au premier décembre de l'année n.

Pour ce dernier, l'objectif reste, conformément au programme à moyen terme, l'**amélioration de la qualité et des délais** : en 1998, pour la deuxième année consécutive, la DGCP a fourni à l'INSEE les comptes du semi-définitif pour le premier décembre soit un gain de quinze jours sans perte de qualité par rapport au calendrier qui prévalait auparavant.

Une réduction supplémentaire de ce délai à qualité constante implique une amélioration des délais de remontée de l'information statistique sur **les collectivités locales** (7 % d'absentes au premier décembre 1998). Cette opération semble bien engagée, malgré quelques difficultés ponctuelles liées à la mise en place du plan comptable des communes. À noter toutefois que, pour une grande partie des établissements publics et autres organismes locaux, l'information comptable ne remonte, quand elle remonte, qu'au premier trimestre de l'année n + 1. Pour la régionalisation, l'objectif de livrer dès l'an 2000 en février n + 1 les comptes des administrations publiques locales (APUL) dans une dimension régionale reste valide. Une première régionalisation des comptes pour les années 1996 et 1997 a été faite en 1999.

Dans le domaine de **la protection sociale**, la réception au cours de l'été des comptes des organismes de sécurité sociale rend l'échéance du premier décembre très tendue. Avec la mise en place (en l'an 2000 ?) d'un plan comptable harmonisé pour l'ensemble des caisses suite aux conclusions du rapport Déniel, on peut espérer gagner à la fois sur les délais de remontée et ceux de traitement de l'information. En ce qui concerne les hôpitaux, conformément aux objectifs à moyen terme, la DGCP fournira dès 1999 un compte des hôpitaux quasi-exhaustif dans les délais du semi-définitif.

Pour le reste des **administrations publiques**, l'échéance du premier décembre ne pose pas de difficulté particulière et correspond d'ailleurs à un définitif. La fourniture par la DGCP du compte provisoire de l'État en février n+1 est reconduite, après le succès de l'expérience du provisoire 1998. En 2000, la DGCP s'est engagée à fournir le compte provisoire 1999 de l'État dans les délais de la notification : grâce à la réduction de la période complémentaire, les données comptables du budget général et des comptes spéciaux du trésor sont disponibles avec une quasi-exhaustivité pour la mi-février. Les principaux budgets annexes peuvent également être fournis à cette date sous réserve de l'accord de l'agent comptable, puisqu'ils ne sont pas encore validés par le conseil d'administration. Cette expérience ne faisait pas partie des orientations du programme à moyen terme du CNIS. Le secteur « comptabilité nationale » de la DGCP s'est lancé dans cette opération suite à une demande de l'INSEE et de la direction de la Prévision d'aider à l'élaboration du provisoire 1998.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1 Les administrations publiques locales

2.1.1 Chambre des métiers

L'intégration en vraie grandeur des comptes des chambres de métiers au moment du définitif a été réalisé en 1999 grâce aux données fournies par la DECAS.

2.1.2 Mise en place de la nouvelle comptabilité des régions et départements

La réfection de ces deux comptabilités est un projet de la sixième sous-direction de la DGCP. Le bureau 5A a été étroitement associé à l'élaboration de la nomenclature fonctionnelle qui sera introduite dans le cadre de cette refonte : les collectivités concernées pourront au choix voter leur budget par fonction suivant cette nomenclature ou par nature en associant une fonction à chaque poste de recette ou de dépense. En l'an 2000, le bureau 5A devrait être confronté à la remontée des informations dans ces deux nouvelles comptabilités soit en vraie grandeur, soit sur la base d'un échantillon test. Quoi qu'il en soit, un des chantiers de l'an 2000 sera la transcription aux normes de la comptabilité nationale de ces deux plans de comptes.

2.2 Autres travaux statistiques prévus ou rénovés pour 2000

2.2.1 Fourniture de données (n - 1) sur l'État au premier trimestre de l'année n

Le secteur « comptabilité nationale » de la DGCP s'est engagé à fournir le compte provisoire de l'État dans les délais de la notification.

2.2.2 Amélioration de la qualité des opérations financières

Concernant le TOF des administrations publiques, la DGCP travaille avec le SESOF (Service d'études et statistiques des opérations financières de la Banque de France) a une meilleure adéquation flux/encours. L'objectif affiché au programme moyen terme de fournir les opérations financières du semi-définitif n - 1 au 31 décembre de l'année n sera tenue au plus tard en l'an 2000. Les données financières 1997 ont été fournis au 15 janvier 1999.

2.2.3 Régionalisation des comptes des administrations publiques locales

Une réflexion est en cours avec le département de l'Action régionale de l'INSEE sur le contenu de cette régionalisation. Un groupe de travail du CNIS a été constitué dont il conviendra de tirer les enseignements. Une première évaluation sur les données brutes des comptes régionaux des administrations publiques locales a été faite pour 1996 et 1997.

2.2.4 Passage à la COFOG

À compter de l'an 2000, les comptes des administrations publiques doivent être transmis à EUROSTAT en COFOG.

3. Opérations répétitives

Vis-à-vis de l'extérieur du Réseau du Trésor public, l'activité de la sous-direction se résume actuellement à deux livraisons annuelles d'une série complète de comptes nationaux à l'INSEE (avec copie à la DP) et à la Banque de France (SESOF) en décembre n + 1 (compte semi-définitif) et en septembre n + 2 (compte définitif). En 1999, la base 95 des comptes nationaux se substitue définitivement à la base 80.

Comme projet non encore signalé, on peut citer l'amélioration des redressements pour exhaustivité faits sur les organismes locaux en concertation avec la sixième sous-direction de la DGCP. À ce titre, une liste des mouvements sur les établissements publics locaux fournie par la sixième sous-direction,permettra au moment du semi-définitif de mieux tenir compte de la démographie importante de ces établissements.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Sans objet – Les comptes nationaux des administrations publiques font appel à des données administratives uniquement.

5. Aspects particuliers du programme 2000

La dimension régionale du compte des APUL sera systématique à compter de l'an 2000. Le calendrier de fourniture dépend de l'avancée des travaux du groupe de travail du CNIS sur la régionalisation des comptes nationaux auquel la CP est associée, de même que le passage en vraie grandeur de la régionalisation des recettes et dépenses de l'État.

La prise en charge complète, par la direction, des comptes nationaux des établissements publics hospitaliers devrait être effective en l'an 2000 et permettre d'obtenir une structure régionale de comptes.

- **Aspects « environnement »**

Les orientations du programme à moyen terme restent à l'ordre du jour même si aucune action spécifique n'est prévue en 1999. À noter que la COFOG isole explicitement la fonction de protection de l'environnement.

- **Aspects européens**

Tous les points évoqués plus hauts sont cohérents avec le thème 40 (« comptes économiques annuels ») du programme à moyen terme d'EUROSTAT. L'INSEE assure l'interface avec cet organisme même s'il n'est pas exclu que, dans l'avenir, la DCGP participe au titre de la comptabilité nationale à des groupes de travail européen.

6. Liste des publications

Dans le cadre de la sortie de la nouvelle base des comptes nationaux, il est prévu, à l'automne 1999, un article dans la revue Économie et statistique. La refonte de la note de base des administrations publiques est également au programme de travail 1999.

7. Suivi des travaux prévus au programme de travail à moyen terme 1999-2003

L'actualisation a déjà fait l'objet d'une présentation assez détaillée en partie I. En résumé, l'exécution du programme à moyen terme suit son cours sans retard notable. Le seul chantier nouveau concerne la fourniture précoce de données en comptabilité nationale.
Voir tableau en fin de document.

6e Sous-direction - Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger
Bureau 6C - Gestion financière et comptable des collectivités territoriales
Bureau 6B - Gestion financière et comptable des établissements publics locaux

(Le programme de la sous-direction est aussi examiné par la formation Statistiques régionales et locales)

1. Exposé de synthèse

La direction générale de la Comptabilité publique assure la gestion financière et comptable de toutes les collectivités territoriales (communes, départements, régions), les établissements publics, dont les établissements publics de coopération intercommunale, les offices d'HLM (OPHLM et OPAC), les établissements publics de santé et des établissements publics sociaux et médico-sociaux, soit plus de 100 000 organismes.

Le programme statistique 1999-2003 entend mieux valoriser et diffuser la production statistique du secteur public local. Il s'agit de renforcer encore la fiabilité et l'exhaustivité de certaines données (établissements publics locaux et budgets annexes en particulier), de rendre ces informations plus rapidement et facilement accessibles, par des moyens télématiques, en particulier et d'en assurer la disponibilité, tant au niveau national qu'au niveau régional et local. Il s'agit également d'élaborer des informations nouvelles, qui correspondent aux besoins de connaissances fréquemment exprimés, en particulier l'intercommunalité, le regroupement des comptes des budgets principaux avec ceux des budgets annexes, la gestion de l'environnement et la régionalisation des données.

1.1 Rassembler les informations comptables relatives aux différents budgets d'une même collectivité locale ou d'un même établissement public.

La logique de l'exécution des comptes conduit à gérer séparément les opérations de chacun des budgets d'une collectivité ou d'un établissement. En revanche, dans un but d'analyse comptable et de mesure statistique, il est très souhaitable que les résultats et les principales grandeurs des budgets annexes soient retraités avec les éléments du budget principal.

Actuellement, seuls les comptes des communes de plus de 10 000 habitants font l'objet de ce retraitement extra-comptable pour appréhender la sommation du budget principal et des budgets annexes rattachés. Ce traitement n'est pas automatisé : l'intervention du comptable est indispensable pour identifier les opérations réciproques entre le budget principal et les budgets annexes. Il est envisagé d'informatiser ce traitement pour l'étendre, dans un premier temps, aux communes de 3 500 à 10 000 habitants, puis dans un second temps, aux autres collectivités territoriales et établissements publics locaux, qui, eux aussi, sont conduits à créer des budgets annexes pour individualiser des composantes du service qu'ils gèrent.

Ce projet repose sur la gestion dans les applicatifs comptables d'un identifiant de type SIRET autorisant des regroupements de comptes à des fins statistiques et extra-comptables. Cette évolution devrait être facilitée par la rénovation des applications informatiques de gestion, telle qu'elle va être entreprise dans le cadre du schéma directeur informatique développé au cours de cette période.

1.2 Élaborer des données régionalisées en matière de finances publiques locales

La direction générale de la Comptabilité publique entend développer l'exploitation de données régionalisées, élaborées et commentées par les services déconcentrés. L'observation des comptes des collectivités relevant d'un espace régional plus homogène permet en effet de constituer des éléments de comparaison moins dispersés et qui suscitent un grand intérêt en termes de conseil financier, de communication et d'études. L'élaboration de données régionalisées en matière de finances publiques locales autorise également des travaux articulés communs aux différents observateurs régionaux.

La valorisation de données régionalisées devrait se concrétiser par l'élaboration d'une étude régionale portant sur le phénomène de l'intercommunalité, réalisée par les départements des Études économiques et financières au sein des Trésoreries générales de région et coordonnée par le bureau 6C.

1.3 Améliorer la diffusion des informations

Pour accroître la diffusion des publications du secteur public local, trois vecteurs ont été mis en œuvre en 1998 et 1999 : le partenariat avec la Documentation française, le développement de l'Intranet et l'utilisation de l'Internet.

La DGCP a développé en 1999 une collection complète de publications du secteur public local, en partenariat avec la Documentation française qui sera dorénavant le prestataire de services des publications de la 6^{e} sous-direction. Le contenu éditorial des publications a été amélioré.

Le développement de l'Intranet au sein des services du Trésor public (direction générale de la Comptabilité publique, Trésoreries générales, Recettes des Finances, Postes comptables), qui devrait être complet d'ici fin 1999, permettra de disposer des données, tant localement qu'au plan national, dans des délais opportuns en termes d'analyse, de valorisation et de communication et, bien entendu, aux fins d'étude.

L'option prise dès 1998 de placer sur Internet des informations à caractère général concernant les comptes des collectivités locales répond au souhait du CNIS et à l'attente de nombreux interlocuteurs. Concernant la publication des données individuelles, les associations d'élus ont été sollicitées.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1 Mise en place de la nouvelle application de centralisation des comptes des établissements publics locaux

Le bureau 6C exploite les comptes des établissements publics locaux et des budgets annexes par l'intermédiaire d'une application qui n'autorise pas, pour l'instant, une remontée des comptes aussi fine que souhaitée. La rénovation de cette application a été actée et sa réalisation sera engagée en 1999. Ainsi, le bureau 6C sera prochainement en mesure de fournir des données comptables fines sur les établissements publics locaux, en particulier les établissements publics de coopération intercommunale et l'ensemble des budgets annexes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux. À l'instar des communes, des fiches financières individuelles seront progressivement établies. Elles concerneront, avant tout, les nouvelles structures de coopération intercommunale telles quelles ont été définies par le législateur en 1999, dans le cadre de la « loi relative » au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ».

D'ores et déjà, l'immatriculation quasi-complète des établissements publics locaux et des budgets annexes au répertoire SIRENE, le reclassement de ces établissements en catégories d'activités définies (eau, assainissement, collecte et traitement des ordures ménagères) et la création de nouvelles rubriques (ventes d'eau, taxes et redevances d'eau ou d'assainissement), permettent d'exploiter de manière plus pertinente les comptes des 20 400 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en activité.

2.2 Une offre enrichie et d'actualité

Pour répondre aux besoins croissants d'informations récentes exprimés par les différents partenaires du secteur public local, la Direction générale de la Comptabilité publique publiera dorénavant la synthèse nationale des comptes des communes (volume I) de l'exercice comptable n à la fin de l'année n+1 ; les comptes 1998 seront ainsi publiés fin 1999, en même temps que ceux des départements et des régions.

S'agissant des publications conjoncturelles, conscient de l'attente très forte, la Direction Générale de la Comptabilité publique réalisera, à partir de 1999, deux notes de conjoncture supplémentaires valorisant les informations comptables disponibles à fin mai 1999 : l'une pour les départements et l'autre pour les régions. Ainsi, à la mi-juin, début septembre et début janvier, des informations conjoncturelles seront disponibles pour chacun des trois niveaux de collectivités territoriales.

3. Opérations répétitives

- Éléments de conjoncture communale : observation de l'exécution budgétaire et comptable de quatre postes principaux (personnel, mouvements sur encours de dette, fiscalité, dépenses d'investissement), sur la base d'un échantillon de 1 000 communes représentant 50 % des finances communales, dont toutes les villes de métropole plus de 50 000 habitants. L'observation est réalisée trois fois par an : les 31 mai, 30 septembre à partir de la balance de fin de mois, et au 31 janvier n + 1, sur la base du compte définitif. Elle donne lieu à publication de deux « Notes de conjoncture communale », fin septembre et fin décembre de l'année n ; les tendances analysées au 31 janvier n + 1 étant publiées dans la brochure générale « Finances locales, premiers résultats », disponible en mai n + 1.

- Éléments de conjoncture départementale : collecte intégrale au 31 mai et 30 septembre des éléments de prévision et d'exécution des postes budgétaires. Elle donne lieu à publication de deux « Notes de conjoncture départementale », fin septembre et fin décembre de l'année n ; les tendances analysées au 15 février n + 1 étant publiées dans la brochure générale « Finances locales, premiers résultats », disponible en mai n + 1.

- Éléments de conjoncture régionale : collecte intégrale au 31 mai et 30 septembre des éléments de prévision et d'exécution des postes budgétaires. Elle donne lieu à publication de deux « Notes de conjoncture régionale », fin septembre et fin décembre de l'année n ; les tendances analysées au 15 février n + 1 étant publiées dans la brochure générale « Finances locales, premiers résultats », disponible en mai n + 1.

- Finances locales , premiers résultats : brochure synthétique, publiée en mai n + 1, sur l'exécution des comptes de l'année n des communes (sur la base d'un échantillon de 1 000 communes représentant 50 % des finances communales dont toutes les villes de métropole plus de 50 000 habitants), des départements et des régions. Ces données présentent un caractère semi-définitifs.

- Les comptes des communes : deux volumes sur les comptes définitifs:
. tome 1, éléments généraux,
. tome 2, restitution des comptes au travers de 50 rubriques (valeurs individuelles pour les communes rassemblant au moins 10 000 habitants et suivant quatre strates de population pour les autres communes).

- Les comptes des départements : résultats définitifs

- Les comptes des régions : résultats définitifs

- Les comptes des établissements publics locaux : résultats définitifs

- Les comptes des établissements publics sociaux et médico-sociaux : résultats définitifs

- Les comptes des établissements publics de santé : résultats définitifs

- Les aides économiques locales : publication d'une synthèse annuelle dans les « Notes bleues »

- La situation de trésorerie : publication d'une synthèse annuelle dans les « Notes bleues »

Les éléments de synthèse (commentaires et données générales) sont consultables sur le serveur Internet du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, à l'adresse Internet suivante : http://www.finances.gouv.fr/pole_ecofin/finances_locales/comptes/.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Sans objet, au titre des comptes des collectivités locales.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Par définition, l'ensemble des activités de la 6^{e} sous-direction se rapporte à la dimension régionale et locale (cf. parties 1 à 4).

Comme précisé ci-devant, l'élaboration des données régionalisées en matière de finances publiques locales s'intègre dans le programme statistique 1999-2003. À ce titre, une publication régionalisée, portant sur le phénomène de l'intercommunalité réalisée par les départements des Études économiques et financières des trésoreries générales de région et animée par la Direction générale, devrait paraître en 2000.

- **Aspects « environnement »**

L'effort financier que les collectivités locales vont devoir faire durant la période 1999 à 2003 pour adapter leurs réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi que les investissements liés à la normalisation du traitement des déchets constituent un sujet important, en termes de statistiques et d'analyse comptable.

Le bureau 6C sera prochainement en mesure de fournir des données comptables plus fines sur les établissements publics locaux, en particulier les établissements publics de coopération intercommunale et l'ensemble des budgets annexes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (cf. partie 2).

D'ores et déjà, l'immatriculation quasi-complète des établissements publics locaux et des budgets annexes au répertoire SIRENE, le reclassement de ces établissements en catégories d'activités définies (eau, assainissement, collecte et traitement des ordures ménagères) et la création de nouvelles rubriques (ventes d'eau, taxes et redevances d'eau ou d'assainissement), permettent d'exploiter de manière plus pertinente les comptes des 20 400 EPCI en activité.

La constitution progressive d'une série de données sur les comptes des services d'eau et d'assainissement gérés par les communes devrait également permettre de disposer d'éléments de référence pour l'étude de ce type de service public.

- **Aspects européens**

Les travaux statistiques de la DGCP sont réalisés dans le cadre des activités comptables du réseau du Trésor public. Les spécificités institutionnelles et comptables du secteur public local français impliquent des retraitements pour que les informations acquièrent une valeur comparative pertinente dans le cadre européen. Cette approche est faite en terme de comptabilité nationale mais n'est pas menée en terme de comptabilité patrimoniale pour le secteur public local proprement dit.

6. Liste des publications

Nature des données	Forme du document et périodicité	Observations et publications
Conjoncture communale	3 fascicules + Internet (31-05, 30-09, 31 01-n + 1)	Échantillon de 1 000 communes représentant 50 % des comptes communaux dont toutes les villes de 50 000 habitants et plus.
Conjoncture départementale	3 fascicules + Internet (31-05, 30-09, 15 02-n+1)	Intégralité des départements
Conjoncture régionale	3 fascicules + Internet (31-05, 30-09, 15 02-n + 1)	Intégralité des régions
Finances locales, premiers résultats	Brochure annuelle + Internet (partie synthèse)	Synthèse des comptes à partir d'un échantillon communal et sur la base des comptes individuels des départements et régions
Les comptes des communes	Brochure annuelle + Internet (partie synthèse)	Résultats définitifs
Les comptes des départements	Brochure annuelle + Internet (partie synthèse)	Résultats définitifs
Les comptes des régions	Brochure annuelle + Internet (partie synthèse)	Résultats définitifs
Les comptes des établissements publics locaux	Brochure annuelle + Internet	Résultats définitifs
Les comptes des établissements publics sociaux et médico-sociaux	Brochure annuelle	Résultats définitifs

Les comptes des établissements publics de santé	Brochure annuelle	Résultats définitifs
La situation de trésorerie	« Note bleue » annuelle + Internet	Résultats définitifs
Les interventions économiques	« Note bleue » annuelle + Internet	Résultats définitifs

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Finances des administrations publiques, direction générale de la Comptabilité publique
Voir tableau en fin de document.

Ministère de l'intérieur
Direction générale des Collectivités locales - DGCL

1. Introduction : exposé de synthèse

Il convient tout d'abord de signaler que le service de la Statistique et des études de la DGCL ne réalise pas, et ne compte pas réaliser d'enquêtes en 2000 ni auprès des ménages, ni auprès des entreprises, ni même auprès des collectivités locales, au sens où l'entend le comité du label du CNIS. Sa source principale d'information provient de l'exploitation de documents administratifs, sous-produits de l'activité normale des pouvoirs publics : budgets primitifs et comptes administratifs, transmis aux préfets pour le contrôle de légalité, informations sur la fiscalité locale à partir des opérations de gestion de la DGI, rapports aux Comités Techniques Paritaires présentés par les collectivités locales dans le cadre de la loi. Sur certains aspects, le service des statistiques et des études demande une contribution particulière aux préfectures qui mettent en forme des informations dont elles disposent elles-mêmes (intercommunalité, analyse de compte et budgets locaux ...).

Les travaux nouveaux ne porteront donc pas sur l'acquisition de nouvelles informations, mais sur l'**amélioration de l'analyse, de la mise en forme et de la valorisation d'informations** déjà actuellement disponibles ou potentiellement disponibles, ou sur l'adaptation des traitements à de nouvelles présentations de cette information.

Dans le domaine des **finances locales**, l'effort portera particulièrement sur la qualité de l'analyse et de la présentation de l'information : résorption des retards provoqués par le changement de la nomenclature des comptes des communes (et bientôt celle des départements et des régions), pertinence et clarté de la diffusion de l'information, accent mis sur les phénomènes nouveaux en cours de développement ou attendus (problèmes statistiques liés au désendettement des collectivités locales, poursuite du transfert de compétences, réformes de la fiscalité locale, nouvelles formes de coopération intercommunale ...), participation à la mise en œuvre des nouvelles nomenclatures comptables relatives aux départements et aux régions.

Pour **la fonction publique territoriale**, un des axes majeurs de développement consistera à valoriser les informations rendues récemment disponibles par la présentation de rapports standardisés par les collectivités territoriales à leur comité technique paritaire.

Enfin, le développement de l'**intercommunalité** fera l'objet d'une étude systématique des comptes des établissements publics de coopération intercommunale, mais aussi d'une connaissance aussi précoce que possible des nouveaux établissements se mettant en place. Une diffusion des informations sur ces structures se fera sous forme électronique, ainsi que sous forme cartographique. Un accent particulier sera mis sur les communautés d'agglomération récemment créées ou en voie de création.

La diffusion de ces informations au public le plus large se fera toujours selon les formes traditionnelles (papier, disquettes ...), mais aussi sur le réseau Internet qui aura remplacé en 2000 le serveur télématique (COLOG) existant actuellement.

2. Travaux nouveaux ou rénovés

La DGCL participera activement à la réalisation et aux premières exploitations statistiques des résultats du recensement de la population de 1999.

La rubrique DGCL du site Internet du ministère de l'Intérieur sera enrichie par les productions statistiques du service SETL sur les régions, les départements et les groupements de communes ; elles viendront en complément de celles qui auront été basculées en provenance du site Minitel COLOG, qui ne portaient que sur les statistiques communales.

Un guide statistique sur les groupements de collectivité territoriales devrait paraître en 2000.

Les travaux d'amélioration du système statistique sur la fonction publique territoriale ont conduit à la parution d'un rapport statistique. Celui-ci sera mis à jour en 2000.

En collaboration avec le centre national de la fonction publique territoriale, la DGCL poursuivra l'exploitation statistique des rapports établis par les collectivités dotées d'un CTP : les documents demandés en 2000 tiendront compte des remarques faites lors du premier exercice (rapports établis en 1998, portant sur l'exercice 1997).

Le service s'est doté du progiciel Mapinfo et du fichier France entière des limites communales. Le produit développé a été installé, dans un premier temps, pour valoriser par des applications cartographiques le fichier national des groupements de collectivités territoriales ; il devrait être installé en préfectures et enrichi.

Le service réalisera des dossiers sur les communautés d'agglomération en cours de création.

3. Travaux reconduits

La reconduction de ces travaux annuels s'accompagnera du souci de réduction des délais de production.

- **Bulletin d'informations statistiques :**

quatre numéro dans l'année (le BIS est un supplément au bulletin d'information « Démocratie locale », diffusé à 50 000 exemplaires).

- **Actualisation de l'ouvrage :**

« Les collectivités locales en chiffres ».

à l'échelon de la communes :

- exploitation des comptes administratifs des communes de plus de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 1998) ;
- travaux statistiques sur les comptes de gestion des communes de moins de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 1998) ;
- analyse par sondage des budgets communaux 2 000 (5 000 communes) et diffusion d'une note de résultats.

à l'échelon du département :
- exploitation des comptes administratifs des départements et publication d'un guide sur les finances départementales (exercice 1998) ;
- exploitation des budgets primitifs 2000 des départements et diffusion d'une note de résultats.

à l'échelon de la région :
- exploitation des comptes administratifs des régions et publication sur les finances des régions (exercice 1998) ;
- exploitation des budgets primitifs 2000 des régions et diffusion d'une note de résultats.

dans le domaine des groupements de collectivités territoriales :
- le service assurera la mise à jour et le suivi du système d'observation statistique sur les organismes de coopération intercommunale mis en place en 1993 et qui a conduit à la constitution d'un fichier national en 1996 ;
- exploitation d'un fichier financier sur les groupements à fiscalité propre (exercice 1998).

dans le domaine de la fiscalité directe locale :
- pour l'ensemble des communes, groupements, départements et régions, exploitation de disquettes départementales donnant les bases d'imposition, les taux et les produits votés. Publication d'un guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 2000).

Le service participe aux travaux de l'Observatoire des finances locales mis en place en 1996 au sein du Comité des finances locales ; il rédige en particulier un rapport annuel sur la situation financière des collectivités locales.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Par définition, l'ensemble des activités de la DGCL se rapporte à la dimension régionale et locale de la vie publique. Toutefois, compte tenu de l'absence de représentation hors de Paris et de ses effectifs limités, il n'est pas prévu d'effectuer de manière systématique des travaux relatifs à une région particulière. La priorité sera donnée à la mise à disposition des acteurs locaux des données concernant leur propre région.

- **Aspects « environnement »**

L'application des normes nationales et européennes à l'environnement aura évidemment des répercussions sur les budgets des collectivités locales. Ces effets pourraient faire l'objet d'études spécifiques en 2000.

- **Aspects européens du programme de travail**

Comme les normes sur l'environnement, les politiques régionales européennes auront un impact sur les finances des collectivités locales.

6. Liste des publications (en 1999)

Quatre Bulletins d'Informations Statistiques (BIS)
Les collectivités locales en chiffres en 1999
Les budgets primitifs des communes en 1999
Les budgets primitifs des départements en 1999

Les budgets primitifs des régions en 1999
Les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 1997)
Les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 1997)
Les finances des régions (exercice 1997)
Guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 1999)

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie
Sous-direction des études et de la statistique - SDES

Extrait du programme

Recherche

Participation à l'élaboration de la prochaine enquête communautaire sur l'innovation, menée *[en 2001]* principalement par le SESSI ; prise en charge de l'enquête auprès des établissements financiers et d'assurances comme en 1997 ; poursuite d'études sur ce thème.

Récapitulation des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
	Banque de France		
Statistiques monétaires : nouvelles statistiques destinées à la BCE	BdF – DESM – SASM	En cours	Noyau dur - permanent
Statistiques monétaires : nouvelle base de données sur les OPCVM	BdF – DESM – SASM	En cours	Noyau dur - permanent
Statistiques monétaires : approfondissements méthodologiques	BdF – DESM – SASM	En cours	Permanent
Statistiques monétaires : définition de nouveaux indicateurs	BdF – DESM – SASM	En cours	Permanent
TOF trimestriels	BdF – DESM – SESOF	En cours	Lancement en 1999 noyau dur
Passage à l'euro	BdF – DESM – SESOF	En cours	Lancement en 1999 noyau dur
Comptes financiers européens	BdF – DESM – SESOF	En cours	Lancement en 1997 noyau dur

Statistiques structurelles sur les entreprises financières	BdF – DESM – SESOF	En cours	Hors noyau dur
Enquête trimestrielle sur les comportements des agents économiques sur les marchés de valeurs mobilières	BdF – DESM – SEVAM	Achevé en septembre 1998	Noyau dur - permanent (début : échéance mars 1998)
Enquête trimestrielle sur la composition des Plans d'épargne en actions (PEA)	BdF – DESM – SEVAM	Achevé	Noyau dur - permanent (début : novembre 1992)
Enquête annuelle sur le patrimoine en valeurs mobilières des personnes physiques	BdF – DESM – SEVAM	Achevé	Noyau dur - permanent (début : décembre 1974)
Base de données obligataires	BdF – DESM – SEVAM	Achevé en juillet 1997 En cours	Noyau dur - permanent (début : juillet 1997) Intégration des émissions des résidents à l'international
Base de données actions	BdF – DESM – SEVAM	Achevé	Noyau dur - permanent (début : avril 1995)
Statistiques bancaires	**Secrétariat général de la Commission bancaire**		
Nouveaux travaux :			
Adaptation des données collectées dans le cadre de la BAFI à la monnaie unique (MUBAF)		Achevé en juillet 1998	Nouveaux états mensuels et trimestriels à partir de 1998
Évolution de la nomenclature comptable des créances compromises et impayées		En cours	
Évolution de la nomenclature comptable et des normes prudentielles applicables aux entreprises d'investissement		En cours	
Travaux du G 10 : mise en œœuvre du ratio de couverture des risques de marché		Achevé en juin 1998	
Poursuite des travaux anciens :			
Exploitation des informations dont la collecte a été mise en place en 1995-1999		En cours	Nouveaux documents à partir de 1999
Poursuite de l'allégement de la collecte : substitution de remises électroniques à des remises papier		En cours	
Collecte des données nécessaires au calcul des contributions au fond de garantie des dépôts		En cours	Nouveaux états trimestriels à partir de 2000

	Direction de la Comptabilité publique		
Finances des administrations publiques	**5e Sous-direction**		
Élaboration des comptes nationaux annuels des administrations publiques en nouvelle base	CP/5A	Achevé	
Contribution à l'élaboration des comptes nationaux financiers des APUL en nouvelle base	CP/5A	Achevé	Amélioration de la qualité de l'articulation encours / flux en cours
Contribution à la régionalisation des comptes nationaux non financiers des APUL	CP/5A	En cours	
Finances des administrations publiques	**6e Sous-direction**		
Compte des administrations publiques locales : - communes - départements - régions - établissements publics locaux - santé - social et médico-social	6C, 6B	Permanent	 Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle créée en 1997 Publication annuelle Publication annuelle
Éléments de conjoncture communes, départements, régions	6C	Permanent	3 fois par an
Éléments de conjoncture hospitalière	6B	En cours	4 fois par an
Enquête annuelle sur les aides économiques locales	6C	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy).
Élaborer des données régionalisées en matière de finances publiques locales	6C	En cours	Régionalisation depuis 1998 Période 1999-2003, réplication des bases de données au plan régional.
Élaborer des comptes consolidés (budget principal + budget annexe)	6C	En cours	Dès mise en place de la nouvelle application de centralisation
Dégager les flux réels pour l'ensemble des comptabilités patrimoniales	6C	À venir	Dans le cadre du schéma directeur informatique
Budgets des collectivités locales	**DGCL**	En cours	
Comptes des collectivités locales		En cours	
Fiscalité locale		En cours	

Finance des groupements		En cours	
Exploitation des rapports aux CTP		Nouvelle exploi-tation en 2000	
Cartographie des groupements		En cours	
Dossiers sur les communautés d'agglomération en cours de création			
Site Internet		En cours	

SANTE, PROTECTION SOCIALE

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)

CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE (CNAM-TS)

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE (CNAV)

Direction de l'actuariat statistique
Direction des recherches sur le vieillissement

CREDES

INSEE

Département de la démographie
Division répertoires et mouvement de la population
Division enquêtes et études démographiques

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT ET DE LA DÉCENTRALISATION

Direction générale de l'administration et de la fonction publique

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)

1. Exposé de synthèse

Un axe prioritaire du service statistique de la Cnaf sera de poursuivre de l'élaboration des statistiques de bénéficiaires d'action sociale : l'objectif étant de fournir en 2000 les premiers résultats nationaux portant sur l'année 1999.
La CNAF poursuivra par ailleurs l'adaptation de ses méthodes et de ses outils : d'une part aux conditions nouvelles ouvertes par la généralisation du système de gestion des allocataires « Cristal », d'autre part à l'entrepôt de données d'entreprises constitué par le « système d'information décisionnel ».

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1 Les enquêtes vraiment "nouvelles", les enquêtes rénovées et toutes celles de périodicité supérieure à l'année
La CNAF ne prévoit pas actuellement d'enquête.

2.2 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2000

2.2.1 Connaissance statistique des bénéficiaires de l'action sociale
Actuellement, l'action sociale est gérée de façon décentralisée par les 125 caisses d'allocations familiales. Si on connaît à peu près la répartition des montants d'action sociale, on n'en connaît pas ou peu les bénéficiaires. Après les tests de 1999, 2000 sera consacré à la généralisation de cette exploitation statistique, et de son adaptation aux nouveaux outils informatiques mis en place pour gérer l'action sociale (SIAS).
La CNAF a également entrepris de constituer un fichier des équipements subventionnés par les Caf. Cette opération progresse de façon plus lente. L'objectif visé est de permettre une exploitation de ces fichiers en 2000.
Dans le cadre de la convention d'objectifs passée entre la CNAF et l'Etat, chaque caisse a défini son schéma directeur d'action sociale, jusqu'à 2001. Le service statistique de la CNAF accompagnera le développement des outils développés dans ce cadre par quelques caisses volontaires.

2.2.2 L'infracommunal
Afin de permettre le rapprochement des données du recensement de la population et des caisses, la CNAF va diffuser auprès des caisses les outils et la méthodologie permettant d'utiliser des données îlotées.

2.2.3 Le fichier des allocataires
La CNAF termine la rénovation de son système de gestion sur les allocataires. Actuellement, les caisses utilisent cinq « modèles » informatiques différents ; d'ici fin 99, une seule n'aura pas totalement achevé sa conversion au modèle Cristal. L'année 2000 sera consacrée dans le prolongement des années précédentes à l'adaptation du système d'information statistique. Le processus de validation des résultats, la réorganisation des données, la périodicité même des exploitations seront revues pour une mise en place prévue au 1/1/2001

2.2.4 Le Système d'Information Décisionnel
Côté utilisation des données, la CNAF met en place un "entrepôt de données", le système d'information décisionnel (SID). Celui-ci permet de référencer et de permettre l'accès aussi bien à des données extraites de ses systèmes de gestion ou de données extérieures. C'est dans ce cadre que doit être développé le « système d'information de la CNAF », pour une mise en place courant 2000.

3. Opérations répétitives

SOURCE	PERIODICITE	OBSERVATIONS
• *Fichier des allocataires :* Bénéficiaires des prestations légales Bénéficiaires du RMI Bénéficiaires des prestations logement	 Juin - Décembre Juin - Décembre Juin - Décembre	
• *Bénéficiaires d'Action Sociale*	Décembre	
• *Bénéficiaires de l'Aide au Foyer*	Décembre	- enquête interne auprès des travailleurs sociaux des Caf
• *Bénéficiaires de l'Allocation de Logement Temporaire*	Septembre	

• *Fichiers de paie*	Décembre	
• *Questionnaire Formation*	Décembre	- enquête interne auprès des Caf
• *Questionnaire Suivi de la démarche stratégique*	Juin -Décembre	- enquête interne auprès des Caf
• *Traitement des balances mensuelles simplifiées*	Mensuel	- traitement et consolidation des données Caf et des régimes spéciaux.
• *Statistiques financières d'action sociale*	Décembre	

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects régionaux et locaux

Le développement des études locales, suscité dans le cadre du programme Perspicaf, comporte deux aspects :

- le développement d'études proprement dites, en partenariat avec des partenaires extérieurs (équipement, action sociale, Insee) ;
- le développement d'outils (base de données Epicaf et îlotage).

Pour promouvoir le développement d'études, la CNAF vise la poursuite du mouvement enclenché, en le complétant par une meilleure communication au sein du réseau des Caf (outils de communication, notes méthodologiques, formation).

En terme de base de données communales, la Cnaf dispose de données organisées autour de thèmes concernant les prestations légales : logement, minima sociaux, prestations sociales. En 2000 il est prévu d'enrichir ces données avec des informations sur l'action sociale (bénéficiaires de prestation « extralégales », équipements sur la petite enfance et sur les centres de loisir.

La CNAF appuie le développement de l'îlotage des fichiers, afin de permettre la création de données par les caisses à un niveau infracommunal.

6. Liste des publications

Titre des publications statistiques régulières	**Périodicité**
Brochures	
- Prestations légales (deux tomes)	Annuelle
- Action Sociale	Annuelle
- Ressources Humaines	Annuelle
- Logement	Annuelle

Fascicules

- Bénéficiaires de Prestations Légales	Semestrielle
- Bénéficiaires du RMI	Semestrielle
- Bénéficiaires de Prestations Logement	Semestrielle
- Bénéficiaires d'Action Sociale	Annuelle
- Ressources Humaines	Annuelle
- Bénéficiaires de l'Aide au Foyer	Annuelle
- L'activité des Caf	Annuelle

CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE (CNAM-TS)

1. Synthèse

Les statisticiens de l'assurance maladie utilisent principalement des informations de gestion, c'est-à-dire des données issues de la liquidation des dossiers de remboursement. Ces données se caractérisent par l'importance de leur volume : il existe, pour les CPAM, plus de 1100 centres de paiement, plus de 800 millions de décomptes sont envoyés chaque année aux assurés, ce qui correspond à approximativement 1,2 milliard de « lignes de soins » élémentaires, sur lesquelles figurent des informations portant sur la nature de l'acte effectué, le professionnel de santé exécutant ou prescripteur, le lieu d'exécution de cet acte et les montants en cause. Au-delà de l'activité des CPAM, les systèmes d'informations du régime général intègrent également l'activité des sections locales mutualistes. Par ailleurs, les régimes d'assurance maladie alimentent en commun des systèmes d'informations inter-régimes.

Les lignes d'action des statisticiens de l'assurance maladie sont donc toute tracées : il s'agit de rationaliser les systèmes d'informations existants, d'en améliorer la fiabilité, de produire des informations pertinentes à partir de ces systèmes, d'affiner l'analyse conjoncturelle des dépenses en dégageant leurs déterminants, et d'étudier le comportement des acteurs du système de soins. Par ailleurs, les dispositifs législatifs, réglementaires ou conventionnels en vigueur imposent à l'assurance maladie une rigueur accrue dans le suivi des différentes enveloppes de dépenses.

Schématiquement, l'activité de la Direction des Statistiques et des Etudes de la CNAMTS s'oriente autour de trois axes :

la production mensuelle et l'analyse conjoncturelles de données financières sur les dépenses d'assurance maladie, avec, notamment, le suivi des principaux objectifs de dépenses.
l'étude des comportements des professionnels de santé et des bénéficiaires de prestations
le développement des liens avec le réseau de statisticiens de l'assurance maladie, et notamment le développement d'outils et de travaux d'analyse communs

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.2. Autres travaux nouveaux prévus pour 1999

2.2.1. Le SNIIR-AM

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999 a prévu la mise en place d'un système national inter-régimes de l'assurance maladie. Les bases d'un tel système sont jetées en 1999. Les premiers travaux ont été engagés avec les principaux régimes d'assurance maladie. Pour le régime général, le projet informationnel baptisé ERASME (Extraction, Recherches et Analyses pour un Suivi Médico-Economique) vise, dans ce cadre, à constituer un dépôt de données référencées et disponibles à différents niveaux de localisation et de responsabilités pour mettre à la disposition des différents acteurs de la santé et de la protection sociale un système d'information décisionnel unique. Ce système doit contribuer à la connaissance des dépenses par circonscription géographique, par nature de dépenses, par catégorie de professionnels responsables de ces dépenses et par professionnel ou établissement. Ce projet repose sur les principes suivants :

- Unifier les systèmes d'informations existants, relativement hétérogènes à l'heure actuelle, en un système unique.
- Conserver les informations sous leur forme la plus détaillée, alors qu'aujourd'hui, compte tenu du volume que représentent ces données, les informations sont centralisées au niveau national sous une forme agrégée.
- Renforcer la qualité de ces données en organisant un système de contrôle de cette qualité au plus près de la source de ces données, alors qu'aujourd'hui, ces systèmes de contrôle dépendent des chaînes informationnelles

La Direction des Statistiques et des Etudes de la CNAMTS est évidemment fortement impliquée dans ce projet dont une version de référence devrait voir le jour à la mi-2000.
Dans une première étape (avril 1999 – début 2000), les chaînes statistiques et comptables seront rapprochées autour d'une norme d'échanges commune définie à partir de la nomenclature statistique actuelle (PS5). Les contrôles opérés seront identiques dans les deux systèmes. Les rejets et les recyclages d'informations de qualité insuffisante seront également communs.
La norme ainsi élaborée est également conçue de façon à couvrir les besoins des autres applicatifs (notamment les systèmes inter-régimes existant aujourd'hui : SNIR-professionnels de santé et SNIR-établissements). Les informations ainsi constituées à un niveau détaillé alimenteront des bases régionales et une base nationale. Dans le même temps, l'expérience acquise par les autres régimes au travers de leur participation à un projet commun (fichier d'information inter-régimes de prestations – FIIP - reposant sur la même nomenclature) permettra l'alimentation de bases inter-régimes.

2.2.2. La fiabilisation des données existantes
Parallèlement, la Direction des Statistiques et des Etudes de la CNAMTS poursuivra ces efforts de fiabilisation des informations financières issues de son système d'information :

2.2.2.1. L'imputation des prescriptions aux différentes catégories de prescripteurs sera améliorée avec le recours systématique aux informations contenues dans le fichier national de praticiens sur la spécialité du prescripteur, ce qui permettra un suivi plus précis des différentes « enveloppes » de soins de ville.

2.2.2.2. Les défauts de qualité de l'information (informations incomplètes ou mal renseignées) seront systématiquement tracées, pour être restituées sous forme d'un tableau de bord, aux CPAM et aux URCAM, de façon à ce que des actions correctrices puissent être entreprises.

2.2.2.3. La qualité des l'informations arrivant directement aux CPAM, notamment les données télétransmises par les officines pharmaceutiques, fera l'objet de contrôles sur échantillon.

2.2.3. L'amélioration du suivi et de l'analyse conjoncturelle des dépenses
Cet effort prendra les formes suivantes :

2.2.3.1. Modification des méthodes de correction pour jours ouvrés des séries mensuelles de dépenses de façon à prendre en compte les fluctuations quotidiennes de la consommation médicale et de l'activité de liquidation des caisses

2.2.3.2. Amélioration de la lisibilité des analyses mensuelles diffusées aux acteurs du système de Santé (CPAM, URCAM, URML, syndicats médicaux)

2.2.3.3. Modification du système de diffusion des données mensuelles à ces acteurs avec l'achèvement de la mise à disposition de ces données sur INTERNET

3. Opérations répétitives

3.1. Exploitation avec les autres régimes d'assurance maladie du fichier d'informations inter-régimes sur les prestations (FIIP) qui permettra un suivi inter-régimes homogène de la conjoncture.
3.2. Exploitation de l'échantillon permanent d'assurés sociaux (EPAS)
3.3. Exploitation du SNIR-Etablissements
3.4. Exploitation du SNIR-Professionnels de santé
3.5. Etudes sur le codage des actes
3.6. Etudes sur la démographie des professions de santé

4. Aspects particuliers du programme de travail 1999

4.1. Aspects régionaux et locaux

4.1.1. La base de données régionales en santé publique (BRSP) intégrera complètement les informations inter-régimes issues du fichier FIIP constitués par les régimes d'assurance maladie

4.1.2. Par ailleurs, le suivi mensuel, établissement par établissement, des prescriptions hospitalières, mis en œuvre en 1999 sera poursuivi en 2000, avec le concours des ARH et des URCAM

5. Liste des publications 1998 et 1999

LES CARNETS STATISTIQUES

LE REGIME GENERAL

n° 93 Résultats d'ensemble du Régime Général en 1996
n° 94 Statistiques régionales en 1996
à paraître : Résultats d'ensemble du Régime Général en 1997 (juin 1999)
à paraître : Résultats d'ensemble du Régime Général en 1998 (juillet1999)
à paraître : Statistiques régionales en 1997 (mi 1999)

STATISTIQUES DE L'ENSEMBLE DES REGIMES D'ASSURANCE MALADIE

n° 98 Résultats 1996
à paraître : Résultats 1997 (fin 1999)

LE SECTEUR LIBERAL DES PROFESSIONS DE SANTE EN 1996

n° 95 Les médecins
n° 96 Les chirurgiens-dentistes, les laboratoires et les sages-femmes
n° 97 Les auxiliaires médicaux

LES DOSSIERS ETUDES ET STATISTIQUES

n° 39 La population protégée par les régimes de sécurité sociale - Répartition géographique par circonscription des Caisses Primaires au 31.12.95 (édition février 1998)
n° 40 Analyse de la mobilité géographique de la clientèle des médecins libéraux en 1997 (édition juillet 1998)
n° 41 Impact des disparités tarifaires sur les dépenses de prestations hospitalières des Etablissements de santé hors dotation globale (édition juillet 1998)
n° 42 Typologie départementale suivant des caractéristiques d'offre et de demandes de soins (édition août 1998)
à paraître : Fuites et attraction dans le secteur hospitalier (mi 1999)

LES BLOCS NOTES STATISTIQUES

N° 84 Le Secteur Libéral des Professions de Santé en 1997 - Premiers résultats (édition octobre 1998)
à paraître : Le Secteur Libéral des Professions de Santé en 1998 - Premiers résultats (mi 1999)

POINT STAT (4 pages)
1998 :
11 Mobilité géographique de la clientèle des médecins libéraux en 1997
12 Typologie départementale des caractéristiques d'offre et de demande de soins
13 Le Budget global hospitalier
1999 :
14 Les accidents de sport chez les jeunes de 10 à 24 ans
15 Les radiologues libéraux en 1997
16 Les pédiatres libéraux en 1997
17 Les infirmiers libéraux en 1997
18 Les masseurs kinésithérapeutes libéraux en 1997
19 Les dépenses de médicaments en 1998 (mi 1999)
20 Fuites et attraction dans le secteur hospitalier (mi 1999)

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE (CNAV)

. Direction de l'actuariat statistique

1. Exposé de synthèse

Les projets statistiques pour 2000 s'inscriront dans le programme à moyen terme 1999-2003 décliné dans l'exposé de synthèse de la Direction Actuariat Statistique (DAS) de la CNAV du 26 Février 1998, auquel s'ajoute comme nouveauté une investigation plus grande sur les diverses possibilités de modélisation du risque vieillesse en termes de projection du régime général à moyen et long terme, en tendanciel et en variantes.

Comme indiqué dans l'exposé à moyen terme, la mise en place d'un nouveau système d'information pour la D.A.S. prévue dans le cadre du Schéma Directeur 2000 de la CNAV permettra de maintenir l'existant du plan statistique mais aussi l'obtention de données nouvelles. Cependant l'année 2000 risque d'être l'année charnière entre l'ancien système et le nouveau, ce qui impliquera une préparation particulière lors des tests de basculement.

La convention d'objectifs et de gestion en cours entre l'Etat et la CNAV couvre la période 1998-2000. L'année 2000 est donc la dernière année citée et doit permettre d'achever la mise en place du réseau de statisticiens régionaux dans les CRAM sur le risque vieillesse. Les objectifs du groupe permettent de répondre aux aspects régionaux et locaux de la partie 5 du programme 2000 : abrégé régional, échanges de données à des niveaux géographiques plus fins que le département.

Il faut également signaler la participation de la Direction à l'expérimentation menée par la CNAV sur le Répertoire National des Retraites et les études pour le suivi de l'action sociale (barèmes de l'aide ménagère à domicile, mise en place de l'historique des bénéficiaires d'aide ménagère...)

2. Travaux nouveaux pour 2000

Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2000
À la lumière des travaux effectués pour le Commissariat Général du Plan en 1998 et 1999 dans le cadre du rapport du Plan sur l'avenir des régimes de retraites dont la parution est prévue fin Mars 1999, d'autres travaux seront lancés en 1999 et 2000.

Les travaux de projections du régime général de retraite à moyen et long terme devront être affinés. En 1999, les projections du régime général ont été menées à l'horizon 2025 dans un premier temps, puis elles ont été poussées jusqu'à 2040 selon les hypothèses du Commissariat Général du Plan.

Des exercices exploratoires de réforme ont été envisagés et seront précisés en 1999.

Des outils pour des modélisations adaptées aux variantes seront recherchés, en particulier pour évaluer l'évolution de la distribution des durées de carrières suivant les générations.

3. Opérations répétitives

- Exploitation exhaustive des fichiers du Plan statistique :
  . assurés cotisants au FNCI (validité 1998)
  . prestataires : Stock au 31/12/1999 et 30/6/2000
  Flux du 4ème trimestre 1999 et les trois premiers trimestres 2000
  Fichiers carrières : 4ème trimestre 1999 et les trois premiers trimestres 2000 (extension sur l'ensemble des flux)

- Exploitation sur échantillon
  . assurés cotisants au 1/100ème sur FNCI (ou fichiers qui le remplacent)
  . prestataires : échantillon au 1/90ème du stock au 31/12/1999
  et de la base statistique des BDDP régionales.

- Enquête SPI (Sondage Ponctuel Informatisé) : sujet à déterminer en 2000 par exemple actifs-inactifs au moment de la demande.

4. Aspects particuliers du programme 2000

4.1. Aspects régionaux et locaux

Perspectives pour 2000

Le groupe "régionalisation des statistiques" qui a tenu 6 réunions en 1997 a arrêté 5 axes de développement (voir exposé de synthèse dans la note CNAV du 26 Février 1998 sur les projets de programmes statistiques à moyen terme 1999-2003).

La réalisation d'un abrégé statistique régional sur la retraite constitue une première étape dans la création de banques de données régionales sur la retraite. Les premiers abrégés régionaux vont paraître en 1999. Ils seront affinés et généralisés en 2000.
La réflexion sur la constitution de banques de données régionales sera poursuivie.

La connaissance sur les retraités à des niveaux géographiques plus fins que les départements sera à l'étude.

4.2. Aspects européens du programme de travail

Les statistiques annuelles des paiements émis à l'étranger dans le cadre de l'union européenne et des conventions internationales seront envoyées au centre des travailleurs migrants (Métropole et DOM).
Les résultats au 31 Décembre 1999 seront connus en 2000, ceux au 31 Décembre 2000 en 2001.

5 - Liste des publications réalisées au cours de l'année 1998

- Le recueil statistique 1997 est prévu pour la fin du 1er trimestre 1999
- L'abrégé Statistique 1997 est prévu pour la fin du 1er trimestre 1999

- **<u>Circulaires de résultats pour 1997</u> :**
  - Attributions au cours de l'année 1997 - Premiers résultats
  - Cotisants à l'assurance vieillesse du Régime Général - Année 1995 -
  - Nombre de retraités au 31/12/1997 - Résultats provisoires
  - Retraités au 31/12/1997 - Pyramide des âges - France entière -
  - Les attributions effectuées au cours de l'année 1997 et les décès enregistrés au cours de la même année
  - Pyramide des âges selon le code de la prestation de base au 31/12/1997

- Pyramide des âges - Résultats régionaux au 31/12/1997
- Répartition des retraités au 31/12/1997 selon le sexe, la catégorie et le montant mensuel
- Retraités au 31/12/1997 par département de résidence
- La résidence des bénéficiaires de la majoration L814-1 au 31/12/1997
- La résidence des allocataires veuvage au 31/12/1997
- Attributions effectuées au cours de l'année 1997 et les décès enregistrés pour les départements d'Outre-Mer
- Retraités au 31/12/1997 et prestations versées en 1997 par code A.P. - Prélèvements sur les retraites

- Les Bilans
- Bilan de l'assurance veuvage - 1997
- Livrets trimestriels : Statistiques trimestrielles de l'assurance vieillesse de l'assurance veuvage : 4ème trimestre 1997 - 1er trimestre 1998 - 2ème trimestre 1998 - 3ème trimestre 1998
- Bilan de la réforme sur les retraites :
  Suivi du niveau des pensions : 4ème trimestre 1997 - Bilan 1997 - 1er, 2ème et 3ème trimestres 1998
  Suivi du comportement de départ à la retraite - Bilan 1997
- Tableaux récapitulatifs des attributions de 1963 à 1997
- Bilan de la retraite progressive - 1997
- Bilan de la majoration forfaitaire enfant - 1997
- Bilan sur le minimum contributif dans le régime général
- Etude sur la retraite et revenus des assurés du régime général : la population cible du RG , à paraître en 1999

6 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	**Unité responsable**	**Colonne réservée au suivi** ***(ne rien inscrire)***	**Observations**
- Cahier des charges nouvelles sorties sur retraités en stock et en flux	DAS CNAV		mise en marche une fois que l'existant est sauvegardé à partir de 2000
- Exploitation exhaustive des fichiers	DAS CNAV	en cours	2 fois par an pour le stock. flux à définir dans le nouveau système

- Exploitation sur échantillon	DAS CNAV	en cours	1/90è : une fois par an. sous-population : à la demande suivant besoin d'études
- Données régionales . abrégé statistique retraite . banque de données	DAS CNAV	en cours	1er exemplaire : 1999 mise en place à partir de 2001

. Direction des recherches sur le vieillissement

En 2000, il ne sera pas procédé au lancement de nouvelles enquêtes statistiques mais seront menés divers travaux d'approfondissement à partir des données quantitatives et qualitatives déjà recueillies.

Par ailleurs, un nouveau programme de recherche est en cours d'élaboration.

CREDES

Version du 22 octobre 1999

1. Exposé de synthèse

L'année 2000 sera consacrée à la fois à la valorisation des données provenant des enquêtes SPS antérieures mais aussi au développement des travaux issus de l'appariement des données ESPS et EPAS Cnamts et de leurs équivalents pour la Canam et la MSA.
Parallèlement, seront exploitées les données issues des autres enquêtes menées par le CREDES en 1999 :

PRECALOG (Logique de recours au soins des personnes en situation précaire),
HAD (hospitalisation à domicile),

D'autres travaux seront réalisés à partir d'enquêtes ou de bases de données extérieures, mises à la disposition du centre.
Dans le cadre du dispositif mis en place pour l'évaluation de la CMU, il a été fait appel à l'enquête SPS du CREDES. En effet, cette évaluation doit prendre en compte un certain nombre de facteurs susceptibles d'influer sur le bénéfice de cette couverture, et le comportement des personnes en bénéficiant (ou non).
Après adaptation, l'ESPS devrait répondre à ces besoins.

2. Travaux nouveaux pour 2000

Il n'y a pas d'enquête nouvelle prévue pour le moment.

3. Opérations répétitives

L'enquête Santé Protection Sociale, dont la dernière observation remonte à 1998, sera reconduite en 2000. L'échantillon est constitué de ménages dont un membre au moins est assuré à l'un des trois principaux régimes d'assurance maladie : Régime général, Canam, MSA. Cet échantillon sera, comme en 1998 doublé, ce qui devrait permettre d'observer quelques 20 000 personnes.
En 2000, l'enquête sera adaptée pour répondre aux demandes d'évaluation de la CMU. Outre des questions spécifiques, il est prévu de relever plus précisément les revenus pour distinguer les personnes potentiellement bénéficiaires de cette couverture, de celles dont les revenus sont immédiatement supérieurs aux seuils prévus. Par ailleurs, l'enquête devrait permettre de distinguer d'éventuelles modifications de recours au soins, avant et après la mise en place du système, et ce en fonction de certaines caractéristiques telles que le bénéfice antérieure ou non d'une couverture complémentaire maladie, l'état de santé ...
Pour répondre à ces demandes, le calendrier de l'enquête a été modifié ; une moitié de l'échantillon sera interrogé au premier trimestre 2000 (point zéro CMU) et la seconde moitié au dernier trimestre 2000 (moins d'un an après la mise en place de la CMU).
A noter par ailleurs, que 2000 marquera le passage de la CIM 9 à la CIM 10.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

sans objet

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects régionaux et locaux

Les sources disponibles seront mobilisées pour répondre aux travaux de géographie de la santé qui est un des axes de travail traditionnel du CREDES.

5.2. Aspects "environnement"

Néant

5.3. Aspects européens

La possibilité de travaux en 2000 est fonction de l'obtention de bases de données internationales.

6. Publications

Les résultats généraux de l'enquête SPS 1998 donneront lieu à publication au 4ème trimestre 1999.

Eléments de bibliographie

Enquête 1997

1255 DUMESNIL S., GRANDFILS N., GRIGNON M., LE FUR Ph., ORDONNEAU C., SERMET C., *Santé, soins et protection sociale en 1997*. C.R.E.D.E.S., 1999/02, 168 pages. Prix net : 180 Frs.

1255bis DUMESNIL S., GRANDFILS N., GRIGNON M., LE FUR Ph., ORDONNEAU C., SERMET C., *Santé, soins et protection sociale en 1997 : annexes*. C.R.E.D.E.S., 1999/02, 115 pages. Prix net : 180 Frs.

1277 LE PAPE A., LECOMTE Th., Prévalence et prise en charge médicale de la dépression en 1996-97. C.R.E.D.E.S., 1999/09, 100 pages, ISBN : 2-87812-245-3. Prix net : 140 Frs.

1234 DUMESNIL S., GRANDFILS., LE FUR Ph., Méthode et déroulement de l'Enquête sur la Protection Sociale. Mise à jour : Série Méthode, 1998/06, 175 pages. Prix net : 150,00 Frs

Enquête 1996

1204 DUMESNIL S., GRANDFILS N., LE FUR Ph., MIZRAHI An., MIZRAHI Ar., *Santé, soins et protection sociale en 1996*. C.R.E.D.E.S., 1997/11, 218 pages. Prix net : 180 Frs.

INSEE
Département de la démographie
. Division Répertoires et Mouvement de la population

1. Exposé de synthèse

Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil

La rénovation du dispositif de collecte et d'exploitation des bulletins de l'état civil entrepris en 1998 se termine en 1999 et permettra à l'INSEE de satisfaire totalement à partir de l'année 2.000 à ses obligations réglementaires vis à vis de l'assurance maladie (fourniture quotidienne des NIR au répertoire national interrégimes des bénéficiaires de l'assurance maladie); il permettra simultanément d'accélerer considérablement la mise à disposition des statistiques d'état civil (les données de l'année n seront disponibles le deuxième trimestre de l'année n+1).

2. Travaux nouveaux pour 2000

Néant

3. Opérations répétitives

Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

5. Aspects particuliers du programme 2000

Néant

6. Liste des publications

La situation démographique 1998

La situation démographique 1999

. Division enquêtes et études démographiques

1. Exposé de synthèse

L'année 2000 sera consacrée à l'exploitation des enquêtes réalisées en 1999 (Étude de l'histoire familiale, enquête Vie quotidienne et santé et Handicaps-incapacités-dépendance auprès des personnes vivant en ménage), à la réalisation du deuxième passage de l'enquête HID en institutions, à l'élaboration des projections de populations à moyen terme 2050.

De nombreuses collaborations sont en préparation avec l'Inserm, qui devraient porter leurs fruits en 2000, notamment l'enrichissement des échantillons de mortalité différentielle par les causes de décès.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, rénovées ou de périodicité supérieure à l'année

Enquête « Handicaps, Incapacités, Dépendance »

Second volet de l'enquête en institution : deuxième entretien auprès des personnes interrogées à l'automne 1998, consacré aux changements survenus au cours des années 1999 et 2000.

2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés prévus pour 2000

Etude de la mortalité différentielle

Après le recensement de 1999, un nouvel échantillon sera constitué pour l'étude de la mortalité adulte différentielle. On constituera un échantillon de personnes de tous âges (1 100 000 hommes et femmes de 30 à 64 ans), et un échantillon de 300 000 personnes très âgées (plus de 85 ans), avec des taux de sondage croissant avec l'âge (le tirage devenant exhaustif pour les hommes de plus de 89 ans et les femmes de plus de 93 ans). Ce dernier échantillon devrait permettre de mieux connaître la mortalité aux très grands âges et son évolution dans les prochaines années.
Les échantillons existants seront enrichis par l'information sur les causes de décès, dans le cadre d'une collaboration avec l'inserm.

Enrichissement de l'Échantillon démographique permanent

Comme après tous les recensements depuis 1968, L'échantillon démographique permanent sera enrichi des données du recensement de 1999. Cet enrichissement n'aura lieu qu'après que le recensement aura été complètement saisi.

Projections de populations

Des projections de population à l'horizon 2050 seront réalisées, selon la même méthode qu'après les recensements précédents. Un groupe de travail incluant des experts extérieurs à l'Insee permettra de formaliser les hypothèses à la base des scénarios qui seront proposés.

3. Opérations répétitives

3.1. Comptabilité démographique

Les bulletins de l'état civil ont été modifiés en 1998. La chaine de production est complètement remaniée.
Un fichier spécifique associant aux naissance d'une année les reconnaissances des années n-1, n et n+1 permettra de mieux décrire l'entourage familial des nouveau-nés.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

L'enquête « Handicaps, incapacités, dépendance » inclut, en cas d'extension départementale de l'enquête de filtrage « Vie quotidienne et santé », la production de résultats à l'échelle départementale. Une collaboration avec l'Unité de méthodologie statistique permettra d'évaluer la qualité des méthodes d'« estimation sur petits domaines » pour une enquête.
L'enquête « Étude de l'histoire familiale » pourra donner lieu à des exploitations régionales.

5.2. Aspects « environnement »

Néant

5.3. Aspects « européens »

Les projections de population s'inscriront dans un cadre européen. Les hypothèses s'appuieront sur l'avis d'experts internationaux.

6. Publications

Insee résultats :
Situation démographique 1996
Situation démographique 1997, à paraître

Insee première :
Roselyne Kerjosse, « Bilan démographique 1997 »
Roselyne Kerjosse, « Bilan démographique 1998 »
Catherine Beaumel, Roselyne Kerjosse, Laurent Toulemon, « Des mariages, des couples et des enfants »
Fabienne Daguet et Roselyne Kerjosse, « Avoir un premier enfant », à paraître
Pierre Mormiche, « Les personnes dépendantes en institution »
Laurent Toulemon et Henri Leridon, « la famille idéale : combien d'enfants, et à quel âge ? ».

Données sociales 1999 :
Catherine Beaumel, Roselyne Kerjosse, Inrène Tamby, « Démographie des pays industrialisés : la position de la France »
Fabienne Daguet, « maman après 40 ans »
Annie Mesrine, « La mortalité selon le milieu social »
Annie Mesrine et Suzanne Thave, « La vieillesse des immigrés »

Economie et statistique :
Laurent Toulemon, « Situation professionnelle et comportements familiaux des indépendants »
Annie Mesrine, « La sur-mortalité des chômeurs et des inactifs », à paraître

Récapitulation des travaux prévus au moyen terme

Thèmes et opérations	Unité resp.	Suivi	Observations (priorité, nature, année de lancement)
Comptabilité démographique	Insee	En cours	- Bilan démographique - La situation démographique en France : traitement des bulletins rénovés (2000) ; appariement naissances - reconnaissances (2000) - Projections démographiques (2001); séries longues (en cours)

Enquête sur la collecte de l'état civil		En cours	Enquête et formation des personnels des DR et des mairies impliqués dans la collecte de l'état civil : habitude de remplissage des registres et des bulletins, utilité (2000)
Etude longitudinale de la mortalité	Insee/ Inserm	En cours	Ajout des causes médicales de décès ; études en commun avec l'Inserm (1999)
Enquête « Handicaps, incapacités, dépendance »	Insee	En cours	- Institutions : entretiens en 1998 et 2000 ; ménages : entretiens en 1999 et 2001 ; exploitation à partir de 1999
Echantillon démographique permanent	Insee	En cours	- Alimentation en continu à partir de l'état civil (sur 4 jours) (1999); - Etudes (en cours)
Enquête famille associée au RP	Insee/Ined	En cours Reporté à 2001	- Exploitation de l'enquête métropole (échantillon régionalisé) 1999 - Exploitation de l'enquête à La Réunion ; complément par une enquête auprès des hommes (1999 ou 2000) - Réalisation de l'enquête aux Antilles (hommes et femmes, 2000)
Enquêtes post-censitaires	Insee/Ined	Reporté à 2001	- Enquête « identités, pratiques culturelles » (2000) ; - Enquête « biographies et entourage » (2000).
Enquêtes démographiques	Insee/Ined	En cours	- EPCV, octobre 1998, enquête « intentions de fécondité » (avec suivi sur 2 et 5 ans) ; en 2000 et 2003

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ
. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

1. Introduction

Après une première année 1999, consacrée à mettre en place son organisation, définir ses orientations et lancer de nouveaux chantiers, la DREES développera à partir del'année 2000 un programme statistique pouvant se décliner suivant quatre axes.

1.1. Un développement particulièrement significatif d'investigations auprès des populations

• En ce qui concerne **l'état de santé** des populations, les principaux chantiers d'enquêtes en préparation sont d'une part l'enquête décennale sur la santé et les soins médicaux qui doit être menée en 2001 ou en 2002, d'autre part le lancement d'une enquête sur la prévalence des problèmes d'alcool chez les hospitalisés. Par ailleurs, sont programmés dès 1999 la mise en place, avec le ministère de l'Éducation nationale, d'une enquête en milieu scolaire, ainsi que le lancement d'une enquête par auto-questionnaire conduite dans le cadre de la journée de préparation à la défense, enquêtes qui se prolongeront en 2000.

En matière de connaissance des clientèles, deux chantiers importants démarreront en 2000 : un dispositif d'enquêtes à lancer auprès des usagers de l'hôpital, notamment pour mieux connaître leurs parcours, et, à plus long terme, des enquêtes auprès des patients des médecins libéraux pour mieux connaître leur comportement en particulier en termes de « fidélité ».

- **Dans le domaine social**, les chantiers importants en matière d'amélioration de la connaissance des clientèles concernent le volet clientèle de la nouvelle enquête sur les structures d'aide aux personnes à domicile, et la réalisation de deux enquêtes nouvelles, l'une sur les bénéficiaires de la PSD, l'autre sur les derniers bénéficiaires de l'aide médicale, avant basculement sur la CMU.
- Deux opérations statistiques sur la connaissance des populations sont transversales aux deux domaines : **l'enquête handicaps, incapacités, dépendance (HID)** dont les données seront disponibles et feront l'objet de premières analyses en 2000, et une enquête à lancer sur les **attitudes de la population** vis-à-vis des grands problèmes de santé, de famille ou d'exclusion.

1.2. Une amélioration de la connaissance de l'offre institutionnelle et des services proposés, avec, en particulier :

- En matière de **couverture maladie complémentaire**, une double extension de l'enquête administrative sur les types de contrat proposés et la clientèle, d'une part, et sur le champ des organismes enquêtés (initialement, exclusivement les mutuelles, en 2000 les institutions de prévoyance et, à terme, les sociétés d'assurance)
- Pour couvrir le secteur de **l'offre ambulatoire de santé**, le lancement d'enquêtes articulées avec le panel de médecins libéraux de la CNAMTS.
- Dans le domaine **social**, la mise en place de l'enquête auprès des structures d'aide aux personnes à domicile (SAPAD), déjà citée, ainsi que le renouvellement d'une enquête rénovée et allégée auprès des structures d'hébergement des personnes âgées.

1.3. La mise en place de vastes opérations visant à assurer **l'évaluation des politiques publiques** ; celles-ci seront mises au point à propos de la prestation spécifique dépendance (PSD), des commissions d'Aide sociale d'urgence (CASU) et des Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) et surtout, dès sa mise en place, de la couverture maladie universelle (CMU). Un suivi statistique et des enquêtes auprès des établissements et des salariés seont également mis en place pour suivre la mise en œuvre des accords sur les 35 heures dans les secteurs hospitaliers ,médico-social et social.

1.4. Une **utilisation maximale de sources non spécifiques du domaine sanitaire et social** mais qui permettent d'aborder les réalités des secteurs sanitaires et sociaux avec des méthodes éprouvées : analyses des qualifications et de la durée du travail des emplois du champ à partir de l'enquête « Emploi », extension au domaine sanitaire et social de l'enquête « cheminement des jeunes » du Cereq, notamment.

2. Travaux nouveaux ou rénovés pour 2000

2.1. Établissements de santé

a) Consolidation du système d'enquêtes conjoncturelles

- Harmoniser l'enquête de conjoncture actuelle avec la SAE

L'enquête trimestrielle de conjoncture est aujourd'hui réalisée à partir d'un échantillon d'établissements d'une partie du champ de l'offre hospitalière de soins : les établissements publics et privés PSPH. L'enquête sera harmonisée, au plan du questionnaire et des nomenclatures, et cadrée plus étroitement avec la SAE, pour permettre une estimation précoce de l'activité. Une mise en œuvre par télétransmission sera expérimentée.

- *Extension de l'enquête de conjoncture sur le champ privé lucratif*
L'enquête de conjoncture ne concerne que les établissements sous dotation globale. Pour couvrir l'ensemble du champ, elle sera étendue au secteur privé. Cette extension sera concrètement réalisée, soit par une enquête spécifique auprès d'un échantillon d'établissements privés lucratifs, soit, si possible, en utilisant les informations des systèmes existants dans les services de l'Assurance Maladie, à la CNAM ou en CRAM, dans le cadre d'une convention.

b) Évolution du système d'enquêtes structurelles
- *Vers une nouvelle génération de la SAE : lancement d'un projet de refonte.*
Le développement des réseaux entre le public et le privé, entre l'hôpital et la ville, l'évolution des structures, l'introduction de techniques nouvelles et la montée en charge du PMSI, dont la nouvelle SAE devra tenir compte, justifient le lancement d'un projet de refonte de cette source. Par ailleurs, des allègements de questionnaires et une mise à disposition plus rapide seront recherchés.

Enquête sur le traitement des urgences
Rénovation de l'enquête SAMU 1999 en intégrant un volet nouveau concernant l'activité des défibrillateurs. Un complément sur l'activité des transports héliportés sera effectué tous les 2 ans.

c) Enquête auprès des usagers de l'hôpital
Une enquête sera conduite auprès d'échantillons d'usagers pour connaître leur origine, les modalités de leur choix, leur trajectoire et leur perception de l'hôpital. Chaque année, un secteur différent de l'hôpital sera couvert (consultations externes, maternité, service d'urgence, chirurgie cardiaque, etc., …). Avis d'opportunité favorable donné le 11 mai 1999.

2.2. Professions de santé
a) L'activité et les comportements des médecins
- L'exploitation directe du **panel de la CNAMTS sur les médecins** enrichira l'analyse des revenus grâce au suivi de l'activité des médecins généralistes libéraux (nombre et nature des actes, chiffres d'affaires, prescriptions), en fonction des critères démographiques, géographiques et professionnels
- Un questionnaire complémentaire, greffé sur le panel, permettra de tester en vraie grandeur les nomenclatures d'activité et de causes de recours aux soins, et de creuser certains aspects spécifiques : fidélité (et fidélisation) des malades à leur médecin, typologies de comportement en fonction de l'activité, des revenus etc. La possibilité d'étendre l'interrogation aux malades qui ont consulté les médecins enquêtés devra être examinée.

b) L'emploi
- Pour la connaissance de l'emploi dans le domaine hospitalier, la DREES exploitera la SAE sur l'ensemble du champ, et, en collaboration avec la DH, l'enquête SPE sur le champ public. L'enquête Coûts et carrières de la DH fait également partie de l'information de base qui peut être mobilisée. Mais il est nécessaire de disposer d'informations complémentaires, notamment sur les durées du travail et des qualifications. D'autres sources sont à analyser : Enquête Emploi, Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS), sources UNEDIC,durée du travail sera également au centre des préoccupations nouvelles concernant les travaux sur l'emploi de l'ensemble des professionnels de santé. De nouvelles hypothèses sur ce thème seront introduites dans les projections d'effectifs préparatoires aux commissions nationales des études médicales et au conseil supérieur des professions paramédicales de janvier 2000. Des travaux sur la **durée du travail** et sur la **mobilité professionnelle** prolongeront ceux déjà engagés avec le Centre d'Etudes de l'Emploi à partir de l'enquête emploi de l'Insee.

- Le **constat de l'emploi des professions de santé** au niveau départemental et par spécialité sera approfondi de deux façons. D'une part, l'utilisation de l'enquête emploi de l'Insee permettra de mieux cadrer ce constat en estimant les lacunes du système statistique de recensement des professionnels de la santé. D'autre part, l'étude des densités de médecins se précisera avec l'utilisation d'un zonage par aire urbaine fine. À l'intérieur des zones urbaines, on fera ainsi apparaître les distinctions spécifiques aux zones périurbaines.

- Les **projections démographiques** servent de base aux discussions annuelles sur la fixation des quotas pour les biologistes, les médecins, les pharmaciens, les masseurs kinésithérapeutes et les infirmières. Elles consistent à projeter les effectifs de médecins, de masseurs kinésithérapeutes et de pharmaciens, selon différents jeux d'hypothèses. On peut citer parmi ceux-ci les variations dans les fixations des numerus clausus, la prise en compte d'âges différents d'accès à la préretraite, et plus globalement des hypothèses sur l'âge de sortie de la vie active. Ces projections seront approfondies en tentant d'intégrer l'évolution des structures d'activités, comme le passage aux 35 heures et plus généralement l'évolution de la durée du travail, la féminisation de certaines professions, et les causes de sortie de la vie active. Les nouveaux mécanismes d'incitation à la cessation d'activité entreront dans ce cadre.

c) Les revenus
L'année 1998 a permis de redéfinir une méthode de calcul des revenus des professions libérales de santé. La constitution de séries longues annuelles l'utilisation de **données individuelles provenant de la direction générale des impôts** permettront d'enrichir les analyses explicatives de ces revenus. La méthodologie retenue pour ces calculs, et plus précisément la description des charges, sera dans ce contexte détaillée de façon particulièrement transparente afin de permettre des comparaisons avec les estimations de revenus provenant d'autres organismes.

d) La formation professionnelle et l'insertion
La problématique de la formation devra être étendue à l'insertion professionnelle. La DREES collaborera avec le CEREQ à **l'enquête de cheminement des jeunes** sortis du système éducatif, en y intégrant les diplômés du ministère chargé de la santé.

2.3. État de santé
a) Connaissance des populations, pathologies
- **Enquête décennale sur la santé et les soins médicaux** : participation à l'équipe projet animée par l'INSEE. Compte tenu du rythme décennal déjà long et de ce qu'elle constitue la seule source de données pour toute une série de domaines, la prochaine édition de l'enquête est très attendue. Il importe donc de démarrer la préparation de l'enquête en 1999 en vue d'une réalisation en 2001-2002. Il importe également d'engager une réflexion avec l'INSEE sur l'avenir de cette enquête et du système d'information sur la consommation médicale et les causes de recours aux soins.

- Enquête handicap-incapacité-dépendance (HID) : participation à l'exploitation ; l'axe déterminé pour 1999-2000 porte sur la chronologie et les causes des handicaps, de sorte à faire le lien avec les données sur les pathologies en terme de conséquences.

- Enquêtes en milieu scolaire : à partir de l'expérience des enquêtes de couverture vaccinale réalisées par l'intermédiaire du service de promotion de la santé en faveur des élèves à l'occasion de la visite médicale qui précède l'entrée à l'école primaire, il s'agit de mettre en place un système d'information permanent concernant les adolescents (classe de troisième des collèges), les enfants de 5-6 ans (grande section de maternelle) et de 10-11 ans (classe de CM2). Compte tenu de la réalisation par ailleurs d'une enquête auprès de 14 000 jeunes de 12 à 19 ans en mars prochain dans le cadre d'une action européenne, le projet doit démarrer par le primaire sur l'année scolaire 1999-2000. Ce projet est actuellement soumis au ministère de l'Education nationale.

- Enquête organisée dans le cadre de la journée de préparation à la défense : enquête annuelle par auto-questionnaire pilotée par l'OFDT conduite dans le cadre de la journée de préparation à la défense et initiée en 1999. Cette enquête concernera 14000 jeunes, lorsque les jeunes filles y participeront, c'est-à-dire à partir du 1er janvier 2000. Le questionnaire portera sur l'état de santé et les comportements, en particulier à l'égard des produits à risque. Avis d'opportunité favorable donné le 11 mai 1999.

- Contraception et IVG : des travaux seront conduits pour aboutir à une estimation commune aux différents partenaires impliqués quant au volume total d'IVG pratiquées.

- Morbidité hospitalière : le PMSI prend la suite des enquêtes de morbidité hospitalière. L'expertise de la source sera poursuivie et les statistiques générales sur les pathologies traitées et sur les actes pratiqués seront produites à partir d'un logiciel ad hoc d'analyse de la morbidité, logiciel mis par ailleurs à disposition des statisticiens régionaux pour l'exploitation des bases régionales.

b) Connaissance des facteurs de risque
- Enquête de prévalence des problèmes d'alcool parmi les hospitalisés. Sur la base d'une expérience concluante conduite dans les Yvelines, une enquête sera lancée afin de mieux connaître les niveaux d'alcoolisation excessive, fortement sous-estimés, en vue d'en tirer les conséquences nécessaires en terme d'activité hospitalière comme de suivi à mettre en place au sortir de l'hospitalisation. Avis d'opportunité favorable donné le 11 mai 1999.

- Enquête sur les toxicomanes pris en charge par les établissements sanitaires et sociaux. Il s'agit d'un élément central dans le système d'observation sur la toxicomanie. Après une année 1999 consacrée à des modifications mineures dans le contenu de l'enquête, la préparation d'une évolution plus substantielle sera nécessaire en 2000 pour la mettre en cohérence avec les standards européens.

2.4. Dépenses de santé et assurance maladie
a) Les bénéficiaires de l'assurance maladie
A moyen terme, la constitution du Panel d'Assurance Maladie Inter Régimes (PAMIR) permettra une analyse approfondie du comportement des bénéficiaires de l'assurance maladie et pourra être le point de départ d'un nombre très important d'études tout en étant un outil d'aide à la décision grâce aux possibilités de simulations sur l'ensemble de la population ou sur des sous-populations. Pour l'année 1999, des travaux d'investissement seront à faire sur le PAMIR en fonction de l'évolution de divers facteurs et en particulier du lancement effectif du programme SESAM-VITALE 2 qui permettra la récupération des données de l'assurance maladie sous une forme exploitable pour un panel.

Dans une période transitoire, la DREES travaillera, en partenariat avec la CNAM sur l'Échantillon Permanent d'Assurés Sociaux (l'EPAS) élargi à l'inter régime. La convergence de l'EPAS élargi vers le PAMIR sera possible dès que le tirage d'un échantillon d'individus pourra se substituer au tirage en grappes des assurés et de leurs ayants droit. Un projet d'enquête complémentaire se rattachant à l'enquête SPS du CREDES sera défini en commun. Il permettra des exploitations et des études en 2000.

a) L'assurance maladie complémentaireDans le domaine de l'assurance complémentaire maladie, la DREES assure un suivi statistique des mutuelles mais souhaite couvrir l'ensemble du champ, en recueillant des informations sur les Institutions de Prévoyance, dans un premier temps, et sur les Sociétés d'Assurance ultérieurement.

La nature des informations recueillies nécessite également d'être complétée par une caractérisation de la population couverte par les différents porteurs de risque et par un inventaire des types de contrats qu'elles proposent. Connaître la part de marché des différentes catégories de porteurs de risque est également un objectif de la DREES pour cerner l'évolution de l'assurance maladie complémentaire (AMC) liée aux restructurations actuelles (application au code de la mutualité de la législation de l'Union Européenne relative aux opérations d'assurance).

Concrètement, le travail de la DREES se décomposera en deux axes :
- la mise en place d'une enquête nouvelle auprès des institutions de prévoyance et de compléments à l'enquête mutuelles (échéance 2000 pour l'exercice 1999) ;
- le renforcement de la collaboration avec le CREDES pour la définition de la partie assurance maladie complémentaire du volet protection sociale de l'enquête SPS qui sera relancée en 2000.

d) Couverture Maladie Universelle
Avec la mise en œuvre de la loi sur la CMU, la DREES devra en concertation avec ses partenaires mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation.

Si les données concernant l'assurance maladie de base devraient être fournies par le régime général de la Sécurité Sociale, celles liées à la prestation complémentaire seront, selon le schéma finalement adopté, à établir par un dispositif statistique qui s'adressera au régime général et sans doute également aux porteurs de risques de l'assurance complémentaire maladie. Les informations à obtenir concerneront les effectifs de bénéficiaires, les effets obtenus en terme d'accès aux soins, les montants de prestations et les coûts de prise en charge par les différents financeurs. Une enquête spécifique auprès des bénéficiaires viendra compléter le dispositif d'évaluation en fin d'année 2000

2.5. Établissements sociaux, aide sociale et personnels

a) Enquête auprès des établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées (EHPA)

L'objectif de cette enquête est d'une part, de connaître la structure, l'activité et le personnel de ces établissements, et d'autre part, de décrire leur clientèle. Jusqu'à présent cette enquête était exhaustive sur la partie activité et personnel et par sondage (échantillon représentatif au niveau national) pour la partie clientèle.En 2000, un projet de refonte de cette enquête sera élaboré, selon le schéma suivant :

- en 2000, enquête pilote sur un échantillon d'établissements, couplant l'interrogation de l'équipe de direction et de résidents Des questions portant sur le financement de l'hébergement et sur les conditions de vie des personnes devront y être introduites,
- enquête exhaustive rénovée en 2001, après la réforme de la tarification en cours. L'enquête devra prendre en compte le cas particulier des services de soins de longue durée (dans le cadre de la réforme de la tarification des établissements pour personnes âgées, une partie de ces services doit basculer dans le champ médico-social).

a) Enquête expérimentale auprès des structures d'aide aux personnes à domicile

Cette enquête effectuée en septembre 1999 s'inscrit dans le schéma de mise en place d'un système cohérent et permanent de recueil d'informations sur les structures d'aide aux personnes à domicile (un autre volet, mis en place en 1996 concerne les soins à domicile). Un comité de pilotage comprenant les principaux acteurs (associations, financeurs, UNCCAS, DAS, DARES, DRASS) a été créé pour la mise au point du questionnaire. Elle a pour objectif de déterminer l'activité des structures, de décrire leur personnel et les bénéficiaires. Elle permettra de valider des indicateurs sur le financement, le personnel et les bénéficiaires (personnes âgées, personnes handicapées, familles) sachant qu'actuellement, les différents chiffrages sur le secteur varient considérablement d'une source à l'autre. L'introduction d'un volet financiera été introduit. Il portesur les montants facturés par type de financeurs et par catégorie de clientèle. Le volet usagers sera réalisé en mai 2000. Avis d'opportunité favorable donné le 11 mai 1999.

c) Dispositif relatif à l'aide sociale des départements (« Remontées départementales »)

Les départements transmettent annuellement à l'État des données relatives à leur activité en matière d'action sociale et de santé (parallèlement à ce dispositif, des informations sont collectées sur l'action sociale relevant de la compétence de l'État : bénéficiaires, personnel technique des DDASS et dépenses). Ce dispositif a fait l'objet d'une refonte afin de prendre en compte les évolutions de la législation sanitaire et sociale et d'améliorer les délais de remontée de l'information. Un bilan de cette refonte sera effectué à la fin de l'année 1999. D'ores et déjà, des estimations rapides à partir d'échantillons et d'un logiciel de calcul ont été publiées sur 1998 au 1er semestre 1999.

d) Devenir des personnes en CHRS

La possibilité de réaliser une enquête sur le devenir des personnes en CHRS sera étudiée en 2000.

e) Hébergement social

Une réflexion est en cours avec l'INED et le Ministère du logement sur les situations marginales de logement. Les travaux de ce groupe se poursuivront en 1999, ils devraient aboutir à une méthodologie concertée pour appréhender ce phénomène.

2.6. Lutte contre l'exclusion

Une approche multidimensionnelle de l'exclusion et de la pauvreté implique que les travaux portent sur plusieurs thèmes : étude des bas revenus, mais aussi de l'accès au logement, à l'emploi, au système de soins, à l'éducation, … Il s'agit aussi de développer des analyses en termes de processus, de trajectoires, et non simplement de constats statiques de situations, à travers des études longitudinales et des données de panel.

Pour ce faire, plusieurs dispositifs statistiques doivent être mis en place. Pour les études, les sources administratives en provenance des divers organismes gestionnaires de prestations sociales (notamment les minima sociaux) comme les données d'enquêtes (enquêtes sur des populations spécifiques, mais aussi, sur certains aspects, les enquêtes en population générale) seront mobilisées.

a) Base de données sur les minima sociaux (BDMS)
En 1999 un outil de synthèse et de cadrage important sera mis au point : la base de données sur les minima sociaux. Cette base rassemble de nombreuses informations de source administrative sur les allocataires de minima sociaux (RMI, AAH, API, ASS, AI, ASI, ASV, AV). Les données, annuelles ou semestrielles selon les cas, sont fournies par les différents organismes gestionnaires de ces allocations : CNAF, Unedic, MSA, caisses de retraite, CNAMTS. L'apport de cette base est de rassembler, pour l'ensemble des minima sociaux, des données, en stocks et en flux, sur différentes variables et leurs croisements : caractéristiques socio-démographiques des allocataires, caractéristiques vis-à-vis du dispositif, montant moyen des allocations, au niveau national et départemental.

b) Enquête sur le volet insertion du RMI
Une opération statistique portant sur le contrat d'insertion, sera mise en place, à travers un dispositif de remontée, de codification, de saisie et d'exploitation d'un échantillon de formulaires de contrats (en collaboration avec la DIRMI).

a) Suivi statistique des CASU (Commissions d'Action sociale d'urgence) et de leurs publics
La loi de juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions prévoit la création dans chaque département d'une CASU (Commission d'action sociale d'urgence). Un dispositif de suivi statistique des CASU, de leurs publics, et de leur fonctionnement est à mettre en place (en collaboration avec la DAS).

a) Enquête auprès des bénéficiaires des FAJ (Fonds d'aide aux jeunes)
En 1997, les fonds d'aide aux jeunes ont versé à environ 80 000 jeunes des aides d'urgence pour un peu moins de 200 millions de francs. La loi relative à la lutte contre les exclusions de juillet 1998 prévoit une croissance de ce dispositif, notamment en le couplant avec le programme TRACE. Une enquête sur les bénéficiaires des FAJ (sur un échantillon de fiches individuelles de demandes d'aide) est en cours de mise en place en partenariat avec la DAS.

e) Participation à la préparation de l'enquête « Sans abri » de l'INSEE
L'INSEE a prévu de réaliser en 2000-2001 une enquête nationale auprès des sans-abri, repérés à travers les centres d'hébergement qu'ils fréquentent. Cette enquête s'inspire largement de la méthodologie et de l'expérience des deux enquêtes réalisées par l'INED auprès des sans-abri de la capitale au cours des dernières années. La DREES participe aux travaux du groupe de préparation de l'enquête, et à son financement sur trois ans (1999-2001).

2.7. Politique de la vieillesse, handicap dépendance
a) Remontées trimestrielles sur la Prestation Spécifique Dépendance
Cette opération sera poursuivie. Elle donne des informations sur le nombre de PSD attribuées, le stock des bénéficiaires et leurs caractéristiques principales (sexe, lieu de naissance, âge et niveau de ressources), le montant moyen de la PSD à domicile et les barèmes en établissement. Un objectif important de 1999 est l'amélioration de la qualité des données.

b) Enquêtes nouvelles sur la Prestation Spécifique Dépendance
Une première enquête sera réalisée en 1999 auprès des Conseils généraux afin d'obtenir une meilleure connaissance des personnes qui demandent la PSD. Elle devrait en particulier permettre de connaître la situation des anciens bénéficiaires de l'ACTP. Elle nécessitera une collaboration avec l'APCG et/ou l'ODAS

Elle servira à constituer une base pour réaliser, au premier semestre 2000, une enquête complémentaire auprès des personnes afin d'apprécier les améliorations ou les évolutions qu'a apportées cette prestation. Avis d'opportunité favorable donné le 11 mai 1999.

2.8. Comptes

a) Comptes de la Santé

Le compte satellite de la santé (campagne 1990 à 1998) a été élaboré au cours du premier trimestre 1999. Le rapport annuel a été présenté en septembre 1999 à la Commission des comptes de la santé. Les séries des comptes seront présentées en nouvelle base des comptes nationaux de l'Insee (c'est-à-dire 1995).

Dans le cadre de l'analyse des dépenses de santé, on cherchera à développer en 2000 les travaux de synthèse permettant de retracer **le coût de certaines pathologies liées à des comportements spécifiques** (accidents, alcoolisme, tabac, etc.). Ces travaux pourraient être menés en liaison avec les chercheurs du Credes.

b) Comptes de la Protection Sociale

Le compte de la protection sociale est depuis 1996 une annexe à la loi de financement de la Sécurité sociale. L'enrichissement entrepris en 1996 sera poursuivi. Des travaux relatifs à la régionalisation de certaines données du compte sont en cours et devraient aboutir en 1999.

Le compte de la protection sociale (campagne 1990 à 1998) a été élaboré au cours du premier semestre 1999. Le rapport annuel de synthèse sur les comptes de la protection sociale sera publié en septembre 1999 pour la période 1990 à 1998. Ces données seront présentées en nouvelle base des comptes nationaux de l'Insee (c'est-à-dire 1995).

L'analyse des prestations sociales et de services sociaux de l'État et des collectivités locales, de leur évolution par risque et de leur poids relatif dans l'ensemble de la protection sociale sera menée en collaboration avec le bureau des établissements sociaux, de l'action sociale locale et des professions.

La DREES assure la cohérence des différents comptes du champ de la protection sociale. Des travaux de rapprochement entre ces comptes seront menés dès cette année sur les comptes de la santé, de la protection sociale, de la sécurité sociale, l'effort social de la Nation, en liaison avec l'Insee, les directions de la comptabilité publique, de la prévision et du budget et la DSS.

c) Revenus sociaux

Les travaux menés depuis 1995 se poursuivront en 1999. Ils seront recentrés sur la réalisation d'études explicatives de la répartition des revenus et feront l'objet d'une publication sur les revenus sociaux des ménages sur la période 1981-1998.

3. Opérations répétitives

4. Aspects particuliers du programme

4.1 Aspects régionaux et locaux

Les 3 chantiers de mise à disposition de données à un niveau régional ou infrarégional vont aboutir à des produits disponibles au niveau opérationnel en 2000 :

1. La base régionale en santé publique (BRSP)

Le projet de base régionale en santé publique (BRSP) a pour objectif de fournir aux acteurs nationaux, régionaux et locaux un système cohérent d'informations couvrant le champ de la santé publique. Il consiste à mettre à la disposition des services de l'Etat, des organismes d'assurance maladie et des professionnels de santé à travers le réseau santé-social et, de façon plus générale, du public intéressé à travers internet, un vaste ensemble de données sous forme d'indicateurs prédéfinis. L'accès à des données plus détaillées sera ouvert à un ensemble plus restreint d'utilisateurs (statisticiens, médecins inspecteurs, médecins conseils…).

2. Le suivi des dépenses de santé localisées : Tableau de bord régional de suivi des dépenses de santé

Il s'agit de disposer d'un outil de suivi des dépenses de santé tous régimes confondus, par grandes enveloppes et types de prestations, selon un découpage géographique comportant régions et départements. Il permettra l'analyse des disparités géographiques de dépenses de santé tant en niveau qu'en évolution.

Le Haut Comité de la Santé Publique a souligné qu'une allocation régionale des ressources fondée sur les besoins de santé pourrait contribuer à réduire les inégalités de santé par une réduction des inégalités des moyens mis en œuvre par le système de soins. L'utilisation du tableau de bord en constat sur le passé peut, dans cette problématique, participer à l'éclairage des décisions portant sur la régionalisation des enveloppes et l'allocation infra régionale des ressources.

A partir de 1999, l'alimentation de ce tableau devrait s'appuyer sur le Fichier d'Information Inter Régimes sur les Prestations (F.I.I.P.) que la CNAMTS est en train de mettre en place en partenariat avec les autres régimes de base de l'assurance maladie. La base de données régionales en santé publique sera un des supports de mise à disposition de ce tableau.

3. La base de données sociales localisées (BDSL)

Cette base est en cours de construction. Son objectif est de mettre à la disposition des agents des DRASS et des DDASS, sur serveur informatique, une batterie d'indicateurs constituant un outil d'observation sociale partagé et de « veille sociale » sur des zones géographiques adaptées. Le champ d'observation concerne en priorité les populations en situation de précarité, d'exclusion ou en voie d'exclusion sociale et professionnelle. Un prototype comportant 46 indicateurs (parmi la centaine prévue) élaboré à partir des sources collectées et mise à disposition en octobre 1998, est en cours de développement. Il sera testé en avril mai 1999 et pourra être déployé au 4ème trimestre 1999, dans les services déconcentrés.

Les négociations avec les organismes devant fournir des fichiers sources seront poursuivies, une circulaire doit être envoyée aux DDASS et aux DRASS pour mise à disposition des informations de leur ressort. La déclaration à la CNIL sera faite au premier semestre 1999. Parallèlement, la préparation de la formation des utilisateurs sera poursuivie pour être opérationnelle à l'automne 1999. La maîtrise d'œuvre locale est assurée par la DRASS de Midi-Pyrénées. Une fois la base opérationnelle, son administration sera externalisée.

4.2 - Aspects européens

Depuis plusieurs années des collaborations ont été développées avec des partenaires étrangers ou communautaires (Eurostat) pour réaliser des études comparatives ; plusieurs ont déjà donné lieu à publication, notamment dans la collection "Chiffres repères". L'actualisation des chiffres repères de la protection sociale dans l'ensemble des pays de l'Union européenne réalisée en 1998 sera publiée début 1999. En liaison avec Eurostat, les travaux de comparaison des systèmes et des dépenses de protection sociale ont été enrichis ces dernières années grâce à l'exploitation du panel européen de ménages. Ces travaux continueront à se développer en 1999 et des contacts seront noués avec les principaux pays participant à cette opération.

On cherchera aussi à développer les comparaisons internationales sur certains champs particuliers, comme celui de la couverture santé des populations les plus défavorisées.

5. Liste des publications

Publications DREES1999

Etudes et Résultats
n° 1 décembre 1998
Les toxicomanes suivis dans les structures sanitaires et sociales en novembre 1998
Georges Gadel, Catherine Nunes

n° 2 janvier 1999
Le recours aux soins hospitaliers pour C chronique
Simona Rusu-Dragos, Brigitte Haury, Nathalie Guignon, Claudine Parayre, Anne Delhommeau, Bertrand Thélot

n° 3 janvier 1999
Le revenu moyen des médecins varie, en, 1997, de 300 000 à 900 000 francs selon la spécialité
Eve Roumiguières

n° 4 janvier 1999
La santé en prison : un cumul des facteurs de risques
Marie-Claude Mouquet, Martine Dumont, Marie-Cécile Bonnevie

n° 5 février 1999
Les transferts sociaux en Europe
Marc Cohen-Solal, Philippe Montigny, Jean-Marie Saunier

n° 6 février 1999
Les biologistes médicaux : environ dix mille biologistes en activité jusqu'en 2010
Annick Vilain

n° 7 février 1999
Etat de santé et insertion professionnelle des bénéficiaires du RMI
Cédric Afsa

n° 8 mars 1999
Vaccination contre la tuberculose : deux tiers des enfants de six ans ont entièrement satisfait à l'obligation vaccinale
Gérard Badeyan, Nathalie Guignon

n° 9 mars 1999
Les médecins généralistes libéraux dans les aires urbaines – des densités plus élevées dans le sud et les centres-villes
Stéphane Rican, Marc Simon, Alain Charraud, Gérard Salem

A paraître
n° 10 mars 1999
Hébergement social : environ 35 000 adultes et enfants sans logement sont hébergés en établissement
Emmanuel Woitrain

n° 11 mars 1999
La dépendance des personnes âgées
Catherine Borrel

Documents de travail (documents statistiques)
n° 322 décembre 1998
L'activité des services départementaux de lutte contre la tuberculose, les maladies sexuellement transmissibles et les cancers en 1997
Claudine Parayre, Daniel Callegher

n° 323 janvier 1999
Les professions de santé au 1er janvier 1997 par département
Marc Simon

A paraître
n° 324 janvier 1999
Les établissements de santé SAE 1996
Georges Gadel

Annuaire des statistiques sanitaires et sociales
Edition 1999

La revue française des Affaires sociales

n°1 mars 1999
Les pouvoirs publics et la sécurité sanitaire

n°2 juin 1999
Approche globale sur le cancer

Les cahiers de recherches de la MiRe

Données sur la situation sanitaire et sociale de la France
Edition 1999

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT ET DE LA DÉCENTRALISATION

. Direction générale de l'administration et de la fonction publique

1. Exposé de synthèse

Les travaux menés par le bureau des statistiques, des études et de l'évaluation de la DGAFP sont essentiellement des enquêtes auprès des administrations ou des exploitations de fichiers administratifs.
La plupart de ces travaux statistiques sont effectués à un rythme annuel. Des enquêtes peuvent cependant être lancées ponctuellement. De nouveaux travaux peuvent éventuellement être engagés à la suite des conclusions des rapports de mission demandés début 1999 par le ministre chargé de la

fonction publique ou d'autres études (ex: durée du travail, égalité entre hommes et femmes dans la haute fonction publique, protection des agents publics victimes d'infractions pénales, responsabilité pénale des fonctionnaires.).
Le remplacement des enquêtes « papier » par des exploitations harmonisées des systèmes de gestion informatisée de personnel dans les différents ministères, qui devrait être examiné déjà en 1999, devrait également se poursuivre en 2000.

2. Travaux nouveaux pour 2000

Néant

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes annuelles auprès des directions de personnel

L'ensemble des ces enquêtes portent sur le champ de la fonction publique de l'Etat.
- la formation professionnelle des agents de l'état :
Les résultats de cette enquête permettent un suivi de l'accord cadre de février 1996 sur la formation des agents de l'État.

- les recrutements de la fonction publique de l'État
Le recensement porte sur l'ensemble des recrutements par concours en 1999, la sélectivité des concours et le profil des candidats recrutés.

- les bénéficiaires de la loi handicapés
Le recensement des handicapés est rendu obligatoire par la loi de 1987.

- les accidents du travail et les maladies professionnelles

- les emplois de direction et d'inspection générale (part des femmes)

3.2. Exploitation de fichiers et de documents administratifs

- exploitation des "verts" budgétaires
L'objet de cette exploitation est de recenser l'ensemble des emplois budgétaires (de l'année 1999) par ministère, corps et grade, et plage indiciaire.

- exploitation des procès-verbaux des commissions administratives paritaires centrales
La représentation syndicale dans la fonction publique de l'État (agents titulaires) est évaluée grâce à l'exploitation de la totalité des procès-verbaux de CAP. Les résultats relatifs à la période triennale 1997/1998/1999 sont publiés dès février 2000: électeurs inscrits, votants, nombre de voix, nombre de sièges par fédération syndicale...

- exploitation du fichier de paie des agents de l'État
Le bureau des statistiques exploite un fichier sur les effectifs de la Fonction publique de l'État, transmis par l'INSU. Ce fichier est un extrait du fichier informatique résultant du système d'information de l'INSEE sur les agents de l'État.
Ce fichier constitue une source essentielle pour les études. En 2000 sera disponible le fichier définitif des agents de l'État au 31 décembre 1998.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Non concerné

5. Aspects particuliers du programme 2000

1) Aspects « régionaux et locaux »
Rien à signaler

2) Aspect « environnement »
Rien à signaler

3) Aspects « européens »
Rien à signaler

6. Liste des publications (relatives aux programmes statistiques 1998 et 1999)

Les résultats de chaque enquête font l'objet d'un rapport spécifique transmis aux directeurs de personnel et aux organisations syndicales. Des séries sur l'emploi public, déjà diffusées en juin 1998, seront actualisées et publiées fin 1999.

Des synthèses sont publiées :
"l'emploi dans la fonction publique" n° 99-01 Mai 1999 Mai 1999.
"les recrutements par concours de la fonction publique de l'État en 1997" n° 99-02 Juillet 1999.
"15 % des femmes titulaires dans la fonction publique de l'État ont choisi le temps partiel" n° 99-03 septembre 1999.
Les résultats synthétiques sont publiés dans le rapport annuel de la fonction publique et de la réforme de l'État. Celui sur la période « mars 1998-mars 1999 » sera publié en octobre 1999.(documentation française).

Un dépliant « CHIFFRES CLES » (traduit en anglais, allemand, espagnol, et chinois) présentant l'essentiel des informations en quelques tableaux et graphiques sera diffusé fin 1999.

7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable		Observations
Utilisation des systèmes de gestion informatisée de personnel (test)	DGAFP		
Analyse de la mobilité (utilisation échantillon INSEE)	DGAFP	en cours	
enquête sur la formation professionnelle	DGAFP	en cours	
enquête annuelle sur les concours de la fonction publique de l'Etat	DGAFP	permanent	
enquête sur les bénéficiares de la loi sur l'obligation d'emploi des handicapés	DGAFP	en cours	
enquête sur les accidents du travail et les maladies professionnelles	DGAFP	en cours	
enquête sur les emplois de direction et d'inspection générale	DGAFP		
enquête sur les positions statutaires	DGAFP	en cours	
enquête sur la mobilité des agents	DGAFP	abandonné	
enquête sur le temps de travail	DGAFP	en cours	
exploitation de fichiers administratifs	DGAFP	permanent	

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

I. Exposé de synthèse

Le département " Statistiques " de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) gère les statistiques nécessaires au financement de la protection sociale agricole : il procède aux études et chiffrages en matière de mesures relatives aux prestations et aux cotisations des salariés et des non-salariés du régime agricole. Pour cela, il crée ou maintient des systèmes d'informations par branche de cotisations (salariées et non-salariées) et de prestations (maladie, famille, vieillesse et accidents du travail).

Le département gère également l'Observatoire Économique et Social (OES) qui valorise les informations statistiques dans le domaine économique et social. Celui-ci couvre quatre champs de connaissances : santé, retraite, famille et économie agricole.

Les travaux relatifs aux systèmes d'informations du département (création, refonte ou maintenance) répondent essentiellement aux besoins suivants :
- recherche de cohérence entre les diverses sources d'informations gérées par la CCMSA (données comptables et données statistiques),
- enrichissement des informations disponibles pour répondre aux évolutions de la législation ou à des demandes ponctuelles (convention d'objectifs et de gestion signée entre la MSA et l'État) ;
- automatisation des remontées d'informations pour gagner en rapidité, productivité et qualité.

2. Travaux nouveaux

2.1 Enquêtes ou fichiers nouveaux

2.1.1 Cotisations non-salariées : mise en place d'un fichier sur les sociétés en agriculture pour l'an 2000

La création d'un fichier permanent d'informations sur les sociétés en agriculture (voir fiche n°1) répond aux besoins de la MSA et du Ministère de l'Agriculture de mettre en place un suivi statistique permettant, outre la connaissance des sociétés et de leurs membres, de chiffrer les pertes d'assiettes liées au développement du phénomène sociétaire ou de calculer les points retraite des associés de sociétés. La périodicité de ce fichier sera annuelle.
L'année 2000 sera une année d'analyse des besoins pour la création du fichier. Cette analyse sera comprise dans une réflexion plus large sur la mise en place d'un système d'information dit " réseau cotisations 3 branches ".

2.1.2 Statistiques " famille " : mise en œuvre de deux nouveaux systèmes d'informations statistiques au cours de l'an 2000

a) - Montant des prestations familiales, aides au logement, RMI (voir fiche n° 2)
Ce système d'informations, en phase avec les chiffres comptables, permettra de réaliser toutes les ventilations financières. Sa périodicité sera a priori semestrielle.

b) - Statistiques des prestations familiales, aides au logement, RMI (voir fiche n° 3)
Sa périodicité sera semestrielle et sa finalité sera de constituer à l'échelon national une base de données de dénombrement de prestations permettant de répondre :
- aux besoins évolutifs des tutelles en matière d'états statistiques (Ministère de l'Agriculture, Ministère du Logement, Ministère des Affaires sociales, Délégation au RMI ainsi que leurs directions régionales et départementales) ;
- aux besoins des MSA en restituant les éléments statistiques synthétiques et facilement consultables au travers des observatoires de la famille FLORA et RMI ;
- aux sollicitations des organismes extérieurs chargés d'étudier les populations couvertes par les prestations de la branche famille ;

- aux préparations des nouvelles mesures législatives :
    - élaborer des prévisions de dépenses et d'effectifs,
    - estimer l'impact des projets de réforme, des aménagements législatifs,
    - aider à la décision de choix politiques,
    - mieux connaître les allocataires et le niveau des prestations servies en disposant des éléments nécessaires au développement d'actions ciblées.

2.1.3 Prestations Accidents du Travail : mise en place d'un système d'information sur les Maladies Professionnelles et les Accidents du Travail à compter du 1er janvier 2000.
Ce système d'information contiendra toutes les déclarations d'accidents du travail proprement dits ou d'accidents du trajet (accidents bénins et graves) et les déclarations de maladies professionnelles ainsi que toutes les prestations payées au titre des accidents du travail des salariés agricoles (voir fiche n° 4).
Il permettra de répondre aux besoins statistiques :
- des MSA et notamment des services Prévention et Médecine du Travail
- du Ministère de l'Agriculture
- d'EUROSTAT dans le cadre du suivi statistique européen

En outre, il assurera la remontée des données financières sur les prestations, nécessaires au calcul annuel des taux de cotisations des Accidents du Travail.
Sa périodicité sera trimestrielle.

2.2 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2000
Enquêtes statistiques et travaux nouveaux " maladie " :
Le secteur " maladie " poursuivra les efforts déjà engagés en matière de qualité des données statistiques en élaborant un cahier de procédures de liquidation et s'attachera à mettre à disposition des MSA des outils permettant d'assurer un meilleur suivi des objectifs des dépenses d'assurance maladie. Ainsi, de nouveaux états, qui se substitueront aux états existants permettront de suivre l'ONDAM aux niveaux régional et départemental. Concernant le codage des actes, les tableaux de bord destinés aux services médicaux annoncés en 1999 seront élaborés de manière régulière.

Les améliorations engagées notamment en matière de suivi des objectifs des médecins par spécialités seront poursuivis. Un module assurant le suivi de l'ONDAM sera créé au sein de l'observatoire économique de la santé ECOSIPREM.
Par ailleurs il est envisagé de créer un module permettant de cerner le profil des consommants, d'étudier l'impact de l'offre de soins et de la structure par âge au niveau départemental.

Par ailleurs, la MSA participera à la nouvelle enquête santé et protection sociale du**'CREDES'**

Enfin, la MSA est partie prenante du futur projet SNIIR - AM. Ce projet interrégimes a pour objectif de suivre les dépenses d'assurance maladie avec une qualité et une fiabilité telles qu'elles puissent être rendues opposables. Le champ couvert par le SNIIR – AM concerne tant les dépenses ambulatoires que hospitalières ; tant l'offre de soins que la demande – via le suivi du parcours des patients – seraient retracées. Il s'agit de constituer des bases de données individuelles, nationales et régionales, accessibles à de multiples utilisateurs. Les données seraient accessibles en fonction du niveau d'habilitation défini pour chaque utilisateur.

3 - Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique (se reporter aux tableaux pages suivantes).

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
ACTIVITÉ SALARIÉE	- **SISAL :** Système d'information des salariés agricoles (toutes MSA sauf 79 et 32)	Emissions de cotisations et contributions sociales	Exhaustif	Trimes-trielle	Employeurs Effectifs cotisants Entreprises, établissements, activités, salariés, contrats de travail, déclarations de main d'œuvre, cotisations et contributions sociales	États récapitulatifs trimestriels États récapitulatifs annuels Annuaires statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux Calculs financiers sur demande des ministères Synthèses et Etudes de l'emploi agricole : Actualisées : - Groupements d'employeurs - Suivi des CDD en viticulture - Les travailleurs occasionnels Nouvelles : - Evolution de l'emploi dans, les coopératives agricoles - Evolution de l'emploi dans les organismes agricoles - Le financement des aides à l'emploi - Suivi des Contrats Initiative Emploi - Gros plan sur l'emploi dans le secteur hippique - Créations d'emplois à durée déterminée dans le régime agricole	Maintenance en fonction des évolutions législatives portant sur les charges sociales : Données décrivant l'application de la loi Aubry

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
ACTIVITÉ SALARIÉE (suite)						Observatoire de l'emploi agricole Tableaux de bords trimestriels et annuels déclinés jusqu'au niveau départemental et diffusés localement, permettant le suivi de l'activité et des aides à l'emploi UNEDIC : Fichier trimestriel et annuel des cotisants UNEDIC Travaux en collaboration avec l'INSEE	Maintenance en fonction des évolutions législatives portant sur les charges sociales : Données décrivant l'application de la loi Aubry

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
ACTIVITE NON SALARIÉE	**- COTNS**	Chef d'exploitation	Cotisants actifs	Annuelle	Chef d'exploitation Exploitation Assiette Cotisations	Études financières Observatoire des cotisants non-salariés COTAGRI Chiffrages : MSA, Ministère de l'Agriculture, organismes professionnels agricoles : CNJA, INRA… Synthèses	Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche
	- Environ 40 états par département (papier ou **ETACOT** par CFT)	Assiettes Cotisations émises par les MSA	Exhaustif	Annuelle	Ventilations des cotisations, des assiettes des cotisants	Études financières États récapitulatifs annuels (MSA, Ministère de l'Agriculture, RAMEX…) Annuaires statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux	Suppression en 2000
	Suivi des installations en agriculture	Exploitants agricoles assujettis par la MSA	Exhaustif	+Enquête complé-mentaire à la deman-de des MSA	Caractéristiques de l'exploitant et de l'exploitation Stratégie d'adaptation Conditions de l'installation	Observatoire des installations Chiffrages : MSA, organismes professionnels agricoles : CNJA, INRA, ADASEA… Synthèses	

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
MALADIE	- **SIPREM** système d'information des prestations maladie	Paiement des prestations maladie par les CMSA et les autres assureurs	exhaustif	mensuel	base maladie .prestations .dénombrement des malades .praticiens .soins de santé, rente accident du travail .hospitalisation privée . codage des actes . suivi des médecins référents et des filières et réseaux de soins	Tableaux de bord mensuel **Tableaux de suivi des Objectifs quantifiés nationaux par profession de santé et de l'ONDAM** Statistiques mensuelles Etats trimestriels (suppression en fin 1999) Etats annuels Annuaire statistique : Résultats nationaux Résultats départementaux Synthèse Etudes transmission d'informations concernant les prestations d'hospitalisation privée dans le cadre du SNIR Etablissements privés Transmission aux caisses et organismes d'informations nécessaires à la gestion du rsique aux travaux des URCAM	Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche Mise en place du SNIIRAM

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
MALADIE (suite)						- Poursuite de l'Enquête " Santé et milieu rural " avec une maîtrise d'ouvrage de la CCMSA (Département statistiques, Délégation à l'Assurance maladie) et une maîtrise d'œuvre de l'URCAM de Franche-Comté en collaboration avec les URCAM d'Aquitaine et du Languedoc-Roussillon et les Associations régionales des MSA des trois régions.	Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche Mise en place du SNIIRAM

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
MALADIE	**SIPREM** -**ETAPRO** : Dénombrement de la popula-tion protégée AMEXA	Assurés, ayants droit	Exhaustif	Annuelle	Organisme assureur Branche Ouvrant droit Ayant droit	Compensation démographique Annuaires statistiques : Résultats nationaux Résultats départementaux Calculs des indicateurs de dossiers de financement	
	- **PROTEG** : Dénombrement de la popula-tion protégée AMEXA	Assurés, ayants droit	Echan-tillon au 1/15ème	Annuelle	Idem + détail des ayants droit	idem	

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
ACCIDENTS DU TRAVAIL	**- PAT :** Système d'information de la prévention des accidents du travail des salariés	Paiement des prestations AT par les MSA	Exhaustif	Trimestrielle	Organisme Employeur Victime Accident Rente	États trimestriels et annuels Annuaire statistique Statistiques européennes : - des accidents du travail - des maladies professionnelles (EUROSTAT)	Ce système sera refondu pour 2000
VIEILLESSE	**- SIVA :** Système d'information des prestations vieillesse agricole des **Salariés** des **Non Salariés**	Paiement des prestations vieillesse par les MSA	Exhaustif	Trimestrielle	Bénéficiaire Gestion des droits Base de paiement Montants	États trimestriels États annuels Annuaires statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux Synthèse Études Observatoire de la vieillesse : ODRA Tableaux de suivi des retraites (DREES) Échantillon interrégimes de retraités (DREES) Compensation démographique Justificatifs statistiques des paiements de prestations non contributives (FSV)	Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2000
FAMILLE	- **SIPREFAL** Système d'information des prestations familiales et de logement	Paiement des prestations familiales et de logement par les MSA	Exhaustif	Trimestrielle	Organisme Allocataire Prestations Bénéficiaires		Ce système sera refondu en l'an 2000
	- **RMI :** Système d'information des titulaires du revenu minimum d'insertion du régime agricole.	Paiement du RMI par les MSA	Exhaustif	Annuelle	Informations sur le logement occupé, la situation des bénéficiaires et les montants des ressources et des allocations servies	États trimestriels États annuels Annuaires statistiques : -Résultats nationaux -Résultats départementaux Synthèse Études Observatoire du RMI Observatoire des familles agricoles	
	- Enquête annuelle sur les bénéficiaires de l'APL et l'ALS	Paiement des prestations familiales et de logement par les MSA				Résultats de l'enquête publiée par le Ministère du Logement et diffusés aux MSA	

4. Liste des publications

Catalogue de l'observatoire économique et social de la MSA
Publications éditées en 1999 et 2000

Financement
L'état évaluatif. (1999, 4pages, gratuit)
Le budget annexe des prestations sociales agricoles. (4 pages, gratuit)

Économie agricole : non- salariés
La population des exploitants agricoles en 1998 (septembre 1999, 4 pages, gratuit)
Les installations aidées et non aidées en agriculture en 1998 (septembre 1999, 4pages, gratuit)
La pluriactivité des exploitants agricoles (janvier 1998, 4 pages, gratuit)

Économie agricole : salariés
Groupements d'employeurs et précarité de l'emploi (avril 1999, 8 pages, gratuit)
Gros plan sur un secteur d'activité agricole : les contrats à durée déterminée dans la viticulture en 1997 (juin 1999, 16 pages, gratuit)
Les aides à l'emploi dans le régime agricole : les contrats de travailleurs occasionnels en 1997 (août 1999, 25 pages)
Les aides à l'emploi dans le régime agricole : Les apprentis dans le régime agricole en 1997 (août 1999, 16 pages, gratuit)

Économie de la santé
Les prestations maladie en 1998 (1999, 4 pages, gratuit)
Les prestations maladie en 1999 (2000, 4 pages, gratuit)
Assurance maladie - Repères 1998 (prévu pour le 4 ème trimestre 1999, 32 pages, gratuit)
Tableau de bord : Assurance maladie (mensuel)
Objectifs Quantifiés Nationaux. (4 pages, gratuit)

Retraités agricoles
Les prestations vieillesse des non-salariés en 1998 (, 4 pages, gratuit)
Les prestations vieillesse des salariés en 1998 (, 4 pages, gratuit)
Les prestations vieillesse des non-salariés en 1999 (, 4 pages, gratuit)
Les prestations vieillesse des salariés en 1999 (, 4 pages, gratuit)

Annuaires statistiques
Résultats provisoires 1998 (juin 1999, 50 pages, gratuit)
Résultats nationaux 1998 (octobre 1999, 216 pages environ, 140 F environ)
Résultats départementaux 1998 (novembre 1999, 450 pages environ, 15 F environ)
Accidents du travail 1998 (octobre 1999, 160 pages, 15 F environ)
Résultats provisoires 1999 (juin 2000, 50 pages, gratuit)
Résultats départementaux 1999 (novembre 2000, 450 pages environ, prix non fixé)
Accidents du travail 1999 (octobre 2000, 160 pages, prix non fixé)
Résultats nationaux 1999 (octobre 2000, 216 pages environ, prix non fixé)

STATISTIQUES REGIONALES ET LOCALES

Ministère de l'intérieur
Service des statistiques, des études et des techniques locales de la DGCL

INSEE
Réseau de l'action régionale du DAR

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
Sous-direction Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger de la DGCP

Programmes ou extraits des programmes présentés à d'autres formations du CNIS

Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

Programmes ou extraits des programmes statistiques 2000 présentés à d'autres formations du CNIS

Formation AGRICULTURE
. Ministère de l'agriculture et de la pêche - SCEES
. Mutualité sociale agricole (MSA)

Formation COMMERCE, SERVICES
. INSEE - Département des activités tertiaires
. Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat - DECAS
. Premier Ministre - SJTI

Formation DÉMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE
. INSEE
  Département de la démographie
  Division Recensements de la population
  Division Répertoires et mouvement de la population
  Division Enquêtes et études démographiques
  Division Prix à la consommation
  Division Logement
  Division Conditions de vie des ménages
. Ministère de la culture et de la communication - DEP
. Ministère de l'intérieur - Direction centrale de la police judiciaire
. Ministère de la justice
. Ministère de la jeunesse et des sports
. Centre national de la cinématographie

Formation ÉDUCATION, FORMATION

. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie - SDES
. Ministère de l'emploi et de la solidarité - DARES
. Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

Formation EMPLOI, REVENUS

. INSEE
  Département Emploi et revenus d'activité
  Section Synthèse et conjoncture de l'emploi
  Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus
  Division Emploi
  Division Revenus et patrimoine des ménages
. Ministère de l'emploi et de la solidarité - DARES
. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie - SDES
. Agence nationale pour l'emploi (ANPE)

Formation ENVIRONNEMENT

. Institut français de l'environnement (IFEN)
. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
. Ministère de l'agriculture et de la pêche - SCEES
. 5Ministère de l'équipement, des transports et du logement
  Sous-direction de l'observation statistique de la construction
  Sous-direction de l'observation statistique des transports
. Ministère de l'intérieur - DGCL
. Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
  Sous-direction Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger de la DGCP

Formation INDUSTRIE, INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES, ÉNERGIE

. INSEE
  Département de l'industrie et de l'agriculture
  Département Système statistique d'entreprises
. Secrétariat d'État à l'industrie - SESSI
. Ministère de l'agriculture et de la pêche - SCEES
. Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat - DECAS
. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie
  Bureau des études statistiques sur la recherche
. Premier Ministre - SJTI
. Banque de France - Direction des entreprises

Formation MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS

. Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
  5e Sous-direction Comptabilités et dépenses de l'État de la DGCP
. Banque de France
  Direction de la balance des paiements
  Direction de la conjoncture

Formation SANTÉ, PROTECTION SOCIALE

. Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)
. Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)
. Caisse nationale de l'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS)

. Ministère de l'emploi et de la solidarité - DREES
. Mutualité sociale agricole
. Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé (CREDES)

Formation SYSTÈME PRODUCTIF

. Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie - DGDDI

Formation TRANSPORTS, TOURISME

TRANSPORTS

. Ministère de l'équipement, des transports et du logement
Sous-direction de l'observation statistique des transports

TOURISME

. INSEE - Département des activités tertiaires
. Ministère de l'équipement, des transports et du logement
Bureau de la statistique touristique

Formation URBANISME, ÉQUIPEMENT, LOGEMENT

. INSEE
Division Logement
Département de l'industrie et de l'agriculture
. Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat - DECAS
. Ministère de l'équipement, des transports et du logement
Sous-direction de l'observation statistique de la construction
Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

Ministère de l'intérieur

- Direction générale des collectivités locales (DGCL)
. Service des statistiques, des études et des techniques locales

1. Exposé de synthèse

Il convient tout d'abord de signaler que le service des Statistiques, des Études et des Techniques locales (SETL) de la DGCL ne réalise pas, et ne compte pas réaliser en 2000 d'enquêtes ni auprès des ménages, ni auprès des entreprises, ni même auprès des collectivités locales, au sens où l'entend le Comité du label du CNIS. Sa source principale d'information provient de l'exploitation de documents administratifs, sous-produits de l'activité normale des pouvoirs publics : budgets primitifs et comptes administratifs, transmis aux préfets pour le contrôle de légalité, informations sur la fiscalité locale à partir des opérations de gestion de la DGI, rapports aux Comités Techniques Paritaires présentés par les collectivités locales dans le cadre de la loi. Sur certains aspects, le service des Statistiques et des Études demande une contribution particulière aux préfectures qui mettent en forme des informations dont elles disposent elles-mêmes (intercommunalité, analyse de comptes et budgets locaux ...).

Les travaux nouveaux ne porteront donc pas sur l'acquisition de nouvelles informations, mais sur l'amélioration de l'analyse, de la mise en forme et de la valorisation d'informations déjà actuellement disponibles ou potentiellement disponibles, ou sur l'adaptation des traitements à de nouvelles présentations de cette information.

Dans le domaine des finances locales, l'effort portera particulièrement sur la qualité de l'analyse et de la présentation de l'information : résorption des retards provoqués par le changement de la nomenclature des comptes des communes (et bientôt celle des départements et des régions),

pertinence et clarté de la diffusion de l'information, accent mis sur les phénomènes nouveaux en cours de développement ou attendus (problèmes statistiques liés au désendettement des collectivités locales, poursuite du transfert de compétences, réforme de la fiscalité locale, nouvelles formes de coopération intercommunale ...), participation à la mise en œuvre des nouvelles nomenclatures comptables relatives aux départements et aux régions.

Pour la fonction publique territoriale, un des axes majeurs de développement consistera à valoriser les informations rendues récemment disponibles par la présentation de rapports standardisés par les collectivités territoriales à leur comité technique paritaire.

Enfin, le développement de l'intercommunalité fera l'objet d'une étude systématique des comptes des établissements publics de coopération intercommunale, mais aussi d'une connaissance aussi précoce que possible des nouveaux établissements se mettant en place. Une diffusion des informations sur ces structures se fera sous forme électronique, ainsi que sous forme cartographique. Un accent particulier sera mis sur les communautés d'agglomération récemment créées ou en voie de création.

La diffusion de ces informations au public le plus large se fera toujours selon les formes traditionnelles (papier, disquettes ...), mais aussi sur le réseau Internet qui aura remplacé en 2000 le serveur télématique (COLOG) existant actuellement.

2. Travaux nouveaux ou rénovés

La DGCL participera activement à la réalisation et aux premières exploitations statistiques des résultats du recensement de la population de 1999.

La rubrique DGCL du site Internet du ministère de l'Intérieur sera enrichie par les productions statistiques du SETL sur les régions, les départements et les groupements de communes ; elles viendront en complément de celles qui auront été basculées en provenance du site Minitel COLOG, qui ne portaient que sur les statistiques communales.

Un guide statistique sur les groupements de collectivités territoriales devrait paraître en 2000.

Les travaux d'amélioration du système statistique sur la fonction publique territoriale ont conduit à la parution d'un rapport statistique. Celui-ci sera mis à jour en 2000.

En collaboration avec le Centre national de la fonction publique territoriale, la DGCL poursuivra l'exploitation statistique des rapports établis par les collectivités dotées d'un CTP : les documents demandés en 2000 tiendront compte des remarques faites lors du premier exercice (rapports établis en 1998, portant sur l'exercice 1997).

Le Service s'est doté du progiciel Mapinfo et du fichier France entière des limites communales. Le produit logiciel développé a été installé, dans un premier temps, pour valoriser par des applications cartographiques le fichier national des groupements de collectivités territoriales ; il devrait être installé en préfectures et enrichi.

Le Service réalisera des dossiers sur les communautés d'agglomération en cours de création.

3. Travaux reconduits

La reconduction de ces travaux annuels s'accompagnera du souci de réduction des délais de production.

- **Bulletin d'informations statistiques :**

quatre numéros dans l'année (le BIS est un supplément au bulletin d'information « Démocratie locale », diffusé à 50 000 exemplaires)

- **Actualisation de l'ouvrage :**

« Les collectivités locales en chiffres »

à l'échelon de la communes :

- exploitation des comptes administratifs des communes de plus de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 1998) ;
- travaux statistiques sur les comptes de gestion des communes de moins de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 1998) ;
- analyse par sondage des budgets communaux 2000 (5 000 communes) et diffusion d'une note de résultats.

à l'échelon du département :

- exploitation des comptes administratifs des départements et publication d'un guide sur les finances départementales (exercice 1998) ;
- exploitation des budgets primitifs 2000 des départements et diffusion d'une note de résultats.

à l'échelon de la région :

- exploitation des comptes administratifs des régions et publication sur les finances des régions (exercice 1998) ;
- exploitation des budgets primitifs 2000 des régions et diffusion d'une note de résultats.

dans le domaine des groupements de collectivités territoriales :

- le Service assurera la mise à jour et le suivi du système d'observation statistique sur les organismes de coopération intercommunale mis en place en 1993 et qui a conduit à la constitution d'un fichier national en 1996 ;
- exploitation d'un fichier financier sur les groupements à fiscalité propre (exercice 1998).

dans le domaine de la fiscalité directe locale :

- pour l'ensemble des communes, groupements, départements et régions, exploitation de disquettes départementales donnant les bases d'imposition, les taux et les produits votés. Publication d'un guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 2000).

Le Service participe aux travaux de l'Observatoire des finances locales mis en place en 1996 au sein du Comité des finances locales ; il rédige en particulier un rapport annuel sur la situation financière des collectivités locales.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Par définition, l'ensemble des activités de la DGCL se rapporte à la dimension régionale et locale de la vie publique. Toutefois, compte tenu de l'absence de représentation hors de Paris et de ses effectifs limités, il n'est pas prévu d'effectuer de manière systématique des travaux relatifs à une région particulière. La priorité sera donnée à la mise à disposition des acteurs locaux des données concernant leur propre région.

- **Aspects « environnement »**

L'application des normes nationales et européennes relatives à l'environnement aura évidemment des répercussions sur les budgets des collectivités locales. Ces effets pourraient faire l'objet d'études spécifiques en 2000.

- **Aspects européens**

Comme les normes sur l'environnement, les politiques régionales européennes auront un impact sur les finances des collectivités locales.

6. Liste des publications (en 1999)

Quatre Bulletins d'informations statistiques (BIC)
Les collectivités locales en chiffres en 1999
Les budgets primitifs des communes en 1999
Les budgets primitifs des départements en 1999
Les budgets primitifs des régions en 1999
Les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 1997)
Les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 1997)
Les finances des régions (exercice 1997)
Guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 1999)

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Cf. tableau en fin de document.

INSEE
- Département de l'action régionale
. Réseau de l'action régionale

Rappel : Le Réseau d'action régionale de l'INSEE, composé du département de l'Action régionale à la Direction générale et des forces que les Directions régionales consacrent à cette mission, a deux types d'actions en matière statistique : produire des systèmes nationaux d'observation des réalités régionales et locales venant en complément de ceux créés par les opérations à vocation d'abord nationale ; répondre à des besoins d'information statistique particuliers à une région ou à une zone, en mettant en oeuvre autant que possible des outils communs et des méthodes harmonisées. Ce Réseau a aussi des missions d'études régionales et locales et de diffusion qui ne sont pas décrites dans ce texte.

-=-=-=-=-=-

Les travaux statistiques du Réseau d'action régionale de l'INSEE en 2000 s'inscrivent dans trois orientations :

a) la mise à profit de la disponibilité des résultats du recensement général de la population de 1999 pour actualiser des systèmes d'information situés directement en aval du recensement. Il s'agit essentiellement :
- du système d'étude et de diffusion des données locales (SEDDL) qui sera alimenté en 2000 des résultats de la 1ère exploitation statistique du RP, notamment pour les quartiers IRIS 2000 (une production sera faite également pour les quartiers de la politique de la ville) ;
- de la base de données historiques des recensements SAPHIR (fin 2000) ;
- des projections régionales et locales de population et du système permettant de les produire sur toute zone, OMPHALE (2ème semestre) ;
- des zonages du territoire liés à l'observation des déplacements domicile-travail : aires urbaines, bassins d'emploi, ainsi que des outils servant à les constituer, MIRABEL, ZONAGE (2000 et 2001).

b) la poursuite de la création de systèmes d'information régionale et locale fondés principalement sur des sources administratives, et donc indépendants des recensements de population. Les deux axes principaux restent ceux retenus dans le moyen terme 1999-2003 :
- constitution d'un ensemble de données infracommunales pour les principales agglomérations, en privilégiant le nouveau découpage en quartiers « IRIS 2000 » ; en 2000, devraient être disponibles les résultats de tests concernant les fichiers Impôt sur le Revenu pour une région entière (Bretagne), ainsi que des livraisons nouvelles concernant les fichiers ANPE, SIRENE et CAF ;
- constitution d'un système d'information sur les établissements productifs convenablement localisés, à partir principalement des sources administratives sur l'emploi et de sources fiscales. En 2000, on visera à établir une situation 1998 pertinente au moins au niveau de la zone d'emploi.
A côté de ces deux axes principaux, des travaux exploratoires se poursuivront en 2000 sur plusieurs autres thèmes, au premier rang desquels la constitution d'un répertoire permanent des équipements collectifs de proximité.

c) la poursuite de la réalisation de synthèses statistiques sous forme d'indicateurs significatifs. Il s'agit tout d'abord de la mise à disposition des agrégats régionaux de comptabilité nationale en nouvelle base SEC95 : entamée en 1999, cette mise à disposition se poursuivra en 2000 pour s'approcher de la situation-cible prévue dans le programme à moyen terme ; en particulier, les comptes régionaux des administrations publiques locales seront fournis dans cette nouvelle base.
Il s'agit aussi de compléter la batterie des indicateurs disponibles au niveau plus fin des zones d'emploi, niveau pertinent pour l'étude des disparités locales. Devraient devenir disponibles courant 2000 des indicateurs de revenu, et des indicateurs d'évolution de l'emploi.
Ces synthèses statistiques seront publiées à la fois sur support papier et sous forme de cédérom : édition nouvelle de la France et ses régions fin 2000 - début 2001, éditions annuelles de Tendances Régionales, actualisation du cédérom Zones d'emploi.

Pour le suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003, se reporter au tableau en fin de document

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

- Direction générale de la comptabilité publique
. 6ème Sous-Direction – Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger
Bureau 6C Gestion financière et comptable des collectivités territoriales
Bureau 6B Gestion financière et comptable des établissements publics locaux

1. Exposé de synthèse

La direction générale de la Comptabilité publique (DGCP) assure la gestion financière et comptable de toutes les collectivités territoriales (communes, départements, régions), les établissements publics, dont les établissements publics de coopération intercommunale, les offices d'HLM (OPHLM et OPAC), les établissements publics de santé et des établissements publics sociaux et médico-sociaux, soit plus de 100 000 organismes.

Le programme statistique 1999-2003 entend mieux valoriser et diffuser la production statistique du secteur public local. Il s'agit de renforcer encore la fiabilité et l'exhaustivité de certaines données (établissements publics locaux et budgets annexes en particulier), de rendre ces informations plus rapidement et facilement accessibles, par des moyens télématiques, en particulier et d'en assurer la disponibilité, tant au niveau national qu'au niveau régional et local. Il s'agit également d'élaborer des informations nouvelles, qui correspondent aux besoins de connaissances fréquemment exprimés, en particulier l'intercommunalité, le regroupement des comptes des budgets principaux avec ceux des budgets annexes, la gestion de l'environnement et la régionalisation des données.

1.1 Rassembler les informations comptables relatives aux différents budgets d'une même collectivité locale ou d'un même établissement public

La logique de l'exécution des comptes conduit à gérer séparément les opérations de chacun des budgets d'une collectivité ou d'un établissement. En revanche, dans un but d'analyse comptable et de mesure statistique, il est très souhaitable que les résultats et les principales grandeurs des budgets annexes soient retraités avec les éléments du budget principal.
Actuellement, seuls les comptes des communes de plus de 10 000 habitants font l'objet de ce retraitement extra-comptable pour appréhender la sommation du budget principal et des budgets annexes rattachés. Ce traitement n'est pas automatisé : l'intervention du comptable est indispensable pour identifier les opérations réciproques entre le budget principal et les budgets annexes. Il est envisagé d'informatiser ce traitement pour l'étendre, dans un premier temps, aux communes de 3 500 à 10 000 habitants, puis dans un second temps, aux autres collectivités territoriales et établissements publics locaux, qui, eux aussi, sont conduits à créer des budgets annexes pour individualiser des composantes du service qu'ils gèrent.

Ce projet repose sur la gestion dans les applicatifs comptables d'un identifiant de type Siret autorisant des regroupements de comptes à des fins statistiques et extra-comptables. Cette évolution devrait être facilitée par la rénovation des applications informatiques de gestion, telle qu'elle va être entreprise dans le cadre du schéma directeur informatique développé au cours de cette période.

1.2 Elaborer des données régionalisées en matière de finances publiques locales
La direction générale de la Comptabilité publique entend développer l'exploitation de données régionalisées, élaborées et commentées par les services déconcentrés. L'observation des comptes des collectivités relevant d'un espace régional plus homogène permet en effet de constituer des éléments de comparaison moins dispersés et qui suscitent un grand intérêt en termes de conseil financier, de communication et d'études. L'élaboration de données régionalisées en matière de finances publiques locales autorise également des travaux articulés communs aux différents observateurs régionaux.

La valorisation de données régionalisées devrait se concrétiser par l'élaboration d'une étude régionale portant sur le phénomène de l'intercommunalité, réalisée par les départements des études économiques et financières au sein des trésoreries générales de région et coordonnée par le Bureau 6C.

1.3 Améliorer la diffusion des informations
Pour accroître la diffusion des publications du secteur public local, trois vecteurs ont été mis en œuvre en 1998 et 1999 : le partenariat avec la Documentation Française, le développement de l'Intranet et l'utilisation de l'Internet.

La DGCP a développé en 1999 une collection complète de publications du secteur public local, en partenariat avec la Documentation Française qui sera dorénavant le prestataire de services des publications de la 6ème Sous-Direction. Le contenu éditorial des publications a été amélioré.

Le développement de l'Intranet au sein des services du Trésor Public (direction générale de la Comptabilité publique, trésoreries générales, recettes des finances, postes comptables), qui devrait être complet d'ici fin 1999, permettra de disposer des données, tant localement qu'au plan national, dans des délais opportuns en termes d'analyse, de valorisation et de communication et, bien entendu, aux fins d'étude.

L'option prise dès 1998 de placer sur Internet des informations à caractère général concernant les comptes des collectivités locales répond au souhait du CNIS et à l'attente de nombreux interlocuteurs. Concernant la publication des données individuelles, les associations d'élus ont été sollicitées.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1 Mise en place de la nouvelle application de centralisation des comptes des établissements publics locaux

Le Bureau 6C exploite les comptes des établissements publics locaux et des budgets annexes par l'intermédiaire d'une application qui n'autorise pas, pour l'instant, une remontée des comptes aussi fine que souhaitée. La rénovation de cette application a été actée et sa réalisation engagée en 1999. Ainsi, le Bureau 6C sera prochainement en mesure de fournir des données comptables fines sur les établissements publics locaux, en particulier les établissements publics de coopération intercommunale et l'ensemble des budgets annexes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux. A l'instar des communes, des fiches financières individuelles seront progressivement établies. Elles concerneront, avant tout, les nouvelles structures de coopération intercommunale telles quelles ont été définies par le législateur en 1999, dans le cadre de la « loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ».

D'ores et déjà, l'immatriculation quasi-complète des établissements publics locaux et des budgets annexes au répertoire SIRENE, le reclassement de ces établissements en catégories d'activités définies (eau, assainissement, collecte et traitement des ordures ménagères) et la création de nouvelles rubriques (ventes d'eau, taxes et redevances d'eau ou d'assainissement), permettent d'exploiter de manière plus pertinente les comptes des 20 400 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en activité.

2.2 Une offre enrichie et d'actualité

Pour répondre aux besoins croissants d'informations récentes exprimés par les différents partenaires du secteur public local, la direction générale de la Comptabilité publique publiera dorénavant la synthèse nationale des comptes des communes (volume I) de l'exercice comptable N à la fin de l'année N+1 ; les comptes 1998 seront ainsi publiés fin 1999, en même temps que ceux des départements et des régions.

S'agissant des publications conjoncturelles, conscient de l'attente très forte, la direction générale de la Comptabilité publique réalisera, à partir de 1999, deux notes de conjoncture supplémentaires valorisant les informations comptables disponibles à fin mai 1999 : l'une pour les départements et l'autre pour les régions. Ainsi, à la mi-juin, début septembre et début janvier, des informations conjoncturelles seront disponibles pour chacun des trois niveaux de collectivités territoriales.

3. Opérations répétitives

- **Eléments de conjoncture communale** : observation de l'exécution budgétaire et comptable de quatre postes principaux (personnel, mouvements sur encours de dette, fiscalité, dépenses d'investissement), sur la base d'un échantillon de 1000 communes représentant 50% des finances communales, dont toutes les villes de métropole plus de 50 000 habitants. L'observation est réalisée 3 fois par an : les 31 mai, 30 septembre ; à partir de la balance de fin de mois, et au 31 janvier N+1, sur la base du compte définitif. Elle donne lieu à publication de deux « Notes de conjoncture communale », fin septembre et fin décembre de l'année N ; les tendances analysées au 31 janvier N+1 étant publiées dans la brochure générale « Finances Locales, premiers résultats », disponible en mai N+1.

- **Eléments de conjoncture départementale** : collecte intégrale au 31 mai et 30 septembre des éléments de prévision et d'exécution des postes budgétaires. Elle donne lieu à publication de deux « Notes de conjoncture départementale », fin septembre et fin décembre de l'année N ; les tendances analysées au 15 février N+1 étant publiées dans la brochure générale « Finances Locales, premiers résultats », disponible en mai N+1.

- **Eléments de conjoncture régionale** : collecte intégrale au 31 mai et 30 septembre des éléments de prévision et d'exécution des postes budgétaires. Elle donne lieu à publication de deux « Notes de conjoncture régionale », fin septembre et fin décembre de l'année N ; les tendances analysées au 15 février N+1 étant publiées dans la brochure générale « Finances Locales, premiers résultats », disponible en mai N+1.

- **Finances locales, premiers résultats** : brochure synthétique, publiée en mai N+1, sur l'exécution des comptes de l'année N des communes (sur la base d'un échantillon de 1 000 communes représentant 50% des finances communales dont toutes les villes de métropole plus de 50 000 habitants), des départements et des régions. Ces données présentent un caractère semi-définitif.

- **Les comptes des communes** : 2 volumes sur les comptes définitifs :
tome 1, éléments généraux,
tome 2, restitution des comptes au travers de 50 rubriques (valeurs individuelles pour les communes rassemblant au moins 10 000 habitants et suivant quatre strates de population pour les autres communes).

- **Les comptes des départements** : résultats définitifs

- **Les comptes des régions** : résultats définitifs

- **Les comptes des établissements publics locaux** : résultats définitifs

- Les comptes des établissements publics sociaux et médico-sociaux : résultats définitifs

- Les comptes des établissements publics de santé : résultats définitifs

- **Les aides économiques locales** : publication d'une synthèse annuelle dans les « Notes Bleues »

- **La situation de trésorerie** : publication d'une synthèse annuelle dans les « Notes Bleues ».

Les éléments de synthèse (commentaires et données générales) sont consultables sur le serveur Internet du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, à l'adresse Internet suivante : http://www.finances.gouv.fr/pole_ecofin/finances_locales/comptes/.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Sans objet, au titre des comptes des collectivités locales.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Par définition, l'ensemble des activités de la 6ème Sous-Direction se rapporte à la dimension régionale et locale (cf. § 1 à 4).

Comme précisé ci-devant, l'élaboration des données régionalisées en matière de finances publiques locales s'intègre dans le programme statistique 1999-2003. A ce titre, une publication régionalisée portant sur le phénomène de l'intercommunalité,réalisée par les Départements des études économiques et financières des trésoreries générales de région et animée par la direction généraledevrait paraître en 2000

- **Aspects « environnement »**

L'effort financier que les collectivités locales vont devoir faire durant la période 1999 à 2003 pour adapter leurs réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi que les investissements liés à la normalisation du traitement des déchets constituent un sujet important, en termes de statistiques et d'analyse comptable.

Le Bureau 6C sera prochainement en mesure de fournir des données comptables plus fines sur les établissements publics locaux, en particulier les établissements publics de coopération intercommunale et l'ensemble des budgets annexes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (cf. § 2).

D'ores et déjà, l'immatriculation quasi-complète des établissements publics locaux et des budgets annexes au répertoire SIRENE, le reclassement de ces établissements en catégories d'activités définies (eau, assainissement, collecte et traitement des ordures ménagères) et la création de nouvelles rubriques (ventes d'eau, taxes et redevances d'eau ou d'assainissement), permettent d'exploiter de manière plus pertinente les comptes des 20 400 EPCI en activité.

La constitution progressive d'une série de données sur les comptes des services d'eau et d'assainissement gérés par les communes devrait également permettre de disposer d'éléments de référence pour l'étude de ce type de service public.

- **Aspects européens**

Les travaux statistiques de la DGCP sont réalisés dans le cadre des activités comptables du réseau du Trésor Public. Les spécificités institutionnelles et comptables du secteur public local français impliquent des retraitements pour que les informations acquièrent une valeur comparative pertinente dans le cadre européen. Cette approche est faite en terme de comptabilité nationale mais n'est pas menée en terme de comptabilité patrimoniale pour le secteur public local proprement dit.

6. Liste des publications

Nature des données	Forme du document et Périodicité	Observations et publication
Conjoncture communale	3 fascicules + Internet (31-05, 30-09, 31 01-n+1)	Échantillon de 1000 communes représentant 50 % des comptes communaux dont toutes les villes de 50 000 habitants et plus.
Conjoncture départementale	3 fascicules + Internet (31-05, 30-09, 15 02-n+1)	Intégralité des départements
Conjoncture régionale	3 fascicules + Internet (31-05, 30-09, 15 02-n+1)	Intégralité des régions
Finances locales, premiers résultats	brochure annuelle + Internet (partie synthèse)	Synthèse des comptes à partir d'un échantillon communal et sur la base des comptes individuels des départements et régions
Les comptes des communes	brochure annuelle + Internet (partie synthèse)	résultats définitifs
Les comptes des départements	brochure annuelle + Internet (partie synthèse)	résultats définitifs
Les comptes des régions	brochure annuelle + Internet (partie synthèse)	résultats définitifs
Les comptes des établissements publics locaux	brochure annuelle + Internet	résultats définitifs
Les comptes des établissements publics sociaux et médico-sociaux	brochure annuelle	résultats définitifs

Les comptes des établissements publics de santé	brochure annuelle	résultats définitifs
La situation de trésorerie	« Note Bleue » annuelle + Internet	résultats définitifs
Les interventions économiques	« Note Bleue » annuelle + Internet	résultats définitifs

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Cf. tableau en fin de document.

Programmes ou extraits des programmes statistiques 2000 présentés à d'autres formations du CNIS

AGRICULTURE

Ministère de l'agriculture et de la pêche
- Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)

1. Exposé de synthèse

Le programme d'opérations statistiques 1998 s'est dans l'ensemble déroulé conformément au projet présenté au printemps 1998 à la formation agriculture du CNIS. Un dérapage a cependant affecté la réalisation de l'enquête auprès des communes sur les déchets ménagers, de l'ordre de un mois pour la collecte et de trois mois pour la saisie de l'information et l'exploitation des résultats.

Dans le domaine de la mobilisation des données administratives, le SCEES a obtenu fin 1998 l'accès aux données anonymisées des **bénéfices réels agricoles** et l'accès aux données des **bénéfices industriels et commerciaux** pour les entreprises des IAA. Par contre les conditions d'accès aux déclarations des agriculteurs pour les aides aux cultures se sont dégradées du fait du changement de logiciel de traitement des aides en DDAF (logiciel PACAGE à partir de 1998). Cela a pratiquement interdit toute utilisation locale des données de cette source administrative. Les tests de récupération locale des données n'ont pu être poursuivis et reprennent en 1999. La disponibilité du fichier national 1998 fourni par l'ONIC est prévue pour mai 1999.

Le SCEES a également participé en 1998 au suivi de la mise en place des conventions relatives aux **nouveaux services - nouveaux emplois** dans le domaine de l'environnement et de l'agriculture. Des difficultés sont apparues pour obtenir l'information et cette opération n'est pas reconduite en 1999.

L'immatriculation des agriculteurs dans le répertoire **SIRENE**, s'étend progressivement aux agriculteurs en application du décret du 16 mai 1997 qui définit que le numéro SIREN est le seul numéro exigible d'une entreprise dans ses relations avec les administrations. Cette immatriculation est un préalable à la mobilisation de l'information administrative à des fins statistiques et cela avait été visé par la formation Agriculture lors de l'examen du programme à moyen terme.

À ce jour, l'ensemble des cotisants actifs à la Mutualité sociale agricole est désormais immatriculé par l'INSEE. Il reste donc à immatriculer les cotisants de solidarité à la MSA (double-actifs essentiellement) et des petits agriculteurs non assujettis à la MSA. Des discussions sont engagées entre le SCEES et l'INSEE pour examiner si le recensement agricole ne doit pas servir pour l'identification des petites unités restant à immatriculer.

Dans le même temps, les centres de formalités des entreprises se mettent en place dans les chambres d'agriculture et traitent des modifications de statut et des créations d'exploitations agricoles.

Le **rebasement du compte de l'agriculture** en base 1995 - compte national pour la division Agriculture de l'INSEE et comptes par catégories et comptes départementaux pour le SCEES - est terminé et a été présenté à la session de printemps de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation (15 juin 1999). Les changements de concepts et la méthodologie seront diffusés dans la collection INSEE Méthodes fin 1999.

L'inventaire communal a pu être réalisé début 1998 en collaboration avec l'INSEE. Les données sont diffusées sous formes de cédéroms.

La base de données **DATAGRESTE** est destinée à remplacer les bases de données ARISTIDE (données individuelles) et AGRISTAT (données agrégées). Le projet a subi quelques retards dans son développement au cours de l'année 1998. La banque de données individuelles sera cependant opérationnelle au cours du deuxième trimestre 1999 et la base de données agrégées au cours de l'automne 1999. L'ouverture à de nouveaux utilisateurs commencera en 2000.

La diffusion a également élargi son offre en produisant des cédéroms et en alimentant le **site Internet** du ministère. 1999 verra également la sortie d'un volume sur l'agriculture dans l'Europe des quinze.

Le programme 1999 se déroule comme prévu, l'**enquête auprès des communes sur l'eau et l'assainissement a bien eu lieu à** l'automne 1999 avant les travaux deconstitution des listes d'exploitations pour le recensement agricole 2000.

Le **recensement des unités pastorales** commencé en 1996 en Rhône-Alpes, puis en 1997 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, se fera en 1999 dans le massif des Pyrénées, en Corse, et dans le Cantal.

L'enquête sur la **propriété forestière privée** se déroulera en octobre et novembre 1999.

Les travaux de modélisation de la production fourragère avec l'INRA et Météo-France se poursuivent pour valoriser les données collectées en 1998 avec l'enquête prairies. Ils devraient déboucher fin 1999.

Le **RICA** est lancé en 1999 auprès d'un échantillon de 7 700 exploitations agricoles suivant le plan de sélection présenté en annexe 2. La répartition de l'échantillon tient compte de la diminution des comptabilités récupérées au titre de l'aide à la comptabilité du fait de la disparition de cette aide. Le contrat territorial d'exploitation n'est pas encore en place ni la possibilité pour le RICA d'accéder à cette information.

La préparation du **recensement agricole 2000** mobilise des moyens importants du service. Une équipe de projet constituée de six personnes est constituée (trois statisticiens et trois informaticiens). Il s'y ajoutera en cours d'année un renfort de trois personnes : deux informaticiens pour suivre les sous-traitants et un diffuseur. Les équipes permanentes contribuent également pour une quantité de travail conséquente au bon déroulement du projet.

Une large consultation sur le questionnaire du recensement a été organisée au cours du deuxième semestre 1998, conclue par une réunion d'un groupe du CNIS en décembre 1998. Un questionnaire et des instructions ont été arrêtées et un retour d'information a été fait auprès des personnes consultées. Le questionnaire est définitif depuis juin 1999.

Les travaux préparatoires à la constitution des listes d'exploitations agricoles sont engagés, avec le rapprochement des fichiers de la MSA avec la base de sondage permanente du SCEES, le cadastre viticole et le répertoire SIRENE. Les travaux proprement dits de rapprochement et de pré-arbitrage seront effectués cet automne par les services départementaux qui utiliseront également des sources locales pour des productions particulières.
Les travaux d'organisation du recensement proprement dit commencent également en 1999 avec le choix des matériels informatiques locaux et centraux, la définition du programme de saisie-contrôle des questionnaires, logiciel de saisie contrôle, les logiciels de suivi de la collecte, de la saisie-contrôle, la gestion des enquêteurs, la remontée des fichiers sur le site central.

2. Travaux nouveaux

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées ou de périodicité supérieure à l'année
Le **recensement agricole** est l'opération vraiment nouvelle de l'année 2000. La constitution des listes d'exploitations marquera le début de l'année, les travaux préparatoires à partir de rapprochements de fichiers seront validés par la réunion en début d'année de commissions communales.
Le recensement proprement dit commencera en septembre 2000 par la formation des enquêteurs puis la collecte à partir d'octobre 2000 jusqu'à fin janvier 2001. Le questionnaire est constitué d'un tronc commun portant sur la structure de l'exploitation agricole, sur la population agricole vivant ou travaillant sur l'exploitation, sur les moyens de production. Des rubriques régionales permettent de prendre en compte les spécificités locales. Il y est adjoint lorsqu'il y a des superficies viticoles le volet viticole qui permet une description fine du parcellaire viticole et de la production. [...]

3. Opérations répétitives

[Se reporter à la liste détaillée des opérations qui figurent dans le programme présenté à la formation Agriculture].

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

La principale opération statistique de l'année 2000 est la réalisation du recensement agricole d'octobre 2000 à janvier 2001. Les premiers résultats seront disponibles dès le printemps 2001.

6. Liste des publications

L'offre s'est élargie avec la production de cédéroms. En 1998, ont été produits deux cédéroms, un sur les résultats des trois derniers recensements de l'agriculture (1970, 1979, 1988) et l'autre sur dix ans de résultats départementaux de la statistique agricole annuelle. Ceci se poursuivra en 1999 et 2000. Il s'agira de positionner ces produits par rapport aux publications de chiffres (Données chiffrées) et par rapport à la base de données agrégées de DATAGRESTE. La politique restera prudente car l'offre des sociétés de service, si elle est techniquement au point, reste trop onéreuse. Par ailleurs, le choix des utilisateurs entre les différents supports ou modes d'accès devra être pris en compte.
Le SCEES participe également activement à l'alimentation du site Internet du Ministère sur lequel on peut trouver les données statistiques essentielles dans la rubrique « statistique ».
A noter :

- **Agreste Cahiers**

n° 27- L'industrie laitière française de 1982 à 1995 ; Les cours d'eau de l'Orne ; La densité géographique de la production porcine ; Assujetties au bénéfice réel agricole, les grandes exploitations s'informatisent.

Mutualité sociale agricole

3. Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique. *[Des résultats départementaux sont fournis pour plusieurs investigations - Se reporter à la liste détaillée dans le programme présenté à la formation Agriculture].*

4. Liste des publications

A noter au catalogue de l'Observatoire économique et social de la MSA :
Economie agricole : non-salariés (publications gratuites) :
Vivre et travailler au pays, lieu de naissance, lieu d'exploitation des agriculteurs (mars 1997, 4 pages)
Département du Finistère. Les installations aidées et non aidées en agriculture en 1996 - Résultats provisoires (juin 1997, 4 pages).

COMMERCE, SERVICES

INSEE
- Direction des statistiques d'entreprises
. Département des activités tertiaires

Les utilisations régionales et locales des enquêtes réalisées auprès d'entreprises se heurtent à deux difficultés :
- d'une part l'existence d'entreprises incluant dans leur comptabilité les activités d'établissements répartis dans plusieurs régions du territoire ;
- d'autre part les limitations de ressources et les contraintes de limitation de la charge statistique qui n'autorisent pas la pratique d'échantillons représentatifs pour tous les secteurs au niveau de toutes les régions.

L'expérience réalisée dans le cadre de l'EAE Services en 1998 avec l'extension de l'échantillon d'enquête pour un nombre limité de secteurs et de régions est en cours de dépouillement. De nouvelles extensions ont été opérées selon la même technique en 1999 dans des secteurs de l'hôtellerie-café-restauration, sur la base de demandes émanant de 7 régions. De nouvelles extensions pourront être tentées en 2000 selon les résultats obtenus en 1998 et en réponse à des demandes régionales explicites.

Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat
- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECAS)
. Sous direction des activités commerciales, artisanales et de services

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises. Il faudra donc se mettre en mesure de répondre à ces besoins.

Premier Ministre
- Service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTI)
. Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias

Il convient de signaler qu'il existe une demande forte pour une évaluation du marché régional et local de la publicité. Cette demande concerne et les professionnels du secteur et les experts gouvernementaux qui étudient les conditions de viabilité de nouveaux médias locaux. Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub ». Par ailleurs, des résultats des enquêtes Presse et Câble sont disponibles au niveau régional et départemental.

DÉMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE

INSEE
- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département de la démographie

Exposé de synthèse

Les premières exploitations statistiques du recensement de 1999 verront le jour en 2000 : les résultats de l'exploitation légère - principales caractéristiques de la population et des logements - seront disponibles à partir du 3ème trimestre, ceux de l'exploitation lourde qui permet d'affiner les caractéristiques de l'emploi et de procéder à l'analyse de la composition des ménages et des familles le seront au 3ème trimestre pour ce qui est des résultats de l'exploitation au 1/20ème et à partir du 4ème trimestre pour ceux de l'exploitation au ¼.

Il sera procédé parallèlement à l'exploitation de l'enquête liée au recensement de 1999 sur l'Étude de l'histoire familiale, à la valorisation du recensement par des opérations spécifiques (enrichissement de l'Échantillon démographique permanent, constitution d'un nouvel échantillon pour l'étude de la mortalité différentielle, élaboration des projections de populations à moyen terme 2050) et enfin à l'utilisation d'un nouveau fichier issu de l'état civil, couplant les naissances et les reconnaissances.

La rénovation du dispositif de collecte et d'exploitation des bulletins de l'état civil qui aura été terminée en 1999, permettra à l'INSEE de satisfaire totalement, à partir de l'année 2000, à ses obligations réglementaires vis-à-vis de l'assurance maladie : fourniture quotidienne des NIR au répertoire national interrégimes des bénéficiaires de l'assurance maladie. La mise à disposition des statistiques d'état civil en sera aussi nettement accélérée puisque les données de l'année pourront être disponibles dès le deuxième trimestre de l'année n+1.

Après mise en place, en 1999, de la nouvelle base de l'indice des prix national, l'année 2000 verra se poursuivre d'importants investissements sur l'indice européen IPCH : extension de sa couverture sectorielle aux secteurs de la santé et de l'action sociale sur la base de concepts de prix et de dépenses "nets", différents de ceux de l'IPC national. Le projet de rénovation de la partie "amont" du dispositif de traitement des relevés de prix, engagé fin 1998, entrera dans une phase de réalisation. Le projet "saisie portable et rénovation de l'application régionale des prix" engagé fin 1998, sera consacré en 2000 aux étapes d'analyse puis au début de la phase de réalisation.

Sous réserve d'une décision favorable en cours d'année 1999, la collecte de l'enquête de comparaison spatiale de niveaux de prix sera effectuée au deuxième semestre en vue de la sortie de résultats au premier semestre 2001.

Une réflexion sera entreprise pour appliquer les méthodes économétriques au calcul de l'indice des loyers, ce qui en améliorera la qualité ainsi que les prévisions d'évolution servant à l'indice mensuel

des prix à la consommation. La mise au point d'indices de prix des logements (maisons, appartements, centres villes, banlieue) en liaison à la fois avec les notaires d'Ile de France et le Conseil supérieur du Notariat devrait permettre la publication régulière d'indices "Notaires INSEE", pour la Province et Paris et à terme d'un indice agrégé.

Dans le cadre de la modernisation des enquêtes auprès des ménages de l'INSEE et de la généralisation du système CAPI +, l'enquête trimestrielle Loyers et charges passera en saisie portable en 2000.

La prochaine édition de l'enquête sur les budgets des famille sera engagée qui permettra notamment cette fois d'avoir des informations systématiques sur les lieux de dépenses. Mais la principale innovation viendra de l'utilisation d'outils de codification automatique.

En mai, la plate-forme sur la « détention d'actifs financiers », aura pour principal objectif d'actualiser l'enquête Patrimoine de 1998. On envisage de faire porter celle d'octobre sur la « transmission et acquisition des savoir et savoir-faire », avec l'objectif de mesurer les modes de transmission inter-générationnels des savoir et savoir-faire ainsi que les efforts réalisés par les personnes pour leur développement personnel.

L'enquête Emploi en continu sera lancée en vraie grandeur au 1er juillet 2000 ; le dispositif léger d'enquête en continu mis en place en juillet 1998 sera alors remplacé par l'enquête définitive, l'utilisation conjoncturelle de cette dernière, avec la publication de données trimestrielles désaisonnalisées, n'étant envisagée qu'à partir de la fin 2002.

L'avant-dernière enquête Emploi annuelle, de type classique, aura lieu en mars 2000 dans le cadre de la transition entre les deux dispositifs à laquelle sera associée une enquête complémentaire sur le thème de la formation continue, en partenariat notamment avec le CEREQ.

L'exploitation exhaustive des DADS, désormais en régime de croisière, servira aussi de source sur la structure des emplois. La rénovation de l'exploitation des DMMO s'achèvera. Enfin, la nouvelle enquête biennale auprès des entreprises, qui comportera un noyau commun et un volet variable, en alternance sur le coût de la main d'oeuvre et sur la structure des salaires, sera en phase d'élaboration en cours d'année.

Trois opérations complémentaires sont conçues autour de sources fiscales : l'enquête Revenus fiscaux, annuelle à partir des revenus de 1996, qui permet d'observer chaque année les revenus et l'emploi de 50 000 ménages, l'exploitation exhaustive locale des fichiers fiscaux, progressivement mise en place à partir des revenus de 1998, qui permettra d'observer la composition démographique et les revenus imposables à un niveau géographique fin et enfin le panel fiscal, à partir des revenus de 1998 ou 1999, qui visera à suivre les individus d'un échantillon tiré du recensement pour observer l'évolution de leurs revenus imposables et les changements démographiques de leur ménage.

Compte tenu de ce nouveau dispositif, le modèle de microsimulations des revenus, profondément rénové en 1999, donnera lieu en 2000 à diverses publications, notamment dans le cadre du cahier de Synthèse sur les revenus des ménages.

Le Panel européen se poursuivra probablement. Son avenir reste cependant incertain car dépendant des décisions d'EUROSTAT.

- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département de la démographie
  Division Recensements de la population

2. Travaux nouveaux pour 2000

Résultats du recensement général de la population de 1999.

La place du recensement de la population dans le système statistique est essentielle. En l'absence de registre de population, ce qui est le cas en France, le recensement constitue une source indispensable.

Le premier objectif du recensement est d'établir la population des différentes circonscriptions administratives. L'administration, tant nationale que locale, a besoin de chiffres incontestables et homogènes sur l'ensemble du territoire pour l'application des lois et règlements. Plus de 200 textes se réfèrent à ces chiffres de population.

Le deuxième objectif du recensement est de fournir des statistiques de base de la population et des logements. Les besoins croissants d'information liés à l'accroissement des compétences des instances régionales et locales ne peuvent être satisfaits que par le recensement, principale source fournissant des informations à un niveau géographique fin. Les politiques d'aménagement du territoire et de réduction des disparités régionales s'appuient sur des critères démographiques. De même au niveau des communes, les décisions concernant la création de crèches, d'écoles, d'autres équipements sociaux, culturels, sportifs, de réseau de transport urbain... font appel aux chiffres du recensement.

Enfin, le dernier objectif du recensement est de servir de base aux enquêtes ultérieures auprès des ménages.

La méthode de collecte des informations est la même qu'en 1990 : dépôt des formulaires vierges par un agent recenseur et retrait après leur remplissage par les habitants en métropole et Saint-Pierre-et-Miquelon, entretien avec un enquêteur pour les DOM. Par ailleurs, des efforts importants ont été faits pour améliorer l'exhaustivité et la qualité du recensement : utilisation d'un fichier des rôles de la taxe d'habitation pour améliorer l'exhaustivité dans les grandes villes, introduction d'un traitement visant à mieux recenser les étudiants, formation améliorée et renforcée pour les personnels contribuant à la collecte de l'information.

Le contenu des bulletins a donné lieu à une large consultation des principaux utilisateurs sous l'égide du Conseil national de l'information statistique. Les questionnaires pour 1999 satisfont trois conditions : questionnaire adapté à la situation actuelle, assurance de comparabilité d'un recensement à l'autre, conformité aux recommandations internationales et en particulier européennes.

Le recensement de 1999 comporte comme en 1990 des informations sur le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le département ou le pays de naissance, la nationalité, la résidence au précédent recensement, le statut actif ou non, la profession, l'activité économique, le lieu de travail. Les questions nouvelles portent sur le niveau d'études, l'inscription dans un établissement d'enseignement et lieu d'études, le mode de transport pour aller au travail et enfin l'année d'arrivée en France métropolitaine pour les personnes nées hors de métropole (ou dans le DOM pour les personnes nées hors du DOM pour le recensement dans les DOM).

Concernant les logements, le recensement apporte comme en 1990 des informations sur le nombre d'occupants, le type de logement, l'année d'achèvement, le nombre de pièces, le statut d'occupation, les installations sanitaires, le chauffage. Quatre questions ont été ajoutées : surface du logement, année d'emménagement, évacuation des eaux usées, disponibilité d'un parking.

Les résultats du dénombrement seront officialisés fin 1999 et publiés en 2000. Les résultats de l'exploitation légère seront disponibles en 2000. Les résultats de l'exploitation lourde seront disponibles en juillet 2000 pour le 1/20 et pour la fin de l'année pour le 1/4.

3. Opérations répétitives

Recensements complémentaires : octobre 2000.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Les résultats du RP99 seront disponibles en 2000.

a) Le dénombrement (rappel)
Il s'agit de la première exploitation effectuée après la collecte. Elle permet d'obtenir les comptages de population et de logements pour tous les échelons géographiques (du district de recensement aux différentes circonscriptions administratives). La combinaison de ces résultats à ceux de l'état civil permet d'obtenir les évolutions de population (mouvement naturel et migratoire). Ces comptages sont obtenus à partir des bordereaux récapitulatifs établis lors de la collecte.

Les résultats définitifs du dénombrement seront disponibles en fin d'année 1999.

b) Les exploitations statistiques
Viennent ensuite les exploitations statistiques. A partir des imprimés (essentiellement le bulletin individuel, la feuille de logement et le dossier d'immeuble collectif) remplis par la population ou l'agent recenseur, l'INSEE procède en deux étapes :

b1) L'exploitation légère
Cette exploitation concerne les principales caractéristiques de la population et des logements :
- Immeubles : toutes les questions de la page 4 du dossier d'immeuble collectif.
- Logements : toutes les questions de la page 4 de la feuille de logement ainsi que celle sur la catégorie de logement (page 1).
- Individus : les questions démographiques (sexe, âge, nationalité, résidence antérieure...) et les caractéristiques socio-économiques les plus faciles à exploiter (diplôme, actifs/chômeurs, inactifs...).

L'exploitation légère est exhaustive, c'est-à-dire qu'elle traite la totalité des bulletins individuels et des feuilles de logement.

Les résultats de l'exploitation légère seront disponibles aux 2ème et 3ème trimestres 2000.

b2) L'exploitation lourde
Cette exploitation permet d'affiner les caractéristiques de l'emploi et de procéder à l'analyse de la composition des ménages et des familles.

Ces variables sont plus complexes à obtenir, c'est pourquoi l'exploitation lourde procède par sondage. L'échantillon est d'un logement sur quatre.

Pour permettre la validation des traitements statistiques (imputation des valeurs manquantes, redressement, recodification) et de diffuser des premiers résultats sur la CS et l'activité économique plus rapidement, une exploitation au 1/20ème (par sélection d'un cinquième de l'exploitation au quart) est prévue pour la métropole.

L'exploitation lourde au 1/20ème sera disponible au 3ème trimestre 2000. Les résultats de l'exploitation au ¼ seront diffusés à partir du 4ème trimestre 2000.

- **Aspects européens**

Dans l'Union européenne, les recensements de la population de la campagne 2000 font l'objet d'orientations définies par EUROSTAT.

Les orientations définissent la période de collecte, les variables à collecter et les tableaux à fournir à EUROSTAT. Ce document, à l'opposé d'un règlement ou d'une directive, n'est pas contraignant.

6. Liste des publications

Résultats du recensement de la population de Mayotte (RP97).

- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département de la démographie
  Division Répertoires et mouvement de la population

1. Exposé de synthèse

Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil
La rénovation du dispositif de collecte et d'exploitation des bulletins de l'état civil entrepris en 1998 se termine en 1999 et permettra à l'INSEE de satisfaire totalement à partir de l'année 2000 à ses obligations réglementaires vis-à-vis de l'assurance maladie (fourniture quotidienne des NIR au répertoire national interrégimes des bénéficiaires de l'assurance maladie) ; il permettra simultanément d'accélérer considérablement la mise à disposition des statistiques d'état civil (les données de l'année n seront disponibles le deuxième trimestre de l'année n+1).

- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département de la démographie
  Division Enquêtes et études démographiques

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, rénovées ou de périodicité supérieure à l'année

Enquête « Handicaps, Incapacités, Dépendance »
Second volet de l'enquête en institution : deuxième entretien auprès des personnes interrogées à l'automne 1998, consacré aux changements survenus au cours des années 1999 et 2000.

2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés prévus pour 2000

Enrichissement de l'Échantillon démographique permanent
Comme après tous les recensements depuis 1968, l'échantillon démographique permanent sera enrichi des données du recensement de 1999. Cet enrichissement n'aura lieu qu'après que le recensement aura été complètement saisi.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

L'enquête « Handicaps, incapacités, dépendance » inclut, en cas d'extension départementale de l'enquête de filtrage « Vie quotidienne et santé », la production de résultats à l'échelle départementale. Une collaboration avec l'Unité de méthodologie statistique permettra d'évaluer la qualité des méthodes d'« estimation sur petits domaines » pour une enquête.
L'enquête « Étude de l'histoire familiale » pourra donner lieu à des exploitations régionales.

- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages
Division Prix à la consommation

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes nouvelles

L'enquête de comparaison spatiale de niveaux de prix sera lancée en 2000, sous réserve d'une décision favorable en cours d'année. La collecte des données serait effectuée au premier trimestre 2001 et les résultats diffusés à l'été 2001.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

- *enquête de comparaison spatiale* : cette opération, dont la dernière réalisation remonte à 1989 en Métropole et - 1992 dans les DOM, a été présentée au point 2.1 *(cf. ci-dessus).* Elle est très attendue en région et dans les DOM car elle constitue la seule source d'information en matière de comparaison infranationale de niveaux de prix.
- *parités de pouvoir d'achat (PPA)* : les enquêtes européennes effectuées pour l'analyse des parités de pouvoir d'achat entre pays et financées par EUROSTAT s'appuient sur des relevés de prix effectués dans la capitale et son agglomération. Ces travaux sont réalisés sous la responsabilité de la DR d'Ile-de-France, dans le cadre d'un pôle de compétence.

- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages
Division Logement

2. Travaux nouveaux pour 2000

- **Indices de prix des logements France entière**

La mise au point d'indices de prix des logements (maisons, appartements, centres villes, banlieue) en liaison à la fois avec les notaires d'Ile de France et le Conseil supérieur du notariat devrait permettre la publication régulière d'indices "Notaires INSEE", pour la Province et Paris et à terme d'un indice agrégé.

5. Aspects particuliers du programme 1999

- **Aspects régionaux et locaux**

L'enquête Logement 1996/97 a fait l'objet de 3 extensions d'échantillon dans les régions de Picardie, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais, qui permettront des analyses fines sur les conditions de logement des ménages dans ces régions ainsi que des comparaisons. De même, une enquête a été réalisée avec un questionnaire similaire dans les 3 départements d'Antilles-Guyane.

Par ailleurs, la taille de l'échantillon de l'enquête nationale (29 000 ménages répondants) permet d'apprécier des spécificités régionales.

Ces études seront poursuivies en 2000

- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages
Division Conditions de vie des ménages

2. Travaux nouveaux pour 2000

- **Enquête Budget de famille**

En 2000, la Division assurera la production de l'enquête Budget de famille. Cette enquête est réalisée à périodicité quinquennale depuis 1979, elle vise à reconstituer toute la comptabilité du ménage et constitue ainsi une base de données très complète sur les dépenses et les ressources. Elle permet de réaliser des études sur les facteurs explicatifs de la consommation, sur les inégalités ou encore sur le niveau de vie des différentes catégories de ménage. L'enquête Budget de famille est une enquête de cadrage 'lourde' qui implique une certaine continuité dans le questionnement. La prochaine édition permettra d'avoir des informations systématiques sur les lieux de dépenses. Mais la principale innovation viendra de la codification automatique des libellés de produit et de lieux de dépense. Celle-ci devrait permettre, outre des économies substantielles liées à l'automatisation, d'améliorer la qualité de la codification et de conserver des fichiers de libellés ouvrant ainsi de multiples possibilités de recodification et d'évolution des nomenclatures.
L'enquête devrait se dérouler sur 8 vagues, de mai 2000 à mai 2001, auprès de 22 250 ménages (y compris les DOM) ; chaque ménage sera interrogé 3 fois par des enquêteurs munis d'ordinateurs portables (CAPI) et chaque membre du ménage de plus de 14 ans devra remplir un carnet journalier pendant 14 jours.

5. Aspects particuliers du programme 1999

- **Aspects régionaux et locaux**

L'enquête Budget de famille 2000 fait l'objet, comme en 1995, d'une extension d'échantillon dans les départements des DOM.

6. Liste des publications 1998 et 1999

A noter :
Enquête Budget de famille 1995

Niveau de vie dans les DOM et en métropole, INSEE Première n° 605, septembre 1998
Contribution à INSEE Synthèse n° 19, octobre 1998

Ministère de la culture et de la communication
- Direction de l'administration générale
. Département des études et de la prospective (DEP)

2. Travaux nouveaux pour 2000

- Réalisation d'une enquête sur les dépenses des établissements publics de coopération intercommunale qui interviennent dans le domaine culturel. Cette enquête permettra de compléter la connaissance du financement public de la culture par les collectivités locales, obtenue par des enquêtes réalisées auprès des départements et des communes tous les 3 ans et annuellement auprès des régions.

6. Liste des publications

A noter :
- Atlas des activités culturelles, la Documentation Française, 1998

Observatoire de l'emploi culturel (disponible au DEP) :
- Note n° 16, L'offre d'emploi intermittent dans l'audiovisuel et les spectacles en 1994 d'après les fichiers de la Caisse des congés spectacles, données régionales.

Ministère de l'intérieur
- Direction centrale de la police judiciaire

3. Opérations répétitives

- Collecte, centralisation et exploitation des statistiques mensuelles départementales sur la criminalité et la délinquance constatées par les services de police et de gendarmerie, à partir d'une transmission par voie télématique.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Dans le cadre de l'harmonisation des « tableaux économiques régionaux », la direction régionale INSEE Poitou-Charentes, en charge de ce dossier, a sollicité le Service central d'étude de la délinquance pour l'obtention des statistiques criminelles des régions administratives et des départements français.

Fournie pour la première fois en septembre 1998 par le Service central d'étude de la délinquance sous la forme de tableaux chiffrés définis en concertation avec la direction régionale précitée, cette contribution sera désormais reconduite chaque année.

Ministère de la justice
- Direction de l'administration générale et de l'équipement
. Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation

La production statistique courante est agrégée à deux niveaux :
- le niveau de la juridiction concernée ;
- le niveau France Entière.
[Se reporter à liste détaillée des travaux de la Sous-direction présentée dans le programme de la formation Démographie, conditions de vie]

Ponctuellement dans le cadre de certaines études (ex. : étude sur la conduite en état alcoolique) des données peuvent être fournies au niveau départemental ou régional.

Ministère de la jeunesse et des sports
- Direction du personnel et de l'administration
. Mission Bases de données et informations statistiques

Programme 2000 (octobre 1999)

1. Introduction : exposé de synthèse

Le décret 99-828 du 21 septembre 1999 porte organisation du ministère de la Jeunesse et des Sports. L'article 10 de l'arrêté portant organisation des directions précise que «la mission Bases de données et informations statistiques » [4] conçoit et coordonne les actions ayant pour objet l'information statistique du ministère, elle peut réaliser ou faire réaliser des travaux d'évaluation et des études prospectives.
Elle assure la diffusion et la promotion des statistiques et des études produites.

A) Mise en place du système statistique au ministère de la Jeunesse et des Sports
Jusqu'à maintenant, la fonction statistique était embryonnaire et éclatée entre les différentes directions du ministère. La nouvelle structure comportera à terme 9 agents.

Au cours des derniers mois, le premier travail a été de procéder à un « état des lieux statistiques » : quelles sont les informations statistiques que le ministère produit, quelles sont celles qu'il utilise déjà, en distinguant les informations internes et les informations recherchées à l'extérieur, et pour quels usages ? La deuxième étape a été de recenser les besoins d'informations statistiques. Une série de rencontres avec les différentes unités de l'administration centrale, avec des services déconcentrés (directions régionales et départementales) et avec des partenaires du ministère (professionnels, milieux associatifs, universitaires) est en cours d'achèvement. Déjà un programme de travail est proposé aux directions du ministère.

B) Conditions de la mise en place
Il est prévu la mise en place d'un « comité scientifique ». Il rassemblera des représentants des directions du ministère, des professionnels, des services statistiques ministériels ainsi que des personnalités qualifiées. Il donnera son avis sur le programme de travail, en ce qui concerne sa viabilité et son adaptation aux besoins, et sur la qualité des travaux réalisés. Il devrait être constitué prochainement. Le programme 2000 lui sera soumis.

[4] Cette disposition avait été recommandée par Monsieur Jean Bégué, inspecteur général de l'INSEE, dans son rapport de mission sur l'organisation de la fonction statistique au ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ce travail de recensement des besoins et sa traduction en programme ne sont pas simples, car le domaine d'intervention du ministère est vaste, en particulier pour sa partie « jeunesse et associations », et, pour une grande part, couvert en partenariat avec d'autres ministères, ceci avec un budget très limité. Mais la force du ministère réside en particulier dans son implantation locale forte qui lui assure une bonne connaissance du « terrain ». Mais on sait que celle-ci est difficile à traduire en besoins d'information.
Dans ces conditions, il est compréhensible que le ministère ne puisse pas présenter un véritable programme de travail définitif pour l'an 2000. On trouvera cependant ci-après un descriptif succinct de la production régulière du ministère et des orientations de travail pour l'an 2000.

2. Travaux

1. Les productions statistiques reconduites (opérations pouvant être considérées comme répétées)

- *Enquête annuelle sur la fréquentation des centres de vacances et de loisirs*
- *Enquête annuelle sur le nombre de licences sportives délivrées par les fédérations*
- *Enquête sur les sorties des filières de formation relevant du ministère de la Jeunesse et des Sports*
- *Répertoire des associations agréées « jeunesse et sports »*

Toutes ces enquêtes seront poursuivies en 2000. Un effort pour améliorer leur fiabilité et leur accessibilité sera fait.

2. Quelques orientations (opérations pouvant être considérées comme nouvelles)

Généralités

- *Inventaire des sources d'informations statistiques*

Sous la forme d'un catalogue, sommaire puis ultérieurement détaillé, la liste des sources d'informations statistiques relatives aux domaines sportifs, de la jeunesse et de l'éducation populaire est en cours d'établissement. Une première liste sera présentée fin octobre.
Les sources inventoriées sont celles issues du système statistique public et des données administratives internes au ministère ou externes.

Sport

- *Enquête sur les pratiques sportives*

Le ministère a mis à son programme de 2000 la réalisation d'une enquête sur les pratiques sportives. Sa forme et les modalités de réalisation sont achevées. Une concertation large auprès des différents organismes intéressés sur sa conception et son champ a eu lieu.

Jeunesse et éducation populaire

- *Répertoire des associations*

Une étude sera menée sur sa conception, les moyens d'étendre son champ et ses possibilités de mobilisation, en s'inspirant du rapport de la mission du CNIS sur les associations régies par la loi 1901.

- *Dispositif statistique sur les CVL (centres de vacances et de loisirs)*

Une étude est lancée sur la conception d'un dispositif statistique. La rénovation des modalités de collecte d'information à partir des fichiers administratifs sera lancée. Des enquêtes nouvelles seront étudiées en partenariat en particulier avec le service statistique du secrétariat au Tourisme et la Délégation interministérielle à la famille.

Emploi et formation

- *Observation des métiers et des emplois dans le domaine de l'animation socioculturelle et sportive*

Le ministère souhaite disposer d'un suivi des métiers, des qualifications et des emplois dans ces secteurs. Celui-ci devrait s'appuyer en particulier sur le réseau régional « d'observatoires des professions de l'animation[5] », créé antérieurement et qui devrait être réactivé. La réactivation de ce réseau et sa rénovation est à l'étude.

- *Nouveaux services, nouveaux emplois*

Le ministère souhaite disposer d'une étude relative aux emplois jeunes dans les secteurs animation et sport. Cette enquête est inscrite au programme d'évaluation du CG-plan. Elle porte plus particulièrement sur les aspects de formation des activités et de l'emploi, de leur pérennisation, de l'impact sur les employeurs, les autres dispositifs et la coopération inter institutionnelle.

- *Enquête sur les dépenses des collectivités territoriales sur le sport et la jeunesse*

Il s'agirait de mener une enquête analogue à celle réalisée par le département Études et Prospectives du ministère de la Culture sur les dépenses en matière culturelle. Il serait intéressant d'étudier le jumelage des deux enquêtes.
Cette enquête pourrait conduire à l'élaboration d'un compte économique « sport et jeunesse ». Une recherche conceptuelle est nécessaire en collaboration avec l'INSEE et éventuellement avec « l'Europe ».

3. Allégement de la charge statistique des entreprises

Néant.
A l'inverse, la mobilisation des ressources existantes mobilisera les services du ministère, mais cette mobilisation est considérée comme un investissement indispensable avec retour sur investissement.

4. Aspects particuliers du programme 2000

Outre le « maintien » des investigations citées en 2.1 et les orientations notées en 2.2, 2000 sera l'année de mise en place du système statistique et de sa montée en puissance.

5. Publications en 2000

Il s'agira vraisemblablement de la publication du catalogue des sources, des résultats de l'enquête sur les pratiques sportives, de l'enquête sur le nombre de licences sportives.
Les publications relatives aux résultats de l'enquête sur les sorties des filières de formation et du répertoire des associations agréées « jeunesse et sports » verront le jour ultérieurement.
Les chiffres-clés de la jeunesse, édités en 1998 sous le titre « Mémo jeunesse » conjointement par le ministère de la Jeunesse et des Sports et l'Institut de la jeunesse et de l'éducation populaire, sont également prévus.

6. Travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Comptes économiques de la jeunesse et du sport.

[5] Etendu par la suite aux professions sportives.

Centre national de la cinématographie
- Service des études, des statistiques et de la documentation
. Mission statistique

La Mission statistique produit les données de la fréquentation des salles de cinéma par commune. Le Centre publie chaque année une analyse sur le géographie du cinéma présentant les entrées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants. Ces données sont très utiles aux exploitants de salles afin de mesurer les évolutions de la consommation du cinéma dans leur zone.

ÉDUCATION, FORMATION

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie
- Direction de la programmation et du développement
. Sous-direction des études statistiques (SDES)

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Éducation :

- Le compte satellite de l'éducation intégrera dans sa présentation la base comptable 1995. Une répartition par région des crédits en matière d'éducation paraîtra dans l'édition de février 2000 de *Géographie de l'école.*

- Des indicateurs de performances des lycées au baccalauréat sont publiés régulièrement. Dans le prolongement des travaux sur les indicateurs d'accès en second cycle universitaire, des indicateurs sur le devenir des étudiants dans les différentes filières par établissement seront actualisés.

- Le dispositif SAREF (système d'analyse de la relation « formation-emploi ») poursuivra son développement : il sert de base de référence pour l'animation de la réflexion régionale dans le domaine de la politique de formation professionnelle.

6. Liste des publications

A noter :

- Géographie de l'école – juin 98

Parus ou à paraître au titre de 1999 :
- Géographie de l'école : évolution sur 10 ans – fin 99
- La nouvelle carte de l'éducation prioritaire *(Notes d'information*)

Ministère de l'emploi et de la solidarité
- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)

2. Opérations répétitives

- La DARES mènera l'enquête annuelle auprès des régions pour évaluer les actions conduites en matière de formation professionnelle. Cette enquête alimente en particulier le compte économique de la formation professionnelle.

4. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

La DARES conduira des travaux pour perfectionner le système de production de statistiques sur les politiques d'emploi et de formation dans trois directions :
- améliorer la fiabilité des données ;
- permettre le rapprochement de données concernant des dispositifs différents en vue notamment de développer une gestion plus globalisée des programmes à un niveau régional ;
- mettre les données nécessaires à la conception et à la mise en oeuvre de politiques locales de l'emploi à disposition des échelons géographiques pertinents .

Les travaux déjà engagés en ce sens se poursuivront dans le cadre du schéma directeur de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité (secteur travail).

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)
- Département Production et usage de la formation continue

Il s'agit de produire des indicateurs sommaires sur les pratiques de FPC (formation professionnelle continue) des entreprises dans les régions françaises. Les méthodes reposent sur une relocalisation des statistiques d'entreprises tirées de l'exploitation des déclarations fiscales « 24.83 », à l'aide d'une source externe (l'ESE).
Après finalisation en 1999, les méthodes statistiques et économétriques de relocalisation seront appliquées, en 2000 aux données portant sur 1998.

EMPLOI, REVENUS

INSEE
- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département Emploi et revenus d'activité

Exposé de synthèse

Pour le système statistique géré par le département de l'Emploi et des Revenus d'Activité, l'année 2000 sera d'abord celle de l'aboutissement du projet de refonte de l'enquête Emploi. L'enquête en

continu en vraie grandeur devrait être lancée au 1er janvier. Le dispositif léger d'enquête en continu mis en place en juillet 1998 sera alors remplacé par l'enquête définitive. L'utilisation conjoncturelle de cette dernière, avec la publication de données trimestrielles désaisonnalisées, ne sera cependant possible qu'à partir de la mi 2002, sachant qu'il est envisageable de réaliser des exploitations structurelles un peu avant.

Pour assurer une bonne transition entre l'ancien et le nouveau système, et fournir les résultats annuels attendus, une enquête Emploi annuelle, de type classique, aura donc encore lieu en mars 2000 et mars 2001. À l'enquête Emploi de mars 2000 sera associée une enquête complémentaire sur le thème de la formation continue, réalisée avec le CEREQ, demandeur initial, et plusieurs autres partenaires. Pour les DOM, la refonte de l'enquête constituant un projet distinct qui aboutira en 2001 ou 2002, l'enquête de 2000 sera une enquête légère « classique ».

En ce qui concerne les sources mises en œuvre par la division « Exploitation des fichiers administratifs », des évolutions sont à signaler en 2000 pour les DADS, les DMMO et l'enquête Collectivités territoriales.

L'exploitation exhaustive des **DADS**, désormais en régime de croisière, devrait produire une information de meilleure qualité en termes de localisation géographique par mise en œuvre de méthodes testées en 1999. Elle servira par ailleurs de source sur la structure des emplois, suite à la suppression de l'enquête sur la structure des emplois (ESE) à compter du 31/12/99. Enfin, le nouveau projet de refonte de l'exploitation des DADS sera en phase d'étude détaillée, avec objectif de mise en application en2003, sur les DADS 2002.

La rénovation de l'exploitation des DMMO s'achèvera. Après la mise en production et la publication, en 1999, d'un indicateur mensuel d'évolution de l'emploi obtenu par une exploitation rapide, la refonte de l'exploitation détaillée devrait aboutir début 2000.

La refonte de l'exploitation de **l'enquête annuelle sur les effectifs des collectivités territoriales** se poursuivra avec la mise en œuvre de la nouvelle enquête au 31/12/2000 et du nouveau schéma de traitement en 2001.

Enfin, la nouvelle enquête biennale auprès des entreprises, qui comportera un noyau commun et un volet variable, en alternance sur le coût de la main d'œuvre et sur la structure des salaires, sera en phase d'élaboration au cours de l'année 2000. La première enquête de la nouvelle génération sera une enquête « coût de la main d'œuvre » réalisée en 2001 sur l'exercice 2000.

En sus de ces évolutions des sources de base, il convient de signaler, pour 2000, le **développement de travaux de synthèse ou d'estimations**, rendus nécessaires par la pression des demandes, notamment européennes et locales.

La construction européenne se traduit par des exigences de plus en plus fortes envers le système statistique. En sus de l'encadrement des sources nationales par les règlements, adoptés en 1998, sur la nouvelle enquête sur les forces de travail et sur la future enquête biennale Coût de la main d'œuvre - structure des salaires, d'autres demandes européennes conduisent à développer, pour EUROSTAT et la Banque centrale européenne, le transfert d'informations existantes et l'élaboration d'informations nouvelles. Les modalités des réponses au règlement sur les statistiques conjoncturelles, relatives aux évolutions trimestrielles de l'emploi et des masses salariales, mises au point en 1999, devront probablement être améliorées et complétées au cours des années 2000 et suivantes. De même, le calcul à partir de début 1999, d'un indice trimestriel de coût moyen du travail, pour les besoins de la Banque centrale européenne, devra certainement être revu, en lien avec les progrès de qualité de la source URSSAF. L'amélioration de l'information constitutive du tableau de bord de la zone euro exigera, elle aussi, des révisions. Enfin, la coopération franco-allemande dans le domaine des salaires et des coûts du travail pourrait déboucher sur une publication conjoncturelle de statistiques courantes comparables.

La demande pour des **estimations localisées d'emploi** est forte. Pour y répondre, deux efforts sont à faire. Des modifications d'organisation de l'exploitation de la source URSSAF sont nécessaires, afin d'améliorer la qualité des résultats : amorcées en 1999, elles continueront en 2000. La mission ESTEL aura terminé la première phase de ses travaux en 1999 ; compte tenu des difficultés rencontrées, la mission sera suspendue après cette phase et une expertise aura lieu fin 1999-début 2000 pour apprécier la possibilité de lancer un véritable projet visant à construire un système opérationnel d'estimations localisées d'emploi.

Autre travail de synthèse, le bilan formation-emploi devra faire l'objet de nouvelles réflexions en 2000, sur deux sujets : comment assurer une actualisation annuelle, que l'INSEE ne peut pas réaliser actuellement faute de moyens ? quelle méthodologie définir pour construire un nouveau type de bilan avec une enquête Emploi en continu ?

Enfin, la rénovation de la PCS, conduite dans le cadre d'un groupe de travail spécifique du CNIS, s'achevant normalement fin 1999, il conviendra en 2000 de prendre en compte cette nomenclature révisée dans les outils de codification automatique et de l'utiliser progressivement dans les différentes sources : nouvelle enquête Emploi, recodification du recensement de la population et exploitation des DADS.

Section Synthèse et conjoncture de l'emploi

4. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

La méthode d'élaboration des taux de chômage départementaux et régionaux fera l'objet d'une expertise, dans le cadre de l'harmonisation européenne, ce qui permettra d'améliorer la fiabilité de ces estimations, et contribuera ainsi à une plus grande satisfaction des utilisateurs locaux.

En raison de la suspension des travaux d'ESTEL, l'expertise détaillée des résultats correspondants, aussi bien au niveau national que départemental, ne permettra pas en 2000 d'évaluer leur cohérence avec le système actuel d'estimations annuelles d'emploi départemental et national.

5. Liste des publications

A noter :

INSEE Première

- Recul du chômage dans toutes les régions entre 1997 et 1998, n° 656, juin 1999
- L'évolution de l'emploi régional et départemental en 1998, à paraître à l'automne 1999

INSEE Résultats

- L'emploi départemental et sectoriel en 1997 - Emploi-Revenus, n° 156-157, juillet 1999

- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département Emploi et revenus d'activité
Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2000
Enquête Collectivités territoriales : Un projet de refonte de l'exploitation de l'enquête annuelle sur les effectifs des collectivités territoriales a démarré fin 1998. Les objectifs du projet visent à être capables de raccourcir les délais de production des résultats de l'enquête (au plus tard fin n + 1 pour les données de l'année n) en s'appuyant sur une nouvelle organisation de travail et d'autre part, d'obtenir des données permettant une utilisation des résultats à un niveau géographique communal. Le calendrier visé est d'être capable d'exploiter l'enquête au 31/12/2000 selon le nouveau schéma (donc courant 2001).

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

DADS : Sur la base d'un test organisé en mars 1999 sur le dégroupement des DADS 97 (réaffectation de salariés à leur bon établissement de travail, dans le cas de déclarations regroupées pour plusieurs établissements de la même entreprise), une méthode et une organisation de travail seront mises en place début 2000 afin d'être capable de produire une information issue des DADS de qualité, en matière de localisation géographique des établissements et de leurs salariés.

SIASP (système d'information sur les agents des services publics) : En mars 1999, les DR de Rennes et de Montpellier ont remis leur rapport de mission concernant la possibilité d'introduire les SIRET d'affectation (du lieu de travail) des agents de l'Etat dans les fichiers de paye de 2000, l'objectif étant de proposer une méthode commune à l'ensemble des directions régionales.

6. Liste des publications

A noter :
Collectivités territoriales :
- ***INSEE Première*** sur l'emploi dans les collectivités territoriales au 31.12.1996, n° 637, mars 1999.

- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département Emploi et revenus d'activité
Division Emploi

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Refonte de l'enquête Emploi métropolitaine
[...] S'agissant des **DOM**, une opération de refonte aura lieu de manière séparée et retardée dans le temps, à la fois pour pouvoir prendre en compte les besoins spécifiques des acteurs locaux et tenir compte des contraintes d'organisation spécifiques à ces départements. Une évaluation des enquêtes déjà réalisées dans les DOM devra au préalable être effectuée. Cette refonte débouchera sur une nouvelle enquête à l'horizon 2001 ou 2002.

2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés pour 2000

Après quatre ans de fonctionnement de la mission sur les **estimations d'emploi localisées** (ESTEL), et la production de données relatives au champ des DADS et des URSSAF et reposant sur le concept de poste de travail (« ESTEL1-98 »), un examen et un bilan approfondis des différents travaux réalisés ont été menés à bien fin 98. Ceci doit permettre de parvenir à une véritable expression des besoins et de décider, compte tenu, notamment, des différentes difficultés rencontrées dans les sources amont, de la possibilité et de l'opportunité de lancer un projet visant à construireun système opérationnel d'estimations d'emploi localisées.

3. Opérations répétitives

Enquête Emploi dans les DOM
L'enquête de 2000 sera, comme en 1999, une enquête légère, dans le cadre du dispositif actuel d'enquêtes triennales lourdes (1995, 1998) entrecoupées d'enquêtes légères.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

En ce qui concerne la refonte de l'enquête Emploi, il est acquis que la nouvelle enquête ne produira que des données de cadrage au niveau régional. Cependant, les travaux méthodologiques devront se poursuivre sur la manière d'accroître la précision régionale : cumul d'enquêtes annuelles, amélioration des données de calage exogènes, diminution de la taille des aires...

Une expertise des travaux menés jusqu'à présent en matière de constitution d'un système d'estimations d'emploi localisées (ESTEL, cf. supra) sera réalisée.

Enfin, des réflexions méthodologiques devront s'engager pour définir à terme la place des différentes sources en matière d'estimations régionales et locales d'emploi et de chômage, notamment l'articulation entre l'enquête Emploi, le recensement (y compris le recensement « en continu ») et les sources administratives (demandeurs d'emploi, DADS, URSSAF...).

- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages
Division Revenus et patrimoine des ménages

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Exploitation exhaustive locale des fichiers fiscaux

Au vu de l'expérience acquise sur l'enquête Revenus fiscaux, il est techniquement possible d'exploiter les fichiers exhaustifs de l'impôt sur le revenu (fichier POTE) et de la taxe d'habitation (fichier FLFC), afin de dresser des statistiques de revenu au niveau local fin. Une convention va être signéeavec la DGI pour l'acquisition de ces fichiers exhaustifs, à partir des revenus de 1998. Trois étapes successives sont prévues dans les années à venir :
- fichier IRCOM enrichi (statistiques communales sur les foyers fiscaux) ;
- statistiques locales sur les revenus fiscaux des ménages (après avoir reconstitué les ménages à partir des foyers fiscaux, grâce au fichier de la taxe d'habitation) ;
- statistiques locales sur les revenus disponibles des ménages (après avoir imputé les principales prestations sociales).

On se concentrera sur la première étape en 2000. Des tests seront effectués à partir de septembre 1999 sur la région Bretagne avant de passer à une exploitation nationale par le pôle Revenus fiscaux de Rennes.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Le projet d'exploitation exhaustive locale des données fiscales (cf. ci-dessus) permettra d'enrichir considérablement l'analyse des revenus au niveau local. Il fournira également chaque année des information démographiques.

La taille de l'échantillon de l'enquête Revenus fiscaux (50 000 ménages) est par ailleurs devenue suffisante pour que l'on puisse comparer avec précision les niveaux de vie au niveau régional, ceci dès 2000. La Division a déjà publié en 1997,1998 et 1999 des résultats sur les inégalités régionales et territoriales, à partir des enquêtes Budget de famille, Logement et Revenus fiscaux 1996.

6. Liste des publications

6.1. Parues en 1998

A noter :
INSEE Première
- « Les inégalités territoriales », Christine Lagarenne, n° 614, octobre 1998.

Ministère de l'emploi et de la solidarité
- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)

1. Travaux nouveaux pour 2000

1.1. Les enquêtes nouvelles, rénovées ou de périodicité supérieure à un an

Politiques d'emploi et de formation professionnelle
À ce stade, compte tenu des modifications des **dispositifs de politiques d'emploi et de formation** en cours ou envisagés (cf. par exemple le programme de prévention et de lutte contre les exclusions ou la réflexion engagée pour réformer la loi de 1971 sur la formation professionnelle), il n'est pas possible de préciser les enquêtes nouvelles qui seront conduites en 2000.

Toutefois, on peut estimer que des travaux d'enquête auront lieu sur les champs suivants :
[...]
- Aspects territorialisés des politiques d'emploi (l'accès aux dispositifs d'insertion dans les quartiers en difficulté, connaissance des effets des dispositifs territorialisés de soutien à l'emploi)

2. Opérations répétitives

Politiques d'emploi et de formation professionnelle
[...]
- La DARES mènera l'enquête annuelle auprès des régions pour évaluer les actions conduites en matière de formation professionnelle. Cette enquête alimente en particulier le compte économique de la formation professionnelle.

4. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Emploi et marché du travail
La refonte de la DOETH (déclaration sur l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés) permettra aux acteurs départementaux d'accéder à une information locale en matière d'emploi des travailleurs handicapés utiles pour l'élaboration des PIDTH.

Impulsion forte donnée aux travaux en DRTEFP (Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle) et DR INSEE sur l'utilisation de la source fusionnée DMMO/EMMO par zone d'emploi.

Conditions de travail et relations professionnelles
La refonte des statistiques sur les élections professionnelles permet de porter une attention particulière à la satisfaction des demandes d'informations des partenaires sociaux à l'échelon de la région.

Politiques d'emploi et de formation professionnelle
La DARES conduira des travaux pour perfectionner le système de production de statistiques sur les politiques d'emploi et de formation dans trois directions :
- améliorer la fiabilité des données ;
- permettre le rapprochement de données concernant des dispositifs différents en vue notamment de développer une gestion plus globalisée des programmes à un niveau régional ;
- mettre les données nécessaires à la conception et à la mise en oeuvre de politiques locales de l'emploi à disposition des échelons géographiques pertinents ;

Les travaux déjà engagés en ce sens se poursuivront dans le cadre du schéma directeur de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité (secteur travail).

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie
- Direction de la programmation et du développement
. Sous-direction des études statistiques (SDES)

Le dispositif SAREF (système d'analyse de la relation « formation-emploi ») poursuivra son développement : il sert de base de référence pour l'animation de la réflexion régionale dans le domaine de la politique de la formation professionnelle.

Agence nationale pour l'emploi (ANPE)

1. Poursuite d'études

1.4. Avec le CEE (Centre d'études de l'emploi), l'Agence travaille sur :
-.la caractérisation des marchés locaux du travail et en particulier l'examen des moyens utilisés par les demandeurs pour chercher du travail, notamment leurs rapports aux institutions au fur et à mesure que les individus perdurent dans le chômage. Les données utilisées sont issues de l'enquête « Trajectoire des demandeurs d'emploi » de la DARES.

ENVIRONNEMENT

Institut français de l'environnement (IFEN)

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés

[...]

- Le suivi statistique de la dimension environnementale des opérations engagées dans le cadre de la politique d'**aménagement du territoire** sera initialisé : schémas de services collectifs des espaces naturels et ruraux, contrats de plan État-régions, fonds structurels …

[...]

- Dans le domaine des relations entre **santé et environnement**, un groupe de travail devrait être constitué avec le nouveau conseil scientifique de l'IFEN, tandis que démarreront les premières exploitations des données de population finement localisées, issues du recensement de 1999, à croiser avec les périmètres de risques environnementaux disponibles (inondation, bruit, qualité de l'air, …).

- Sous réserve de confirmation par l'Union européenne mi 1999, la mise à jour de la base géographique européenne sur l'occupation des terres CORINE Land Cover devrait être centrée sur des images satellitales 2000.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Le programme EIDER de base de données régionales et départementales sur l'environnement sera poursuivi avec la montée en charge du réseau des statisticiens en DIREN. Le partenariat engagé en 1998 et 1999 avec échelons statistiques départementaux du ministère de l'Agriculture sera étendu à de nouveaux thèmes d'intérêt pour le ministère chargé de l'Environnement.

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - ADEME
Service des observatoires et des réseaux de mesure

2. Enquêtes nouvelles ou rénovées

En 2000, l'ADEME souhaite réaliser une enquête nationale sur les déchets d'entreprises, enquête pour laquelle sont sollicités le label d'intérêt général et le statut d'enquête obligatoire.

Il s'agit :

- d'actualiser les connaissances statistiques sur les déchets banals des entreprises, issues de l'enquête de 1996 ;
- d'avoir, pour la première fois, connaissance de la production et des conditions d'élimination des déchets dangereux des entreprises.

L'enquête est destinée à être réalisée tous les 3 ans conformément aux dispositions du projet de règlement statistique européen.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Comme nous l'avons vu précédemment, le renforcement des Délégations régionales de l'Agence en emplois-jeunes en 1999 va permettre une déconcentration des enquêtes, en particulier pour ITOM annuel. Cela permettra également un traitement et une restitution plus rapides localement des informations régionales.

6. Liste des publications

A noter :
- Cédérom « Atlas des déchets en France »
- Déchets municipaux : les chiffres clés

Ministère de l'agriculture et de la pêche
SCEES

Le SCEES doit terminer début 2000 l'enquête sur l'eau et l'assainissement auprès des communes, menée en partenariat avec l'IFEN. Des réflexions sont engagées avec le Ministère de l'environnement sur la consommation d'eau d'irrigation par les agriculteurs. Les réflexions portent sur les pratiques en matière d'irrigation et sur la consommation annuelle d'eau pour l'irrigation. Si l'analyse met la priorité sur les seuls besoins conjoncturels, il pourrait être envisagé d'adapter le questionnement de l'enquête actuelle sur les terres labourables pour une mise en œuvre dès 2001.

Ministère de l'équipement, des transports et du logement
DAEI - SES - Sous-direction de l'observation statistique de la construction

L'enquête sur les investissements en BTP des collectivités locales comporte un questionnement sur les dépenses consacrées à la collecte et au traitement des déchets, à l'alimentation en eau et au traitement des eaux usées.

Ministère de l'équipement, des transports et du logement
DAEI - SES - Sous-direction de l'observation statistique des transports

En outre, les travaux menés dans le cadre du « compte de l'urbain » du compte satellite des transports devraient aboutir en 1999 et une ventilation des déplacements urbains selon les modes, les agents et les zones concernées (catégories d'aires urbaines), qui pourra être exploitée en 2000 dans une optique « environnement ».

Ministère de l'intérieur
- Direction générale des collectivités locales (DGCL)
. Service des statistiques, des études et des techniques locales

L'application des normes nationales et européennes relatives à l'environnement aura évidemment des répercussions sur les budgets des collectivités locales. Ces effets pourraient faire l'objet d'études spécifiques en 2000.

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
- Direction générale de la comptabilité publique
. 6ème Sous-Direction – Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger
Bureau 6C Gestion financière et comptable des collectivités territoriales
Bureau 6B Gestion financière et comptable des établissements publics locaux

L'effort financier que les collectivités locales vont devoir faire durant la période 1999 à 2003 pour adapter leurs réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi que les investissements liés à la normalisation du traitement des déchets constituent un sujet important, en termes de statistiques et d'analyse comptable.

Le Bureau 6C sera prochainement en mesure de fournir des données comptables plus fines sur les établissements publics locaux, en particulier les établissements publics de coopération intercommunale et l'ensemble des budgets annexes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (cf. § 2).

D'ores et déjà, l'immatriculation quasi-complète des établissements publics locaux et des budgets annexes au répertoire SIRENE, le reclassement de ces établissements en catégories d'activités définies (eau, assainissement, collecte et traitement des ordures ménagères) et la création de nouvelles rubriques (ventes d'eau, taxes et redevances d'eau ou d'assainissement), permettent d'exploiter de manière plus pertinente les comptes des 20 400 EPCI en activité.

La constitution progressive d'une série de données sur les comptes des services d'eau et d'assainissement gérés par les communes devrait également permettre de disposer d'éléments de référence pour l'étude de ce type de service public.

INDUSTRIE, INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES, ÉNERGIE

INSEE
- Direction des statistiques d'entreprises
. Département de l'industrie et de l'agriculture

Le projet TVA pour le traitement des données fiscales infra-annuelles comporte un volet de mise à la disposition des services régionaux de l'INSEE d'une base de données à des fins d'études locales.

- Direction des statistiques d'entreprises
. Département Système statistique d'entreprises

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2000

- ***Enquêtes annuelles d'entreprise***

Rénovation du mode de collecte pour l'interrogation des établissements dans les EAE services et commerce : en 1999 aura eu lieu un test en vue de mettre en place des modalités de collecte d'information adaptées (les techniques proposées d'interrogation des établissements dans les EAE de 4e génération s'étant révélées un échec pour le commerce et les services). En 2000, sur l'exercice 1999, les modalités préconisées seront mises en oeuvre en vraie grandeur.

- ***Traitement d'enquêtes***

Les enquêtes auprès des entreprises ne se limitent pas aux EAE, et il faut développer des méthodologies générales de traitement d'enquêtes. En 1999 auront été rédigées des notes de fond et un certain nombre de tests auront été réalisés, qui permettront en 2000 de s'orienter vers la mise en place de ces outils généraux. On peut distinguer deux aspects :
- la mise en place d'un logiciel général de traitement des enquêtes thématiques (mais aussi des enquêtes régionales, ...), couvrant le maximum de la chaîne de traitement, y compris les tabulations. Il ne s'agit pas de se lancer dans un projet coûteux, mais de partir des logiciels du marché, en leur ajoutant progressivement des modules présentant un niveau de généralité suffisant pour être utiles à de nombreuses enquêtes.
- la poursuite des réflexions sur un outil permettant de prendre en compte la « collecte hybride » (multi-sources), via l'utilisation du prototype développé en 1999.

- ***Mise en oeuvre de BDSE***

La base de données structurelles sur les entreprises (BDSE) sera disponible sur Internet à la fin de l'année 2000. Cette base de données offrira des résultats statistiques sur les entreprises au niveau 700 de la NAF, portant sur 400 variables et provenant d'une quinzaine de sources.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Deux points ont été mentionnés précédemment :
- la rénovation de la collecte auprès des établissements dans le cadre de l'EAE (commerce et services) ;
- les réflexions pour la mise en place d'outils généraux de traitement d'enquête (ceci concerne en effet aussi bien les enquêtes régionales que les enquêtes thématiques) et d'outils permettant de prendre en compte des sources d'informations multiples (ceci concerne aussi les EAE).

Par ailleurs, la base BRIDGE restera une des principales sources des statistiques sur l'appareil productif local et régional. On continuera de développer l'information sur les données de SUSE en direction des services d'études des directions régionales de l'INSEE, cette source permettant d'élaborer des statistiques sur les PME. L'amélioration de la base de données sur les groupes, via l'exploitation des données de la Direction du Trésor, favorisera l'utilisation de la source en région. Le poids des implantations étrangères est en effet un thème traditionnel d'étude pour les directions régionales.

Secrétariat d'État à l'industrie
- Direction générale des stratégies industrielles
. Service des études et des statistiques industrielles (SESSI)
Sous-direction Ingénierie et coordination statistiques

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Les travauxd'estimation de comptes d'exploitation par établissement à partir de l'EAE prévus en 1999, sont reportés en 2000.Le Service suit également l'avancement des travaux menés dans le cadre du groupe " données par établissement " formé par l'ensemble des services participant au projet " 4ème génération de l'EAE ".

En revanche, l'éventuel allégement de l'enquête sur les investissements anti-pollution risque d'entraîner une dégradation des résultats aux niveaux régional et local.

6. Liste des publications

A noter :
Hors collection
Cédérom "SESSI régions" présentant des informations régionales, départementales et locales sur l'industrie. Ce cédérom dit de seconde génération permet à l'utilisateur de créer ses propres tableaux, cartes et graphiques et d'éditer des listes d'établissements.

Série Chiffres clés analyse
L'industrie dans les régions

La statistique industrielle sur Internet
Plusieurs extraits de publications sont également consultables, comme « Industrie dans les régions ».

Ministère de l'agriculture et de la pêche
- Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)
. Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Le relèvement, à titre permanent et non plus simplement une année sur deux, du seuil d'interrogation de l'EAE à 20 salariés entraînera une perte d'information pour cette catégorie d'entreprises, qui jouent souvent un rôle important dans les zones rurales. Cette perte sera en partie compensée par la mobilisation par le SCEES des fichiers individuels BIC, qui lui fourniront également des informations sur les très petites entreprises (moins de 10 salariés) pour lesquelles il ne disposait jusqu'ici d'aucune donnée.
Par ailleurs, les projets de mobilisation par le SCEES des données issues des DADS (déclarations annuelles de données sociales) traitées par l'INSEE devraient permettre aux services régionaux de statistique agricole de disposer d'une source plus fiable et complète de suivi de l'emploi salarié à un échelon géographique fin.

6. Liste des publications

A noter :
6.2 EAE 1997

Résultats détaillés :
- IAA Résultats sectoriels et régionaux *Agreste données chiffrées IAA* n° 85 janvier 1999

Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat
- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services
. Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises. Il faudra donc se mettre en mesure de répondre à ces besoins.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction de la programmation et du développement
. Sous-direction des études statistiques
Bureau des études statistiques sur la recherche

- Élaboration d'un nouvel *Atlas de la recherche* régional.
Dans le cadre de groupes de travail, poursuite des réflexions sur les indicateurs régionaux de la R&D, notamment dans le domaine des emplois.

Premier Ministre
- Service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTI)
. Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias

Il convient de signaler qu'il existe une demande forte pour une évaluation du marché régional et local de la publicité. Cette demande concerne et les professionnels du secteur et les experts gouvernementaux qui étudient les conditions de viabilité de nouveaux médias locaux. Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub ». Par ailleurs, des résultats des enquêtes Presse et Câble sont disponibles au niveau régional et départemental.

Banque de France
- Secrétariat général
. Direction des entreprises

Statistiques concernant le système productif

Un renouvellement méthodologique de l'analyse financière individuelle donnera lieu à la mise à disposition, à partir de l'an 2000, de nouvelles globalisations statistiques sur données Centrale de bilans et Fichier bancaire des entreprises aux niveaux national, régional ou départemental. Sur le plan individuel, la restitution à l'entreprise d'un nouveau document personnalisé : le DAF - Dossier d'analyse financière - est prévue en avril 2000. Les succursales de la Banque de France seront ainsi en mesure de fournir une information mieux adaptée aux attentes des chefs d'entreprise et des autorités locales. La mise en situation de l'entreprise dans son secteur d'activité peut être réalisée grâce aux statistiques sectorielles.Certaines études sectorielles réalisées par un ou plusieurs comptoirs (français ou européens) le seront en association avec la direction des Entreprises.

MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
- Direction générale de la comptabilité publique (DGCP)
. 5e Sous-direction - Comptabilités et dépenses de l'Etat
Bureau 5A

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Les administrations publiques locales

2.1.1. Chambres des métiers

L'intégration en vraie grandeur des comptes des chambres de métiers au moment du définitif a été réalisée en 1999 grâce aux données fournies par la direction de l'Artisanat.

2.1.2. Mise en place de la nouvelle comptabilité des régions et départements

La réfection de ces deux comptabilités est un projet de la sixième sous-direction de la DGCP. Le Bureau 5A a été étroitement associé à l'élaboration de la nomenclature fonctionnelle qui sera introduite dans le cadre de cette refonte : les collectivités concernées pourront au choix voter leur budget par fonction suivant cette nomenclature ou par nature en associant une fonction à chaque poste de recette ou de dépense. En l'an 2000, le Bureau 5A devrait être confronté à la remontée des informations dans ces deux nouvelles comptabilités soit en vraie grandeur, soit sur la base d'un échantillon test. Quoi qu'il en soit, un des chantiers de l'an 2000 sera la transcription aux normes de la comptabilité nationale de ces deux plans de comptes.

2.2. Autres travaux statistiques prévus ou rénovés pour 2000

2.2.3. Régionalisation des comptes des administrations publiques locales

Une réflexion est en cours avec le département de l'Action régionale de l'INSEE sur le contenu de cette régionalisation. Un groupe de travail du CNIS a été constitué dont il conviendra de tirer les enseignements. Une première évaluation sur données brutes des comptes régionaux des administrations publiques locales a été faite pour 1996 et 1997.

3. Opérations répétitives

Vis-à-vis de l'extérieur du Réseau du Trésor public, l'activité de la sous-direction se résume actuellement à deux livraisons annuelles d'une série complète de comptes nationaux à l'INSEE (avec copie à la DP) et à la Banque de France (SESOF) en décembre n + 1 (compte semi-définitif) et en septembre n + 2 (compte définitif). En 1999, la base 95 des comptes nationaux se substitue définitivement à la base 80.

Comme projet non encore signalé, on peut citer l'amélioration des redressements pour exhaustivité faits sur les organismes locaux en concertation avec la sixième sous-direction de la DGCP. À ce titre, une liste des mouvements sur les établissements publics locaux fournie par la sixième sous-direction, permettra au moment du semi-définitif de mieux tenir compte de la démographie importante de ces établissements.

5. Aspects particuliers du programme 2000

La dimension régionale du compte des APUL sera systématique à compter de l'an 2000. Le calendrier de fourniture dépend de l'avancée des travaux du groupe de travail du CNIS sur la régionalisation des comptes nationaux auquel la CP est associée, de même que le passage en vraie grandeur de la régionalisation des recettes et dépenses de l'État.
La prise en charge complète, par la Direction, des comptes nationaux des établissements publics hospitaliers devrait être effective en 2000 et permettre d'obtenir une structure régionale de comptes.

Banque de France
- Direction générale des services étrangers
. Direction de la balance des paiements

Statistiques concernant les relations avec l'extérieur

La direction de la Balance des paiements poursuivra sa politique de rétrocession des informations au profit des déclarants, banques et entreprises, et tiendra compte des propositions qui pourraient lui être faites dans ce sens, dans la limite cependant des possibilités offertes par son système d'information ainsi que par les textes réglementaires.

Enfin, sous la pression des délais requis par la Banque centrale européenne, il a été décidé de rapatrier une partie des travaux exécutés dans le réseau de succursales, pour celles dont le volume d'activité pour la balance des paiements est le plus réduit.

Banque de France
- Direction générale des études
. Direction de la conjoncture

Statistiques financières territoriales

Il s'agit de statistiques mensuelles, trimestrielles (annuelles pour la centralisation du nombre de comptes), disponibles au niveau départemental ou du rayon d'action des succursales de la Banque de France et portant sur un certain nombre d'opérations enregistrées auprès des banques, des

institutions financières spécialisées (IFS) et, le cas échéant, de la Poste et de la Caisse des dépôts et consignations.

Travaux en cours de rénovation depuis le second semestre 1997 :
- centralisations des dépôts et crédits ;
- centralisations du nombre de comptes ;
- centralisations des portefeuilles de valeurs mobilières ;
- centralisations des crédits nouveaux à l'habitat.

L'objet de la rénovation en cours consiste principalement à améliorer la collecte, à accélérer les délais de sortie des statistiques et à affiner leur qualité.

Cette rénovation de l'application devrait être terminée fin 1999.

SANTÉ, PROTECTION SOCIALE

Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)
- Direction de la recherche, des prévisions et des statistiques

Le développement des études locales, suscité dans le cadre du programme PERSPICAF, comporte deux aspects :
- le développement d'études proprement dites, en partenariat avec des partenaires extérieurs (équipement, action sociale, INSEE) ;
- le développement d'outils (base de données EPICAF et îlotage).

Pour promouvoir le développement d'études, la CNAF vise la poursuite du mouvement enclenché, en le complétant par une meilleure communication au sein du réseau des CAF (outils de communication, notes méthodologiques, formation).

En terme de base de données communales, la CNAF dispose de données organisées autour de thèmes concernant les prestations légales : logement, minima sociaux, prestations sociales. En 2000, il est prévu d'enrichir ces données avec des informations sur l'action sociale (bénéficiaires de prestation « extralégales », équipements sur la petite enfance et sur les centres de loisir).

La CNAF appuie le développement de l'îlotage des fichiers, afin de permettre la création de données par les caisses à un niveau infracommunal.

Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.2. Autres travaux nouveaux prévus

2.2.1. Le SNIIR-AM

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999 a prévu la mise en place d'un système national inter-régimes de l'assurance maladie. Les bases d'un tel système sont jetées en 1999. Les premiers travaux ont été engagés avec les principaux régimes d'assurance maladie. Pour le régime général, le projet informationnel baptisé ERASME (Extraction, Recherches et Analyses pour un Suivi Médico-Economique) vise, dans ce cadre, à constituer un dépôt de données référencées et disponibles à différents niveaux de localisation et de responsabilités pour mettre à la disposition des différents acteurs de la santé et de la protection sociale un système d'information décisionnel unique. Ce système doit contribuer à la connaissance des dépenses par circonscription géographique, par nature

de dépenses, par catégorie de professionnels responsables de ces dépenses et par professionnel ou établissement. Ce projet repose sur les principes suivants :
- unifier les systèmes d'informations existants, relativement hétérogènes à l'heure actuelle, en un système unique ;
- conserver les informations sous leur forme la plus détaillée, alors qu'aujourd'hui, compte tenu du volume que représentent ces données, les informations sont centralisées au niveau national sous une forme agrégée ;
- renforcer la qualité de ces données en organisant un système de contrôle de cette qualité au plus près de la source de ces données, alors qu'aujourd'hui, ces systèmes de contrôle dépendent des chaînes informationnelles.

La direction des Statistiques et des Etudes de la CNAMTS est évidemment fortement impliquée dans ce projet dont une version de référence devrait voir le jour à la mi-2000.
Dans une première étape (avril 1999 – début 2000), les chaînes statistiques et comptables seront rapprochées autour d'une norme d'échanges commune définie à partir de la nomenclature statistique actuelle (PS5). Les contrôles opérés seront identiques dans les deux systèmes. Les rejets et les recyclages d'informations de qualité insuffisante seront également communs.
La norme ainsi élaborée est également conçue de façon à couvrir les besoins des autres applicatifs (notamment les systèmes inter-régimes existant aujourd'hui : SNIR-professionnels de santé et SNIR-établissements). Les informations ainsi constituées à un niveau détaillé alimenteront des bases régionales et une base nationale. Dans le même temps, l'expérience acquise par les autres régimes au travers de leur participation à un projet commun (fichier d'information inter-régimes de prestations – FIIP - reposant sur la même nomenclature) permettra l'alimentation de bases inter-régimes.

4. Aspects particuliers du programme de travail

- **Aspects régionaux et locaux**

La base de données régionales en santé publique (BRSP) intégrera complètement les informations inter-régimes issues du fichier FIIP constitués par les régimes d'assurance maladie.

Par ailleurs, le suivi mensuel, établissement par établissement, des prescriptions hospitalières, mis en œuvre en 1999 sera poursuivi en 2000, avec le concours des ARH et des URCAM.

5. Liste des publications 1998 et 1999

A noter :
Les Carnets statistiques
Le régime général
n° 94 Statistiques régionales en 1996
à paraître : Statistiques régionales en 1997 (mi 99)

Les Dossiers Eudes et statistiques
n° 39 La population protégée par les régimes de sécurité sociale - Répartition géographique par circonscription des Caisses Primaires au 31.12.95 (édition février 1998)
n° 40 Analyse de la mobilité géographique de la clientèle des médecins libéraux en 1997 (édition juillet 1998)
n° 42 Typologie départementale suivant des caractéristiques d'offre et de demandes de soins (édition août 1998)

Point Stat (4 pages)
1998 :
n° 11 Mobilité géographique de la clientèle des médecins libéraux en 1997
n° 12 Typologie départementale des caractéristiques d'offre et de demande de soins

Caisse nationale de l'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS)
- Direction de l'actuariat statistique

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Le groupe "régionalisation des statistiques" qui a tenu 6 réunions en 1997 a arrêté 5 axes de développement (voir exposé de synthèse dans la note CNAV du 26 février 1998 sur les projets de programmes statistiques à moyen terme 1999-2003).

La réalisation d'un abrégé statistique régional sur la retraite constitue une première étape dans la création de banques de données régionales sur la retraite. Les premiers abrégés régionaux vont paraître en 1999. Ils seront affinés et généralisés en 2000.
La réflexion sur la constitution de banques de données régionales sera poursuivie.

La connaissance sur les retraités à des niveaux géographiques plus fins que les départements sera à l'étude.

6. Liste des publications réalisées au cours de l'année 1998

A noter :
- Circulaires de résultats pour 1997 :
  - Pyramide des âges - Résultats régionaux au 31/12/1997
  - Retraités au 31/12/1997 par département de résidence
  - La résidence des bénéficiaires de la majoration L814-1 au 31/12/1997
  - La résidence des allocataires veuvage au 31/12/1997
  - Attributions effectuées au cours de l'année 1997 et les décès enregistrés pour lesdépartements d'outre-mer

Ministère de l'emploi et de la solidarité
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.2. Travaux statistiques nouveaux ou rénovés

2. Professions de santé

a) L'activité et les comportements des médecins

- L'exploitation directe du **panel de la CNAMTS sur les médecins** enrichira l'analyse des revenus grâce au suivi de l'activité des médecins généralistes libéraux (nombre et nature des actes, chiffres d'affaires, prescriptions), en fonction des critères démographiques, géographiques et professionnels.
- Un questionnaire complémentaire, greffé sur le panel, permettra de tester en vraie grandeur les nomenclatures d'activité et de causes de recours aux soins, et de creuser certains aspects spécifiques : fidélité (et fidélisation) des malades à leur médecin, typologies de comportement en fonction de l'activité, des revenus etc. La possibilité d'étendre l'interrogation aux malades qui ont consulté les médecins enquêtés devra être examinée.

b) L'emploi
[...]
- Le **constat de l'emploi des professions de santé** au niveau départemental et par spécialité sera approfondi de deux façons. D'une part, l'utilisation de l'enquête Emploi de l'INSEE permettra de mieux cadrer ce constat en estimant les lacunes du système statistique de recensement des professionnels de la santé. D'autre part, l'étude des densités de médecins se précisera avec l'utilisation d'un zonage par aire urbaine fine. À l'intérieur des zones urbaines, on fera ainsi apparaître les distinctions spécifiques aux zones périurbaines.
[...]

5. Etablissements sociaux, aide sociale et personnels
c) Dispositif relatif à l'aide sociale des départements (« Remontées départementales »)
Les départements transmettent annuellement à l'État des données relatives à leur activité en matière d'action sociale et de santé (parallèlement à ce dispositif, des informations sont collectées sur l'action sociale relevant de la compétence de l'État : bénéficiaires, personnel technique des DDASS et dépenses). Ce dispositif a fait l'objet d'une refonte afin de prendre en compte les évolutions de la législation sanitaire et sociale et d'améliorer les délais de remontée de l'information. Un bilan de cette refonte sera effectué à la fin de l'année 1999. D'ores et déjà des estimations rapides à partir d'échantillons et d'un logiciel de calcul ont été publiées sur 1998 au premier semestre 1999.

6. Lutte contre l'exclusion
Une approche multidimensionnelle de l'exclusion et de la pauvreté implique que les travaux portent sur plusieurs thèmes : étude des bas revenus, mais aussi de l'accès au logement, à l'emploi, au système de soins, à l'éducation, … Il s'agit aussi de développer des analyses en termes de processus, de trajectoires, et non simplement de constats statiques de situations, à travers des études longitudinales et des données de panel.

Pour ce faire, plusieurs dispositifs statistiques doivent être mis en place. Pour les études, les sources administratives en provenance des divers organismes gestionnaires de prestations sociales (notamment les minima sociaux) comme les données d'enquêtes (enquêtes sur des populations spécifiques, mais aussi, sur certains aspects, les enquêtes en population générale) seront mobilisées.

a) Base de données sur les minima sociaux (BDMS)
En 1999 un outil de synthèse et de cadrage important sera mis au point : la base de données sur les minima sociaux. Cette base rassemble de nombreuses informations de source administrative sur les allocataires de minima sociaux (RMI, AAH, API, ASS, AI, ASI, ASV, AV). Les données, annuelles ou semestrielles selon les cas, sont fournies par les différents organismes gestionnaires de ces allocations : CNAF, Unedic, MSA, caisses de retraite, CNAMTS. L'apport de cette base est de rassembler, pour l'ensemble des minima sociaux, des données, en stocks et en flux, sur différentes variables et leurs croisements : caractéristiques socio-démographiques des allocataires, caractéristiques vis-à-vis du dispositif, montant moyen des allocations, au niveau national et départemental.

7. Politique de la vieillesse, handicap dépendance

b) Enquêtes nouvelles sur la Prestation Spécifique Dépendance.
Une première enquête sera réalisée en 1999 auprès des Conseils généraux afin d'obtenir une meilleure connaissance des personnes qui demandent la PSD. Elle devrait en particulier permettre de connaître la situation des anciens bénéficiaires de l'ACTP. Elle nécessitera une collaboration avec l'APCG et/ou l'ODAS.

Elle serviraà constituer une base pour réaliser, au premier semestre 2000, une enquête complémentaire auprès des personnes afin d'apprécier les améliorations ou les évolutions qu'a apportées cette prestation.

8. Comptes
b) Comptes de la Protection Sociale
Le compte de la protection sociale est depuis 1996 une annexe à la loi de financement de la Sécurité sociale. L'enrichissement entrepris en 1996 sera poursuivi. Des travaux relatifs à la régionalisation de certaines données du compte sont en cours et devraient aboutir en 1999.

Le compte de la protection sociale (campagne 1990 à 1998) a été élaboré au cours du premier semestre 1999. Le rapport annuel de synthèse sur les comptes de la protection sociale sera publié en septembre 1999 pour la période 1990 à 1998. Ces données seront présentées en nouvelle base des comptes nationaux de l'INSEE (c'est-à-dire 1995).

L'analyse des prestations sociales et de services sociaux de l'État et des collectivités locales, de leur évolution par risque et de leur poids relatif dans l'ensemble de la protection sociale sera menée en collaboration avec le Bureau des établissements sociaux, de l'action sociale locale et des professions.

La DREES assure la cohérence des différents comptes du champ de la protection sociale. Des travaux de rapprochement entre ces comptes seront menés dès cette année sur les comptes de la santé, de la protection sociale, de la sécurité sociale, l'effort social de la Nation, en liaison avec l'INSEE, les directions de la Comptabilité publique, de la Prévision et du Budget et la DSS.

3. Opérations répétitives

[Des résultats départementaux sont fournis pour plusieurs investigations - cf. liste détaillée dans le programme présenté à la formation Santé, protection sociale].

4. Aspects particuliers du programme

- **Aspects régionaux et locaux**

Les 3 chantiers de mise à disposition de données à un niveau régional ou infrarégional vont aboutir à des produits disponibles au niveau opérationnel en 2000 :

1. La base régionale en santé publique (BRSP)
Le projet de base régionale en santé publique (BRSP) a pour objectif de fournir aux acteurs nationaux, régionaux et locaux un système cohérent d'informations couvrant le champ de la santé publique. Il consiste à mettre à la disposition des services de l'Etat, des organismes d'assurance maladie et des professionnels de santé à travers le réseau santé-social et, de façon plus générale, du public intéressé à travers Internet, un vaste ensemble de données sous forme d'indicateurs prédéfinis. L'accès à des données plus détaillées sera ouvert à un ensemble plus restreint d'utilisateurs (statisticiens, médecins inspecteurs, médecins conseils…).

2. Le suivi des dépenses de santé localisées : Tableau de bord régional de suivi des dépenses de santé
Il s'agit de disposer d'un outil de suivi des dépenses de santé tous régimes confondus, par grandes enveloppes et types de prestations, selon un découpage géographique comportant régions et départements. Il permettra l'analyse des disparités géographiques de dépenses de santé tant en niveau qu'en évolution.

Le Haut Comité de la Santé Publique a souligné qu'une allocation régionale des ressources fondée sur les besoins de santé pourrait contribuer à réduire les inégalités de santé par une réduction des inégalités des moyens mis en œuvre par le système de soins. L'utilisation du tableau de bord en constat sur le passé peut, dans cette problématique, participer à l'éclairage des décisions portant sur la régionalisation des enveloppes et l'allocation infra régionale des ressources.

A partir de 1999, l'alimentation de ce tableau devrait s'appuyer sur le Fichier d'Information Inter Régimes sur les Prestations (F.I.I.P.) que la CNAMTS est en train de mettre en place en partenariat avec les autres régimes de base de l'assurance maladie. La base de données régionales en santé publique sera un des supports de mise à disposition de ce tableau.

3. La base de données sociales localisées (BDSL)
Cette base est en cours de construction. Son objectif est de mettre à la disposition des agents des DRASS et des DDASS, sur serveur informatique, une batterie d'indicateurs constituant un outil d'observation sociale partagé et de « veille sociale » sur des zones géographiques adaptées. Le champ d'observation concerne en priorité les populations en situation de précarité, d'exclusion ou en voie d'exclusion sociale et professionnelle. Un prototype comportant 46 indicateurs (parmi la centaine prévue) élaboré à partir des sources collectées et mise à disposition en octobre 1998, est en cours de développement. Il sera testé en avril mai 1999 et pourra être déployé au 4ème trimestre 1999, dans les services déconcentrés.

Les négociations avec les organismes devant fournir des fichiers sources seront poursuivies, une circulaire doit être envoyée aux DDASS et aux DRASS pour mise à disposition des informations de leur ressort. La déclaration à la CNIL sera faite au premier semestre 1999. Parallèlement, la préparation de la formation des utilisateurs sera poursuivie pour être opérationnelle à l'automne 1999. La maîtrise d'œuvre locale est assurée par la DRASS de Midi-Pyrénées. Une fois la base opérationnelle, son administration sera externalisée.

5. Liste des publications

A noter :
Etudes et Résultats
n° 9 mars 1999
Les médecins généralistes libéraux dans les aires urbaines – des densités plus élevées dans le Sud et les centres-villes
Stéphane Rican, Marc Simon, Alain Charraud, Gérard Salem

Documents de travail (documents statistiques)
n° 322 décembre 1998
L'activité des services départementaux de lutte contre la tuberculose, les maladies sexuellement transmissibles et les cancers en 1997
Claudine Parayre, Daniel Callegher

n° 323 janvier 1999
Les professions de santé au 1er janvier 1997 par département
Marc Simon

Mutualité sociale agricole

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes ou fichiers nouveaux

b) Statistiques " famille ": mise en œuvre de deux nouveaux systèmes d'informations statistiques au cours de l'an 2000

- Montant des prestations familiales, aides au logement, RMI

Ce système d'informations, en phase avec les chiffres comptables, permettra de réaliser toutes les ventilations financières. Sa périodicité sera a priori semestrielle.

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2000
Enquêtes statistiques et travaux nouveaux " maladie " :
Le secteur " maladie " poursuivra les efforts déjà engagés en matière de qualité des données statistiques en élaborant un cahier de procédures de liquidation et s'attachera à mettre à disposition des MSA des outils permettant d'assurer un meilleur suivi des objectifs des dépenses d'assurance maladie. Ainsi, des nouveaux états qui se substitueront aux états existants permettront de suivrel'ONDAM aux niveaux régional et départemental. Concernant le codage des actes, des tableaux de bord destinés aux services médicaux annoncés en 1999seront élaborés de manière régulière.
Les améliorations engagées notamment en matière de suivi desobjectifs des médecins par spécialité seront poursuivies. Un module assurant le suivi de l'ONDAM sera créé au sein de l'observatoire économique de la santé ECOSIPREM. Par ailleurs, il est envisagé de créer un module permettant de cerner le profil des consommants, d'étudier l'impact de l'offre de soins et de la structure par âge au niveau départemental.

Par ailleurs, la MSA participera à la nouvelle enquête Santé et protection sociale du CREDES.

Enfin, la MSA est partie prenante du futur projet SNIIR - AM. Ce projet interrégimes a pour objectif de suivre les dépenses d'assurance maladie avec une qualité et une fiabilité telles qu'elles puissent être rendues opposables. Le champ couvert par le SNIIR – AM concerne tant les dépenses ambulatoires que hospitalières ; tant l'offre de soins que la demande – via le suivi du parcours des patients – seraient retracées. Il s'agit de constituer des bases de données individuelles, nationales et régionales, accessibles à de multiples utilisateurs. Les données seraient accessibles en fonction du niveau d'habilitation défini pour chaque utilisateur.

3. Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département " Statistiques " de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique. *[Des résultats départementaux sont fournis pour plusieurs investigations - cf. liste détaillée dans le programme présenté à la formation Santé, protection sociale].*

4. Liste des publications

A noter au catalogue de l'Observatoire économique et social de la MSA :
Economie de la santé
La dépense de médecine libérale et ses facteurs explicatifs - Analyse des disparités départementales (juin 1997, 34 pages, gratuit)

Annuaires statistiques
Résultats départementaux 1998 (novembre 1999, 450 pages)
Résultats départementaux 1999 (novembre 2000, 450 pages)

Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé (CREDES)

Les sources disponibles seront mobilisées pour répondre aux travaux de géographie de la santé qui est un des axes de travail traditionnel du CREDES.

SYSTÈME PRODUCTIF

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
- Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI)
. Sous-direction de l'informatique, des statistiques et des études économiques
Bureau des statistiques et études économiques

La Douane continuera les actions de diffusion des statistiques du commerce extérieur par ses directions régionales. Depuis fin 1998, une publication trimestrielle régionale est disponible dans chaque région et présente les principales évolutions. Une brochure annuelle sera développée.

TRANSPORTS, TOURISME

TRANSPORTS

Ministère de l'équipement, des transports et du logement
- Direction des affaires économiques et internationales
. Service économique et statistique (SES)
Sous-direction de l'observation statistique des transports

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes nouvelles ou rénovées pour 2000

- Enquête sur les déplacements, méthode standard CERTU, destinée aux agglomérations moyennes
  La connaissance des pratiques de déplacements quotidiens en milieu urbain est nécessaire à la planification locale des déplacements, pour la mise en place en particulier des plans de déplacements urbains. Une méthodologie destinée aux agglomérations moyennes est en préparation au Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), adaptée de celle existante pour les grandes agglomérations.
  Ce projet a reçu un avis d'opportunité favorable par la formation le 17 mai 1999.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

En matière de transports, les aspects régionaux et locaux sont traités dans le cadre des observatoires régionaux des transports (ORT), dont les directions régionales de l'équipement (DRE) assurent l'animation.
En 2000 seront disponibles les résultats de l'enquête annuelle d'entreprise Transport 1997, premier exercice de l'enquête de la 4ème génération, qui intègre des questions sur les établissements de plus de 10 salariés, et ceux de l'enquête relative à l'année 1998, où tous les établissements des entreprises interrogées seront suivis, ce qui rendra possible une meilleure utilisation régionale des résultats de l'enquête.
En outre, les travaux entrepris par le SES en 1998 pour promouvoir une meilleure utilisation des sources statistiques disponibles sur l'emploi (en particulier les déclarations annuelles de données sociales) devraient donner leur plein effet en 2000.
En 2000 également sera généralisée l'ouverture en région (DRE) de la consultation de données agrégées de la base de données SITRA-M, via l'Intranet du Ministère.

TOURISME

INSEE
- Direction des statistiques d'entreprises
. Département des activités tertiaires

2. Travaux nouveaux pour 2000

- La méthodologie d'évaluation de l'emploi salarié lié à la fréquentation touristique a été mise en oeuvre par une dizaine de régions. Cette première vague d'expériences et la disponibilité de sources nouvelles (inventaire communal 1998, recensement de la population) conduisent à envisager quelques adaptations notamment de la classification des communes au regard de l'emploi. Ces adaptations seront tentées par plusieurs régions tests.
- Un indicateur trimestriel d'emploi salarié régional pourrait être élaboré à partir de la source URSSAF dans les régions qui ont mis en oeuvre la méthodologie d'évaluation de l'emploi salarié précédente.
- L'emploi non salarié lié au tourisme a fait l'objet de tentatives d'évaluation en Languedoc-Roussillon, qui s'inspiraient de la méthodologie d'évaluation de l'emploi salarié, en partant des entreprises individuelles enregistrées dans le répertoire SIRENE. La recherche sera poursuivie avec le concours d'autres régions.
- L'extension de la couverture, en 1999, de l'enquête annuelle d'entreprise sur les services aux activités des hébergements en auberges de jeunesse, refuges, terrains de campings et autres hébergements collectifs touristiques de la NAF 55.2 va permettre la production de résultats statistiques nouveaux. Ces résultats seront disponibles pour des études à un niveau national et pour chacune des régions ayant fait l'objet d'une extension particulière d'enquête sur ce domaine.

3. Opérations répétitives

- Gestion du fichier des hébergements de tourisme. Ce fichier des hébergements à la triple finalité de servir de base de sondage aux enquêtes de fréquentation, de produire en permanence et à des dates successives un état du parc hôtelier et de fournir la matière d'une analyse démographique des unités du parc.
Il ne contient encore que les hôtels homologués en attendant d'inclure les campings lorsque ceux-ci verront leur enquête de fréquentation rénovée. Une étude en cours d'extension éventuelle en direction d'hôtels non homologués sur la région PACA va permettre d'évaluer la pertinence et la faisabilité de l'extension qui pourrait être envisagée sur ce champ pour améliorer valablement le suivi conjoncturel de la fréquentation touristique.

- Enquête de fréquentation hôtelière
La rénovation de cette enquête est effective depuis le mois de janvier 1999. Elle a donné lieu dans de nombreuses régions à d'intéressantes redéfinitions d'extensions régionales pour améliorer la qualité des résultats, l'adéquation aux besoins des acteurs régionaux et l'allégement de la charge statistique.

Après une inévitable période de rodage, l'enquête permetde produire des indicateurs avancés de la fréquentation par région qui sont diffusés 15 jours après la fin du mois d'observation alors que les résultats définitifs, plus détaillés, sont disponibles en général après 30 jours.

- Enquête de fréquentation de l'hôtellerie de plein air
La rénovation de cette enquête devait être réalisée l'année suivant celle de la fréquentation hôtelière. Cependant les difficultés rencontrées pour la rénovation du fichier des hébergements et de l'enquête hôtelière conduisent à reporter celle-ci d'une année encore soit pour 2001 Le nouveau fichier des hébergements de plein air sera préparé dès 2000.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

Les enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie ont pour objet de fournir des résultats au niveau régional qui puissent être rassemblés pour répondre aux besoins nationaux et européens.

Elles donnent lieu à de nombreuses extensions d'échantillon dans le cadre de partenariats associant les directions régionales de l'INSEE aux acteurs du tourisme en région, par exemple dans le cadre d'une observatoire régional du tourisme.

Dans certaines régions, l'enquête englobe déjà des gîtes ruraux, des meublés classés thermaux et des villages de vacances.

6. Liste des publications

Chaque direction régionale a sa propre série de publications :
- Note de conjoncture sur la fréquentation des hôtels et campings ;
- Bilan de la saison touristique ;
- Articles divers sur l'évolution du tourisme, l'impact sur l'emploi et le poids économique du tourisme.

Les travaux sur l'emploi salarié dans le tourisme ont fait l'objet de publication dans 8 régions :

Centre	(INSEE Centre Info n° 57 - juillet 1997)
Languedoc-Roussillon	(Repères n° 24/25 - septembre 1997)
Corse	(Economie Corse n° 83 - décembre 1997)
Bretagne (1)	(Octant n° 73 - mars 1998)
Poitou-Charentes	(Les cahiers de décimal n° 25 - juillet 1998)
Bourgogne	(Bourgogne dimensions n° 56 - septembre 1998)
Nord-Pas-de-Calais (1)	(Profils n° 11 et 12 - octobre et novembre 1998)
Basse-Normandie (1)	(Cent pour Cent B-N n° 48 - novembre 1998)

Ministère de l'équipement, des transports et du logement
- Direction du tourisme
. Sous-direction de la stratégie et des moyens
Bureau de la statistique touristique

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2000

Analyse conjoncturelle de l'activité touristique

Le directeur du tourisme a souhaité s'appuyer sur les structures régionales pour élaborer un outil d'analyse conjoncturelle de l'activité touristique visant à la fois à satisfaire des besoins d'information rapide des pouvoirs publics et des professionnels du tourisme en terme d'éclairage sur le déroulement des saisons touristiques.

_____

(1) Régions ayant engagé des travaux méthodologiques complémentaires.

La collecte des données au plan régional sera réalisée sous l'égide du Comité (ou Observatoire) régional du tourisme auprès d'un panel d'établissements qui sera défini en liaison avec les Comités départementaux du tourisme, les Offices de tourisme et les professionnels concernés. Le champ d'observation comprendra les hébergements, les services d'information et de réservation, la fréquentation des équipements culturels et de loisirs, la restauration. En ce qui concerne l'hôtellerie et les campings, les indicateurs seront issus d'exploitations anticipées des enquêtes obligatoires de fréquentation réalisées par l'INSEE.

La synthèse et la diffusion au niveau national sera assurée par l'Observatoire national du tourisme.

Ce projet sera intégré au volet observation économique du tourisme des prochains contrats de plan Etat-Région 2000-2006.

3. Opérations répétitives

- Suivi des déplacements touristiques des Français
La direction du Tourisme a mis en place en avril 1990 le SDT destiné à mesurer les déplacements touristiques des Français comportant au moins une nuitée passée en dehors de leur domicile. Ce panel est une des bases les plus importantes de l'observation de l'activité touristique tant sur le plan de l'estimation et de l'évolution conjoncturelle du volume des flux que sur celui des caractéristiques des partants et des séjours. Ses résultats sont utilisés pour répondre aux obligations réglementaires relatives à l'élaboration du compte du tourisme et à la directive européenne.
Cet outil est également utilisé par l'AFIT (Agence française de l'ingénierie touristique) pour la connaissance des filières et le développement des espaces touristiques, et par les régions pour l'analyse de leurs clientèles.

Pour répondre à ce besoin d'informations au niveau régional, la taille du panel a été doublée à partir d'avril 1999 et portée à 20 000 individus français de 15 ans et plus, interrogés mensuellement par voie postale.

D'autre part, le SDT s'est enrichi à partir également du mois d'avril d'un volet 'dépenses' auquel s'est associée la Banque de France. Ce projet avait reçu l'année dernière un avis d'opportunité du CNIS. Il sera poursuivi en 2000.

Enfin, la mise en place d'un suivi permanent léger des déplacements longue distance par le Service économique et statistique du MELT devrait être réalisée en liaison avec le SDT. Une réflexion qui associe également la DGAC est actuellement engagée.

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects régionaux et locaux

La direction du Tourisme poursuivra les efforts entrepris en 1998 pour coordonner l'observation de l'activité touristique en régions autour d'un cadre homogène construit à partir des exploitations régionales des outils nationaux et à travers des méthodologies développées au niveau régional ayant valeur d'exemplarité.
Dans cet esprit, un chapitre des contrats de plan Etat-Région 2000-2006 sera consacré à l'observation économique du tourisme. Le projet comporte trois volets :
- le premier porterait sur les données de structure relatives à l'offre et à la demande touristiques, basées sur les fichiers, les grandes enquêtes nationales et les méthodologies développées par l'INSEE pour la mesure de l'emploi.
- le second concernerait la mesure de l'impact socio-économique de l'activité touristique et l'aide à la définition des politiques publiques.
- le dernier concernerait l'observation conjoncturelle de l'activité touristique développée dans la partie 2-2.

URBANISME, ÉQUIPEMENT, LOGEMENT

INSEE
- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Division Logement

2. Travaux nouveaux pour 2000

- **Indices de prix des logements France entière**

La mise au point d'indices de prix des logements (maisons, appartements, centres villes, banlieue) en liaison à la fois avec les notaires d'Ile de France et le Conseil supérieur du notariat devrait permettre la publication régulière d'indices "Notaires INSEE", pour la Province et Paris et à terme d'un indice agrégé.

5. Aspects particuliers du programme 1999

- **Aspects régionaux et locaux**

L'enquête Logement 1996/97 a fait l'objet de 3 extensions d'échantillon dans les régions de Picardie, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais, qui permettront des analyses fines sur les conditions de logement des ménages dans ces régions ainsi que des comparaisons. De même, une enquête a été réalisée avec un questionnaire similaire dans les 3 départements d'Antilles-Guyane.

Par ailleurs, la taille de l'échantillon de l'enquête nationale (29 000 ménages répondants) permet d'apprécier des spécificités régionales.

Ces études seront poursuivies en 2000.

INSEE
- Direction des statistiques d’entreprises
. Département de l’industrie et de l’agriculture

2. Travaux nouveaux pour 2000

[...]
Indice du coût de la construction : outre les recommandations de court-moyen terme déjà mises en application à l’INSEE, la mission d’audit de l’ICC conduite en 1995 a retenu le principe d’études et réflexions complémentaires portant sur la méthodologie des indicateurs de prix (modes de collecte et de calcul). Celles-ci doivent s’appuyer sur une meilleure connaissance des méthodes alternatives et de leurs avantages relatifs. Ces réflexions devraient pouvoir démarrer à la fin de 1999.
Par ailleurs, des évolutions portant sur le mode de diffusion de l’ICC et sur l’actualisation du bordereau d’évaluation des travaux (qui sert, depuis 1986, de base à l’indice) sont apparues nécessaires en 1999 et devraient être opérationnelles en 2000.

3. Opérations répétitives

[...]

- **Indice du coût de la construction**

Comme chaque année, quatre indices courants trimestriels seront élaborés ; les indicateurs dérivés (type d'habitat - région) seront calculés.

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services
. Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises. Il faudra donc se mettre en mesure de répondre à ces besoins.

Ministère de l'équipement, des transports et du logement
- Service économique et statistique
. Sous-direction de l'observation statistique de la construction

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.2. Autres travaux statistiques

Une étude sur la rénovation de l'indice du coût de la construction devrait être engagée en 1999, en collaboration avec l'INSEE. Il conviendra de réaliser un bilan des méthodes de collecte des informations et de chiffrage des composantes de la construction, tenant compte en particulier du vieillissement de la base de calcul de l'indice (le BGE date en effet de 1987). Les réflexions devront également porter sur les méthodes d'indicateurs de prix et sur l'insertion dans le dispositif général des indicateurs de court terme sur la construction. Une étude des expériences menées par d'autres pays européens pourrait s'avérer très utile dans ce contexte. Cette étude se poursuivra en 2000 et un objectif raisonnable serait une mise en œuvre des conclusions qui en seront tirées à partir de 2001.
[...]

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects régionaux et locaux**

La plupart des applications comporte une dimension régionale importante et permettent une diffusion de résultats à ce niveau et, sous réserve des règles du secret statistique, à un niveau infra-régional, voire communal. C'est notamment le cas pour SITADEL, ECLN, EPLS, le suivi des aides à la pierre, COLLOC et l'enquête annuelle d'entreprise. Seules les enquêtes ICC et IPEA font exception. Plusieurs actions engagées en 1999 ou en 2000 devraient permettre d'améliorer et d'élargir la connaissance au niveau local :

- enrichissement de la base de données GEOKIT par les données de l'inventaire communal puis du recensement de la population de 1999 et diffusion au niveau communal des informations relatives au prêt à taux zéro et au prêt à l'accession sociale ;
- réduction des délais de production des statistiques en dates réelles sur la construction neuve de logements et de locaux, au niveau régional comme au niveau national ;

- obtention de résultats représentatifs au niveau départemental sur les investissements en BTP des collectivités locales ;
- production d'indicateurs pertinents au niveau régional sur les entreprises de construction dans le cadre de la nouvelle organisation de la diffusion des résultats de l'enquête annuelle d'entreprise ;
- réflexions sur l'utilisation des bases notariales pour disposer de résultats permettant de mener des analyses sur les transactions de logements à des niveaux géographiques fins.

6. Liste des publications relatives aux programmes 1998 et 1999

A noter :
Résultats de la construction (SITADEL)
« Résultats départementaux de la construction » (mensuel) - SES Infos rapides, ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement (DAEI)

Ministère de l'équipement, des transports et du logement
- Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

2. Opérations répétitives

La loi n°96-162 du 4 mars 1996 relative au supplément de loyer de solidarité a prévu des dispositions qui impliquent la transmission de renseignements statistiques par les organismes d'habitations à loyer modéré au représentant de l'Etat dans le département :
- pour l'établissement d'un rapport annuel sur l'application du supplément de loyer dans le département ; le gouvernement dépose en outre tous les deux ans un rapport sur l'application du supplément de loyer de solidarité (art. L-441-10) ;
- pour le dépôt par le gouvernement, tous les trois ans, d'un rapport sur l'occupation des logements d'habitations à loyer modéré et son évolution (art. L-442-5).

- Enquête sur l'application du supplément de loyer de solidarité (SLS)

En application de la loi, l'enquête est réalisée tous les ans au premier semestre depuis 1997. Le parc de logements de chaque organisme concerné fait l'objet d'une ventilation par département et par zone géographique de plafonds de ressources pour l'accès à un logement HLM, en distinguant les zones urbaines sensibles (ZUS) et les zones de revitalisation rurale (ZRR). L'enquête repose sur la connaissance des revenus imposables des locataires du parc locatif et sur des informations dont les bailleurs sociaux sont détenteurs (barèmes de calcul du SLS et liquidation du SLS).

Par l'intermédiaire d'un formulaire d'enquête, les bailleurs sociaux communiquent au représentant de l'Etat dans le département du lieu de situation des logements les données nécessaires à l'élaboration du rapport annuel départemental soumis pour avis au Conseil départemental de l'habitat (CDH). Ces données sont agrégées au niveau de chaque département pour être communiquées à la DGUHC afin de réaliser le rapport national (bisannuel) sur l'application du SLS. Le premier rapport national a été remis sur le bureau des Assemblées en décembre 1997. Le second le sera à la fin de l'année 1999.

[...]

- Prêt à 0 %

Les statistiques relatives au suivi du prêt à 0% sont produites pour le compte de l'Etat par la Société de gestion du Fonds de garantie de l'accession sociale (SGFGAS), à partir des déclarations de prêts effectivement transmises à la DGFGAS par les établissements de crédit. Les statistiques font l'objet d'une double diffusion trimestrielle et annuelle, notamment auprès des services déconcentrés de l'Etat. Le bilan annuel est complété par des statistiques locales par communes.

- Enquêtes sur la mobilité résidentielle

Depuis 1995 la DGUHC et les services déconcentrés de l'Etat réalisent ponctuellement des enquêtes, nationales ou locales, sur la mobilité résidentielle, auprès des ménages emménagés récemment repérés à travers les nouveaux abonnements consentis par EDF.
Ces enquêtes permettent notamment d'établir une typologie des ménages mobiles par type de marché du logement, selon leurs conditions de logement antérieures et les facteurs familiaux, professionnels et d'environnement qui suscitent cette mobilité. Elles permettent aux collectivités locales qui le souhaitent de mieux connaître le fonctionnement de leurs marchés du logement. Une enquête nationale, reposant sur la même base de sondage, pourrait être réalisée en 2000.

RÉCAPITULATION DES TRAVAUX PRÉVUS AU MOYEN TERME 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Budgets des collectivités locales	**DGCL**	En cours	
Comptes des collectivités locales	"	En cours	
Fiscalité locale	"	En cours	
Finances des groupements	"	En cours	
Exploitation des rapports aux CTP	"	Nouvelle exploitation en 2000	
Cartographie des groupements	"	En cours	
Dossiers sur les communautés d'agglomération en cours de création	"		
Site Internet	"	En cours	
-Délimitation des aires d'influence des pôles de services intermédiaires et des pôles de proximité suite à l'IC 98 (rétropolation 1980-1988) -Délimitations suite au RGP 99; mise en relation avec les anciens découpages, notamment au niveau infracommunal -Collecte de nouvelles données « bilocalisées » -Publication d'un guide des zonages sur cédérom ; -Méthodes pour l'interprétation et la représentation des statistiques spatiales	**INSEE Réseau d'action régionale**	Fait en 1998-99 IRIS 2000 : en cours ; aires urbaines, bassins d'em-ploi : en 2000 A l'étude Reporté à 2000 En cours	 Adoption et diffusion

-Production d'agrégats économiques régionaux cohérents avec les données de la comptabilité nationale en nouvelle base 24 mois après la fin de l'année de référence; estimations provisoires l'année n+1 (à l'étude) Extension du dispositif -Projections de population et de population active disponible par région à partir du RGP 99 -Indicateurs infra-annuels d'activité de certains secteurs au niveau régional à partir de la source fiscale TVA ; interrégionaux	"	En cours en 1999 : VAB et PIB des années 1994-96 ; en 2000 : id. pour 1997-98, RDB et comptes des APUL cf. ci-dessous OMPHALE ; 2e semestre 2000 A l'étude	
- *Tendances Régionales* - *La France et ses Régions*; édition annuelle des tableaux sur support électronique -Indicateurs sur les échanges		A l'étude	Publication annuelle Publication en 2001
-Indicateurs sur structure et évolution du système productif au niveau zone d'emploi -Indicateurs de revenus disponibles des ménages au niveau zones d'emploi -Indicateurs sur le fonctionnement du marché du travail -Indicateurs démographiques élaborés - Base de données sur les zones d'emploi	INSEE Réseau d'action régionale	Expérimental en 2000 Actualisation fin 2000 et en 2001 des indicateurs intercensitaires	A partir de CLAP Niveau et composition Espérance de vie, fécondité... Publication sur support électronique
-Données de cadrage sur quartiers de la politique de la ville issues du RGP 99 -Production annuelle de données issues de l'IRPP dans découpage de quartiers IRIS 2000 pour grandes agglomérations -Idem pour les sources ANPE, fichiers CAF, SIRENE+DADS	"	2e semestre 2000 Tests en 2000 sur une région (Bretagne) Productions annuelles	 Mise au point et début de réalisation
-Travaux sur les méthodes d'estimation (populations handicapées, emploi...)	"		

- SEDDL : intégration ICO 98, RGP 99, RGA 2000 jusqu'au niveau infra-communal -Projet SAPHIR -Création de CLAP -Inventaire permanent des principaux équipements et services collectifs au niveau communal	"	ICO98 : fait en 1999. En 2000, intégration du RP 99, 1e exploitation statistique Actualisation avec le RP99 : 2000 Sur 1998: fin 2000 Etude en 2000	 Base locale rétrospective des RP Mise au point
- Outil de zonage MIRABEL - Outil de projection démographique OMPHALE	"	Toilettage en cours Rénovation ; échéance : fin 2000	Refonte Rénovation ; échéance : fin 2000
- Extensions d'enquêtes : prolongements quartiers d'EPCV sur les situations défavorisées ; enquêtes sur déplacements urbains enquêtes de fréquentation touristique	"	A l'étude pour début 2001	 Participation à la réalisation Participation à consolidation
A l'étude, extensions : SINE 98, VQS-HID 99, EPCV, EAE - Mise au point des « cahiers des charges » et des procédures de réalisation pour exploitations détaillées à façon de sources administratives			A préciser
Finances des administrations publiques	**Direction générale de la Comptabilité publique**		
Compte des administrations publiques locales : - communes - départements - régions - établissements publics locaux - santé - social et médico-social	Bureaux 6C, 6B	Permanent	 Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle créée en 1997 Publication annuelle Publication annuelle
Eléments de conjoncture communes, départements, régions	6C	Permanent	3 fois par an
Eléments de conjoncture hospitalière	6B	En cours	4 fois par an
Enquête annuelle sur les aides économiques locales	6C	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy)
Elaborer des données régionalisées en matière de finances publiques locales	6C	En cours	Régionalisation depuis 1998 Période 1999-2003, réplication des bases de données au plan régional

Elaborer des comptes consolidés (budget principal+budget annexe)	6C	En cours	Dès mise en place de la nouvelle application de centralisation
Dégager les flux réels pour l'ensemble des comptabilités patrimoniales	6C	A venir	Dans le cadre du schéma directeur informatique
Agriculture			
Base de données communales Zonages	**INSEE, Division Agriculture**		Mise à jour de la base si le besoin est confirmé
Diffusion de l'inventaire communal Diffusion du recensement de l'agriculture	**SCEES**	Premiers résultats disponibles au printemps 2001	Publication des résultats au niveau local Projet d'interrogation des fichiers d'enquête (Datagreste) ; cédéroms
Commerce, services			
Informations localisées : services, commerce de détail	**INSEE, Département des Activités tertiaires**	En 1999 : extensions régionales de l'EAE Services sur le champ hôtel-café-restaurant et enquête Points de vente du commerce de détail ; test d'une interrogation des établissements en EAE	Sources administratives, extensions ponctuelles EAE, enquêtes associées
Etudes départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises	**Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services**		A développer pour les besoins de la DECAS
Evaluation du marché régional et local de la publicité	**Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias (SJTI)**		Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub ».
Enquête Câble	"		Résultats au niveau régional et départemental
Démographie, conditions de vie			
Recensement en Continu de la Population	**INSEE, Mission Avenir des statistiques de population**		A partir de septembre 2001
Inventaire communal permanent des équipements et services	**INSEE, Département de la démographie** - SCEES (?)		A partir de 2001 Nouvel outil de connaissance du monde rural à construire en remplacement des inventaires décennaux

Inventaire permanent des équipements et services urbains	INSEE, Département de la démographie		A partir de septembre 2002 Nouveau dispositif à mettre en place en complément du précédent visant à appréhender l'organisation de l'espace urbain et sa structuration par l'offre d'équipements
Gestion intégrée REPLIC-Base-îlots	**INSEE, Pôle Infrastructures géographiques**		1999-2000 Base-îlots, base de données géographiques de l'INSEE, décrit les voies, les îlots et leurs géométries. L'intégration des adresses de REPLIC permettra de gérer un seul référentiel et d'assurer une bonne qualité de géocodage à l'adresse.
Extension à toutes les communes de plus de 10 000 habitants	INSEE, Pôle Infrastructures géographiques		1998-2000 Base-îlots a été créé en partenariat avec l'IGN (800 communes). Les extensions (300 communes) sont numérisées par d'autres moyens.
Création d'un Répertoire localisé d'immeubles (nom provisoire : RIL)	"		2000-2001 Un répertoire d'immeubles localisé sera initialisé par géocodage des immeubles du RP99 grâce à Base-îlots.
Mise à jour du RIL	INSEE, Pôle Infrastructures géographiques en liaison avec les mairies		A partir de 2001 Le RIL sera mis à jour en continu (appariement avec diverses sources et contrôles sur le terrain) et servira de base aux futurs recensements et à diverses enquêtes.
Recensement général de la population	**INSEE, Division Recensements de la population**	Résultats en 2000	Mars 1999 Métropole, DOM, St Pierre et Miquelon
Recensements complémentaires	"	octobre 2000	Annuel
Bulletins de l'état civil	**INSEE, Division Répertoires et mouvement de la population**		Stabilisation du nouveau dispositif d'échanges pour les naissances mairies-INSEE Amélioration de la qualité des données (avec mairies)
Enquête sur la collecte de l'état civil	**INSEE, Division Enquêtes et études démographiques**	En cours	Enquête et formation des personnels des DR et des mairies impliqués dans la collecte de l'état civil : habitude de remplissage des registres et des bulletins, utilité (2000)

Echantillon démographique permanent	"	En cours	- Alimentation en continu à partir de l'état civil (sur 4 jours) (1999) ; - Etudes (en cours)
Enquête Etude de l'histoire familiale associée au RP	INSEE/INED	En cours reporté à 2001	- Exploitation de l'enquête métropole (échantillon régionalisé) 1999 - Exploitation de l'enquête à La Réunion ; complément par une enquête auprès des hommes (1999 ou 2000) - Réalisation de l'enquête aux Antilles (hommes et femmes, 2000)
Enquête de comparaison spatiale de niveaux de prix (métropole et DOM)	**INSEE, Division des prix à la consommation**	Sous réserve d'une décision favorable en 1999 En cours	Prévue en 2000 INSEE + une part de financement externe
Enquête de comparaison de niveaux de prix dans les capitales européennes	"	En cours	Financement Eurostat Opération annuelle déléguée à un pôle de compétence à la DR d'Ile-de-France
Indices de prix des logements : indices « Notaires INSEE » pour la province et Paris	**INSEE, Division Logement**	Travaux en cours	En liaison avec le Conseil supérieur du notariat
A partir de l'enquête Logement : extensions régionales d'échantillon et études	"		
Extensions d'échantillonnage pour la plupart des enquêtes réalisées par la Division	**INSEE, Division Conditions de vie des ménages**		Proposition, pour la prise en compte de la dimension régionale
Enquêtes PCV	INSEE, Division Conditions de vie des ménages		Exploitations régionales des indicateurs sociaux envisageables à partir des parties fixes des enquêtes
Enquête Budget de famille 2000	"		Extension d'échantillon dans les DOM
Fréquentation du patrimoine	**DEP (culture)**		Enquête expérimentale régionale prévue en 1998, en vue d'une enquête nationale (2000/2001).
Dépenses publiques pour la culture	DEP (culture)	En cours	Publication des résultats de l'enquête réalisée en 1998. Prochaine enquête en 2001/2002
Enquête sur les dépenses des établissements publics de coopération intercommunale dans le domaine culturel	"	En 2000	
Exploitation détaillée du recensement de la population sur les activités et les professions culturelles	"		Mise en oeuvre quand les fichiers du recensement seront disponibles

Géographie de la culture	DEP + équipes de recherche		Appel d'offre 1999. Série d'études à prévoir sur 2 ou 3 ans
Enquête sur les pratiques sportives	**Ministère de la jeunesse et des sports**		Prévue en 2000
Enquête sur les dépenses des collectivités territoriales sur le sport et la jeunesse	"		Envisagée
Comptes économiques de la jeunesse et des sports	"		A moyen terme
Mise en place de systèmes d'informations locaux	**Ministère de la justice S/S SED**		Réforme en cours : un des objectifs est de permettre à chaque juridiction de disposer d'un suivi statistique de son activité civile, pénale ou éducative.
- Elaboration et diffusion de la publication statistique annuelle "Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France par les services de police et de gendarmerie".	**Ministère de l'Intérieur Direction centrale de la Police judiciaire**	Réalisation édition 1998 en cours	Opération permanente depuis 1972
Fréquentation des salles de cinéma par commune Analyse sur la géographie du cinéma	**Centre national de la cinématographie**		Entrées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants
Education, formation			
Enseignements scolaires	**SDES**		Elaboration de prévisions académiques et départementales à court et moyen terme, mise à disposition des rectorats et inspections académiques d'un logiciel de prévision
Enseignements supérieurs	"		Elaboration d'indicateurs de synthèse pour le suivi de l'enseignement supérieur (notamment 1er cycle) jusqu'au niveau établissement
Formations en alternance, insertion des jeunes et liaison formation-emploi	SDES		Renforcement des études de cadrage et recherche d'indicateurs pertinents sur la relation formation-emploi : indicateurs d'insertion, estimation des sorties sans qualification par académie
Economie de l'éducation	"		Amélioration des délais de publication des résultats définitifs du compte de l'éducation et si possible intégration des DOM

Enquête complémentaire auprès des établissements des entreprises soumises à l'obli-gation du «1,5% » formation continue	**CEREQ**		.Sous réserve d'un accord du CNIS et du MEDEF .Enquête tous les 3 ans auprès des établissements des entreprises multi-établisse-ments, destinée à relocaliser et régionaliser l'effort de formation des entreprises
Emploi, revenus			
Estimations départementales d'emploi	**INSEE - Section Synthèse et conjoncture de l'emploi**	En cours Prévu en 2001 En cours	Poursuite de la série Rétropolation sur la décennie à l'aide du RP99 Transition à préparer avec les données ESTEL; confrontation des concepts (appariement DADS-RP).
Indicateurs conjoncturels sur l'emploi	INSEE - Section Synthèse et conjoncture de l'emploi	En cours publication depuis septembre 1999 En cours En cours Publication prévue au 4e trimestre 1999	Poursuite des séries d'emploi et de chômage; enrichissement des méthodes; Rétropolation en NAF des séries trimestrielles d'emploi salarié à partir de 1970 Articulation avec les nouvelles sources (enquête Emploi, URSSAF, ESTEL...). Nouveaux indicateurs : durée du travail, flux de main-d'oeuvre emploi : indicateur mensuel d'évolution de l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus (industrie et champ complet)
DADS	**INSEE, Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus**	En cours	Amélioration de la locali-sation géographique des établissements dans fichiers mis à disposition des régions, recherchée courant 1999. Prise en compte de ce besoin lors de la refonte de l'exploitation des DADS
URSSAF	"		Amélioration de la loca-lisation géographique des établissements.
Système d'information des agents du secteur public (SIASP)	INSEE, Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus	En cours	Test de faisabilité d'une introduction des SIRET d'affectation (du lieu de travail) des agents de l'État dans fichiers de paye de la Comptabilité publique (courant 1998)

Rénovation de l'enquête sur les effectifs des collectivités territoriales et autres organismes locaux à financement public	"	En cours	Rénovation de l'exploitation actuelle. Un pôle de compétence en DR est chargé de la gestion de l'enquête et de l'ensemble des questions relatives à la fonction publique territoriale. Le projet a démarré en septembre 1998.
Enquêtes Emploi dans les DOM	**INSEE, Division Emploi**	En cours	Enquêtes annuelles légères en 1999 et 2000, lourde en 2001; le projet de refonte pour un nouveau dispositif à compter de 2001 ou 2002 a démarré.
Estimations d'emploi localisées (ESTEL)	INSEE, Division Emploi	En cours mais reporté	Projet en cours de constitution : phase 1 dès 1998; phase 2, à l'horizon 2000-2001. Transition à opérer avec les estimations départementales d'emploi. Une expertise des résultats de la mission ESTEL sera menée en 1999-2000 avant l'éventuel lancement de la phase 2 sous forme d'un projet.
Mise en place d'une opération exploitant les données fiscales au niveau local	**INSEE, Division Revenus et Patrimoine des Ménages**	En cours	Cette opération relève désormais du Département de l'action régionale et de la DR de Bretagne.
Etudes : analyse approfondie des inégalités et de la pauvreté dans leur dimension spatiale	"		
Enquête sur les aspects territorialisés des politiques d'emploi et formation	**DARES**		
Insertion professionnelle	**SDES**		Indicateurs à partir des enquêtes d'insertion et travaux d'estimation
Dispositif SAREF (système d'analyse de la relation formation/emploi)	"	En cours	
Enquête Trajectoire des demandeurs d'emploi de la DARES	**ANPE avec CEE**	En cours	Etudes pour essayer de caractériser les marchés locaux du travail
Fichier historique des demandeurs d'emploi de l'ANPE	**Centre d'études de l'emploi**		Projet d'étude des situations de chômage par zone d'emploi.
Environnement			
Poursuite du programme EIDER dans le cadre des conclusions de l'audit mené en 1997	**IFEN**	Permanent	Diffusion d'un cédérom annuel

Développement des pôles statistiques régionaux auprès des DIREN	"	En cours	Deux postes nouveaux créés en 1999
Mise en place d'un système d'informations statistiques locales sur l'environnement et l'aménagement du territoire, en partenariat avec le SCEES : . enquêtes périodiques auprès des communes (volet eau à programmer après le volet déchets de 1998) . exploitation des données administratives et statistiques locales	"	En cours En cours En cours	opération nouvelle opération nouvelle opération nouvelle
Animation, échanges avec les collectivités territoriales	"		opération nouvelle
Coûts de gestion des déchets dans les collectivités	**ADEME**	Au programme de l'observatoire créé en 1999	Travaux à réaliser dans le cadre des activités du futur Observatoire national des coûts des déchets (création en 1999)
Enquête sur les structures intercommunales	"		Opération ponctuelle Mise à jour permanente
Enquête auprès des communes sur la distribution et le traitement de l'eau	**SCEES et IFEN**	En cours	
Recettes et dépenses des administrations publiques (surtout des collectivités locales) classées en fonction 7, au niveau 2 de la NFA bis adoptée en 1998	**DGCP Bureau 5A**	Reporté en 2000	Dès 1999, sous réserve que cette NFA bis adoptée en liaison avec l'INSEE, la DGCL et le CFL retienne un détail suffisant pour l'environnement
La base EPL, achevée en 1998, permettra de suivre le thème de l'environnement	Bureaux 6B, 6C		
« Compte de l'urbain » du compte satellite des transports	**SES**		Ventilation probable des déplacements urbains selon les zones concernées (catégories d'aires urbaines) exploitable en 2000 dans une optique « environnement »
Enquête sur les investissements en BTP des collectivités locales	"		Questions sur les dépenses consacrées à la collecte et au traitement des déchets, à l'alimentation en eau et au traitement des eaux usées
Industrie, IAA, énergie			
Projet TVA	**INSEE Division Indicateurs conjoncturels d'activité**	Fin prévue en 2000	La phase 1 sera terminée dès la fin 1999, le changement de système coïncide avec un changement de base.

Données sur les établissements	**INSEE, Département Système statistique d'entreprises**	En cours	Réflexion sur le modalités d'obtention de données économiques permettant des analyses à des niveaux géographiques et sectoriels fins
Base de données structurelles d'entreprises	"		Projet devant aboutir en 2000.
Estimation de comptes d'exploitation par établissement à partir des données établissement collectées dans l'EAE	**SESSI**	Reporté en 2000	
Enquête EAE4G Industrie hors IAA : -régionalisation	"		Opération nouvelle à partir de 2000
Utilisation des BIC pour espacer l'EAE sur les entreprises de moins de 20 salariés	**SCEES**	En cours	Accès aux données BIC obtenu, petites entreprises non interrogées en 1999 Relèvement permanent du seuil à 20 salariés à partir de 2000
Utilisation des DADS pour le suivi de l'emploi salarié	"	En cours	Intérêt particulier au niveau régional et infra Tests prévus en 1999
Etudes départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises	**Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services**		A développer pour les besoins de la DECAS
Atlas régional de la recherche	**Bureau des études statistiques sur la recherche**	Début prévu en 2000	Moyens à trouver
Indicateurs régionaux de la R&D	"	En cours	A mettre en place ; en complément des indicateurs existants, notamment dans le domaine des emplois
Enquêtes Presse	**Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias - SJTI**		Résultats au niveau régional et départemental
Nouvelles globalisations statistiques sur données Centrale des bilans et fichier bancaire des entreprises	**Banque de France Direction des entreprises**	Avril 2000	Données aux niveaux national, régional, départemental
Monnaie, finance, balance des paiements			
Comptes des APUL Raccourcissement des délais	**Direction générale de la Comptabilité publique Bureau 5A**		Dès 1999, périodicité annuelle ; priorité I

Contribution à la régionalisation des comptes nationaux non financiers des APU	"	En cours	
Dépenses de l'État Examen de la possibilité d'utiliser les ressources de NDL	"		Priorité II
Comptes des hôpitaux Exploitation en comptabilité nationale des fichiers SAS du bureau D2 de la CP, avec la dimension régionale	"		Priorité II
Statistiques financières territoriales : statistiques sur un certain nombre d'opérations enregistrées auprès des banques, institutions financières spécialisées et le cas échéant; de la Poste et de la Caisse des dépôts	**Banque de France Direction de la conjoncture**		Statistiques mensuelles, trimestrielles disponibles au niveau départemental ou du rayon d'action des succursales de la Banque de France
Santé, protection sociale			
Développement de l'ilôtage des fichiers	**CNAF**		
Création de bases de données par zone d'emploi	"		
Réseau des chargés d'études Développement des études locales	"		
Alimentation de la base de données régionales en santé publique	**CNAMTS**		Intégration des informations inter-régimes issues du FIIP
Données régionales . abrégé statistique retraite . banque de données	**CNAV** **DAS**	En cours	1er exemplaire : 1999 Mise en place à c/ de 2001
Base de données sociales localisées (BDSL)	**DRESS**	En cours	Mise en service à partir de 1999. Sera progressivement complétée et affinée par des outils graphiques et cartographiques, puis enrichie par les autres bases de données locales (BRSP, SYSGEO...)
Base régionale de santé publique (BRSP)	"	En cours	Extension progressive du champ de la base Ouverture aux utilisateurs extérieurs
Système productif			
Diffusion des statistiques du commerce extérieur auprès des DR	**DGDDI**	En cours	Généralisation des tableaux de bord

OREADE (Outils et répertoires pour l'étude, l'analyse et la démographie des entreprises)	**INSEE, Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements**	En cours	Projet de refonte du système de répertoires d'entreprises
Projet SIRENE 3	"	En cours	
Tourisme			
Etudes de mesure d'impact du tourisme sur l'économie régionale	**INSEE Département des activités tertiaires**	En cours	Seront complétées en matière d'emploi et poursuivies sur la valeur ajoutée
Enquêtes de fréquentation hôtelière	"	Rénovation depuis 1999	Nombreuses extensions dans le cadre de parte-nariats DR INSEE-acteurs du tourisme en région
Extension EAE Services aux activités d'hébergements en auberges de jeunesse, refuges, terrains de camping et autres	INSEE Département des activités tertiaires	1999	Extensions régionales
Elargissement du panel SDT (Suivi des déplacements touristiques des Français) : - extension aux dépenses des Français - adéquation de l'offre à la demande - suivi conjoint transport-tourisme	**Direction du tourisme** avec la Banque de France et le SES	Fait Fait à l'étude	A partir d'avril 1999
Mesure de l'emploi et de ses caractéristiques - national - régional	DT INSEE	En cours	Au niveau national, une première approche de l'emploi saisonnier a été réalisée.
Evaluation du poids économique du tourisme - national Elaboration des comptes Définition du champ tourisme - régional	DT INSEE	En cours	Permanent
Transports			
EAE 4e génération complétée par un volet « établissement » pour établissements de 10 salariés et plus	**SES**	En 1999, le volet aura concerné tous les établissements des entreprises interrogées	A compter de l'enquête sur exercice 1997
Action auprès des Observatoires régionaux des transports visant à une meilleure utilisation des sources statistiques existantes d'origine administrative	"		Action en cours pour les données sur l'emploi

Base de données SITRA-M	SES		Généralisation de l'ouverture en région de la consultation des données agrégées de la base via l'Intranet du Ministère, en 2000
Transports routiers de voyageurs : Transports publics . urbains de province . non urbains de province - auprès des départements - recensement des exploitants . RATP	SES CERTU CERTU RATP		 Permanent Partenariat avec l'union des transports publics (UTP) et le groupement des autorités responsables de transport (GART)
Pratiques de déplacement en milieu urbain	CERTU	Travaux méthodologiques en cours	Ponctuel - mise en place d'une méthodologie spécifique aux agglomérations moyennes
Urbanisme, équipement, logement			
Indices de prix des logements : indices « Notaires INSEE » pour la province et Paris	**INSEE, Division Logement**	Travaux en cours	En liaison avec le Conseil supérieur du notariat
A partir de l'enquête Logement : extensions régionales d'échantillon et études	"		
Indice coût de la construction	**INSEE, Division Comptes et études de l'industrie**	En cours	En liaison avec le ministère chargé du logement Réflexion sur la méthodologie et conséquences
Etudes départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises	**Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services**		A développer pour les besoins de la DECAS
Mobilisation des sources fiscales pour améliorer la connaissance du parc de bureaux et son occupation	**SES** en collaboration avec la DGI	Reporté	Opération nouvelle faisant partie des priorités
Utilisation des bases notariales pour analyser les marchés de l'immobilier à un niveau géographique fin	SES	En cours	Opération nouvelle faisant partie des priorités
Investissements en BTP des collectivités locales	"		Opération permanente, avec réduction des délais de diffusion des résultats

Réseaux d'informations économiques et sociales localisées	SES		Opération permanente. La base sera enrichie par les données issues du recensement de la population de 1999 et du fichier FILOCOM (données fiscales sur l'IRPP, taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties)
Enquêtes associées à l'EAE	SES		Un des thèmes retenus : affiner la connaissance des activités et de l'appareil productif des entreprises de construction au niveau régional
Enquête sur l'application du supplément de loyer de solidarité	**DGUHC**		Annuelle - Ventilation par département et zone géographique
Prêt à 0%	"		Bilan annuel complété par des statistiques locales par communes
Enquêtes sur la mobilité résidentielle	"		Ponctuelles

TRANSPORTS

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction des affaires économiques et internationales, Service économique et statistique

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction des affaires économiques et internationales,
Service économique et statistique (SES)

1. Présentation générale

En matière de transport, le programme statistique pour 2000 s'inscrit dans la continuité de l'effort annoncé pour le moyen terme 1999 - 2003 visant avant tout à combler les lacunes déjà décrites lors du précédent programme, ou apparues depuis lors, là où les travaux statistiques nécessaires n'avaient pu être mis en place : cela concerne les transports de voyageurs mais aussi, dans les transports de marchandises, le suivi des prix et la connaissance des chaînes de transport. Les travaux nouveaux iront de pair avec le maintien ou l'amélioration de la qualité des opérations fondamentales existantes, ce que devrait permettre la modernisation des méthodes de collecte et l'utilisation aussi poussée que possible des données de source administrative, coordonnée avec les opérations statistiques. C'est ainsi que l'on pourra espérer atteindre les objectifs apparemment contradictoires que sont la production de données nouvelles, y compris régionales, d'une part, et l'allégement de la charge statistique pesant sur les répondants, d'autre part.
Ces différents éléments se traduisent par des réalisations dans chaque grand domaine des statistiques des transports : activité des entreprises, prix, emploi ; description des transports de marchandises ; description des transports de voyageurs.
En parallèle avec la modernisation des moyens de collecte statistique, la modernisation et la systématisation de la diffusion des résultats des enquêtes, élément important du moyen terme 1999-2003, qu'il s'agisse de constitution de base de données multimodales ou de diffusion via Internet, se poursuivra.

L'année 2000 devrait également être marquée par un certain nombre d'améliorations du système statistique européen, même si les menaces qui pèsent sur la pérennité des données « transports » actuellement collectées dans le cadre des statistiques de commerce extérieur intra et extra communautaire sont des éléments d'inquiétude.

Activité des entreprises, prix, emploi
S'agissant des entreprises, 2000 sera la première année de réalisation dans les transports de la mobilisation des données d'origine fiscale, utilisées en alternance pour les petites entreprises, avec les données collectées dans le cadre de l'Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE), ceci pour diminuer la charge statistique pesant sur les petites et moyennes entreprises (stratégie « petites entreprises »). Parallèlement, pour répondre en particulier à la demande des professionnels, se poursuivra la mise en place de volets spécifiques, dans le cadre de l'EAE, afin de compléter les informations économiques déjà collectées.
Après les difficultés rencontrées par la première réalisation, en 1998 sur les résultats 1997, de l'Enquête Annuelle d'Entreprise de 4ème génération, on peut penser qu'un rythme de croisière sera atteint en 1999 sur l'exercice 1998. Les résultats du volet « établissement » de l'enquête, qui en 1999 aura concerné tous les établissements des entreprises interrogées, pourront être utilisés alors, ce qui améliorera l'utilisation régionale des résultats de l'enquête.

Toujours au chapitre du suivi de l'activité des entreprises, mais à un rythme infra-annuel, 2000 devrait être l'année de pleine utilisation du nouvel indice trimestriel de production de services de transports, dont la mise en place effective devrait intervenir à la finde l'année 1999.

En matière de suivi des prix des services de transport de marchandises et d'auxiliaires de transport, 2000 devrait être l'année de préparation des premières expérimentations de mise en place d'une enquête trimestrielle, avec une méthodologie adaptée de celle des indices de prix des services réalisée par l'INSEE.

Pour l'emploi, 2000 devrait voir pleinement aboutir les projets d'utilisation aussi poussée que possible du contenu des déclarations annuelles de données sociales (DADS), au niveau régional d'une part, dans la mesure où cette source administrative est susceptible de donner des résultats de qualité, au niveau national d'autre part, avec l'objectif de pouvoir, ensuite, alléger les questions posées dans l'EAE en matière d'emploi.

S'agissant enfin des conditions de travail et des rémunérations des conducteurs routiers, on devrait, en 2000, disposer des premiers résultats de la réédition, en 1999, de l'enquête « lourde » du type de l'enquête INRETS 1992-1993.
En outre, le dispositif actuel de suivi permanent, qui repose sur une enquête ad hoc, devrait être remplacé courant 2000 par une opération nouvelle qui utilisera les possibilités offertes par la lecture des chronotachygraphes.

Transports de marchandises
En matière de description des transports de marchandises, on devrait disposer courant 2000 de premiers résultats de l'opération réalisée en 1999 d'observation multimodale du transport terrestre de marchandises franchissant les barrières montagneuses, opération coordonnée en France par le SES et menée en collaboration avec la Suisse et l'Autriche pour ce qui concerne l'arc alpin.
L'enquête routière de ce dispositif comblera le double déficit actuel d'information :

- ◊ sur les flux de transit à travers la France,
- ◊ sur les mouvements de véhicules en provenance ou à destination de la France effectués par des véhicules immatriculés à l'étranger (origine, destination, nature des marchandises transportées, mais aussi itinéraire suivi) pour ceux d'entre eux franchissant les barrières montagneuses.

L'incendie du tunnel du Mont-Blanc, en mars 1999, a conduit à ajouter une question sur le trajet qui aurait été privilégié si le tunnel du Mont-Blanc avait été utilisable et à remanier l'organisation de la collecte sur le terrain.
A terme, on peut espérer que la mise en place de la collecte permanente d'informations que suppose le nouveau règlement européen relatif au relevé statistique des transports de marchandises par route fournira en continu une bonne partie des informations relatives aux flux de transit traversant la France et aux flux liés au commerce international français réalisés par des véhicules étrangers de l'Union européenne.
Toujours au chapitre de la description des transports de marchandises, on devrait en 2000 achever de tirer les leçons des expériences menées en 1998 et 1999, au plan français et européen, en matière de méthodologie de collecte d'informations sur les chaînes de transport, qu'il s'agisse d'enquête « chargeurs » classique du type de celle réalisée en 1988 par l'INRETS, ou de collecte par voie d'échanges de données informatisés (EDI), à partir des données détenues par les entreprises dans leur système d'informations, pour leurs besoins opérationnels. Ceci pourrait déboucher sur la préparation d'une collecte en vraie grandeur, qui pourrait être engagée dans le courant de l'année 2000.
2000 devrait également voir une première concrétisation des efforts faits pour moderniser la collecte des données de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises, en supprimant la collecte « papier » pour recourir si possible à des échanges de données informatisés (EDI), à partir des données existantes dans les systèmes d'informations opérationnels des entreprises. Cela doit permettre, pour les entreprises qui accepteront cette organisation, de diminuer la charge statistique à laquelle elles sont soumises mais aussi, éventuellement, d'augmenter sans coût supplémentaire la quantité d'informations collectées, ce qui permettrait une meilleure qualité des résultats et une utilisation régionale plus poussée.

Description des transports de voyageurs

La mise en place d'un suivi permanent léger des déplacements à longue distance, en liaison avec les travaux de la direction du tourisme autour du panel « Suivi des déplacements touristiques » (SDT) devrait être effective à la fin de 1999.
Par ailleurs, les travaux méthodologiques et les enquêtes pilotes déjà menées sur la mobilité des voyageurs dans l'Union européenne, et en particulier en France, dans le cadre de divers projets européens dont certains financés par le 4ème programme cadre pour la recherche et le développement (4ème PCRD) de l'Union européenne pourraient aboutir en 2000, à l'occasion d'un nouveau projet « mobilité 2000 » financé par le 5ème PCRD, à l'organisation d'une collecte, harmonisée au niveau de l'Union européenne, d'informations relatives aux déplacements à longue distance. Dans cette hypothèse, il conviendra d'examiner comment cette opération pourrait, pour la France, être coordonnée avec le suivi permanent des déplacements à longue distance mis en place autour du SDT.
S'agissant des déplacements locaux, 2000 devrait voir la mise en place par le CERTU d'une méthodologie standard pour la réalisation d'enquêtes locales sur les déplacements, destinée aux agglomérations moyennes, en adaptant pour ce faire la méthodologie existante sur le sujet pour les grandes agglomérations.
En matière de coordination et de diffusion, le SES ne renonce pas à lancer dès 2000 les travaux préalables visant à rendre possible la mobilisation effective des informations existantes du côté des transporteurs en matière de transports de voyageurs (transports en commun par route, rail, voie aérienne), en complément des données « ménages » sur les transports à longue distance, dans le cadre d'un volet « voyageurs » de la base de données SITRA.
L'amélioration de la qualité du fichier central automobile, qui contient un grand nombre d'enregistrements correspondant à des véhicules hors service, est un vaste chantier qui, entamé en 1999, se poursuivra en 2000.
En outre, au-delà du rechiffrage complet du bilan de la circulation automobile sur l'année 1996, qui devrait être réalisé fin 1999, les efforts se poursuivront en 2000 pour faire en sorte d'utiliser au mieux le développement des comptages de circulation routière, sur le réseau national mais aussi les réseaux départementaux et locaux.

Diffusion
Au-delà de la réalisation des travaux statistiques jugés nécessaires, la diffusion des résultats à partir de bases de données où les informations sont mises en cohérence, documentées, aisément mobilisables, est un enjeu du moyen terme, qui aura connu un début de réalisation en janvier 1999 avec l'ouverture des pages du thème « Economie et statistiques » sur le site Internet du ministère de l'équipement, des transports et du logement, pages qui informent sur les publications et données disponibles, décrivent les principales enquêtes, et fournissent en accès libre quelques informations fondamentales et les derniers numéros de « SES - Infos rapides » diffusés.
En 1999, des pages supplémentaires seront ouvertes, assurant une mise à disposition mensuelle des données actuellement diffusées dans le Bulletin trimestriel de statistiques - transport. En 2000, cette diffusion d'informations via Internet pourrait être étendue en particulier au contenu de l'actuel Mémento de statistiques des transports, remanié à l'occasion de la réalisation du volet « séries longues » de la base de données SITRA.
Enfin, à la finde l'année 1999, l'ouverture en consultation, via le réseau Intranet du ministère, de certaines données de la banque de données SITRAM du SES marquera une nouvelle étape, même si cette consultation sera, à ce stade, réservée aux directions d'administration centrale et aux directions régionales de l'équipement, dans leur rôle d'études et de diffusion d'informations pour les observatoires régionaux des transports.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes nouvelles ou rénovées pour 2000

- Enquête trimestrielle « Observation des prix des services de transport de marchandises et des services auxiliaires »

L'absence de suivi des prix des transports de marchandises et des services auxiliaires des transports, en dehors des prix des transports routiers de marchandises, est une lacune déjà soulignée lors du précédent moyen terme. Pour les transports routiers de marchandises, dont les prix sont suivis au travers de questions spécifiques dans l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM), la rénovation de l'enquête, en 1996, a fragilisé le dispositif.
Aussi était-il prévu, à partir de l'automne 1999, de préparer la mise en place d'une enquête trimestrielle spécifique, avec une méthodologie adaptée de celle suivie par l'INSEE pour la collecte des prix de vente de l'industrie et des services aux entreprises.
Les moyens nouveaux dont l'affectation à cette opération avait été prévue pour septembre 1999 n'ont malheureusement pas pu être dégagés. Aussi cette opération va-t-elle se trouver décalée de plusieurs mois. D'ici là, on s'efforcera de tirer le meilleur parti des informations de prix disponibles actuellement via l'enquête TRM. Ce délai permettra aussi de bénéficier, le moment venu, des travaux qui se dérouleront entre temps au Comité National Routier, qui entreprend de rénover son dispositif de suivi des coûts du transport routier de marchandises .
Selon les résultats des travaux réalisés sur le suivi des prix routiers au travers de l'enquête TRM, le choix sera fait soit de mettre en place l'enquête d'abord dans les transports routiers (avec suppression corrélative des questions sur les prix dans l'enquête TRM, après une période probatoire), soit de couvrir progressivement les services de transports et auxiliaires de transport de marchandises pour lesquels on ne dispose pas, actuellement, de suivi des prix.
Cette enquête trimestrielle « Observation des prix des services de transport de marchandises et des services auxiliaires » fait l'objet en annexe d'une fiche de présentation pour demande d'avis d'opportunité (cf page 25).

- Enquête sur le durée du travail des conducteurs routiers des entreprises de transport routier (exploitation des disques des chronotachygraphes)
  Les conditions de travail des conducteurs routiers (durée de service, rémunérations) sont un sujet sur lequel la demande d'informations est forte, de la part des administrations comme des partenaires sociaux. Outre des enquêtes approfondies, comme celle menée en 1999-2000, un suivi permanent est assuré, actuellement, au travers de l'enquête effectuée auprès des conducteurs routiers dans les centres routiers.
  Cette enquête, pilotée par la direction des transports terrestres et le SES, est réalisée sur le terrain par interviews, effectuées par des enquêteurs appartenant à une société privée.
  Il est apparu envisageable, et souhaitable, de substituer à cette enquête un dispositif consistant à prélever un échantillon de disques de chronotachygraphes et le cas échéant les feuilles de paie correspondantes. Une expérimentation sera menée en 1999, qui pourrait déboucher en 2000 sur la mise en place d'un tel dispositif, en lieu et place de l'enquête actuelle, si cela apparaît techniquement possible et si l'accord des partenaires sociaux peut être obtenu.
  Cette enquête « durée du travail des conducteurs routiers des entreprises de transport routier (exploitation des disques des chronotachygraphes) » fait l'objet en annexe d'une fiche de présentation pour demande d'avis d'opportunité (cf page 26).

- Enquête sur les déplacements, méthode standard CERTU, destinée aux agglomérations moyennes
  La connaissance des pratiques de déplacements quotidiens en milieu urbain est nécessaire à la planification locale des déplacements, pour la mise en place en particulier des plans de déplacements urbains. Une méthodologie destinée aux agglomérations moyennes est en préparation au Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), adaptée de celle existante pour les grandes agglomérations.
  Ce projet fait l'objet en annexe d'une fiche de présentation pour demande d'avis d'opportunité, pour servir de cadre aux travaux qui seront menés localement (cf page 27).

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2000

- Enquête annuelle d'entreprise
  - ◊ Mise en œuvre de la stratégie « petites entreprises »
    La mise en œuvre de l'enquête annuelle d'entreprise de 4ème génération est effective dans les transports depuis 1998, sur les résultats 1997.

Dans le cadre de cette 4ème génération, il est prévu, pour les petites entreprises, d'alterner enquête proprement dite et utilisation des données fiscales.Sa mise en place effective se fera en 2000, à l'occasion de l'enquête portant sur 1999, pour les petites entreprises, jusqu'à 6 salariés, interrogées dans l'enquête relative à 1997, à l'exception de celles des secteurs où un nouveau volet sectoriel spécifique est en cours de test.

◊ Poursuite de la mise en place des volets spécifiques à certaines activités de transport.
Outre un tronc commun de questions communes à toutes les enquêtes annuelles d'entreprise et des parties spécifiques aux transports, des cadres sectoriels ont été mis en place dès 1998, dans certains secteurs : transports routiers de marchandises et organisateurs de transport de fret, transports routiers de voyageurs. En 1999, auront été testés des volets relatifs aux transports maritimes, à la manutention portuaire etaux téléphériques et remontées mécaniques.
Pour les autres secteurs, l'étude de la mise en place de ces cadres sectoriels se poursuivra en 1999, en liaison avec les administrations de tutelle et les professionnels du secteur, pour utilisation en 2001.

- Banque de données sur les transports (SITRA)

La banque de données SITRAM, volet « Marchandises » du Système d'Information sur les TRAnsports, est actuellement uniquement interrogeable par l'équipe spécialisée qui réalise et gère la banque, au SES. En 1999 a été lancé le projet « SITRANET » visant à l'ouverture en consultation, via le réseau Intranet du ministère de l'équipement, des transports et du logement, de certaines des données de SITRAM, pour les chargés d'études des directions d'administration centrale, et, surtout, les directions régionales de l'équipement, dans leur rôle d'études et de mise à disposition de l'information pour les observatoires régionaux des transports. Un prototype fonctionne depuis l'été 1999 et le service devrait être ouvert en décembre 1999.
Par ailleurs, les travaux de réalisation du volet « séries longues » de la banque ont été lancés début 1999. Ce volet devrait consister en un ensemble de résultats agrégés (séries chronologiques), en reprenant les principales séries disponibles : séries du mémento de statistique des transports, séries des rapports de la Commission des comptes des transports de la nation, et également séries de cadrage sur les autres pays de l'Union Européenne. Outre les séries annuelles, le volet doit inclure également les séries conjoncturelles relatives aux transports. A terme, ces séries seraient consultables sur Internet.
Les investigations relatives aux volets « voyageurs » et « entreprises » seront menées en fonction des moyens disponibles.

- Suivi permanent des déplacements à longue distance

Pour suivre à un rythme infra-annuel la mobilité des voyageurs à longue distance, pendant les périodes séparant deux enquêtes "transport" lourdes, telle celle menée sous l'égide de l'INSEE en 1993-1994, un projet de panel avait été conçu en 1994 pour répondre aux préoccupations conjointes des secteurs des transports et du tourisme. Ce projet de panel multimodal « transport - tourisme » a fait l'objet d'un test, organisé par le SES fin 1994 - mais si ce test a été techniquement positif, le coût de l'opération en vraie grandeur s'est révélé trop élevé pour que la participation "transport" puisse être réunie.
La direction du tourisme a donc poursuivi son panel « Suivi des déplacements touristiques », et une réflexion complémentaire a été entreprise côté transport. Cette réflexion est alimentée par des exploitations de l'enquête « Transports et communications 1993-1994 », qui présente l'avantage de couvrir l'intégralité des déplacements à longue distance.
Une opération pilote ponctuelle a également été menée en 1997 dans la région Rhône-Alpes à l'initiative de la DRE et du SES. Financée en partie par la Commission Européenne, elle a permis de tester des méthodes alternatives de collecte des informations permettant de décrire la mobilité à longue distance (échantillonnage aléatoire ou utilisation d'un panel préexistant, collecte par voie postale ou par téléphone, interrogation rétrospective sur un ou trois mois). Des travaux méthodologiques analogues sont également menés dans le cadre du programme de recherche européen MEST. D'autres recherches européennes portent sur les nouvelles technologies d'enquête (programme TEST) ou l'estimation de matrices origine-destination (programme MYSTIC)(le correspondant français pour ces travaux est l'INRETS). La synthèse de ces différents travaux se poursuit en 1999 et il devrait être possible de réexaminer, à la lueur de cette synthèse, les possibilités de mise en œuvre d'un outil commun aux secteurs Transport et Tourisme, répondant à leurs besoins respectifs et compatible avec les dispositions du projet « Mobilité 2000 » du 5ème PCRD européen.
En attendant, une exploitation complémentaire « transport » des résultats du panel « suivi des déplacements touristiques » de la direction du tourisme est en cours de test, pour une mise en œuvre si possible dès fin 1999.

3. Opérations répétitives

3.1. Travaux intermodaux

3.1.1. Enquête annuelle d'entreprise (enquête d'intérêt général, obligatoire).

Réalisée par le SES auprès d'environ 15 000 entreprises des différents secteurs des transports (mais seulement 10 000 en 2000, du fait de la « stratégie petites entreprises », cf 2.2 ci-dessus).
La première enquête rénovée (enquête de quatrième génération) a été réalisée en 1998 (exercice 1997).La stratégie « petites entreprises » sera appliquée en 2000 sur l'exercice 1999 et il restera à poursuivre la mise en place de parties spécifiques pour certaines activités de transport ou d'auxiliaire (cf partie 2.2 ci-dessus).

3.1.2. Système d'information sur les Transports - Volet Marchandises (SITRA-M)

La banque de données actuelle sur les flux de marchandises (SITRA-M), alimentée à partir des fichiers du SES, de la SNCF, des Voies Navigables de France (VNF) et des Douanes, a fait l'objet d'une rénovation technique en 1995-1996. Des travaux seront lancés en 1999 visant à l'élargissement de la Banque, dont la réalisation se poursuivra sur toute la période 1999-2002 (cf partie 1.2 ci-dessus).

3.1.3. Statistiques sur les accidents de transport de matières dangereuses par voies terrestres

Synthèse statistique réalisée par la direction des transports terrestres, à partir des comptes rendus relatifs aux accidents de transport de matières dangereuses par route, rail ou voie navigable intérieure.

3.2. Transports aériens

Les travaux actuels sont les suivants :

3.2.1. Dispositif d'information concernant les compagnies aériennes françaises.

Réalisée par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) sur les trafics (passagers, fret et poste), l'utilisation de la flotte et les effectifs.

3.2.2. Exploitation mensuelle des formulaires d'aérodromes.

Réalisée par la DGAC sur les trafics locaux et les renseignements techniques concernant les mouvements d'appareils.

3.2.3. Résultats mensuels provisoires des principales compagnies françaises et des principaux aéroports.

Exploitation réalisée par la DGAC sur les trafics (passagers, fret et poste).
Le système de collecte et de diffusion de ces informations doit être réétudié (collecte des données par échanges de données informatisés, organisation des données collectées sous forme de base de données).

3.3. Transports maritimes

3.3.1. Suivi des affrètements de navires étrangers

Réalisée par la direction du transport maritime, des ports et du littoral (DTMPL) : trafics réalisés par les navires étrangers affrétés par des opérateurs français.

3.3.2. Suivi des affrètements de navires français

Réalisée par la DTMPL : passage des données physiques aux valeurs de fret.

3.3.3. Base de données portuaires

Gérée par la DTMPL, elle concerne l'activité des ports maritimes de commerce métropolitains et d'outre-mer, navires, escales, marchandises et passagers transportés. C'est à partir des données de cette base que la France doit satisfaire aux obligations résultant de la nouvelle directive 95/64/CE du Conseil de l'Union Européenne du 8 décembre 1995 relative au relevé statistique des transports de marchandises et de passagers par mer.
Cette base fait l'objet en 1999 d'une rénovation technique.

3.3.4. Personnel de la marine marchande

Exploitation de documents administratifs, réalisée par le service des Gens de mer : répartition des effectifs par âge, emploi, qualification, secteur d'activité.

3.3.5. Enquête sur les activités en tonnages

Exploitation par la DTMPL d'une enquête réalisée par le CCAF auprès de l'armement français ; elle permet de calculer des tonnes-mille et la balance des frets et passages.

3.3.6. Statistiques de la flotte de commerce

Consistance de la flotte de commerce, par type de navire et armateur, statistiques élaborées par la DTMPL.

3.4. Transports fluviaux

3.4.1. Statistiques du trafic de la navigation intérieure

Exploitation annuelle réalisée par les Voies Navigables de France (VNF) à partir des déclarations de chargement : trafics des bateaux selon les sections de voies navigables et les ports.

3.4.2. Situation de la flotte de bateaux de navigation intérieure en exploitation

Dépouillement annuel par VNF des permis d'exploitation : ventilation des bateaux par catégorie, âge, tonnage, puissance.

3.4.3. Dénombrement du personnel marinier

Informations annuelles diffusées par le SES, à partir de données de VNF, de la Caisse Nationale de Retraite de la Batellerie et de l'URSSAF Batellerie.

3.5. Transports ferroviaires et remontées mécaniques

3.5.1. Statistiques concernant la SNCF

Effectifs, réseaux, matériel, énergie consommée, accidents, trafic commercial (fret et passagers)...

3.5.2. Fichier informatique des remontées mécaniques

Exploitation annuelle réalisée par la Direction des Transports Terrestres (DTT) - STRM.
Fichier technique : classification des appareils selon leurs caractéristiques techniques.
Fichier trafic : trafic passagers ; jour de fonctionnement ; tarif saison hiver et saison été (collecte pour environ 2 800 appareils sur 4 000).

3.6. Transports routiers

3.6.1. Transports routiers de marchandises

3.6.1.1. Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises
(enquête d'intérêt général, obligatoire)

Enquête hebdomadaire par sondage et par voie postale réalisée par le SES auprès des propriétaires de camions de 3 tonnes et plus de charge utile et de tracteurs routiers (90 000 questionnaires environ par an), pour mesurer le trafic et les transports tant pour compte d'autrui que pour compte propre effectués par les véhicules à moteur immatriculés en France (de moins de 15 ans d'âge). En 2000, la limite inférieure de taille des camions devrait être portée à 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC), borne exclue, en cohérence avec le seuil de véhicules à prendre en considération en matière d'accès à la profession de transport routier, au niveau européen.

3.6.1.2. Enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers
(enquête d'intérêt général, non obligatoire)

Enquête auprès de 3000 chauffeurs routiers des entreprises du transport routier de marchandises, pilotée par le SES (réalisée actuellement sur le terrain par un bureau d'études privé).
Une expérimentation basée sur le traitement statistique de disques de chronotachygraphes pourrait être lancée fin 1999 pour tenter de mettre en place un système de collecte utilisant les informations que contiennent les disques (cf partie 2.1 ci-dessus).

3.6.1.3. Enquête de conjoncture du SES auprès des entreprises de transport routier de marchandises (enquête d'intérêt général, non obligatoire)
Enquête d'opinion trimestrielle réalisée par le SES auprès de 1 300 entreprises : opinion des entreprises sur l'évolution récente et les perspectives de l'activité, des investissements, de l'emploi et de la trésorerie. Cette enquête fait, depuis 1996, l'objet d'une extension régionale coordonnée.

3.6.1.4. Enquête de conjoncture auprès de la messagerie
Enquête trimestrielle réalisée par le SES, auprès de 30 entreprises, têtes de réseaux : évolution passée de l'activité, en volume et en valeur.

3.6.1.5. Dépouillement statistique des résultats d'examen d'attestation d'aptitude à l'exercice des professions de transport
Dépouillement réalisé par la Direction des transports terrestres (DTT)-R1 : nombre de candidats présentés et reçus.

3.6.1.6. Etat statistique sur l'utilisation des autorisations de transport.
Exploitation réalisée par la DTT-R1 des états trimestriels des autorisations délivrées et restituées.

3.6.1.7. Exploitation des comptes-rendus accompagnant les autorisations multilatérales
Réalisée par la DTT-R1 pour la CEMT : tonnes, tonnes-kilomètres, relations.

3.6.1.8. Aides de l'Etat aux regroupements d'entreprises de transport routier de marchandises
Bilan réalisé par la DTT-R2.

3.6.1.9. Dépouillement statistique des procès-verbaux dressés à l'encontre des transporteurs routiers non résidents
Réalisé par la DTT-R3.

3.6.1.10. Dépouillement statistique des réunions des commissions des sanctions administratives et des sanctions prises par les Préfets à l'encontre des transporteurs routiers
Réalisé par la DTT-R3.

3.6.1.11. Enquête sur les résultats des contrôles du transport routier sur route et en entreprise
Réalisé par la DTT-R3.

3.6.1.12. Enquête de conjoncture du groupe AFT-IFTIM auprès des établissements de transport routier de marchandises
Enquête d'opinion trimestrielle sur la conjoncture dans les transports : opinion des transporteurs sur l'évolution récente et les perspectives de l'activité, des investissements, de l'emploi et de la trésorerie (3 000 établissements interrogés).

3.6.1.13. Enquête de conjoncture de la Banque de France
Enquête d'opinion bimestrielle des transporteurs routiers de marchandises et des entreprises de déménagement recueillies par téléphone (500 tous les 2 mois) sur l'activité, les prix, les effectifs, la trésorerie.

3.6.2. Transports urbains et routiers de voyageurs

3.6.2.1. Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes (enquête d'intérêt général, obligatoire)
Enquête hebdomadaire par sondage réalisée par voie postale par le SES auprès de propriétaires d'autobus et d'autocars hors RATP (véhicules de transport en commun de plus

de 9 places assises ; 12 000 questionnaires par an) : parc en service, voyageurs transportés par nature du service.

3.6.2.2. Transports publics urbains de province
Exploitation annuelle, réalisée par le Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les Constructions Publiques (CERTU) en liaison avec les CETE, des cahiers d'information remplis par les autorités organisatrices et les exploitants : structure des réseaux, parcs, effectifs, trafics, tarifs, résultats financiers. Opération menée en partenariat avec l'Union des Transports Publics (UTP) et le Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART).

3.6.2.3. Transports collectifs non urbains de province
Réalisée par le CERTU auprès des DDE et des départements, avec le concours des CETE : offre de transport, organisation et usage des services, dépenses des départements, modernisation des réseaux.
Ce dispositif a fait l'objet d'une refonte en 1996, la collecte rénovée étant réalisée à partir de 1997, sur l'exercice 1996.

3.6.2.4. Recensement départemental des exploitants de transports routiers de voyageurs
Enquête réalisée par le CERTU auprès des exploitants inscrits au registre des transports du département, qu'il s'agisse ou non d'entreprises de transport.
Ce dispositif a fait l'objet d'une refonte en 1996, la collecte rénovée étant réalisée à partir de 1997, sur l'exercice 1996.

3.6.2.5. Statistiques annuelles concernant la RATP
Effectifs, matériel, réseaux (autobus et réseau ferré), voyageurs, voyageurs-kilomètres, véhicules-kilomètres.

3.6.2.6. Panel de conducteurs
Panel SECODIP de 3 300 automobilistes faisant l'objet d'un cofinancement de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), de l'Observatoire de l'Energie et du SES ; déclarations chaque quinzaine des panélistes : achats d'essence, kilométrage entre deux pleins, partage ville-route-autoroute.

3.6.2.7. Panel parc-auto
Panel SOFRES financé par le CCFA, l'ADEME et la DSCR permettant l'observation annuelle des comportements automobiles des ménages : taux d'équipement, kilométrages annuels, consommation, structure du parc, achats.

3.6.2.8. Enquêtes sur les pratiques de déplacements en milieu urbain
Réalisées par les autorités organisatrices de transports urbains, avec le concours du CERTU, auprès des ménages : caractéristiques des ménages et de leurs déplacements, mode de transport utilisé, motifs des déplacements, ...
Une méthodologie d'enquête allégée est en cours de préparation au CERTU, destinée à être utilisée par les villes moyennes (cf partie 2.1 ci-dessus).

3.6.2.9. Enquête sur les comportements et les opinions
Réalisée par le CERTU, avec la participation du GART, de l'UTP et de l'ADEME, sur les comportements et les opinions en matière de déplacements.

3.6.3. Parc : Fichier Central des Automobiles (FCA)

Le Fichier central automobile (FCA) comprend les véhicules utilitaires et les voitures particulières. Il est géré par l'Association Auxiliaire de l'Automobile sous la responsabilité du SES, à partir des contenus des cartes grises communiqués par le ministère de l'Intérieur. Le FCA sert à des fins statistiques (connaissance du parc et des immatriculations, données conjoncturelles sur le marché de l'automobile, base de sondage) et à des fins administratives (établissement du parc d'intérêt national, du parc de réquisition militaire). Le fonctionnement du FCA fait l'objet d'une réflexion de fond qui pourra déboucher sur des propositions visant à améliorer son contenu.

3.6.4. Infrastructure et circulation routières

3.6.4.1. Identification du réseau national

Exploitation et mise à jour par les DDE du Système d'Information Connaissance du Réseau routier (SICRE) du SETRA /CSTR : caractéristiques du réseau national.

3.6.4.2. Chemins départementaux

Exploitation par les DDE des documents départementaux : longueurs et largeurs des réseaux.

3.6.4.3. Recensement permanent de la circulation sur les routes nationales et les autoroutes non concédées

Réalisé par les DDE et les CETE, avec le concours de la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières : détermination du trafic par des compteurs automatiques permanents ou temporaires. Le SETRA/CSTR est chargé des publications.

3.6.4.4. Indice national de circulation

Réalisé par le SETRA/CSTR à partir de données de comptages sur un échantillon de sites et de périodes.

3.6.4.5. Recensement permanent de la circulation sur les autoroutes concédées

Réalisé par les sociétés d'autoroutes, aux péages sur les autoroutes fermées, et à partir des compteurs automatiques sur les autoroutes ouvertes : trafics par sections et tronçons.

3.6.4.6. Sondage annuel permanent sur la circulation en milieu urbain

Supprimé temporairement. Les comptages sont encore faits dans certaines DDE.

3.6.4.7. Suivi permanent de la structure de la circulation sur le réseau routier national

Réalisé par le SETRA/CSTR et les CETE à partir de comptages automatiques et permanents : structure de la circulation et volumes de trafic.

Une refonte complète des bases de données circulation est en cours, à partir d'une utilisation permanente du système de recueil automatique de données SIREDO. Elle a pour objet de créer aux niveaux national et régional des bases de données journalières détaillées et de fournir des indicateurs de trafic agrégés et ceci dans les plus brefs délais après la fin de l'année calendaire.

Il est envisagé de mettre à disposition à terme des serveurs de données.

3.6.4.8. Baromètre de satisfaction des usagers de la route

Enquête sur site réalisée sur 3 ans en 3 vagues annuelles.

3.6.5. Sécurité routière

3.6.5.1. Exploitation nationale du fichier des accidents corporels de la circulation routière, réalisée à partir des bulletins d'analyse d'accidents corporels (BAAC)

Réalisée par l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR) à partir des procès-verbaux du BAAC (Gendarmerie Nationale et Police Nationale) : tous accidents corporels.

3.6.5.2. Sondages sur les vitesses, le port de la ceinture de sécurité et du casque

Réalisés par l'ONISR à partir d'enquêtes par sondages, quadrimestrielles (au moyen de radars ou de cinémomètres) sur un panel de points représentatifs ; intégration des résultats dans les bilans de circulation routière. L'utilisation du système informatisé de recueil des données (SIREDO), à l'étude, devrait être opérationnelle en 1998.

3.6.5.3. Sondages représentatifs dans les procès-verbaux d'accidents corporels de la circulation routière

Réalisés par l'INRETS avec le concours de l'ONISR à partir des BAAC.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

S'agissant de la charge statistique pesant sur les entreprises, les principaux allégements, en 2000, viendront des enquêtes récemment rénovées.
Dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise de quatrième génération, dont la mise en place a été réalisée en 1998 sur l'exercice 1997, la stratégie « petites entreprises » sera appliquée : des données d'origine fiscale seront effectivement utilisées, en alternance avec les données collectées dans l'EAE, pour l'essentieldes petites entreprises, de moins de 6 salariés, du champ de l'enquête.
Dans l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM) du SES, dont le nombre de questionnaires annuels avait sensiblement diminué lors de la rénovation de l'enquête, en 1996, l'informatisation de la collecte est effective dès 1999 pour certaines grandes entreprises qui n'ont plus à remplir les questionnaires « papier » qui leur sont adressés, mais envoient les informations équivalentes sur support informatique (disquettes). Dans certains cas, aussi, les données sont éditées par l'entreprise sur listing, à charge pour le service gestionnaire de saisir les informations nécessaires. Les travaux en cours actuellement visent à préparer une expérimentation d'échanges de données informatisés (EDI) au sens propre du terme. Ils sont menés avec l'association EDITRANSPORT et certains des plus grands transporteurs français.

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

En matière de transports, les aspects régionaux et locaux sont traités dans le cadre des observatoires régionaux des transports (ORT), dont les directions régionales de l'équipement (DRE) assurent l'animation.
En 2000 seront disponibles les résultats de l'enquête annuelle d'entreprise transport 1997, premier exercice de l'enquête de la 4ème génération, qui intègre des questions sur les établissements de plus de 10 salariés, et ceux de l'enquête relative à l'année 1998, où tous les établissements des entreprises interrogées seront suivis, ce qui rendra possible une meilleure utilisation régionale des résultats de l'enquête.
En outre, les travaux entrepris par le SES en 1998 pour promouvoir une meilleure utilisation des sources statistiques disponibles sur l'emploi (en particulier les déclarations annuelles de données sociales) devraient donner leur plein effet en 2000.
En 2000 également sera généralisée l'ouverture en région (DRE) de la consultation de données agrégées de la base de données SITRA-M, via l'Intranet du ministère.

5.2. Aspects "environnement"

Le SES développe au fur et à mesure des possibilités le chapitre du rapport de la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN) consacré à l'environnement et aux externalités du transport. Ce chapitre se compose principalement de séries statistiques ou de résultats d'enquêtes régulières pouvant faire l'objet d'une mise à jour annuelle. Son élargissement s'inscrit dans le cadre d'une fonction de « veille technologique » assuré par le SES dans ce domaine, en liaison avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut français de l'environnement (IFEN) et d'autres organismes spécialisés comme le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA).
Les synergies avec la Commission des comptes de l'environnement, mise en place en 1998, seront développées. Les domaines qui concernent plus particulièrement les transports sont relatifs à l'évaluation des dépenses de protection de l'air et de lutte contre le bruit.

En outre, les travaux menés dans le cadre du « compte de l'urbain » du compte satellite des transports devraient aboutir en 1999 et une ventilation des déplacements urbains selon les modes, les agents et les zones concernées (catégories d'aires urbaines), qui pourra être exploitée en 2000 dans une optique « environnement ».

5.3. Aspects « européens »

L'amélioration du système statistique européen est un des enjeux importants du moyen terme, en relation avec le fonctionnement du marché unique ou la définition des réseaux transeuropéens de transport.

Des avancées sont prévisibles en 2000, du fait de l'entrée en application complète des textes récemment adoptés mais aussi parce que les moyens nécessaires au rassemblement et à la diffusion effectives des données paraissent pouvoir être désormais consacrés par Eurostat aux statistiques de transport.

Pour les transports maritimes de marchandises et de voyageurs qui ont fait l'objet d'une directive adoptée en décembre 1995, la période de transition de trois ans se terminera ainsi au 1er janvier 2000.

De même, pour l'activité des entreprises de transport, le règlement relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises adopté en 1996 sera d'application complète en ce qui concerne les entreprises dont l'activité principale est le transport, mais ce n'est que pour la fourniture de quelques données, très loin donc de la richesse des informations disponibles par exemple dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise française. Un projet de complément au texte, pour les transports, pourrait toutefois être mis en chantier dans un avenir proche.

Pour la route, le nouveau règlement, adopté en 1998 avec entrée en application le 1er janvier 1999, prévoyait une période de transition dont la durée n'était pas précisée. Certaines améliorations apportées par le texte sont restées ainsi théoriques en 1999, en particulier la description des transports de zone à zone, au niveau détaillé de la nomenclature des régions européennes qui correspond, pour la France, aux départements. Des progrès pourraient être effectifs en 2000, sinon pour tous les Etats membres, du moins pour une partie d'entre eux, avec lesquels la France mettra en place, si nécessaire, des échanges d'informations bilatéraux.

Pour le rail, la préparation de la rénovation de la directive actuelle est en cours, les données n'étant plus disponibles pour certains pays, du fait de la libéralisation en marche dans ce domaine. Outre les marchandises, le nouveau texte concernerait également les voyageurs.

Pour les transports aériens, de marchandises comme de voyageurs, le règlement préparé en 1995, est toujours bloqué au Conseil. Il pourrait être débloqué en 1999. Actuellement, une base de données détaillées fonctionne, alimentée par les États membres sur une base volontaire (mais moins complète que ce que prévoit le règlement et avec des délais de mise à disposition importants).

Pour le transport intermodal de marchandises, qui ne fait l'objet d'aucun texte juridique spécifique et n'est abordé que très marginalement dans les textes relatifs aux différents modes de transport, les travaux méthodologiques visant à rendre moins coûteuse la collecte des informations et des expériences ponctuelles de collecte sont en cours dans le cadre du 4ème programme cadre de recherche et de développement, qui pourraient déboucher sur la préparation d'une collecte en vraie grandeur, en France, collecte qui pourrait être engagée dans le courant de l'année 2000.

En matière de nomenclature, les travaux de révision de la Nomenclature uniforme de marchandises pour les statistiques de transport / révisée (NST/R) pourraient reprendre en 2000, en liaison avec les modifications des nomenclatures d'activités et de produits prévues pour entrer en application à l'horizon 2002. Ce devrait être l'occasion de mettre la NST/R en conformité avec le règlement de 1993 relatif à la classification statistique des produits associée aux activités (CPA) de la Communauté économique européenne.

On rappellera enfin les risques de suppression qui pèsent sur les quelques données « transport » encore disponibles en ce qui concerne les transports du commerce international intra-communautaire dans le cadre du dispositif INTRASTAT, et qui ont failli se concrétiser en 1999. Des risques identiques pèsent d'ailleurs, mais à échéance plus lointaine, sur les données « transport » du document administratif unique (DAU) douanier qui ne concerne plus aujourd'hui que le commerce international extra-communautaire. La suppression des données « transports » du DAU serait d'autant plus dommageable que, pour le transport du commerce extra-communautaire, le recours à des directives ou des règlements « Transport » n'est pas envisageable pour pallier les pertes d'informations.

Pour les transports de voyageurs, les travaux méthodologiques et les enquêtes pilotes menées sur la mobilité des voyageurs dans l'Union européenne, et en particulier en France, dans le cadre de projets pour partie financés par le 4ème programme cadre pour la recherche et le développement (4ème PCRD) de l'Union européenne pourraient aboutir en 2000, à l'occasion d'un nouveau projet « mobilité 2000 »

financé par le 5ème PCRD, à l'organisation d'une collecte, harmonisée au niveau de l'Union européenne, d'informations relatives aux déplacements à longue distance.

6. Liste des publications

Les publications relatives aux enquêtes statistiques, d'intérêt général, obligatoires ou non, des programmes d'enquêtes 1998-1999 sont les suivantes :

- Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE)
  Les résultats de l'EAE transports 1996, réalisée en 1997, ont fait l'objet d'une présentation générale dans un numéro spécifique de « SES - Infos rapides, transport » (n°42, mai 1998).
  Les résultats détaillés ont donné lieu à deux publications :
  - d'une part la publication annuelle habituelle :
    Les entreprises de transports
    Enquête Annuelle d'Entreprise
    Année 1996
    (DAEI - SES, juin 1998).
  - d'autre part une publication complémentaire analysant les marges et ratios de productivité (moyennes et dispersion) :
    Les performances des entreprises du transport routier de marchandises de 1994 à 1996
    (Données détaillées du SES, transport - mars 1999).

  Pour ce qui est de l'EAE - Transport 1997, première enquête de quatrième génération, réalisée en 1998, les résultats détaillés ne seront disponibles qu'au cours du quatrième trimestre 1999. Le plan de diffusion de ces résultats est en cours de finalisation (Données détaillées du SES, transport ; CD-ROM...). La présentation générale de ces résultats est faite dans un numéro spécifique de « SES - Infos rapides transports » (octobre 1999).

- Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM)
  Des résultats mensuels de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM) sont intégrés dans les numéros de la série « SES - infos rapides, transport » consacrés à la conjoncture des transports et dans le Bulletin statistique du SES - Transport (trimestriel).
  Les résultats de l'enquête TRM font également l'objet de numéros trimestriels spécifiques de « SES - Infos rapides, transport » :
  - l'unconcernant les transports et les trafics,
    dernier numéro paru : Les transports routiers de marchandises au premier trimestre 1999 (n°76, septembre 1999) ;
  - l'autreconcernant les prix du transport,
    dernier numéro paru : Les prix du transport routier de marchandises, premier trimestre 1999 (n°72, juillet 1999).

  Publication annuelle détaillée la plus récente disponible :
    L'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises en 1998 (Données détaillées du SES, transport - septembre).
  Les résultats de l'enquête relative à 1998 ont également fait l'objet d'une présentation générale dans un numéro spécifique de « SES - Infos rapides, transport » (n°73, juillet 1999).

- Enquête sur l'utilisation en 1996 des véhicules utilitaires légers (VUL)
  Les principaux résultats de l'enquête sur l'utilisation en 1996 des véhicules utilitaires légers ont fait l'objet d'une présentation dans un numéro spécifique de « SES - Infos rapides, transport » (n°50, septembre 1998).
  Publication détaillée :
  L'utilisation des véhicules utilitaires légers en 1996
  (Données détaillées du SES, transport - février 1999)

- Enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers
  Les résultats trimestriels ou semestriels de l'enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers sont un élément essentiel des publications de l'Observatoire social des transports.
  Dernier numéro paru de la publication trimestrielle (résultats relatifs au 4ème trimestre 1998) :
  Observatoire social des transports
  La conjoncture sociale du transport routier de marchandises
  N°16 - mars 1999
  Les résultats sont également repris dans les publications annuelles de l'observatoire social des transports, soit, en 1998 (sur l'année 1997) :
  Bilan social annuel du transport routier de marchandises
  - Mai 1998 - Premiers résultats
  - Décembre 1998
  Une publication du même type est parue relative aux transports routiers de voyageurs :
  Bilan social annuel du transport routier de voyageurs
  Mars 1999

- Enquête trimestrielle de conjoncture du SES auprès des entreprises de transports de marchandises
  Les résultats de l'enquête de conjoncture du SES auprès des entreprises de transports de marchandises sont publiés trimestriellement dans la série « SES - infos rapides, transport ».
  Les résultats de l'enquête du 4ème trimestre 1998 ont ainsi été publiés dans le numéro 74 de juillet1999 :
  L'opinion des transporteurs routiers de marchandises
  Situation au deuxième trimestre 1999
  Perspectives pour le troisième trimestre 1999

- Enquête « messagerie »
  Publiés semestriellement jusqu'en 1998 (mais envoyés chaque trimestre aux entreprises répondantes), les résultats de l'enquête trimestrielle relative à la messagerie font désormais l'objet, tous les trimestres, d'un numéro de « SES - Infos rapides, transport » :
  Dernier numéro paru :
  Résultats de l'enquête messagerie au deuxième trimestre 1999 (n°78, octobre 1999).

- Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes (TRV)
  Publication annuelle détaillée la plus récente disponible :
  Les transports par autocars en 1996
  (Données détaillées du SES, transport - 1997)
  Suite à la rénovation de l'enquête intervenue en 1997, les résultats relatifs aux années 1997 et 1998 seront publiés ensemble, au quatrièmetrimestre 1999.

- Enquête annuelle (complémentaire à l'EAE) sur les entreprises de transport non urbains de voyageurs
  Les derniers résultats publiés de l'enquête annuelle sur les entreprises de transport non urbains de voyageurs concernent les années 1995 et 1996 :

Les entreprises de transport routier de voyageurs
Années 1995 et 1996
(Données détaillées du SES, transport - 1998)

à partir de l'exercice relatif à l'année 1997, cette enquête est intégrée à l'EAE, sous la forme d'un volet spécifique).

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
TRANSPORTS **Enquêtes générales, aspects multimodaux**			
Enquête annuelle d'entreprise ♦ stratégie petites entreprises ♦ volets spécifiques	SES	 en cours en cours	permanent 1999 1999
Indice de production de services de transport	SES	en cours	1999
Indices de prix des transports	SES		premières études en 2000
Enquête « chargeurs » sur les chaînes de transport de marchandises			opérations pilotes ponctuelles en cours
Transport intermodal - plates-formes intermodales	SES		
Suivi permanent de la mobilité des voyageurs à longue distance	SES en liaison avec la Direction du Tourisme	en cours	Prioritaire 1999 et poursuite des réflexions en 2000
Statistique des accidents de transports de matières dangereuses (terrestres) Exploitation de comptes rendus	DTT		Permanent
Banques de données **Transports SITRA**			
♦ volet marchandises (SITRAM) ♦ volet séries longues ♦ volet voyageurs ♦ volet entreprises	SES	 en cours	 Permanent, élargissement prévu 1999
Transports routiers de marchandises			
Enquête permanente sur l'utilisation de transports routiers de marchandises (TRM)	SES		Permanent
Enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers (complément périodique à l'enquête TRM pour véhicules utilitaires légers)	SES		sur 2000 (à réaliser en 2001)

Enquête 1999 sur le transit routier de marchandises à travers la France	SES et partenaires	collecte en cours	1999
Enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers	SES - DTT		Permanent - test d'une collecte alternative (chronotachygraphe) en 1999 - 2000
Indices de prix du transport routier de marchandises	SES		rénové en 1998 (support enquête TRM) susceptible d'être remplacé par un dispositif spécifique (cf ci-dessus)
Dépouillements statistiques de documents administratifs : ♦ Examens d'aptitude à l'exercice des professions de transport ♦ Autorisations de transport, comptes rendus d'utilisation des autorisations multilatérales, aides de l'Etat aux regroupements ♦ Procès verbaux de sanctions, contrôles	DTT		Permanent
Enquêtes de Conjoncture ♦ Enquête d'opinion trimestrielle auprès de 1 300 entreprises ♦ Enquête de conjoncture auprès de la messagerie (enquête trimestrielle auprès des têtes de réseaux) ♦ Enquête de conjoncture de la Banque de France (bimestrielle) ♦ Enquête de conjoncture du groupe AFT-IFTIM (3 000 établissements)	 SES SES Banque de France AFT		 Permanent Permanent Permanent Permanent
Transports routiers de voyageurs			
Enquête permanente sur l'utilisation de véhicules de transports en commun (TRV)	SES		Permanent
Transports publics ♦ urbains de province ♦ non urbains de province - auprès des départements - recensement des exploitants ♦ RATP	 CERTU CERTU RATP		Permanent Partenariat avec l'union des transports publics (UTP) et le groupement des autorités responsables de transport (GART)
Pratiques de déplacement en milieu urbain	CERTU	travaux méthodologi-ques en cours	Ponctuel - mise en place d'une méthodologie spécifique aux agglomérations moyennes
Comportements et opinions en déplacement	CERTU		

Panels d'automobilistes ♦ Panel conducteurs ♦ Panel Parc auto équipement	 Secodip Sofrès		 Permanent Permanent
Fichier central des automobiles Gestion du fichier des véhicules utilitaires et des voitures particulières	SES		Permanent Exploitation réalisée par l'Association Auxiliaire de l'Automobile
Réseau routier, circulation ♦ Autoroutes ♦ Circulation réseau routier national	 Sociétés d'autoroutes DDE, SETRA		 Permanent Permanent
Sécurité routière ♦ Exploitation du fichier des accidents corporels complété par sondage des procès verbaux (Inrets) ♦ Sondage sur les vitesses, le port de la ceinture de sécurité et le casque	ONISR		Permanent
Transports aériens, maritimes, fluviaux, ferroviaires			
Transports aériens ♦ Compagnies ♦ Formulaires d'aéroports			 Rénovation technique prévue
Transports maritimes ♦ Enquête annuelle sur les résultats financiers de l'armement ♦ Affrètements (navires français, navires étrangers) ♦ Base de données portuaires activité des ports, transports de marchandises et de voyageurs ♦ Personnel marine marchande ♦ Enquête sur les activités en tonnages ♦ Flotte de commerce	 CCAF DTMPL DTMPL Service des gens de la mer DTMPL CCAF DTMPL	 en cours	Permanent intégrée dans l'EAE-4G, avec volet spécifique au transport maritime Rénovation technique prévue
Transports fluviaux ♦ Trafic, transports ♦ Situation de la flotte ♦ Personnel marinier	VNF		Permanent - rénovation en 2000
Transports ferroviaires Effectifs, réseaux, trafic (fret, passagers)	SNCF		Permanent
Remontées mécaniques Fichier informatique des équipements	DTT		Permanent

TOURISME

INSEE
Direction des statistiques d'entreprises
. Département des activités tertiaires

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT
Direction du tourisme

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

INSEE
Direction des statistiques d'entreprises
. Département des activités tertiaires

1. Présentation générale

Le programme statistique du Département pour l'année 2000 en matière de tourisme s'inscrit dans le plan à moyen terme de 1999 à 2003, avec :

- une poursuite de la rénovation des enquêtes de fréquentation dont les résultats seront déjà perceptibles en 1999 pour les hôtels homologués ;
- une poursuite des travaux méthodologiques sur l'impact du tourisme en matière d'emploi, emplois salarié et non salarié.

2. Travaux nouveaux pour 2000

- la méthodologie d'évaluation de l'emploi salarié lié à la fréquentation touristique a été mise en oeuvre par une dizaine de régions. Cette première vague d'expériences et la disponibilité de sources nouvelles (inventaire communal 1998, recensement de la population) conduisent à envisager quelques adaptations notamment de la classification des communes au regard de l'emploi. Ces adaptations seront tentées par plusieurs régions tests.

- un indicateur trimestriel d'emploi salarié régional pourrait être élaboré à partir de la source URSSAF dans les régions qui ont mis en oeuvre la méthodologie d'évaluation de l'emploi salarié précédente.

- l'emploi non salarié lié au tourisme a fait l'objet de tentatives d'évaluation en Languedoc-Roussillon, qui s'inspiraient de la méthodologie d'évaluation de l'emploi salarié, en partant des entreprises individuelles enregistrées dans le répertoire SIRENE. La recherche sera poursuivie avec le concours d'autres régions.

- l'extension de la couverture, en 1999, de l'enquête annuelle d'entreprise sur les services aux activités des hébergements en auberges de jeunesse, refuges, terrains de campings et autres hébergements collectifs touristiques de la NAF 55.2 va permettre la production de résultats statistiques nouveaux. Ces résultats seront disponibles pour des études à un niveau national et pour chacune des régions ayant fait l'objet d'une extension particulière d'enquête sur ce domaine.

3. Opérations répétitives

- gestion du fichier des hébergements de tourisme. Ce fichier des hébergements à la triple finalité de servir de base de sondage aux enquêtes de fréquentation, de produire en permanence et à des dates successives un état du parc hôtelier et de fournir la matière d'une analyse démographique des unités du parc.

Il ne contient encore que les hôtels homologués en attendant d'inclure les campings lorsque ceux-ci verront leur enquête de fréquentation rénovée. Une étude en cours d'extension éventuelle en direction d'hôtels non homologués sur la région PACA va permettre d'évaluer la pertinence et la faisabilité de l'extension qui pourrait être envisagée sur ce champ pour améliorer valablement le suivi conjoncturel de la fréquentation touristique.

- Enquête de fréquentation hôtelière
La rénovation de cette enquête est effective depuis le mois de janvier 1999. Elle a donné lieu dans de nombreuses régions à d'intéressantes redéfinitions d'extensions régionales pour améliorer la qualité des résultats, l'adéquation aux besoins des acteurs régionaux et l'allégement de la charge statistique.

Après une inévitable période de rodage, l'enquête permet de produire des indicateurs avancés de la fréquentation hôtelière par région qui sont diffusés 15 jours après la fin du mois d'observation alors que les résultats définitifs, plus détaillés, sont disponibles en général après 30 jours.

- Enquête de fréquentation de l'hôtellerie de plein air
La rénovation de cette enquête devait être réalisée l'année suivant celle de la fréquentation hôtelière. Cependantles difficultés rencontrées pour la rénovation du fichier des hébergements et de l'enquête hôtelière conduisent à reporter celle-ci d'une année encore, soit pour 2001. Le nouveau fichier des hébergements de plein air sera préparé dès 2000.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Le schéma de rénovation des enquêtes de fréquentation avait, parmi ses objectifs, un allégement de la charge de réponse par l'élimination de questions inadéquates et la réduction du nombre des questionnaires demandant une répartition des touristes par pays de résidence.

Une voie additionnelle de simplification pourrait être, pour les chaînes hôtelières, l'utilisation de leur propre système de gestion de ces chaînes pour minimiser la charge d'enquête auprès de chacun des hôtels.

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects « régionaux et locaux »
Les enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie ont pour objet de fournir des résultats au niveau régional qui puissent être rassemblés pour répondre aux besoins nationaux et européens.

Elles donnent lieu à de nombreuses extensions d'échantillon dans le cadre de partenariats associant les directions régionales de l'INSEE aux acteurs du tourisme en région, par exemple dans le cadre d'une observatoire régional du tourisme.

Dans certaines régions, l'enquête englobe déjà des gîtes ruraux, des meublés classés thermaux et des villages de vacances.

5.2. Aspects « environnement »
Néant

5.3. Aspects « européens »
Les enquêtes de fréquentation fournissent une partie de l'information requise par la directive 95/57/CE du conseil européen, précisément les capacités d'hébergement des hôtels et établissements assimilés, les statistiques annuelles et mensuelles des arrivées et des nuitées de résidents et de non-résidents, la dimension régionale étant limitée à la fréquence annuelle.

6. Liste des publications

Chaque direction régionale a sa propre série de publications :
- Note de conjoncture sur la fréquentation des hôtels et campings ;
- Bilan de la saison touristique ;
- Articles divers sur l'évolution du tourisme, l'impact sur l'emploi et le poids économique du tourisme.

Les travaux sur l'emploi salarié dans le tourisme ont fait l'objet de publication dans 8 régions :

Centre	(INSEE Centre Info n° 57 - juillet 1997)
Languedoc-Roussillon	(Repères n° 24/25 - septembre 1997)
Corse	(Economie Corse n) 83 - décembre 1997)
Bretagne (1)	(Octant n° 73 - mars 1998)
Poitou-Charentes	(Les cahiers de décimal n° 25 - juillet 1998)
Bourgogn	(Bourgogne dimensions n° 56 -septembre 1998)
Nord-Pas-de-Calais (1)	(Profils n° 11 et 12 - octobre et novembre 1998)
Basse-Normandie (1)	(Cent pour Cent B-N n° 48 - novembre 1998)

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME
Direction du tourisme

1. Présentation générale

Le programme statistique 2000 de la Direction du Tourisme s' inscrit dans les orientations qui ont été définies dans le programme pour le moyen terme 1999-2003.

Il sera marqué par deux points essentiels:

- Le renforcement de l'action interministérielle et le développement d'outils communs, imposé par la faiblesse des moyens d'une part et d'autre part, par le nouveau contexte européen de monnaie unique et ses conséquences sur les systèmes d'observation des différentes administrations (Direction du Tourisme, INSEE, Banque de France, MELT).
  Le champ de ces travaux concernera le suivi des flux touristiques physiques et monétaires: L'enquête aux frontières et les dépenses des étrangers en France, le Suivi des Déplacements Touristiques des Français, enrichi d'un volet dépenses et qui devrait également s'étendre à l'ensemble des déplacements longue distance pour les besoins du Service Economique et Statistique du MELT.

- Le développement du partenariat Etat-Région notamment à travers les contrats de plan 2000-2006. L'objectif de cette contractualisation est de bâtir un système cohérent d'observation de l'activité touristique, basée sur des méthodologies communes et offrant aux décideurs nationaux et régionaux les éclairages nécessaires à la définition des politiques touristiques.

_____
(1) Régions ayant engagé des travaux méthodologiques complémentaires.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes nouvelles ou rénovées pour 2000

Enquête aux frontières

La Direction du Tourisme souhaite effectuer en 2000 une nouvelle enquête aux frontières. La méthodologie de cette future enquête s'inscrira dans la continuité et la cohérence de celle qui a été développée pour les enquêtes précédentes et notamment la dernière en 1996.
Cependant celle-ci devra s'inscrire dans les réflexions qui doivent être menées sur la mesure des flux touristiques internationaux dans le nouveau contexte européen. La mise en circulation de la monnaie fiduciaire en euro va en effet bouleverser les conditions de recensement des flux de voyage en balance des paiements. Or ces données du poste " voyages " de la Balance des Paiements élaboré par la Banque de France sont essentielles - à celle-ci bien-sûr - mais également à la Direction du Tourisme pour l'estimation des flux de touristes en France entre deux enquêtes et à l'INSEE pour la construction des comptes nationaux annuels et trimestriels.
Il est donc absolument nécessaire, dans l'intérêt de tous que soient mis en place des outils permettant de pallier cette perte d'information.

Contrairement à l'enquête aux frontières réalisée tous les 2 à 4 ans (selon les disponibilités budgétaires), le futur dispositif devra être permanent. Il impliquera un suivi en continu et une collecte dans des délais très courts des données de comptages aux frontières. Sa mise en place nécessite donc une collaboration renforcée des différentes administrations intéressées soit par la mesure de ces flux soit parce qu'elles sont directement impliquées dans le recueil des données aux frontières.

C'est pourquoi, un groupe de pilotage comprenant des représentants de l'ensemble de ces administrations a été constitué. Deux groupes de travail spécifiques aux modes " route " et " avion " ont été également formés. L'objectif de ces groupes est de créer un synergie permettant de déboucher sur les modalités pratiques qui pourraient être mises en oeuvre pour construire ce dispositif et celles dont pourrait bénéficier à court terme la prochaine enquête aux frontières.

L'enquête aux frontières 1996 était passée en comité du label, un nouvel avis d'opportunité est demandé à la formation pour l'enquête projetée en 2000.

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2000

Analyse conjoncturelle de l'activité touristique

Le directeur du tourisme a souhaité s'appuyer sur les structures régionales pour élaborer un outil d'analyse conjoncturelle de l'activité touristique visant à la fois à satisfaire des besoins d'information rapide des pouvoirs publics et des professionnels du tourisme en terme d'éclairage sur le déroulement des saisons touristiques.

La collecte des données au plan régional sera réalisée sous l'égide du Comité (ou Observatoire) Régional du Tourisme auprès d'un panel d'établissements qui sera défini en liaison avec les Comités Départementaux du Tourisme, les Offices de Tourisme et les professionnels concernés. Le champ d'observation comprendra les hébergements, les services d'information et de réservation, la fréquentation des équipements culturels et de loisirs, la restauration. En ce qui concerne l'hôtellerie et les campings, les indicateurs seront issus d'exploitation anticipées des enquêtes obligatoires de fréquentation réalisées par l'INSEE.

La synthèse et la diffusion au niveau national sera assurée par l'Observatoire National du Tourisme.

Ce projet sera intégré au volet observation économique du tourisme des prochains contrats de plan Etat-Région 2000-2006.

3. Opérations répétitives

- Suivi des Déplacements Touristiques des Français
La direction du tourisme a mis en place en avril 1990 le SDT destiné à mesurer les déplacements touristiques des Français comportant au moins une nuitée passée en dehors de leur domicile. Ce panel est une des bases les plus importantes de l'observation de l'activité touristique tant sur le plan de l'estimation et de l'évolution conjoncturelle du volume des flux que sur celui des caractéristiques des partants et des séjours. Ses résultats sont utilisés pour répondre aux obligations réglementaires relatives à l'élaboration du compte du tourisme et à la directive européenne.
Cet outil est également utilisé par l'AFIT (Agence Française de l'Ingénierie Touristique) pour la connaissance des filières et le développement des espaces touristiques, et par les régions pour l'analyse de leurs clientèles.

Pour répondre à ce besoin d'informations au niveau régional, la taille du panel a été doublée à partir d'avril 1999 et portée à 20 000 individus français de 15 ans et plus, interrogés mensuellement par voie postale.

D'autre part, le SDT s'est enrichi à partir également du mois d'avril d'un volet 'dépenses' auquel s'est associée la Banque de France. Ce projet avait reçu l'année dernière un avis d'opportunité du CNIS. Il sera poursuivi en 2000.

Enfin, la mise en place d'un suivi permanent léger des déplacements longue distance par le Service Economique et Statistique du MELT devrait être réalisée en liaison avec le SDT. Une réflexion qui associe également la DGAC est actuellement engagée.

- Elaboration du Compte du Tourisme
Les travaux d'enrichissement du Compte du Tourisme seront poursuivis en fonction des moyens disponibles qui conditionnent la précision et la périodicité des enquêtes: certains postes de consommation restent encore à réestimer totalement. Il s'agit notamment des loyers fictifs, des dépenses préalables aux voyages, des dépenses de transport des Français voyageant à l'étranger auprès d'entreprises nationales... Enfin il conviendra d'intégrer dans la consommation touristique intérieure les D.O.M.
Il s'agira également de développer la connaissance des entreprises dont l'activité est liée à la fréquentation touristique et en particulier de la part de leur production et de leur valeur ajoutée imputable au tourisme.
Enfin l'évaluation de l'emploi généré par l'économie touristique et l'étude de ses caractéristiques seront un des chantiers importants des années à venir. Comme dans le domaine du transport des passagers et de l'estimation des dépenses touristiques, le développement des outils de la statistique publique pour améliorer la connaissance de l'emploi devra faire l'objet d'une collaboration interministérielle étroite, à la fois dans l'harmonisation des méthodologies et dans la mise en commun des informations. Ainsi que le proposait le rapport de Monsieur LEPORS dans le cadre de l'amélioration de la situation sociale et professionnelle des travailleurs saisonniers du tourisme, le CNIS pourrait participer au processus de concertation et de coordination auquel seraient associés les partenaires sociaux.

- Mise à jour des fichiers administratifs :
- L'hôtellerie homologuée et les campings classés dans le cadre de la convention Direction du Tourisme-INSEE.
- Résidences de tourisme en collaboration avec le Syndicat National des Résidences de Tourisme
- Villages de Vacances à partir des arrêtés de classement et en collaboration avec l'Union des Associations de Tourisme
- Agences de voyages

- Enquêtes répétitives

- Enquête mensuelle de fréquentation dans l'hôtellerie homologuée et les campings classés, enquêtes obligatoires réalisées par les Directions Régionales dans le cadre de la convention Direction du Tourisme-INSEE.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

La Direction du Tourisme ne réalise pas d'enquête régulière auprès des entreprises. Cependant, dans le cadre de la convention qui la lie à l'INSEE pour l'observation des hébergements, elle veille avec celui-ci à optimiser les techniques d'interrogation permettant d'alléger la charge statistique des entreprises tout en tenant compte des besoins des différents partenaires et des contraintes européennes. D'autre part, les efforts importants de coordination sont menés avec les différents acteurs du secteur afin d'éviter les interrogations parallèles en faisant des outils nationaux une base référentielle.

5- Aspects particuliers du programme 2000

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

La Direction du Tourisme poursuivra les efforts entrepris en 1998 pour coordonner l'observation de l'activité touristique en régions autour d'un cadre homogène construit à partir des exploitations régionales des outils nationaux et à travers des méthodologies développées au niveau régional ayant valeur d'exemplarité.

Dans cet esprit, un chapitre des contrats de plan Etat-Région 2000-2006 sera consacré à l'observation économique du tourisme. Le projet comporte trois volets:

- Le premier porterait sur les données de structure relatives à l'offre et à la demande touristiques, basées sur les fichiers, les grandes enquêtes nationales et les méthodologies développées par l'INSEE pour la mesure de l'emploi.
- Le second concernerait la mesure de l'impact socio-économique de l'activité touristique et l'aide à la définition des politiques publiques.

Le dernier concernerait l'observation conjoncturelle de l'activité touristique développée dans la partie 2-2.

5.2. Aspects « environnement »

Néant

5.3. Aspects « européens »

En 2000 la fourniture des données demandées par la Directive sur les statistiques du tourisme devrait être régulière. L'accent devrait cependant continuer à être mis sur l'harmonisation des méthodologies de production de ces données. D'autre part, dans le prolongement de la prochaine conférence mondiale sur la mesure de l'impact économique du tourisme, EUROSTAT travaillera sur l'élaboration d'un compte satellite du tourisme dans les pays membres. La Direction du Tourisme participe à ce groupe de travail.

Enfin, la Direction du Tourisme contribuera dans la mesure des moyens disponibles au programme européen MEDTOUR destiné à aider les pays méditerranéens à construire leur système d'observation économique du tourisme en cohérence et complémentarité de ceux des pays européens autour notamment de la Directive européenne.

6. Liste des publications

●*Publications régulières de l'ONT*

Mémento du Tourisme

Note de conjoncture
Lettre de l'observatoire

●*Collections de l'ONT*
- Données économiques du tourisme
N°32: Les touristes non-résidents venant en France (enquête aux frontières 1996)
à paraître: Les dépenses des Français.

- Les essentiels du tourisme:
N°7: Le tourisme social associatif et corporatif.
N°8: L'hôtellerie de plein air en France.
N°9: Le tourisme international en France.
N°10: Le tourisme des 15/24 ans en France.
N°11: Les agences de voyages.
à paraître: Le thermalisme en France.

- Analyses et perspectives du Tourisme
N° 51: La fréquentation des lieux culturels et non culturels en France métropolitaine en 1991 et en 1996
N° 52: Le tourisme des seniors.
N° 53: L'hôtellerie homologuée et les campings classés en France: l'offre et la fréquentation en 1997.
N° 54:Les vacances des Français: éléments importants, degré de satisfaction.
N° 55: Les entreprises touristiques: panorama et mouvements de restructuration.

Tirés à part de la Direction du Tourisme
- Le Compte du Tourisme semi-définitif 1997/ Le Compte provisoire 1998

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
Elargissement du panel SDT - extension aux dépenses des Français - adéquation de l'offre à la demande - suivi conjoint transport-tourisme	**DT avec la Banque de France** et le **SES**	fait fait à l'étude	A partir d'avril 99
Suivi des flux des visiteurs internationaux - enquête aux frontières - mesure des flux en continu	**DT**	en préparation à l'étude	date prévue 2000
Analyse de l'offre - fréquentation de l'hôtellerie classée et des campings - extension aux autres hébergements collectifs marchands - étude du secteur non marchand à partir de la demande et du prochain recensement de la population	**DT/INSEE**		permanent
Connaissance des entreprises - exploitation de l'EAE - exploitation des fichiers BIC, BNC, TVA	**DT/INSEE**		

Mesure de l'emploi et de ses caractéristiques national régional	**DT** **INSEE**	en cours	Au niveau national, une première approche de l'emploi saisonnier a été réalisée
Evaluation des investissements touristiques publics	**DT**	en cours	
Evaluation du poids économiques du tourisme - national Elaboration des comptes Définition du champ tourisme - régional	**DT** **INSEE**	 en cours	permanent
Exclusion - Droit aux vacances	**DT**		
Réhabilitation de l'immobilier de loisir	**DT**		

URBANISME, EQUIPEMENT, LOGEMENT

INSEE
- Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages
  . Division logement
- Département de la conjoncture
  . Division des enquêtes de conjoncture
- Département de l'industrie et de l'agriculture

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des entreprises commerciales, artisanales et de service
- Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT
Direction des affaires économiques et internationales, Service économique et statistique
- Sous-direction de l'observation statistique de la construction
Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC)

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

INSEE
Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages
. Division logement

1. Introduction : exposé de synthèse

Outre la poursuite de l'observation conjoncturelle des Loyers à travers l'enquête trimestrielle Loyers et charges et l'analyse de la situation en matière de logement des ménages à partir des enquêtes nationales sur le Logement, la division Logement s'efforce d'encourager les travaux sur les prix des logements: observation et construction d'indices.

2. Travaux nouveaux pour 2000

- **Enquête Loyers et charges**

Dans le cadre de la modernisation des enquêtes auprès des ménages de l'INSEE et de la généralisation du système CAPI +, l'enquête trimestrielle Loyers et charges devrait passer en saisie portable en 2000.
Ceci permettra de supprimer l'étape de saisie des données et donc d'améliorer la qualité de l'information recueillie. En effet, la possibilité de vérifier dès la collecte la vraisemblance des données relativement à celles du trimestre précédent (l'échantillon est un panel glissant) diminuera le nombre d'incohérences à vérifier et à corriger.

A l'occasion de cette modernisation d'un enquête très ancienne, une fiche de présentation pour avis d'opportunité a été remplie.

- **Rénovation de l'indice des loyers**

Une réflexion va être entreprise pour appliquer les méthodes économétriques au calcul de l'indice des loyers. La qualité en sera améliorée, ainsi que les prévisions d'évolution servant à l'indice mensuel des prix à la consommation.

- **Indices de prix des logements France entière**

La mise au point d'indices de prix des logements (maisons, appartements, centres villes, banlieue) en liaison à la fois avec les notaires d'Ile de France et le Conseil supérieur du Notariat devrait permettre la publication régulière d'indices "Notaires INSEE", pour la Province et Paris et à terme d'un indice agrégé.

3. Opérations répétitives

- **Enquêtes Logement**

L'exploitation de l'édition 1996/97 de l'enquête nationale Logement a permis la réalisation d'études portant sur plusieurs domaines couverts par l'enquête. L'exploitation de cette enquête a donné lieu, en 1998, à la publication de tableaux dans INSEE-Résultats (accompagné d'un cédérom) en 1999 à la rédaction d'articles pour, entre autres, *Insee première* et *Economie et Statistique*. En même temps que l'enquête Logement a eu lieu celle auprès des Propriétaires bailleurs, réalisée en partenariat avec l'IAURIF: un article et paru dans le Rapport à la Commission des Comptes du logement. Les études devraient se poursuivre en 2000.
Dès septembre 1999, la prochaine enquête, prévue pour la fin de 2001, entrera en phase de préparation.

- **Séries physiques du parc de logement**

La mise à jour des séries annuelles sur le parc de logement et ses mouvements pour le Compte satellite du logement intègre les enseignements de l'enquête Logement 1996/97. Les résultats du recensement de la population de 1999 permettront de consolider les séries. A partir de la fin de 2000 on pourra commencer une nouvelle projection du nombre des ménages, post censitaire. L'enquête Logement a aussi permis d'évaluer le patrimoine en logements intégrés dans les comptes de patrimoine. Par ailleurs des travaux en vue de la mise en place au printemps 1999 de la nouvelle base de la comptabilité nationale ont été menés par la division.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

La division Logement ne mène aucune enquête auprès des entreprises.

5. Aspects particuliers du programme2000

- **Aspects régionaux et locaux**

L'enquête Logement 1996/97 a fait l'objet de 3 extensions d'échantillon dans les régions de Picardie, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais, qui permettront des analyses fines sur les conditions de logement des ménages dans ces régions ainsi que des comparaisons. De même, une enquête a été réalisée avec un questionnaire similaire dans les 3 départements d'Antilles-Guyane.

Par ailleurs, la taille de l'échantillon de l'enquête nationale (29 000 ménages répondants) permet d'apprécier des spécificités régionales.

Ces études seront poursuivies en 2000.

- **Aspects "environnement"**

Des questions nouvelles portant sur le cadre de vie et sur les nuisances dont souffrent les ménages ont été introduites dans le questionnaire édition de l'enquête Logement. Elles ont permis notamment de mesurer le nombre de ménages qui se plaignent de problèmes de bruit, de pollution, d'absence d'espace vert, de manque de clarté. Elles sont plus systématiquement exploitées en 1999. Ces études seront poursuivies en 2000, en particulier dans le cadre de la préparation de l'enquête Logement 2001.

- **Dimension Européenne**

Les publications liées à l'exploitation de l'enquête Logement feront place à des éléments de comparaison avec les conditions de logement dans les autres pays de la communauté européenne.

6. Liste des publications 1998-1999

Le Blanc David et Laure Omalek, "Les conditions de logement fin 1996: le contraste entre l'individuel et le collectif", *Insee Première*, 563, janvier 1998.
Laferrère, Anne et Corinne Detour, "Les loyers et les locataires en 1997", *Insee Première*, 576, avril 1998.
Clanché François et David le Blanc, "Le logement des ménages pauvres en 1996", *Insee Première*, 588, juin 1998.
Laure Omalek, Anne Laferrère, David le Blanc, Francine Cherrier, Daniel Guyot, "Les conditions de logement des ménages: exploitation de l'enquête Logement 1996-1997", *Insee Résultats*, 622-622, Consommation mode de vie, 97-98, décembre 1998.
Clanché François et David le Blanc, "Le logement des ménages pauvres en 1996", *Données Sociales*, mars 1999.
Detour Corinne, « Les loyers augmentent plus en 1998 qu'en 1997 », *Insee Première*, 641, avril 1999.
Laferrère Anne, "L'occupation des logements depuis 1945", *Données Sociales*, mars 1999.
Dubujet François, "Les déménagements forment la jeunesse", *Insee Première,* 647, mai 1999.
Filipo Anne, Laferrère Anne et David le Blanc, « De l'histoire individuelle à la structure des ménages », *Insee Première*, 649, mai 1999.
Dubujet François, « Les propriétaires occupants », dossier 2 du *Rapport de la Commission des Comptes du Logement,* Economica, 1999.
Clanché François et Anne Laferrère, « Les propriétaires bailleurs personnes physiques », dossier 3 du *Rapport à la Commission des Comptes du Logement*, Economica, 1999.
Le Blanc David, Laferrère Anne et Rémy Pigois, « Les effets de l'existence du parc HLM sur le profil de consommation des ménages », *Economie et Statistique*, 8/328, 1999.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Le passage sous saisie portable de l'enquête sur les loyers a demandé une adaptation substantielle du logiciel CAPI. C'est en effet à l'INSEE la première enquête trimestrielle, en panel, téléphonique, avec données détaillées en francs (la quittance) à être « capisée ». Le rappel des données antérieures et leur modification éventuelle pour le trimestre en cours est en particulier délicat. La fiabilité des transmissions doit aussi être parfaite pour cette enquête aux délais très serrés. Ceci explique le retard pris par cette opération: le passage devait initialement avoir lieu en 1999.

Département de la conjoncture
. Division des enquêtes de conjoncture

1. Introduction : exposé de synthèse

Aucune nouvelle enquête ni aucune rénovation d'enquête n'est envisagée pour 2000. La réestimation des outils de prévision en nouvelle nomenclature et dans la base 95 des comptes nationaux constituera une priorité pour la division. Par ailleurs, on cherchera à améliorer la qualité statistique des enquêtes de conjoncture en conduisant des études micro-économiques.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, rénovées ou de périodicité supérieure à l'année
Aucune nouvelle enquête ni aucune rénovation d'enquête n'est envisagée pour 2000.

2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés pour 2000
La division mènera des comparaisons entre les séries issues de la rénovation des enquêtes et les données de la comptabilité nationale en nouvelle base. Les relations entre les données qualitatives et quantitatives seront réestimées de façon à adapter les outils de prévision aux nouvelles séries. Par ailleurs, les séries d'investissements des enquêtes seront comparées à celles de l'EAE (industrie, commerce, services et bâtiment).

3. Opérations répétitives

En 2000, la division reconduira les opérations statistiques décrites ci-dessous :

Enquêtes	Champ	obligatoire	communau-taire	formation CNIS
mensuelle sur l'activité dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui	F4, F5
trimestrielle sur l'activité dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui	F4, F5
semestrielle sur la concurrence étrangère	4000 entreprises	non	non	F4, F5
quadrimestrielle sur les investissements dans l'industrie.	4000 entreprises	non	oui	F4, F5
semestrielle sur la situation de trésorerie	4000 entreprises	non	non	F4, F5
mensuelle dans le bâtiment (cogérée avec la FNB)	3000 entreprises	non	oui	F9
trimestrielle dans les travaux publics (réalisée par la FNTP)	2000 entreprises	non	oui	F9
trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment	2000 entreprises	non	non	F9
trimestrielle dans la construction immobilière.	1000 entreprises	non	non	F9
mensuelle dans le commerce de détail	3000 entreprises	non	oui	F6
bimestrielle dans le commerce de gros	3000 entreprises	non	non	F6

trimestrielle dans les services.	4000 entreprises	non	non	F6
semestrielle auprès des grandes entreprises.	1500 entreprises	non	non	F4, F5, F6

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Dans la mesure où aucune modification des questionnaires n'est envisagée, il n'y aura pas d'action menée pour alléger la charge des entreprises. Il convient cependant de noter que les enquêtes de conjoncture, de nature essentiellement qualitative, ne constituent pas une charge très importante pour les entreprises : la réponse aux questionnaires de conjoncture les plus importants excède rarement le quart d'heure.

5. Aspects particuliers du programme 2000

La plupart des enquêtes nationales de conjoncture font partie du système harmonisé d'enquêtes de conjoncture de la Communauté Européenne. Les données sont transmises à la Commission (DGII) dès que l'enquête est effectuée.

6. Liste des publications

Toutes les sorties d'enquêtes font l'objet d'une publication dans les « Informations Rapides ».

7. Suivi des travaux prévus dans le cadre du programme à moyen terme 1999-2003

Le déroulement des travaux prévus dans le programme à moyen terme est conforme à ce qui était indiqué au CNIS. La constitution des séries en nomenclature NAF-NSE est en cours. L'industrie et les services passeront dans cette nomenclature au printemps 1999, les autres secteurs en juillet 1999.

Département de l'industrie et de l'agriculture

1. Introduction : exposé de synthèse

La disponibilité d'un nouveau système intermédiaire d'entreprises devrait permettre, en 1999 et 2000, au sein de la division des comptes et études de l'industrie, un développement de la statistique sectorielle propre à la construction.
Les réflexions sur l'avenir méthodologique de l'ICC devraient pouvoir être entamées à la fin de 1999.

2. Travaux nouveaux pour 2000

Un nouveau système intermédiaire d'entreprise (SIE), outil privilégié du passage des données de la statistique d'entreprise aux travaux de synthèse de la comptabilité nationale, sera mis en place à partir de 1999. Grâce à la décentralisation des modes de gestion et d'exploitation, la capacité contributive du SIE à l'analyse sectorielle détaillée sera renforcée (cohérence au plan temporel, cohérence avec le cadre central des comptes nationaux). En 2000 sera élaboré le SIE relatif à 1998 (SIE définitif), éventuellement celui relatif à 1999 (SIE semi-définitif).

Indice du coût de la construction : outre les recommandations de court-moyen terme déjà mises en application à l'INSEE, la mission d'audit de l'ICC conduite en 1995 a retenu le principe d'études et réflexions complémentaires portant sur la méthodologie des indicateurs de prix (modes de collecte et de calcul). Celles-ci doivent s'appuyer sur une meilleure connaissance des méthodes alternatives et de leurs avantages relatifs. Ces réflexions devraient pouvoir démarrer à la fin de 1999.
Par ailleurs, des évolutions portant sur le mode de diffusion de l'ICC et sur l'actualisation du bordereau d'évaluation des travaux (qui sert, depuis 1986, de base à l'indice) sont apparues nécessaires en 1999 et devraient être opérationnelles en 2000.

3. Opérations répétitives

- **Comptes nationaux**

Les premiers résultats de comptabilité nationale en nouvelle base de comptes (base 95) auront été diffusés en avril 1999. Ils portent sur la période de base (1990-94), sur la première campagne courante en nouvelle base (1995-1998) et sur une période 1975-1990) couverte par des séries rétropolées. Les supports de diffusion auront été révisés en conséquence.
A partir de septembre 1999, démarrera la seconde campagne courante (définitif 1997, semi-définitif 1998). Rappelons que ces campagnes seront réduites à l'ouverture de trois comptes portant sur une même année (contre quatre en base 1980). La contribution de la division "comptes et études de l'industrie" au compte provisoire est en cours de redéfinition. Le second semestre de l'année 2000 sera consacré à la troisième campagne courante dans la base 95.

- **Indice du coût de la construction**

Comme chaque année, quatre indices courants trimestriels seront élaborés ; les indicateurs dérivés (type d'habitat - région) seront calculés.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises
Néant

5. Aspects particuliers du programme 2000
Néant

6. Publications en 1998-1999

Diagnostics général ou sectoriels sur le bâtiment (Insee-première) et les matériaux de construction.
L'indice du coût de la construction est publié au Journal officiel ; les indices dérivés sont publiés dans le BMS. La publication de l'ICC par un Info-rapides, selon un calendrier fixé, débutera en 1999.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des entreprises commerciales, artisanales et de service
. Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

1. Introduction : exposé de synthèse

La Sous direction des activités commerciales, artisanales et des services a qualité de service statistique de ministère (SSM), au sein de la nouvelle Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECAS), qui, fin 1998, a regroupé les anciennes Directions de l'artisanat, du commerce intérieur et la Mission d'études des problèmes du secteur des services (MEPSS). Pour ce qui concerne la construction, son rôle statistique porte essentiellement sur les entreprises artisanales.

La Sous direction n'effectue pas d'enquête directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes ou encore participe au financement de certaines d'entre elles, afin que soient représentées les petites unités. C'est en particulier le cas de l'enquête sur les petites entreprises couplée à l'EAE dans le BTP.

Les activités relevant de l'artisanat, qui sont définies par le décret du 2 avril 1998, sont très exactement, sans aucune omission, celles de la section "Construction" de la NAF 1993 (division 45 de la NAF). Mais selon les activités, la part des effectifs salariés des entreprises de l'artisanat dans l'effectif salarié de l'ensemble du secteur est très variable (de 2 à 80%).

A leur création, les entreprises relevant des secteurs de l'artisanat doivent s' inscrire au répertoire des métiers si elles n'emploient pas plus de dix salariés. C'est l'inscription au répertoire qui leur confère le caractère artisanal. Mais certaines catégories de salariés (conjoint, associés, handicapés, apprentis...), ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif. De plus, le décret du 14 décembre 1995 a mis en place le "droit de suite", qui permet aux entreprises inscrites au répertoire des métiers d'y rester sans limitation de durée, même si elles dépassent le seuil de dix salariés. Le seuil de dix salariés pour les entreprises de l'artisanat ne permet donc pas d'opérer une délimitation simple de ce secteur dans les statistiques d'entreprises.

La connaissance structurelle des inscrits au répertoire des métiers est assurée par l'exploitation du répertoire informatique des métiers gérée par l'INSEE et financée par la Direction des entreprises artisanales, commerciales et de services.

La connaissance économique du secteur des métiers est assurée par l'exploitation des EAE, par celle des fichiers BIC, DADS, UNEDIC, par l'enquête trimestrielle et mensuelle auprès des petites entreprises du BTP, le suivi de la politique de l'emploi est assuré par l'exploitation des fichiers de la DARES. Faute de pouvoir identifier dans ces sources les unités inscrites au répertoire des métiers, une approximation est réalisée en retenant les très petites entreprises dont l'activité principale est artisanale.

2. Travaux nouveaux pour 2000

Aucune enquête nouvelle n'est envisagée dans la sous direction.

Après la période de mise en place, en 1999, de la nouvelle sous direction, qui permettra une utilisation plus intensive des différentes exploitations de sources administratives et enquêtes existantes, les travaux, menés en collaboration avec la DAEI, s'orienteront notamment vers l'analyse des petites entreprises et de leur compétitivité. Il est envisagé de mener des travaux sur l'emploi non salarié.

3. Opérations répétitives

- Répertoire informatique des métiers
- Exploitation du fichier SIRENE
- Défaillances et créations des entreprises artisanales (données mensuelles)
- Enquête sur les petites entreprises du BTP (trimestrielle et mensuelle)
- Exploitation des fichiers BIC
- Exploitation des fichiers DADS
- Exploitation des fichiers de l'UNEDIC

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Cette rubrique ne concerne pas la sous direction qui ne mène pas de collecte statistique auprès des entreprises.

5. Aspects particuliers du programme 2000

- **Aspects “régionaux et locaux”**

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études départementales ou par bassin d’emploi sur les petites entreprises. Il faudra donc se mettre en mesure de répondre à ces besoins.

- **Aspects “européens”**

L’adoption des règlements européens sur la statistique structurelle d’entreprise (règlement du 20 décembre 1997) et la statistique de court terme (règlement du 19 mai 1998) va permettre de disposer de données harmonisées sur les entreprises dans les quinze pays membres. Ces réglements possédent chacun une annexe spécifique à la construction . L’accès aux données devra être organisé avec EUROSTAT. Une rediffusion de ces données ainsi qu’un certain nombre d’études sur des comparaisons des structures des différents pays sont envisagés.

6. Liste des publications 1998-1999

Chiffres clés de l’artisanat (annuel)
Tableaux économiques de l’artisanat 1998
Les entreprises inscrites au répertoire informatique des métiers au 1er janvier 1998 (annuel)
Publications sur l’artisanat (4 pages) sur la conjoncture, les défaillances, l’emploi salarié, le bilan de la formation en alternance, ...

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Compte tenu de la transformation, fin 1998, de la Direction de l’artisanat en Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services, le programme à moyen terme présenté en 1998 raisonnait plus en terme d’orientations qu’en terme d’opérations Les grandes orientations qui étaient présentées sont retenues.

L’objectif général est de dfévelopper les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes économiques des secteurs artisanaux de la construction, visant à permettre d’orienter les investissements, les politiques publiques et à répondre aux besoins des professionnels. Les approches par taille (très petites, petites, moyennes et grandes entreprises), seront privilégiées.

L’exploitation du répertoire informatique des métiers sera rénovée et bénéficiera des améliorations prévues pour le répertoire SIRENE.

Le partenariat avec les autres services statistiques sera développé, notamment avec EUROSTAT.

On développera des thèmes transversaux à tous les secteurs comme la qualification, l’insertion professionnelle, l’adaptation des entreprises à la réduction du temps de travail, ces thèmes intéressant particuliérement la Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services.

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT
Direction des affaires économiques et internationales, Service économique et statistique
. Sous-direction de l'observation statistique de la construction

Les travaux statistiques du ministère de l'équipement, des transports et du logement comprennent plusieurs volets dans la mesure où plusieurs directions du ministère se partagent la charge des travaux de production d'informations statistiques, en particulier la Direction des affaires économiques et internationales (DAEI) et la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC). L'essentiel des travaux dans le domaine de l'urbanisme, équipement et logement est toutefois réalisé par le Service économique et statistique (SES), et plus particulièrement la sous-direction de l'observation statistique de la construction.

S'agissant de la collecte d'informations proprement dite, les opérations conduites par le SES peuvent être rangées sous quatre thèmes principaux :
- le suivi de la construction neuve de logements et de locaux ;
- l'observation des marchés de l'immobilier et du parc ;
- les statistiques sur les entreprises de construction ;
- le suivi des investissements en BTP des collectivités locales.

Les travaux de synthèse, outre ceux qui se situent directement en aval des opérations précédentes, concernent notamment l'élaboration du compte satellite du logement, les réseaux d'informations économiques et sociales localisées et les analyses à partir des fichiers fiscaux.

1. Introduction : exposé de synthèse

Pour le Service économique et statistique du ministère de l'équipement, des transports et du logement, les principales lignes d'action du programme statistique pour l'année 2000 peuvent être regroupées en cinq thèmes principaux.

En premier lieu, des actions seront entreprises pour rationaliser l'organisation de certaines opérations statistiques. Cela concerne en particulier le dispositif d'observation du parc locatif social, pour lequel une meilleure coordination des enquêtes conduites par le ministère sera recherchée. Cet objectif, qui constitue un aspect important du programme à moyen terme 1999-2003, impliquera de résoudre rapidement un ensemble de problèmes, tant de nature technique, qu'institutionnelle ou politique. Par ailleurs, des travaux préparatoires seront engagés en vue d'une extension de ce dispositif à l'ensemble des logements sociaux (logements foyers, résidences sociales...). Le suivi des aides à la pierre sera réorganisé, l'idée étant de produire les informations statistiques directement en sortie des applications de gestion de ces aides des directions départementales de l'équipement.

En deuxième lieu, des travaux seront poursuivis pour rénover certaines applications, celle en particulier concernant le calcul de l'indice du coût de la construction avec l'ambition de pouvoir mettre en place un nouveau dispositif à partir de 2001. L'importance de cette rénovation a été fortement soulignée dans le programme à moyen terme. Par ailleurs, des réflexions seront engagées quant à l'utilisation des bases notariales pour le suivi des transactions de logements à des niveaux géographiques fins. Les incidences sur les modalités et les caractéristiques de l'enquête actuelle EXISTAN devront être analysées.

En troisième lieu, l'utilisation des sources administratives sera amplifiée. Cette action concerne en particulier l'enquête annuelle d'entreprise sur le secteur de la construction. Pour les petites entreprises, ou une partie d'entre elles, l'enquête sera remplacée par l'utilisation des données comptables annexées aux déclarations fiscales. Cela implique qu'une étude approfondie sur les petites entreprises ait été réalisée au second semestre 1999, sur la base des résultats portant sur l'exercice 1998. Une conséquence en sera un allégement substantiel de la charge d'enquête pesant sur les entreprises de la construction. La source fiscale permettra également de récupérer certaines données non collectées dans l'enquête et de limiter le nombre de relances en cas de non réponses. La mobilisation des

données issues des caisses d'allocations familiales, qui constituent une source privilégiée pour mieux apprécier l'efficacité des aides à la personne en fonction des différents contextes locaux du parc de logements et les conséquences en matière de marchés de l'habitat, sera poursuivie et développée. Il en est de même pour les données fiscales et foncières, qui constituent un outil puissant d'observation pour la définition et l'évaluation des politiques locales de l'habitat.

En quatrième lieu, des travaux engagés depuis plusieurs années arriveront à leur terme en 2000 et les progrès qui en sont attendus pourront alors être capitalisés. C'est le cas notamment du dispositif de suivi de la construction neuve de logements et de locaux, qui, outre les améliorations de qualité de l'information, devrait permettre de réduire fortement les délais de disponibilité des statistiques en dates réelles, du processus de diffusion des indices de prix de l'entretien-amélioration de logements qui couvrira l'ensemble des familles de travaux et de la rénovation du compte satellite du logement, pour lequel les principales évaluations (loyers, investissement en logement) seront cohérentes avec celles du cadre central de comptabilité nationale et qui intégrera des comptes de patrimoine. On notera également la mise en place d'une première enquête associée à l'enquête annuelle d'entreprise et portant sur les activités d'entretien-amélioration de bâtiments.

En dernier lieu, la mise à disposition de données locales s'amplifiera. Dès 1999, la base de données GEOKIT utilisée par les réseaux d'informations économiques et sociales localisées sera enrichie par les informations provenant de l'inventaire communal de 1998 puis, à partir de 2000, par celles issues du recensement de la population de 1999. Parallèlement, l'implantation des données des fichiers fiscaux (IRPP, taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties) et des fichiers des caisses d'allocations familiales se poursuivra et se développera. L'arrivée à leur terme de la rénovation d'autres opérations statistiques permettra d'améliorer la connaissance au niveau local, notamment l'obtention de résultats représentatifs au niveau départemental sur les investissements en BTP des collectivités locales ou encore la production d'indicateurs pertinents au niveau régional à partir de l'enquête annuelle d'entreprise sur les entreprises de construction.

2. Travaux nouveaux pour 2000

2.1 Enquêtes

Une enquête associée à l'enquête annuelle d'entreprise sur le secteur de la construction devrait être réalisée. Elle portera sur les activités d'entretien-amélioration de bâtiments (logements et certains types de bâtiments non résidentiels). Cette enquête permettra d'améliorer la connaissance de ces activités, qui représentent une part importante du chiffre d'affaires des entreprises de construction, en particulier dans le domaine du logement. Un avis d'opportunité est demandé pour cette enquête associée.

Par ailleurs, une proposition de modification de l'enquête mensuelle réalisée par la FFB est faite. Elle consiste à introduire deux questions supplémentaires sur le recours au travail intérimaire afin de mieux mesurer l'activité des entreprises de bâtiment. En contrepartie, et dans un souci d'alléger la charge de réponse des entreprises, trois questions sont supprimées. Un avis d'opportunité est demandé pour cette enquête.

2.2 Autres travaux statistiques

Une étude sur la rénovation de l'indice du coût de la construction devrait être engagée en 1999, en collaboration avec l'INSEE. Il conviendra de réaliser un bilan des méthodes de collecte des informations et de chiffrage des composantes de la construction, tenant compte en particulier du vieillissement de la base de calcul de l'indice (le BGE date en effet de 1987). Les réflexions devront également porter sur les méthodes d'indicateurs de prix et sur l'insertion dans le dispositif général des indicateurs de court terme sur la construction. Une étude des expériences menées par d'autres pays européens pourrait s'avérer très utile dans ce contexte. Cette étude se poursuivra en 2000 et un objectif raisonnable serait une mise en œuvre des conclusions qui en seront tirées à partir de 2001.

Il est prévu que le dispositif d'observation du parc locatif social soit étendu à l'ensemble des logements sociaux (logements foyers, résidences sociales...). Des travaux préparatoires seront réalisés en 2000, portant notamment sur le champ des logements que l'on veut couvrir, en s'appuyant pour cela sur les expériences déjà menées dans certaines régions (Ile-de-France, Rhône-Alpes), sur les sources existantes en la matière, que ce soit sous forme d'enquêtes ou de sources administratives, celles par exemple dont dispose le Fonds d'action sociale. Ce n'est qu'après ces travaux préparatoires qu'une enquête spécifique pourra être envisagée, ce qui impliquera de mettre au point un questionnaire approprié.

3. Opérations répétitives

3.1 Suivi de la construction neuve de logements et de locaux

L'année 1999 a vu la généralisation du logiciel SITADEL (rénovation de SICLONE) à l'ensemble des directions régionales de l'équipement et aux directions départementales des départements d'outre-mer. Cette opération a rencontré plusieurs problèmes techniques, ce qui explique les retards dans sa mise en place. Les gains qui en sont attendus, que ce soit en termes de qualité et d'exhaustivité des données ou d'amélioration des délais, devraient se faire sentir en 2000. Par ailleurs, un nouveau dispositif sur les statistiques de la construction neuve en dates réelles, tant au niveau national que régional, devrait être opérationnel en 2000. Son objectif essentiel sera de réduire fortement les délais de disponibilité de ces données, grâce notamment à l'utilisation d'un modèle économétrique pour les logements en individuel pur et la mise en place de procédures adaptées pour les autres types de logements (logements en individuel diffus et logements collectifs) et les locaux. Une réflexion quant à la stratégie à adopter pour la diffusion de ces données sera menée en 1999, de façon à ce qu'elle puisse être mise en œuvre en 2000.

Par ailleurs, la base de données SITADEL sera mise à contribution dans le cadre du projet de recensement de la population en continu. En l'état actuel, il est toutefois difficile de juger de l'importance des travaux spécifiques que cela entraînera.

3.2 L'observation des marchés de l'immobilier et du parc

- Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

Aucune modification majeure des procédures de collecte, d'exploitation et de diffusion n'est envisagée pour 2000. Toutefois, une maintenance de l'application a été réalisée en 1999 de façon à permettre ensuite la saisie des données soit en francs, soit en euros.

- Enquête sur les extraits d'actes de mutations (EXISTAN)

La base de sondage pour l'enquête réalisée en 1999 et portant sur les extraits d'actes de mutation de 1997 a été revue, de façon à obtenir des résultats représentatifs au niveau départemental et au niveau des principales unités urbaines. Par ailleurs, de nombreuses directions régionales de l'équipement pratiquent des extensions de l'échantillon national de cette enquête afin de disposer d'un outil performant pour des études fines sur les caractéristiques locales des marchés de l'habitat. Toutefois, la collecte des informations dans les centres des impôts est de plus en plus perturbée par l'implantation du logiciel ŒIL. Une concertation avec la Direction générale de impôts est menée en 1999. Elle sera l'occasion de préciser les incidences de ŒIL pour l'enquête réalisée en 2000, que ce soit en matière de questionnement et surtout de plan de sondage. Par ailleurs, des réflexions sur l'utilisation des bases notariales pour le suivi des transactions de logements à des niveaux géographiques fins seront engagées. Il conviendra d'en examiner les incidences sur les modalités et les caractéristiques de l'enquête EXISTAN.

- L'enquête sur le parc locatif social

L'enquête rénovée a été mise en place en 1999. Elle s'accompagne d'un changement de statut, si bien que l'on doit parler d'un dispositif articulé autour de deux enquêtes même si le questionnement est unique. En effet, pour les organismes adhérents à l'Union nationale des fédérations d'HLM et à la Fédération des SEM, l'enquête est régie par une convention tripartite (ministère de l'équipement, UNFOHLM et FNSEM), assortie d'une charte de diffusion des données. Cette enquête couvre 98% du champ. Seuls les organismes non adhérents à ces deux instances continuent de relever d'une enquête statistique publique d'intérêt général. Il convient par ailleurs de souligner que l'enquête rénovée est étendue aux DOM.

Ce dispositif a toutefois commencé d'être réexaminé en 1999 en concertation avec les principaux partenaires concernés, tant au sein de l'administration qu'en dehors. L'objectif est d'aboutir à une meilleure coordination des différentes enquêtes sur le parc locatif social, en particulier celles prévues dans le cadre du dispositif réglementaire sur le supplément de loyer de solidarité (loi du 4 mars 1996). Il serait souhaitable que cet objectif puisse se concrétiser en 2000 mais cela impliquera de résoudre rapidement un ensemble de problèmes délicats, sur les plans technique aussi bien qu'institutionnel ou politique.

Il convient enfin de souligner que les données de l'enquête sur l'identification et la localisation des bâtiments devraient être utilisées dans la perspective du recensement de la population en continu.

- L'enquête sur le prix de revient des logements neufs

La diffusion des résultats de cette enquête, associée à celle destinée au calcul de l'ICC, a été reprise et les données relatives aux années 1989 à 1994 et concernant l'évolution de la charge foncière ont été publiées début 1998. Une étude est réalisée en 1999 sur l'ensemble de la charge de construction neuve et ses résultats seront diffusés en 2000.

- Suivi des aides au logement

Les évolutions dans les dispositifs d'aides à la pierre nécessitent de revoir le dispositif statistique de suivi de ces aides. Les réflexions se sont poursuivies en 1999 avec la DGUHC pour mettre en place des modules d'extraction de statistiques à partir des outils de gestion des aides à la pierre implantées dans les directions départementales de l'équipement. Un tel objectif devrait pouvoir être atteint en 2000.

- Traitement du fichier des abonnés EDF

Le dispositif mis en place fin 1997 sera maintenu en 2000 sans aucun changement.

3.3 **Les statistiques sur les entreprises de construction**

- Indices de prix de l'entretien-amélioration de logements(IPEA)

Toutes les familles de travaux sont désormais couvertes par l'enquête. Un processus régulier de publication trimestrielle des indices a été mis en place à la fin de 1997. Il devrait s'achever au second semestre 2000, date à laquelle les indices de toutes les familles seront diffusés ainsi qu'un indice pour l'ensemble des familles. Un renouvellement des échantillons d'entreprises sera réalisé en 1999 et se poursuivra en 2000. Il s'effectuera selon une nouvelle procédure de tirage de l'échantillon des entreprises en deux phases, à partir du fichier OCEAN. Des tests auprès d'entreprises seront effectués. Les pondérations seront mises à jour au fur et à mesure de ce renouvellement.

- L'enquête annuelle d'entreprise sur le secteur de la construction

L'enquête réalisée en 2000 sur l'exercice 1999 sera la troisième réalisée en quatrième génération. Le questionnement ne devrait plus subir de modification, si l'on excepte les incidences du basculement à l'euro (voir plus loin). En revanche, trois points importants caractériseront l'enquête de 2000. En premier lieu, pour les petites entreprises ou une partie d'entre elles, l'enquête sera remplacée par l'utilisation des données comptables annexées aux déclarations fiscales. Cela implique qu'une étude approfondie sur les petites entreprises soit réalisée au second semestre 1999, sur la base des résultats portant sur l'exercice 1998. En deuxième lieu, il est probable qu'une partie des entreprises, notamment parmi les plus grandes, répondront en euros et non plus en francs à l'enquête sur l'exercice 1999, selon le principe « ni interdiction, ni obligation ». Ce basculement aura des conséquences importantes pour la saisie et le stockage des données, les contrôles effectués (conversion des seuils et strates), la restitution des informations auprès des entreprises... En troisième

lieu, des réflexions seront conduites en 1999 sur une nouvelle organisation et une diversification du mode de diffusion des résultats de l'enquête. Elles devraient se concrétiser pleinement pour l'enquête réalisée en 2000.

- Enquête sur le coût de la construction neuve

L'enquête sur laquelle est fondée le calcul de l'indice du coût de la construction (ICC) sera poursuivie en 2000 sans grand changement. Il convient toutefois de mentionner deux points. D'une part, l'application informatique de gestion a été adaptée en 1999 de façon à permettre le passage à l'an 2000. D'autre part, les réflexions menées en 1999 et 2000 sur les méthodes de collecte, de traitement et de calcul de l'indice pourraient déboucher sur une profonde restructuration de l'enquête dès 2001.

3.4 **Les investissements en BTP des collectivités locales (COLLOC)**

Cette enquête a été profondément rénovée en 1997. Des aménagements ont été nécessaires par la suite, tant au niveau des questionnaires que de l'application informatique. L'enquête paraît désormais stabilisée et l'objectif pour 1999 est de réduire sensiblement les délais de disponibilité des résultats, en particulier pour les conseils régionaux et les conseils généraux. Les efforts en ce sens seront poursuivis et amplifiés en 2000.

3.5 **Les synthèses et la diffusion des données élaborées**

- Le compte satellite du logement

Le compte du logement présenté à la commission des comptes de juillet 1999 a été établi selon les concepts et les principes de la base 1995. Les séries couvrent les années 1984 à 1997. Les évaluations sont cohérentes avec celles du cadre central de comptabilité nationale, notamment pour les loyers et l'investissement en logement. Par ailleurs, des tableaux synthétiques sur la dépense nationale de logement sont intégrés, sur la base des principes définis dans les systèmes révisés de comptabilité nationale. En 2000, des comptes de patrimoine en logement devraient être ajoutés, qui permettront d'enrichir les informations fournies par le compte, notamment pour mieux appréhender la rentabilité de l'activité de service de logement par filière. Un autre axe à envisager sera le développement des données non monétaires, par exemple sur les caractéristiques du parc et les consommations d'énergie, en relation avec les préoccupations d'une meilleure connaissance des effusions de polluants atmosphériques. Enfin, une réflexion devra être menée sur la possibilité d'organiser une commission sur des comptes provisoires du logement, qui pourrait se tenir en septembre de chaque année.

- Les réseaux d'informations économiques et sociales localisées

Ce réseau est organisé autour de la base de données GEOKIT, base de diffusion des données statistiques qu'utilise le ministère, au niveau national et dans les services déconcentrés. Elle est par ailleurs enrichie de fichiers venant d'autres organismes. Cette base vise à mettre à disposition des chargés d'études du ministère et des services déconcentrés les données sur le logement et son environnement économique nécessaires à la conduite de leurs travaux.

Un nouvel outil (GEOKIT2) va être mis en place en 1999 dans les DRE et un certain nombre de DDE. Cette diffusion se poursuivra en 2000. Le fonctionnement de la base en réseau local permettra une diffusion très large auprès des utilisateurs du ministère et des services déconcentrés. De plus, le nouvel outil intégrera la cartographie et rendra possible l'accès à des niveaux géographiques différents (niveaux communal, infracommunal et supracommunal).

En 2000, la base sera enrichie d'une partie des données du recensement de la population de 1999. D'autres projets d'enrichissement devraient se terminer, notamment ceux concernant les informations issues du fichier FILOCOM de la Direction générale des impôts (IRPP, taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties ; cf. infra) et des fichiers des caisses d'allocations familiales. L'ensemble de ces données constituera un gisement très complet pour les études sur l'habitat.

- Les analyses à partir des fichiers fiscaux

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des impôts, le Service économique et statistique dispose de données fiscales et foncières issues des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (fichier FILOCOM). Les exploitations réalisées sur le fichier de 1995 et celles, en cours, sur le fichier de 1997, ont notamment permis de définir un tronc commun de variables au niveau communal et, à partir de là, de réaliser des analyses croisant les données sur les logements avec celles qui concernent les revenus de leurs habitants. Utilisées en liaison avec d'autres sources, socio-démographiques en particulier, ces variables enrichissent l'analyse des situations locales de l'habitat.

Après une première phase d'évaluation de la qualité des variables du fichier FILOCOM et de leur degré de cohérence avec d'autres données (recensement de la population, enquête sur le parc locatif social), le SES s'attachera à mieux définir les conditions de mobilisation et l'apport des données fiscales pour les études locales sur l'habitat. A partir de 2000, une partie importante du travail portera sur la comparaison entre le fichier FILOCOM de 1999 et les données du recensement de la population, avec un double objectif : « calage » des données FILOCOM et préparation du recensement de la population en continu.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Plusieurs actions ont visé à alléger la charge de réponse des entreprises dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise de 4^{ième} génération. La partie comptable du questionnaire a été alignée sur la déclaration fiscale des entreprises et, pratiquement, celles-ci peuvent y répondre en envoyant une copie de leur déclaration fiscale. De plus, la partie sectorielle du questionnaire, qui permet d'appréhender la nature de l'ouvrage, le maître d'ouvrage et la localisation des chantiers, a été profondément rénovée : réduction du nombre de croisements demandés, présentation sous forme de cadres « fermés » et non plus « ouverts »... Les informations demandées pour la ventilation par activité s'appuient sur le chiffre d'affaires, concept plus clair pour les entreprises que celui de travaux et plus cohérent avec leurs systèmes d'informations. Par ailleurs, le questionnement sur les établissements a été allégé par rapport à ce qui est prévu dans d'autres secteurs, l'enquête privilégiant la notion de chantier qui correspond mieux aux caractéristiques des activités de construction. En plus de ces actions, un allégement important de la charge d'enquête sera mis en œuvre en 2000. Comme il a été mentionné plus haut, l'enquête portant sur l'exercice 1999 et concernant tout ou partie des petites entreprises (moins de 20 salariés) sera remplacée par l'utilisation des données comptables annexées aux déclarations fiscales. Compte tenu du poids des petites entreprises dans le secteur de la construction, en particulier dans le bâtiment, cette procédure permettra un allégement très substantiel de la charge d'enquête sur les entreprises.

Par ailleurs, le renouvellement des échantillons d'entreprises pour le calcul des indices de prix de l'entretien-amélioration de logements sera organisé de telle sorte qu'il n'alourdisse pas sensiblement la charge d'enquête, notamment pour les petites entreprises.

Dans le cadre de l'enquête rénovée sur le parc locatif social, la charge d'enquête sur les organismes se trouve allégée grâce au développement de la collecte informatisée des informations. Dès 1999, une partie importante des données devrait pouvoir être transmise aux DRE sous cette forme et ce mouvement est appelé à s'amplifier à l'avenir. Il convient par ailleurs de rappeler l'objectif d'aboutir à une meilleure coordination du dispositif d'observation du parc locatif social, dont une des finalités essentielles s'inscrit pleinement dans la perspective de l'allégement de la charge d'enquête pesant sur les organismes.

5. Aspects particuliers du programme 2000

5.1 Aspects régionaux et locaux

La plupart des applications comporte une dimension régionale importante et permettent une diffusion de résultats à ce niveau et, sous réserve des règles du secret statistique, à un niveau infra-régional, voire communal. C'est notamment le cas pour SITADEL, ECLN, EPLS, le suivi des aides à la pierre, COLLOC et l'enquête annuelle d'entreprise. Seules les enquêtes ICC et IPEA font exception. Plusieurs actions engagées en 1999 ou en 2000 devraient permettre d'améliorer et d'élargir la connaissance au niveau local :

- enrichissement de la base de données GEOKIT par les données de l'inventaire communal puis du recensement de la population de 1999 et diffusion au niveau communal des informations relatives au prêt à taux zéro et au prêt à l'accession sociale ;
- réduction des délais de production des statistiques en dates réelles sur la construction neuve de logements et de locaux, au niveau régional comme au niveau national ;
- obtention de résultats représentatifs au niveau départemental sur les investissements en BTP des collectivités locales ;
- production d'indicateurs pertinents au niveau régional sur les entreprises de construction dans le cadre de la nouvelle organisation de la diffusion des résultats de l'enquête annuelle d'entreprise ;
- réflexions sur l'utilisation des bases notariales pour disposer de résultats permettant de mener des analyses sur les transactions de logements à des niveaux géographiques fins.

5.2 Aspects environnement

L'enquête sur les investissements en BTP des collectivités locales comporte un questionnement sur les dépenses consacrées à la collecte et au traitement des déchets, à l'alimentation en eau et au traitement des eaux usées.

De plus, une des extensions importantes du compte satellite du logement, actuellement à l'étude, concerne une description fine de la consommation des différentes formes d'énergie dans les logements de façon à pouvoir, entre autres, servir de base à des travaux sur les émissions de polluants atmosphériques.

5.3 Aspects européens

Les statistiques de la construction sont fortement impliquées par deux règlements européens. Le premier concerne les statistiques structurelles d'entreprises, dont le règlement prévoit la fourniture de résultats provisoires à t+10 mois et de résultats définitifs à t+18 mois. L'enquête annuelle d'entreprise constitue la source privilégiée pour les résultats provisoires et les premiers résultats de ce type seront communiqués en 1999 sur l'exercice 1998. Il convient toutefois de signaler que les résultats provisoires pour 1999 tirés de l'enquête annuelle d'entreprise réalisée en 2000 risquent d'être incomplets, les données issues de la source fiscale n'étant pas disponibles à t+10. Les résultats définitifs seront, quant à eux, tirés de SUSE, ce qui ne va pas sans poser des problèmes de cohérence avec les résultats provisoires dans la mesure où les données de l'enquête annuelle d'entreprise divergent de celles issues de la source fiscale, notamment pour les petites entreprises. Une concertation devra être menée entre le SES et l'INSEE pour expertiser les causes de ces divergences.

Le second règlement porte sur les indicateurs conjoncturels. Les demandes actuelles de la Commission européenne devraient pouvoir être satisfaites sans trop de difficultés. Le SES est concerné par plusieurs variables, en particulier les permis de construire en nombre de logements et en surface. Les décompositions demandées ne posent pas de problème particulier. Par ailleurs, le règlement prévoit la fourniture des index BT01, assortie d'une décomposition entre coûts salariaux et coûts des matériaux. Toutefois, une variable importante n'est pas disponible actuellement, à savoir les entrées de commandes. Il sera nécessaire, une fois les études pilotes réalisées, de l'introduire dans les enquêtes mensuelles de la FFB et de la FNTP. Cette prise en compte devrait pouvoir se faire en 2000 ou en 2001.

6. Liste des publications relatives aux programmes 1998 et 1999

EAE 1996
« EAE -Construction 1996 : Principaux résultats »-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n° 53, juillet 1998

« Les entreprises du secteur de la construction en 1996 »-Données détaillées du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI)

Prix et charge foncière
« Les prix des terrains à bâtir en 1995 et au premier semestre 1996 »-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement, n°35, janvier 1998

« Les indices de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements »-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n° 59, août 1998

« Les indices de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements »-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n°65, novembre 1998

« La charge foncière entre 1989 et 1994 »-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n° 38, février 1998

Commercialisation des logements neufs (ECLN)
« Résultats de la commercialisation des logements neufs » (trimestriel)-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI)

Résultats de la construction (SITADEL)
« Résultats de la construction » (mensuel)-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI)

« Statistiques de la construction neuve De SICLONE à SITADEL : principales modifications dans la présentation des statistiques »-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), mars 1998, n°43

« Résultats départementaux de la construction » (mensuel)-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI)

« Statistiques de la construction » (trimestriel)-Bulletin statistique du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI)

« Statistiques de la construction en 1997 »-Données détaillées du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI)

Le parc locatif social (PLS)
« Le parc locatif social au 1^{ér} janvier 1997 »-SES Infos rapides du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n°47, mai 1998

Les ventes de logements neufs et anciens (EXISTAN)
« Les ventes de logements neufs et anciens en 1996 »-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n°60, août 1998

« Les ventes de logements neufs et anciens en 1996 »-Données détaillées du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI)

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Une partie substantielle des travaux prévus dans le programme à moyen terme sera engagée en 1999 et 2000. On citera en particulier les actions visant à mieux coordonner le dispositif d'observation du parc locatif social et à rationaliser et simplifier le suivi des aides à la pierre, les travaux de rénovation de certaines applications, celle en particulier concernant le calcul de l'indice du coût de la construction, les réflexions à entreprendre sur l'utilisation des données des notaires, le développement de l'utilisation des sources administratives, notamment dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise, la publication d'indices de prix de l'entretien-amélioration de logements couvrant l'ensemble des familles de travaux, la mise en place d'une première enquête associée à l'enquête annuelle d'entreprise et le développement de la mise à disposition de données locales auprès des services déconcentrés du ministère (inventaire communal, recensement de la population, données issues des fichiers fiscaux et des caisses d'allocations familiales...). Pour autant, tous ces travaux ne seront pas nécessairement terminés en 2000, soit que des dérapages risquent de se produire, soit qu'ils s'inscrivent dans une perspective dépassant les deux premières années du moyen terme. A titre d'exemple, on mentionnera la recherche d'une meilleure coordination du dispositif d'observation du parc locatif social, qui pose des problèmes délicats, la rénovation de l'indice du coût de la construction, opération certes indispensable mais probablement assez lourde et l'utilisation des données notariales, qui n'en sera qu'au stade des réflexions préliminaires. Par ailleurs, certaines opérations prévues dans le moyen terme ne sont pas programmées pour 1999 et 2000. Deux méritent d'être soulignées. Il s'agit en premier lieu de l'utilisation des sources fiscales pour améliorer la connaissance du parc de bureaux et de son occupation, en particulier à des niveaux géographiques assez fins, et en deuxième lieu du projet d'établir des indices de prix de l'entretien-amélioration pour certains types de bâtiments non résidentiels.

Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

1. Travaux nouveaux

Néant

2. Opérations répétitives

La loi n°96-162 du 4 mars 1996 relative au supplément de loyer de solidarité a prévu des dispositions qui impliquent la transmission de renseignements statistiques par les organismes d'habitations à loyer modéré au représentant de l'Etat dans le département :

- pour l'établissement d'un rapport annuel sur l'application du supplément de loyer dans le département ; le gouvernement dépose en outre tous les deux ans un rapport sur l'application du supplément de loyer de solidarité (art. L-441-10) ;
- pour le dépôt par le gouvernement, tous les trois ans, d'un rapport sur l'occupation des logements d'habitations à loyer modéré et son évolution (art. L-442-5).

- Enquête sur l'application du supplément de loyer de solidarité (SLS)

En application de la loi, l'enquête est réalisée tous les ans au premier semestre depuis 1997. Le parc de logements de chaque organisme concerné fait l'objet d'une ventilation par département et par zone géographique de plafonds de ressources pour l'accès à un logement HLM, en distinguant les zones urbaines sensibles (ZUS) et les zones de revitalisation rurale (ZRR). L'enquête repose sur la connaissance des revenus imposables des locataires du parc locatif et sur des informations dont les bailleurs sociaux sont détenteurs (barèmes de calcul du SLS et liquidation du SLS).

Par l'intermédiaire d'un formulaire d'enquête, les bailleurs sociaux communiquent au représentant de l'Etat dans le département du lieu de situation des logements les données nécessaires à l'élaboration du rapport annuel départemental soumis pour avis au conseil départemental de l'habitat (CDH). Ces données sont agrégées au niveau de chaque département pour être communiquées à la DHUHC afin de réaliser le rapport national (bisannuel) sur l'application du SLS. Le premier rapport national a été remis sur le bureau des Assemblées en décembre 1997. Le second le sera à la fin de l'année 1999.

- Enquête sur l'occupation des logements d'habitation à loyer modéré et son évolution

En application de la loi, la première enquête sur l'occupation, qui vise à mieux connaître les caractéristiques socio-économiques des locataires de logements sociaux, a été effectuée au premier semestre 1997. Les informations recueillies concernent l'âge, la situation familiale, les ressources et la situation par rapport à l'emploi des occupants de ces logements. L'enquête distingue par ailleurs les caractéristiques des emménagés récents, c'est-à-dire des ménages qui sont dans leur logement actuel depuis moins de trois ans. Le premier rapport a été déposé sur le bureau des Assemblées en octobre 1997.
La prochaine enquête aura lieu au premier trimestre de l'an 2000, afin de permettre la réalisation du rapport à l'automne. Elle sera légèrement remaniée, dans le cadre de la réflexion globale sur l'observation du par HLM, de façon à optimiser les apports de chacune des enquêtes de ce parc et à limiter la charge statistique pesant sur les organismes.

- Prêt à 0 %

Les statistiques relatives au suivi du prêt à 0% sont produites pour le compte de l'Etat par la Société de gestion du Fonds de garantie de l'accession sociale (SGFGAS), à partir des déclarations de prêts effectivement transmises à la DGFGAS par les établissements de crédit. Les statistiques font l'objet d'une double diffusion trimestrielle et annuelle, notamment auprès des services déconcentrés de l'Etat. Le bilan annuel est complété par des statistiques locales par communes.

- Enquêtes sur la mobilité résidentielle

Depuis 1995 la DGUHC et les services déconcentrés de l'Etat réalisent ponctuellement des enquêtes, nationales ou locales, sur la mobilité résidentielle, auprès des ménages emménagés récemment repérés à travers les nouveaux abonnements consentis par EDF.
Ces enquêtes permettent notamment d'établir une typologie des ménages mobiles par type de marché du logement, selon leurs conditions de logement antérieures et les facteurs familiaux, professionnels et d'environnement qui suscitent cette mobilité. Elles permettent aux collectivités locales qui le souhaitent de mieux connaître le fonctionnement de leurs marchés du logement. Une enquête nationale, reposant sur la même base de sondage, pourrait être réalisée en 2000.

- BOLERO

L'application BOLERO, mise en place en 1998, est une base de données qui comprend, outre les données comptables des organismes constructeurs de logements sociaux bénéficiant d'une aide de l'Etat, des informations non financières provenant de plusieurs sources, en particulier de l'enquête sur le parc locatif social, de la CNAF (caractéristiques des bénéficiaires d'aides personnelles), de la MILOS, des enquêtes nouvelles sur l'application du supplément de loyer de solidarité et sur l'occupation du parc.
La publication annuelle réalisée par la DGUHC, qui agrège les données comptables au niveau national, est ainsi enrichie de nouvelles informations. Elle est diffusée aux organismes constructeurs interrogés.
Le produit compte une version transmise aux services déconcentrés de l'Etat.

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquête loyers et Charges rénovée	INSEE Div. logement		Prévue en 1999
Rénovation du calcul de l'indice des loyers	"		A partir de fin 1999
Indice de prix des logements	avec notaires		
Préparation de l'enquête Logement 2001/2002	Div. logement		
Rénovation des méthodes d'établissements des séries physiques du parc de logement	"		Permanent à partir de 1998
Rétropolation en nouvelle nomenclature*	INSEE - Div. enquêtes de conjoncture	en cours	1998-1999
Analyse économique des nouvelles séries*	"	sera commencé au 2e semestre 1999	Comparaison avec des données extérieures
Analyse micro-économique des données portant sur l'investissement et l'utilisation des capacités*	"	sera commencé en 2000	Comparaison avec l'EAE
Comptes de la construction	INSEE - Div. compt. et étu. industrie	en cours	Réduction à trois comptes annuels Réflexions d'ensemble sur le mode de rebasement
Indice du coût de la construction : - réflexions sur la méthodologie et conséquences	"	en cours	En liaison avec le ministère chargé du logement
Extension de l'enquête sur le parc locatif social	SES		Opération nouvelle, liée à la rénovation de l'enquête sur le parc social
Enquêtes associées à l'enquête annuelle d'entreprise	"		Opérations nouvelles, notamment pour améliorer la connaissance de l'entretien-amélioration de bâtiments
Indices de prix d'entretien-amélioration de certains types de bâtiments non-résidentiels	"		Opération nouvelle, dont la méthodologie pourrait s'inspirer de ce qui est fait pour l'entretien-amélioration de logement
Rénovation de l'enquête pour le calcul de l'indice du coût de la construction	"		Opération nouvelle faisant partie des priorités
Mobilisation des sources fiscales pour améliorer la connaissance du parc de bureaux et son occupation	SES, en collaboration avec la DGI		Opération nouvelle faisant partie des priorités

** Ces opérations ont le même degré de priorité*

Utilisation des bases notariales pour analyser les marchés de l'immobilier à un niveau géographique fin	SES		Opération nouvelle faisant partie des priorités
Développement de l'utilisation des fichiers CAF	"		Opération prioritaire visant à utiliser plus pleinement les données issues des fichiers CAF
Rationalisation et simplification du suivi des aides à la pierre	"		Modification du dispositif du suivi des aides à la pierre en utilisant les outils gérés par la DGUHC ; opération prioritaire
Enquête ECLN	"		Opération permanente
Enquête EXISTAN	"		Opération permanente
Enquête sur le parc locatif social	"		Opération permanente, pour laquelle l'articulation avec le dispositif réglementaire sur le supplément de loyer de solidarité devra être examinée
Enquête sur le prix de revient des logements neufs	"		Opération permanente, avec mise en place d'un dispositif régulier de publication annuelle
Indices de prix de l'entretien-amélioration des logements	"		Opération permanente, les indices pour toutes les familles de travaux devant être publiés au second semestre 2000
Enquête annuelle d'entreprise sur le secteur de la construction	"		Opération permanente, avec mise en place de la stratégie « petites entreprises » (utilisation de la source fiscale certaines années en remplacement de l'enquête)
Investissements en BTP des collectivités locales	"		Opération permanente, avec réduction des délais de diffusion des résultats
Compte satellite du logement	SES et DGUHC		Opération permanente, compte tenu du changement de base qui interviendra en 1999
Réseaux d'informations économiques et sociales localisées	SES		Opération permanente. La base sera enrichie par les données issues du recensement de la population de 1999 et du fichier FILOCOM (données fiscales sur l'IRPP, taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties)

SIGLES ET ACRONYMES

ACEMO	Enquêtes sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre
ADELI	Répertoire des professions réglementées
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ALE	Agence locale pour l'emploi
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
ASSEDIC	Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
BCE	Banque centrale européenne
BIC	Bénéfices industriels et commerciaux
BRC	Bordereau récapitulatif de cotisations
BTP	Bâtiment et travaux publics
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier
CEE	Centre d'études de l'emploi
CEIES	Comité consultatif européen de l'information statistique dans les domaines économique et social
CEREQ	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CLAP	Projet "Connaissance locale de l'appareil productif"
CNAF	Caisse nationale des allocations familiales
CNAM-TS	Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés
CNAV	Caisse nationale d'assurance vieillesse
CNC	Centre national de la cinématographie
CNIL	Commission nationale informatique et libertés
CNIS	Conseil national de l'information statistique
CREDES	Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé
CRIES	Comité régional pour l'information économique et sociale
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
DAG	Direction de l'administration générale (jeunesse et sports)
DARES	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Travail)
DATAR	Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
DAU	Direction de l'architecture et de l'urbanisme (Equipement, logement)
DAU	Document Administratif Unique
DECAS	Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (Économie, Finances et Industrie)
DEP	Département des études et de la prospective (Culture)
DGAFP	Direction générale de l'administration et de la fonction publique (Fonction publique)
DGCP	Direction générale de la comptabilité publique (Économie et finances)
DGCL	Direction générale des collectivités locales (Intérieur)
DGDDI	Direction générale des douanes et droits indirects (Economie et Finances)
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche (Agriculture)
DGI	Direction générale des impôts
DGUHC	Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction
DIREN	Direction régionale de l'environnement (Environnement)
DIV	Délégation interministérielle à la ville
DMMO	Déclaration sur les mouvements de main-d'oeuvre
DOM	Département d'Outre-Mer
DPD	Direction de la programmation et du développement (Éducation Nationale)
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Santé et Solidarité)

EAE	Enquête annuelle d'entreprise
EDI	Echanges de données informatisés
EIDER	Ensemble intégré des descripteurs de l'environnement régional (base de données)
EMMO	Enquête sur les mouvements de main d'œuvre
EPCV	Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages
EPEI	Enquête sur les petites entreprises industrielles
EPURE	Projet de rénovation du traitement des fichiers URSSAF
ESE	Enquête structure des emplois
ESTEL	Projet Estimations localisées d'emploi
EUROPROMS	Banque de données sur les produits et les marchés en Europe (données de production et statistiques du commerce extérieur)
EUROSTAT	Office statistique des communautés européennes
FBCF	Formation brute de capital fixe
FINESS	Fichier national des établissements et équipements sanitaires et sociaux
FQP	Enquête Formation, Qualification Professionnelle
IAA	Industries agricoles et alimentaires
ICC	Indice du coût de la construction
IDEP	Intra data entry package
IECE	Indice européen du coût de l'emploi
IFEN	Institut français de l'environnement
INED	Institut national d'études démographiques
INRA	Institut national de la recherche agronomique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
INTRASTAT	Règlement communautaire relatif aux statistiques des échanges de biens entre Etats membres
IPCH	Indice des prix à la consommation harmonisé
IRPP	Impôt sur le revenu des personnes physiques
MSA	Mutualité sociale agricole
NIR	Numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OLAP	Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne
OMI	Office des migrations internationales
ONILAIT	Office national interprofessionnel du lait
OPCVM	Organismes de placement collectif en valeurs mobilières
OREADE	Outils et Répertoires pour l'Étude, l'Analyse et la Démographie des Entreprises
OTEX	Orientation technico-économique des exploitations
PAC	Politique agricole commune
PCS	Nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles
PMSI	Programme de médicalisation des systèmes d'information
PRODCOM	Programme communautaire d'enquêtes de branches dans l'industrie et dans les IAA
RICA	Réseau d'information comptable agricole
RIL	Répertoire d'immeubles localisés
RGA	Recensement général de l'agriculture
RMI	Revenu minimum d'insertion
RNIPP	Répertoire national d'identification des personnes physiques
RP	Recensement de la population

SAE	Statistique annuelle des établissements
SCEES	Service central des enquêtes et études statistiques (Agriculture)
SDESE	Sous-direction des enquêtes statistiques et des études (Education nationale)
SDT	Suivi des déplacements touristiques
SEC	Système européen de comptes nationaux
SES	Service économique et statistique (Equipement, logement, transports, tourisme)
SESAME-VITALE	Système électronique de saisie de l'assurance maladie
SESI	Service des statistiques, des études et des systèmes d'information (Af.sociales)
SESOF	Services d'études et de statistiques des opérations financières (Banque de France)
SESSI	Service des statistiques industrielles (Industrie)
SIRENE	Système informatisé du répertoire des entreprises et des établissements
SIRET	Numéro SIRENE à 14 chiffres, niveau établissement
SIREN	Numéro SIRENE à 9 chiffres, niveau entreprise
SIRENE	Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements
SITRA	Système d'Information sur les TRansports
SJTI	Service juridique et technique de l'information et de la communication (Premier Ministre)
SLIM	Programme européen "Simplification de la législation sur le marché intérieur"
SNIIR-AM	Système national inter-régimes de l'assurance maladie
SUSE	Système unifié des statistiques d'entreprise
TDS	Transfert de données sociales
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UNEDIC	Union interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
URSSAF	Unions pour le recouvrement des cotisations de la sécurité sociale et d'allocations familiales